NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
IV
414
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XXIII
Palchetto
Num.° d' ordine 5

Digitized by Google

102
2
14

B Prov.
IV
449

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE.

TOME DIX-NEUVIÈME.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME.

TOME X.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
RUE DE LA HARPE, N° 78.

613858
SBN

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE;

PAR MARIE-NICOLAS-SILVESTRE GUILLON,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE SACRÉE DANS LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, AUMÔNIER DE SON ALTESSE ROYALE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS, PRÉDICATEUR ORDINAIRE DU ROI, CHANOINE HONORAIRE DE SAINT-DENIS.

Ouvrage dédié au Roi.

TROISIÈME PARTIE,

SUITE DES PÈRES DOGMATIQUES.

TOME DIX-NEUVIÈME.

366

Edent pauperes et saturabuntur.
Psalm. XXI. 27.

PARIS,
MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE,
RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.
M. DCCC. XXVII.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PERES DE L'ÉGLISE GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE.

SUITE DU LIVRE QUATRIÈME

ET DE

SAINT JEAN CHRYSOSTÔME, archevêque de Constantinople.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE; SUITE DE L'ARTICLE II, PARTAGÉ DANS LES HUIT SECTIONS SUIVANTES.

SECT. 1. Charité envers les pauvres. Aumône chrétienne.
SECT. 2. Devoir de l'hospitalité.
SECT. 3. Support mutuel.
SECT. 4. Des amitiés.
SECT. 5. Des conversations.
SECT. 6. Amour des ennemis. Pardon des injures.
SECT. 7. Mariage.
SECT. 8. Education.

SECTION PREMIÈRE.

Charité envers les pauvres. Aumône chrétienne.

« Matière, dit saint Chrysostôme, qu'un ministre » évangélique ne doit pas omettre, sans manquer à l'un des » devoirs les plus essentiels de son ministère. Et il est bien

» remarquable que, de tant de prédications et d'exhorta-
» tions que fit à son peuple le saint évêque, il n'y en a
» presque pas une où l'aumône ne soit expressément re-
» commandée comme si toute la morale du christianisme
» se réduisoit là, et que ce fût là le point capital. Et
» c'est ce qui l'a fait appeler le Prédicateur de l'aumône...
» Ceux qui ne la font pas (l'aumône) n'en ont communé-
» ment nul scrupule, et ne s'en accusent jamais au tri-
» bunal de la pénitence; et ceux qui la font, dit saint
» Jean Chrysostôme, la regardent volontiers comme une
» œuvre de surérogation, et non point comme une obli-
» gation étroite et rigoureuse (1). »

Saint Jean Chrysostôme n'a qu'un très petit nombre de discours exprès sur l'aumône; et il est peu de ses homélies où il n'en parle. Le plus foible lien qui l'y ramène suffit pour l'y arrêter, et pour en faire son objet principal. Point d'orateur chrétien qui ait plaidé comme lui la cause des indigents. Aujourd'hui encore parmi nous c'est toujours saint Jean Chrysostôme qui est l'avocat des pauvres; car c'est surtout à ses éloquentes inspirations que les prédicateurs qui l'ont suivi ont emprunté leurs plus pathétiques mouvements.

Nous partageons en sept classes ces admirables fragments, qui complètent cette partie si intéressante de notre enseignement sur toute cette matière.

(1) Bourdaloue, *Serm. sur l'aumône*, *Dominic.*, tom III, pag. 85, et *Carême*, tom. I, pag. 120, 121.

I. *Précepte de l'aumône.*

La charité se nourrit et s'entretient par l'aumône (*).

Quand je parle de la charité, je n'entends point un vain commerce de paroles et de salutations; je veux de véritables bons offices, des sentiments justifiés et fortifiés par les œuvres. Lesquelles? Secourir les indigents, assister les malades sur le lit de la souffrance, courir au-devant de l'oppression, secourir ceux qui sont dans le malheur, pleurer avec ceux qui pleurent, se réjouir avec ceux qui sont dans la joie: voilà les témoignages de la charité (**).

Fermez vos mains à tout acte d'avarice, et elles s'ouvriront d'elles-mêmes aux œuvres de l'aumône (***).

C'est moins encore dans l'intérêt des pauvres que dans celui des riches, que Jésus-Christ a établi le précepte de l'aumône (****).

Quand nous prêchons sur l'aumône, ce n'est pas seulement au riche, mais au pauvre, que s'adressent nos paroles. L'homme même le plus dénué de biens

(*) Hom. XXII *in Acta*, tom. IX Bened., pag. 182.

(**) Hom. VII *in Epist. ad Rom.*, tom. IX Bened., pag. 489.

(***) *Ex Comment. in Joann.*, tom. VIII Bened., pag. 433.

(****) Hom. XXI *in* I *Epist. ad Cor.*, tom. X Bened., pag. 189, et Hom. XV *in Epist. ad Ephes.*, tom. I Bened., pag. 309. Bourdaloue: « Le riche tire de l'accomplissement même de cette loi, de tels avantages qu'il y a raison de douter s'il n'est pas encore plus de son intérêt que de celui du pauvre qu'elle subsiste. (*Sur l'aumône*, *Dominic.*, tom. III, pag. 86.)

y trouve de quoi l'intéresser. Le précepte de l'aumône n'est pas moins fait pour lui que pour le riche (*).

De toutes les vertus il n'en est point de plus excellente que l'aumône, pour tous les biens qu'elle nous procure. Ses avantages ne sont pas, comme dans les sciences humaines, bornés à la terre; ils s'étendent à l'éternité tout entière, dont ils nous assurent les béatitudes. Elle nous sauve de la mort; elle fait la gloire de la vie présente et de la vie future (**).

Dieu la fait passer même avant les sacrifices. Il ne cesse de nous en parler dans ses saintes Ecritures; de la recommander dans le livre de la loi, tant il a pour elle de prédilection! C'est par elle que lui-même s'appelle le Dieu des miséricordes (***).

Jésus-Christ ne nous a point commandé les miracles. Il ne nous dit pas : Escaladez les montagnes, traversez les mers, creusez dans les abîmes de la terre; abstenez-vous de nourriture, macérez votre chair : non, rien de tout cela. Ce qu'il nous ordonne, c'est de partager notre pain avec ceux qui n'en ont pas, c'est d'ouvrir notre maison à celui qui est sans asile (****).

(*) Hom. I *in Epist. ad Hebr.*, tom. XII Bened., pag. 12, et tom. XII, *inter Eclogas*, pag. 583—590.

(**) Hom. LII *in Matth.*, tom. VII Bened., pag. 534.

(***) Hom. XXXII *in Epist. ad Hebr.*, tom. XII Bened., pag. 233.

(****) *De confess. precios. crucis.*, tom. III Bened. (*inter apocryph.*), pag. 827.

L'aumône sans la virginité conduit au royaume du ciel, la virginité qui n'est pas accompagnée de l'aumône essaieroit vainement de se présenter à sa porte : elle en seroit repoussée (*). Non pas, à Dieu ne plaise! que je prétende déprimer la virginité ; j'apprécie les efforts qu'il en coûte pour surmonter les foiblesses de la chair, et pour dompter une nature rebelle ; mais je la veux escortée de l'aumône. Autrement elle ne sera point admise au festin nuptial (**).

Qui que vous soyez, vierge ou dans l'état de mariage, faites l'aumône ; remplissez exactement le devoir de l'aumône ; autrement il n'y a point pour vous de place dans le royaume du ciel (***).

L'aumône est préférable au jeûne, à l'abstinence, aux macérations ; il en coûte davantage assurément pour mortifier sa chair ; mais les avantages attachés à l'aumône sont bien plus étendus (****).

Cet homme, votre frère par le droit de sa naissance spirituelle, il meurt de faim, tandis que vous, vous regorgez de biens. Il n'a pas d'habit pour se garantir du froid de l'hiver, tandis que vous accumulez vêtements sur vêtements, dont vous faites la T.VIIIBened. Pag. 350.

(*) Hom. *in Eliam et viduam*, tom. III Bened., pag. 328.

(**) *De Verbis Apostol., Habentes eumdem*, etc., tom. III Bened., pag. 265.

(***) *Ibid*, tom. III Bened., pag. 266.

(****) Hom. LXXXI *in Joan.*, tom. VIII Bened., pag. 482.

proie des vers. Combien ne feriez-vous pas mieux d'en couvrir ce pauvre qui n'en a pas! Par là vous les conserveriez sans inquiétude et avec profit pour la vie future. Ces pauvres sont les membres de Jésus-Christ : en les en revêtant, vous mettrez en lieu bien plus sûr vos plus riches étoffes ; ils feront plus que vous les sauver, ils leur donneront un nouveau lustre. Ce coffre-fort où vous enfermez vos effets les plus précieux, on peut vous l'enlever : vos aumônes, jamais. La mort même ne sauroit les atteindre. Pour les garder, il ne vous faut ni geôliers, ni verroux, ni surveillants. Elles sont déposées dans un asile où ni fraude ni surprise ne peuvent pénétrer. Je vous parle sans cesse de ce devoir de l'aumône ; et sans beaucoup de succès. On nous écoute, on ne nous obéit pas. D'où vient cette incurable attachement pour les choses de la terre? A Dieu ne plaise toutefois que je vous condamne tous indifféremment, et que je n'aie point quelque espoir de guérison. Si ce n'est du côté des riches, opiniâtres à fermer leurs oreilles à nos paroles, du moins les pauvres peuvent-ils nous entendre. Mais ceux-ci, m'allez-vous dire, qu'ont-ils à donner, eux qui manquent des choses les plus nécessaires? Toujours ont-ils du pain et le breuvage indispensable. S'ils sont pauvres, ils ne le sauroient être plus que la femme de l'Evangile, à qui il ne restoit que les deux oboles qu'elle jeta dans le tronc. Du moins ils ont l'usage de leurs pieds,

Marc. XII.

pour les transporter près du lit des malades, une langue et des paroles de consolation à donner à ceux qui souffrent, un toit à partager avec ceux qui en manquent. Car ce n'est point au pauvre que nous demandons de l'or, ce n'est qu'au riche. Que si Jésus-Christ venoit frapper à la porte de cet indigent, il ne rougiroit pas, lui, d'en recevoir une simple obole, et il se retireroit encore en disant que ce pauvre lui a donné beaucoup plus que le riche, dont il auroit reçu un talent. Ne vous arrive-t-il pas tous les jours de dire que vous auriez désiré vivre du temps où Jésus-Christ vivoit sur la terre. Comme alors on eût été heureux de l'entendre, de manger avec lui! Nous sommes à même de nous procurer ce bonheur; nous pouvons, si nous voulons, assister avec lui à une même table, et d'une manière encore plus profitable. Car plusieurs de ceux qui avoient eu l'honneur de manger avec lui, comme Judas et d'autres, se sont perdus. Mais quiconque le reçoit dans sa maison, l'appelle à sa table, et partage son pain avec lui, entendra ces paroles ineffables: *Venez, ô les bénis de mon père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'ai eu besoin de logement, et vous m'avez logé; j'étois malade, et vous m'avez visité; j'étois en prison, et vous m'êtes venu voir.* Voulons-nous mériter que ces ravissantes pa-

Pag. 351.

Ibid. 43.

Math. xxv. 34.

roles nous soient adressées? Donnons des habits à ceux qui en manquent, recueillons celui qui nous demande l'hospitalité, partageons notre pain avec celui qui n'en a pas, visitons le malade sur son lit de douleur, le captif dans sa prison, afin d'obtenir avec une sainte confiance, et le pardon de nos péchés, et ces béatitudes qui surpassent tout sentiment et toute description humaine (*).

Quand nous faisons l'aumône, croyons bien que nous recevons plus que nous ne donnons. Qui ne la fait pas dans cet esprit ne la fera qu'avec répugnance. Toutes les fois que vous donnez au pauvre, pensez à Jésus-Christ. Et ce que je dis ici de l'aumône, je le dis de toutes nos vertus chrétiennes. Proposez-vous pour modèle et pour objet Jésus-Christ, témoin et prix de tous nos sacrifices. Par cette pratique, l'exercice de la vertu vous deviendra non-seulement facile, mais consolant et doux (**).

Homélie sur l'aumône.

T. III Bened. Pag. 248.

Je viens remplir auprès de vous, mes frères, une mission auguste, une mission aussi importante que légitime. Je viens au nom des pauvres qui, comme vous, habitent cette grande ville. Ce sont eux qui m'ont député vers vous. Pour me charger

(*) Hom. LIX *in Joann.*, LVIII, Morel, *Nov. Testam.*, t. II, p. 375.
(**) Hom XII *in* II *Epist. ad Cor*, tom. X Bened., pag. 526.

de cet office, ils n'ont point employé de discours ; il n'y a point eu de leur part d'assemblée, ni de délibération ; le seul aspect de leurs misères a engagé la démarche que je fais. En traversant les rues de la place publique pour me rendre dans cette enceinte, mes yeux rencontroient à chaque pas de ces infortunés, gisants, étendus par terre, les uns, les mains mutilées, les autres privés de la vue, d'autres couverts d'ulcères, sans espoir de guérison, exposant à tous les regards des plaies dégoûtantes qu'ils ne pouvoient dissimuler. Me taire en semblable circonstance, ne pas intéresser en leur faveur votre charité, seroit de ma part la plus cruelle insensibilité ; d'autant plus que les paroles de l'Apôtre qui viennent de vous être lues (1) m'en offrent l'occasion toute naturelle. Eh ! quand fut-il permis jamais de ne traiter point une semblable matière, puisqu'il n'est pas un moment où nous n'ayons besoin pour nous-mêmes de mériter la miséricorde du Seigneur en exerçant la miséricorde envers nos frères ? Mais c'est plus particulièrement dans la saison rigoureuse où nous sommes, que ce devoir nous doit être plus sacré. A toute autre époque de l'année, les pauvres

(1) C'étoient les paroles du XVIe chap. de la 1re Epître aux Corinthiens *De collectis autem, quæ fiunt in Sanctos.* — Je me souviens d'avoir entendu un sermon de M. l'abbé Maury (depuis cardinal), *sur l'aumône*, dont l'exorde, textuellement traduit de saint Jean Chrysostôme, produisit le plus grand effet.

ont bien plus de ressources. S'ils manquent de vêtements, du moins la chaleur du soleil les défend contre leur nudité. Ils peuvent impunément se passer
Pag 249. de couche, de chaussure; l'eau des fontaines suffit à leur boisson, et quelques légumes à leur nourriture. Ajoutez qu'ils ont plus de moyens de travail. Leurs bras servent à la construction des édifices, à la culture des terres, à l'équipement des navires. Tout leur manque à la fois dans cette saison, où pourtant les besoins se multiplient, et deviennent plus pressants avec les privations, accablés au dedans par la faim, au dehors par le froid (1). A défaut de tout autre moyen de subsistance, tendons-leur une main propice, et donnons-leur, sinon le salaire, du moins l'aumône. Faisons monter avec nous dans cette tribune sainte, Paul, ce grand procurateur de tous les pauvres, signalé plus que tous les autres par un zèle infatigable à les servir. Pas une de ses Epîtres où il ne recommande les pauvres. Il savoit de quelle importance est ce devoir; voilà pourquoi, à toutes les ordonnances qu'il prescrit, à tous les conseils qu'il propose, il ajoute un précepte particulier sur cette matière; tel est le magnifique fronton dont il couronne tout l'édifice de la vie chrétienne.

Il venoit de parler de la résurrection (de celle de Jé-

(1) Imité par Bourdaloue, *sur l'aumône*, *Dominic.*, t. III, p. 94; Cambacérès, *Serm.*, tom. I, pag. 364; Cheminais, *Exhortat.*, t. II, p. 240; l'abbé de Boismond, *Serm. de charité*, p. 375 (Paris, 1805).

sus-Christ d'abord, puis de celle qui nous est destinée à nous-mêmes). Après avoir établi ces vérités, il termine par cet avis donné aux Corinthiens : *Quant à ce qu'on recueille pour les saints, faites la même chose que j'ai ordonnée aux Eglises de Galatie : Que chacun de vous mette à part chez soi, le premier jour de la semaine, ce qu'il voudra, l'amassant peu à peu selon sa bonne volonté.* I. Cor. XVI. 1. 2.

Remarquez avec quelle sagesse l'Apôtre prépare les esprits au sujet dont il va les entretenir. Il a commencé par mettre sous leurs yeux l'effrayante scène du dernier jugement (1); il les a convoqués aux pieds du redoutable tribunal, et fait briller à leurs yeux l'éclatante gloire dont seront revêtus ceux qui auront bien vécu, et les récompenses de la bienheureuse immortalité. C'est à la suite de ces magnifiques préliminaires, si propres à enflammer leurs désirs, et à exciter dans tous les cœurs une généreuse émulation, qu'il expose le devoir de l'aumône, fondé sur les deux motifs qui agissent avec le plus de force sur le cœur de l'homme, à savoir la crainte et l'espérance. En effet, pour peu que l'on réfléchisse sur les conséquences de la résurrection, et que l'on se Pag. 250.

(1) Bourdaloue commence de même son beau sermon *sur l'aumône*, prêché devant la cour de Louis XIV, en transportant son auditoire aux pieds du souverain Juge, prononçant la sentence irrévocable. (*Carême*, t. I, p. 123. De même Cheminais, dans son exhortation si pathétique *sur la charité envers les prisonniers*, *Serm.*, tom. II, pag. 233.)

transporte par la pensée dans cette vie future, qu'elle ouvrira pour l'éternité ; on compte pour bien peu toutes les choses de la vie présente, richesses, puissance, luxe des habits, repas somptueux, délicatesses mondaines, toutes ces vanités du siècle; et quiconque sait les mépriser, en est bien plus disposé à se montrer secourable envers les indigents.

L'Apôtre ne dit point que les secours qu'il demande soient pour des pauvres, des indigents ; mais *pour les saints*. Il veut nous apprendre que les pauvres qui mènent une vie chrétienne méritent nos hommages; tandis que les riches qui vivent mal ne sont dignes que de mépris. Le potentat lui-même, quand il se déclare contre Dieu, n'est à ses yeux qu'un profane ; il appelle Néron *un mystère d'iniquité ;* et des hommes qui ne subsistoient que d'aumônes, il les qualifie saints ; glorieuse prérogative qui leur retrace à eux-mêmes leurs devoirs, en même temps qu'elle nous découvre leur éminente dignité.

I.Tim. II. 7.

En même temps que saint Pierre instruisoit les Juifs, saint Paul annonçoit l'Evangile aux Gentils ; mais ce partage qu'ils avoient établi entre eux d'un commun accord ne s'étendoit pas sur les pauvres: tous faisant également l'objet de leurs sollicitudes, n'importe à quelle nation ils appartinssent. Pourquoi donc ici l'intérêt particulier que saint Paul

paroît prendre à ceux de Jérusalem, et qu'il recommande, tant dans son Epître aux Romains que dans celle aux Galates, jusqu'à solliciter en leur faveur la tendre commisération des fidèles de Macédoine? Est-ce qu'il n'y avoit pas des pauvres dans toutes les villes? Pourquoi donc, encore une fois, cette affection privilégiée pour ceux de Jérusalem?

Le saint docteur en donne cette raison : qu'à Jérusalem, les besoins des fidèles étoient plus pressants que partout ailleurs, à cause de la persécution que les Juifs exerçoient contre les nouveaux chrétiens, leur faisant endurer les traitements les plus sévères, confisquant leurs biens, les condamnant à l'exil, à la captivité. Pag. 251.

C'est le premier jour de la semaine, c'est-à-dire le dimanche, qu'il veut que l'aumône soit faite, parce que la sainteté de ce jour, commandant la cessation de tout travail, laisse par cela seul l'esprit et le cœur dans une plus grande liberté, et les dispose à recevoir les fruits précieux qui s'attachent à la solennité (1). C'est dans ce jour que nous avons été affranchis de la tyrannie de la mort et de la servitude du péché, dans ce jour que les portes de l'enfer ont été brisées, le Démon vaincu; que les hommes ont été réconciliés avec Dieu; que le genre humain tout entier a été appelé à la plus excellente noblesse; que, par la glorieuse résurrection de Jésus-Christ, l'homme, auparavant condamné à la mort, a Pag. 252.

(1) Voyez *Bibliothèque choisie*, tom. XVII, pag. 215.

reçu le privilége de l'immortalité. Méditez, ô homme, sur ce que vous étiez, sur ce que vous êtes devenu! Si le jour où nous sommes entrés dans le monde est pour nous un jour de fête, si les esclaves rendus à la liberté célèbrent le jour de leur affranchissement par la joie des festins, par les offrandes qu'ils apportent à leurs libérateurs, que ne devons-nous faire pour honorer cette solennité du dimanche, que l'on peut appeler l'émancipation et la renaissance de tout le genre humain! De morts que nous étions, nous avons été rappelés à la vie; frappés de l'anathême et marqués du sceau de la vengeance, nous avons obtenu grâce; enfants égarés loin de la maison paternelle, nous avons été ramenés dans les bras de notre père. En reconnoissance de tant de bienfaits, l'Apôtre nous invite à manifester une sainte allégresse dans ce jour de notre rédemption, non pas en faisant couler des fontaines de vin, non en nous livrant à la dissolution des festins, mais en arrachant nos frères à l'indigence, en versant d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres. Ce qu'il écrivoit aux Corinthiens, c'est à chacun de nous qu'il l'adresse, c'est à tous les hommes qui ne sont pas encore. Suivons donc l'avis de l'Apôtre : que chacun de nous consacre cette journée sainte du dimanche, en mettant en réserve pour les pauvres quelque partie de ces biens que nous tenons de la libéralité du Seigneur. Faisons-nous-en une loi sacrée, une

Pag. 253.

coutume inviolable ; et nous n'aurons plus besoin que l'on nous presse d'obéir au précepte de l'aumône. Il n'est pas de discours ni d'autorité qui vaille la force des habitudes. Celle-ci une fois contractée, l'exercice de l'aumône deviendra pour nous naturelle au point que, dans quelque nécessité que nous puissions nous-mêmes nous rencontrer, nous ne penserons pas même à manquer à la loi imprescriptible que nous nous serons imposée à cet égard. Toujours dans la proportion de nos moyens : car les paroles de l'Apôtre ne s'adressent pas seulement à ceux qui sont riches : *Que chacun de vous*, écrit-il aux Corinthiens. Pauvres comme riches, hommes et femmes, esclaves ou libres, il ne dispense personne. L'indigence elle-même n'est donc pas un obstacle au devoir de l'aumône. Quelque pauvre que vous puissiez être, l'êtes-vous autant que cette pauvre veuve de Sarepta, laquelle, réduite pour tout moyen d'existence à un peu de farine, destiné à ses enfants, oublie et ses propres besoins et ceux de sa famille, et ceux du lendemain, dans un temps de famine, pour aller au secours du prophète, à qui elle prodigue les soins de la plus affectueuse hospitalité ? III. Reg. XVII.

Le peu que vous auriez à donner, saint Paul n'exige pas que vous en fassiez aussitôt la remise. Votre délicatesse auroit peut-être à souffrir de la modicité de votre offrande. Non. Il permet que vous gardiez dans vos mains le produit de vos épargnes, afin que

votre petit trésor, grossi par vos contributions successives, puisse fournir plus abondamment de quoi donner sans être humilié. Trésor, dit-il, oui, et certes avec raison, et qui vaut mieux que tous les autres. Il n'en est point de celui-là comme de ces amas d'or et d'argent pour qui vous auriez à craindre les embûches secrètes ou publiques, trésors souvent funestes à ceux qui les possèdent. Celui-ci, au contraire, n'a rien qui l'expose à l'avidité des envieux, aux attaques des voleurs, aux ravages du temps. Il est également profitable à ceux qui donnent et à ceux qui reçoivent. Il devient pour tous une source féconde de richesses. C'est lui qui protège vos autres biens (1). Vous les assurez bien mieux en les déposant dans le sein de Dieu, ainsi
Pag. 254. que dans un trésor royal. Vous faites de votre maison comme un sanctuaire où se conservent les dépôts sacrés, à l'abri des insultes des Démons, rempart plus impénétrable que le bouclier et que la plus forte armure.

Saint Paul ne prescrit pas non plus la quantité de l'aumône ; il la laisse à la discrétion de chacun des fidèles, ne voulant gêner personne. Vous ne l'entendez pas dire : Donnez telle ou telle somme. Ceux qui n'ont rien pouvoient lui répondre : Nous est-il possible de donner ? Mettez à part ce qui vous

(1) Imité par Massillon, *Carême*, tom. III, pag. 169.

conviendra : il ne dit point : Ce que vous pourrez, ce que vous auriez à votre disposition, mais ce que vous jugerez à propos, ce dont la privation ne vous incommodera pas ; insinuant que l'on sera soi-même assisté par une grâce toute particulière de la divine miséricorde. Son intention n'est pas seulement que les pauvres soient secourus, mais qu'on les secoure sans répugnance, assuré que l'on gagne plus encore à donner qu'à recevoir, et que les riches en profitent plus encore que les pauvres. Ce n'est pas seulement de la compassion qu'il veut, mais de l'allégresse. Ce qu'il répète ailleurs dans ces termes : *Que chacun donne ce qu'il aura déterminé en lui-même, non avec tristesse, ni comme par force ; car Dieu aime celui qui donne avec joie*. L'aumône consiste à donner avec joie ; à croire qu'en la faisant on gagne plus que l'on ne perd. Aussi, voyez que de motifs se trouvent accumulés ici pour alléger ce qu'il pourroit y avoir de pénible dans le commandement. D'abord il ne l'impose pas à une ou deux personnes en particulier, mais à la communauté tout entière. C'est ce qu'il entend par le mot de *Collecte ;* toute contribution à laquelle tous s'assujettissent étant moins onéreuse que celle qui pèse sur quelques individus. En second lieu, il fait valoir les titres de ceux en faveur de qui il sollicite : ce ne sont pas simplement des pauvres, mais des saints. Troisièmement, il excite l'émulation par l'exemple

II. Cor. IX. 7.

de ceux qui déjà se sont empressés de suivre les ordonnances semblables qu'il avoit *transmises*, dit-il, *aux Eglises de Galatie*. Il a marqué le jour qui convient le mieux à l'accomplissement du précepte, à savoir le premier jour de la semaine. Il veut qu'une
Pag. 255. sage économie préside à la distribution des aumônes, qui ne doivent se faire que partiellement, pour n'être pas obligé de revenir trop souvent à la charge. Il ne détermine point les contributions, et permet à chacun de s'imposer à son gré. *N'attendez pas*, ajoute-t-il, *à faire votre collecte après mon arrivée*. Par l'espérance qu'il leur donne de le voir au milieu d'eux, il excite encore leur empressement. Ce n'est pas tout : *Lorsque je serai arrivé*, poursuit-il, *j'enverrai ceux que vous aurez approuvés par vos lettres, porter vos charités à Jérusalem; que si la chose mérite que j'y aille moi-même, ils viendront avec moi*. Quel désintéressement, quel oubli de soi-même, à côté d'une aussi ardente sollicitude pour les besoins de ses frères! Saint Paul ne prend point pour lui, et ne permet pas qu'on lui donne le droit de nommer ceux qui seront chargés de l'emploi des fonds confiés par la charité. Il ne voit point son honneur compromis à ce que ce soit la communauté des fidèles qui en dispose plutôt que lui. Bien loin de là, le saint Apôtre témoigne par toute sa conduite, qu'il regarderoit comme une inconséquence réelle, contraire à toute justice, que ceux qui paient n'aient

pas le droit de se choisir des agents. Il a donc grand soin de se mettre lui-même à l'écart, en abandonnant aux Corinthiens cette partie de l'administration, éloignant ainsi de sa personne tout soupçon injurieux, quelqu'éclatante que fût sa vertu, et l'estime si bien méritée dont il jouissoit parmi les siens. Il savoit qu'on ne sauroit prendre trop de précautions pour ménager les esprits foibles, et ne point donner prise aux jugements de la prévention. *Lorsque je serai arrivé, j'enverrai ceux que vous aurez approuvés par vos lettres, porter vos charités à Jérusalem.* Est-ce donc pour s'exempter de la peine du voyage qu'il veut en laisser à d'autres l'embarras? A Dieu ne plaise! L'Apôtre veut seulement que son absence ne mette point d'obstacle à l'empressement de leurs charités, mais que l'on prévienne son arrivée par l'envoi des aumônes. S'il ne peut être présent en personne, il le sera par ses lettres qu'il joindra aux leurs, afin de ne pas se rendre étranger à la bonne œuvre. Tout ce qu'il demande, c'est d'y contribuer, non de la présider. Lui, environné de tant de gloire, il se refuse à tout ce qui est distinction, marque d'honneur; et nous, si loin d'égaler en mérites cet Apôtre, dont l'ombre seule commandoit aux maladies, nous nous irritons, nous murmurons hautement, quand nous n'avons pas la haute main dans ces sortes de distributions, ou dans le choix de ceux qui s'en trouvent chargés.

Une autre observation non moins importante, c'est que l'Apôtre, toujours fidèle à ses principes, ne donne pas ici à l'aumône le nom de commandement; il l'appelle *une grâce :* voulant dire que comme c'est une grâce de ressusciter les morts, de chasser les Démons, et de guérir les lépreux, c'en est une aussi d'assister les pauvres; grâce toutefois
Pag. 256. à laquelle nous devons concourir par nos dispositions personnelles, afin que nous nous mettions en état de la mériter et de l'obtenir.

Que si la chose mérite que j'y aille. Par cette réserve, l'Apôtre subordonne ses projets à la conduite des Corinthiens. En leur laissant entrevoir l'idée d'un prochain voyage, où lui-même se rendra porteur de leurs offrandes, quelle consolante espérance il leur donne que ses mains vénérables en seront dépositaires, et que leurs aumônes seront consacrées par les prières d'un si grand Apôtre! Or, si c'étoit là pour les Corinthiens un nouveau motif bien propre sans doute à enflammer leur charité, vous, chrétiens, qui chargez de vos aumônes, non plus l'Apôtre de Jésus-Christ, mais Jésus-Christ lui-même, vous qui les faites à lui-même, puisque donner aux pauvres, c'est donner à Jésus-Christ lui-même : de quelle excuse pouvez-vous couvrir votre dureté ou votre indifférence? Si ce n'étoit là qu'un précepte arbitraire, un Apôtre tel qu'un saint Paul, chargé de la sollicitude de toutes les Eglises et du gouver-

nement du monde tout entier, en auroit-il parlé en termes aussi pressants? se seroit-il offert aux Corinthiens pour s'engager à être lui-même le porteur de leurs aumônes?

Toutes les fois donc qu'il est question de faire l'aumône, ou de seconder ceux qui nous y exhortent, montrons-nous empressés. Loin de nos cœurs toute observation chagrine que l'on en veut à nos biens. Dites-moi : le laboureur, quand il sème et jette dans la terre quelque partie de son bien, ne le fait-il pas avec joie, animé qu'il est par la confiance que la perte qu'il subit sera réparée abondamment par la récolte qu'il espère, bien qu'il ne soit pas toujours assuré de l'obtenir? Et vous, qui semez, et à grand intérêt, qui avez Jésus-Christ même pour répondant de vos sacrifices, vous hésitez, vous roidissez vos cœurs et vos mains, vous n'avez, dites-vous, rien à donner. Pourquoi Dieu vous le demande-t-il? Ne pouvoit-il pas, s'il l'eût voulu, commander à la terre de produire l'or tout préparé? En auroit-il plus coûté à cette parole toute puissante qui a dit : *Que la terre se couvre* Gen. I 18.
d'herbages, et la terre obéit, d'ordonner que les fontaines et les rivières roulassent des flots d'or? Il ne l'a point jugé à propos; il a voulu qu'il y eût des pauvres pour l'utilité des riches, comme pour leur avantage à eux-mêmes : pour les pauvres, afin d'éprouver leur vertu; pour les riches, afin de leur

donner matière à racheter leurs péchés (1). Tant que Jésus-Christ habita parmi les hommes, il voulut en personne prendre soin des pauvres; il ne rougissoit pas de les assister de ses mains, bien qu'il multipliât les pains, qu'il commandât à la nature, et qu'il eût à sa disposition tous les trésors de l'univers. Il commanda à ses Apôtres de porter un sac où mettre ce qui leur étoit donné pour être distribué par eux aux indigents (2). Dieu, toujours plein de miséricorde envers nous, nous tient compte de celle que nous exerçons envers nos frères. L'ancien et le nouveau Testament nous en offrent la preuve à chaque page : c'est là l'esprit de tant d'ordonnances publiées par lui-même, pour nous faire un devoir d'être miséricordieux, de le témoigner par nos œuvres et nos bienfaits. Moïse en fait en vingt endroits un des préceptes de sa législation. Les prophètes ne cessent de le répéter au nom du Seigneur : *C'est la miséricorde que je veux, et non des sacrifices*. Les Apôtres n'ont pas d'autre langage. Combien ne devenons-nous pas coupables de négliger un moyen de salut aussi profitable, non-seulement aux pau-

Pag. 257.

Joan. XII. 29.

Osée. VI. 7.

(1) Bourdaloue, *sur l'aumône*, *Carême*, tom. I, pag. 131; *Dominic.*, tom. III, pag. 91—93, par saint Jean Chrysostôme; Massillon, *Carême*, tom. III, pag. 133—135; Segaud, tom. II, pag. 462; Cambacérès, tom. I, pag. 357.

(2) Senault, *Panégyr.*, tom. II, pag. 531.

vres, mais aux riches eux-mêmes, pour qui l'aumône devient une nouvelle source de richesses !

Ce n'est pas sans raison que j'insiste comme je le fais sur ce devoir. Je sais que l'on est dans l'usage, avant d'y satisfaire, de s'informer avec curiosité de ceux qui nous demandent des secours, on veut connoître leur patrie, leur vie, leurs mœurs, leur profession ; s'ils sont forts ou foibles. Si du moins l'on s'en tenoit à ces généralités ! Mais on va plus loin ; on les accuse, on les condamne sans les entendre ; et c'est là ce qui oblige ces malheureux à employer tous les artifices imaginables pour essayer de triompher de notre dureté à leur égard. Qu'on se permît dans la saison du travail d'en agir ainsi, cette rigueur seroit peut-être supportable ; mais dans la saison où nous sommes, quand ils ont à lutter contre toutes les privations, sans moyens de travail, ne leur présenter que des juges sévères, impitoyables, c'est là une rigueur sans excuse, et l'excès de l'inhumanité. On nous objecte le mot de saint Paul : *Qui ne veut point travailler ne doit point manger.* II. Thess. III. 10.
Saint Paul n'a-t-il parlé que des pauvres ? non, ses ordonnances nous regardent aussi nous-mêmes. Voici, mes frères, des vérités fâcheuses et pénibles à entendre ; je le sais, elles exciteront contre moi vos préventions ; je ne dois pas moins le déclarer, non pour vous offenser, mais pour vous instruire.

Nous reprochons aux pauvres de ne rien faire.

Impitoyables sur ce point, nous sommes indulgents pour nous-mêmes sur des choses bien plus criminelles que toute leur oisiveté (1). Moi, répondez-vous, si je ne travaille pas, je puis m'en passer ; j'ai du bien que je tiens de mes pères. — Quoi ! parce qu'ils sont pauvres, parce que leurs pères à eux ne leur ont rien laissé, faut-il qu'ils meurent de faim ? On vous voit passer le jour au théâtre, dans des assemblées et des conversations inutiles ; et, à vous entendre, vous seriez sans reproche? Ce n'est pas là être oisif? Et ce pauvre abandonné, qui consume ses tristes journées dans les larmes, implorant la pitié sans pouvoir l'obtenir, vous vous en établissez le juge, vous le citez à votre tribunal, vous le condamnez
Pag 258. comme un coupable ! Où donc est votre humanité? Saint Paul dit bien : *Celui qui ne travaille pas ne mérite pas de manger.* Oui ; mais il ajoute : *Pour*
Ibid. 13. *vous, mes frères, ne vous lassez jamais de faire le bien.* Qu'avez-vous à répondre à l'Apôtre? Faites-vous votre procès à vous-même; ne le faites pas à autrui.

« Mais ce sont des vagabonds, des aventuriers sans patrie, transfuges de leur pays, pour venir surcharger le nôtre.» Vous en voulez donc à cette capitale d'être l'asile et le port de tous les infortunés qui la préfèrent à leur propre patrie? C'est là sa plus

(1) Voyez plus bas l'article *Réfutation des prétextes que l'on oppose au devoir de l'aumône.*

belle gloire. Du temps de nos pères, quand la famine menaçoit toute cette contrée, Antioche s'empressa d'envoyer aux pauvres de Jérusalem d'abondantes aumônes par les mains de Saul et de Barnabé ; et nous refuserions de nourrir ceux qui viennent nous chercher et se jeter entre nos bras! Nous les traitons comme des criminels, nous qui avons besoin de tant de grâces pour nous-mêmes! Si Dieu en agissoit avec nous comme nous avec les pauvres, quelle miséricorde pourrions-nous en attendre? *Vous serez jugé comme vous aurez jugé les autres*. Pourquoi vous embarrasser des autres? pourquoi tant de curiosité sur ce qu'ils font ou ne font pas? Si Dieu vous en avoit donné la charge, vous vous en plaindriez comme d'un joug insupportable. Ce qu'il vous commande, c'est de faire du bien à tous : qu'ils vivent bien, qu'ils vivent mal, ce n'est pas notre affaire. Il fait luire son soleil sur les méchants comme sur les bons ; imitons-le (*).

Act. xi. 30.

Matth. vii. 2.

Extrait de la quarante-troisième homélie sur la première Epître aux Corinthiens.

L'Apôtre écrivant aux Corinthiens leur donne cet avis : *Que chacun de vous mette à part chez soi le premier jour de la semaine ce qu'il lui plaira pour*

T. x Bened. Pag. 400.

(*) *De Elemos. et collatione in sanctos*, Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 283—296.

les besoins des pauvres. Et il avoit dit auparavant :
I.Cor. XVI. 1. *Faites la même chose que j'ai ordonnée aux Eglises de Galatie;* et s'étoit exprimé dans les mêmes ter-
Rom. XV. 35. mes en écrivant aux fidèles de Rome, rappelant ces témoignages afin d'exciter parmi eux une mutuelle émulation. Il ne dit point avoir donné un simple conseil, mais un précepte, un ordre formel, intimé non pas à quelques particuliers, mais à tous les habitants d'une vaste province ; de même qu'en établissant les principaux points de notre foi, il dit : *Comme je l'enseigne dans toutes les Églises des Saints.* Voyons donc quel est le précepte commandé par notre saint Apôtre à ces Eglises : *Que le premier jour de la semaine,* c'est-à-dire le jour du dimanche, *chacun de vous mette à part chez soi ce qu'il voudra, amassant peu à peu selon sa bonne volonté.* Pourquoi ce jour là spécialement? En commémoration des biens qui vous ont été faits ce jour là, biens ineffables qui nous ont introduits dans la véritable vie ; jour qui, en nous détachant du travail pour nous consacrer plus particulièrement au service de Dieu, amène l'exercice des bonnes œuvres, et développe le sentiment de la miséricorde envers les pauvres. Alors la participation aux saints mystères prête encore un nouvel aliment à la piété et à la charité chrétiennes. *Ce jour-là donc, que chacun de vous mette à part chez soi.* L'Apôtre ne dit pas en particulier qu'un tel ou un tel, mais en gé-

néral : *Que chacun de vous*, pauvres et riches, hommes et femmes, libres et esclaves; ni que l'on porte cet argent à l'église, pour épargner à ceux qui sont dans l'impuissance de donner beaucoup, la confusion d'avoir des témoins; mais *chez soi, en amassant peu à peu* quelques petites sommes, dont l'accroissement successif formera un capital plus considérable, jusqu'au moment de mon arrivée parmi vous. En attendant, mettez-les à part. Faites ainsi de votre maison une église. Ayez-y un petit coffre, un tronc; soyez le gardien de l'argent sacré; constituez-vous vous-même l'économe des pauvres; l'humanité et la charité vous confèrent ce sacerdoce. Que ce tronc soit placé dans le lieu où vous vous retirez pour prier; et toutes les fois que vous y entrerez pour faire votre prière, commencez par y déposer votre aumône, et ensuite vous répandrez votre cœur devant Dieu. Si vous en agissez ainsi, ce tronc vous servira d'armure contre le Démon. Le lieu où est déposé l'argent des pauvres est inaccessible aux Démons; car l'argent rassemblé pour l'aumône met une maison plus en sûreté que le bouclier, la lance, les armes, toute la force du corps, toutes les troupes de soldats. Vous donnerez à votre prière des ailes pour monter au ciel; vous rendrez votre maison une maison sainte, qui renfermera les vivres du roi. Et pour que la collecte prescrite par l'Apôtre se fasse aisément : que chaque ouvrier,

chaque artisan, lorsqu'il a vendu quelque ouvrage de son art, en donne à Dieu les prémices, en mettant dans ce tronc une petite partie du prix, et qu'il partage avec Dieu la moindre portion de ce qu'il retire de son travail. Que l'acquéreur ainsi que le vendeur suivent ce conseil, et que tous ceux, en général, qui retirent de leur fonds ou de leurs travaux des fruits légitimes, soient fidèles à cette pratique (*).

T. III Bened. Pag. 326. *Autant de fois que vous aurez rendu ces devoirs de charité aux moindres de vos frères, c'est à moi que vous les aurez rendus.... C'est à moi, à moi-même que vous leur aurez donné à manger lorsque j'avois faim dans la personne des pauvres.* Tels sont les oracles que Jésus-Christ fera entendre au jour de son dernier jugement.

D'après ces paroles, quatre principaux motifs doivent vous engager à faire l'aumône:

Celui qui parle est bien digne de foi; c'est notre Maître;

Il a faim, il est pressé par le besoin;

Il est facile de lui accorder ce qu'il demande; il ne veut que du pain, rien que le nécessaire;

Il vous promet de vous en récompenser, et vous offre un royaume en échange de quelques dons.

Vous êtes sans pitié pour le pauvre; vous avez un

(*) Morel, *Nov. Testam.*, tom. v, pag. 475, traduit en partie par Bossuet, *sur la nécessité de l'aumône*, *Serm.*, tom. vi, pag. 381—383.

cœur dur et farouche : donnez au moins par obéissance pour l'autorité du Maître qui vous commande.

Si vous êtes indifférent à ce premier motif, laissez-vous toucher à la pitié. L'aspect de sa misère peut-il vous trouver insensible?

Vous n'en êtes point ému : Ce qu'il vous demande est si peu de chose!

Ces motifs n'agissent pas encore sur votre cœur : Eh bien! par intérêt du moins, faites l'aumône. Pensez à la grandeur de la récompense qui vous est promise.

Mais voici un motif particulier pour les chrétiens. Il falloit à votre âme une nourriture : Jésus-Christ n'a pas épargné sa propre chair. Il nous falloit un breuvage : Jésus-Christ nous donne tout son sang ; il ne se réserve rien à lui-même. Vous, vous ne savez rien donner, pas un morceau de pain, pas une goutte d'eau. Avare pour Jésus-Christ, vous êtes prodigue pour le Démon. Vous refusez à des pauvres; vous donnez à des étrangers perfides, à des domestiques infidèles (*).

Vous êtes riche; ce n'est pas pour vous, mais pour les autres. Vous l'êtes, non pour consumer votre bien à des prodigalités qui ne servent que vos passions; mais pour le distribuer à des indigents T.VII Bened. Pag. 747.

(*) *In illud : Vidua eligatur*, Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 405; l'abbé Clément, citant saint Jean Chrysostôme, *Carême*, tom. III, pag. 440. Voyez *Bibliothèque choisie*, tom. XVII, pag. 36.

dont il soulage les misères. Vous vous croyez le propriétaire de ce bien ; vous n'en êtes que l'économe. Il appartient aux pauvres, quelque légitime qu'en puisse être la source. Dieu ne pouvoit-il pas l'enlever de vos mains ? Il ne l'a pas fait, pour vous ménager le moyen d'être charitable envers les pauvres. Dans la plupart de ses paraboles, Jésus-Christ menace des plus sévères châtiments quiconque abuse de ses richesses. Le crime qui exila les vierges folles des noces de l'époux n'est pas d'avoir envahi le bien d'autrui, mais de n'avoir pas donné le leur. Le serviteur infidèle n'est point puni pour avoir dissipé le dépôt qui lui avoit été confié, mais pour ne l'avoir point fait valoir. Ce bien que vous avez dans les mains, Dieu vous l'a prêté, non donné. Il vous en laisse le dépôt, non pour vous perdre, mais pour vous sauver.

Quel bienfait de sa miséricorde de vous avoir ménagé dans l'aumône un moyen de racheter les péchés commis après le baptême! Sans elle, combien d'hommes diroient : Oh ! que nous serions heureux de pouvoir par nos richesses nous délivrer des maux à venir! L'aumône vous le fournit ce moyen ; et vous n'en profitez pas (*).

Riches, vous n'êtes pas moins que les ecclésiasti-

(*) Hom. LXXVII *in Matth.*, LXXVI, Morel, *Nov. Testam.*, tom. I, pag. 827 ; Massillon, *Carême*, t. III, p. 169; Bourdaloue, *Carême*, t. I, p. 156, *Dominic.*, , t. III p. 109—116.

tiques de simples dispensateurs de vos biens : ceux qu'ils tiennent de votre libéralité ne leur ont été donnés que pour le service des pauvres ; il ne leur est pas permis de les dissiper arbitrairement, et au profit de leurs caprices ; ni à vous non plus. C'est pour vous un rigoureux devoir de les faire servir à soulager l'indigence (*).

Vous n'avez rien qui vous appartienne en propre : richesses, talent de la parole, votre existence elle-même, vous tenez tout de Dieu, tout appartient à Dieu. Il vous a fait riche, comme il pouvoit vous faire pauvre. Il ne tient qu'à lui de vous plonger dans la misère. S'il ne le fait pas, c'est qu'il veut vous donner l'occasion de mériter récompense. Ces richesses qu'il vous a données, il ne tient qu'à lui de vous les retirer. Il vous les laisse pour vous associer au ministère de sa Providence. Prétendre qu'elles sont à vous avec le droit d'en user arbitrairement, et d'une manière absolue, c'est manquer à la reconnoissance qui lui est due. La nature et la religion vous apprennent également dans quelle dépendance vous êtes à son égard. Votre vie même n'est pas à vous : comment vos richesses vous appartiendroient-elles? Elles appartiennent à ceux pour qui Dieu vous les a données ; elles sont communes à tous aussi-bien que la lumière du soleil, que l'air et les productions de la terre. Les richesses sont à la so-

(*) Hom. LXXVII *in Matth.*, tom. VII Bened., pag. 746, 747.

ciété humaine ce que les aliments sont au corps : qu'un des membres voulût envahir à lui seul la nourriture qui appartient à tous, le corps tout entier dépérit ; il ne s'entretient que par la distribution qui s'en fait dans les parties diverses. L'harmonie générale ne se maintient que par l'échange de services entre les riches et les pauvres. Donner et recevoir, voilà la théorie de toute la société (*).

A l'aspect de ce pauvre, demandez-vous à vous-même : Où en seriez-vous, si vous étiez à sa place ? Pensez que c'est un homme comme vous, appelé par la nature et la société aux mêmes priviléges que vous. Réfléchissez sur votre conduite habituelle à l'égard de ces pauvres, que vous confondez trop souvent avec les animaux, que quelquefois même vous placez au-dessous (**).

T. II. Bened. Pag. 330. Ps. LXVII. 6. *C'est moi*, dit le Seigneur, *qui suis le père de la veuve et de l'orphelin.* Cette veuve que vous opprimez, c'est Dieu lui-même, qui se charge de sa défense ; cet orphelin que vous dépouillez, Dieu lui-
Pag. 331. même sera le vengeur de ses droits. Quel est le monstre d'impiété qui ose s'en prendre à Dieu, pour opprimer ceux dont il est le père ?.....

Ibid. 337. Prov. XIX. 17. *Qui a compassion du pauvre prête à usure au*

(*) Analyse de l'Hom. X sur la 1re Epître aux Corinthiens, tom. X Bened., pag. 83—86; Bourdaloue, *Dominic.*, tom. III, pag. 95; Cambacerès, tom. I, pag. 57.

(**) Eclog. XXIII *de Eleemos.*, tom. XII Bened., pag. 596.

Seigneur. Pourquoi ne pas dire qu'il *donne*, mais *prête* au Seigneur? L'Esprit Saint qui inspira ses prophètes sait trop bien découvrir au fond de nos cœurs ces germes d'avarice, et d'une insatiable cupidité toujours avide d'accumuler. Voilà pourquoi il ne dit pas : *Celui qui a compassion du pauvre* donne au Seigneur, mais *lui prête*. Le don que vous faites est perdu pour vous; mais ce simple prêt vous établit créancier, et créancier du Seigneur : il le constitue votre débiteur. Choisissez de l'avoir ou pour juge ou pour débiteur. Un débiteur ménage son créancier. Un juge ne doit rien à celui à qui il a prêté. Quand on prête, on veut des gages, des nantissements, des cautions. Le pauvre n'en a point à vous offrir : il est nu, sans crédit, sans répondants; son indigence vous repousse; le seul mouvement de la charité ne triompheroit pas de cette cruelle avarice, qui ferme votre cœur et votre main à ses prières : je me substitue à lui. Mes richesses à moi vous répondent pour lui. Vous pouvez bien vous en reposer sur une semblable caution. Or, est-il vrai que Dieu lui-même se donne pour caution du pauvre? C'est lui-même qui le déclare par cette parole : *Qui a compassion du pauvre prête au Seigneur* (1). Vous prêtez à d'autres; que prétendez-vous gagner? Pag. 338. que voulez-vous de surplus? moitié, deux tiers par

(1) Voyez au vol. xv de cette *Biblioth. chois.*, pag. 327.

delà votre somme? Eh bien, moi, je vous offre plus encore, je veux être plus généreux que vous n'êtes cupide. Votre aumône est votre gage. Vous voulez savoir quand la restitution vous sera faite? Ecoutez :
Matth. xxv. 31. Alors que *le Fils de l'homme viendra s'asseoir sur le trône de sa majesté, qu'il aura placé les brebis à sa droite, les boucs à sa gauche*, alors il dira à ceux placés à sa droite (faites bien attention à ces paroles) : *Venez, ô les bien-aimés de mon père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde.* Et pourquoi Seigneur? *Parce que j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, que j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étois en prison, malade, vous êtes venus me visiter; étranger, vous m'avez recueilli.* O prodige de bonté! Ce même Dieu
Ps. CIII. 28. *qui ouvre sa main, et elle distribue la nourriture à tout ce qui respire*, c'est lui qui a eu faim; et on lui a donné à manger! qui est la source de la vie; et il a eu soif! lui qui enveloppe le firmament de sa brillante parure; et nous lui aurions donné des vêtements! il étoit en prison, lui qui brise les liens des captifs!
Pag. 349. et nos mains l'auroient élargi! comment l'entend-il? Car il y a si loin de lui à nous! Et le Seigneur a
Ibid. 40. répondu : *Tout ce que vous avez fait au moindre de vos frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait.* Doutez-vous à présent de la vérité de cette parole : *Qui a compassion du pauvre prête au Seigneur.* N'avoit-il donc pas d'autres vertus à récompenser? ne

pouvoit-il pas dire : Venez ô les bien-aimés de mon père, parce que vous avez été chastes, que vous avez vécu vierges, que vous avez mené une vie tout angélique? Sont-ce là des titres indifférents ? Non, sans doute ; mais ils ne viennent qu'après l'aumône. Et par la même raison : quel est le crime qui sera le plus spécialement condamné? Sera-ce l'adultère, le vol, le faux témoignage, le parjure? Crimes affreux sans doute ; toutefois ils cèdent au crime de l'insensibilité envers les pauvres. Ecoutez la sentence : *Allez, maudits, au feu éternel préparé pour le Démon et pour ses Anges, parce que j'ai eu faim et que vous ne m'avez pas donné à manger.* Ce que je punis, ce sont moins vos autres crimes, que le mépris du bienfait de l'aumône qui pouvoit en être le remède et l'expiation. Tout est en proportion. La charité envers les pauvres, principe de toutes les vertus; dureté envers les pauvres, source de tous les crimes. A la première, récompenses immortelles ; à l'autre, supplices qui ne finiront jamais ; d'un côté, tout ce qu'il y a de plus désirable, pour nous exciter à le mériter; de l'autre, tout ce qu'il y a de plus redoutable, pour nous engager à l'éviter (*). *Ibid.* § 1.

N'attendez pas, pour fléchir votre Juge, le moment T. II Bened. Pag. 336.

(*) *De Pœnit.*, Hom. VII, Morel, *Opusc.*. tom. I, pag 601—608; Bourdaloue, *Dominic.*, t. III, p. 102; Saurin, *Serm.*, t. VI, p. 508, 525; Moutargon, *Dictionn. apostol.*, t. I, p. 258; t. VII, p. 543; le P. Lenfant, *sur l'aumône*, t. VII, p. 533.

où vous le verrez siéger sur son tribunal. Toutes les fois que vous avez un juge à solliciter, ce n'est pas durant le cours de la procédure que vous allez implorer sa clémence; mais, avant que la discussion ne s'ouvre, vous vous empressez de l'intéresser en votre faveur, soit par vous-même, soit par la médiation de vos amis, n'importe comment. Faites de même par rapport au Seigneur. Il ne seroit plus temps de chercher à fléchir sa justice, alors qu'il sera sur son tribunal. Prévenez ce redoutable moment. David
Ps. XCIV. 2. nous en donne à tous le conseil : *Allons nous présenter devant lui en chantant ses louanges*, et faisant l'humble aveu de nos misères. Il n'est pas, lui, de ces juges que l'artifice du langage, ou l'attrait de l'or, ni l'intrigue ou la faveur, ni les préventions puissent corrompre. Ses arrêts, toujours dictés par la justice, sont terribles, inexorables. L'argent est sans accès auprès de lui : que dis-je? il vous en demande ; mais c'est pour lui, c'est pour ses pauvres. Faites l'aumône, et vous êtes sûr de l'appaiser. Point de grâce à espérer sans l'aumône. La pénitence qui n'auroit pas l'aumône pour la soutenir et la fortifier seroit sans vie et sans action. C'est elle seule qui donne à la pénitence en quelque sorte des ailes pour
Act. X. 4. monter jusqu'au trône de Dieu. *Vos aumônes*, fut-il dit au centurion Corneille, *et vos prières sont montées jusqu'à Dieu* (*).

(*) Hom. VII *de Pœnit.*, Morel, *Opusc.*, tom. I, pag. 610.

Refuser cette aumône à l'un de ces petits, c'est me la refuser à moi-même. Ce sont mes frères. — *Vos frères*, dites vous? d'où vient donc que vous les appelez *petits?* oui mes frères dans l'indigence, et d'autant plus mes frères, qu'autant qu'ils sont plus pauvres et plus humiliés, ils en ressemblent mieux au Dieu pauvre et humilié. Vos frères à vous-mêmes : car le saint baptême a fait des riches et des pauvres les enfants du même père. T. VII Bened. Pag. 759. Matth. XXV. 40.

Jésus-Christ a commencé par les bons, afin de confondre les méchants par l'opposition de leur dureté avec la tendre miséricorde que les autres ont exercée envers leurs frères. Il a dit aux premiers : *Venez ô les bénis de mon père.* Il dit à ceux-ci : *Retirez-vous de moi, maudits.* Maudits par qui? non par son Père, leur crime seul les condamne et les livre à l'anathême. *Allez au feu éternel qui a été préparé pour le Démon.* Ce n'étoit pas pour vous qu'il fut allumé : ce que je vous préparois moi, c'étoit un royaume. Imitateurs du Démon, vous vous êtes fait *ses Anges :* vous avez choisi son partage; vous avez mieux aimé son Enfer que mon royaume. Jugez-vous vous-mêmes (*).

(*) Hom. LXXIX *in Matth.*, Morel, *Nov. Test.*, tom. I, pag. 835. Voyez cette *Bibliothèque*, tom. XVI, pag. 52—55. Imité par Segaud, *Carême*, tom. II, pag. 349; l'abbé Poulle, tom. I, pag. 148 et suiv.; le P. Lenfant, t. VII, p. 380. Mieux encore, par Cheminais, *Serm.*, tom. II, pag. 232.

T. x. Bened. Pag. 94.

Ce pauvre qui vient vous demander l'aumône: au moment où les ténèbres de la nuit qui commence lui laissent l'espoir de n'être pas reconnu, il a quitté son toit solitaire pour aller de porte en porte sollicite sa misérable existence. Inquiet, tremblant, il ose à peine se confier à l'obscurité. Il a fui le sommeil; eh! comment en goûteroit-il les douceurs, quand la faim qui le poursuit l'éloigne même de ses yeux? N'importe que la pluie, que le froid le pénètrent et le glacent; il veille, lui, il est errant, tandis que vous, au sortir du bain, mollement vêtu, sans inquiétude pour le lendemain, sans plus penser au jour qui finit, l'esprit bercé de songes agréables, vous allez vous asseoir auprès d'une table où l'opulence le dispute à la délicatesse. Qu'il puisse aborder jusqu'à vous: sa main suppliante s'étend vers vous ; il est sous vos yeux dans la posture la plus humble, presque courbé jusqu'à terre, également accablé par le froid et par la faim, vous demandant un morceau de pain. Le lui donnerez-vous? Non, pour tout don, il ne remportera d'auprès de vous qu'un humiliant refus, prononcé dans les termes les plus outrageants. Et il est réduit à s'en retourner, comme il étoit venu, les mains vides, implorant la pitié de qui il rencontre par les voies publiques, à travers la fange des rues et l'obscurité des nuits, regagnant le déplorable gîte où il ne trouvera ni feu pour le réchauffer, ni

aliment pour l'empêcher de mourir de faim. C'est à vous, mes frères, que je le recommande cet infortuné. De retour vous-mêmes dans vos maisons, où la lumière jaillissante des flambeaux répare l'absence du jour, où vous attendent des tables somptueuses, où vous allez dormir sur des lits voluptueux, rappelez-vous ce pauvre, plus abandonné que nos animaux domestiques, qui n'a pour lit qu'un peu de paille, dévoré par la faim et par le froid. Vous, qu'une goutte d'eau vienne à percer au travers de vos murailles, vous criez au déluge, vous mettez sur pied tous vos domestiques; ce pauvre qui est gissant sur son grabat, il n'a rien qui le défende contre tous les maux qui l'assiègent. Verriez-vous sa misère sans en être ému, sans chercher à le soulager? Auriez-vous un cœur de tigre (*)?

L'aumône est un si rigoureux devoir, que rien n'est capable de la suppléer. Sans elle, les autres vertus que vous pourriez avoir demeurent stériles. Celle-ci vivifie toutes les autres. La vertu de l'aumône a cet avantage particulier d'être également profitable et à vous et à votre prochain (**).

L'aumône est un précepte si rigoureux, que sans elle il n'est pas possible d'avoir part au royaume du ciel. Vous auriez fait toutes les bonnes œuvres ima-

(*) Hom. XI *in* I *ad Cor.* (en substance), Morel, *Nov. Testam.*, tom. V, pag. 114.

(**) Hom. LXXVII *in Matth.*, tom. VII Bened., pag. 749.

ginables, si vos mains sont vides d'aumônes, vierges folles vous frapperez vainement à la porte de l'époux, elle ne s'ouvrira jamais pour vous (*). Vous auriez possédé toutes les autres vertus, si celle-là seule vient à vous manquer, attendez-vous à l'éternel châtiment. La justice de Dieu n'est point là-dessus plus sévère que la justice des hommes. Une forfaiture vous expose inévitablement à la disgrâce du prince, de même ici (**).

T. I Bened. Pag. 517.

A l'arrivée de l'époux, les vierges folles ayant dit à celles qui étoient sages : Donnez-nous de votre huile, celles-ci leur répondirent : Nous avons peur qu'il n'y en ait pas assez pour vous et pour nous. Ne voyez point là simplement de l'huile ni du feu ; mais l'emblème de la chasteté et de la charité, la première indiquée par le feu, l'autre par l'huile. Ce que la parabole nous fait entendre, c'est que dans les vierges la chasteté doit être accompagnée de charité ; sans quoi il n'y a point pour elles d'assurance de salut (***).

La virginité est une vertu héroïque, sans doute. C'est pour cela que je la veux plus parfaite. Sa gloire ne consiste pas seulement à persévérer dans la continence, mais à répandre des bienfaits, à

(*) Hom. XIV *in Joann.*, tom. VIII Bened., pag. 136.

(**) Hom. IV *in Epist. ad Ephes.*, tom. XI Bened., pag. 29.

(***) *De petit. matris filior. Zebed.*, Morel, *Opusc.*, tom. I, p. 376.

aimer ses frères, à les soulager dans leurs nécessités. A quoi serviroit-elle dans un cœur sans pitié? Vous ne succombez pas à la tentation de la chair, mais vous vous laissez prendre à l'amour de l'argent; vous êtes sans yeux et sans désirs à l'aspect d'un beau visage; vous êtes tout de flamme à la vue d'un peu d'or. Vous avez triomphé d'un plus formidable ennemi; vous êtes le captif d'un autre qui ne le vaut pas. Victorieuse de la nature, vous devenez l'esclave de l'avarice. Vous n'en êtes que plus condamnable (*).

La parabole des vierges en est la preuve. Elles furent exclues du festin de l'époux, parce qu'elles n'avoient pas d'huile dans leurs lampes. Cette huile n'est autre chose que la commisération envers les pauvres (**).

Point de salut à prétendre pour qui néglige le précepte de l'aumône. S'il est vrai que dans la société humaine, il n'est personne qui vive absolument détaché de toute espèce de liens, mais que tous les membres qui la composent ont chacun à remplir une fonction particulière qui établit une dépendance d'où résultent l'harmonie et l'utilité géné-

(*) *De Verbis Apostol.*, *Habentes*, etc., Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 303, 304.

(**) *In illud : Vidua eligatur*, Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 404. Voyez encore cette pensée éloquemment développée dans la Parabole des vierges folles, *Bibliothèque choisie*, t. XIV, p. 202 et suiv.

rales, à plus forte raison dans l'ordre de la religion où nous sommes unis les uns aux autres par des liens encore plus étroits. La vie du chrétien, c'est d'être utile à ses frères. Qui ne vit que pour soi est un monstre dans la nature (*).

Rien d'oisif dans la nature. Action constante et perpétuelle. Rien ne vit, rien ne se soutient que par le mouvement. Cette eau qui ne circule pas n'est plus qu'un limon fangeux; le fer qui n'est pas employé se rouille et se perd; la terre ne produit qu'autant qu'elle est cultivée. De même de la richesse quand elle n'est pas répandue dans le sein des pauvres (**).

Pourquoi, ô riches! ces soins laborieux et tant de vains efforts pour conserver et grossir vos biens? Ce bien n'est pas le vôtre; c'est celui des pauvres. Ce pauvre qui vous demande l'aumône ne fait que vous demander ce qui est à lui. Il réclame ce qui lui vient du Père commun, non ce qui vous appartient en propre. Il en a sa part comme vous la vôtre. Il ne vous demande que le dépôt qui vous fut confié pour le rendre à qui il appartient, non ce que vous tenez par le droit de naissance. Vous l'avez reçu comme prêt; faites-le valoir. Vous devez être assez

(*) Hom. xv *in* I *Epist. ad Cor.*, tom. x Bened., pag. 223; Hom. xv, *ibid.*, pag. 144.

(**) *In illud : Salutate Priscillam*, tom. III Bened., pag. 179, 180. Voyez plus bas au paragraphe *Dureté des riches.*

contents du lot qui vous fut assigné, et vous trouver heureux que votre destination à vous soit de donner plutôt que de recevoir (*).

Qui refuse l'aumône à l'indigent sera puni du feu de l'enfer, non pour avoir ravi le bien qui n'étoit pas à lui, mais pour n'avoir point partagé son propre bien avec celui qui n'en avoit pas (**).

Le prophète nous dit : *Ne méprisez pas ceux qui sont de même sang que vous.* S'il n'est pas permis de manquer d'égards envers ceux qui vous sont unis par les liens du sang, à quelque misérable condition qu'il soient réduits, à plus forte raison là où il s'agit du Dieu à qui l'alliance qu'il a bien voulu contracter avec vous, et l'indépendance de son rang suprême donnent tant de droits à vos hommages. Que lui aviez-vous fait pour qu'il daignât consentir à vous faire partager son héritage? La pure miséricorde a pu seule l'y porter : où est votre reconnoissance? ou plutôt quelle brutale insensibilité de ne donner rien à celui qui vous a prévenu, comblé de tant de biens! Qu'un grand de la terre accepte quelque présent de l'un de ses serviteurs, ou vienne manger à sa table, on s'en tient honoré, on se croit obligé à lui en témoigner sa reconnoissance. Ici ce n'est point le Maître qui reçoit, c'est lui qui donne ;

T. VII Bened. Pag. 478.

Pag. 479.

(*) *Ex interpret. Epist. ad Rom., inter Eclog.*, t. XII Bened., p. 589—592.

(**) *In Isa.*, tom. VI Bened, pag. 15.

il vous ouvre ses palais, vous invite à sa propre table, et vous dédaignez après cela de le recevoir à la vôtre ! il vous a vêtu, quand vous étiez nu, et vous lui fermez votre porte lorsqu'il passe devant votre maison ; il vous a le premier fait boire à sa coupe, et vous n'avez pas un verre d'eau froide à lui donner ! Pour vous il a fait jaillir la source abondante des grâces de l'Esprit Saint ; et quand il a soif, vous n'avez rien à lui offrir de tout ce que vous tenez de sa seule libéralité! Il vous a donné tout son sang ; ce n'est pas le vôtre qu'il vous demande ; rien qu'un verre d'eau pour ce pauvre qui le représente. Vous ne me traiteriez, vous dit-il, que comme le dernier de vos domestiques : je m'en contente, moi qui vous ait ouvert le ciel, qui vous ai délivré de la plusdure prison qui fut jamais. Je ne demande point que vous me délivriez des fers et de la prison, mais seulement que vous veniez m'y visiter. Je vous ai ressuscité de la mort où vous étiez ; je ne vous demande point la même grâce : venez seulement me voir quand je suis malade (*).

T. IX Bened. Pag. 601.

Le Seigneur vous a livré son propre Fils, vous refusez un morceau de pain au Dieu qui a bien voulu consentir à se laisser immoler, traîner à la mort pour vous. Pour vous la justice divine n'a pas

(*) Hom. XLVI *in Matth.*, Morel, *Nov. Test.*, t. I, p. 509—511. Imité par La Treilhe, dans *Morc. chois. des protest.*, pag. 326 ; l'abbé Clément, *sur l'aumône*, *Carême*, t. I, p. 497.

épargné un Fils véritablement consubstantiel à Dieu son Père ; et vous, quand ce même Fils de Dieu s'offre à vos regards exténué de faim, vous détournerez les yeux. Peut-on concevoir une ingratitude plus monstrueuse? il s'est livré pour vous à la mort ; et vous n'en êtes pas touché! et votre cœur de rocher persiste dans sa barbare insensibilité ! Mais ce n'est pas encore assez pour lui de la croix et de la mort qu'il a bien voulu subir pour vous, il se fait pauvre, étranger, manquant de tout. Cet indigent, ce captif, ce malade, c'est lui. Pour exciter votre commisération et vous appeler à lui, que ne fait-il pas? Si vous n'avez rien à me rendre en reconnoissance de tant de souffrances endurées pour vous, du moins ces haillons sous lesquels je me présente à vous ranimeront dans votre âme quelque pitié. Vous ne verrez pas d'un œil sec ces membres enchaînés par la souffrance, garottés par les fers qui les retiennent au fond d'un noir cachot. Ce que je vous demande est si peu de chose! un peu de pain, un coin de votre maison, quelques paroles de consolation. Votre bienfait ne restera pas sans récompense. Moi, je vous promets en échange le royaume du ciel. Je consens à être votre obligé pour vous rendre à mon tour le prix le plus magnifique. Si je me présente à vous sous la forme de pauvre, de suppliant, c'est pour gagner votre confiance, et pouvoir déclarer un jour à la face de tout l'univers que vos mains

Pag. 602.

m'ont nourri, qu'elles m'ont vêtu, assisté dans l'indigence (*).

T. IX. Bened. Pag. 492. Jésus-Christ nous propose sa charité envers nous comme modèle de la charité que nous nous devons les uns aux autres. Or, à quoi cette charité l'a-t-elle porté? à mourir pour nous. Vous ne consentez pas à donner votre sang pour votre frère: du moins ne cherchez pas à répandre le sien. Jésus-Christ qui ne vous devoit rien a donné sa vie pour vous. Vous, en l'imitant, vous ne feriez qu'acquitter une dette. Rappelez-vous l'histoire du débiteur de mille talents. Luc. XVII. 10. Parce qu'il exigea impitoyablement les cent deniers qui lui étoient dus, coupable du double crime de dureté envers son frère, et d'ingratitude envers son maître, qui avoit commencé par lui remettre sa dette, avec quelle rigueur il en fut puni! Quelque chose que nous fassions de bien, ce n'étoit qu'un devoir que nous avions à remplir. C'est le mot de Jésus-Christ : *Ibid.* 10. *Lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé, dites encore : Nous sommes des serviteurs inutiles, qui n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire.* Quelque charité que nous ayons pour nos frères, quelques aumônes que nous fassions, nous ne faisons rien à quoi nous ne soyons tenus, non-seulement parce que Jésus-Christ nous

(*) Hom. XV *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. IV, pag. 222, 223.

en a donné l'exemple, mais parce qu'en donnant aux pauvres, nous ne faisons que lui rendre à lui ce qui lui appartient, mais qu'il consentoit à partager avec vous. Quand vous le lui refusez, vous vous dérobez à vous-même le bienfait de ce partage auquel il vous avoit appelé, et qui vous constituoit le maître de votre bien. C'étoit pour vous en assurer la possession qu'il vous commandoit d'y appeler les pauvres. En le retenant pour vous seul, vous n'en jouissez pas : vous n'en êtes réellement le maître que quand vous en faites des largesses aux indigents. Le précepte de l'aumône est donc fondé non-seulement sur l'obligation qu'il nous en a prescrite, mais sur l'exemple qu'il nous en a donné. Et qu'y a-t-il de comparable à cette charité d'un Dieu pour les hommes? Il a répandu tout son sang pour ses ennemis ; nous, nous refusons quelque peu d'argent au Dieu notre bienfaiteur, nous lui refusons ce qui est à lui : il a fait les avances auprès de nous, nous ne voulons pas l'imiter. Il s'est sacrifié pour notre salut ; nous ne voulons rien faire pour notre propre intérêt. Car enfin il ne lui revient rien de ce peu de bien que nous faisons ; nous y gagnons tout seuls. S'il nous commande de le donner, c'est pour que nous ne soyons pas exposés à le perdre. Il en agit avec nous comme un père tendre avec ses jeunes enfants, à qui il donne quelques pièces de monnoie, avec la précaution de leur recommander de les bien serrer,

de les remettre à garder à un domestique de confiance, de peur qu'elles ne soient enlevées par le premier venu. Donnez aux pauvres, vous dit-il, cet
Pag. 493. argent qui vous seroit dérobé par quelque artificieux parasite, par les tentations du Démon, par les surprises d'un voleur, par le dépouillement où la mort vous jettera. Tant que vous les gardez, il n'y a point de sûreté pour vous à les avoir. En me les donnant à moi dans la personne des pauvres, vous les confiez à un gardien fidèle, qui vous les rendra à grand intérêt. Je vous les demande, non pour vous en priver; bien loin de là : mais pour les accroître, pour les déposer dans un asile sûr, où rien ne vous les dispute, rien ne les altère. Je vous les garde pour le jour fatal où vous n'aurez qu'elles pour vous défendre, et plaider en votre faveur. O comble de démence, de refuser de croire à sa parole, de rejeter d'aussi magnifiques promesses, et un échange aussi profitable! Qu'arrivera-t-il? Nous irons comparoître aux pieds de son redoutable tribunal, nus, dépouillés de tout, les mains vides, sans avoir personne qui nous assiste, ni rien qui nous défende. Etonnez-vous encore qu'il ne nous reste à attendre après cela que le plus sévère châtiment. Car enfin, qu'aurons-nous à alléguer pour notre justification? quelle excuse? quels moyens de défense? Vous n'avez pas obéi au précepte de l'aumône : pourquoi? parce que vous n'étiez pas sûr que l'on vous rendît ce que vous

auriez donné. Mais celui quivous a donné quand il n'avoit rien reçu de vous, à plus forte raison vous donnera-t-il après qu'il aura reçu (*).

Dédaignons les richesses si nous ne voulons pas que Jésus-Christ nous dédaigne. Méprisons-les pour les gagner. Si nous en voulons pour cette vie, il nous les faudra perdre et pour le temps présent et pour l'avenir. Si nous les distribuons dans les mains de l'indigence, nous les retrouverons à grand intérêt, et durant la vie et après la mort. Que celui qui veut être riche devienne pauvre, pour être riche; qu'il répande pour ramasser; qu'il sème pour recueillir; et s'il a peine à comprendre comment la chose est possible, qu'il jette les yeux sur nos campagnes; qu'il voie dans les laboureurs de la terre une image de ce qui se fait dans le ciel. Ils ne récoltent qu'en proportion de ce qu'ils ont semé; et plus ils semblent s'être appauvris, plus ils finissent par s'enrichir. Semons donc et cultivons le ciel comme un champ fertile, afin d'y moissonner avec abondance les biens éternels par la grâce et la miséricorde de Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui, etc. (**)

T. IX Bened. Pag. 496.

(*) Hom. VII *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Test.*, t. IV, p. 85. La Rue : « Jésus-Christ nous a donné tout, sans que nous lui eussions donné : pouvons-nous croire qu'il nous refuse quand nous lui aurons donné : *Qui dat cum nihil acceperit, quomodo cum acceperit non dabit?* » (*Carême*, tom. III, pag. 373.)

(**) Hom. VII *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. IV, pag. 90.

T. x Bened. Pag. 526. Qu'est-ce qui vous fait peine? est-ce de manquer de biens et d'être dans l'indigence? Ce qui m'en fait à moi, c'est de vous voir si peu de courage; c'est de voir, npn pas que vous soyez sans biens, mais que vous fassiez tant de cas de la richesse. L'Apôtre n'étoit pas un jour sans lutter contre la faim : loin de s'en désoler, il y mettoit sa joie et sa gloire. Et vous, parce que vous n'avez pas des revenus qui grossissent chaque année, vous vous lamentez, vous vous dites malheureux. L'Apôtre, me répondez-vous, n'avoit à penser qu'à lui ; moi, j'ai à m'occuper d'une femme, d'enfants, de serviteurs. Dites plutôt que saint Paul
II. Cor. II. 3. n'étoit pas chargé du soin d'une seule famille, mais que sa famille à lui étoit le monde entier. Lui, c'étoient les pauvres de Jérusalem, de la Macédoine, de toutes les contrées de l'univers, qui faisoient le continuel objet de ses sollicitudes, occupé qu'il étoit non pas seulement de ceux qui recevoient, mais de ceux qui donnoient; pourvoyant à ce que les uns ne manquassent point de biens temporels, les autres eussent en abondance les biens spirituels. Ce qui
Pag. 527. vous afflige, c'est de manquer de biens ; et vous vous dites malheureux. Vous l'êtes bien moins que ce riche qui n'en a jamais assez. Il ne le dit pas ; mais pénétrez dans le fond de son cœur, et vous y verrez s'il est aussi heureux qu'il le paroît. Pourtant, qu'est-ce qui vous manque? Ne jouissez-vous pas comme lui de ce beau ciel, de ce magnifique soleil

qui vous éclaire et vous réchauffe? Il a beau faire : peut-il vous priver de ses rayons, et s'en approprier à lui seul les bienfaits? n'est-ce pas là un bien commun à tout ce qui respire sur la terre, et qui appartient au pauvre aussi-bien qu'au riche? Vous lui enviez ces vastes domaines qui lui ont coûté tant de dépenses et de travaux? je vous demande à qui ils profitent le plus, et s'il n'a pas besoin que vous l'aidiez à en consumer les fruits. Que feroit-il de ses denrées, s'il n'y avoit des pauvres qui lui achettent à peu de frais ce qu'il n'a pu se donner qu'à force de trésors (*)?

Ce que je redoute le plus au monde, dites-vous, c'est d'aller implorer une assistance étrangère. Il y a dans cette crainte quelque chose de bien puérile, comme s'il y avoit un seul jour dans la vie, un seul objet dans la nature où nous puissions nous passer les uns des autres. Pour tenir un semblable langage, il faut en vérité unir un brutal orgueil à l'ignorance complète de tout ce qui se passe autour de nous. N'avez-vous pas des yeux pour voir quel besoin nous avons tous les uns des autres? Le militaire ne peut se passer de l'ouvrier, ni celui-ci du commerçant; ni l'un ni l'autre de celui qui cultive la terre; l'esclave de celui qui est riche; le pauvre du riche, ni *Ibid.*, p. 561.

(*) Hom. XII *in* II *ad Cor.* Voyez *Biblioth. chois.*, t. XVIII, p. 343, 369, 374.

le riche du pauvre ; celui qui ne peut travailler ; de celui qui lui fait l'aumône; et enfin celui qui la donne, de quelqu'un qui la reçoive. Renversez cet ordre, rompez la chaîne de ces besoins mutuels, plus de société. Sous ce point de vue, le pauvre qui paroît être la chose la plusinutile dans ce monde est ce qui le sert le mieux... Reconnoissez donc dans cette inégalité de biens le secret de la Providence et sa sagesse. C'est elle qui entretient l'harmonie universelle par les rapports nécessaires qui lient les hommes entre eux, et les forcent à s'entr'aider mutuellement. Si elle n'existoit pas, et que chacun pût se suffire à soi-même, le monde ne seroit qu'un vaste repaire peuplé d'animaux féroces (*).

Jésus-Christ ne vous demande rien que ce que la nature vous condamnera bientôt à perdre. Il ne vous iuvite à faire que ce que vous allez bientôt faire par contrainte ; il veut obtenir de votre plein gré ce que la nécessité vous forcera d'exécuter. Vous donneriez votre argent pour le faire profiter : donnez-le lui, il vous profitera bien davantage, et avec bien plus d'assurance (**).

(*) Hom. XVII *in* II *Epist. ad Cor.*; Morel, *Nov. Testam.*, tom. V, pag, 665 et seq.; Bourdaloue, *Dominic.*, tom. III, pag. 88 et suiv. ; Lenfant. *sur l'aumône*, *Serm.*, tom. VII, pag. 507 ; et l'abbé Clément, *Carême*, tom. I, pag. 478, s'appuyant l'un et l'autre de saint Jean Chrysostôme ; Massillon, *sur l'aumône*, *Carême*, t. III, p. 127; Cambacérès, *Serm.*, t. I, p. 350, 389; La Rue, *sur l'aumône*, *Carême*, t III, p 392 ; *Biblioth. chois.*, t. XVIII, pag. 299.

(**) Hom. LXXVII *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, t. I, p. 811.

Quand nous plaçons notre argent, c'est au plus haut intérêt; Dieu nous offre cent pour cent; nous n'en voulons pas. Ce que vous donnez à l'intempérance, à la vaine gloire, à l'épargne, que vous rend-il? corruption, inimitiés, inquiétudes, souffrances pour ce monde et pour l'autre. Placez-le dans les mains de Jésus-Christ, vous gagnez tout. — Mais ce ne sera que dans une vie à venir. — Détrompez-vous; dès cette vie même, comptez sur d'abondantes rentrées. Sa parole est expresse: *Cherchez d'abord le royaume du ciel, et le reste vous sera donné par surcroît.* Vos fonds vous sont assurés pour l'autre vie, et sans nulle réduction; de plus, j'y ajoute même dans celle-ci. Plus je diffère à vous payer, plus votre capital grossit. Si vous trouvant isolé dans un pays étranger, agité par une révolution, vous y rencontriez un débiteur qui voulût vous y rendre votre argent, ne l'engageriez-vous pas par toutes les sollicitations imaginables à suspendre son paiement, jusqu'à votre retour dans votre pays? Eh! ce monde n'est-il pas pour vous une terre étrangère, qu'assiègent perpétuellement les vicissitudes? Et quand vous marchez vers une patrie ou règne une éternelle paix, ne pouvez-vous pas bien attendre quelque peu de temps? Ce qui vous seroit donné ici bas périroit avec vous: avec un peu de patience, vous recevrez, non pas un plomb vil, mais l'or le plus pur et pour ne le perdre jamais (*).

T. IX Bened. Pag. 494.

Math. VI. 33

(*) Hom. VII *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Test.*, t. IV, p. 87, 88.

T. VII Bened. Pag. 82.

S'il faut conserver votre argent, ne vous en chargez pas vous-même, vous l'exposeriez. Laissez-le à Dieu en dépôt, et vous êtes sûr de ne rien perdre. Vous voulez le faire profiter en le plaçant ici bas; vous n'y entendez rien. Vous pouvez vous donner un intérêt supérieur au capital en le plaçant à usure dans les mains du Seigneur.

L'usure qui s'exerce parmi les hommes est infamie, cruauté. L'usurier trafique de votre malheur, il s'enrichit de votre indigence, et vient vous redemander ses intérêts comme s'ils étoient dûs à sa charité; il est impitoyable. Seulement il a peur de paroître tel. Il a l'air de vous secourir : il vous trompe; de vous servir : il vous ruine; de vous tendre la main : ce n'est que pour vous accabler, vous entraîner dans le précipice; et au lieu du port que vous veniez chercher dans l'orage, vous n'avez rencontré que des écueils cachés, le naufrage et le désespoir. Il n'en est pas ainsi de la sorte d'usure qui s'exerce par l'aumône. Celle-ci vous donne la vie et le ciel, l'autre, la mort et l'Enfer. La première, c'est l'avarice, c'est la cruauté qui la produit; l'autre, elle est le fruit de la vertu et de la charité (*).

(*) Hom. v *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. I, pag. 62. L'abbé de Boismond : « A quelle immense usure ne placez vous pas une légère portion de votre opulence ? » (*Serm. de charité*, OEuvres, 1 vol. in-8°, pag. 353.) Voyez aussi *Bibliothèque chois.*, tom. XVIII, pag. 62 et suiv.

Répandez, semez votre argent dans le champ de l'aumône, si vous voulez y recueillir la justice. La justice et l'argent s'accordent difficilement l'un avec l'autre. La justice veut bien venir à nous par le moyen de l'argent; elle ne consent point à s'établir dans nous avec l'amour de l'argent. N'espérez pas unir jamais ensemble deux intérêts aussi opposés. L'une est une reine qui ne veut commander qu'à des cœurs libres; l'autre un tyran qui ne veut que des esclaves (*). T. x Bened. Pag. 577.

Est-il un riche qui puisse se croire en droit de mépriser le pauvre, quand il entend l'Ecriture prononcer : *Toute chair n'est que de l'herbe, et toute la gloire de l'homme est comme la fleur des champs?* Isa. xl. 5. Est-il également un pauvre qui doive porter envie au riche, quand il prête l'oreille à cet autre oracle de nos livres saints : *Ne craignez point lorsqu'un homme sera devenu riche, et que sa maison sera montée au comble de la gloire...* Ps. xlviii. 17. Car telle est la condition des richesses de la terre : Ceux qui les possèdent ne les emportent point avec eux; elles ne les défendent point des arrêts sévères de la justice divine. La mort les en dépouille; quand, ce qui arrive si fréquemment, mille accidents divers ne viendroient pas les enlever avant le terme de la vie, tant l'usage en est infidèle, la possession peu assurée, et semée d'écueils! Il n'en est pas ainsi des

(*) Hom. xix *in* ii *Epist. ad Cor.*, Morel, *Nov. Test.*, t. v, p. 684.

trésors amassés par l'aumône : Ceux-là sont durables, ceux là rien ne les menace. Pourquoi ? parce que rien ne les peut enlever des mains de Dieu à qui ils furent confiés (*).

T. IX Bened. Pag. 494. Ce que les débiteurs redoutent le plus au monde, c'est la rencontre de leur créancier. De la part de Dieu c'est tout le contraire. Il s'empresse d'aller à la rencontre de ceux qui lui ont prêté. Prêtons lui donc, plaçons dans ses mains : jamais il n'y eut de circonstances plus favorables pour l'emploi de nos fonds, puisque jamais il n'y eut plus de misères. Si vous ne lui donnez point à présent, il ne sera plus temps ailleurs de lui rien offrir. C'est aujourd'hui qu'il a soif, qu'il a faim, soif de votre salut. Il est mendiant, il est nu sur la terre, pour vous procurer le moyen de gagner le ciel. Ne le rebutez pas. Il souhaite moins ardemment d'être nourri par vous que de vous nourrir vous-même; moins de recevoir de vous un vêtement que de vous en donner. Le Dieu qui vous créa sans vous, et vous donna la vie par un bienfait purement gratuit de sa libéralité, s'il vous voit charitable et bienfaisant envers les pauvres, vous donne par ses propres bienfaits le droit de compter sur toutes sortes de biens. Qu'est-ce que son Apôtre avoit à lui donner? Rien que de méchants filets; et Jésus-Christ lui a rendu en échange les clefs de son royaume; il a soumis

Math. XIX. 27.

(*) Hom. *Panegyr. in S. Lucian.*, tom. II Bened., pag. 524.

à sa domination le ciel, la terre et les enfers. Si le prophète, tout pauvre qu'il étoit, en voyant une femme encore plus pauvre que lui le préférer à ses propres enfants, l'en récompensa en multipliant son huile et sa farine, qu'est-ce que le maître d'Elie ne fera pas pour vous (*)? III.Reg.XVII. 12.

Les biens dont vous jouissez, je ne dis pas que vous les ayez enlevés aux indigents. Non. Mais vous ne les partagez pas avec eux; les retenir dans vos mains, c'est les leur refuser; ce que vous ne pouvez faire sans injustice. C'est donc une restitution plutôt qu'une libéralité que le riche fait aux pauvres en leur donnant l'aumône (**).

« Selon la remarque de saint Jean Chrysostôme, quand le Seigneur, par la bouche de ses prophètes, reproche à son peuple la misère des pauvres, comment s'exprime-t-il : *Vos rapines*, dit-il, *crient dans vos greniers et dans vos coffres contre vous.* Vos rapines ! et pourquoi ? Isaïe l'explique. La terre a produit abondamment ses fruits ; plusieurs de vos frères cependant souffrent encore. C'est leur patrimoine que vous gardez injustement dans vos maisons ; car tout ce que vous avez au-delà de votre entretien nécessaire (conclud saint Jean Chrysostôme) n'est à vous qu'autant qu'aucun de

(*) Hom. VII *in Epist. ad Rom.*, *Nov. Test.*, t. IV, p. 89, 90.

(**) Hom. XXI *in* I *ad Cor.*, tom. X Bened., pag. 189; Montargon, *Dictionn. apostol.*, citant saint Jean Chrysostôme, tom. I, pag. 154; Bourdaloue, *Carême*, t. I, p. 131 ; Lenfant, *sur l'aumône*, tom. VII, pag. 521.

vos frères n'en a pas besoin. Et pourquoi les uns regorgeroient-ils de biens tandis que les autres manqueroient du plus absolu nécessaire? Non, non, répond l'Apôtre. L'ordre veut que, du moins par rapport aux besoins essentiels, tout soit égal; en sorte que celui qui n'a rien ne souffre point de son indigence, et que pour cela celui qui a trop n'abuse pas de son abondance. Car enfin, reprend saint Jean Chrysostôme, celui qui vous a fait riche ne pouvoit-il pas sans vous pourvoir aux besoins des pauvres? Pourquoi donc a-t-il remis leur sort entre vos mains? Par la même raison qu'après avoir quelque temps nourri miraculeusement son prophète, ensuite il le renvoie à une sainte veuve, qu'il charge de sa subsistance. Est-ce pour son prophète ou pour la veuve seule (1)? »

T. III Morel, *Opusc.* p. 163

Dieu n'est riche que pour donner, imitez-le. En répandant vos richesses, vous les multipliez. Vous les tenez renfermées, c'est le moyen de les diminuer. L'avare qui cache son blé dans sa maison, et refuseroit de le rendre à la terre, le verroit consumé par les insectes malfaisants; il ne le fait valoir qu'en le dispersant. Ecoutez, ô vous tous, à qui il en coûte pour donner, vous gardez vos richesses: vous vous appauvrissez. Vous vous croyez riches, vous ne l'êtes que comme ceux qui rêvent avoir en

(1) L'abbé Clément, *sur l'évangile du mauvais riche*, *Carême*, t. I, p. 481, 482; Chrysost., *passim*. *Comment. in Isaiam* tom. VI Bened., pag. 56; Hom. *in Matth.*, et *in Epist. ad Hebr. inter Eclogas*, t. XII, pag. 586, 596.

leur possession les trésors d'un monarque ; et qui à leur réveil se retrouvent les mains vides. Toute cette opulence n'a duré que le court espace d'un songe. Vous me parlez de riches et de pauvres, attendez que le jour soit venu, attendez que nous soyons arrivés dans la patrie : jusque là, je suis embarrassé de dire quel est le riche, quel est le pauvre. Jusque là, rien de réel ; ce ne sont que termes fastueux et vains. J'entends appeler riches des hommes à qui je ne connois aucune espèce de richesses, et que je regarde comme les plus pauvres des hommes. S'ils n'étoient pas pauvres en effet, ils n'auroient pas un si grand nombre de richesses. Ne soyons pas dupes des mots, et réduisons les choses à leur juste valeur. Tel possède de l'or, de l'argent en abondance, des pierreries, des bijoux, des parures magnifiques, que sais-je? en est-il plus riche? est-ce donc là ce qui fait la richesse? Est-ce là ce qui l'accompagnera au redoutable tribunal? non, il n'y paroîtra qu'accompagné de ses aumônes ; et voilà la vraie richesse (*).

C'est être le ravisseur du pauvre, que de ne point lui faire partager le bien que l'on a. Cette proposition vous étonne : ce n'est pas moi qui l'invente, c'est l'Esprit Saint dans ses livres sacrés : lui-même T. II Bened. Pag. 733.

(*) *Expos. in ps.* XLIII (resserré). Voyez *Biblioth. chois.*, tom. XVIII, pag. 345 (note).

l'a déclaré dans ces propres termes : *La terre a produit ses fruits accoutumés, et vous ne m'avez pas payé les dîmes qui me sont dues ; vous avez dérobé au pauvre ce que vous avez gardé dans vos maisons.* Qu'importe à quel titre vous les possédiez ? vous devez au pauvre une part de ce bien qui appartient au Seigneur. *Ne dépouillez point le pauvre de ce qui fait sa vie*, nous dit-il encore. N'user de son bien que pour son seul usage, c'est en dépouiller le pauvre ; c'est être ravisseur du bien d'autrui, et s'exposer à tous les châtimens dont est menacé le spoliateur. Pourquoi Dieu vous les a-t-il données, ces richesses? est-ce pour les consumer en dissolutions, en débauches, pour les perdre à de frivoles et coupables divertissements? non sans doute, mais pour les distribuer dans les mains des indigents. Mandataire infidèle, ce dépôt que vous avez reçu vous le détournez à votre propre usage ; vous en frustrez le pauvre à qui il appartient. Attendez-vous à en être puni rigoureusement. Ce que vous pouvez vous réserver à vous-même, c'est le pur nécessaire : tout le reste est à lui. Sa propriété, non la vôtre. La bonté divine ne vous a départi ce qui excède la mesure de vos besoins que pour vous mettre à même de secourir les autres dans leurs nécessités. Elle en agit avec vous comme les grands seigneurs avec leurs intendants, à qui ils confient leurs richesses les plus précieuses, mais à la charge de leur

Malach. III. 8. 10.

Eccli. IV. 2

en rendre compte, et de les conserver fidèlement sans en rien détourner à leur profit particulier; sous peine d'être punis sévèrement pour peu qu'ils soient infidèles. Ils ne les laissent échapper de leurs mains qu'autant qu'ils en ont reçu l'ordre de leurs maîtres. Vous de même vous ne les avez que pour en être un légitime dispensateur, non pour vous les approprier (*).

Ce qui excède le nécessaire fait le superflu, et devient inutile. C'est le bien du pauvre (**).

II. *Avantages et récompenses de l'aumône.*

Telle est la vertu de l'aumône, quand elle est faite selon les conditions voulues par notre saint Législateur, que *comme l'eau éteint le feu le plus ardent, ainsi elle expie les péchés*, et nous sauve des châtiments dont nous menace la colère céleste (***).

Vous vous croyez obligé de récompenser vos domestiques, quand ils vous servent bien, et vous avez raison. Vous rendent-ils plus de services que les pauvres? je vais vous prouver que non. Ce pauvre, que vous aurez assisté durant votre vie, vous assistera après votre mort. Il prendra votre défense au jour du jugement, il vous sauvera des feux qu'alluma la vengeance divine. Que pouvez-vous attendre de semblable de vos serviteurs? Quand Tabithe mourut, Act. IX. 40.

(*) *De Lazaro conc.* II, Morel, *Opusc.*, t. V, p. 49.

(**) Hom. II *ad popul. Antioch.*, tom. II Bened., pag. 28.

(***) Hom. XXXI *in Genes.*, tom. IV Bened., pag. 315.

qui voyez-vous autour d'elle? des domestiques ou des pauvres? qui l'a rappelée à la vie (*)

Les vrais médecins de nos âmes, ce sont les pauvres. L'aumône en fait vos bienfaiteurs et vos protecteurs. Nulle proportion entre ce qu'ils reçoivent de vous et ce qu'ils vous rendent. En échange de ce peu d'argent que vous leur donnez, ils vous donnent le royaume du ciel : vous les soulagez dans leur misère, ils vous ménagent la réconciliation avec Dieu. D'un côté, quelque bien terrestre, fugitif; de l'autre, un bien immortel, incorruptible (**).

Non, le bain qui vous lave et vous purifie de vos souillures corporelles n'agit pas avec plus d'efficacité que l'aumône pour laver les souillures du péché. Vous vous feriez scrupule de commencer votre prière sans vous être auparavant lavé les mains; c'est chez vous un usage passé en habitude, tellement que, sans réflexion et sans besoin, vous courez à la piscine au moment de vous mettre en prière. Faites la même chose dans l'exercice de la charité. Lors même que votre conscience ne vous feroit aucun reproche, faites l'aumône. Pu-

(*) *Eclog.* XXIII *de Eleem.*, tom. XII Bened., pag. 596. Développé par Bossuet, *sur l'aumône*, *Serm.*, t. VI, p. 404; l'abbé Clément, *Carême*, t. I, p. 517; Segaud, *Carême*, t. III, p. 380; le P. Lenfant, t. VII, p. 562.

(**) *De Verb. Apostol. : Habentes eumdem*, etc., Hom. II, tom. III Bened., pag. 289, et Hom. LXIX *in Matth.*, tom. VII Bened., p. 641.

rifiez-vous par l'aumône. Êtes-vous bien sûr de n'avoir rien à vous reprocher? Que de souillures contractées dans les diverses situations où vous vous trouvez! Par exemple, vous êtes attaché au barreau : votre partie adverse a excité dans votre cœur des mouvements de colère ; le juge vous a poussé à faire telle action contraire au devoir, à la délicatesse ; vous avez laissé échapper telle parole peu mesurée; l'intérêt d'un ami vous a engagé dans telle faute : autant de taches dont il est bien difficile de se défendre dans cette profession, dans une administration quelconque. Vous le reconnoissez et vous en demandez pardon à Dieu. Avant de le faire, commencez par donner quelque aumône aux pauvres, purifiez-vous de ces souillures. Cette pieuse habitude vous donnera bien plus d'assurance dans la prière (*).

S'il étoit possible de révoquer en doute cette vérité (de l'efficace de la pénitence) : que l'on ouvre le livre de nos saintes Ecritures, il sera facile de s'en convaincre. Vit-on jamais tyran plus cruel que le roi de Babylone, ce superbe Nabuchonosor, qui fit précipiter dans la fournaise les jeunes Hébreux coupables du seul crime d'adorer Dieu de préférence à un homme? Toutefois ce monstre de

(*) *De Verb. Apostol. : Habentes eumdem Spiritum*, Hom. II, tom. III Bened., pag. 289, 299.

cruauté, de qui la démence sacrilége le portoit aux plus violents excès, entendez le prophète qui le rappelle à la pénitence et lui en indique les moyens. C'est par-dessus tout l'aumône qu'il lui propose :
Dan. IV. 24. *Prince*, lui dit-il, *agréez le conseil que je vous donne : rachetez vos péchés par les aumônes, et vos iniquités par les œuvres de miséricorde envers les pauvres ; peut-être qu'alors le Seigneur vous pardonnera vos offenses*. Que dites-vous, ô saint prophète? quoi revenir de si loin, recouvrer la santé après une aussi violente maladie, la chose est-elle possible? non, rien n'est impossible à la miséricorde divine (*). *Les péchés se purifient par la miséricorde*
Prov. XV. 27. envers les pauvres, nous disent ailleurs nos saints oracles. Vous l'entendez : non-seulement ils sont effacés, mais *purifiés*, de telle sorte qu'il n'en reste plus nulle trace (**).

Est-il un seul jour passé sans pécher ; un seul où nous n'ayons pas besoin de la miséricorde de Dieu? Il n'est donc pas un seul jour où nous ne soyons pas tenus d'exercer la miséricorde envers nos frères(***).

« Si l'aumône ne pouvoit pas servir à racheter nos

(*) *Ad Theod. laps*, tom. I Bened., pag. 5, 6.

(**) *De sanct. Pentec.*, Hom. I, tom. II Bened., pag. 467.

(***) *Serm. in Gen.*, tom. IV Bened., pag. 650; *Panégyr. S. Luciani*. tom. II Bened., pag. 524; Hom. XIX *in Epist. ad Rom.*, t. IX p. 624.

offenses, nous nous en plaindrions, dit saint Chrysostôme; nous trouverions mauvais que Dieu eût ôté aux hommes un moyen si facile de salut. Du moins, dirions-nous, si, à force d'argent, on pouvoit se faire ouvrir les portes du ciel, et acheter de tout son bien la gloire des saints, on seroit heureux. Eh bien! mon frère, continue saint Chrysostôme, profitez de ce privilége puisqu'on vous l'accorde; hâtez-vous, avant que vos richesses vous échappent, de les mettre en dépôt dans le sein des pauvres comme le prix du royaume éternel. La malice des hommes vous les auroit peut-être enlevées, vos passions les auroient peut-être englouties, les révolutions de la fortune les auroient peut-être fait passer en d'autres mains, la mort du moins vous auroit forcé tôt ou tard de vous en séparer. Ah! la charité seule les met à couvert de tous les accidents, elle vous en rend éternellement possesseur, elle les met en sûreté dans les tabernacles éternels, et vous donne le droit d'en aller jouir dans le sein de Dieu même (1). »

Repassez dans votre mémoire toutes les iniquités de votre vie : et ne fût elle qu'un long tissu de crimes, eussiez-vous été le plus barbare des hommes, comptez sur le privilége de l'aumône. N'épargnez pas votre argent. Vous le gagnez en le perdant de la sorte. Que vous soyez malade, rien ne vous coûte pour vous guérir. Et pour le rachat de votre âme, pour l'arracher à ses langueurs, pour la sauver de T. III Bened Pag. 267.

(1) Massillon, *sur l'aumône*, *Carême*, tom. III, pag. 169, 170; La Rue, tom. III, pag. 421, l'abbé Clément, tom. I, pag. 517; Chrysost., *passim.*, tom. II Bened., pag. 336.

tant de maladies honteuses qui la dévorent, quand vous pouvez le faire par quelques aumônes, vous hésiteriez? vous n'apporteriez pas le plus vif empressement à y satisfaire? Encore, toutes les fois que vous souffrez dans quelque partie du corps, ce n'est pas en donnant de l'argent que vous vous débarrassez de la souffrance. Combien de fois ne faut-il pas recourir à de plus rigoureux moyens! Remèdes amers, privations, abstinences, opérations douloureuses, rien n'est épargné. Ici il n'est question de rien de tout cela. Quelque peu d'argent versé dans les mains des pauvres, c'en est assez pour vous laver à l'instant même de vos iniquités : pour cela, nous ne vous demandons ni efforts ni sacrifices (*).

T. x Bened. Pag. 563.

Vous vous dites le serviteur de Jésus-Christ. Vous son serviteur! Contemplez votre Maître manquant du nécessaire, quand vous, vous regorgez de superflu. Vous ne lui laissez pas même un toit, quand vous habitez des maisons à triple étage ; il n'a pas même où reposer sa tête, quand vous, vous êtes mollement couché sur le duvet. Les serviteurs que vous avez, les animaux mêmes qui vous servent, vous ne les laissez pas mourir de faim; et vous n'avez pas un morceau de pain pour Jésus-Christ (**)!

(*) *De Verbis Apostol. : Habentes eumdem*, etc., tom. III Bened., pag. 267.

(**) Hom. XVII *in* II *ad Cor.*, Morel, *Nov. Testam.*, t. I, p. 667.

Vous êtes chrétien; vous avez été vous asseoir à la table eucharistique; Jésus-Christ n'a pas dédaigné de vous y donner sa propre chair, et vous n'avez pas un morceau de pain à donner à l'indigent! Ce pauvre y siégeoit à vos côtés; car Jésus-Christ n'a point fait de distinction entre le riche et le pauvre; il nous admet tous également à sa table. Vous ne le connoissiez pas auparavant, mais en le voyant à cette table sainte, vous n'avez pu le méconnoître pour votre frère. Celui que Jésus-Christ n'a point dédaigné, vous le repoussez de votre présence. Ni vous non plus il ne vous a pas rejeté, bien que vous fussiez plus vide de bonnes œuvres que ce pauvre ne l'est des biens de la terre. Tout couvert de péché que vous étiez, votre Dieu ne vous a pas exclu de sa miséricorde : vous n'en avez pas pour ce pauvre qui vous implore! que vous reste-t-il, sinon que sa justice vous livre à des bourreaux aussi impitoyables que vous-même (*)?

Comment venez-vous après cela dire à Dieu : *Seigneur, ayez pitié de moi*, vous qui avez si peu pitié du pauvre? comment osez-vous demander la rémission de vos offenses, après que vous outragez le pauvre, qui ne vous a fait nulle offense, et que vous le punissez du seul crime d'avoir faim? Les T. IX Bened. Pag 678.

(*) Pensées de S. Chrysost., Hom. XXVII *in* I *ad Cor. et passim.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. V, pag. 296—298.

animaux n'attaquent leur proie que quand le besoin les irrite; mais vous, plus cruel, vous vous en prenez à votre frère, sans que la nécessité vous y contraigne, pour le déchirer, le mutiler, le mettre en pièces, non avec les dents si vous voulez, mais par des coups de langue encore plus sensibles et plus pénétrants. Et vous viendrez siéger à la table sainte, recevoir le redoutable mystère sur une langue souillée de sang humain; donner et recevoir le baiser de paix, quand votre cœur ne respire que la guerre. Ne secourez pas le pauvre; du moins ne l'accablez pas. Vous ne relevez pas cet homme qui est à terre; du moins ne le foulez pas sous les pieds. Vous n'avez point de consolation à lui offrir; de quel droit ajoutez-vous à ses douleurs? Vous n'avez point d'argent à lui donner; pourquoi l'outrager (*)?

T. VIII Bened. Pag. 471.

Je ne veux plus vous appeler mes serviteurs, désormais je vous appellerai mes amis : Tel est le langage de Jésus-Christ à ses Apôtres. Être l'ami de Jésus-Christ! Comparez un tel titre avec les jouissances que peuvent donner les amitiés profanes. Celles-ci n'enfantent que misère et que ruines. Jésus-Christ avec son amitié nous donne toutes les richesses de son royaume. Comprenez-vous bien ce que l'on perd dans les premières, ce que l'on gagne avec l'autre? Pour l'amour des créatures, que ne

Joan. xv. 15.

(*) Hom. XXII *in Epist. ad Rom.*; Morel, *Nov. Testam.*, tom. IV, pag. 306, 307.

fait-on pas? On prodigue tous les sacrifices; on s'asservit à tous les caprices d'un maître impérieux; pour lui on abandonne père, mère, amis, espérances, protecteurs, jusqu'au soin de sa propre vie; on se jette tête baissée dans l'abîme; et pour être l'ami de Dieu, on ne donneroit pas la plus légère partie de son bien; on le méprise dans les pauvres. N'est-ce pas là de gaîté de cœur courir à sa perte? N'est-ce pas provoquer tous les châtiments dont il nous menace? Eveillons-nous, sortons de cette honteuse léthargie. Faisons pour Dieu au moins autant que nous faisons pour d'indignes créatures; je vous demande moins encore.... Une pareille concession vous révolte; elle m'indigne moi bien d'avantage; ce que je voudrois c'est que vous gardiez votre indignation pour la chose elle-même et non pour le mot. Ici le mot vous révolte; sortis de ce lieu saint, on n'y pense plus. Que nous vous parlions du précepte de l'aumône, on nous repousse par mille prétextes divers. J'oppose à tous le seul plaisir que l'on goûte à être charitable. Partout ailleurs, honte secrète, reproches de conscience, sacrifices à faire, sans compter les rivalités, les haines à quoi l'on s'expose. Ici rien de tout cela n'est à craindre. Eh! quel charme plus délicieux que de s'assurer la possession du royaume du ciel, des splendeurs des saints, d'une vie éternelle (*)? Car telle est la per-

(*) Hom. LXXIX *in Joann.*, LXXVIII, Morel, *Nov. Test.*, t. II, p. 507.

spective de l'homme qui fait l'aumône. Au contraire, les fausses jouissances où engage la cupidité, quel en est le terme? Fermez votre cœur à la pitié, comptez pour rien les larmes des pauvres : à quel sévère jugement n'aurez-vous pas à vous attendre? Mettez en balance les félicités dont jouit Lazare et les châtiments que les mauvais riches ont à endurer. N'est-ce donc pas le comble de la démence de s'enchaîner dès cette vie à des sollicitudes et des tourments sans fin, pour se voir encore après la vie condamné à de nouveaux supplices bien autrement insupportables? Non, il n'est point de plaisir plus réel que ceux que répand l'aumône dans une bonne conscience (*).

T. IX. Bened. Pag. 634.

Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait, nous dit Jésus-Christ. Si, dans les prières que nous lui adressons, nous l'appelons notre Père, ce n'est pas seulement en reconnoissance des bienfaits que nous en avons reçus, mais dans la vue d'obtenir de lui la force qui nous est nécessaire pour ne rien faire qui soit indigne d'un tel Père. Mais comment de misérables créatures que nous sommes peuvent-elles aspirer à devenir les enfants de Dieu? C'est, répond le divin Législateur; en faisant du bien à ceux qui nous haïssent; précepte qui s'étend naturellement à ceux de nos frères qui ont besoin de nos

(*) Hom. LXXX *in Joann.*; XL, Morel, *Nov. Testam.*, t. II, p. 507, 260.

services. Rien qui nous rapproche plus intimement de Dieu, ni qui nous imprime plus fortement le caractère de cette divine ressemblance. Si notre foi doit se signaler par les bonnes œuvres, c'est surtout par celles de la miséricorde et de l'humanité envers nos frères, puisque nous-mêmes nous ne pouvons nous passer de miséricorde (*).

Lorsque Jésus-Christ recommande le jeûne et la chasteté, il promet le royaume du ciel. Parle-t-il de l'aumône et de la bienfaisance envers les pauvres, il nous y engage par la perspective d'une récompense encore bien plus magnifique : *Celle,* dit-il, *de ressembler à votre Père qui est dans les cieux.* De tous les préceptes de la loi, ceux qui nous rapprochent le plus intimement de sa divine essence, autant du moins qu'il est possible à l'homme, ce sont ceux qui contribuent le plus efficacement à la félicité publique (**).

T. III Bened. Pag. 266.

Matth. v. 45.

Telle est l'efficacité de l'aumône que ses œuvres nous suivent au-delà du trépas, que la gloire n'en sauroit être flétrie, que sa vertu s'étend jusques sur l'autre vie, et peut même éteindre les flammes de l'enfer (***).

(*) Hom. XIX *in Epist. ad Rom.*, tom. IX Bened., pag. 634.

(**) *De Verbis Apostol. : Habentes*, etc., t. V, p. 303. Magnifique développement de cette pensée, dans le *Serm. de charité* de l'abbé de Boismond, pag. 349, 350.

(***) *In ps.* CXI, tom. V Bened., pag. 280; Hom. XXXI *in Genes*, tom. IV, pag. 315, 316.

III. *Commisération naturelle. Dureté du riche qui ne fait pas l'aumône.*

Le mot d'aumône vient du sentiment de compassion naturelle qu'excite dans nos cœurs la vue de la souffrance (*).

T. XI Bened. Pag. 224. Parmi les dispositions naturelles à la vertu, qui nous viennent de Dieu lui-même, la compassion pour les malheureux est une des plus excellentes. Le spectacle de la souffrance, des larmes qui cou-
Pag. 225. lent, nous émeut; le cœur le plus dur et le plus barbare en est touché; et il est si naturel à l'homme de s'attendrir sur les douleurs de ses semblables, qu'il ne peut voir sans pitié souffrir même les animaux. Non, vous ne seriez pas insensible aux douleurs du petit d'un lion. Eh! ne nous échappe-t-il pas souvent de dire : Que de pauvres, que de malheureux estropiés qui n'ont que des restes d'un corps mutilé! Et ce cri de la compassion témoigne bien que le sentiment en est au fond de nos cœurs. Rien qui nous rende plus chers au cœur de Dieu que la compassion et la miséricorde (**).

(*) *Concio* II *de Lazaro*, tom. I Bened., pag. 734; et t. III, p. 276.

(**) Hom. XX *in Acta*, tom. IX Bened., pag. 183. « Vous avez quelquefois admiré un des plus merveilleux phénomènes de la nature : elle nous a unis les uns aux autres par des liens invincibles; elle a mis nos fibres à l'unisson des fibres de notre prochain; nous ne saurions le voir livré à des tourments violents, sans en recevoir un contrecoup

Il n'y auroit point de récompense attachée au précepte de l'aumône, la nature seule, le simple instinct de l'humanité ne vous fait-il pas un devoir de donner de votre superflu à ceux qui n'ont rien? Mais seriez-vous excusable de renoncer à la promesse qui vous est faite d'aussi magnifiques récompenses, de sacrifier le moyen que l'aumône vous fournit de racheter vos péchés à si peu de frais, pour épargner un peu d'argent, au risque d'abandonner votre âme au fond de cet abîme d'iniquités où elle est plongée? Oubliez tant d'autres motifs qui vous sont présentés pour exciter votre sensibilité, et faire couler votre or dans le sein des indigents. Mais la seule pensée de la fragilité de la vie, de l'incertitude de la mort, ne suffit-elle donc pas pour vous déterminer? Réfléchissez donc qu'en gardant tout pour vous, et ne donnant rien aux pauvres, vous n'emporterez avec vous rien de vos richesses, et que, bon gré mal gré, il faudra les céder à d'autres. Commencez donc à être un plus sage économe de ces richesses; et puisque vous le pouvez encore,

T. III Bened. Pag. 266.

qui nous presse de le soulager. C'est l'ouvrage de ce Créateur dont la bonté infinie paroît dans toutes ses productions. Il a voulu que ces sentiments de commisération qui sont en nous fussent autant de sources, dans lesquelles nos prochains pussent puiser des secours dans leurs misères temporelles. » (Saurin, *De la douleur que cause*, etc., *Serm.*, tom. VI, pag. 469. Voyez aussi dans *Morc. chois. des protest.*, Jacq. Lenfant, pag. 283, 284, et Daillé pag. 120; Alex. Morus, pag. 96; et cette *Biblioth. chois.*, tom. XVIII, pag. 308.)

soyez humain. C'est le comble de la démence de ne vouloir pas se dessaisir de ce qui va bientôt vous
Pag. 268. échapper en dépit de vous-même, et de s'opiniâtrer à se refuser par le bienfait de l'aumône les inappré-
II. Cor. VIII. 14. ciables avantages qu'elle vous offre. *Vous recevrez plus que vous ne donnerez*, nous dit l'Apôtre. Vous ne donnez que des objets matériels, vous en recevez de spirituels. Pour un peu d'argent, vous recevez la rémission de vos péchés. Vous sauvez ce pauvre de la faim ; il vous sauvera de la colère céleste. Il n'y a pour vous qu'à gagner dans un échange où vous mettez beaucoup moins que vous ne recueillez. Et non-seulement la rémission de vos péchés, mais l'amitié de Dieu, mais son royaume céleste, et avec lui des biens que l'œil n'a point vus, que l'oreille n'a point entendus, que le cœur de l'homme ne comprendra jamais (*).

Dieu voulut que ses prêtres comme ses rois reçussent l'onction sainte, parce que l'huile dont elle se compose est le symbole de ces douces et royales vertus que nous admirons éminemment dans le Dieu dont ils doivent être les images. *Vous avez pitié de tous, parce que vous pouvez tout*, a dit le Sage. La miséricorde est l'âme du monde. Imitons Dieu en exerçant comme lui la miséricorde (**).

(*) *De Verbis Apostol. : Habentes*, etc., Morel, *Opusc.*, tom. V, pag. 305, 306.

(**) Hom. IV *in Epist. ad Philipp.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI, pag. 39, 40 ; Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. I, pag. 249.

Il est impossible qu'une âme élevée ne soit pas accessible à la commisération, comme il est impossible qu'une âme miséricordieuse ne soit pas une âme élevée.

Quel charme n'éprouve-t-on pas à s'entendre dire : Tels et tels ont été par vos bienfaits arrachés à l'indigence, au déshonneur, à la mort ; victimes de la misère, de la séduction, de leurs persécuteurs, si, après Dieu, ils ne vous avoient pas eu pour protecteur et pour appui ! J'étois malade, languissant, dit l'un ; ce riche charitable m'a rendu à la santé, à la vie. J'étois en proie à la calomnie : il a pris ma défense ; étranger, sans asile : je lui ai dû tous les secours de l'hospitalité ; nu : il m'a donné des vêtements. De tels suffrages valent mieux que tous les trésors ; ils sont plus sûrs d'attirer les regards, et de fixer l'admiration que le luxe des parures et des équipages. Celui qui n'est que riche passe communément pour un ennemi public. Le riche bienfaisant est honoré, chéri comme un père ; et ce qui vaut mieux encore, il a droit à la bienveillance du Seigneur. Il partage avec Dieu même les titres par lesquels s'exprime la reconnoissance, les titres de sauveur, de bienfaiteur, et n'a pas le chagrin de s'entendre appeler un cœur dur et superbe, sans pitié pour les pauvres, avide du bien d'autrui, avare du sien (*).

T. x Bened. Pag. 86.

(*) Hom. x *in* I *ad Cor.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom v, pag 104.

« Qu'est-ce que les biens du monde, dit saint Chrysostôme, ont de plus estimable que le pouvoir qu'ils donnent de faire des heureux ? Les commodités recherchées passent avec la vie ; les dignités acquises font souvent rougir le front ambitieux qui s'en pare; les titres et les emplois achetés rendent comptable au public; le faste ruineux épuise l'or et l'argent dont il tire son éclat; les plaisirs chèrement payés amollissent le corps, et abrutissent l'esprit qui s'y livre ; les plaisirs les plus attendus et les plus exquis s'enfuient avec une extrême vitesse ; et ce qu'on appelle dans le monde une joie consommée est souvent le principe d'une grande tristesse dans le temps, et toujours la source et la mesure des gémissements et du désespoir dans l'éternité. Mais l'aumône rend les riches coopérateurs et bienfaiteurs de Dieu. Pesez bien ces deux paroles : coopérateurs et bienfaiteurs de Dieu. Riches charitables, voilà votre partage. De tant de priviléges attachés aux richesses, rien n'est comparable à ces deux qualités. Je n'en excepte pas même, ajoute saint Chrysostôme, le sceptre et la couronne : *Melius est enim hanc artem dandi eleemosynam scire, quam esse regem et diademate coronari.* En effet, qu'a le souverain, qu'a le monarque, qui l'élève si fort au-dessus de nos têtes ? pourquoi le regardons-nous ici-bas comme la plus brillante image de la divinité? sur quoi est fondée à son égard cette vénération profonde de la majesté, que la nature même nous inspire, et que la religion nous prescrit? C'est, répond saint Paul, c'est le ministre de Dieu pour le bien des peuples : *Dei enim minister est in bonum.* Or, cette prééminence auguste et sacrée qu'on ne peut sans révolte refuser aux rois sur les états qu'ils gouvernent, le riche bienfaisant ne l'a-t-il

Rom. XIII. 4.

pas sur les particuliers qu'il protège? N'est-il pas vrai de dire de lui avec plus de vérité, qu'il est le ministre de Dieu pour le bien de la plupart des hommes? Rapportez vous-en à la voix commune des pauvres qui le publient demandez à cette famille, soulagée du poids accablant de sa misère, pourquoi cent fois le jour elle lève les yeux et les mains au ciel pour son bienfaiteur (1) ? »

Nos pères ont voulu qu'il y eût des pauvres placés aux portes de nos églises, pour exciter en leur faveur la commisération dans les cœurs même les plus insensibles. A l'aspect de ces infortunés, écrasés sous le poids de l'âge, ne se soutenant qu'avec peine à l'appui du bâton sur lequel se courbent leurs membres tremblants, vêtus de haillons misérables, les uns privés de la vue, les autres mutilés dans une partie de leur corps, où seroit le cœur assez impitoyable pour leur refuser l'assistance d'une charité compatissante? Plus énergiquement que tous les discours, la vue seule de leurs misères ne doit-elle pas vous attendrir et leur obtenir quelque aumône? Ils sont là aux portes de nos églises comme ces fontaines placées auprès des lieux où l'on s'assemble pour prier, et devant lesquelles on s'arrête un moment pour se laver les mains avant de se présenter dans le temple. Ainsi arrêtez-vous près de ces pauvres; votre aumône vous purifiera de vos souillures Pag. 289.

(1) Segaud, *sur l'aumône, Carême*, t. II, p. 337—339; Chrysost., Hom. LII *in Matth.*, tom. VII Bened., pag. 534.

bien plus efficacement que l'eau des fontaines ne nettoiera vos mains. Si vous prenez l'habitude de n'entrer jamais dans l'église sans avoir auparavant laissé votre offrande dans les mains des pauvres, il ne vous coûtera plus de faire l'aumône, et vos prières y gagneront. La prière est une flamme qui a besoin d'huile pour se nourrir et monter jusqu'au ciel. Cette huile n'est autre chose que l'aumône (*).

« Voulez-vous (dit saint Chrysostôme) tenir parmi les hommes un rang plus qu'humain? Soyez les dieux des pauvres, et faites-leur tout le bien que Dieu veut leur procurer par vos mains : *Fac calamitoso sis Deus, Dei misericordiam imitando.* Voilà la carrière d'honneur que Jésus-Christ lui-même vous ouvre dans son Evangile. Le terme et le prix, c'est la participation de sa divinité. Les prétendants sont des hommes, mais les exercices sont les œuvres de la miséricorde : *Estote misericordes sicut et Pater vester cœlestis.* Prenez garde, poursuit admirablement sur ce passage saint Chrysostôme, et admirez ici le privilége de l'aumône. Jésus-Christ ne dit pas : Si vous voulez être semblables à Dieu, mattez votre corps, mortifiez votre chair, purifiez votre cœur, élevez votre esprit à lui par la prière. *Non dixit Christus : Si jejunetis, si oretis, eritis similes Patri vestro.* Pourquoi? parce que ces vertus toutes

(*) *De Verbis Apostoli : Habentes Spiritum*, Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 305, 306, 331, 332; *Et de negatione Petri*, Morel, *Opusc.*, t. vi, p. 633; Massillon, *sur l'aumône*, *Carême*, t. iii, p. 168, citant Jean Chrysostôme.

saintes, toutes nécessaires même qu'elles sont au salut, ne sont point après tout le caractère et l'essence de Dieu : *Nihil enim horum est circa Deum.* Mais la bonté, la compassion, la miséricorde et la charité, voilà tout à la fois et la nature de Dieu et son ouvrage : *Dei natura bonitas est, Dei opus est* (1). »

Assistons les pauvres, non-seulement de notre bien, mais pour tous les bons offices qui sont en notre pouvoir. Si vous rencontrez dans la voie publique quelqu'un maltraité, traîné en prison, parce qu'il ne peut payer ce qu'il doit, portez-vous pour sa caution. Si vous ne pouvez le servir par votre argent ; servez-le du moins par vos sollicitations. Vous êtes sans crédit suppliez du moins, gémissez avec lui. Job disoit : *Je pleurois sur celui qui étoit dans l'affliction, et mon âme étoit touchée de compassion pour le pauvre.* Imitons à leur égard la conduite de Jésus-Christ envers nous. Du temps que nous avions Dieu pour ennemi, il a bien voulu nous réconcilier avec lui ; il s'est interposé entre sa justice et nos iniquités ; il a payé notre dette et s'est soumis à notre place aux coups dont la vengeance céleste alloit nous frapper, et il a consenti à mourir pour nous. Ayons la même charité envers ceux qui sont dans l'affliction ; qu'ils nous doivent la déli-

T. VII Bened. Pag. 199.

Job. XXXV. 25.

Pag. 200.

(1) Segaud, *sur l'aumône*, tom. II, pag. 342, 343 ; Chrysost., Hom. XL *in Joann.*, tom. VIII Bened., pag. 242 ; Hom. XXXII *inter Eclog. de Eleemos*, tom. XII Bened., pag. 597.

vrances de leurs misères. Combien hélas! nous sommes loin de ce modèle! Que nous rencontrions des hommes qui se prennent de querelles, en viennent aux injures, puis aux coups; on s'arrête comme pour leur prêter secours, on s'amasse, on leur ménage un concours mieux fait pour les regards de Satan, des spectateurs empressés d'applaudir à leur opprobre, et de voir couler leur sang. Curiosité barbare! Quoi! vous les voyez ces forcenés se déchirer par leurs invectives réciproques, et par les blessures qu'ils se portent, se mettre leurs vêtements en lambeaux, le visage en sang; et vous les regardez d'un œil calme, indifférent! Est-ce donc un lion, quelqu'animal féroce extraordinaire qui se bat dans l'arène? Non, c'est un homme; c'est votre frère, votre semblable, l'un de vos membres. Au lieu de les regarder, que ne les séparez vous?

Vous m'allez dire : Voulez-vous que j'aille me commettre moi-même à être la victime de leur brutalité? — Vous n'êtes pas sûr que cela vous arrivera. Mais dans ce cas même, vous aurez quelque mérite à vous y exposer; et Dieu vous en récompensera, puisque vous l'aurez fait pour son service. Vous craignez de vous faire blesser pour votre frère : Jésus-Christ s'est bien laissé crucifier pour nous. Ces furieux sont dans une sorte d'ivresse qui aliène leur raison. Ils ont besoin de quelqu'un qui en ait pour

eux. Approchez donc, vous qui êtes dans votre bon sens, mais que ce soit pour leur tendre une main secourable. Adressez-vous à chacun en particulier, exhortez-les tous les deux, tâchez de calmer cet emportement. Si vous n'y réussissez pas tout seul, appelez des auxiliaires. On vous soutiendra quand vous aurez donné l'exemple; et Dieu qui est le Dieu de paix, vous assistera plus encore que tous les hommes ensemble. *Si vous voyez le cheval de votre ennemi tombé dans le chemin, ne passez pas outre, mais aidez-le à le relever.* C'étoit là une des ordonnances que le Seigneur avoit faites aux Juifs, peuple grossier et terrestre. Quelle proportion y a-t-il entre le cheval de votre ennemi et l'âme de votre frère? Vous seriez inexcusable de refuser cet office de charité à un animal; l'êtes-vous de le refuser à un chrétien? Le Samaritain rencontre un homme blessé qu'il ne connoît pas; ce qui ne l'empêche point de le secourir; l'ayant mis sur son cheval, il l'amena dans une hôtellerie, et ayant fait venir un médecin pour guérir ses plaies, il donna sur l'heure une partie de l'argent, et promit le reste. Vous, c'est votre frère qui est dépouillé, non par les voleurs, mais par les Démons; vous à qui l'on ne demande ni argent, ni caution, ni sacrifice d'aucune espèce, mais quelques paroles, vous les refusez impitoyablement! vous passez outre, ou ne vous arrêtez que comme à un spectacle indifférent! Après cela, attendez-vous

Exod. xxxv. 5.

Luc. x. 32.

à trouver Dieu propice à vos vœux quand vous l'invoquerez (*) !

Dans l'explication de la parabole de Lazare et du mauvais riche, nous avons lu : « Ne pas faire l'aumône au pauvre, c'est être le ravisseur du bien du pauvre. Apprenez donc que toutes les fois que vous refusez l'aumône, vous en serez punis comme d'autant de vols faits au pauvre. Vos richesses ne sont pas à vous, quelle que soit la source d'où elles proviennent. Dieu les a fait parvenir dans vos mains, non pour être employées aux plaisirs de la table, au luxe des habits, à la mollesse, mais pour être distribuées dans les mains des indigents. Vous n'êtes que dépositaire. En gardant pour vous pardelà le nécessaire, vous devenez un dépositaire infidèle, vous dérobez au pauvre un bien que la Providence avoit mis dans vos mains pour les besoins du pauvre. Si vous avez reçu davantage, ce n'est pas pour vous, c'est pour lui (1). »

T. 1 Bened. Pag. 735.

« Chose étrange, dit saint Chrysostôme, l'Evangile ne marque point d'autre chef d'accusation que celui de n'avoir pas fait l'aumône ; comme si toute la rigueur du jugement de Dieu devoit consister dans la discussion de ce seul article, et que Jésus-Christ, en qualité de souverain Juge, ne dût venir à la fin des siècles que pour condamner la dureté et l'insensibilité des riches envers les pauvres (**) ! »

(*) Hom. xv *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. 1, p. 182—184. Voyez au volume xvii de cette *Biblioth. chois.*, à l'article *Charité envers le prochain.*

(1) Dans *Biblioth. chois.*, t. xiv, p. 242, 243 ; *ibid.*, pag. 222, etc.

(**) Bourdaloue, *sur l'aumône*, tom. 1, pag. 123 ; et *Dominic.*,

Voilà deux hommes en présence l'un de l'autre ; l'un est riche, l'autre pauvre ; le premier le sera-t-il toujours ? ou plutôt, dans le temps même de sa plus grande opulence, étoit-il riche ? non, il étoit pauvre. Car à quoi sert à l'homme de posséder ce qui n'est pas à lui, et de n'avoir rien qui lui appartienne en effet ? que lui sert d'être riche en biens, et pauvre en vertu ? A quoi bon vous charger de ce qui n'est point à vous, et renoncer à ce qui pourroit faire votre bien ? — J'ai telle ferme qui me rapporte tant. — Que voulez-vous dire ? je vous demanderai, moi, ce qu'y gagne votre âme ? Rien. — J'ai des esclaves. — Oui ; mais de la vertu, vous en manquez. — J'ai de riches habits. — Mais votre piété, où est-elle ? Tout ce que vous vantez d'avoir est à d'autres ; vous n'avez rien qui soit à vous. L'on vous a confié un dépôt ; est-ce à dire que vous soyez riche ? Nullement ; puisque c'est le bien d'un autre. Encore si ce n'étoit qu'un dépôt ; mais j'y vois la matière d'un supplice (*). T. I Bened. Pag. 7844.

« Voilà, dit saint Chrysostôme, notre honte et la matière de notre scandale. Autrefois on distinguoit les chrétiens par la charité, parce que la charité des chrétiens étoit victorieuse de tous les intérêts de la terre ; et maintenant on pourroit bien nous distinguer par le

t. III, p. 102 ; Fromentières, *Carême*, tom. I, pag. 374 ; l'abbé Clément, *sur l'évangile du mauvais riche*, tom. I, pag. 510, 511 ; Cambacérès, tom. I, pag. 386.

(*) *In terr. mot., et Lazar.*, Morel, *Opusc.*, t. V, p. 97.

désordre de la cupidité, puisque toute notre charité n'est qu'amour-propre et intérêt (1). »

T. IX Bened. Pag. 601.

Je vous comparois avec l'Apôtre; et quelle différence! Ce n'est point là le rapprochement qu'il faut faire. C'est parmi les animaux les plus stupides qu'il faut chercher des traits de ressemblance avec les mœurs des chrétiens de nos jours; nous qui, comme eux, n'avons des yeux que pour les choses de la terre, et ne savons jamais les élever vers le ciel (*).

T. V. Bened. Pag. 218.

Ces hommes insensibles à la misère du pauvre, qui s'étourdissent eux-mêmes sur les reproches de leur conscience, et vont jusqu'à se faire un mérite de leur dureté, comme parle le prophète, Dieu aura son tour. *Placés dans les enfers, comme des brebis, la mort les dévorera.* Il n'est rien de pusillanime comme le pécheur. Avec la même facilité qu'un vil troupeau se laisse conduire à la boucherie, la mort viendra les abattre, et les traîner dans les enfers. Voilà la mort réelle, mort plus désastreuse que celle qui tranche le fil de la vie; parce qu'après cela vient la mort qui ne meurt plus, la mort à la suite de laquelle on n'est point porté au sein d'Abraham, ni dans aucune autre région, mais plongé dans les enfers, pour y subir le châtiment, pour y endurer tous les supplices, pour y mourir éternellement.

Ps. XLVIII. 15.

(1) Bourdaloue, *Pensées*, tom. II, pag. 111. Chrysost., *passim*.

(*) Hom. XV *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Test.*, t. IV, p. 222.

Leur mort n'a eu rien que de lâche, et d'ignominieux; et il est trop juste : ils ont vécu comme des animaux sans raison : ils meurent comme eux, sans penser à l'avenir. Brebis dévouées au trépas, de qui le pasteur sera ce ver empoisonné qui ne meurt pas, et l'aliment, l'horreur des ténèbres, des chaînes éternelles, les pleurs et les grincements de dents. Matth. xxv. 30. Le châtiment les enlace de toutes parts. Durant la vie, c'étoit une insensibilité qui en a fait les esclaves du péché, leur fermant tout accès à la vertu, travaux inutiles et misérables ; à la mort, ignominie ; après la mort, éternité de malheurs (*).

« De vaines et stériles complaintes sur la misère des pauvres, voilà ce que dans le siècle où nous sommes on appelle commisération, humanité. Et moi, répond saint Jean Chrysostôme, c'est ce que j'appelle inhumanité, barbarie, cruauté. Pourquoi ? Suivez la pensée de ce Père, elle est remarquable : parce qu'avec tous ces beaux sentiments, vous ne les traitez pas avec moins d'indifférence, vous ne retrancheriez pas pour les secourir un seul de vos plaisirs, c'est un degré d'inhumanité; j'ai

(*) *In ps.* XLVIII, Morel, *Opusc.*, tom. III, pag. 242, 283, et Hom. XVII *in* II *Epist. ad Cor.* Imité par La Boissière, *Serm. sur le devoir des chrétiens à l'égard des richesses*, *Carême*, t. I, p. 478, 479. « Prêtez maintenant l'oreille à l'éloquent Chrysostôme, et allez encore apprendre sur votre sépulcre la tempérance et la modération chrétienne dans l'usage des biens temporels, etc. » (Le P. Lenfant, *Serm.*, tom. IV, pag. 494; le P. de La Rue, *Carême*, t. III, p. 373; Bertheau, dans *Morc. chois. des protest.*, p. 335.)

presque dit de férocité. Pourquoi donc, continue ce Père, vous croirai-je un homme, puisque la cruauté de votre conduite vous met si fort au-dessous de l'homme et la raison : *Quid mihi tu pro homine feram ostendis* (1) ? »

« Aveugles (dit saint Jean Chrysostôme) de regarder comme une charge onéreuse le plus glorieux emploi de leur fortune ; de mettre ce capital au rang de leurs derniers devoirs, et de négliger un avantage dont ils devroient être jaloux comme d'un apanage qui les distingue davantage du reste des hommes, et qui les approche plus près de Dieu (2) ! »

T.XII.Bened. Pag. 596.

Le ravisseur du bien d'autrui est un objet d'horreur, non-seulement pour ceux qui ont à se plaindre de lui, mais pour ceux mêmes à qui il n'a point fait de mal. Il est si naturel de s'attendrir sur le malheur de ses victimes! Qu'il vienne à être frappé de quelque disgrâce, ce sont de toutes parts des cris de haine qui s'élèvent contre lui ; c'est un torrent d'imprécations, qui l'accablent à la fois. Celui au contraire qui a exercé la miséricorde est en bénédiction, non-seulement auprès de ceux à qui il a fait du bien, mais auprès de ceux-là mêmes à qui il fut étranger. Son éloge est dans toutes les bouches.

(1) Cambacérès, *sur l'aumône*, *Carême*, tom. I, pag. 381, 382, Chrysost., *in ps.* XLVIII, tom. V Bened., pag. 506.

(2) Segaud, *sur l'aumône*, *Carême*, tom. II, p. 337; Chrysost., *in ps.* XLVIII, tom. V Bened., pag. 212; La Rue, *sur l'aumône*, *Carême*, tom. III, pag. 381, 390, 408.

Digitized by Google

On raconte le bien qu'il a fait aux autres comme si on l'avoit reçu soi-même (*).

Malheur, s'écrie le prophète, *à vous qui joignez maison à maison, et qui ajoutez terres à terres, sans qu'il reste de place pour les pauvres.* Du sein de ces richesses mal acquises sortira un cri de vengeance et d'indignation qui, comme un incendie dévorant, les consumera. Vains efforts, inutiles dépenses, dont ces injustes possesseurs ne verront pas les fruits. Elles n'enfantent d'ordinaire que les haines et les discordes, qu'un long héritage de colère et de malédiction. Souvent vous ne les voyez pas survivre eux-mêmes à ces fortunes amassées par l'injustice; et ces constructions élevées à grand frais, perdues pour ceux qui les ont élevées, ne subsistent que comme des trophées d'infamie qui les accusent(**).

T. VI Bened. Pag. 55. Isa. v. 8.

Pag. 56.

(*) *Ex sermone : Ne timueris cum dives*, etc., *inter Eclogas*, tom. XII Bened., pag. 596, 597.

(**) *Comment. in Isaiam.* Massillon : «Hélas! on est surpris quelquefois de voir les fortunes les mieux établies s'écrouler tout d'un coup; ces noms antiques, et autrefois si illustres, tombés dans l'obscurité, ne traîner plus à nos yeux que les tristes débris de leur ancienne splendeur, et leurs terres devenues la possession de leurs concurrents ou de leurs esclaves. Ah! si l'on pouvoit suivre la trace de leurs malheurs; si leurs cendres, et les débris pompeux qui nous restent de leur gloire pouvoient parler : Voyez-vous, nous diroient-ils, les marques lugubres de notre grandeur? Ce sont les larmes des pauvres que nous négligions, que nous opprimions, qui les ont minées peu à peu, et enfin renversées. Leurs clameurs ont attiré sur nos palais la foudre du Ciel; le Seigneur a soufflé sur ces superbes édifices et sur notre fortune, et

Plus vous assistez de pauvres, et plus vous vous assurez de voix pour vous bénir. Votre nom sera gravé dans tous les cœurs, comme sur autant de colonnes de bronze qui perpétueront la mémoire de vos bienfaits; ce sera pour vous un héritage de bénédictions qui passera même à vos enfants. En les voyant, on dira : C'est là le fils de l'homme qui fut miséricordieux et libéral envers les pauvres. Un semblable plaisir ne vaut-il pas bien mieux que l'orgueil de laisser des monuments fastueux qui ne serviront qu'à loger des vers avec plus de magnificence (*)?

T. v Bened. Pag. 509. L'homme miséricordieux est aimé, non-seulement de ceux à qui il a fait du bien, mais de tous ceux qui connoissent celui qu'il a fait à d'autres. De même que le méchant est en butte à l'inimitié de ceux mêmes qui n'ont pas à s'en plaindre personnellement; ainsi l'homme bienfaisant est béni de ceux à qui ses aumônes ne se sont point fait sentir. Ils disent : Que Dieu lui rende le change! — Mais,

l'a dissipée comme de la poussière, etc. » (*Sur l'aumône. Carême*, tom. III, pag. 164, 165.) L'abbé Clément : « Ce que vous ne penseriez peut-être pas, dit saint Jean Chrysostôme; c'est votre inhumanité pour les pauvres qui rend vos terres ingrates, votre commerce infructueux. » (*Mystères*, tom. I, pag. 202.)

(*) *Expos. in ps.* XLVIII, tom. v Bened., pag. 215. Voyez *Biblioth. chois.*, tom. XV, article *contre le luxe des sépultures*, pag. 355 et suiv.

quel bien vous a-t-il fait? — Aucun; mais il a secouru mon frère; ce n'est pas moi qui suis son obligé, mais c'est un de mes membres. Car, assister un autre, c'est m'assister moi-même. Et tous les cœurs se réunissent pour intercéder en sa faveur le Dieu des miséricordes : que Dieu lui fasse grâce, qu'il lui conserve ses biens, qu'il les augmente! Au contraire, que vous veniez à rencontrer quelque ravisseur du bien d'autrui : que d'imprécations de toutes parts! le méchant! le scélérat! le monstre! — Mais quel tort vous a-t-il fait? — A moi, aucun, mais il a ruiné mon frère. Et qu'il vienne à tomber, c'est à qui le foulera sous les pieds. Est-ce là vivre? est-ce là ce qui s'appelle riche? Le sort d'un prisonnier est moins à plaindre; car il n'y a que son corps qui soit dans les chaînes; mais celui-là, c'est son âme. Esclave d'autant plus misérable, qu'il ne l'est point par contrainte, mais par choix. — Quoi! toujours déclamer contre les riches, m'allez-vous dire! — Mais vous, toujours accuser les pauvres! Moi, je dénonce ceux qui ravissent le bien d'autrui; oui, mais vous, vous persécutez ceux à qui l'on enlève leurs biens. Pour vous, nul frein, nul terme à votre insatiable cupidité; ni de ma part non plus, nulle trêve avec ceux qui dévorent la substance du pauvre. Vous me dites : Vous prenez toujours le parti du pauvre. Fuyez, vous, loin de ma brebis; fuyez loin de mon troupeau, vous y porteriez la corruption. Si vous

gâtez mon troupeau, ne vous en prenez pas à moi de chercher à le défendre en vous repoussant. Si
Pag. 510. j'étois pasteur de brebis, ne me feriez-vous pas un légitime reproche de négliger d'en écarter le loup? Le troupeau qui m'est confié, ce sont les âmes; mes seules armes, ce sont la prière et l'exhortation. Je vous appelle, je ne vous poursuis pas. Venez vous mettre au nombre de mes brebis, faites partie de mon troupeau. Pourquoi corrompre le troupeau, au lieu de le grossir en vous y associant? Ce n'est pas vous que j'attaque, mais le loup; et alors vous n'avez plus affaire à moi. Si vous vous êtes fait loup, n'en accusez que vous-même. Moi l'ennemi des riches! Non. Je suis leur défenseur; car je ne parle en ce moment que pour leurs intérêts, bien qu'ils ne me rendent pas justice. — Comment donc? En vous faisant honte de votre cupidité, en cherchant à rompre les liens de cette criminelle avarice; et par là je vous assure la bienveillance générale. Venez, venez à moi; et en changeant de mœurs, vous changerez en affection tendre ces inimitiés qui vous poursuivent. Une douce sécurité remplacera ces agitations au milieu desquelles vous vivez. Voilà pour la vie présente; et, pour la vie à venir, je vous ouvre le royaume du ciel avec ses biens immortels, en échange des supplices éternels où vous courez. Est-ce donc là vous persécuter ou vous servir? est-ce là le langage d'un ennemi? N'est-ce pas plutôt le

langage de l'homme qui vous seroit le plus tendrement attaché (*).

Point de plus éloquents prédicateurs que les pauvres. Avec une énergie bien plus puissante que tous nos discours, ce pauvre par sa seule présence vous rappelle au néant des choses de la terre. Nous vous disons ! ô homme! ne vous laissez point aller à l'orgueil de vos pensées ; réfléchissez combien tout ce que vous avez sous les yeux est vain et méprisable ; combien rapidement la jeunesse va se précipitant vers la vieillesse, la beauté se flétrit et s'efface, les forces s'abattent, les dignités, la richesse, la gloire nous échappent, semblables au cours impétueux du fleuve qui ne sait pas s'arrêter! Nous vous disons tout cela. Le pauvre gissant à la porte de ce temple n'a pas besoin de vous le dire ; vous en voyez la preuve dans sa personne. Eux aussi ils furent autrefois jeunes, robustes, riches peut-être; car qui peut ignorer les vicissitudes humaines ? Loin d'insulter à leur malheur, pensons, qui que nous soyons, qu'il peut nous en arriver autant à nous-mêmes ; et ne leur refusons pas la tendre assistance que l'on doit à l'humanité (**).

(*) *In illud : Ne timueris cum dives*, etc., Morel, *Opusc.*, t. III, pag. 695, 696. Imité (quoique bien foiblement) par l'abbé Clément, *Serm. sur l'aumône*, tom. I, pag. 517 ; Massillon, *Carême*, t. III, p. 168.

(**) Hom. XXX *in* I *Epist. ad Cor.*, tom. X Bened, pag. 275.

T. VII Bened. Pag. 829.

Je vous entends me dire : Vous êtes éternellement à nous parler de l'aumône, de la charité envers les pauvres. Je suis bien obligé d'y revenir sans cesse. Et quand vous mettriez plus de fidélité dans l'observation du précepte, ce n'en seroit pas moins de ma part un devoir de vous en parler encore, pour empêcher le zèle de s'attiédir. Mais combien, hélas! vous êtes loin de cette perfection ! Ce n'est donc pas à moi qu'il faut s'en prendre de ces répétitions, mais à vous seuls. Parce qu'un malade ne profiteroit pas des avis et des remèdes qu'on lui donne, faudroit-il pour cela que son médecin cessât de le traiter, surtout quand son mal seroit dans toute sa force? Vous êtes malade : votre main est desséchée : dois-je en abandonner la guérison? ou plutôt n'y dois-je pas employer tous mes soins jusqu'à ce que j'aie pu lui rendre l'action et le mouvement (*)?

T. X Bened. Pag. 401.

Il s'élève des murmures secrets dans les cœurs de quelques-uns de ceux qui m'entendent : ménagez davantage vos auditeurs ; ces demandes sont importunes ; laissez chacun suivre là-dessus son penchant. Un tel langage m'afflige et me fait honte à moi-même. Toutesfois je ne saurois le laisser sans réponse. Je demanderai s'il y avoit pour l'Apôtre saint Paul quelque chose de déshonorant de parler continuel-

(*) Hom. LXXXVIII *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, t. I, pag. 915, Imité par Cambacérès, *Serm. sur l'aumône*, t. I, p. 363.

lement comme il le faisoit du devoir de l'aumône, et de faire le rôle de solliciteur pour les pauvres. Si je vous disois : Donnez-moi cet argent à moi-même, et qu'il soit porté dans ma maison ; il y auroit peut-être de quoi rougir d'une semblable proposition, bien que j'y fusse autorisé par le mot de saint Paul, que *ceux qui servent à l'autel ont part aux offrandes qu'on fait à l'autel.* Toujours dans ce cas auroit-on quelque droit de me prendre à partie comme parlant dans ma propre cause. Mais ceux pour qui j'intercède, ce sont les pauvres ; et c'est moins encore dans l'intérêt des pauvres que dans votre intérêt propre, que je vous adresse ma demande. Aussi voilà pourquoi je la fais avec d'autant plus de liberté, qu'à l'exemple de l'Apôtre, je puis rendre témoignage que *je vous ai toujours communiqué gratuitement l'Evangile.* Quel scrupule peut-on se faire à dire : Donnez à votre Maître qui a faim, quand lui-même il ne craindra pas de faire retentir publiquement ces paroles au grand jour du jugement : J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger, lui au-dessus de tous les besoins ! Et moi je rougirois de les proférer? Non, à Dieu ne plaise ! Bien loin d'en concevoir de l'embarras, je le crierai encore plus haut que les pauvres. Je ne cesserai point de le dire : dussé-je fatiguer de mes importunités ceux qui n'obéissent pas au précepte de l'aumône. Un général d'armée rou-

I.Cor.ix. 13.

I.Cor.ix. 18.

Matth. xxv. 42.

Pag. 402.

giroit-il de solliciter pour ses soldats la nourriture qui leur est nécessaire (*) ?

Efficacité de l'aumône et des œuvres de miséricorde en faveur des morts.

T. VIII Bened. Pag. 511. La vraie manière de témoigner aux morts le regret que nous cause leur perte, c'est de faire des aumônes à leur intention. Les pleurs que vous leur donnez, la magnificence qui se prodigue à leurs obsèques, sont plus souvent ostentation vaine que l'expression de la douleur, et sans utilité pour ceux qui ne sont plus. Vous les servez bien mieux par vos aumônes. C'est là pour eux une parure bien plus éclatante ; car elle est inaccessible aux vers, aux outrages du temps, et à la cupidité des malfaiteurs. Vos aumônes sortiront avec eux et avec vous de la tombe ; elles vous escorteront au jour du dernier jugement ; elles vous défendront aussi bein qu'eux de la sentence formidable (**).

T. IX Bened. Pag. 175. Cet ami qui nous fut cher, nous avons sujet de craindre qu'il ne soit pas encore admis au séjour des récompenses. L'intérêt que vous lui portez voudroit adoucir ses maux. Vous le pouvez ; oui, si vous

(*) Hom. XLIII *in* II *Epist. ad Cor*, Morel, *Nov. Test.*, t. V, p. 477.

(**) Hom. LXXX *in Joann.*, t. VIII Bened., pag. 511 ; et Hom. LXII, *ibid.*, p. 374. Voyez *Bibliothèque choisie*, t. XV, p. 366.

le voulez. Comment? Par vos prières, par vos aumônes. La miséricorde de Dieu prévaudra par-dessus ses iniquités. Assistez-le de votre bien, du sien; n'importe de quelle manière. Il n'a point à produire d'aumônes faites par lui-même : que ses proches, du moins, en fassent pour lui. Qu'une épouse en pleurs aille déposer au pied du Juge suprême le prix de sa rançon. Plus il se rendit coupable, plus il a besoin que l'aumône intercède en sa faveur. Implorez l'assistance de la veuve et de l'orphelin, en vous déclarant vous-même leur protecteur, et les assistant dans leurs besoins. De tous les services à rendre aux morts, c'est là le plus profitable. Ne dissimulez pas son nom; que tous les infortunés unissent en sa faveur leurs vœux et leurs supplications au Seigneur. Ce concours de prières fera une sainte violence à la justice divine. Si elles n'ont pu lui conserver la vie, du moins elles peuvent le sauver de la mort éternelle; si elles ne peuvent rompre sa chaîne, du moins elles en allègeront le poids... Non, ce n'est pas en vain que nous offrons le sacrifice pour les morts, que nous prions pour eux, que nous faisons pour eux des aumônes. Ces utiles réglements nous viennent de l'Esprit Saint lui-même, qui a voulu que nous nous prêtions une mutuelle assistance. Quelle précieuse correspondance de services! Pag. 176.
Ce mort est secouru par vous; vous, vous l'êtes par lui. Ce généreux abandon que vous faites de votre

bien lui ouvre les portes du salut ; le besoin qu'il en a vous excite à le servir par votre aumône. N'en doutez pas, elle lui sera profitable. Elle n'est pas perdue la voix du ministre sacré qui fait retentir cette parole : Prions pour ceux qui sont morts en Jésus-Christ, et pour ceux qui en font mémoire. C'est le Saint-Esprit lui-même qui le proclame par la bouche du diacre (*).

IV. *Dignité des pauvres.*

T. x Bened. Pag. 380. L'aumône est un sacrifice par lequel celui qui la fait se consacre au Seigneur. Il en devient le prêtre, investi d'un sacerdoce, couronné d'une gloire immortelle. C'est la grâce intérieure de l'Esprit-Saint qui lui confère son onction ; et s'il ne se montre point, comme le grand-prêtre d'autrefois, paré du riche ornement dont Aaron était revêtu, il a pour diadème le nom et la ressemblance de Dieu lui-même aux termes de Jésus-Christ, qui a dit : *Vous serez semblables à votre Père qui est dans les cieux...* Matth. v. 45.

Cet autel en présence duquel nous sommes rassemblés est digne sans doute de tous nos respects, bien que par lui-même il ne soit qu'une simple pierre. Et pourquoi ? parce qu'il a l'honneur de toucher la chair sacrée de Jésus-Christ. Mais cet autel

(*) Hom. XXI *in Acta*, Morel, *Nov. Testam.*, t. III, p. 302. Voyez un morceau à peu près semblable, tiré de l'homélie II sur l'Epître aux Philippiens, et traduit au vol. XVI de cette *Bibliothèque*, p. 254.

érigé par l'aumône, n'est pas moins vénérable. A l'aspect de ce pauvre fidèle à la loi du Seigneur, pour qui l'on n'a que des mépris, figurez-vous voir un autel, d'où s'exhalent des parfums qui montent jusqu'au ciel. Pénétrez-vous pour lui d'une tendre vénération ; et si on venoit à l'insulter sous nos yeux, ne manquez pas de repousser l'injure qui lui est faite.

Avec quelle tendre reconnoissance, et quelle profonde vénération ne les devons-nous pas accueillir dans nos maisons(*) ? Ils sont les vivantes images de Jésus-Christ, des Anges de paix qui nous apportent la rémission de nos péchés, des arrhes de salut, et les bénédictions du ciel (1).

Dieu ne leur interdit point l'entrée de ses palais. T. XI Bened. Pag. 508.

(*) Hom. XX *in* II *Epist. ad Cor.*, Morel, *Nov. Test.*, t. V, p. 689. « Après cela, je ne suis plus surpris que l'esprit de l'Evangile nous fasse considérer les pauvres avec tant de vénération : je ne m'étonne plus de la règle que nous donne saint Chrysostome, d'écouter la voix des pauvres comme la voix de Jésus-Christ même, de les honorer comme Jésus-Christ, de les recevoir comme Jésus-Christ. Je n'ai plus de peine à comprendre une autre parole de ce saint docteur, savoir que les mains des pauvres sont aussi respectables, et même en quelque sorte plus respectables pour nous que les autels, parce que, sur les autels, on sacrifie Jésus-Christ, et que, dans les mains des pauvres, on soulage Jésus-Christ. » (Bourdaloue, *Serm. sur l'aumône, Dominic.*, tom. III, pag. 102.)

(1) Voyez à ce sujet le sermon de Bossuet, *de l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise de Jésus-Christ, Serm.*, t. III, p. 7 et suiv., l'un des chefs-d'œuvre de cet admirable génie ; Cambacérès, t. I, p. 385, 398.

Bien loin de là, il les y appelle : il leur donne à l'entrée de l'Eglise des places distinctes ; il les en constitue en quelque sorte les gardiens. S'il n'en repousse pas les riches, c'est à la condition qu'ils deviennent pauvres, en se dépouillant de leur fastueuse opulence. Car il a dit qu'il étoit bien difficile
Math. x. 23. à un riche d'entrer *dans son royaume.* Il fait plus encore pour les pauvres. Il les admet à sa table, il les y reçoit à côté des rois de la terre ; il partage avec les uns et les autres le même pain céleste. Dédaignerez-vous des hommes à qui Dieu accorde de si glorieux priviléges (*) ?

T. VII Bened. Pag. 479. «N'estimez-vous pas quelque chose de bien grand, que de tenir cette coupe où Jésus-Christ doit boire, et qu'il doit porter à sa bouche ? Ne voyez-vous pas qu'il n'est permis qu'au seul prêtre de donner le calice du sang ? Pour moi, dit Jésus-Christ, je ne recherche point ces choses si scrupuleusement ; mais si vous-même vous me donnez le calice, je le reçois : quoique vous ne soyez que laïque, je ne le refuse point, et je n'exige point ce que j'ai donné ; car je
Matth. x. 42. ne demande point du sang, mais un peu d'eau froide. Pensez à qui vous donnez à boire, et soyez saisi d'horreur ! pensez que vous devenez le prêtre de Jésus-Christ même, lorsque vous donnez de votre propre main, non votre chair, mais du pain ; non

(*) Hom. XI *in* I *ad Thes.*, Morel, *Nov. Test.*, t. VI, pag. 358.

votre sang, mais un verre d'eau froide... Voulez-vous honorer le corps de Jésus-Christ? ne le méprisez point dans sa nudité, et ne le revêtez point ici d'habits de soie, pour le négliger dehors, lorsque vous le voyez affligé du froid et dans la nudité; car celui qui a dit : Ceci est mon corps, et qui par sa parole a rendu le fait certain, a dit aussi : Vous m'avez vu avoir faim, et vous ne m'avez pas donné à manger... Autant de fois que vous avez manqué de rendre ces assistances à l'un de ces plus petits, vous avez manqué à me les rendre à moi-même. Ce corps ici présent n'a pas besoin de vêtements, mais d'un cœur pur : l'autre, au contraire, demande tous vos soins (*).»

Matth. XXVI. 26.

Ibid. XXII. 44.

Cet autel où nous immolons la victime sainte, vous l'honorez, vous l'environnez de vos profondes adorations. Ce n'est toutefois qu'une pierre, mais consacrée par la chair de Jésus-Christ. Ce pauvre qui vous demande l'aumône, c'est Jésus-Christ lui-même. Il devient, aux yeux de la foi, un autel non moins redoutable que celui où repose la victime de propitiation. Soyez prêtre; sacrifiez sur cet autel; il se découvre, il s'offre sans cesse à vos regards, dans nos places et dans les voies publiques, à l'entrée de nos temples, dans vos maisons, partout. A

T. X Bened. Pag. 581.

(*) Hom. XLV, L et XXV *in Matth.*, tom. VII Bened., pag. 479, 518, 42, 45. Traduit par Bossuet, *Fragments*, *Serm.*, tom. VI, pag. 400, 401.

chaque heure du jour, vous pouvez renouveler votre sacrifice, y brûler le parfum de l'aumône, dont la vapeur, comme un encens d'agréable odeur, montera jusqu'au ciel. Quand vous n'accompagneriez pas votre offrande du chant des hymnes sacrées, quand vous vous tiendriez dans le silence, votre bonne action parlera pour vous, et plus éloquemment que vous. Dieu recevra de vos mains un sacrifice de louanges, non par l'immolation réelle d'une victime, mais par le culte intérieur que lui rend l'âme fidèle (*).

T. x Bened. Pag. 177.

A qui devez-vous le plus d'égards, si ce n'est à celui à qui vous ressemblez davantage? Votre frère, celui qui vous touche de plus près, est-ce ce riche orgueilleux qui du haut de son fastueux équipage écarte la foule et vous tient à une longue distance de lui, au mépris des lois de la nature et de la religion? N'est-ce pas plutôt ce pauvre qui, comme vous, a besoin de travailler tous les jours pour fournir tous les jours à sa subsistance? Lequel des deux est mieux votre frère? Celui-ci par son indulgence forcée vous retrace du moins la pauvreté volontaire des Apôtres.

Pierre n'étoit encore après la résurrection de son divin Maître qu'un misérable pêcheur. Loin de le mépriser, quelle admiration ne lui devons-nous

(*) Hom. xx *in* II *ad Cor.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. v, pag. 688—690. (Resserré.)

pas? Paul lui-même, de qui la vie se consumoit en voyages laborieux, en travaux de toute espèce, Paul occupé à faire des tentes, obligé de gagner son pain par son travail, étoit un objet d'épouvante pour les Démons, de respect pour les Anges (*).

« L'éloquent saint Jean Chrysostôme a remarqué après David que Dieu exauce volontiers les pauvres, qu'il exauce volontiers les affligés. Pourquoi? parce que la nécessité extrême où ils sont d'être soulagés les oblige à faire à Dieu de très ferventes supplications. Leurs prières, dit ce saint Père, sont semblables à ces eaux qui, pour être extrêmement gênées et pressées dans les canaux où elles coulent, en sortent avec impétuosité, et se lancent en haut avec une violence extrême (1). » Ps. LXVIII. 34.

Saint Paul, après nous avoir parlé d'une poignée de pauvres persécutés, errants, méconnus, ajoute : *Le monde n'étoit pas digne de les posséder.* Que dites-vous, ô grand Apôtre? Ces pauvres misérables, condamnés à l'abjection, le monde ne les méritoit pas? Eux, d'une part, le monde tout entier de l'autre! quelle proportion y a-t-il? Non, le monde ne les méritoit pas. Ce n'est pas le nombre que j'apprécie, c'est la valeur. Or, que je mette d'un côté le monde tout entier, avec ses gouverneurs et T. III Bened. Pag. 51. Hebr. XI. 57.

(*) Hom. XV *in* I *ad Cor.*, Morel, *Nov Test.*, t. V, p. 213.

(1) La Colombière, *de la prière*, *Serm.*, tom. IV, pag. 118; Chrysost., tom. III Bened., pag. 289.

ses potentats ; de l'autre, deux ou trois de ces pauvres seulement, ce sont eux qui l'emporteront dans la balance. Sans patrie sur la terre, ils en avoient une dans la céleste Jérusalem ; manquant de tout, ils étoient riches en vertus ; persécutés par les hommes, ils en étoient bien dédommagés par l'amitié de Dieu. Un Elie n'avoit pas même le nécessaire : mais le Ciel se fermoit et se rouvroit à sa voix, et son vil manteau faisoit remonter le Jourdain vers sa source (*).

Les Apôtres n'avoient rien ; et néanmoins qu'y avoit-il de plus riche que les Apôtres ? Tout ce que les fidèles possédoient venoit se réunir dans leurs
Act. IV. 34. mains comme dans un réservoir commun. *Tous ceux*, dit le texte sacré, *qui possédoient des fonds de terre ou des maisons les vendoient et en apportoient le prix qu'ils mettoient aux pieds des Apôtres, et qu'on distribuoit à chacun selon ses besoins.* Quelle abondance, quelle profusion de richesses ! les voilà possesseurs des biens de tous. Sans aucune espèce d'embarras, ils les ont à titre d'économes plutôt que de possesseurs. Car ceux à qui ils appartenoient, renonçant à leur propriété, en apportoient le prix dans leurs mains, après les avoir vendus, et laissant à leur discrétion la distribution qui en étoit faite. Aussi saint Paul, écrivant aux Corinthiens, avoit-il

(*) *In inscript. altaris*, Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 557 ; Senault, *Panégyr.*, t. II, p. 121.

raison de dire : *Qu'ils n'avoient rien et possédoient tout*. Quelle merveille! ces hommes qui réunissoient tant de trésors étoient encore supérieurs à tout ce qu'ils avoient, puisqu'ils n'en dépendoient pas. Ils possédoient la plus véritable richesse, celle qui consiste à n'en avoir pas besoin ; partout accueillis comme les Anges du ciel, on vient déposer à leurs pieds des monceaux d'or. Des têtes couronnées recevroient-elles de pareils hommages? Dans quelle histoire avez-vous jamais lu qu'aucun monarque ait fait son entrée dans une ville, conduisant à sa suite des morts arrachés du tombeau, des malades guéris de leurs maux par le seul attouchement de ses habits (*). II. Cor. VI. 10.

Les Apôtres saint Pierre et saint Jean montoient un jour au temple pour y prier, dit l'historien sacré. Il y avoit là un homme perclus des jambes dès le ventre de sa mère, que l'on portoit et que l'on mettoit tous les jours à la porte du temple, afin qu'il demandât l'aumône à ceux qui y entroient. Cet homme, voyant Pierre et Jean qui entroient dans le temple, les pria de lui donner quelque aumône. Pierre avec Jean arrêtant les yeux sur ce pauvre, lui dit : *Regardez-nous*. Remarquez avec quels ménagements ils parlent à cet homme. Vous ne les voyez point repousser le suppliant; ils ne lui adres- T. II Bened. Pag. 68. Act. III. 2 et suiv.

(*) *Expos. in ps.* CXI, tom. V Bened., pag. 279, 280.

sent point de reproches, point de paroles outrageantes, comme il nous arrive si souvent de le faire en pareilles circonstances, oubliant que nous n'avons pas reçu mission d'insulter notre frère; que nous devons en être les bienfaiteurs, non les juges, les médecins non les accusateurs, leur tendre une main secourable, non aggraver leur situation par l'amertume de nos reproches. *Regardez-nous*. Pourquoi? Faut-il donc pour attester sa misère d'autre témoignage que l'aspect même de sa misère? Non, ici il n'y a rien à dire, rien à répondre, point d'enquête ni de science. Ces haillons seuls qui le couvrent manifestent assez quelle est son indigence. Tout le devoir de l'apostolat ne va pas au-delà. C'est là tout ce que vous avez à dire au pauvre. Seulement ne vous bornez pas à soulager sa misère; mais découvrez-lui qu'il y a d'autres richesses à lui promettre. Et la suite des paroles de nos saints Apôtres vous le fait bien voir: *Je n'ai*, lui dit Pierre, *ni or ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne; au nom de Jésus-Christ, leve-toi et marche*. Pauvres comme cet indigent, les Apôtres possèdent tous les trésors de la grâce. Ils ne l'empêcheront pas d'être pauvre; ils l'empêcheront d'être infirme (*).

(*) *In inscript. Actor.*, tom. II Bened, pag. 68, 69; et Hom. XXIII *inter Eclogas de Eleemos*, tom. XII, pag. 595.

v. *Prétextes contre le devoir de l'aumône.*

Le monde est plein de blasphémateurs, de méchants et de pervers. Les crimes y abondent; et pourtant la bonté de Dieu ne les laisse pas un seul jour sans nourriture. Il veut qu'à son exemple nous soyons charitables envers tous. Bien loin de lui ressembler, non-seulement nous haïssons les uns sous le prétexte de leurs défauts, mais nous ne supportons pas les autres; nous les repoussons même avec leurs bonnes qualités, quand ils nous abordent, soit par facilité de caractère, soit par familiarité; si vous voulez même, par désœuvrement. Nous les dédaignons s'ils sont pauvres, nous les accablons de reproches et d'outrages, nous en faisons les objets de nos satires, et nous nous garderions bien de leur rien donner. Est-ce donc là, ô mon frère, l'ordre que vous avez reçu de Dieu? Vous a-t-il donné mission de l'injurier ce pauvre, de l'invectiver? Ce qu'il vous commande, c'est d'avoir compassion de sa misère et de la soulager; non de lui demander compte, bien moins encore de l'insulter. Votre intention, dites-vous, est de le corriger, de le dégoûter de sa vie oisive en le forçant à travailler. Commencez par lui donner: vous lui prodiguerez ensuite vos charitables avis. Ne laissez point dans son esprit l'opinion que vous n'êtes qu'un cœur dur,

T. III Bened. Pag. 276.

Pag. 277. et prouvez-lui qu'il y a en effet en vous de l'humanité. Ce pauvre que vous rebutez, il se vengera de vos mépris par sa haine; il vous accusera parce qu'il ne verra dans vos observations qu'un refus déguisé. Mais s'il vous a vu joindre la bienfaisance à la leçon, il saura bien reconnoître le sentiment qui la lui donne, et la recevra sans murmure et sans impatience (*).

Quand vous faites l'aumône, abstenez-vous de toute question indiscrète auprès de celui qui vous la demande. Pour la mériter, il suffit d'être indigent. S'il se présente à vous à ce seul titre : c'en est assez, vous savez tout. Ce n'est point au caractère que vous donnez, mais à l'homme. Vertueux ou non, ce qui doit exciter notre compassion, c'est son malheur. Sommes-nous plus dignes de la miséricorde de Dieu, que lui de la nôtre? Et si Dieu examinoit nos œuvres avec autant de rigueur que nous en mettons à examiner celle des autres, où en serions-nous?
Math. VII. 2. Jésus-Christ nous l'a dit : *On se servira contre vous de la même mesure dont vous vous serez servis* (**).

(*) *De Verbis Apostol.: Habentes*, etc., Morel, *Opusc.*, tom. V, pag. 316.

(**) Chrysost., *passim.*, Hom. XXXV *in Matth.*, tom. VI. Bened., pag. 402; Hom. X *in Epist. ad Hebr.*, t. XII, p. 108; XXI, *in Epist. ad Rom.*, t. IX, pag. 677; *de Verbis Apostol.*, etc., t. III, p. 276; *De Lazaro concio* II, t. I, p. 734; et dans ce volume, pag. 23. Le sermon de La Rue *sur l'aumône* a pour principal objet la réfutation des prétextes opposés au devoir de l'aumône.

Jésus-Christ disoit à ce jeune homme de l'Evangile : *Si vous voulez être parfait, vendez tout ce que vous avez, et le donnez aux pauvres.* Notre souverain Législateur pouvoit nous en faire un absolu commandement. Plein de compassion pour notre foiblesse, il a bien voulu n'en faire qu'un conseil de perfection. Obéissons-nous mêmes au simple précepte? Paul s'expose à toutes les rigueurs de la faim, plutôt que de donner à ses frères l'occasion de se scandaliser à tort : nous, nous craignons de toucher à nos biens et d'en distraire quelque partie en faveur des indigents, quand nos frères en murmurent et s'en scandalisent. Qu'ils servent de pâture aux vers plutôt que d'être l'aliment du pauvre; que ces habits soient consumés par les insectes qui les dévorent, plutôt que de couvrir la nudité du pauvre; qu'ils deviennent la proie du temps, et qu'on ne me parle pas de Jésus-Christ qui a faim. Vous ne le dites pas, mes frères, mais vous le faites. Lequel des deux vous rend plus criminels? L'avarice, ce tyran barbare et capricieux, ne vient-il pas journellement faire retentir à l'oreille de ses esclaves ce cri impitoyable : Engraissons nos parasites adulateurs, prodiguons nos trésors à des professions dangereuses, meurtrières des âmes; rien pour ces malheureux expirants de besoin. Inconcevable délire! Vos armoires sont surchargées d'étoffes; et ce pauvre, fait à l'image de Dieu, ce malheureux, qui n'a pas même de haillons pour se couvrir, vous l'abandonnez sans pitié à la

T. x Bened. Pag. 186. Math. XIX. 21.

rigueur du froid, qui pénètre tous ses membres tremblants et sans force!

Vous m'arrêtez, mes frères, pour me répondre : C'est de sa part une feinte pour surprendre ma charité. Langage barbare, et fait pour allumer tout le courroux du ciel! Pardonnez à l'indignation qui m'entraîne. Qui nous tient ce langage? Des hommes nourris dans l'abondance et les délices, passant d'un repas à un autre qu'ils prolongeront bien avant dans la nuit, n'échangeant leurs tables opulentes que
Pag. 187. contre des lits voluptueux! Et voilà l'usage que de tels hommes font de leurs richesses, voilà l'emploi des dons que leur a départis la divine Providence! Gorgés qu'ils sont de viandes et de vin, ils s'étonnent que ce pauvre soit à jeun, qu'il présente à leurs yeux l'aspect d'un cadavre; il faut qu'il leur rende raison de ce qu'il tremble, de ce qu'il peut à peine se soutenir. Je les attends eux au tribunal terrible où ils auront à leur tour à rendre compte de leurs mépris pour les pauvres.

Eh bien! je le suppose, s'il tremble, ce n'est qu'une feinte de sa part. Dites-moi, qui l'a poussé à cette feinte? si ce n'est la nécessité. Qui? sinon votre cruauté qui l'oblige à user d'un coupable artifice, n'espérant pas autrement fléchir votre impitoyable cœur. Car de bonne foi, où est le misérable qui consentit jamais à jouer un pareil rôle pour un morceau de pain, à moins d'y être contraint par la plus dure et la plus impérieuse extrémité? Cette feinte même où il des-

cend devient votre acte d'accusation à vous-même. S'il avoit pu obtenir par sa simple demande, par ses timides supplications et ses plaintifs gémissements, le foible soutien de son existence, il n'auroit pas eu besoin d'en venir à ces lâches et criminelles épreuves. Que de stratagèmes il a fallu inventer dans ce coupable dessein ! Nous en avons vu, dans le désespoir où les jetoit une insensibilité sans entrailles, ni pour l'âge le plus foible, ni pour des souffrances trop réelles, nous en avons vu promener dans les voies publiques leurs enfants aveuglés par leurs propres mains ; d'autres, après s'être mutilés eux-mêmes, étaler à tous les yeux des plaies dégoûtantes ; d'autres attirer la curiosité publique par des scènes violentes et tragiques, affrontant les tortures les plus cruelles pour échapper au supplice de la faim, et se donnant en spectacle à une multitude prodigue de son admiration et de son argent! Vous, l'œil avide, le rire sur les lèvres, vous contemplez ces jeux imposteurs ; vous vous faites un spectacle de douleurs étrangères qui outragent l'humanité tout entière. Rien ne vous coûte alors; ceux-là, vous les encouragez par vos largesses, vous payez avec magnificence la cruauté qu'ils exercent contre eux-mêmes. Et quand ce pauvre, qui l'est réellement vient se présenter à vous sous les plus pacifiques dehors, implorant votre miséricorde au nom du Ciel, vous n'avez pas pour lui un regard favorable, pas un mot de consolation ! Pag. 188.

Qu'il nous sollicite, qu'il ait l'air d'être importun, ce sont alors des reproches et des menaces. De telles gens ne méritent pas de vivre; ils mériteroient bien mieux d'être morts. Contre qui prononcez-vous cet arrêt? Contre le pauvre que Dieu vous ordonne d'assister, ou plutôt contre vous-même? Ce pauvre, vous le sacrifiez à qui? Souvent à d'infâmes imposteurs dont vous vous rendez le complice, en récompensant, comme vous faites, leur perfide industrie. C'est vous bien plutôt qui ne méritez pas de vivre, vous qui manquez à toutes les lois de la nature, vous qui outragez dans la personne de ce pauvre la majesté du Très-Haut, vous qui courez enrichir de misérables bateleurs, et suivez avec empressement la voix du Démon qui vous appelle à ces infamies, quand vous êtes sourds à la voix de Dieu qui vous appelle à son royaume. Et vous viendrez me demander pourquoi il y a un enfer : je vous demanderai, moi, pourquoi il n'y en a qu'un (*).

« Ce que vous pourriez donner selon votre état, c'est surtout, dit Jean Chrysostôme, ce que vous prostituez habituellement à l'entretien de ces hommes perdus de mœurs et d'honneur, qui font métier de vous séduire et de vous corrompre, et dont tout le talent, tout l'art et tout le mérite est en effet de vous inspirer toute la licence de leurs esprits, et toute la mollesse de leurs cœurs. Ah!

(*) Hom. XXI *in Epist. ad Cor.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. V, pag. 224—226; l'abbé Clément, *Carême*, tom. I, pag 488—490, citant saint Jean Chrysostôme; *Biblioth. chois.*, t. XVIII, p. 48, 52.

c'est pour les détourner de cette profession abominable, continue le saint docteur, que vous deviez prodiguer, s'il étoit nécessaire, toutes vos richesses. Quoi! ces inventions diaboliques ont plus de pouvoir sur vous, ou plus d'attraits que les promesses de votre Dieu! Qu'on vous annonce un acteur nouveau, ou dans vos concerts ou sur votre théâtre (c'est toujours saint Jean Chrysostôme); ah! pour l'entendre, rien ne vous coûte; et tandis que vous courez en insensés livrer votre cœur et vos sens à la douce séduction que vous en attendez: qu'il s'offre à vous, ou qu'on vous montre d'autre part de pauvres citoyens qui, à force de se rendre utiles, ont épuisé leur santé, ou dont un hasard malheureux a déconcerté toute l'industrie, qui, rétablis, feroient encore la force et la gloire de l'état, votre froide compassion pour eux se borne à quelques souhaits stériles. Ils vous demandent ou l'on vous demande pour eux de quoi les vêtir, de quoi les nourrir, de quoi les rétablir ou les soulager; et vous répondez tristement, d'un air distrait, que vous souhaitez qu'ils en trouvent. Vous souhaitez qu'ils en trouvent! Ah! s'écrioit saint Jean Chrysostôme dans la juste indignation dont il se sentoit saisi, on nous demande après cela pourquoi il y a un enfer... Peut-il y avoir assez de supplices et d'assez grands supplices pour punir un pareil désordre (1)? »

Vous quittez vos théâtres le cœur embrasé de feux impurs, l'imagination pleine de tout ce luxe de parures et d'ornements que vous avez vus étaler sur la scène; allez visiter les prisonniers dans leurs T.VIIIBened. Pag 358.

(1) L'abbé Clément, *sur l'évangile du mauvais riche*, *Carême*, t. 1, p 501—503; Cambacérès, *sur l'aumône*, t. 1, p. 393.

obscurs réduits, vous en sortirez l'âme occupée de salutaires pensées. La crainte des jugements de Dieu, fortement retracée à votre esprit par l'image des arrêts sévères de la justice des hommes, vous tiendra en défiance sur vous-même, et vous mettra en garde contre les piéges de la volupté. Un homme qui avoit épuisé ce semble tous les plaisirs humains, disoit, et certes avec grande raison, *qu'il vaut mieux aller à la maison du deuil qu'à la*
Eccle. VII, 3. *maison du rire*. Qui aura pratiqué dans ce monde la philosophie que je vous prêche en ce moment s'entendra dire en l'autre les plus douces, les plus consolantes paroles. C'est là, mes frères, une bonne œuvre que nous ne devons point négliger. Vous ne pourriez assister les prisonniers ni de votre argent, ni de vos dons : toujours pouvez-vous les soulager, soit en intercédant pour eux, soit en leur portant des paroles de consolation. Vous m'allez répondre que ce sont des malfaiteurs, des assassins peut-être, des hommes souillés de crimes; c'est pour cela même que vous leur devez les secours d'une charité compatissante. En pensant à leurs crimes, vous penserez à ceux dont vous-mêmes aviez pu vous rendre coupables. Que de médisances! que de calomnies! que d'adultères! que de profanations n'avez-vous pas commis, et qui vous méritoient le châtiment le plus rigoureux. Si vous avez besoin de tant d'indulgence pour vous-mêmes, serez-vous

dur et inexorable envers les autres? Mais encore, n'y a-t-il dans les prisons que des coupables? La prison où Joseph fut jeté renfermoit des méchants; ce qui ne l'empêchoit pas d'être bon lui-même, et de venir au secours de ses compagnons. Mais dût-il ne s'y rencontrer pas un seul juste, votre récompense n'en est pas moins assurée. Jésus-Christ ne conversoit pas seulement avec des justes; il accueilloit avec bonté la Chananéenne, et la femme de Samarie; il permettoit à Magdeleine de venir arroser ses pieds de ses larmes. Les malfaiteurs peuplent les prisons. Y sont-ils tous? N'en reste-t-il pas un bien plus grand nombre dans la ville, et de plus criminels? Ceux-là se cachoient du moins pour faire le mal, ils s'enfermoient dans les ténèbres, ou ils se retiroient dans des lieux écartés; ceux-ci le commettent sans masque, et à visage découvert, hautement colères, emportés, avares, ravisseurs du bien d'autrui; et tout l'avantage qu'ils ont par-dessus les autres, c'est d'y mettre moins de violence et plus d'adresse. Mais il n'y a pour ce qui est juste ou injuste qu'une seule balance; et qu'importe la valeur de l'objet, quand l'intention est la même? Ce que nous avons fait, ne l'oublions donc pas pour nous établir ensuite juges des autres; et quand il s'agit de faire une bonne œuvre, n'allons point rechercher si celui qui est dans le besoin est juste ou ne l'est pas (*).

(*) Hom. LX *in Joann.*, LIX, Morel, *Nov. Test.*, tom. II, p. 385;

II. Thess. III. 10. Sans doute, *qui ne travaille pas n'a pas droit à l'aumône*, nous dit saint Paul; car certes l'Apôtre ne la demande pas pour des hommes débauchés; ceux-là, ramenez-les par la sagesse et la force de vos avertissements; encore ne devez-vous pas les laisser mourir de faim. Ne cessez pas de leur faire du bien. Ne voyez pas en eux des ennemis qu'il faille poursuivre, mais des frères que vous devez soulager (*).

Extrait de l'Homélie XXXV *sur saint Matthieu.*

T. VII Bened. Pag. 401. Ce pauvre qui implore votre humanité n'a rien en apparence de bien relevé; mais il est homme comme vous; comme vous habitant du globe, il a part aux rayons du même soleil qui vous éclaire; Pag. 402. il n'a pas moins que vous une âme immortelle; il adore avec vous le même Dieu, il participe aux mêmes mystères; il est appelé comme vous au royaume du ciel, plus que vous peut-être; car sa pauvreté lui donne un droit que vous n'avez pas.

Vous ne refusez pas vos largesses à ces importuns qui viennent durant les nuits de l'hiver troubler votre sommeil par le son de leurs instruments. Vous n'avez jamais les mains vides pour donner à de misérables bateleurs, que vous rencontrez par

(*) Hom. *in illud : Pacem sequimini*, tom. XII Bened., pag. 591; Hom. XXXVI *in Matth.*, tom. VII, pag. 413.

(**) Hom. V *in* II *Epist. ad Thessal.* tom. XI Bened., pag. 539.

les rues attroupant les oisifs et de stupides admirateurs pour leur faire voir leurs tours d'adresse, ou entendre les brocards insolents qu'ils débitent sous le masque ; et qu'un pauvre vêtu de haillons, mourant de faim, se présente à vous, vous n'avez à la bouche que des injures, que des malédictions ; il n'est à vos yeux qu'un fainéant. Il ne vous vient pas à la pensée que vous l'êtes bien plus que lui ; et que cependant Dieu ne laisse pas de vous combler de ses biens.

Un fainéant moi ! je ne suis jamais sans rien faire. — Vous faites quelque chose, cela peut être; faites-vous ce que vous devriez faire? Si vous me parlez de votre trafic, de vos calculs usuraires, de l'étude continuelle que vous mettez à amasser des richesses, je vous répondrai hardiment que ce n'est point là travailler, et que les œuvres principales auxquelles se reconnoît le chrétien, c'est par exemple d'exercer la miséricorde envers les indigents, de vaquer sans interruption à la prière, de prêter son assistance aux opprimés. Or, voilà de quoi vous ne vous occupez guères ; et votre vie tout entière se passe dans l'oubli de ce genre de travail. Pourtant Dieu ne vous a dit jamais : Tu es un paresseux, un fainéant ; en conséquence je ne ferai plus luire pour toi mon soleil ; j'anéantis pour toi la clarté de la lune ; je défends à la terre de rien produire pour ton usage ; je taris les rivières, je dessèche et les fontaines et

les étangs, j'arrête les pluies du ciel. Non, ses mains libérales ne cessent de verser sur vous les bienfaits de sa miséricorde, sur vous à qui il auroit à reprocher peut-être, non pas seulement l'inutilité de votre vie, mais une vie tout entière plongée dans le crime.

Ce pauvre a des bras; il est jeune, robuste. C'est un vagabond, un esclave échappé de la maison de son maître. Mais s'il étoit libre de vous répondre : Vous aussi, vous diroit-il, vous êtes vigoureux, dans l'aisance et la prospérité; vous avez un maître qui est Dieu : lui êtes-vous plus fidèle? Transfuge serviteur, vous le quittez pour courir d'un vice à un autre. Vous m'accusez de paresse : combien j'aurois moi à vous reprocher d'injustices et de violenees, de mensonges et de parjures, de concussions et de crimes publics!

Ce que je dis en faveur du pauvre n'est pas, assurément, pour autoriser sa paresse; à Dieu ne plaise! Je sais bien que la paresse est la mère de tous les vices; et c'est pour cela même que je voudrois vous voir tous occupés à de bonnes œuvres. *Celui qui ne travaille pas*, nous dit saint Paul, *ne mérite pas non plus de manger*. Mais il ajoute aussi : *Ne vous lassez pas de faire le bien*. S'il y a dans ces paroles une apparente contradiction, parce que d'un côté l'Apôtre ne permet pas que l'on donne à manger au paresseux, et que de l'autre il commande qu'on

II.Thess. III. 10.

Pag. 403.

l'assiste, il est facile de les accorder. En rejetant en quelque sorte de la société ceux qui font métier de la paresse, l'Apôtre ne nous ordonne pas de les abandonner comme des ennemis publics. Au contraire : *Ne vous lassez pas de leur faire du bien* par de charitables avis, par les secours de votre bienfaisance. Ces œuvres de miséricorde exercées à leur égard apprendront à ce pauvre à travailler, et vous bannirez à la fois la paresse de son cœur, et la dureté du vôtre.

Vous nous dites encore : Ce sont tous les jours de la part des pauvres mille mensonges pour surprendre notre charité. Plaignons-les, mes frères, par cela même que la nécessité où ils vivent les réduit à n'avoir d'autre ressource que de honteux mensonges pour faire violence à notre charité. Est-ce de la pitié que nous leur témoignons? non, nous n'avons jamais à leur dire que des paroles offensantes, que d'injurieux reproches : Ne t'ai-je pas donné hier, avant hier? Mais parce qu'il a vécu hier, ne doit-il pas vivre aujourd'hui? Est-ce donc là la règle que vous vous imposez à vous-même? Parce que vous avez fait bonne chère les jours précédents, vous refusez-vous de quoi manger le lendemain? Vous vous gorgiez de viandes, vous, tandis que ce pauvre venoit vous demander un morceau de pain, que souvent il n'obtenoit pas. Vous détourniez les yeux sans pitié ; et le voilà réduit à la dure nécessité de

revenir implorer par des mensonges votre miséricorde. Il n'est importun que parce que c'est la misère qui l'y contraint. A la place de l'aumône qu'il demande, ce sont des outrages qu'il reçoit. Dieu vous commande de la lui faire en secret; vous l'outragez en présence de tout le monde. Si vous n'avez rien à lui donner, du moins épargnez-lui les injures. C'est un malheureux qui, dans son naufrage, vous tend les mains; au lieu de lui servir de port, vous le rejetez dans la mer et dans la tempête.

Vous lui faites un crime de sa misère. Croyez-vous que s'il s'étoit attendu à pareil traitement, il fût venu s'adresser à vous? S'il a dû s'y attendre par la connoissance qu'il avoit de votre caractère, combien ne faut-il pas qu'il soit abandonné pour être venu en courir les risques?

C'est, dites-vous, par impudence. Plus vous le direz, plus vous me ferez voir quel est l'empire de la faim. Par impudence? Mais vous-même, où est votre pudeur dans une foule de circonstances, et bien autrement graves? La misère du pauvre excuse son peu de pudeur : mais nous, combien d'actions basses et criminelles ne faisons-nous pas volontairement, et sans nulle honte! Avec quelque retour sur nous-mêmes, nous ne serions pas si sévères envers le pauvre. S'il pousse l'importunité jusqu'à l'impudence, plaignons-le, ne l'accusons pas. Il n'y a point d'homme qui consentît à être impudent de la sorte,

s'il n'y étoit contraint; et l'on ne me fera jamais Pag. 404.
croire que celui qui pourroit ne pas mendier puisse se résoudre à la honte de le faire.

Ne vous méprenez donc pas sur le sens des paroles de l'Apôtre : *Celui qui ne travaille pas ne doit point manger.* C'est au pauvre qu'il adresse celles-ci ; et par là il condamne la paressse et l'oisiveté : mais vous, riches, écoutez ce qui suit : *Ne vous lassez pas de faire le bien ;* par ces paroles l'Apôtre rappelle chacun de nous au devoir de notre condition. En quoi il imite la sage discrétion d'un père qui, après s'être joint au maître de ses enfants pour les réprimander, le prend à part à son tour pour lui faire sa leçon et l'engager à ne pas employer des expressions trop dures en les corrigeant.

Vous insistez : « Rien d'effronté comme ces malheureux. » C'est là votre refrain habituel. « Ils nous étourdissent sans cesse de leurs clameurs. » Me sera-t-il permis d'exposer sous vos yeux un autre désordre de même genre, dont vous connoissez bien les auteurs? Combien de fois, durant le saint temps de carême, au moment du repas du soir, impatient de se mettre à table, pour peu que le service se fasse attendre, on gronde, on s'agite, on frappe des pieds, on s'emporte en murmures, en reproches, et cela pour quelques instants de retard, dont on saura bien se dédommager! Qui vocifère le plus Pag. 405.
ou de vous, ou de ce pauvre qui calcule, non les moments, mais les besoins? Pour lui les termes les

plus durs, les accusations les plus infamantes : mais vous, vous ne pensez seulement pas à vous trouver coupable. Cessez, cessez donc de vous montrer à leur égard un juge aussi impitoyable. Vous seriez sans péché que la loi divine ne vous permettroit pas encore de prononcer sur les autres avec cette despotique rigueur. Rappelez-vous le pharisien de l'Evangile, et appliquez-vous la leçon à vous-même. Le juste lui-même n'est pas en droit d'accuser autrui, à plus forte raison, le pécheur. Commencez par vous mieux connoître, et si vous avez des reproches faire à quelqu'un, adressez-les à cette barbare insensibilité pour les pauvres, qui vous met au-dessous même des animaux les plus féroces.

Elle est telle, j'en suis trop bien informé, que plusieurs d'entre vous, rencontrant des malheureux expirant de besoin, se sont défendus de les assister sous le prétexte, disoient-ils, qu'ils n'avoient point avec eux leurs domestiques, qu'ils étoient éloignés de leur maison, et n'avoient point d'argent sur eux. O cruauté! ô barbarie! vous laisserez donc ce pauvre mourir de faim, pour vous épargner la peine de faire trois pas! quel insolent outrage fait à l'humanité! il vous en coûteroit quelque fatigue, je le veux; mais resterez-vous sans récompense? Vous n'aviez pas vos domestiques. Abraham avoit les siens près de lui, et il ne les envoya point remplir à sa place le devoir de l'hospitalité! Aujourd'hui l'on croiroit déroger si on faisoit la charité par ses propres mains.

« Mais en la faisant par moi-même, j'encourrai, me direz-vous, le blâme de rechercher les applaudissements. » Dites plutôt que le secret motif qui vous en empêche, c'est la peur que l'on ne vous voie parler à ce pauvre. Au reste ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici : que vous fassiez l'aumône ou par vous-même ou par des mains étrangères, peu importe. Faites-la seulement, et désormais abstenez-vous de ces invectives, de ces outrageuses qualifications que vous vous permettez envers le pauvre. C'est un malade qui vient chercher guérison, et non pas de nouvelles blessures. Cet homme vient à vous, blessé, couvert du sang qui jaillit de sa plaie ; c'est à vous, à vous de préférence à tout autre, qu'il vient demander secours contre son assassin : et vous, au lieu de le consoler par quelques paroles, vous lui jetez encore une pierre à la tête. Imprudent, vous ne savez pas qu'elle retombe sur vous. Le malheureux s'éloigne en gémissant, le cœur ulcéré, invoquant contre vous la vengeance du ciel; car c'étoit Dieu lui-même qui l'envoyoit à vous : c'est donc Dieu lui-même que vous offensez dans sa personne. Ce pauvre que vous traitez de la sorte, il est à votre égard ce que vous-même êtes à l'égard de Dieu (*).

(*) Hom. XXXVI *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. I, pag. 420 —425 (abrégé).

T. XII Bened. Pag. 117.

Vous ornez à grands frais un mort insensible, vous le couvrez de riches étoffes ; et ce pauvre, qui passe près de vous, tremblant de froid et de misère, vous n'avez pas pour lui un regard. Un vain orgueil obtient de vous ce que vous n'accordez pas à la crainte du Seigneur.

S'il est pauvre, c'est, dites-vous, parce qu'il ne travaille pas. — Ne peut-il y avoir d'autres causes, telles, par exemple, qu'un naufrage, la perte d'un procès, une banqueroute qu'il auroit essuyée, que sais-je ? un de ces fâcheux événements si communs dans la vie ?

C'est un imposteur. Si vous ne lui donnez rien, du moins ne le condamnez pas. Il vient en haillons vous demander l'aumône, vous vous récriez qu'il vous trompe. S'il venoit proprement vêtu, vous en diriez autant. Comment faut-il qu'il s'y prenne?

Je lui ai déjà donné tant de fois, me dites-vous? mais n'avez-vous pas tous les jours besoin de manger? Vos enfants vous demandent tous les jours : leur refusez-vous (*) ?

T. VII Bened. Pag. 659.

Vous vous défendez de faire l'aumône, sous le prétexte des charges publiques, des impôts énormes que vous avez à payer. Nous ne vous imposons point nous : ce que nous vous demandons est volontaire, et personne ne vous contraint. Est-ce là une

(*) Hom. XI *in Epist. ad Hebr.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI, pag. 809, 810.

raison de ne rien donner? que vos terres vous rendent ou non, vous n'en n'êtes pas moins obligés de payer; vous n'oseriez pas contrevenir à la loi; et pour Jésus-Christ qui ne vous violente pas, qui ne vous demande qu'un peu de votre superflu, vous n'avez que des rebuts! Si la crainte de l'autorité humaine vous rend si exact à payer vos contributions, ne savez-vous pas qu'il y a aussi d'autres châtiments et bien plus rigoureux que les fers à redouter pour celui qui néglige les pauvres? Vous objecterez qu'outre les charges ordinaires, vous avez à nourrir les gens de guerre qui vous défendent contre les Barbares. N'oubliez donc pas non plus que nous avons aussi à entretenir une armée non moins considérable de pauvres qui vous défendent contre de plus formidables ennemis, par leurs prières auprès de Dieu. Imposez-vous donc vous-mêmes; et ne laissez pas mourir de faim ceux qui vous sauvent des piéges et des violences des Démons (*).

Qu'un pauvre se présente nous demandant la charité, quel torrent d'injures! — C'est un malfaiteur, un insolent, qui ose s'attaquer à moi. — Quoi! pour T. IX Bened. Pag. 588.

(*) Hom. LXVI *in Matth.*, LXVII, Morel, *Nov. Test.*, tom. I, p. 721. *Réponse au prétexte de la difficulté des temps*, dans La Rue, *Carême*, tom. III, pag. 178; Massillon, *Carême*, tom. III, pag. 141; Bourdaloue, *Carême*, t. I, p. 147; Bertheau, dans *Morc. chois. des protest.*, p. 337.

un morceau de pain qu'il vous demande, de semblables épithètes! Il ose s'attaquer à vous, je le suppose; il n'en est que plus digne de compassion. Le malheureux! c'est la faim, c'est votre cruauté qui le force au métier qu'il fait. Il sait trop bien que vos oreilles et vos cœurs sont impitoyablement fermés à ses prières: voilà pourquoi il invente mille artifices pour tromper votre inhumanité. Vous auriez raison de vous défier de lui, s'il vous demandoit de l'or, de l'argent; mais pour une obole, faire tant de bruit! pour un morceau de pain, l'accabler de reproches! être sur le qui vive, crier au fainéant, au vagabond! Eh! mon ami, commencez par vous examiner vous-même; et voyez si Dieu n'auroit pas plus de droit de vous adresser de pareils reproches.
Pag. 589. Vous a-t-il jamais traité, vous, avec cette dureté? l'avez-vous jamais entendu vous dire: Va-t-en loin de moi, ta présence me fatigue; sors de mon église que tu profanes, où tu viens entendre ma parole, pour aller après insulter à mes commandements que tu sacrifies à ton avarice, à tes voluptés brutales. Ici, au pied de mes autels, modeste, respectueux en apparence, à peine tu les as quittés, tu redeviens ce que tu étois, emporté, colère, sans compassion, sans humanité. Sors, sors, te dis-je, ne te montre plus jamais sous mes yeux. Qui de nous n'a pas mérité de semblables reproches, et plus encore? La bonté divine les a toujours épargnés.

Non-seulement elle nous souffre ; elle va jusqu'à nous combler de biens. Où en serions-nous, si Dieu nous rendoit le change? Ce pauvre seroit tout ce que vous dites, un paresseux, un fainéant : par intérêt pour vous-même, ne vous en plaignez pas avec tant d'amertume (*).

Faut-il pour obliger les autres se réduire soi-même à la mendicité? J'aime bien à entendre ce langage sortir de la bouche de ceux à qui même une obole coûte tant à donner. Consentez d'abord (ainsi que le demandoit Jésus-Christ au jeune homme de l'Evangile) à faire l'abandon de tout ce que vous avez, et puis vous penserez à l'avenir. Mais tant que vous vous reprocherez obstinément la plus légère offrande en faveur des pauvres, ne venez pas nous opposer d'aussi frivoles prétextes pour vous dispenser de rien donner. Non, ô mon frère, nous ne prétendons pas vous réduire vous-même à l'indigence ; tout ce que nous vous demandons, c'est que vous retranchiez ce superflu; que vous vous contentiez du nécessaire. Et, par ce mot, nous entendons ce dont on ne peut se passer pour vivre. Or, personne ici ne parle de vous en priver. On ne vous défend point de vivre. Ce que je condamne, c'est le luxe, non le nécessaire ; c'est le faste de la pa-

T. x Bened. Pag. 574.

Matth. xix. 21.

Pag. 51[illegible].

(*) Hom. xiv *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. iv, pag. 205, 206.

rure, non la décence dans les vêtements. Et à bien examiner les choses, en retranchant votre luxe, nous en servons bien mieux l'intérêt même de vos plaisirs; car enfin n'en mettez-vous pas à jouir d'une constitution saine et d'une santé vigoureuse? Or, la sobriété que nous vous recommandons en est la garantie la plus sûre. Si vous ne l'avez pas, nous vous permettons bien quelques recherches; jamais au-delà du nécessaire. J'appelle superflu tout ce qui excède cette limite. Tout ce que l'on peut retrancher sans cesser de vivre honorablement, n'étoit donc pas nécessaire; il étoit superflu. Appliquons cette règle générale à la manière de se vêtir, de se loger, à tous les besoins de la vie. Tout ce qui va au-delà devient inutile. Lorsque vous serez parvenu à vous établir dans l'état d'une sage médiocrité, alors, si
Pag. 576. vous avez le courage d'imiter la veuve de l'Evangile, vous pourrez aspirer à une plus haute perfection (*).

T. III Bened. Pag. 218. Vous nous dites : J'ai une femme, des enfants, une maison à soutenir, tant de dépenses indispensables! Le moyen de donner à tout le monde? — Vous vous devez à vos enfants : c'est pour cela même que vous devez faire l'aumône, afin d'engager Dieu par le léger sacrifice qui vous est demandé, à leur mé-

(*) Hom. XIX *in* II *Epist. ad Cor.*, Morel, *Nov. Test.*, tom. V, pag. 681, 682 (resserré).

nager d'autres protecteurs pour le temps où ils ne vous auront plus. C'est là l'exemple qui vous est donné souvent, mais par de moins nobles motifs. On appelle par testament des étrangers d'une fortune ou d'un rang considérable, à partager sa succession avec ses enfants, sans autre intention que de leur en assurer la protection, sans pouvoir se répondre que ce vœu soit toujours bien fidèlement accompli. Et vous, qui n'avez nul doute à former sur la bonté, sur la miséricorde et l'équité de votre Dieu, vous l'excluez de votre testament, vous ne l'établissez pas cohéritier de vos enfants, et vous croyez les aimer! S'ils vous sont aussi chers que vous le dites, laissez-leur une créance sur Dieu. Ce sera là leur plus riche succession, leur plus belle gloire, leur plus sûr apanage. Donnez au Seigneur sa part de votre héritage terrestre, afin qu'il vous fasse participer vous et vos enfants au céleste héritage. C'est là de tous vos héritiers le plus illustre, le plus bienfaisant, le plus puissant, le plus riche, celui avec qui vous devez le moins craindre d'entrer en société d'intérêts. On compare l'aumône à la semence, et avec raison; car elle est un revenu plutôt qu'une dépense. Pour semer, faites-vous difficulté de tirer de vos magasins le grain qui s'y trouve amassé depuis long-temps? Non, vous comptez bien le réparer par la moisson prochaine, dont l'espérance vous flatte, tout incertaine qu'elle est. Car,

jusques là, que d'accidents la menacent! c'est la nielle, ce sont les orages, les insectes malfaisants, c'est l'inclémence de l'air. Et quand il s'agit de semer pour le ciel avec la certitude de n'avoir à redouter ni tempêtes, ni trahisons, ni voleurs, vous balancez, vous renvoyez au lendemain! Ne calculons donc point ce que nous donnons en aumônes, pensons plutôt au fruit que nous en espérons pour l'avenir, et que nous commençons à en recueillir dès la vie présente (*).

Peut-on faire l'aumône, quand on est réduit soi-même à la demander? A cela je réponds que l'aumône ne consiste pas seulement dans le don que l'on fait, mais dans l'intention. Donnez si vous pouvez, donnez autant que vos moyens vous le permettent, et vous êtes quitte envers le précepte. Cet homme se voit seul dans la nature; il ne compte autour de lui que des étrangers. Comment, demanderai-je, arrive-t-il qu'il n'ait pas un ami, personne qui lui veuille du bien? Quel homme est tellement isolé qu'il n'ait point sa femme, ses enfants, dé qui il puisse attendre des secours, médiocres tant que l'on voudra, mais enfin des services quelconques (**)?

T. I Bened. Pag. 516. Vous me parlez d'aumône, à moi, qui suis pauvre

(*) *De Verbis Apostol.*, *Habentes*, etc., Morel, *Opusc.*, tom. v, p. 317, 318; La Rue, *Carême*, t. III, p. 378; Bourdaloue, *Exhortations*, tom. I, pag. 154.

(**) Hom. XIX *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. IV, pag. 287.

moi-même. C'est pour cela même que je m'adresse à vous. Ce riche, enivré de son opulence, ne fait pas l'aumône, il ne pense qu'à augmenter ce qu'il a. Sa fureur d'accumuler est une soif qui le dévore, et dont il ne guérira jamais. Le pauvre ne connoît pas cette maladie ; il lui en coûte peu pour donner du peu qu'il a. Ce qui fait l'aumône, ce n'est pas la quantité que l'on donne, c'est la généreuse disposition avec laquelle on donne (*).

Le moyen de donner, quand on n'a rien? Quelque indigent que vous soyez, ne pouvez-vous pas toujours donner un verre d'eau froide? Vous n'avez rien? Quoi! pas même des pieds pour aller visiter les malades, et consoler les prisonniers (**)?

« Dieu récompense la seule volonté de faire l'aumône. Cet œil divin qui ne se ferme jamais, dit saint Chrysostôme, voit que vous eussiez donné à cet indigent ce que vous auriez eu, puisque sincèrement vous vouliez le soulager (1). »

Ces mêmes hommes que je vois nager dans l'opulence, ne marcher qu'en brillants équipages, traî- T. x Bened. Pag. 189.

(*) *De petit. filior. Zebed.*, Morel, *Opusc.*, tom. I, pag. 376; Massillon, *Carême*, t. III, p. 378.

(**) Hom. XXI *in Epist. ad Hebr.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI, pag. 965; Cambacérès, *sur l'aumône*, t. I, p. 379, 382, 403; Jacq Lenfant, *Morc. chois. des protest.*, p. 285; Drelincourt, *ibid.*, p. 135.

(1) *Insomnis ille occulus videt te dedisse quod habueras.* (Lenfant, *Avantage d'agir dans les vues de Dieu*, *Serm.*, tom. VII, pag. 37.) Chrysost., *in illud : Attendite ne elecmosynam*, Morel, *Opusc.*, tom. VI, pag. 526.

nant à leur suite des serviteurs qui imitent le luxe de leurs maîtres ; qu'on leur parle des besoins des pauvres, écoutez-les : à les en croire, ils sont plus pauvres que ceux pour qui vous réclamez leurs aumônes. Ils ont à la bouche ce mot : Que ne s'adressent-ils à leurs pasteurs? l'Eglise a des fonds qui leur sont destinés. — Que vous fait l'Eglise? les aumônes que j'acquitte vous sauveront-elles? Et si nous ne le faisons pas, vos iniquités déposeront-elles moins contre vous (1). Vous nous objectez les richesses du sanctuaire et les biens de l'Eglise ; vous fermez les yeux sur la quantité de pauvres que nous soulageons, de malades et d'infirmes que nous assistons, sur les dépenses incalculables auxquelles nous avons à fournir. Supputez-les, recherchez-les avec le plus de curiosité possible ! personne de nous n'y trouve à redire : bien loin de là, nous sommes tout prêts à vous ouvrir nos registres, à vous prouver, nos comptes rendus, que la dépense couvre de beaucoup la recette. Après quoi j'en reviendrai toujours à vous dire : Lorsqu'au jour du dernier jugement, il vous sera dit : *Vous m'avez vu avoir faim, et vous ne m'avez pas assisté, etc.* ; qu'aurez-vous à alléguer? Appellerez-vous à votre défense tel et tel de ces mauvais riches, rebelles au commandement de l'aumône, tel prêtre même que vous soupçonnez d'y manquer? Ce dont je vous accuserai, c'est une infi-

Matth. xxv. 44.

(1) Voy. la suite dans le XVIIIe volume de cet ouvrage, p. 454 et suiv.

délité trop réelle. Commencez par vous laver des reproches personnels qui vous sont adressés, et non à en charger les autres. Si l'Eglise a des biens qu'elle garde, c'est l'avarice des riches qui l'y contraint. Si nous étions au temps des Apôtres, la charité des fidèles toujours renaissante, nous fourniroit un trésor intarissable. Aujourd'hui que l'on ne sait plus amasser que pour la terre, il nous faut bien tenir en réserve ce qui est nécessaire pour l'entretien des veuves, des vierges, des indigents, des malades, des captifs, que sais-je? Que faut-il donc faire? faut-il tarir ces réservoirs, et laisser se perdre dans le désert les voix gémissantes qui nous implorent? Quand après tout vos accusations seroient fondées; s'il y avoit dans l'Eglise des ministres prévaricateurs, Jésus-Christ a tout prévu; il nous commande de suivre non ce qu'ils font, mais ce qu'ils vous disent (*). Matth. XXIII. 2.

« Si du moins j'étois sûr de n'être pas trompé!» T. XI Bened. Pag. 201. Si le saint patriarche Abraham avoit eu ce scrupule, il n'auroit pas eu l'honneur de recevoir des Gen. XVIII. Anges à sa table. Car il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, avec un caractère aussi ombrageux, et une humeur aussi sévère, de ne rencontrer que des saints à qui l'on puisse faire l'au- Pag. 202. mône. C'est même là le moyen de n'avoir affaire

(*) Hom. XXI *in* I *Epist. ad Cor.; Biblioth. chois.*, tom. XVIII, pag. 457, article *Biens ecclesiastiques.*

qu'à des imposteurs. Ce n'est pas l'homme vraiment pieux qui affecte de le paroître; il n'est pas homme à prendre aucun masque; et quelque rebuté qu'il puisse être, on ne le verra jamais descendre au manége de l'hypocrisie. Qui fait un métier de la pauvreté saura bien contrefaire un extérieur dévot, pour surprendre votre sensibilité; et il fera de vous sa dupe. D'où il arrive qu'en se faisant un devoir de donner à tous l'aumône indifféremment, on la fait à des gens qui la méritent, tandis que celui qui veut
Luc. VI. 30. choisir si scrupuleusement court risque de ne la faire qu'à des fripons. Mettons, mes frères, plus de simplicité dans toutes nos actions : *Donnez*, nous dit Jésus-Christ, *à tous ceux qui vous demanderont.* Vous imiterez le Seigneur dont la miséricorde s'é-
T. V Bened. Pag. 511. tend à tous (*).

VI. *Exemples des saints.*

Gen. XVIII. 1 et seq. Abraham étoit riche : je ne le conteste pas. Mais voyez aussi quel usage il faisoit de ses richesses. *Le Seigneur lui apparut un jour dans la vallée de Mambré, lorsqu'il étoit assis à la porte de sa tente, dans la plus grande chaleur du jour; Abraham ayant levé les yeux, trois hommes lui parurent près de lui. Aussitôt qu'il les eut aperçus, il courut de*

(*) Hom. I *in Epist. ad Philipp.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI, pag. 14, 15. Voyez plus bas *Conditions et règles de l'aumône chrétienne.*

la porte de sa tente au-devant d'eux, et se prosterna en terre, et il dit : Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, ne passez pas la maison de votre serviteur sans vous arrêter. Voilà quelle étoit en plein midi l'occupation du patriarche; il se tenoit assis à la porte de sa tente, épiant s'il viendroit à rencontrer quelque voyageur, quelqu'étranger à qui offrir l'hospitalité. Il laisse là et sa femme, et ses trésors, et son nombreux domestique; et quand ses yeux viennent à découvrir ce qu'il cherche, il ne donne point à l'un de ses trois cents domestiques commission d'aller au-devant. Ils dorment peut-être; et pendant ce temps-là, l'étranger lui échapperoit. Voilà Abraham, voilà le riche. Vous, vous n'avez garde d'aller à la rencontre du pauvre, vous rougiriez de lui adresser la parole, de lui répondre, quand vous lui faites l'aumône c'est par l'entremise d'un domestique. Abraham attendoit le pauvre à la porte de sa tente, en plein midi, assis à l'ombre de l'hospitalité qui le défend contre la chaleur du jour. Rapprochez de cet exemple les riches de nos jours. En plein midi où sont-ils? ils brûlent dans l'enfer. Où sont-ils dans leurs maisons? ensevelis dans la mort de la débauche. Où sont-ils hors de leurs maisons? ils s'étourdissent dans le tourbillon de leurs dissipations, dans l'aveuglement d'une raison qui s'abrutit. Voulez-vous ressembler à Abraham? Ressemblez lui par sa charité. Loin de vous le défendre, je vous y exhorte, bien que nous soyons tenus à être plus

parfaits qu'Abraham ; car nous dit Jésus-Christ :
Matth. v. 23. *Si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, il n'y aura point pour vous accès au royaume du ciel.* Que fait donc Abraham? *Il court à son troupeau, et y choisit un jeune veau* pour le servir à ses hôtes, et veut que Sara partage avec lui l'honneur de sa bonne action. *Pétrissez trois mesures de farine, et faites cuire trois*
Pag. 512. *pains sous la cendre;* et celle-ci obéit à l'instant. Elle reçoit le prix de son obéissance par la fécondité qui va lui donner Isaac. Vous m'allez dire : Donnez moi semblable prix, et je serai charitable comme eux. Quoi! vous bornez votre ambition à des récompenses terrestres! Moi, je vous donne le ciel, la société des Anges, une vie immortelle, des félicités qui ne finiront jamais. N'est-ce point là un prix bien plus magnifique?

L'épouse du saint patriarche obéit sans hésiter à l'ordre d'Abraham. Elle ne lui dit pas : Ce que vous me commandez, ne pourriez-vous pas le faire exécuter par quelqu'un de ces trois cent domestiques que vous avez à votre service? pourquoi m'assujettir à semblables fonctions? non; elle n'a entendu que ce mot : Hâtez-vous; et la voilà à l'ouvrage. Est-ce à nos dames d'aujourd'hui que l'on pourroit intimer de pareils commandements? Produisez-moi cette main : qu'y vois-je? l'or et les pierreries éclater au dehors : c'est-à-dire, la dépouille de milliers de pauvres, étalée sur ces doigts. Produisez-moi cette

main : ce qui en fait l'ornement c'est l'avarice. Celle de Sara, sa seule décoration, c'est l'aumône, c'est l'hospitalité, la charité, l'amour pour les pauvres (*).

Le prophète Elie, pressé par la faim, demande à la veuve de Sarepta un peu de pain. Je prends Dieu à témoin, lui répond celle-ci, que je n'ai qu'un peu de farine et d'huile, de quoi faire un pain pour moi et mes enfants; et quand nous l'aurons mangé, nous mourrons. Elie reprend : Allez, faites pour moi un pain cuit sous la cendre, puis vous en ferez un pour vos enfants. Qu'est-ce que ce langage, ô prophète! vous demandez du pain : à la bonne heure. Mais pourquoi vouloir que l'on commence par vous servir? N'étoit-ce pas assez que cette pauvre veuve consentît à vous laisser partager celui de ses enfants? que deviendront-ils après qu'elle vous en aura fait le sacrifice? vous les condamnez donc à mourir de faim. — Je compte sur la libéralité de mon Dieu. — La veuve ne témoigne nulle surprise de la demande étrange qui lui est faite. Mais, à l'exemple d'Abraham, plus généreuse encore que ce patriarche, elle fait ce que lui a dit le prophète. Abraham étoit riche, c'étoit à des Anges qu'il donnoit l'hospitalité. Cette veuve l'exerce

T. II Bened. Pag. 736.

II. Reg. XVII. 13.

(*) *Ex sermone : Ne timueris cum dives*, etc., *inter Eclogas*, t. XII Bened., pag. 584.

quand elle n'attend pour prix de son bienfait que la mort (*).

Pag. 333. « Saint Jean Chrystôme ayant admiré les prodigieuses actions d'Elie, la stérilité répandue dans tout le royaume, le feu du ciel évoqué sur les victimes, les faux prophètes massacrés, les morts ressuscités; surpris de voir ce prophète, après ces coups éclatants, fuir durant quarante jours pour se dérober à la fureur d'une femme, aux menaces de Jézabel, ne peut assez déplorer la foiblesse de la créature privée de la protection particulière de Dieu. Elie répand partout la terreur et les prodiges : c'est Dieu qui agit avec Elie. Mais Elie se cache, il tremble, il fuit; c'est Dieu qui se retire, et l'homme demeure seul. Aussitôt, dit saint Chrysostôme, on voit le néant de l'homme : *Abscessit Deus, et natura humana redarguta est* (1). »

T. III Bened. Pag. 335. Le prophète Elie demande à la veuve de Sarepta un peu d'eau à boire et du pain à manger. Elle répond (Ecoutez, ô vous qui bâtissez des maisons magnifiques, achetez de vastes domaines, et traînez à votre suite des troupeaux de domestiques; écoutez riches et pauvres : et vous direz ensuite si rien peut excuser le refus de l'aumône.) Elle répond :
III. Reg. XVII. 12 *Vive le Seigneur votre Dieu : je n'ai point de pain; j'ai seulement dans un pot autant de farine*

(*) *In SS. Petrum et Eliam*, Morel, *Opusc.*, t. 1, p. 765; Drelincourt, dans *Morc. chois. des protest.*, pag. 136.

(1) La Rue, *sur la grandeur de Dieu, Carême*, tom. 1, pag. 408.

qu'on peut en prendre avec trois doigts, et un peu d'huile dans un petit vase; je viens ramasser ici deux morceaux de bois, afin d'aller apprêter à manger pour moi et pour mon fils, et que nous mourions ensuite. Cependant, sur la nouvelle demande du prophète, elle lui abandonne ce pain et ce peu d'huile. Que de prétextes ce semble pour le lui refuser! elle étoit étrangère, Sidonienne; rien donc de commun entre elle et ce pauvre. Elle n'est qu'une pauvre femme elle-même; condamnée tant par la foiblesse de son sexe que par sa propre indigence à une impuissance absolue; veuve, ayant un enfant à sa charge; comment faire l'aumône à un autre, quand elle n'a pas de quoi pour son propre fils? comment exercer l'hospitalité, quand il ne lui reste pour tout bien qu'un peu de farine, et la mort en espérance? Quel homme étoit-ce que celui qui venoit implorer Pag. 336.
sa charité? Elle ne le connoissoit pas, jamais elle ne l'avoit vu; il étoit d'une religion différente. Elle l'auroit connu, quel préjugé de plus! c'étoit lui qui avoit attiré ce fléau de la famine. Pas une de ces objections ne se présente à sa pensée. Elle va nourrir des restes échappés à la famine celui qui en a provoqué tous les désastres. C'est vous qui êtes cause que toutes mes ressources se trouvent réduites à ce peu de farine. Néanmoins je vous en fais le sacrifice; je consens à m'exposer à mourir, moi et mon enfant, pour vous empêcher vous-même de mourir

de faim. O prodige de charité hospitalière ! cet homme, c'est un étranger, un pauvre; c'en est assez; elle s'oublie elle-même et ses propres enfants; elle ne se souvient plus des douleurs que lui coûta leur enfance; ses yeux se tournent vers eux, et son âme n'en est point ébranlée. Vous m'allez dire : Qu'il me vienne un prophète, et je ne serai pas moins généreux que cette femme de Sarepta. Vous me le dites : eh bien ! je vous somme de votre parole : voici un prophète que je vous présente, et bien plus que tous les prophètes; le maître des prophètes, le maître souverain de tous les hommes; car c'est lui-même qui vous dit : *Vous m'avez vu manquant de pain, et vous m'en avez donné* (*).

Matth. XXIII. 35.

T VIII Bened. Pag. 4.

Cette pauvre veuve ne possède pour tout bien que ce peu de farine, et elle ne le refuse pas au prophète. Quelle leçon pour ces riches qui ont des monceaux d'or et d'argent! Que les pauvres viennent leur demander quelques secours, ils répondent qu'ils ne possèdent rien, ils le protestent avec serment. Celle-ci n'a rien qu'un peu de farine; et à la première parole du prophète, elle le lui abandonne. Ecoutez maintenant la réponse d'Elie : *Empressez-vous*, lui dit-il, *faites pour moi de ce petit reste de farine un petit pain cuit sous la cendre, et*

III. Reg. XVII. 13.

(*) *In Eliam et viduam*, Morel, *Opusc.*, tom. V, pag. 644—646; La Rue, *Carême*, tom. III, pag. 375; La Colombière, *Serm.*, t. IV, p. 142.

apportez-le-moi; et vous en ferez après cela pour vous et pour votre enfant. C'étoit là une épreuve que le prophète faisoit à sa charité, à sa soumission. A qui donner la préférence? à la voix du prophète ou au sentiment de ses propres besoins et au cri de la tendresse maternelle? C'est la voix de l'homme de Dieu qui l'emporte dans la balance ; elle s'exposera, s'il le faut, à mourir de faim elle et son fils. Pourtant elle n'avoit pas entendu dire au Seigneur : *Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète recevra la récompense du prophète, et quiconque aura donné seulement à boire un verre d'eau froide à l'un de ces plus petits comme étant de mes disciples, je vous le dis, en vérité, ne perdra pas sa récompense.* Pourquoi lui dit-il : *Empressez-vous?* Etoit-il dans un si grand besoin qu'il lui fût impossible d'attendre? non, il ne vouloit que lui apprendre de quelle manière il faut faire l'aumône, avec empressement, avec joie, non avec humeur, et par contrainte. *Car Dieu aime celui qui donne avec joie. Faites d'abord pour moi, après cela vous vous occuperez de vous et de vos enfants.* Empressez-vous, comme Abraham et Sara honorés de la visite des Anges s'empressèrent de leur servir à manger. Il ne dit pas : Songez d'abord à vous, comme faisoient les enfants du grand-prêtre, Ophni et Phinées, lesquels gardoient pour eux les prémices des offrandes consacrées au Seigneur. Celle-ci, au contraire, do-

Matth. x.41. 42.

II. Cor. ix. 7.

Gen. xviii. 7.

I. Reg. ii. 14.

cile à la voix du prophète, obéit avec empressement. Elle se repose sur la parole qui a dit : Que le Seigneur se charge *de récompenser avec abondance ceux qui opèrent le bien* (*).

II. Cor. IX. 7.

T. III Bened. Pag. 267.

Voyez les solitaires vivants sur les cîmes des montagnes les plus écartées. Quelles austérités! quelle existence! ils n'ont de lit que la cendre, pour vêtements qu'une burre grossière; leur corps ne se meut qu'avec peine sous le poids des chaînes de fer qui les garottent; continuellement enfermés, ils luttent contre la faim; leurs larmes ne tarissent pas, leurs veilles se prolongent bien avant dans les nuits; cela pour expier quelques fautes légères. Vous n'êtes point condamné, vous, à un genre de vie aussi dur. Non, la piété ne vous ouvre point à vous une carrière aussi laborieuse. Tout le sacrifice que l'on vous demande, c'est de donner aux pauvres quelque superflu (**).

T. VII Bened. Pag. 213. 214.

Saint Paul rend aux fidèles de son temps les plus honorables témoignages. Il loue leur patience dans les maux, la ferveur et l'abondance de leurs aumônes. Combien nous avons dégénéré! combien, hélas! la charité s'est refroidie parmi nous! Je me vois donc encore réduit à la douloureuse, mais indispen-

(*) *In decollation.*, etc., Morel, *Opusc.*. tom. VI, pag. 286, 287. Voyez cette *Bibliothèque chois.*, tom. XVII, pag. 77—82.

(**) *De Verbis Habentes*, etc., Morel, *Opusc*, t. V, p. 305.

sable nécessité d'être accusateur. S'il suffisoit, pour remédier au mal, de n'en point parler, je me renfermerois dans le silence. Si, au contraire, en le dissimulant, on ne fait que l'accroître, il devient impossible de se taire. N'eût-on à recueillir de son zèle à s'en plaindre d'autre avantage que d'en arrêter les progrès, toujours ne resteroit-il pas sans fruit. A force de le reprendre, on parvient à lui faire honte; car il n'est personne, quelque enraciné qu'il puisse être dans le crime, qui, en se l'entendant reprocher continuellement, n'en éprouve quelque remords capable de l'amener à quelque salutaire réforme. Il y a dans les cœurs les plus endurcis un reste de pudeur que la main de Dieu lui-même y imprima. Parce que la crainte de ses jugements ne suffisait pas encore pour nous retenir dans le devoir, sa Providence nous a ménagé d'autres moyens, tels que l'opinion que nous attachons aux censures de nos frères, l'action des lois, l'amour des louanges, le désir de se concilier la bienveillance des personnes que l'on aime, tous ressorts qui contribuent puissamment à nous éloigner du mal. Telle bonne action qui n'est pas faite dans la vue de plaire à Dieu se détermine par la crainte de déplaire aux hommes. La première chose que Dieu demande de nous, c'est que nous ne péchions pas; la grâce fera le reste, en dirigeant nos intentions vers un terme plus élevé (*).

(*) Hom. IV *in Epist. ad Philipp.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI,

(Prodigieuses aumônes que faisoient les Eglises d'Antioche et de Constantinople, du temps de saint Jean Chrysostôme.) (*)

« Considérez à combien de pauvres, de veuves, de vierges, cette Eglise distribue les revenus qu'elle a reçus d'un seul riche : le nombre qui est en écrit sur le catalogue va jusqu'à trois mille, sans parler des assistances qu'on rend à ceux qui sont dans les prisons, de ceux qui sont malades dans les hôpitaux, des étrangers, des lépreux, de ceux qui servent à l'autel, de tant de personnes qui surviennent tous les jours, et à qui elle donne la nourriture et le vêtement (1). »

VII. *Conditions et règles de l'aumône chrétienne.*

C'est Dieu seul qui nous apprend à faire l'aumône ; son Esprit qui nous dirige dans cette science (**).

L'aumône qui rachette les péchés est celle que la foi accompagne (***).

T. IV Bened. Pag. 315. Matth. XVI. 26.

Jésus-Christ nous dit : *Que serviroit-il à un homme de gagner tout le monde et de perdre son âme? et par quel échange pourra-t-il la racheter?* Elle est donc d'un prix supérieur à celui du monde tout entier, d'un prix tel que rien ne peut être mis en

pag. 39, 40. Imité par Segaud, *Carême*, t. II, p. 374 et suiv. ; Massillon, *Carême*, t. III, p. 145, 146.

(*) Hom. LXVI *in Matth.*, tom. VII Bened., p. 658 ; Hom. XI *in Acta*, tom. XI Bened., pag. 493.

(1) Traduct. de Saurin, *Serm. sur l'aumône*, tom. I, pag. 424.

(**) Hom. LXXI *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, t. VII, p. 699.

(***) Hom. *de S. Pentec.*, tom. II Bened., pag. 467.

balance avec elle. Pourquoi? Parce qu'il n'est rien qui nous appartienne plus proprement que notre âme. Et malgré cet oracle du Sauveur, nous la négligeons, nous la laissons en proie à l'avarice, à la luxure, à la colère, à toutes les passions tyranniques qui la partagent et la déchirent : pas même aux derniers moments de notre vie, nous ne songeons à nous occuper d'elle. Ah! du moins n'attendons pas qu'elle nous échappe; purgeons-la de ses souillures : Comment? Par nos aumônes. Employons nos aumônes à éteindre les feux du péché qui nous dévorent. *L'eau*, nous dit le Sage, *éteint le feu*, Eccli. III. 33.
lorsqu'il est le plus ardent, et l'aumône expie les péchés. Non, je le répète, rien de plus efficace que l'aumône pour éteindre les feux de l'enfer; pour cela, qu'elles soient abondantes; pour cela, qu'elles soient faites comme le souverain Législateur veut qu'elles le soient, sans ostentation, dans l'esprit de la charité divine, dans la seule vue de plaire à Dieu : unique moyen de mériter l'absolution de Dieu, et Pag. 316.
le bienfait de la divine miséricorde (*).

N'attendez pas qu'on vous la demande; soyez le premier à l'offrir (**).

La première condition de l'aumône est que pour la faire il n'en coûte rien à autrui. L'aumône

(*) Hom. XXXI *in Gen.*, Morel, *Opusc.*, tom. II, p. 352, 353.

(**) Hom. VI *in Epist. ad Tit.*, tom. XI Bened., pag. 767,

n'est légitime qu'autant qu'elle vient de mains pures de toute rapine. Dépouiller le prochain pour vêtir le pauvre, ce n'est pas exercer la miséricorde, c'est se rendre criminel. Mieux vaudroit ne donner rien que de donner à pareil prix. Caïn irrita le Seigneur, en ne portant sur son autel que des oblations choisies par l'avarice. L'irriterez-vous moins en lui offrant le fruit du crime? L'aumône ne sauroit plaire au Seigneur, à moins d'être juste (*).

T. VII Bened. Pag. 537. Regardons comme un temps retranché de notre vie celui où nous n'avons point exercé la miséricorde. Ce que j'appelle exercer la miséricorde, c'est faire l'aumône sans conserver d'attachement à ses richesses. Se contenter de ce que l'on a, sans en rien donner, ce n'est pas être miséricordieux ; pas plus que si l'on donnoit aux pauvres, mais d'un bien volé. Et si l'on sera puni pour n'avoir point fait l'aumône, même en ne faisant point de tort à personne,
Pag. 537. on le sera bien plus encore pour avoir dérobé aux autres. Ne venez donc point nous dire : Ce que j'ai pris à l'un, je l'ai rendu à l'autre. Commencez par restituer ; soyez juste avant d'être libéral. Vous frappez ceux qui ne vous ont point fait de mal, et vous allez au secours de celui à qui vous n'en avez pas fait : il valoit bien mieux ne frapper personne.

(*) *Eclog.* XXIII *de Eleem.*, tom. XII Bened., pag. 597; *Ex comm. in Joann.*, tom. VIII, pag. 433; Bourdaloue, *Carême*, t. I, p. 153.

Ce n'est pas être miséricordieux que de blesser pour guérir, mais de guérir ceux que vous n'avez pas blessés. Pensez à vous-même avant de penser aux autres. Ne blessez personne, ne faites de tort à personne.

Ne croyez pas non plus que pour s'acquitter pleinement, il suffise de rendre dans la proportion de ce que l'on a pris. Vous avez dérobé une mine; ce n'est pas assez de ne donner qu'une pareille somme. Rendez un talent, mais n'appelez point cela de la miséricorde; car la miséricorde a droit à récompense, et votre action n'en mérite pas; elle n'est que justice rigoureuse. Tout ce que vous prétendez par cette restitution, c'est de ne point vous damner; fausse miséricorde que l'Ecriture démasque et condamne par cette sentence : *Celui qui offre à Dieu un sacrifice du bien des pauvres ressemble à celui qui égorge un fils sous les yeux de son père* (*). Eccli. XXXIV. 24.

L'aumône que Dieu demande est celle dont la source est pure, non celle qui vient de biens mal acquis, celle qui est le produit d'un travail légitime, et qui n'a point à craindre le reproche, ni de violence, ni d'avarice. Voilà la seule que Dieu agrée; toute autre lui est odieuse. Ce qui fait le malheur d'autrui ne sauroit être un honneur pour Dieu (**).

(*) Hom. LIII *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, t. I, p. 588, 589.

(**) Hom. XIII *in Joann.*, tom. VIII Bened., p. 77; et Hom. LXXVII, *ibid.*, pag. 482.

L'aumône qui vient d'un cœur impur est le ruisseau qui coule d'une source bourbeuse : il ne traîne avec lui que de la fange. L'aumône qui provient de biens légitimement acquis, je la comparerois à ce beau fleuve qui, coulant à travers le paradis, roule des eaux tranquilles et limpides. On aime à la contempler, à se rassasier de son onde, à goûter sur sa rive la fraîcheur des ombrages protecteurs contre les ardeurs du midi. Là croissent, non des arbres stériles, mais ceux qui portent les fruits les plus abondants, et qui s'élèvent le plus haut vers le ciel ; l'amour de Dieu, les bénédictions des hommes, la tendre bienveillance, le mépris des richesses, la vive espérance dans les promesses du souverain rénumérateur... Les rivières prennent, dit-on, leur source au sommet des montagnes : concevons des sentiments élevés ; et nos aumônes, comme tombées d'en haut, couleront avec abondance. Un cœur vraiment héroïque n'est jamais sans miséricorde, ni la miséricorde sans un véritable héroïsme (*).

T. VII Bened. Pag. 199.

Vous m'allez dire : Je fais des aumônes. Je le sais : mais je sais aussi qu'il s'y mêle un malheureux alliage qui les corrompt. Car vous ne le faites que par ostentation, par un vain amour de gloire, pour vous en payer vous-même, perdant ainsi la récompense de vos bonnes œuvres. C'est là trouver le nau-

(*) Hom. XXII *in Acta Apostol.*, tom. IX Bened., pag. 182. 183.

frage dans le port. Pour l'éviter, lorsque vous faites quelque aumône, n'en attendez pas la récompense d'un homme, afin que Dieu même vous la doive. *Prêtez*, vous dit-il, *sans en rien espérer :* vous vous donnez pour débiteur le plus riche de tous les maîtres. C'est lui qui se charge de vous la payer. Pourquoi me renvoyer votre créance à moi, mortel misérable, et qui n'ai rien à vous rendre? En est-il de Dieu comme de ces débiteurs qui se fâchent quand on leur parle de restitution et d'intérêt? Donne-t-il des promesses qu'il soit incapable de tenir? Il possède d'incalculables trésors. Il est le premier à donner avec une largesse au-dessus de toute expression. Tenez-vous donc à celui-là seul, sommez-le à restitution; il aime ces sortes de contraintes: il ne vous pardonneroit pas de transférer à un autre la créance à laquelle il s'est obligé lui même. De quel droit le supposeriez-vous capable de vous manquer de parole? Pourquoi vous adresser à d'autres? car vous savez bien qu'en donnant à un homme, c'est à Dieu que vous prêtez, à Dieu qui par là se constitue votre débiteur, votre otage, à Dieu qui vous prodigue toutes facilités pour exiger de lui ce qui vous est dû. Ne venez donc pas me demander votre paiement, à moi qui n'ai rien en propre que mon indigence. Pourquoi me voulez-vous pour témoin, lorsqu'il vous arrive de faire quelque aumône? Est-ce moi qui vous ai commandé

Luc. VI. 39.

de la faire? est-ce moi qui vous en ai promis la récompense? — Mais ce n'est point dans la vie présente qu'il vous la donnera. — Félicitez-vous-en; il n'agit pas, lui, à la manière des hommes qui sont pressés de se débarrasser du poids de la dette qu'ils ont contractée. Il tient la somme en dépôt, afin de la multiplier. Il la met en lieu sûr. Il ne vous laissera pas sur la terre sans récompense; mais ailleurs il vous ménage le plus précieux trésor (*).

T. VIII Bened. Pag. 91. Apochryph. *Prenez bien garde*, nous dit Jésus-Christ, *de ne pas faire l'aumône devant les hommes, pour attirer leurs regards. Autrement, vous n'en recevrez point la récompense de votre Père qui est dans le ciel.* Math. v. 1 et seq. Veut-il par là nous empêcher de la faire? car enfin comment éviter les témoins quand on donne soit au prêtre, soit au pauvre lui-même, ou que l'on dépose son offrande dans le tronc? Jésus-Christ explique sa pensée : *Ne faites pas comme certains hypocrites qui en donnant l'aumône font sonner la trompette devant eux*, c'est-à-dire affectent une réputation de bienfaisance, et n'en ont que le masque. Ce n'est point dans la vue de Dieu et des récompenses promises à l'aumône, mais uniquement pour obtenir des hommes quelques vaines louanges, qu'ils se montrent compatissants envers les pauvres; semblables à ces hommes qui, pour capter la faveur populaire, épuisent leur fortune en divertissements; dont on

(*) Hom. xv *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. 1, pag. 181, 182.

leur sait si peu de gré, qu'ils se voient souvent exposés aux satires les plus misérables pour toute récompense de leurs sacrifices. Il eût bien mieux valu employer ces fastueuses libéralités au soulagement des pauvres. Combien de familles indigentes elles auroient arrachées à la misère! comment donc faut-il faire l'aumône? *Que votre main gauche ne sache point ce qu'a fait votre droite;* c'est-à-dire qu'il ne se mêle pas à la bonne action que vous faites une intention mauvaise qui la dénature et la corrompe. C'est-à-dire, cherchez à l'ignorer vous-même; qu'elle soit faite dans le secret, dans la seule vue d'en recevoir la récompense du Dieu qui voit ce qui se passe en secret, et qui saura bien la manifester un jour en présence de tout le monde. Votre aumône peut avoir des milliers de spectateurs, sans que pour cela vous recherchiez leurs regards, et que vous fassiez consister votre récompense dans leur estime. Que s'il vous faut des témoins, vous avez les Anges et les Chérubins; vous avez le souverain Créateur du ciel et de la terre. Quoi! vous pouvez avoir pour spectateur le plus grand des rois, et vous vous abaisseriez à lui préférer les applaudissements d'hommes méprisables! vous borneriez là vos droits à la récompense? Quoi que vous fassiez, n'êtes-vous pas à tous moments sous les yeux de Jésus-Christ (*)?

(*) *In illud; Attendite ne Eleemosynam*, etc., Morel, *Opusc.*, tom. VI, pag. 524—527 (resserré).

T. IX Bened. Pag. 673. Il ne suffit pas de faire l'aumône. Il faut *la faire avec joie;* d'être miséricordieux, mais l'être *avec simplicité;* non-seulement sans chagrin, mais avec un saint contentement. C'est là l'esprit de ces paroles de l'Apôtre dans son Epître aux Corinthiens:
II. Cor. IX. 6 *Celui qui sème peu moissonnera peu; et celui qui sème avec abondance recueillera aussi avec abondance.* Vous faites l'aumône, et vous êtes désolé de la faire? quel mérite vous reste-t-il de votre bonne œuvre? vous en êtes affligé; vous n'êtes donc pas miséricordieux: vous n'êtes qu'un cœur dur, impitoyable. Mais quelle consolation donnerez-vous à ce pauvre affligé, si vous lui présentez un visage chagrin? Il seroit heureux lui-même de pouvoir accepter sans une amertume secrète ce que vous lui donnez même avec joie. Il en coûte toujours de recevoir. Vous aigrissez sa prévention; vous l'humiliez bien davantage en ne lui donnant qu'avec humeur, en ne lui témoignant pas que vous êtes plus heureux de donner que lui de recevoir. Bien loin donc de le soulager, vous l'accablez plutôt.

L'Apôtre a donc bien raison de recommander ici la joie. Car qui est celui qui puisse être triste en recevant un royaume? Avec cette joie intérieure, quand vous donneriez peu, vous ne laisseriez pas de donner beaucoup; au lieu que, même en donnant beaucoup, si c'est avec chagrin, vous ne donnez rien. Au sein même de l'indigence, on peut faire

preuve de générosité, et en manquer complétement, même avec une apparente profusion (*).

L'aumône où il n'y a qu'ostentation, désir de paroître, n'est plus aumône ; mais orgueil, cruauté. Ce n'est plus exercer la charité, c'est insulter à la misère. L'aumône ne consiste donc pas à donner, mais à donner par un sentiment vrai de commisération. Vous versez l'or dans les théâtres, dans les mains d'infâmes courtisanes; appellerez-vous cela aumône? est-ce vertu? non, ce n'est qu'une criminelle prodigalité. Vous leur payez le prix de leur infamie ; vous en imprimez le sceau sur le front de ce pauvre que vous assistez de votre orgueilleux bienfait (**). T. x Bened. Pag. 535.

Lors donc que vous ferez l'aumône, ne faites point sonner la trompette devant vous, comme le font les hypocrites dans les synagogues et dans les places publiques, pour être honorés des hommes. Hypocrites en effet qui ne sont charitables qu'en apparence, cruels et inhumains dans le cœur. Ce n'est point par aucun mouvement de compassion, mais pour l'amour d'une vaine gloire. Cruauté réfléchie, qui laisseroit le pauvre mourir de faim s'il n'y avoit pas un peu d'honneur à gagner en le secourant. L'aumône ne consiste pas seulement à donner, mais T. vii Bened. Pag. 243. Matth. vi. 1.

(*) Hom. xxi, *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. iv, pag. 299, 300; Massillon, *sur l'aumône*, *Carême*, t. iii, p. 159.

(**) Hom. xiii *in* ii *Epist. ad Cor.*, Morel, *Nov. Test.*, t. v, p. 634.

à donner de la manière et pour la fin que Dieu
Math. VI. 3. commande. *Vous, quand vous la faites, que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre droite; ignorez vous-même, s'il est possible, ce que vous faites*, et contentez-vous d'avoir Dieu pour témoin. Car il est présent partout; il juge vos œuvres les plus secrètes; et rien, quel qu'il soit, n'est caché à ses yeux, bien que tout le reste des hommes l'ignore.
Ibid. 4. *Votre père, qui voit tout ce qui est de plus secret, vous en rendra lui-même la récompense devant tout le monde*. N'est-ce pas là un assez magnifique théâtre, et bien supérieur à toutes vos espérances? il vous faut des témoins? voilà, non pas seulement les Anges et les Chérubins, voilà Dieu lui-même. Ce n'est pas encore assez pour vous. Vous demandez les regards des hommes. Eh bien! vous les aurez pour spectateurs lorsque le temps en sera venu, et dans un concours tel qu'il surpassera toute votre ambition. Vous demandez ici-bas des témoins de vos bonnes œuvres : combien en auriez vous? dix, vingt, cent au plus. Si vous les tenez cachées, Dieu lui-même les découvrira aux yeux de tout l'univers. Ces mêmes hommes aux yeux de qui vous étalez vos aumônes n'en sont pas dupes; ils lisent au fond de votre cœur cette vanité secrète qui les produit, et ils vous en savent peu de gré; mais quand ils vous verront un jour couronné de gloire par les mains de Dieu, ils seront les premiers à vous en féliciter. Vous pouvez,

en différant un peu, vous assurer et une récompense bien plus désirable, et des hommages bien plus flatteurs. Il y auroit de la folie à risquer d'aussi légitimes espérances. Oui, de la folie; car que diriez-vous d'un homme à qui il ne suffiroit pas qu'un grand prince daignât venir en personne honorer de sa présence quelqu'action héroïque qu'il va faire, ne lui témoigneroit au contraire que de l'indifférence et du mépris, par l'injurieuse préférence qu'il accorderoit aux suffrages d'une vile et méprisable populace (*)?

Ce n'est pas assez d'être bienfaisant, il faut être miséricordieux. La miséricorde est plus chère au cœur de Dieu que tous les sacrifices. Elle est pour lui la vertu de prédilection. De toutes les qualités de l'homme, c'est celle qui lui concilie le mieux les suffrages de ses semblables. Eh! pouvons-nous nous en passer pour nous mêmes? n'avons-nous pas besoin de toute la miséricorde de notre Dieu? commençons donc par l'exercer envers les autres. Que dis-je commençons? pourrons-nous être miséricordieux sans nous trouver prévenus par l'exemple du Seigneur? ayons au moins le mérite de le suivre. Imitons le prophète : Il disoit de lui

T. XII. Bened. Pag. 299.

Pag. 300.

(*) Hom. XIX *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, t. I, pag. 236, 237; Bossuet, *Serm.*, tom. VII, pag. 130; Massillon, *sur l'aumône*, *Carême*, tom. III, pag. 153; *Bibliothèque chois.*, article *Vaine gloire*, t. XVII, p. 254.

Ps. LI. 8. qu'il étoit comme un *Olivier fertile dans la maison du Seigneur*. Voilà notre modèle. Que la douce onction de la miséricorde s'épanche autour de nous. Il y a des chrétiens charitables, mais qui le sont avec sécheresse ; arbres stériles, il ont des feuilles et point de fruits. Il y a des âmes étroites qui n'ont que des accès de charité : elles donneront une ou deux fois : Ressemblons à l'olivier, portons des fruits et des fruits abondants, des fruits de paix et de miséricorde (*).

Quand vous faites l'aumône, donnez-la avec autant de plaisir que si vous la receviez vous-même (**).

T. x. Bened. Pag. 189. Il faut donner, nous disent les Livres saints, et donner abondamment, C'est là proprement faire l'aumône ; témoin ces paroles du prophète : *Dis-*
Ps. CXI. 9. *persit, dedit pauperibus*. Où est le mérite à qui possède un océan de richesses, de n'en retirer que quelques gouttes pour les pauvres ? Comparez-vous avec la pauvre veuve de l'Evangile ; et osez vous dire grand dans vos largesses. De quel droit viendriez-
Ps. L. 1. vous dire au Seigneur : *Ayez pitié de moi, ô Dieu, selon votre miséricorde, et effacez nos crimes selon la grandeur et la multitude de vos bontés ;* quand la miséricorde dont vous vous vantez est si étroite,

(*) Hom. XXXIII *in Epist. ad Hebr.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI, pag. 972.

(**) Hom. LII *in* II *ad Cor.*, tom. X Bened., pag. 526.

quand peut-être elle n'est que superficielle? Accordez avec ce langage ce faste et cette mollesse, qui partout vous accompagnent, prodigues de trésors pour les superfluités du luxe, plus pauvres que les indigents les plus abandonnés, du moment où il faut donner au pauvre (*).

Lorsque vous entendez les menaces de l'Évangile contre ceux qui n'obéissent pas au précepte de l'aumône, vous nous objectez : Moi, j'ai donné à ce pauvre. — Combien et pendant quel temps? — Tant de jours. — Mais n'a-t-il besoin que ces jours-là? S'il demeure pauvre toute sa vie, vous devez l'assister toute sa vie (**). T. VIII Bened. Pag. 356.

Ne craignez pas de vous apauvrir en faisant l'aumône, et la faisant avec largesse : *Que Dieu qui donne la semence à celui qui sème, et aux hommes le pain qui les nourrit, vous fournisse de quoi semer; qu'il multiplie ce que vous aurez semé, et qu'il augmente de plus en plus les fruits de votre justice.* Ce n'est point là de la part de l'Apôtre un simple vœu; c'est un engagement pris par Dieu lui-même, de féconder l'aumône dans les mains de celui qui la fait. Il prévient vos inquiétudes par l'assurance que vous donnent ces comparaisons; que la même Providence qui, après avoir fourni à l'homme la se- T. X Bened. Pag. 577. II. Cor. IX. 10.

(*) Hom. XXI *in* I *ad Cor.*, Morel, *Nov. Test.*, t. V, p. 477.

(**) Hom. LX *in Joann.* Voyez Segaud, Cambacérès, etc., *sur l'aumône.* Tous les prédicateurs.

mence jetée dans la terre, la fait fructifier, saura bien aussi faire sortir de l'aumône une abondante moisson. Il veut donc, non pas seulement que nous fassions l'aumône, mais que nous la fassions avec largesse (*).

T. XII Bened. Pag. 12. *Employez*, nous dit Jésus-Christ, *les richesses injustes à vous faire des amis*. Ce qu'il entend par là, c'est notre superflu; faisons-en la part des pauvres. Assistons-les tant que nous le pouvons. Rachetez par le don de votre argent le vice de sa possession. Ce bien, peut-être l'avez vous acquis par des moyens injustes; couvrez-en l'iniquité en le donnant aux pauvres par principe de justice. Il n'y a pas grand mérite, je le sais, à n'être libéral que du bien mal acquis; mais Dieu veut bien s'en contenter. Nous, au contraire, bien loin de réparer nos injustices, nous ne songeons qu'à en combler la mesure. Chargés du bien d'autrui, nous croyons toujours que l'on en veut à la totalité de nos biens, quand on nous en demande quelque foible partie; nous croyons tout perdu, quand nous faisons la plus légère aumône. Vous n'a-
II. Cor. IX. 6. vez donc pas entendu ce mot de l'Apôtre : *Qui sème peu moissonnera peu*. Pourquoi cette épargne? vous craignez de dépenser : mécompte, vous n'avez qu'à gagner. En semant, vous recueillerez, et d'autant plus que vous aurez semé davantage. Ce champ que

(*) Hom. XX *in* II *Epist. ad Cor.*,

vous ensemencez, vous ne regrettez pas le grain que vous y jetez. Au contraire, vous vous imaginez n'en mettre jamais assez ; et quand on vous parle d'ensemencer pour le ciel, et à si grand intérêt, vous restez les mains vides, vous calculez. Vous ne voulez pas comprendre qu'en perdant ainsi, c'est gagner beaucoup. Donnez abondamment ; c'est le moyen de vous enrichir : sachez perdre pour conserver. Ce que vous retenez, c'est là ce qui est perdu (*).

« Il faut que cette sorte de charité ramasse dans notre cœur tout ce qu'il y a au monde de nécessiteux et de misérables, comme ils sont tous ramassés dans le cœur de Dieu, dit saint Jean Chrysostôme (1). »

Sans doute il est bon de faire du bien au moment de la mort ; on doit jusqu'au dernier souffle de sa vie désirer de plaire au Seigneur. Un testament peut laisser de celui qui le fait un souvenir honorable ; mais a-t-il le mérite de celui qui n'a pas attendu le dernier moment ? N'importe, je ne le condamne point. Mais à quelles conditions? De donner à Dieu une part dans votre succession. Vous avez négligé durant votre vie de l'assister dans ses pauvres ; du moins, après votre mort, que cette dette soit acquittée. Qu'il revienne au Seigneur quelque chose

T.XII. Bened Pag. 597.

(*) Hom. VI *in Epist. ad Hebr.* ; Hom. V *in Matth.*, t. VII Bened., p. 81, 82.

(1) Bourdaloue, *Dominic.*, tom. III, pag. 150.

de ces biens dont vous ne pouvez plus jouir. Il eût bien mieux valu le faire de votre vivant; vous y auriez gagné bien davantage. Déjà coupable du crime d'avoir manqué durant votre vie au devoir de l'aumône, n'allez pas, au moment de la quitter, aggraver votre faute et votre châtiment. Prêt de paroître devant lui, n'allez pas vous y présenter les mains vides. Accordez-lui du moins quelque peu de ce bien qui ne peut plus vous servir à rien. C'est une faveur que Dieu vous a faite de vous laisser le temps de faire ces dispositions. A combien ne l'a-t-il pas refusée, emportés tout à coup par un soudain enlèvement! Vous, par une grâce spéciale, il veut bien vous accorder la faculté de penser à vos parents, de régler vos affaires domestiques; ne soyez pas méconnoissant de ce bienfait. Vous n'aurez pas droit d'être compté parmi les agneaux appelés à la droite du souverain Juge; du moins vous viendrez à leur suite, et vous n'aurez pas à craindre d'être rejeté parmi les boucs. Tant que vous fûtes bien portant, vous ne croyiez jamais mourir, et vous teniez opiniâtrement à des biens qui ne devoient jamais vous quitter : aujourd'hui, que vous touchez aux portes de la mort, désabusé de votre fatale erreur, agissez en conséquence. Donnez à Dieu place au moins parmi vos serviteurs. Un tel souhait peut-il se proférer sans soulever dans vos cœurs une sorte d'indignation? Voilà pourtant à quoi nous en sommes réduits : A demander pour le Maître

Matth. xxv. 33.

de tout ce que vous ne refusez pas à vos serviteurs. Ceux-là, quand vous êtes à l'article de la mort, vous les affranchissez, vous assurez leur existence : affranchissez Jésus-Christ de la faim, des humiliations de l'indigence ; arrachez-le à la captivité, à la misère. Vous frémissez en m'entendant ; il y auroit de quoi frémir bien davantage si vous ne le faisiez pas (*).

Je n'approuve pas les donations faites à des personnes qui ne sont pas dans le besoin (1), quelques puissent être d'ailleurs leurs excellentes qualités. Réservez-les de préférence pour ceux qui sont dans l'indigence, même avec inégalité de mérites. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous trace cette règle dans son Evangile : *Lorsque vous donnez à dîner ou à souper, n'invitez ni vos amis, ni vos frères, ni vos parents, ni vos frères qui sont riches ; mais quand vous faites un festin, invitez les pauvres, les estropiés, les boiteux et les aveugles.* Et dans son dernier jugement, il ne dit pas d'une manière absolue : Vous m'avez nourri ; il a précisé : Vous m'avez donné à manger quand j'en manquois. Etant de profession sainte, il est dans la misère, c'est une double raison pour l'assister ; mais s'il n'est point dans la nécessité, quelque respect que réclame sa profes-

T. XI Bened. Pag. 201.

Luc. XIV. 11.

Matth. XXV. 35.

(*) Hom. XXII *de Eleemos. inter Eclog.*, Bourdaloue, *Carême*, t. I, p. 155, Segaud, *Carême*, tom. III, pag. 353 ; Cambacérès, *sur l'aumône, Serm*, t. I, p. 406.

(1) *Si quis est ex præfectis Ecclesiæ qui vitam non inopem agat*, etc.

sion, vous ne lui devez rien. Jésus-Christ ne vous demande rien pour lui : je dis plus : Cet homme cesse d'être saint, si étant sans besoin il accepte (*).

T. XII Bened. Pag. 108.

Cet homme, quel qu'il soit, s'il est malheureux, est votre frère, consacré comme vous par le sang de Jésus-Christ. C'est un méchant, un infidèle, un païen, vous n'en êtes pas moins obligé de lui faire du bien. *Faites du bien à tous*, nous dit saint Paul, à tous sans distinction. Sans doute que les premiers bienfaits appartiennent à ceux qui sont de la famille de Dieu ; mais l'Apôtre n'exclut pas ceux qui lui sont étrangers. Je ne sais qui a pu introduire parmi nous l'usage de n'être charitable qu'envers les religieux et les personnes consacrées à Dieu. Pour les autres, on n'en veut pas entendre parler. — A moins d'être sûr que tel homme est un saint, un homme à miracles, il n'aura rien de moi ; mes mains resteront éternellement fermées pour lui. — Un pareil système est bien loin d'être l'aumône chrétienne : de conséquence en conséquence, il tend à anéantir tout-à-fait le précepte de la charité. La véritable aumône, celle qui a sa source dans la compassion, est celle qui se fait aux indigents, que l'on connoît même pour être des pécheurs, et les plus criminels ; celle qui consiste à avoir pitié, non pas de ceux qui font bien, mais de ceux qui font mal. (Parabole du Sama-

Gal. VI. 10.

(*) Hom. I *in Epist. ad Philipp.*

ritain.) Quel est l'esprit de cette parabole? Jésus-Christ la propose-t-il pour que vous imitiez la dureté du Juif, ou plutôt la dangereuse commisération du Samaritain? Il veut que nous prenions soin de tous ceux qui souffrent, indifféremment. Juif ou gentil, infidèle ou non, ce malheureux n'en appartient pas moins à Dieu. Il a besoin de votre assistance ; vous la lui devez. Vous le voyez dans la souffrance; vous n'avez rien à lui demander de plus. A ce seul titre, il a droit à vos bienfaits. Si Dieu l'avoit fait votre justiciable, vous auriez raison de chercher à en savoir plus. Mais le malheur où il est tombé met au-devant de lui une barrière qu'il ne vous est pas permis de franchir. La loi de Dieu ne vous permet pas d'interroger la vie secrète de votre frère, même qui se porte le mieux; à plus forte raison de celui qui est malade. Parce qu'il est malheureux, c'est, dites-vous, un méchant homme; mais en portiez-vous ce jugement quand il étoit riche, heureux, florissant de santé, de considération? c'étoit pourtant alors que vous auriez eu peut-être quelque droit de le dire. L'accuser aujourd'hui, c'est cruauté et barbarie (*).

Peu ou beaucoup, n'importe, c'est l'intention qui fait l'aumône, non la quantité. Et combien de fois T. IX Bened. Pag. 654.

(*) Hom. X *in Epist. ad Hebr.* Voyez *Biblioth. chois.*, tom. XIV, pag. 225; l'abbé Clément, *Homélie du mauvais riche*, *Carême*, t. I, p. 492 (d'après saint Jean Chrysostôme); Bourdaloue, *Carême*, tom. I, pag. 151. Voyez plus haut, pag. 105, 131, etc.

n'arrive-t-il pas que le pauvre qui donne peu fasse bien plus que le riche qui donne davantage ! Loin de vous la pensée que le manque d'argent vous rende misérable ; c'est cela même qui vous facilite l'observation du précepte. Ce riche est souvent enchaîné par son orgueil et par son insatiable cupidité : le pauvre est à l'abri de la tyrannie des richesses, et sa liberté lui donne bien plus de moyens de bien faire. Son indigence ne l'empêche pas d'aller visiter les captifs et les malades : ce n'est pas le riche qui se prête à semblable office. L'aumône que fait le pauvre en a bien plus d'éclat aux yeux de Dieu (*).

L. IX Bened. Pag. 226.

On peut faire l'aumône dans toutes les conditions de la société et dans toutes les situations de la vie. Vous êtes dans l'opulence ; vous la pouvez faire par votre argent. Vous exercez la profession d'avocat, de médecin : défendez la veuve et l'orphelin, secourez vos malades sans les mettre à contribution. N'auriez-vous que vos conseils à donner ; c'est là une aumône, et souvent la plus utile. Les Apôtres n'avoient rien à donner ; mais ils exhortoient les riches : en quoi ils servoient bien mieux les pauvres. Tel de vos amis est esclave de la cupidité, dont la flamme le brûle et le dévore : n'est-ce rien que de l'arracher à sa tyrannique passion? Cet homme égaré de la voie

(*) Hom. XIX *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Test.*, t. IV, p. 287 ; l'abbé Clément, *Carême*, t. I, pag. 495.

qui conduit au ciel est nu de bonnes œuvres ; il se perd dans les sentiers de l'iniquité : ramenez-le, visitez-le, assurez-lui un asile dans le ciel (*).

L'aimable ouvrière que l'aumône ! elle procure des secours inestimables à ceux qui la font. C'est l'amie de Dieu ; sans cesse auprès de lui, elle en obtient aisément toutes les grâces qu'elle demande. Mais elle veut de la délicatesse ; il faut bien prendre garde de la blesser ; et comment ? En la faisant d'un bien mal acquis. Faite avec la pureté qu'elle requiert, elle remplit d'une généreuse confiance auprès de Dieu celui qui l'a faite ; elle en devient la médiatrice pour ses péchés, et la plus puissante de toutes. Elle dénoue, elle rompt les chaînes de nos péchés ; elle dissipe ces ténèbres extérieures dont nous sommes menacés, éteint pour nous ces flammes éternelles auxquelles les méchants seront livrés ; elle fait mourir ce ver qui ne meurt jamais ; elle est un remède infaillible contre les grincements de dents, de qui la seule idée nous fait frémir. Du moment où elle se présente au ciel, toutes les portes lui sont ouvertes ; et de même qu'à la présence d'une reine qui entre dans son palais, il n'est ni garde, ni huissier, qui ose lui demander qui elle est et d'où elle vient, mais que tout le monde l'accueille avec les témoignages du respect ; ainsi, à l'instant où celle-ci vient

T. XII Bened. Pag. 299.

(*) Hom. XXV *in Acta* ; tom. IX Bened., pag. 205, 206 ; Morel, *Nov. Test.*, tom. III, pag. 228.

se présenter devant le Seigneur dans sa céleste gloire, personne ne met obstacle à son passage, et tous se rangent pour lui faire place. Ce n'est donc pas sans raison que j'ai donné à l'aumône le titre de reine : elle l'est véritablement, et rend les hommes semblables à Dieu:
Luc. VI. 36. *Soyez miséricordieux comme l'est votre Père céleste*, dit Jésus-Christ. Vierge chaste, au visage doux et serein, elle se tient devant le trône royal, lorsqu'au dernier des jours, et à ce moment fatal où nous comparoîtrons en présence de Jésus-Christ pour recevoir de sa bouche l'inexorable sentence, elle vient s'interposer entre l'homme et son Juge. Dieu l'aime plus qu'un grand nombre de sacrifices. L'affection qu'il a pour elle fait qu'il en parle souvent. Il veut même se faire nommer de son nom. Lui qui reçoit sous sa protection la veuve, l'orphelin et le pauvre, désire être appelé un Dieu de miséricorde, plein de tendresse, de compassion, de patience et de douceur (*).

(*) Hom. XXXII *in Epist. ad Hebr.*, Morel, *Nov. Test.*, t. VI, p. 971. Imité par Segaud, *Carême*, t. II, p. 89, 342.

SECTION II.

Devoir de l'hospitalité.

Ce pauvre qui nous demande l'hospitalité, c'est Dieu lui-même qui nous l'envoie. Le rebuter, c'est méconnoître, c'est outrager Dieu lui-même, et s'exposer à tous les coups de sa vengeance (*).

Aimez, nous dit l'Apôtre, *à exercer l'hospitalité;* n'attendez pas qu'on vous la demande, offrez-là, à l'exemple des patriarches. Loth et Abraham ne repoussoient pas les étrangers qui se présentoient à eux, mais ils alloient à leur rencontre, ils les accueilloient avec des paroles obligeantes, ils ne faisoient pas comme nous qui les rebutons; ou, quand nous consentons à les recevoir après bien des instances de leur part, nous croyons en avoir assez fait pour eux, en leur faisant donner quelque aumône par les mains de nos domestiques. T. IX Bened. Pag. 616. Rom. XII. 13.

Ces saints patriarches n'alloient pas s'informant avec inquiétude de la vie et des mœurs de l'étranger, quand il venoit implorer l'hospitalité. Pour un morceau de pain que l'on vous demande, soumettre la vie entière à l'enquête la plus rigoureuse! Ce seroit un criminel, avez vous le droit de le laisser mourir de faim, de lui refuser ce peu d'argent et de nour- Pag. 677.

(*) Hom. XXXVI *in Matth.*, tom. VII Bened., pag. 406.

riture qu'il vous demande? Vous seriez bien convaincu qu'il est, lui, un malfaiteur : n'êtes-vous pas, vous, le disciple du maître qui a dit : *Vous ne savez pas à quel Esprit vous appartenez?* Faut-il vous l'apprendre? Celui à qui vous appartenez c'est l'Esprit qui inspiroit à Etienne de prier pour ceux qui le lapidoient; l'Esprit de celui qui se laissa attacher à la croix pour le salut de ses bourreaux; qui sur cette même croix disoit : *Mon Père, pardonnez-leur : car ils ne savent ce qu'ils font là*; qui à ce moment même ouvroit un royaume à l'un des voleurs mourant à ses côtés. Trahi par un de ses disciples, Jésus-Christ pleure sur l'infidèle Apôtre; il gémit, non sur sa passion, qui se prépare, mais sur le crime qui le livre à ses meurtriers. Il gémit sur la trahison, sur le châtiment qui va bientôt la punir; il n'embrasse pas moins le traître; et vous, vous n'avez que des rebuts pour cet indigent (*)!

Luc. IX. 55.

Ibid. XXIII. 34.

Si Abraham avoit connu quels étoient les hôtes que le Ciel lui envoyoit, il n'y auroit pas eu de sa part un grand effort de générosité à les accueillir avec un si vif empressement. Ce qui rend son action surtout recommandable, c'est qu'il l'ignoroit, et qu'il ne vit dans les Anges que de simples voyageurs, sans rien qui les distinguât des autres hommes. Que

(*) Hom. XXI *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov.*, *Testam.*, tom. IV, pag. 303—305. Voyez à l'article précédent, pages 46, 121, etc.

vous receviez la visite de quelque grand, vous en seriez enchanté; et il n'y auroit à cela rien d'étonnant. La qualité du personnage que l'on reçoit provoque de généreux sentiments dans le cœur même qui leur est le plus étranger; mais en manifester à l'égard des personnes d'un rang médiocre et réputé vil et méprisable parmi les hommes, il faut pour cela une vertu extraordinaire, une force de courage qui ne sauroit être trop admirée. C'étoit là ce que Jésus-Christ avoit en vue quand il disoit : *Tout ce que vous ferez au dernier de ces petits d'entre mes serviteurs, c'est à moi-même que vous le ferez.* Matth. xxv. 45. Tel fut particulièrement Abraham : Empressé à courir au-devant de tous les étrangers, il ne leur fait pas rendre compte de ce qu'ils sont, d'où ils viennent : il les accueille, il les admet à sa table : ils ont besoin de ses services, c'en est assez. Tous leurs titres c'est d'être indigents et malheureux. Peut-être ce sont des méchants, n'importe; ils ont faim, le saint patriarche n'en demande pas davantage. Il imite le Dieu qui nous commande cette charité universelle : Soyez semblables à votre Père qui est dans le ciel, lequel fait luire son soleil indifféremment sur les bons et sur les méchants. *Ibid.* v. 45. Le cœur du miséricordieux est un port ouvert à toutes les infortunes. Quiconque est battu par la tempête, bon ou méchant, y trouve un asile. Cet homme a fait naufrage : il vous suffit : ne le jugez pas; ne portez pas

sur les causes de son désastre un œil inquisiteur ; ne songez qu'à lui porter secours. A quoi bon cet interrogatoire? cette procédure où vous vous engagez? Dieu ne vous a pas chargé de ce soin. Quelle complication d'embarras, s'il vous falloit commencer par des enquêtes et des informations toujours hérissées de difficultés et de chicanes, avant d'exercer l'œuvre de la charité! Ne confondez pas l'office de juge avec celui de ministre de la miséricorde. C'est l'avertissement que l'Apôtre nous donne : *Ne nous lassons pas*, dit-il, *de faire le bien ; faisons du bien à tous, principalement à ceux qui ayant la foi sont de la famille du Seigneur.* En mettant ceux-ci en première ligne, il n'exclut pas les autres. Si nos bienfaits devoient être bornés à ceux qui les méritent, nous ne rencontrerions personne qui en fût digne. Les accorder à tous, c'est se mettre dans le cas de les donner aux plus dignes. L'un compense l'autre, comme il arriva à Abraham, qui, s'étant déclaré hospitalier envers tous, mérita d'être visité par des Anges (*).

Gal. VI. 11.

T. III Bened. Pag. 323 — 325.

Jésus-Christ ne dédaigna point de s'abaisser à

(*) *De Lazaro conc.* II, Hom. XLI *in Gen.*, tom. IV, pag. 415, 416 ; *Tractat. : Quales ducendæ sint uxores*, tom. III, pag. 224 ; Hom. III *ad Antioch.*, tom. II, pag. 27 ; *In ps.*, t. V, p. 514, 515 ; *De Verb. Isa.*, , t. VI, p. 151 ; *Comment. in Epist. ad Rom.*, t. IX, p. 745 ; *in Acta*, tom. XI p. 163. Presque point de différence pour la pensée, ni pour l'expression, dans ces divers morceaux.

laver les pieds de ses Apôtres. Imitez-le : à son exemple lavez les pieds des pauvres. Saint Paul y exhorte les saintes veuves. Il veut non-seulement qu'elles exercent l'hospitalité à l'égard des pauvres, mais qu'elles leur lavent les pieds ; en personne, non par le ministère de leurs domestiques. Pourquoi laisser à d'autres le mérite et le fruit d'une bonne action ? — Qui, moi, femme de condition, laver les pieds d'un étranger? j'aurois trop à rougir.—Rougir, de quoi ? cet étranger est-il d'une nature différente de la vôtre? Vous nous vantez votre noblesse : en avez-vous plus que Jésus-Christ, le Souverain de l'univers, le Monarque du ciel? il n'a pas rougi lui de laver les pieds de ses Apôtres, sans excepter Judas lui-même. — Vous n'oseriez vous abaisser jusque là. Jésus-Christ consent bien de s'abaisser jusqu'à vous tendre la main. Ce pauvre qui vous demande l'aumône n'est autre que Jésus-Christ lui-même. *Autant de fois*, nous dit-il, *que vous aurez rendu ces devoirs de charité aux moindres de mes frères, c'est à moi-même que vous les aurez rendus* (*)... I. Tim. v. 10.

Par là, vous satisfaites aux deux principaux devoirs de la vie chrétienne, qui sont la charité et l'humilité... Vous m'allez répondre que les soins et les embarras domestiques ne vous permettent pas de vous livrer aux exercices de l'hospitalité. Excuse frivole! cela même, loin d'être un obstacle, en

(*) *In illud : Vidua eligatur*, Morel, *Opusc.*, tom. v, p. 402—405.

facilite l'exécution; plus vous avez de personnes autour de vous, et plus aussi vous avez de monde pour vous aider dans ce saint ministère. Vous avez une table bien servie : en y faisant la part du pauvre, vous vous assurez la récompense promise à l'hospitalité; car si un verre d'eau nous gagne le royaume du ciel, que ne doit-on pas attendre des autres bons offices donnés à ce pauvre que vous faites asseoir à votre table?... Cet homme dont vous attendez des services dans l'administration de vos affaires domestiques, ce juge de qui vous relevez pour tel intérêt temporel, vous ne croyez pas déroger, en vous présentant au-devant de lui, l'accueillant avec empressement, lui baisant les mains, lui ouvrant votre bourse, descendant pour l'intéresser en votre faveur aux offices les plus subalternes. Si ce n'est pas Jésus-Christ en personne que vous pensiez recevoir dans cet étranger, je ne vous demande rien pour lui; mais si c'est votre Dieu Sauveur qui implore votre assistance par la bouche de cet indigent : ne rougissez pas de laver les pieds de Jésus-Christ. Celui que l'on opprime court chercher un asile aux pieds des statues de nos princes qu'il embrasse, il compte bien que cette matière insensible lui sera secourable; ce pauvre, il est la vivante image du Roi des Rois : et vous auriez peur de lui montrer de l'humanité (*)!

(*) *In illud : Vidua eligatur*, Morel, *Opusc.*, t. v, p. 400—405. Voyez plus haut, page 132.

SECTION III.

Support mutuel.

Que jamais des lèvres d'un chrétien n'échappe cette parole si froide : Je n'aimerai que qui m'aimera. Laissons à l'infidèle, au dur publicain, un pareil langage; qu'il ne sorte que de la bouche des Démons. Chrétien, que tes sublimes destinées appellent à d'autres mœurs, à qui elles commandent un tout autre langage, dis à celui qui refuse de t'aimer : C'est pour cela même que je veux vous aimer davantage, et vous forcer à m'aimer vous-même. Cet homme, quel qu'il soit, fait partie de toi-même; c'est un de tes membres. Que ne faisons-nous pas, lorsque l'on nous parle de nous couper un membre? que de tentatives, avant d'en venir à cette extrémité! il ne nous fut jamais plus cher qu'au moment où nous sommes menacés de le perdre. Il nous en coûte pour aimer qui ne nous aime pas. Nous n'en aurons que plus de droit à la récompense. Quel mérite y a-t-il à n'inviter à notre table que ceux qui nous offrent la leur? que l'on vous rende amour pour amour, vous n'avez rien à prétendre; mais que vous aimiez sans espérance de retour, c'est Dieu lui-même qui se charge de la reconnoissance. Cet ami qui vous aime par principe de charité, à quoi lui êtes-vous bon? Mais celui qui

T. IX Bened. Pag. 722.

par défaut de charité ne vous aime pas, c'est là celui qui a besoin de vous, comme un malade à qui vos soins deviennent nécessaires. C'est un membre froid et glacé qu'il faut réchauffer. Mais si lui-même s'y refuse, ne vous rebutez pas; pressez, ne négligez rien; mettez tout en œuvre. Que s'il s'opiniâtre à rejeter vos empressements, qu'avez-vous à perdre? Rien. Au contraire, tout à gagner; vous en ressemblerez mieux à Jésus-Christ. Si nous sommes les disciples de Jésus-Christ par la mutuelle affection qui nous unit les uns aux autres, ainsi qu'il le déclare lui-même, nous en sommes les imitateurs par notre amour pour nos ennemis. Ne nous en a-t-il pas donné l'exemple? Plus on s'éloignoit de lui, plus il mettoit d'empressement à se rapprocher de ses persécuteurs : *Ce n'est point dans la santé*, disoit-il, *qu'on a besoin de médecin, mais dans la maladie*. Pour aimer qui nous aime, il suffit de n'être pas une bête féroce. Si c'est là une vertu, c'est celle des païens et des publicains. Il n'y a personne au monde qui n'aime celui dont il est aimé, personne qui ne finisse par aimer celui qu'il n'aimoit pas, quand il n'éprouve de sa part que prévenance et affection. L'aversion ne vient que d'emportement ou d'indifférence. La sainte flamme de la charité surmonte ce double obstacle. Point d'inimitié qu'elle n'appaise, de dureté de cœur qu'elle n'amollisse, de préventions dont elle ne triomphe. Un profane amour

Joan XIII. 35.

Math. IX, 12.

Pag. 723.

élève au-dessus de toutes les disgrâces. Vous voyez les personnes les plus qualifiées endurer sans se plaindre les plus indignes traitements de la part des êtres les plus méprisables, et leur passion s'irriter même des humiliations que font essuyer celles dont on est épris. L'amour sacré que nous devons à Dieu et à nos frères ne peut-il donc pas ce qu'obtient chaque jour un amour impudique?

« Je ne puis me résoudre à voir celui qui n'a pour moi que de la haine. » Et dans le monde on appelle cela de l'honneur! Je l'appelle moi l'excès de la bassesse, de la démence, de l'inhumanité. Déplorable aveuglement de travestir les crimes en vertus, et la foiblesse en grandeur! Ainsi le Démon a trop bien réussi à égarer les hommes, en donnant au vice de spécieuses couleurs, qui leur rendent la pratique de la vertu difficile à pratiquer. Jésus-Christ se connoissoit-il moins en honneur, lorsqu'il ne répondoit aux outrages, aux persécutions que par les empressements de la plus active charité? Voilà le véritable honneur qui fait les disciples de Jésus-Christ; l'autre ne fait que les disciples du Démon (*).

« On dit : J'aime cette personne, parce que Dieu me le commande; mais, du reste, je ne veux point avoir avec elle ni habitude ni société; je ne lui demande rien, je ne

(*) Hom. XXVII *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Test.*, t. IV, p. 359—361.

lui veux point de mal, je ne prends aucune part dans ses affaires : qu'elle se tienne de son côté, et moi du mien ; voilà pour elle et pour moi le secret de maintenir la charité, et de vivre en paix. Le secret, mon frère, reprend saint Chrysostôme, de maintenir la charité! Est-il bien possible que votre aveuglement aille jusque là ? Et moi, je vous dis que c'est le secret d'entretenir toutes les discordes, de nourrir toutes les divisions, de fomenter toutes les haines, d'autoriser toutes les vengeances, et de faire mourir dans votre cœur jusqu'à la racine de la charité. Et à quoi pensons-nous, ajoute ce Père, quand nous parlons de la sorte? nous réduisons toute la substance de la charité à des termes purement négatifs, à ne pas faire tout le mal que nous pouvons, à ne point conserver de ressentiment, à n'avoir nul dessein de nuire. Mais on vous répond que, quand tout cela seroit ainsi, ce qui n'arrive pourtant guères dans la conjoncture de la désunion dont je parle, tout cela n'est point charité ; que la charité est quelque chose de positif, et qu'il est insoutenable de vouloir la faire consister dans une indifférence de cœur qui en est une des plaies les plus dangereuses ; que pour aimer son prochain, il faut lui vouloir du bien ; que pour lui vouloir du bien, il faut entrer dans ses intérêts, et qu'on n'y peut entrer tandis qu'on est rempli des siens propres : voilà encore une fois ce que la loi de Dieu nous dicte (1). »

(1) Bourdaloue, *sur la charité du prochain*, *Dominic.*, tom. III, pag. 246, 247. Le savant prédicateur ne cite point les discours où il a puisé ces belles maximes; plein de la substance des Pères, il en avoit confié la doctrine et les expressions à sa mémoire, qui le servoit toujours fidèlement. Ce qu'il dit ici est tiré des Homélies VII et VIII sur l'Epître aux Romains (tom. IX Bened., pag. 489, 509). Voyez notre

SECTION IV.

Des amitiés.

Quelques personnes, d'ailleurs bien intentionnées, me reprochent la longueur de mes exordes. Que ce reproche soit fondé ou non, je commence par les en remercier. Je reconnois mon ami, non pas seulement à ses éloges, mais à ses censures. Louer indifféremment ce que vous faites de bien ou de mal, n'est point la preuve que l'on vous aime, mais que l'on vous trompe. Et l'ennemi qui vous adresse des

T. III Bened. Pag. 115.

Pag. 116.

Bibliothèque choisie, tom. XVII, pag. 41—45. C'est à la même source que l'abbé Clément a emprunté les pages qui ouvrent la première partie de son sermon *sur l'amour du prochain*, *Carême*, tom. III, p. 407—410. Et Bossuet, ces lignes empreintes d'une si profonde sagesse : « Il est manifeste que la justice est établie pour entretenir la société parmi les hommes : or est-il que la condition la plus nécessaire pour conserver la société parmi nous, c'est de nous supporter mutuellement dans nos défauts ; autrement, notre nature ayant tant de foible, si nous entrions dans le commerce de la vie humaine avec cette austérité invincible, qui ne veuille jamais rien pardonner aux autres, il faudroit, et que tout le monde rompît avec nous, et que nous rompissions avec tout le monde ; par conséquent la même justice qui nous fait entrer en société nous oblige, en faveur de cette union, à nous supporter en beaucoup de choses. » (*Serm.*, tom. VII, pag. 297.) Ce qui semble être traduit textuellement de saint Jean Chrysostôme. (Voyez *Biblioth. chois.*, tom. XVII, pag. 55 et suiv.) Nous sommes dispensés de nous étendre davantage sur cette matière, à laquelle se rapporte tout ce que l'on a vu dans les volumes précédents, *sur la charité*, et ce qui nous reste à dire ci-après *sur l'amour des ennemis* et *le pardon des injures*.

reproches vous sert souvent bien mieux que l'ami
Prov. XXVII. 6. qui vous flatte. Il est des blessures qui valent mieux
Matth. XXVI 49. que les caresses. Par exemple : Judas embrasse son
I. Cor. V. 5. Maître ; mais c'est pour le trahir. Saint Paul frappe d'anathême l'incestueux de Corinthe ; mais c'est pour le ramener. Le Démon dit à nos premiers pa-
Gen. III. 5. rents : *Vous serez des dieux ;* et avec sa chimérique promesse il leur donne la mort. Le Seigneur leur dit :
Ibid. 19. *Vous êtes terre, et vous retournerez dans la terre.* Mais avec cette humiliante menace, il leur ouvre
Prov. XII. 1. les portes de l'immortalité. *Celui qui hait la réprimande,* nous dit le Sage, *sera toujours un insensé!* Votre ami vous fait un reproche : est-il fondé? corrigez-vous. Ne l'est-il pas? sachez-lui bon gré de l'intention ; il ne vous le fait que parce qu'il vous aime. Vous vous emportez, et vous dites : N'ai-je pas assez de lumières et d'expérience pour me con-
Ibid. XXVI. 12. duire moi-même ? *Avez-vous vu,* dit l'Ecriture, *un homme qui se croit sage? il y a plus à espérer pour celui qui ne sait rien que pour un tel homme.* Vous avez et toutes les lumières et toute la sagesse imaginables; mais enfin vous êtes homme : vous ne pouvez point vous passer de conseils étrangers. A Dieu seul appartient ce glorieux privilége. Il n'est pas d'homme qui réunisse toutes les qualités. Quoi de plus brillant que le soleil? n'a-t-il pas ses éclipses? Tel homme, avec beaucoup de sens, n'apercevra pas ce qu'un autre
Pag. 118. découvrira avec beaucoup moins de pénétration.

Moïse avoit été élevé dans toute la sagesse de l'Egypte : puissant en paroles et en œuvres, il est de tous les prophètes celui que Dieu semble avoir admis dans sa plus intime familiarité ; car *il lui parloit face à face*, tandis qu'il ne s'entretenoit avec les autres que par des songes et des énigmes. Il l'associe à son empire sur toute la nature, lui donnant le pouvoir de séparer et de réunir les eaux de la mer, pour les faire traverser à pied sec à un peuple immense ; et pourtant cet homme, si fort élevé au-dessus de tous les autres hommes, eut besoin que Jéthro, son beau-père, homme d'un génie plus qu'ordinaire, lui donnât un conseil que suivit l'admirable législateur, et qu'il n'avoit pas même soupçonné. Aujourd'hui l'on se croit au-dessus de tous les conseils; on aime mieux ignorer que d'apprendre, et faire mal que de se corriger (*).

Act. VII. 20.

Deut. XXXIV. 10

Exod. XVIII.

C'est à l'insensé à dire : Je n'ai pas d'amis. Quelle vie mène un tel homme? Fût-il au comble de l'opulence et des plaisirs, il est toujours seul, abandonné. Il n'en est pas de même de ceux qui ont des amis. Au sein de l'indigence, ils ne manquent de rien. Ce que vous n'oseriez ni dire ni faire pour vous-même, votre ami l'exécutera pour vous, et encore par-delà. Plus heureux que le prince à qui

T. VIII Bened. Pag 463. Eccle. XX. 17.

Pag. 464.

(*) *De ferend. reprehens.*, Morel, *Opusc.*, t. V, p. 164—170 (resserré).

l'on n'accorde rien que par crainte et par nécessité, vous obtenez tout par amour et par une réciprocité de sentiments. Il n'est, ce monarque, entouré que de satellites dont il a peur ; vous, vous êtes gardés par l'amitié. Avec elle vous ne redoutez ni ennemis ni oppresseurs. Unissons-nous donc pour notre mutuel avantage : le pauvre, afin de ne point manquer de secours dans son indigence ; le riche, pour conserver en paix ses richesses ; celui qui commande, pour mieux assurer son autorité ; celui qui obéit, pour ne pas ressentir le joug de l'obéissance. L'Apôtre
Hebr. x. 25. nous recommande *de ne point abandonner les assemblées des fidèles*. Rien de plus dangereux que d'être seul, sans société et sans amis. Vous m'allez dire : Ceux qui habitent les retraites des montagnes vivent pourtant dans la solitude. Pour cela, ils ne manquent pas d'amis ; et bien qu'ils vivent loin du tumulte des cités, ils en ont qui ne font qu'une âme avec eux, et avec lesquels ils vivent dans la plus parfaite union. Ils sont unis par le lien de la charité ; ce n'est même que pour en observer mieux le devoir qu'ils ont renoncé au commerce des villes, d'où naissent tant de discordes. Ce n'est pas là le lien qui fait les amis : or, nos solitaires en ont beaucoup qui les admirent, et qui ne les admireroient pas s'ils ne les aimoient. Eux-mêmes, ils prient pour toute la terre, ce qui est le plus beau caractère de la charité. C'est afin qu'étant plusieurs nous ne soyons qu'un,

que, dans la célébration des saints mystères, nous nous donnons mutuellement le baiser de paix; que nous prions en commun pour les initiés, pour les malades, pour les fruits de la terre (*).

La véritable amitié ne connoît point l'inégalité du rang ni de la fortune. S'il y avoit à rougir dans le sentiment qui nous attache à notre ami, ce seroit de l'abandonner dans ses périls (**). T. x Bened. Pag. 301.

Il n'y a rien qui flétrisse le sentiment de l'amitié, comme la crainte de n'être pas payé de retour (***).

L'amitié est un parfait accord entre les cœurs. Support mutuel. Indulgence réciproque. Nulle défiance, nul soupçon n'en trouble l'harmonie. Mais une telle amitié ne peut exister qu'entre gens de bien (****).

L'on dit communément: Qu'est-ce qu'un ami? Un autre soi-même (*****). Il n'y a que la piété chrétienne qui puisse être le ciment d'une semblable amitié (******).

Point d'amitiés solides et durables que celles dont T. xi Bened. Pag. 325.

(*) Hom. LXXVII *in Joan.*, Morel, *Nov. Test.*, t. II, p. 499.

(**) Hom. XXXIII *in* I *ad Cor.* Morel, *Nov. Testam.*, t. V, p. 361. La suite ci-après à la page 189 190.

(***) Hom. I *in* II *ad Timoth.*, tom. XI, Bened., p. 661.

(****) Hom. XL *in Acta*, tom. IX, Bened., p. 367.

(*****) *De Pœnit.* tom. VIII. Ben., *inter Apocr.*, p. 296.

(******) Hom. LX *in Matth.*, tom. VII Bened., p. 602. Voyez Bourdaloue, *Pensées*, tom. II, pag. 129, et *Dominic.*, tom. III, pag. 275; Cheminais, *Serm. sur les amitiés humaines*, tom. III, pag. 309 et

la charité est le fondement. Toutes les autres ne le sont que de nom : aussi les voit-on finir aisément. Je ne parle point ici des amitiés cimentées par le crime. Personne ne doute qu'elles ne soient mauvaises. Je me renferme dans celles qui ont leur principe dans les liens du sang ou dans les rapports de société. Par exemple, celles d'un fils à l'égard de son père, ou d'un père à l'égard de son fils, d'un frère, des parents, d'une mère, si vous voulez même, d'une épouse. Dans l'ordre de la nature, ce sont là, la dernière surtout, les plus vives, les plus ardentes. Celles qui sont fondées sur de simples rapports de société, c'est le sentiment de la reconnoissance qui engage envers un bienfaiteur, de vieilles relations de famille, des rencontres faites à une même table ou en voyage. Toutes ces liaisons sont légitimes ; sont-elles toujours durables? Combien de traverses,
Pag. 326. de jalousies, de froideurs ! Celle qui a son principe dans la charité surpasse éminemment toutes les autres affections. Elle est comme une reine qui domine dans ses états légitimes, et qui se pare de ses pudiques ornements. Point d'alliage terrestre comme dans toutes les autres ; ce n'est ni l'habitude, ni les bienfaits, ni la nature, ni l'espoir du gain, qui la produisent. Tout entière elle descend d'en

suiv. ; La Rue, *Serm.*, t. II, p. 80; Saurin, t. VI, p. 512; le P. de Neuville, *Carême*, t. I, p 153; *Biblioth. choisie*, t. XVII, p. 48; Montargon, *Dictionn. apostol.*, t. XII, p. 94 et suiv.

haut; elle a sa source dans le ciel. Elle n'attend point qu'elle ait été provoquée par aucun service, puisque l'injustice même des procédés ne sauroit l'ébranler. C'est celle-là qui fait dire à un saint Paul : *Je souhaiterois être anathême, et séparé de mes frères*, s'il le falloit, *pour le salut de mes frères*. Quel est le père qui se sacrifiât ainsi pour ses enfants ? Et encore : *Tous mes vœux seroient de mourir pour m'aller unir à Jésus-Christ : c'est là ce qui pourroit m'arriver de plus heureux ; mais il est nécessaire que je demeure encore dans la chair pour Jésus-Christ.* Quelle mère porteroit à ce point le dévoûment de la tendresse maternelle? Quand c'est la reconnoissance qui est le lien d'une amitié humaine : que le protecteur cesse de faire du bien, l'obligé se croit quitte à son égard. Si c'est l'habitude de vivre ensemble: que l'on vienne à se séparer, le sentiment s'évapore bientôt et s'anéantit. Une simple querelle survenue entre une femme et son époux rompt le nœud dont leurs cœurs étoient unis. Combien de fils ne voient qu'avec peine leur père prolonger long-temps sa carrière! Il n'en est pas ainsi des amitiés spirituelles. Parce qu'aucun intérêt humain n'en a été le principe, aucun intérêt humain n'en est l'écueil. Ni le temps, ni l'ingratitude, ni l'humeur, rien en un mot ne l'altère. Que Moïse soit lapidé par son peuple, il ne l'en aime pas moins, il prie pour son peuple. Telles sont les affections saintes, désintéressées, toutes

Rom. IX. 3.

Phil. I. 32.

Exod. XVII.

spirituelles que nous devons nous proposer pour modèles. Celles-là sont durables. N'appelons point de ce nom celles qui ne s'entretiennent que par le commerce de la table. Amitiés sensuelles, que nous sommes loin d'approuver. Ce ne sont point des amis de cette sorte que Jésus-Christ vous donne pour
Luc. XIV. 13. convives. Il nous dit : *Quand vous préparez un festin, n'y conviez ni vos amis ni vos voisins, mais les boiteux et les estropiés; parce que vous en retirerez ainsi une grande récompense*. Vous m'allez dire : Moi, manger avec des boiteux et des estropiés ! Je ne saurois m'y résoudre. Eh bien ! j'épargne votre délicatesse, bien qu'avec plus de christianisme vous n'auriez pas cette
Pag. 327. répugnance. Ne les admettez point à votre table, mais fournissez-leur de quoi ne pas mourir de faim. Cet ami que vous recevez à votre table, vous vous en récompensez vous-même. Ménagez mieux vos intérêts en vous réservant des récompenses dans l'avenir, en vous donnant Dieu lui-même pour obligé. Vous n'avez plus à craindre de trouver d'ingrats, ni de rester sans récompense.... Ces festins magnifiques dont vous faites tous les frais, vous donnent-ils un plaisir bien pur, une liberté bien franche? J'en doute. Je vous y vois contraint, embarassé, tremblant sur ce qu'il faut dire ou taire, comme le timide enfant en présence du maître toujours prêt à le gourmander. Quant à moi, je préfère mille fois mon chétif légume qu'assaisonne la charité, à tous

les mets que la défiance empoisonne. Ces parasites que vous appelez à votre table, sont-ce des amis? Ils n'en ont que le masque. Ils vous flattent; tel animal domestique que vous nourrissez en fait autant: êtes-vous toujours assuré de son affection? Il en prodiguera comme à vous le témoignage au premier venu (*).

Il n'est rien d'égal au charme de l'amitié dont nous parlons. Saint Paul aimoit de cette sorte, et il étoit prêt à donner sa vie pour ceux qu'il aimoit. Que ne fait point un semblable attachement? de quoi n'est-il pas capable? Vous auriez tous les trésors de la terre, vous seriez moins riche que par la possession d'un véritable ami. Votre seule vue est pour lui une source de délices; elle est pour lui un besoin de tous les moments, et qui sans cesse se renouvelle. Le nom, la pensée de son ami fait tressaillir son cœur. Tout entre eux est commun, mêmes vœux, mêmes désirs. Je connois un homme qui, toutes les fois qu'il prioit, adressoit sa prière d'abord pour son ami ensuite pour lui. Les lieux qu'habita votre ami, vous deviennent chers comme lui-même; et quand vous vous y rencontrez loin de lui, le souvenir que vous l'y avez vu fait couler vos larmes. Pour bien apprécier les douceurs d'une telle amitié, il faut la connoître d'expérience. On peut librement

T. XI Bened. Pag. 437.

Pag. 438.

(*) Hom. I *in Epist. ad Coloss.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. V, pag. 151—155.

et sans crainte demander une grâce à un ami, et la recevoir. C'est lorsqu'il exige de nous quelque service que nous lui savons le plus de gré; et s'il est réservé à notre égard, nous en ressentons une vraie peine. Nous n'avons rien qui ne soit à nos amis. Qu'il arrive, ce qui n'est que trop ordinaire, que nous soyons dégoûtés du monde, l'amitié nous y retient; elle en charme les ennuis. La présence d'un ami devient alors plus chère que la lumière du jour. Que dis-je? avec un ami véritable, plus d'ennuis, plus d'afflictions qui nous détachent de la vie (*).

T.VIIIBened. Pag. 335.

Fuyez les compagnies dangereuses. Tout commerce avec les méchants est un mal contagieux. La peste fait moins de ravages; ses poisons subtils infectent les corps avec moins d'activité que la compagnie des méchants ne corrompt les âmes sans défiance. C'est l'Apôtre qui nous donne cet avis. *Les mauvais entretiens gâtent les bonnes mœurs. Fuyez-donc du milieu d'eux*, s'écrioit le prophète, *et mettez-vous à l'écart.* Gardez-vous bien de faire votre ami d'un homme de mœurs suspectes. Quand votre fils se comporte mal, vous l'excluez de votre succession, sans égard pour les liens du sang, ni pour les droits de la nature. Devez-vous être moins sévères pour ceux de vos amis dont le commerce peut vous perdre? N'y auroit-il que le compromis de

I.Cor. XIII. 33.

Jerem. LI.6.

(*) Hom. II *in Epist. ad Thessal.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. IV, pag. 276, 277.

votre réputation : c'en est assez pour vous les faire éviter. On est toujours porté à juger de nos propres mœurs par celles des personnes que nous fréquentons. Cet avis s'adresse particulièrement aux personnes du sexe. Il ne leur suffit pas, dit l'Apôtre, *de faire le bien devant Dieu, il faut le faire aussi devant les hommes*. Autrement, on devient pour les autres un sujet de chute et de scandale. Vous avez beau régler vos mœurs, mener une vie sainte, malheur à qui scandalise ses frères! Vous ne retireriez personnellement aucun dommage de la société avec des hommes de mœurs corrompues. On ne le croira pas; on se prévaudra du mauvais exemple que vous donnez. Je ne soupçonnerai point le mal, moi, ni ceux qui vous connoissent mieux et savent vous apprécier; mais les simples, mais les âmes foibles, mais les étrangers en sont blessés, et vous devez ménager leurs préventions, et empêcher que le saint nom de Dieu ne soit blasphémé à cause de vous (*).

Pag. 336.

Rom. XII. 17.

Que si votre œil droit vous est un sujet de scandale et de chute, arrachez-le, et le jetez loin de vous. Est-ce à dire que Dieu nous commande de retrancher de notre corps quelqu'un de ses membres? Loin de vous cette pensée. Il ne s'agit point ici de notre chair, mais de l'affection du cœur. Ce n'est point l'œil qui regarde, c'est l'esprit et la pensée

T. VII Bened. Pag. 225.

(*) Hom. LV *in Joann.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. II, pag. 359 Voyez cette *Bibliothèque choisie*, tom. XVIII, p. 269 et suiv.

dont l'œil n'est que l'instrument. Il arrive tous les jours qu'il n'aperçoit pas les objets qui sont immédiatement à sa portée, parce que l'esprit est occupé ailleurs. Ici l'œil est pris pour quelque organe que ce soit. Si Jésus-Christ désigne particulièrement
Math. v. 29. *l'œil droit* comme un peu après *la main droite*, c'est pour nous faire entendre qu'il s'agit des affections les plus intimes, dont nous devons faire le sacrifice du moment où elles deviennent pour nous des occasions de chute; que, quand vous seriez attaché à telle personne comme vous l'êtes à votre œil, que vous en retireriez les mêmes services que vous rend votre main,
Pag. 226. s'ils préjudicient à votre âme, vous ne devez pas hésiter à les arracher de vous. Remarquez l'énergie de l'expression : l'Evangile ne dit pas : Retirez-vous de sa compagnie, mais : *Arrachez-le et le jetez loin de vous;* pour marquer la séparation la plus complète. Précepte sévère, mais dont l'apparente austérité est balancée par la perspective des fruits que vous en recueillerez.
Ibid. 30. *Il vaut bien mieux*, ajoute-t-il en poursuivant *sa* comparaison, *qu'une partie de votre corps périsse plutôt que tout votre corps soit jeté dans l'enfer;* car, puisque cette personne ne se sauve pas elle-même, et qu'elle vous entraîne dans sa perte, quelle sorte d'amitié seroit-ce de tomber tous deux dans le précipice, lorsqu'en se séparant, l'un des deux au moins pourroit se sauver? Pourquoi donc, me
Rom. ix. 3. demanderez-vous, saint Paul *souhaitoit-il d'être ana-*

thême? Ce n'étoit pas pour se perdre inutilement, mais pour acheter de sa perte le salut des autres. Mais ici tous deux se perdent à la fois. *Jetez-le loin de vous*, si loin, que vous ne puissiez plus le reprendre après que vous vous en serez séparé.

Ce précepte vous semble dur; examinons-le dans ses rapports avec le corps et l'intérêt de votre santé. Si l'on nous donnoit le choix, et qu'il nous fallût nécessairement, ou en conservant nos deux yeux tomber dans le précipice, ou en perdre un pour conserver l'autre, balanceriez-vous en faveur du sacrifice? Non assurément; vous ne croiriez point alors haïr votre œil en le perdant, mais vous donner à vous-même une grande preuve d'intérêt. Appliquons ceci aux personnes qui nous sont chères: si quelqu'un vous nuit par l'affection qu'il vous porte, sans que vous puissiez y remédier autrement, en coupant dans le vif vous servez à la fois vos intérêts et les siens: les vôtres, en écartant de vous un mal qui peut vous corrompre; les siens, en prévenant de nouveaux péchés, et le danger que court cette personne en vous perdant vous-même avec elle. Bien loin donc d'être aussi dur qu'il le paroît, le précepte est, dans ses conséquences, plein de douceur et de charité (*).

Rien de plus rare que des amitiés telles que Jésus- T. VII Bened. Pag. 609.

(*) Hom. XVII *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. I, pag. 213, 214.

Christ les demande, dont la vertu et la piété for ment l'unique lien. On aime par un certain retour; on aime parce que l'on y trouve quelque gloire ; on aime parce que l'on y entrevoit un intérêt présent ou éloigné : toutes amitiés humaines. On n'aime point pour Jésus-Christ seul, ni comme il le veut. Saint Paul aimoit ses amis d'une amitié toute chrétienne. Quoiqu'il ne trouvât pas dans toutes les âmes la même flamme de charité qui étoit dans la sienne, il ne les en aimoit pas moins; et cette charité dont il étoit enflammé avoit jeté dans son cœur de si profondes racines, que rien au monde ne pouvoit l'ébranler. Aujourd'hui, à bien examiner les choses, plus d'amitiés qui ne soient formées ou entretenues que par le commerce des nécessités de la vie. Avec des fondements aussi ruineux, quelles amitiés peuvent subsister long-temps ? Un air de mépris, une perte d'argent, un mouvement de jalousie, de vaine gloire, que sais-je? le plus léger accident renverse cette union, qui ne tenoit point à l'âme par cette racine céleste, capable seule de soutenir nos amitiés et de les rendre fermes et inébranlables. Rien d'humain et de terrestre ne peut rompre un lien qui est tout spirituel. La charité qui en est le principe est indestructible : ni les soupçons, ni l'honneur, ni les rapports infidèles, ni les événements fâcheux, ni la mort elle-même ne sauroient
Pag. 610. l'altérer. Celui qui n'aime que parce qu'il est aimé,

cesse bientôt d'aimer, du moment où il croit avoir à se plaindre de son ami. La vraie charité, celle dont parle l'Apôtre, et qui étoit dans son cœur, *ne s'éteint jamais*. Les amis chrétiens n'ont jamais à craindre de la part de l'un ni de l'autre le manque d'égards et de reconnoissance. Tout ce qui est l'écueil des amitiés humaines ne fait que resserrer plus étroitement la chaine qui les unit. I.Cor.XIII.8.

Celui qui aime véritablement dans la seule vue de Jésus-Christ, ne cherche dans l'objet de son affection ni les titres, ni le rang, ni le bien, pas même si on lui rend amour pour amour. Une fois engagé, c'est pour jamais; parce que son sentiment se rapporte tout entier à Jésus-Christ qui ne change pas (*).

Voulez-vous un exemple d'une amitié vraiment digne de tous nos hommages. Jonathas et David s'aimoient d'une amitié tendre. *L'âme de Jonathas*, dit le texte sacré, *s'attacha étroitement à celle de David, et il l'aima comme lui-même*. David le payoit bien de retour, témoin les regrets et les plaintes qu'il fit éclater à sa mort, par ces paroles : Qu'il avoit perdu celui qu'il chérissoit plus tendrement que personne au monde, et que la mort de son ami avoit laissé au fond de son âme une plaie incurable. Combien aussi Jonathas l'aimoit, pour se défendre comme il fit de tout sentiment de jalousie, bien T. XI Bened. Pag. 703. I.Reg. XVIII. 1. II. Reg. I.26.

(*) Hom. LX *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI, p. 504, 505.

naturelle, ce semble, à l'égard de celui qui, destiné à régner après Saül son père, lui enlevoit une couronne à laquelle sa naissance lui donnoit droit! Bien loin de dire : Voilà celui qui me privera du royaume; c'est lui-même qui travaille au contraire à le conserver à David, en lui conservant la vie. Il ne craint pas de prendre sa défense contre son propre père,
Pag. 704. sans toutefois rien entreprendre contre sa légitime autorité, mais seulement pour empêcher les effets de son injuste jalousie contre David (*).

T. x Bened. Pag. 301. I. Cor. xiii. 7. Il y a plus. Fidèle à cet oracle : Que l'amitié chaste, appelée par saint Paul la charité, *souffre tout* et ne rougit point des traitements les plus ignominieux ; Jonathas souffre que le roi son père s'emporte contre lui, le chargeant d'injures et de malédictions. Loin d'abandonner son ami, c'est au fort de la disgrâce qu'il lui demeure le plus attaché ; et qu'étoit-ce que Jonathas? Un fils de roi, l'héritier d'un trône. Qu'étoit alors David? Un fugitif, un proscrit, un exilé. Jonathas, par un héroïsme de sentiment au-dessus de tout éloge, fit voir que l'amitié est assez puissante, non-seulement pour surmonter l'amertume que causent dans l'âme d'aussi sanglants reproches ; mais pour y faire trouver même de la satisfaction et de la joie. Car, après avoir été ainsi déshonoré par son père, il se rendit auprès de David,

(*) Hom. VII *in* II *Epist. ad Timoth.*, tom. x, Bened., p. 301.

tout glorieux des affronts qu'il venoit d'endurer à son sujet, et ne les estimant pas moins qu'une couronne royale. Tant l'amitié se tient honorée d'un déshonneur qui feroit rougir les autres, parce que le véritable ami ne rougit que de ne savoir pas bien aimer! Tout ce que j'ai dit, je ne l'ai dit que des amitiés légitimes et spirituelles, où l'on ne cherche que ce qui est utile à son ami, et est en même temps juste, honnête et saint; celui qui y cherche autre chose ne devant passer que pour un faux ami, et pour un véritable ennemi (*). I.Reg. x. 30. Pag. 302.

Lettre à Caste, Valère, Diophante et Cyriace, prêtres d'Antioche. (Ecrite du lieu de son exil.)

« Vous avez fait voir que vous êtes mes plus intimes et mes plus parfaits amis en m'écrivant, en me prévenant par vos lettres, en me pressant de vous écrire, et en me demandant de ne pas garder dans les miennes les bornes accoutumées. Ces marques d'attachement font que le désert que j'habite ne me paroît plus un désert; elles me consolent dans mes diverses et continuelles afflictions. Eh! qu'y a-t-il dans le monde qui puisse égaler la charité chrétienne? Rien, sans doute. Elle est la racine, la source, la mère de tous biens. C'est une vertu qui ne ressent pas les fatigues. C'est une vertu qui fait goûter les plaisirs T. III Bened. Pag. 675.

(*) Hom. XXIII *in* I *Epist. ad Cor.*, Morel, *Nov. Test*, t. V, p. 361.

les plus vifs et les plus doux à ceux qui la pratiquent sincèrement. Je ne puis donc trop vous remercier d'avoir conservé pour moi une affection véritable. Aussi, en quelque endroit que je me trouve, quand je serois relégué aux extrémités du monde, dans un désert encore plus affreux, je vous porterois dans mon esprit, je vous garderois dans ma mémoire, je vous placerois au fond de mon cœur, sans que ni l'intervalle des chemins, ni la longueur des temps, ni la multitude de mes afflictions pût me refroidir à votre égard. Oui, comme si j'eusse été avec vous depuis peu de jours, ou plutôt comme étant toujours avec vous, et j'y suis en effet, je vous vois, je vous contemple des yeux de la charité. Voilà sans doute, voilà ce que c'est que l'amitié. Elle n'est ni arrêtée par la distance des lieux, ni affaissée par le cours des années, ni étouffée par la foule des malheurs; mais, s'élevant toujours en haut, elle imite l'activité de la flamme. C'est ce que vous savez mieux que personne, vous qui savez mieux que personne ce que c'est qu'aimer. Je vous regarde donc comme infiniment heureux; car quoique je sois dans un état foible et misérable, le Seigneur est tout-puissant pour vous donner une récompense plus grande et plus abondante que votre charité même, lui qui surpasse toujours de beaucoup par la magnificence de ses dons tout ce que nous faisons ou disons de bien. J'aurois un grand désir de

vous voir de mes propres yeux, de jouir de votre présence et de votre conversation, de goûter à longs traits les douceurs de votre amitié ; mais puisque cela n'est pas possible, non parce que la paresse ou la négligence m'en empêche, mais parce que les liens de mon exil me retiennent, ne me privez pas du seul moyen qui nous reste pour nous entretenir, et envoyez-moi un grand nombre de lettres qui m'apprennent l'état de vos santés. Plus je recevrai de vos lettres, plus j'éprouverai une consolation sensible dans la terre étrangère que j'habite. Ainsi, mes respectables amis, convaincus de tout le plaisir que vous me ferez et de toute la joie que vous me procurerez, ne m'enviez pas ce bonheur. En lisant vos lettres, je croirai que vous êtes avec moi, et je me retracerai plus vivement l'idée de votre présence (1).»

Discrétion dans l'amitié.

Abraham avoit une femme de la plus éminente vertu ; cependant, il ne lui révéla point l'ordre qu'il avoit reçu de sacrifier son fils, et l'intention bien formelle où il étoit d'obéir au commandement du Seigneur. Auroit-il été le confier à un autre, pour s'entendre dire : Immoler son propre fils, quelle barbarie! quel père dénaturé! Quoi! ne pas même T. XI Bened. Pag. 633.

(1) Traduction de l'abbé Auger, *Extraits*, tom. I, pag. 460—463.

permettre à la mère de voir son fils pour la dernière fois, de recevoir ses derniers adieux, et l'emmener en secret comme un prisonnier de guerre que l'on égorge froidement! Enflammé et comme enivré qu'il est du divin amour, le saint patriarche ne songe qu'à obéir. Son cœur n'est plus occupé ni d'une épouse, ni de ce fils lui-même dont il est bien loin de prévoir les hautes destinées. Pas une larme, pas le plus léger retour sur lui-même ne ternit la pureté de son sacrifice. Que son fils Isaac vienne à
Gen. XXII. 7. lui dire : *Voici le feu et le bois; la victime où est-elle? Dieu y pourvoira*, a-t-il répondu. Il réalisoit à l'avance cet autre sacrifice où Dieu lui-même s'immoleroit son propre fils. Mais pourquoi faire à Isaac un secret du choix de la victime? C'est que peut être il se décourageroit, et que son abattement le rendroit indigne d'un si grand honneur. Il exécute
Math. VI. 3. déjà ce grand précepte : *Que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre droite.* Soyons réservés à l'égard même de nos amis les plus intimes. L'indiscrétion gâte le mérite des meilleures œuvres. Ne confions pas à d'autres ce que nous devons savoir nous cacher à nous-mêmes (*).

(*) Hom. XIV *in* I *Epist ad Timoth.*, Morel, *Nov. Testam.*, t. VI, p. 504.

SECTION V.

Des conversations.

Comme le bois est l'aliment du feu, ainsi les mauvais discours sont l'aliment des mauvaises pensées. Ne laissez donc pas échapper de votre bouche toutes les pensées que conçoit votre cœur : faites-vous un rigoureux devoir d'en bannir tout ce qui est contre la bienséance et les bonnes mœurs. Que si des pensées mauvaises viennent brusquement assaillir votre imagination, ne permettez pas à votre langue de les exprimer ; mais étouffez-les en n'en parlant point. Que des bêtes venimeuses, des serpents viennent à tomber dans une fosse, si elles rencontrent quelque issue par où s'échapper, elles s'élancent avec une nouvelle fureur; mais si elles y sont renfermées de manière à n'en pouvoir pas sortir, elles y périssent. Votre bouche est l'issue par laquelle ces mauvaises pensées se feront jour, en laissant au fond de votre cœur une flamme dévorante. Comprimez-les par le silence : vous leur ôtez tout aliment, vous les anéantissez (*).

(*) *In illud : Propter fornicationem*, tom. III Bened., pag. 194 ; Morel, *Opusc.*, tom. V, pag. 241.

Extrait de l'homélie XVII *sur l'Epître aux Ephésiens*. (Chap. v. vers. 5).

T. IX Bened. Pag. 123. Saint Paul écrivant aux Corinthiens, leur disoit : *Que l'on n'entende jamais parmi vous proférer aucunes paroles qui blessent la pudeur, ni discours im-*
I. Cor. v. 6. *pertinents et bouffons*. Soyez chastes dans votre langage; car les paroles sont les signes des choses. Joignant lui-même l'exemple à la leçon, il ajoute, pour éviter de leur faire un reproche qui les humilieroit : *Abstenez-vous de toutes choses qui ne conviennent pas à votre profession*, la bouche du chrétien ne devant s'ouvrir que pour louer Dieu et le remercier de ses bienfaits.—Est-il défendu de dire un bon mot?—Je demanderai à quoi cela sert? A faire rire, voilà tout. Dites-moi, trouveriez-vous bon qu'un ouvrier sortît de sa condition? Non, assurément. Nous de même : ce qui ne convient pas à notre profession nous devient étranger. Il nous est défendu d'employer même
Matth. XII. 36. des paroles oiseuses : Pourquoi? Parce que celles-là mènent aux discours indécents et malhonnêtes. Le temps présent n'est point celui du rire et de la joie; il appartient aux larmes et à l'affliction. Cependant il vous faut à vous matière à rire, à passer gaiement le temps. Eh! dites-moi où est l'athlète qui sur l'arène, en présence de ses antagonistes, au lieu de s'occuper à se défendre, s'occupe de bons mots et

de plaisanteries? Nous avons à nous défendre contre un ennemi aussi redoutable par ses artifices que par ses violences. Lion rugissant, serpent astucieux, il nous attaque, il nous presse sous toutes les formes; pas un moment de trêve; et vous, vous êtes là tranquillement assis, le rire à la bouche, la plaisanterie sur les lèvres, abandonné à la plus frivole dissipation! Est-ce avec de pareilles armes que vous viendrez à bout d'en triompher?

Nous jouons : ô mes bien-aimés! Voulez-vous savoir à quoi les saints étoient en usage de passer le temps? Ecoutez un saint Paul : *Durant trois années, je n'ai pas cessé un moment, de jour et de nuit, d'avertir chacun de vous avec larmes.* Si telles étoient ses sollicitudes à l'égard de ceux de Milet et d'Ephèse, n'ouvrant la bouche que pour les exhorter avec larmes, jugeons de sa conduite à l'égard des autres peuples. Il écrit aux Corinthiens : *Et il est vrai que je vous écrivis alors dans une extrême affliction, et dans un grand serrement de cœur, et avec une grande abondance de larmes.* Une autre fois : *Qui est dans l'infirmité, sans que je ne sois malade? Qui est scandalisé, sans que je ne brûle?* Impatient d'échapper aux liens qui le retiennent dans le monde, vous l'entendez s'écrier : *Nous, détenus dans cette tente, nous ne savons que gémir;* vous ne savez, vous, que vous livrer à la joie! Sur le champ de bataille de la vie présente, vous me

Act. xx. 33.

II. Cor. ii. 4.

Ibid. v. 4.

Ibid.

Pag. 124. parlez de divertissements! Allez voir les guerriers au moment de livrer bataille : quel sérieux! quelle gravité mâle et austère. Tous les yeux sont fixes, immobiles. Leurs cœurs bouillonnants, leurs pensées concentrées, orageuses, leur marche silencieuse, tout dans leur personne inspire un sombre effroi. Ils ne se permettroient pas une parole inutile, bien qu'ils pussent le faire impunément pour la victoire. Et nous à qui elles sont interdites rigoureusement, nous qui savons que c'est par là que nous avons le plus de risques à courir, nous sommes sans nulle défiance! Ignorez-vous donc que c'est là votre côté le plus foible, et celui que notre ennemi attaque avec le plus d'adresse?

Au milieu de ce tourbillon de fêtes et de plaisirs qui vous entraînent, vous ne pensez qu'à vous répandre en discours plaisants et facétieux. Ce n'est rien, dites-vous. Quoi! ce n'est rien qu'un langage qui amène les serments et les parjures, les médisances et les obscénités? Laissez, laissez tout cela au monde. Tel est le partage établi par Jésus-Christ :
Joan. XVI. 20. *Au monde les joies, les divertissements; à vous les pleurs et l'affliction.* Chrétien ingrat! ton Sauveur expire sur une croix, et tu ris! Pour toi, il endure les soufflets et les plus cruelles, les plus ignominieuses souffrances, et il te faut à toi des plaisirs!

Comme dans le monde on traite cette matière avec indifférence, et qu'au sein même du christia-

nisme on croit difficile d'échapper à ce piége, il est bon de nous étendre un peu sur ce sujet.

C'est un des artifices de l'ennemi du salut, de nous faire négliger les devoirs qu'il nous présente comme indifférents. En supposant ici la chose indifférente en soi, elle cesseroit de l'être par la foule de désordres qui en dérivent. Pour en porter un jugement plus sain, remontons au principe; et voyons ce que doit être le chrétien que sa vocation appelle à être saint. Il doit être doux, affable, toujours dans l'affliction et dans les larmes. Une semblable profession s'allie-t-elle avec l'habitude de la plaisanterie et de la dissipation? Chrétien ou païen, n'importe; dans le monde même un tel personnage est toujours regardé comme ridicule. On ne le pardonne qu'aux gens de théâtre. La bouffonnerie dans le langage ne va jamais sans la licence dans les mœurs. Est-ce là l'esprit du christianisme? écoutez le prophète : *Servez le Seigneur avec crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement.* Ce caractère de plaisant énerve le cœur, abat l'énergie des sentiments et l'activité de l'âme; il soulève les passions, il enfante les querelles, provoque les insultes et les animosités. Ps. II. 11.

Sorti de l'enfance, vous êtes entré dans l'âge viril; pourquoi revenir en arrière? cessez donc d'agir en enfant.

Jésus-Christ vous a émancipés, vous appelant à la liberté des enfants de Dieu. Vous ne souffririez pas

que votre esclave allât débiter dans la place publique des paroles inutiles. Vous, qui prétendez être le serviteur de Dieu, vous vous en permettez de bouffonnes partout où vous vous rencontrez! L'âme la mieux réglée ne sait pas toujours se défendre : celle qui est sans retenue seroit-elle plus invulnérable? Au contraire, tout devient pour elle piége, occasion de chute. Elle porte en elle-même son plus dangereux ennemi; et, pour l'entraîner, le Démon n'a pas besoin de violents efforts.

Pag. 125. Que d'études pour arriver à être plaisant! Il faut prendre toutes les formes, se couvrir de tous les masques, changer à toute heure, se travestir sans cesse, contrefaisant les gestes, le ton, les manières des autres, se mettre à la torture pour inventer de quoi fournir à la plaisanterie, verser à tort et à travers le sarcasme et la satire, n'épargner ni les présents ni les absents, et s'exposer de gaîté de cœur à bien des inimitiés. Qu'y a-t-il là de compatible avec la piété chrétienne? Laissez ces frivoles ressources aux parasites, aux bateleurs, aux comédiens et aux femmes perdues. Que des personnes libres et honnêtes, que les serviteurs mêmes aient horreur de ces infamies. Elles ne conviennent qu'à ceux qui ont renoncé à toute honte. *L'éclair se fait voir avant le coup de tonnerre*, dit l'Ecriture, et la grâce marche devant celui qui a de la pudeur. Vanterez-vous la pudeur de l'homme adonné au métier de plaisant? c'est l'offense

Eccli. XXXII. 14.

et non la grâce qui siége sur ses lèvres. Nous autres chrétiens, repoussons loin de nos tables des mœurs aussi dépravées.

Je sais qu'il en est qui en donnent leçons. On y appelle des pauvres, comme si les malheureux n'avoient pas assez déjà de leurs souffrances. Mais jusqu'où cette plaie honteuse ne se fait-elle pas sentir? elle a pénétré jusque dans le sanctuaire, elle n'a pas épargné l'interprétation de nos livres saints. Est-il possible d'exprimer tout ce qu'un pareil abus a de révoltant? je ne le dis pas sans confusion. Durant les repas, on se permet, j'en ai entendu, de ces applications de l'Ecriture, si contraires au respect qui lui est dû et à la piété chrétienne. Pour nous, bannissons sévèrement des usages aussi criminels. Que tous nos discours se renferment dans les sujets qui *conviennent à notre vocation*. Des bouches consacrées ne doivent s'ouvrir jamais pour des paroles obscènes et malhonnêtes. Il n'y a rien de commun entre la justice et l'injustice, entre la lumière et les ténèbres (1).

Pag. 126.

II. Cor. VI. 14.

Cessez donc de dire : Est-ce un si grand mal, de proférer quelques paroles libres, de plaisanter sur

(1) Labruyère a dit : DISEUR DE BONS MOTS, MAUVAIS CARACTÈRE. (*Caract.*, chap. DE LA COUR, pag. 277, édit. Paris, 1691.) Massillon blâme, avec autant de vigueur que de raison, les plaisanteries dans la bouche du prêtre. (*Confér. ecclés.*, tom. II, pag. 83.) Voyez *Biblioth. chois*, t. XVIII, p. 89

tels et tels? Ce qui en fait un grand mal, c'est précisément que vous ne le soupçonnez pas être un mal. Pourquoi? Parce que l'on fait peu de cas de ce qui semble n'avoir rien en soi de considérable. On passe facilement par-dessus ce qui paroît indifférent. En le dédaignant, on l'aggrave; à force de l'aggraver, on le rend incurable (*).

T. XII Bened. Pag. 155. Où est la gravité de nos conversations? Plus de sérieux, plus de dignité. On rit, on se joue jusque dans l'assemblée des chrétiens. Au moindre mot que l'on entend, c'est à qui fera plus de plaisanteries. Le Démon est de tous les entretiens; c'est lui aujourd'hui qui en est l'âme et le secret instigateur; mais Jésus-Christ, il n'est plus compté pour rien.

Ephes. v. 4. Saint Paul nous crie : *Qu'on n'entende point parmi vous de paroles déshonnêtes, ni de folles, ni de bouffonnes; ce qui ne convient pas à votre vocation.* Vous le voyez : l'Apôtre les met toutes au même rang. Toutes paroles oiseuses nous sont interdites. Des plaisanteries sur les lèvres d'un chrétien! Lisez-vous quelque part que Jésus-Christ ait ri? Jamais. On nous dit bien qu'il a pleuré, et plus d'une fois,

Luc. XIX. 41. par exemple sur les futures calamités de Jérusalem, sur l'infidélité du disciple qui alloit le trahir, sur Lazare, au moment où il alloit le ressusciter : mais qu'il ait ri, jamais. Vous êtes impardonnable de ne

(*) Morel, *Nov. Testam.*, tom. v, pag. 984.

pas trouver des larmes pour pleurer les péchés de vos frères, et vous n'en avez pas même pour les vôtres. Et vous vous livrez à des éclats de rire! La vie présente appartient aux larmes, aux gémissements, aux durs exercices de la pénitence. L'épouse d'Abraham se permit ce que vous faites, et elle en fut punie. *Malheur*, vous dit Jésus-Christ, *à ceux qui rient, parce qu'un jour viendra où ils pleureront.* Vous entendez tous les jours cet oracle. Tous les jours vous chantez avec le psalmiste : *Je m'épuise à force de gémir*; est-ce encore une dérision (*). Ps. VI. 7.

Nous ne devons parler que quand nos paroles peuvent être plus utiles que notre silence (**).

Sur ces paroles : *Que le Seigneur perde entièrement toutes les lèvres trompeuses, et la langue qui se vante avec insolence.* Ils ont dit : *Nous acquerrons de la gloire et de l'éclat par notre langue; nos lèvres dépendent de nous et nous appartiennent. Qui est notre Seigneur et notre maître?* Langage insensé, démence impie! Que répond l'Apôtre? *Vous n'êtes point à vous, vous avez été achetés, et à grand prix.* Il ne veut donc pas, lui, que nous vivions pour nous-mêmes. Non, vos lèvres ne dépendent pas de vous. T. V Bened Pag. 119. Ps. XI. 4. II. Cor. VI. 20. Pag. 120.

(*) Hom. XV *in Epist. ad Hebr.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI, p. 843, 844. Voyez l'article *Sérieux de la vie chrétienne*, *Bibliothèque choisie*, tom. XVIII, pag. 185; et l'article *Médisance*, *ibid.*, pag. 86 et suiv.

(**) *Expos. in ps.* CXL, tom. V Bened., pag. 452.

Elles sont au Seigneur, qui les a faites, qui vous a donné la vie dont vous jouissez. — Mais vous les avez. —Mais ce dont vous avez l'usage, vous appartient-il en toute propriété? Vous avez des richesses; ce sont d'autres qui vous les ont transmises. Des terres? Vous les tenez de ceux qui vous ont précédés. Le souverain Maître, celui à qui toute la terre appartient, vous les prête comme à un économe, non pour y laisser croître des épines, mais pour les ensemencer et en tirer profit; non pour en faire le domaine de l'arrogance et du mensonge, mais pour y faire germer l'humilité; pour que vous le fassiez louer, bénir, aimer par vos œuvres. Il vous a donné des yeux pour servir, non à l'impudicité, mais à la modestie; des mains, non pour frapper, mais pour soulager l'infortune. Comment osez-vous dire vous, *que vos lèvres dépendent de vous*, pour en faire les instruments du crime? *Qui est notre Seigneur et notre maître?* Regardez autour de vous; tout ce qu'il y a dans la nature célèbre la puissance du Seigneur, sa sagesse, sa Providence. Votre existence, le souffle qui vous anime, tout ce que vous êtes, que vous le voyiez ou ne le voyiez pas, tout rend hommage à l'Etre souverain, sans qui rien n'existeroit; et vous dites : *Qui est notre Seigneur et notre maître* (*)?

Les discours mènent aux actions. On commence

(*) *In ps.* XI, Morel, *Opusc.*, tom III, pag. 135, 136.

par parler mal; puis les pensées, enfin les actions mauvaises. Telles personnes chastes et vertueuses ont cessé de l'être pour avoir entendu des discours qui ne l'étoient pas. Les bons discours sont à l'âme ce que les voiles ou le gouvernail sont au vaisseau, qu'elles conduisent au port ou au naufrage, selon la direction bonne ou mauvaise qu'elles lui impriment (*).

Contre les discours obscènes.

Leur bouche est un sépulchre ouvert, dit le prophète, parlant de ceux qui profèrent des paroles obscènes. De leur bouche s'exhale une infection pire que celle que répandent les sépulcres : celle-là, c'est de la corruption de leurs âmes qu'émane la puanteur dont elles sont pleines. Ainsi de la bouche de l'avare il ne sort que des paroles de rapines et de sang. Faites de votre bouche, non un sépulcre, mais un trésor, a dit le sage. Le trésor conserve ce que l'on y dépose; le sépulcre corrompt ce qu'il renferme. Faites-vous un trésor de sagesse : c'est là la richesse véritable, qui vous restera toujours, et sans que jamais il s'en exhale aucune vapeur mal-

T. v Bened. Pag. 36. Ps. v. 11.

Prov. xxi. 6.

(*) Hom. II *in* II *ad Thess.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI, p 373. Un prédicateur de communion étrangère, parcourant les vices ordinaires aux conversations, en signale cinq en particulier : les jurements, les paroles obscènes, les médisances, les complaisances outrées, les vides perpétuels ou entretiens oiseux. (Saurin, *Serm.*, t. IV, p. 175.)

faisante. Et pourquoi le prophète ajoute-t-il un *sépulcre ouvert?* C'est pour marquer le comble de l'abomination, qui s'attache à ces sortes de discours. Non contents de recéler au fond de leur cœur des sentiments qui du moins y devroient rester cachés, ces âmes criminelles les produisent au dehors; elles étalent au grand jour la plaie honteuse qui les travaille. Nous avons grand soin de cacher dans les entrailles de la terre les corps privés de vie, nous les portons loin de nos cités, pour n'être pas infectés par leur corruption; eux, ils font de leur corruption même un insolent trophée. Nous, imitons à leur égard la conduite que l'on tient à l'égard des morts : éloignons-les de notre aspect, comme des cadavres infects auxquels on n'oseroit toucher. De tels hommes furent toujours le fléau des cités (*).

Extrait de la VIIIe Homélie *sur l'Epître aux Romains.*

T. IX Bened. Pag. 508. Matth. XVIII. 20.

Contre les paroles de médisance. Jésus-Christ a dit : *Où il y a deux ou trois assemblés en mon nom, j'y suis au milieu d'eux.* Quels sont, m'allez-vous dire, les hommes assez malheureux pour refuser d'avoir Jésus-Christ au milieu d'eux? Je réponds que c'est nous-mêmes, mes frères, nous qui l'en chassons par nos éternelles divisions. Ce reproche vous

(*) *Expos. in ps.* V, Morel, *Opusc.*, t. III, p. 44, 45.

étonne et vous semble bizarre : Ne sommes-nous pas tous à ce moment assemblés en son nom, réunis dans cette enceinte, tous attentifs à la voix de notre pasteur? Pas l'ombre de division, la plus parfaite unanimité dans nos cantiques et dans nos prières, comme dans notre docilité à vous entendre. Quelle apparence de guerre apercevez-vous entre nous? Oui, mes frères, à ne voir que ce qui est sous nos yeux, votre réunion dans ce temple présente l'image de la concorde et de la paix. Mais au-delà, et voilà ce qui m'afflige au fond du cœur, avec tant de liens qui nous devroient attacher les uns autres, au-delà, il n'y a que troubles et séditions. Calmes et tranquilles en ce moment, au sortir de cette église, je vous entends vous prendre de querelles, vous provoquer par des accusations réciproques, vous répandre en invectives; celui-ci exhaler sa jalousie secrète, celui-là attenter à ce qui ne lui appartient pas : sans parler de tant d'autres passions criminelles, auxquelles on s'abandonne, et qu'il faut satisfaire à tout prix. Oh! si tous les cœurs ici présents se montroient à nu à vos regards, vous verriez combien, avec ces apparences de paix, ma plainte n'est que trop fondée. Nous ressemblons à ces gens de guerre qui dans une trève déposant leurs armes, vont et viennent dans le camp ennemi, passent de l'un à l'autre; et, la trève expirée, redevenus ennemis, se remettent sous les armes, courent à leurs postes, allu-

ment des feux, se tiennent disposés à l'attaque, et la guerre recommence. Image trop fidèle de ce qui a lieu parmi nous. Une inquiète défiance nous tient continuellement en garde à l'égard les uns des autres; on ne se parle qu'avec précaution, et pour ainsi dire à l'oreille; on a peur d'être entendu : qu'il survienne un tiers, on n'a plus rien à se dire. Est-ce là être en paix? n'est-ce pas plutôt être en guerre? Mais pourquoi blâmer ces précautions? elles ne supposent que l'intention d'éviter qu'il nous soit fait tort, nullement que nous cherchions à en faire. Voilà précisément, mes frères, ce qui m'attriste, c'est de voir qu'unis comme nous devrions l'être par les liens de la charité fraternelle, il nous faille des précautions à l'égard les uns des autres; c'est que nous ayons à nous défendre contre les piéges, et à nous tenir sans cesse dans un état d'alarme et de défiance. Pourquoi? pour échapper à la calomnie, à l'artifice, à l'égoïsme, à d'interminables hostilités; au point qu'il n'est pas rare d'entendre dire parmi nous : que la parole d'un infidèle est plus sûre que celle d'un chrétien. Quelle confusion pour nous! avons-nous assez de larmes pour déplorer un pareil scandale?

On va me répondre : Un tel est difficile à vivre, c'est un méchant homme. Mais, dites-moi, qu'avez-vous donc fait de votre philosophie? quel cas faites-vous donc des ordonnances apostoliques, qui nous commandent de porter les fardeaux les uns des au-

Gal VI. 2.

tres? Si vous ne savez pas vivre avec votre frère, comment pourrez-vous vivre avec un infidèle? Si vous vous rebutez de celui qui est un des membres de votre corps, comment attirerez-vous celui qui n'en fait pas encore partie? comment le gagnerez-vous à la famille? A quels moyens dois-je recourir? Je n'ai que mes larmes; elles coulent de mes yeux; j'en répands de bien amères, et par torrents, comme le prophète, en voyant au milieu de nous les guerres qui nous déchirent sans nulle interruption avec plus de fureur qu'on n'en peut redouter des guerres étrangères. C'étoit à l'approche d'une armée de barbares, prêts à fondre sur sa patrie, que Jérémie s'écrioit : *Je sens mes entrailles qui se déchirent.* Nous, qui servons tous sous les mêmes drapeaux, nous, qui reconnoissons les lois du même chef, toujours en dissension les uns avec les autres, nous ne sommes occupés qu'à nous battre, qu'à nous déchirer. Ici, c'est un vil intérêt; là, un faux point d'honneur qui nous met les armes à la main; ailleurs, pas même l'ombre de motif. Pour le seul plaisir d'un bon mot, nous nous perçons réciproquement de mille traits, nous nous portons des coups plus cruels que ceux du glaive sur un champ de bataille. Pour nous, le nom de frère n'est qu'un vain mot. Est-il, je vous le demande, plus déplorable calamité? Si vous ne vous respectez pas les uns les autres, du moins, respectez cette table sainte à

Pag. 509.

Jerem. XXXI. 10.

laquelle nous sommes tous convoqués, et Jésus-Christ immolé pour nous, et le sacrifice qui s'offre sur cette table auguste. Les voleurs mêmes (pardonnez cette comparaison à ma douleur), les voleurs, dis-je, une fois qu'ils ont mangé ensemble le même pain, fraternisent et oublient à l'égard les uns des autres leur férocité ordinaire; et nous, qui venons nous asseoir à cette table sacrée, nous en sortons pour nous faire la guerre, au lieu de nous unir dans une ligue nouvelle contre le Démon, comme étant notre ennemi à tous. Sa force à lui, lui vient de notre foiblesse. Bien loin de joindre nos forces pour le combattre, nous allons nous ranger de son parti en nous divisant d'avec nos frères; nous marchons sous sa bannière, comme si c'étoit là le chef auquel nous dussions obéir. Nous lançons contre nos frères les traits dont nous devrions chercher à le percer. De quels traits parlons-nous ici? De ceux-là qui pénètrent plus avant que le fer du javelot, des traits empoisonnés de la médisance et de la calomnie, que nous décochons contre nos frères.

Le moyen de faire cesser cette guerre, quel sera-t-il? de penser que toutes les fois que vous proférez contre votre frère quelque parole offensante, c'est un membre de Jésus-Christ que vous déshonorez, c'est une partie de vous-même, votre propre chair que vous déchirez; que vous rendez plus sévère le tribunal redoutable devant lequel vous aurez un jour

à comparoître, que le trait parti de votre bouche blesse moins votre ennemi que vous-même.

« Mais, dites-vous, il m'a offensé. » Gémissez-en pour lui. —Il m'a fait tort. —Pleurez-le, non pour le tort qu'il vous a fait, mais pour celui qu'il s'est fait à lui-même. Notre Maître a pleuré sur Judas, non parce qu'il le livroit à ses bourreaux, mais parce qu'il se perdoit lui-même. L'on vous a outragé : priez le Seigneur qu'il veuille bien pardonner à votre ennemi. Cet ennemi est votre frère ; il est un de vos membres, il a pris naissance au sein de la même mère, il a été invité à la même table que vous. —Et voilà, me direz-vous, ce qui me rend ses insultes insupportables. —Je vous réponds : Et voilà ce qui rendra votre récompense bien plus grande. Quel puissant motif pour calmer votre ressentiment! Quand le Démon l'a déjà frappé au cœur, n'allez pas lui porter de nouveaux coups, et ne vous joignez Pag. 510. pas au Démon pour l'achever. Votre patience peut encore le sauver, au lieu qu'en lui rendant le mal pour le mal, vous le perdez et vous vous perdez vous-même. Et qui pourra vous guérir alors tous les deux? Sera-ce lui, sera-ce vous? Lui, il est à terre ; vous, vous êtes tombé avec lui. Et quand vous n'avez pu vous secourir vous-même, comment pourriez-vous secourir un autre? Tenez ferme, armez-vous du bouclier de la charité. Tirez ce mort de la mêlée; votre patience peut-être lui rendra la vie. La colère

l'a percé de son aiguillon ; n'envenimez pas sa plaie : commencez par arracher de son cœur le fer qui s'y est enfoncé.

Si c'étoient là nos dispositions à l'égard les uns des autres, le corps tout entier de l'Eglise auroit bientôt retrouvé sa vigueur. Autrement le Démon n'a qu'à nous laisser faire, nous suffisons tout seuls à notre perte.

Point de guerre qui ne soit une calamité. Mais de toutes les guerres, la plus désastreuse, c'est celle qui divise la famille, qui met aux prises les frères avec les frères, et rompt les plus doux liens de la nature. Caïn autrefois tua son frère Abel, et rougit la terre d'un sang puisé à la même source que le sien propre. Nous, bien plus coupables à raison des conséquences, nous tuons non pas le corps, mais l'âme de notre frère. — Ce n'est pas moi qui ai commencé ; c'est lui qui fut l'agresseur. — Ce que vous appelez agression, ne vaut pas le mal que vous vous faites à vous-même. Caïn tue son frère Abel : dites-moi qui du meurtrier ou de la victime étoit plus véritablement mort? Etoit-ce Abel : *La voix du sang d'Abel, ton frère, crie de la terre jusqu'à moi*, dit l'Ecriture. Il n'est donc pas mort, puisque sa voix se fait entendre encore après son trépas. Caïn, au contraire, il vit pour être en proie à de continuelles terreurs. Etoit-il une mort plus lamentable qu'une pareille vie?

Gen. IV. 10.

On gagne donc à supporter l'injustice, allât-elle jusqu'à menacer nos jours. Caïn semble triompher d'Abel en le mettant à mort ; c'est Abel qui est couronné : son ennemi reçoit le châtiment. Abel est immolé, mais en mourant il accuse, il terrasse, il accable son assassin réduit à traîner sa misérable vie dans les angoisses et la servitude de la peur et du remords. Combien ses espérances ont été trompées! Il s'étoit défait de son frère, parce qu'il le voyoit plus agréable au Seigneur ; il comptoit par sa mort mettre fin aux faveurs qu'il recevoit du ciel. Il n'a fait que les accroître. C'est au moment où la victime expire, que l'affection du Seigneur se déclare avec plus d'éclat par ces paroles adressées au meurtrier : *Où est ton frère Abel?* Tu crois avoir anéanti mon amour pour lui par ta jalousie sanguinaire. Non, tu n'as fait que l'augmenter. Vivant, il t'obéissoit ; mort, il exerce contre toi une éternelle vengeance. Tu n'en avois point peur durant sa vie ; maintenant qu'il n'est plus, il te poursuivra tremblant jusqu'aux extrémités de la terre (*). *Ibid.* 9.

(*) Hom. VIII *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Test.*, tom. IV, pag. 104 et suiv.

SECTION VI.

Pardon des injures. Amour des ennemis.

Un des caractères de la charité, celui que Dieu fait passer avant tout, c'est d'aimer ses ennemis, c'est d'oublier les offenses qui nous sont faites. Le Seigneur nous en fait le commandement; il n'admet à son autel que celui qui s'est réconcilié avec son ennemi (*).

La loi ancienne permettoit les représailles. Pourquoi dans la nouvelle sont-elles condamnées? Je réponds que l'on a pu les permettre, non pour les autoriser, mais pour effrayer par la crainte même des réciprocités ceux qui auroient pu se porter à mal faire (**).

Homélie XX *au peuple d'Antioche.*

T. II Bened. Pag. 199.

A mesure que le carême avance, nous devons aussi avancer dans la vertu. Ce seroit en pure perte que déjà l'on auroit fourni une longue course dans la carrière, si l'on vient à manquer le but. De même il ne nous servira de rien d'avoir satisfait aux

(*) Chrysost., *passim.* Voyez *Biblioth. chois.*, t. XVII, p. 31 et suiv.

(**) Hom. LXXIX *in Matth.*, tom. VII Bened., pag. 764. « Concluez plutôt que le législateur (Moïse) a eu dessein de prévenir les représailles, et non pas de les tolérer. » Saint Chrysostôme expliquant ces paroles : *Je suis venu, non pour détruire la loi, mais pour l'accomplir*, dans *Biblioth. chois.*, tom. XIII, pag. 443 et suiv.

rigoureuses obligations de l'abstinence et du jeûne, si l'on ne s'est mis en état d'approcher dignement des saints mystères. Car pourquoi l'institution du carême? Pourquoi tant de semaines consacrées au jeûne, à la pénitence? Pourquoi cette apparente profusion d'exercices pieux, de discours et d'instructions? si ce n'est pour nous amener, par l'expiation des péchés dont nous nous sommes rendus coupables durant l'année, à participer en sûreté de conscience à la communion du sacrifice non sanglant. C'est là le but où nous devons tendre; et si nous ne l'atteignons pas, c'est bien vainement que nous aurons multiplié les laborieux exercices de la religion. Que chacun s'interroge soi-même : Quel défaut a-t-il corrigé? quelle mauvaise habitude a-t-il réformée? quelle vertu s'est-il donnée? en quoi est-il devenu meilleur? Si c'est là l'acquisition que le jeûne lui a value, si sa conscience lui répond avec certitude qu'il a travaillé efficacement à guérir son âme de ses blessures; à la bonne heure, qu'il aille se présenter à la table sainte. Mais si, infidèle sur tous les autres points, il n'a à nous produire que son jeûne, et nulle conversion réelle, qu'il s'éloigne du banquet sacré; qu'il attende à s'être purifié de tous ses péchés. On peut avoir des motifs plausibles pour ne pas jeûner : par exemple, la foiblesse du tempérament. Il n'y en a point qui puisse dispenser de la réforme de ses mauvaises habitudes.

Dites-moi, ô mon frère; vous n'avez point jeûné parce que votre santé ne vous le permettoit pas. Mais vous êtes-vous réconcilié avec votre ennemi? Non. M'allèguerez-vous ici votre défaut de santé? Vous conservez du ressentiment et de la haine; est-ce la foiblesse de votre tempérament qui en est cause? Jésus-Christ aimoit trop les hommes pour faire dépendre de la foiblesse de leurs organes l'exécution de ses principaux commandements, de ceux sur qui repose l'intérêt de notre salut, bien qu'ils
Pag. 100. soient tous d'une égale importance. Parce que nous mettons au premier rang celui par lequel il nous défend toute inimitié, et nous ordonne de pardonner et de pardonner sans délai, nous allons faire de ce commandement le sujet de notre entretien d'aujourd'hui.

L'adultère et le blasphémateur ne pourroient assurément, sans la plus horrible profanation, participer à la table sacrée; à plus forte raison le vindicatif. Le premier, après que sa passion est assouvie, a cessé de pécher; et s'il se repent, s'il se relève de sa chute, s'il est sincèrement converti, il ne peut manquer de recueillir les plus douces consolations; mais le vindicatif, opiniâtre dans sa haine, s'entretient dans son péché, qu'il renouvelle à chaque instant du jour, sans en voir jamais le terme, et ne fait qu'éterniser son iniquité avec son ressentiment. Le feu de l'impudicité s'éteint par la jouissance;

celui de la haine s'alimente de soi-même. Quel pardon espérer pour celui qui s'est mis sous le joug d'une passion aussi cruelle? Comment prétendroit-il que Dieu lui fasse grâce, quand il n'en veut point faire à son semblable?

Vous me dites que l'on vous a offensé : Je le veux. Mais vous-même n'avez-vous pas, et bien plus souvent encore, offensé Dieu? Osez vous vous comparer à Dieu? Qu'y a-t-il d'égal entre lui et vous; entre le maître et son esclave (1)? Cet homme de qui vous avez reçu telle offense dont vous vous plaignez, vous l'aviez peut-être offensé vous-même : il n'a fait qu'user de représailles; mais vous, de quoi avez-vous à vous plaindre de Dieu, pour l'offenser comme vous le faites? Bien loin qu'il vous ait fait jamais nulle offense, chacune de vos journées fut marquée par ses bienfaits. S'il alloit se venger avec tant de rigueur des offenses que nous commettons contre lui, sa justice ne nous laisseroit pas un seul jour de vie : *Seigneur*, dit le prophète, *si vous nous traitiez selon nos péchés, qui pourroit subsister en votre présence?* Car enfin, sans parler de tant d'autres péchés enfermés dans le secret des consciences coupables, et qui n'ont que Dieu seul pour témoin : s'il châtioit à l'instant même les scandales publics et notoires que dénoncent nos propres aveux, quelle grâce trouverions-nous auprès de lui, s'il ne

Ps. CXXX. 3.

(1) Voyez La Rue, citant saint Jean Chrysostôme, *Carême*, tom. III, pag. 196.

considéroit que la tiédeur et l'indifférence de nos prières? Nous sommes en sa présence, nous l'invoquons, mais avec moins de respect et de décence que n'en mettent des serviteurs, des soldats qui sollicitent leur maître, ou leur général. Vous-même que vous ayez un service à demander à un ami, vous y mettez les convenances. Mais vous qui venez traiter avec la justice divine de vos péchés, qui lui en demandez la rémission, quelle langueur! quelles distractions! On vous voit prosterné à terre, répétant de bouche quelques formules vagues; tandis que votre pensée s'égare bien loin, occupée de ce qui se fait dans la place publique ou dans vos maisons. Encore si cela n'arrivoit qu'une fois; mais tous les jours!... Comptez ces provocations réciproques, les jugements téméraires qui prennent leur source dans une humeur chagrine et querelleuse, l'indiscrète curiosité des regards, le déréglement des désirs et des pensées qui s'emportent vers les objets impurs et criminels; nos orgueilleuses complaisances, sur nos dévotions, sur nos jeûnes et nos charités; ce commerce d'artifices et d'impostures qui a lieu dans la société, l'hypocrisie de ces louanges accordées en présence de nos frères, pour les déchirer quand ils sont loin; comptez les blasphèmes, les mensonges, les parjures, les emportements, les haines, les jalousies qui s'attachent au mérite, non pas seulement de ceux que nous n'aimons pas, mais de ceux mêmes que nous appelons

Pag. 201.

nos amis; cette joie maligne que nous donnent les malheurs d'autrui, et dont nous faisons le dédommagement de nos misères personnelles; la profanation des choses saintes, ces profanes conversations que l'on se permet au milieu des redoutables mystères, et dans le temps même où Dieu expose ses oracles par la bouche de ses prophètes.... Repassons dans notre cœur toutes ces iniquités commises contre la majesté divine; et fussions-nous les plus cruels, les plus implacables des hommes, je doute fort qu'il nous fût possible de conserver quelque ressentiment des injures que l'on s'est permises à notre égard (1). Retracez à votre imagination ces torrents de feu, ce ver qui plonge dans les entrailles du réprouvé un poison immortel, ce terrible jugement où tout sera à nu et à découvert, où ce qui est aujourd'hui enseveli dans le secret des consciences sera manifesté à tous les yeux. Si vous pardonnez à votre frère, vos iniquités, qui ne pourroient alors être Pag. 202. révélées qu'à votre honte, demeureront cachées dans le silence, et vous comparoîtrez au redoutable tribunal sans y traîner avec vous cette longue chaîne de crimes qui vous seroient reprochés, et par l'univers tout entier accusateur, et par les remords plus persécuteurs encore de votre conscience. Tant

(1) Voyez dans le volume XIII de cette *Bibliothèque* un beau développement de cette proposition, pag. 450, 451; et tom. XVIII, pag. 94

de péchés, tant de supplices, tant de confusion, le pardon des injures vous offre un moyen facile d'y échapper. Rien qui égale l'efficacité de cette vertu. En voulez-vous la preuve? Dieu, courroucé contre son peuple, avoit dit par la bouche de Jérémie :
Jerem. xv. 1. *Quand Moïse et Samuël se présenteroient devant moi, afin d'intercéder pour ce peuple, mon cœur ne se tourneroit pas vers lui;* et néanmoins parce que Moïse et Samuël maltraités par les enfants d'Israël leur avoient pardonné, Dieu oublie son ressentiment. Jamais il ne cesse de les rappeler au pardon des injures... Il ne dit pas seulement de pardonner, il commande même d'oublier. Ne réservez rien à la colère : coupez le mal à sa racine. Vous nourrissez votre ressentiment! insensé! C'est vous, vous le premier qui vous punissez; votre ressentiment fait dans votre propre cœur l'office d'un bourreau qui vous déchire les entrailles. Pouvez-vous imaginer rien de plus misérable que le vindicatif? C'est un furieux qui n'a pas un moment de calme. Son cœur, tel qu'une mer continuellement agitée, porte la tempête dont le poids retombe sans cesse sur lui. Tout entier à ses projets de vengeance, nuit et jour occupé de ce que l'on a fait, de ce que l'on a dit contre lui, le nom seul de celui dont il croit avoir à se plaindre le met dans un état de guerre continuelle. Que l'on vienne à le prononcer devant lui ce nom fatal, le voilà qui s'emporte et se déchaîne,

son cœur est percé des plus vives douleurs. Qu'il l'aperçoive, et l'entrevoie, il est saisi d'horreur et d'un secret frissonnement : vous croiriez qu'il est prêt à rendre l'âme. Il n'en faut pas tant : le simple aspect de quelque chose qui appartienne à son ennemi le bouleverse, le met à la torture, le livre au plus cruel supplice. Que si l'objet de sa haine est dans la prospérité, quel désespoir ! S'il est dans la peine, combien l'on a peur qu'il s'en retire ! A quoi bon s'enchaîner ainsi soi-même ? A quoi sert de dévouer sa propre existence aux plus affreux châtiments ? Non, quand il n'y auroit pas d'enfer pour le vindicatif, son propre cœur dévoré par la haine lui en tiendroit lieu, et lui devroit faire pardonner à ses ennemis (1). Pag. 203.

Etrange mécompte. Il croit en punir un autre ; et il n'y a de victime que lui. Vous m'alléguez toujours les injures énormes que l'on vous a faites ; et moi, je vous répondrai toujours que ce n'est point là ce qui entretient vos ressentiments. Quoi donc ? C'est que vous oubliez le premier les injures que vous avez faites à Dieu ; c'est que vous

(1) Ce qui a fait dire à saint Jean Chrysostôme que, « quand même l'enfer ne seroit pas destiné à ceux qui se livrent à ce sentiment, l'importune rigueur de ce sentiment même devroit suffire pour le calmer : *Si gehenna deesset, quæ odio laborantibus crux est, ob odii ipsius cruciatum condonanda essent peccata.* » (Le P. Lenfant, *sur le pardon des injures*, *Serm.*, tom. v, pag. 295.) Imité par Superville, dans *Morc. chois. des protest.*, pag. 159 ; et par Beausobre, *ibid.*, p. 297.

n'avez point devant les yeux ni les supplices des enfers, ni la crainte des jugements de Dieu. La preuve de la vérité de ce que j'avance, je n'irai pas la chercher ailleurs que dans les événements dont cette ville vient d'être frappée (1). Qu'au moment où ceux de nos malheureux citoyens que l'on traînoit à la mort alloient être livrés au glaive des bourreaux ou à la flamme des bûchers, quelqu'un fût venu se jeter entre les exécuteurs et les victimes pour dire à ces infortunés : Si vous avez un ennemi, pardonnez-lui : et votre grâce est assurée : Croyez-vous qu'il auroit hésité un moment? Bien loin de là; avec quel empressement l'auriez-vous vu se jeter aux pieds de son libérateur, quelque dure condition qui dût s'attacher au bienfait? Si le plus profond ressentiment cède à la crainte d'un châtiment humain, qui se réduit après tout à une souffrance d'un moment; à plus forte raison ne tiendroit-il pas contre l'appréhension des terribles jugements de Dieu, s'ils étoient continuellement présents à notre esprit !

« Il en coûte pour pardonner. » Mais de bonne foi la chose est-elle si difficile (2)? Faut-il pour cela entreprendre de longs et pénibles voyages, prendre sur sa fortune, employer des solliciteurs étrangers?

(1) Histoire de la sédition d'Antioche. Voyez le tom. XVI de cette *Bibliothèque*, pag. 30; La Rue, *Pardon des injures*, t. III, p. 194, 195

(2) Même pensée éloquemment développée, *Bibliothèque choisie*, tom. XVII, pag. 401.

Non. Il ne faut que le vouloir. Pour tout autre intérêt temporel, nous ne ménageons point les sacrifices, nous n'épargnons rien; nous ne craignons pas de nous avilir en descendant aux plus basses supplications, nous courtisons les derniers des hommes; et quand il s'agit d'obéir à un commandement de notre Dieu, nous nous tiendrions déshonorés de faire les avances auprès de notre frère! Mais en quoi donc votre honneur se trouveroit-il compromis, à prendre l'initiative dans ce qui vous sera si profitable? Aimez-vous mieux en laisser l'avantage à votre ennemi? Car enfin, si c'est lui qui revient le premier, il vous laisse à vous le crime et la honte de votre ressentiment, et garde pour lui tout l'honneur de la générosité. Vous vous laissez devancer par lui, et vous consentez à pardonner parce que l'on vous en prie : ce n'est donc pas à Dieu que vous avez satisfait, vous n'avez fait qu'obéir à un homme. Il falloit courir au-devant, dépouiller cette fausse honte, ne balancer pas à aborder votre agresseur, lui faire le sacrifice de tout votre ressentiment; par là vous acquittiez la dette tout entière, et vous vous ménagiez tous les droits à la récompense.

« Il en coûte pour pardonner. » Si je vous disois : Macérez votre corps par le jeûne; vous auriez à m'alléguer la délicatesse de votre tempérament : Faites l'aumône aux pauvres; vous m'allez objecter votre indigence à vous-même, les dépenses où vous jette

l'éducation de votre famille : Assistez à nos saints offices, à la prédication de la divine parole ; vous m'opposez vos affaires qui vous appellent ailleurs. Si
Pag. 204. je vous disois : Reprenez, corrigez votre frère ; vous m'allez répondre qu'il ne vous écouteroit pas, et que plus d'une fois il s'est moqué de vos remontrances. Ces excuses, toutes frivoles qu'elles soient, n'en sont pas moins pourtant des excuses. Mais quand je vous dis : Pardonnez ; tous ces prétextes vous manquent. Votre désobéissance est donc impardonnable. Eh ! comment oserez-vous désormais lever les mains au ciel, ouvrir la bouche pour demander à Dieu le pardon dont vous avez besoin? Dieu voudroit vous l'accorder, que vous mettriez obstacle à sa clémence, en conservant votre inimitié.

Vous m'allez dire : C'est un homme dur, intraitable, qui ne cherche lui-même qu'à me faire de la peine, qu'à se venger. — C'est pour cela surtout que vous devez pardonner. Vous en avez reçu plus d'une fois de mauvais traitements ; il vous a fait tort dans vos biens, dans votre réputation ; vous avez été victime de ses violences ou de ses artifices : vous voulez voir punir enfin l'injustice de ses agressions. C'est pour cela même qu'il ne vous en sera que plus avantageux de pardonner. Si c'est vous qui prenez sur vous-même le soin de la vengeance, Dieu n'en est plus chargé. Non-seulement vous lui enlevez le droit de la poursuivre ; mais vous l'obligez à vous

punir vous-même, comme se trouvant offensé par une substitution qui lui devient injurieuse (1). Vous frappez un esclave, un enfant qui n'est pas à vous; son père et son maître s'en irritent, et se regardent comme offensés personnellement : il falloit attendre que les juges, que ceux à qui ils appartiennent, eussent prononcé. Quoi! pour des intérêts humains, personne n'a le droit de se faire justice à soi-même; toute vengeance arbitraire est sévèrement interdite; et là où Dieu lui-même s'est constitué juge, vous prétendez vous venger!... Reposez-vous sur Dieu, et il saura ménager votre intérêt bien mieux que vous ne le pouvez désirer vous-même. Tout ce qu'il vous demande à l'égard de celui qui nous a fait du mal, c'est de prier pour lui, et de lui abandonner à lui seul la poursuite de votre injure. Vous n'en obtiendrez jamais la vengeance que Dieu compte bien en tirer, si vous l'en laissez maître; car après même que vous aurez pardonné à votre ennemi, que vous vous serez réconcilié, que vous aurez prié pour lui, Dieu ne leur fera grâce qu'autant qu'ils changeront eux-mêmes, et témoigneront des dispositions plus favorables. Pourquoi? Parce que leur intérêt ne les touche pas moins que le vôtre. Vous, il applaudit à votre modération : eux, il les punira de leur opi-

(1) Bourdaloue, *Pardon des injures*, *Dominic.*, t. IV, p. 227 et suiv.; le P. Lenfant presse avec force cet argument, *Serm.*, tom. V, p. 273; Massillon, *Carême*, tom. I, pag. 118 et suiv.

niâtreté, et saura bien empêcher qu'ils n'abusent de votre modération. C'est donc une excuse vaine que de nous répondre, comme on le fait la plupart du temps, quand nous pressons de se réconcilier avec son ennemi, qu'on ne le veut pas, de peur, nous dit-on, qu'il ne s'en prévale pour concevoir
Pag. 205. encore plus d'orgueil et d'insolence. Il accusera de foiblesse les avances mêmes que j'aurai faites auprès de lui. Prétextes illusoires! cet œil toujours ouvert sur les actions des hommes lit au fond de votre cœur. Eh! que vous importe ce que l'on dira, pourvu que vous ayez l'agrément du souverain Juge à qui vous remettez votre cause? Vous appréhendez que votre modération ne le rende pire. Erreur. Il le sera bien plus sûrement si vous refusez de vous réconcilier que si vous rentrez en grâce avec lui. Il seroit le plus méchant des hommes, qu'il ne pourra s'empêcher de rendre un secret hommage à la sagesse de votre conduite, et à votre douceur. Il ne le dira pas en public, mais sa conscience le lui dira à lui-même. Mais je suppose que toutes vos avances ne gagnent rien sur ce cœur obstiné; réservez-le au jugement de Dieu, dans qui il trouvera un vengeur sévère. Votre patience à son égard n'a fait que le rendre pire; soit. Vous avez prié pour lui: Dieu lui remettra-t-il son péché? non. En voici la preuve fondée sur ce trait de l'ancien Testament.
Nombr. XII. Marie, sœur de Moïse, s'étoit échappée en propos

insultants contre son frère. Que fait Dieu ? Il la frappe d'une lèpre qui la rend impure, sans l'épargner pour sa sagesse, d'ailleurs irréprochable. Vainement Moïse, oubliant son injure, supplie le Seigneur de lui pardonner : Dieu est inflexible. Imitez Moïse, pardonnez à celui qui vous offense, non dans l'espérance qu'il doive en être châtié plus sévèrement, mais par esprit de charité, mais par affection vraie (1).

« Vos procédés ne font que le rendre plus méchant. » C'est là son crime à lui : votre éloge à vous sera que l'ayant bien connu pour ce qu'il est, vous n'en ayez pas eu pour lui moins d'empressement ni moins de complaisance, et cela dans la vue de plaire à Dieu qui vous le commande. Son crime à lui sera que votre bonté même n'ait pu réussir à le rendre meilleur. Eh ! ne vaut-il pas mieux que les autres soient blâmés à cause de nous, que nous à cause d'eux? Renoncez donc à ces pitoyables raisonnements : « On dira que c'est la peur qui m'a fait faire les avances ; mes condescendances seront un triomphe de plus pour l'orgueil de mon ennemi. » C'est là parler en enfant, en insensé, en esclave du monde et de ses vains discours. Que l'on dise ce que l'on voudra ; que l'on croie que vous saviez bien à

(1) Nos prédicateurs modernes substituent à ce fait celui de Saprice refusant de pardonner à Nicéphore. (Le P. Lenfant, *Pardon des injures*, *Serm.*, t. v, p. 289.)

qui vous aviez affaire, et qu'avec cela vous avez préféré d'obéir à Dieu, et d'en endurer toutes les suites; ce sera là pour vous un titre de plus à la récompense. Celui qui ne pardonneroit à son ennemi que dans la vue de plaire aux hommes, que dans la vaine ambition d'une fausse gloire, se déshérite lui-même de
Pag. 206. la récompense; mais celui qui pardonne, sachant bien que les hommes l'en blâmeront, insulteront même à sa bonté, doit s'attendre à recevoir de Dieu les plus glorieuses couronnes. Telle est la perspective du chrétien qui pardonne. Ne venez donc plus nous dire : Un tel m'a offensé. Il vous auroit offensé mille fois plus grièvement; Dieu vous ordonne de lui pardonner.

Pour moi, je l'annonce, je le déclare, et le proclame à haute voix : écoutez-moi tous : Qu'aucun de ceux qui auroient un ennemi ne prétende s'approcher de la table sainte, et recevoir le corps de Notre Seigneur. Qu'aucun de ceux qui se disposeroient à célébrer la pâque n'ait d'ennemi. Vous en avez, gardez-vous bien de vous y présenter. Vous désirez y être admis; faites tout auparavant pour vous réconcilier avec lui : après cela, vous pourrez participer au banquet sacré. Ce n'est pas moi qui vous le défends, c'est notre Maître lui-même, notre Dieu crucifié pour l'amour de nous. Il a bien consenti, lui, pour vous réconcilier avec Dieu son Père, à s'immoler, à verser tout son sang; et vous, pour vous

réconcilier avec un homme comme vous, vous ne voulez pas prononcer une parole; vous craignez de faire les avances! Ecoutez ce qu'il dit à ceux qui sont dans les dispositions où vous êtes : *Si, au moment de présenter votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous,* Jésus-Christ ne dit pas : Attendez qu'il vienne vous trouver, il ne dit pas : Employez un intermédiaire, un tiers qui aille de votre part solliciter la réconciliation. Non : Mais allez le trouver en personne : *Allez auparavant vous réconcilier avec votre frère.* Contraste qui tient du prodige! Dieu ne se tient pas offensé qu'on laisse là le présent qu'on venoit lui offrir; et vous, vous regardez comme un affront de faire la première démarche pour vous réconcilier (1)! Je vous le demande, une telle conduite est-elle excusable? Vous souffrez dans quelque partie de votre corps, et l'un de vos membres menace de s'isoler du reste; vous n'épargnez rien pour en prévenir la rupture. Vos frères vous sont-ils moins précieux? Qu'il y en ait un qui pense à se détacher de vous, courez vous jeter dans ses bras; n'attendez pas qu'il vienne à vous; prévenez-le, saisissez-vous avant lui de la récompense. Il n'y a qu'un seul ennemi avec qui il n'y ait point de récon- Math. v. 23.

(1) Bossuet fonde sur ce commentaire de la parole de Jésus-Christ, par saint Jean Chrysostôme, tout le plan de son sermon *sur la réconciliation avec nos frères, Serm.*, tom. IX, pag. 248.

ciliation légitime; c'est le Démon. Avec celui-là, guerre implacable. Mais avec votre frère, jamais. Qu'il survienne entre vous et lui quelque différend,
Ephes. IV. 26. il ne doit pas durer plus d'un jour: *Que le soleil ne se couche pas sur votre colère*, nous dit l'Apôtre. Si, avant la fin du jour, vous avez fait la paix, Dieu vous pourra pardonner un moment d'humeur. Si votre ressentiment va au-delà, ce n'est plus l'effervescence d'un premier mouvement qui vous emporte, c'est noirceur de cœur, c'est méchanceté réfléchie, c'est un crime calculé à loisir. En conservant votre inimitié, non-seulement vous vous dérobez à vous-même les mérites attachés au pardon, mais vous vous rendez le retour plus difficile. Ce jour que vous avez laissé passer tout entier à pardonner, a fortifié votre ressentiment; le lendemain et jours suivants, la plaie s'envenime, le mal augmente, et par une progression insensible, entretenu dans le cours de ses ravages par des aliments toujours plus actifs, il arrive enfin à n'être plus susceptible de guérison. C'est une fausse honte, c'est une prétendue bienséance, ce sont les sophismes du cœur qui vous subjugent: Vous dites: Il n'y a pas long-temps que l'on nous voyoit aux prises l'un contre l'autre; nous nous sommes fait
Pag. 207. réciproquement les plus durs reproches; et j'irois, encore dans la première chaleur de l'emportement, lui porter des paroles de paix! Toutes les bouches

ne se récrieroient-elles pas contre une aussi excessive bonté? Non, mon frère, personne n'y trouvera de l'excès, pour peu qu'il ait de sagesse. Au contraire, il n'est personne qui, en vous voyant opiniâtrement irrité, ne censure votre foiblesse, sans compter l'immense avantage que vous donnerez sur vous à l'ennemi du salut. Car ce ne sera pas simplement le laps du temps qui rendra la réconciliation plus impraticable, mais une foule de circonstances intermédiaires qui y mettront autant d'obstacles invincibles. En effet, si *la charité*, comme parle l'Apôtre, *couvre une multitude de péchés;* l'inimitié produit, elle suppose une infinité de fautes qui n'en sont pas, mais qu'elle dénature, pour en rejeter l'odieux sur celui qu'elle accuse. On les croit; et la calomnie trouve aisément accès auprès des hommes faciles à se réjouir des maux d'autrui, et à recueillir les bruits injurieux à la réputation des autres. Je le répète : point de délai; prévenez votre frère, saisissez-le avant qu'il vous échappe, ne remettez pas au lendemain, vous fallût-il parcourir toute la ville, aller à ses extrémités, par-delà ses murs; laissez là toute autre affaire pour celle-ci. Si la difficulté vous effraie, pensez que vous travaillez pour Dieu, et que vous en serez amplement dédommagé. Qu'un faux respect humain se jette à la traverse, qu'il vous assiège de vaines terreurs, qu'il vous tienne en suspens; prenez le

I. Petr. IV. 8.

dessus, dites-vous à vous-mêmes : Pourquoi balancer? Pourquoi différer? Il ne s'agit pas ici d'intérêts temporels; il y va de mon salut. Dieu me le commande. Sa loi avant tout. C'est ici une sorte de trafic spirituel; nous pardonnons pour qu'il nous soit pardonné... Dieu pouvoit nous commander de pardonner sans y attacher de récompense. Qui est-ce qui auroit contredit et réformé ses ordres? Sa généreuse bonté nous promet une récompense, et la plus magnifique, celle que nous pouvons désirer le plus, le pardon de nos fautes; quelle difficulté reste-t-il donc encore à l'exécution du précepte? Quelle excuse avons-nous, si, au mépris d'aussi magnifiques récompenses, nous contrevenons à la loi, si nous lui insultons? Car n'est-ce pas lui insulter que de persévérer dans nos ressentiments? Que l'empereur eût rendu une ordonnance qui enjoignît à chacun de nous de pardonner à son ennemi, sous peine de mort, quel empressement on mettroit à lui obéir (1)? Nous ne ferions pas pour le maître des empereurs ce que nous accorderions si volontiers à l'empereur, à un homme comme nous? Mais de qui nous vient l'ordonnance qui nous oblige à dire :
Math. VI. 12. *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés?* Est-il rien

(1) Imité par le P. Lenfant, *sur le pardon des injures*, *Serm.*, tom. V, pag. 335.

de plus doux, de plus miséricordieux qu'un semblable commandement? C'est à votre propre tribunal que Dieu réfère la faute dont vous désirez le pardon. Si vous pardonnez peu, il vous sera pardonné peu; si vous pardonnez beaucoup, il vous sera pardonné beaucoup. La mesure de votre miséricorde sera celle de la miséricorde que vous aurez exercée. Vous pardonnez sincèrement et du fond du cœur, vous joignez l'affection et la bienveillance: attendez-vous au même retour de la part de Dieu. Plus donc on se sera rendu coupable envers vous, plus aussi vous devez mettre d'empressement à pardonner, puisque vous vous donnez par là droit à un pardon plus étendu (1). Mais il n'y en a point à prétendre pour celui qui ne pardonne point. En voulez-vous un exemple? Je vais vous le produire: En quoi votre frère vous a-t-il offensé? Il vous a dépouillé de vos biens; il s'en est emparé violemment, et vous a laissé dans l'indigence. Ne nous en tenons pas là; allons aussi loin que vous voudrez: Il a conspiré contre votre vie; il vous a jeté dans mille périls; il a épuisé sur vous tous les raffinements de la plus profonde méchanceté; il vous a fait, en un mot, autant de mal qu'il soit possible d'en faire: dans ce cas même vous devez pardonner. Comment? Ecoutez-moi. Je suppose que l'un de vos serviteurs Pag. 208.

(1) Voyez *Bibliothèque choisie*, tom. XVII, pag. 160.

vous doive cent pièces d'or, et qu'il ait lui-même un débiteur qui réclame le paiement d'une modique somme. Celui-ci vient vous trouver, et vous supplie d'obtenir de votre esclave la remise de ce qui lui est dû : vous y consentez ; vous le faites venir, et lui ordonnez de remettre la dette à son débiteur, en lui promettant qu'à cette condition vous le tenez quitte vous-même des cent pièces d'or qu'il vous doit; lui, nonobstant une offre aussi généreuse, va saisir son débiteur à la gorge, le menaçant de l'étrangler s'il ne paie à l'instant. N'auriez-vous pas raison de vous indigner, de châtier sévèrement ce dur, cet impitoyable créancier, de vous croire personnellement outragé par cet acte de violence exercé envers son débiteur? Ma supposition n'est que l'histoire exacte de la conduite que Dieu tiendra à votre égard au jour du jugement. Il vous dira : Méchant serviteur, pourquoi n'avez-vous point remis ce qui vous étoit dû? Ce n'étoit pas sur votre bien, mais sur le mien propre que je vous ordonnois de faire remise de ce que l'on vous devoit (1). Pardonnez, vous ai-je dit, et je vous pardonne. Je n'aurois pas ajouté cette dernière parole, que vous n'en étiez pas moins tenus d'obéir à l'ordre que je vous en donnois comme votre maître. Encore n'étoit-

(1) Commentaire pathétique dans La Rue, *Pardon des injures*, *Carême*, tom. III, pag. 193. Voyez le tom. XIV de cette *Bibliothèque*, pag. 176 et suiv.

ce pas à ce titre que je vous parlois; mais comme votre ami. Je vous le demandois à titre de grâce, engageant et mon propre bien, et la promesse de vous rendre au centuple; car, pour ce léger sacrifice que j'implorois, j'offrois de vous remettre la somme entière dont vous m'étiez redevable.... *Si vous remettez aux hommes ce qu'ils vous doivent*, nous dit Jésus-Christ, *votre Père céleste vous remettra ce que vous lui devez* (1)... Matth. VI. 14.

Mais lorsque vous lui dites : *Pardonnez nous comme nous pardonnons ;* si vous ne pardonnez pas, c'est comme si vous lui demandiez de vous ôter tout moyen de défense et de pardon. Car, écoutez ce qui suit : *Si vous ne pardonnez pas, ni votre Père céleste non plus ne vous pardonnera pas....*

On nous dit souvent : Je ne veux point de mal à celui qui m'en a fait : seulement je ne veux rien de commun entre lui et moi (2). Mais ce n'est pas là ce que Dieu vous ordonne. Loin de permettre que vous vous isoliez, il veut au contraire que vous vous en rapprochiez. Rien de commun? Mais n'est-il pas votre frère? Et puisqu'il en est ainsi, empêcherez-vous qu'il n'y ait bien des choses communes entre

(1) « Dieu l'exige comme Maître, comme Père, comme Modèle, comme Juge. » (Bourdaloue, *Dominic.*, t. IV, p. 225.

(2) Voyez plus haut, pag. 171, article *Support mutuel ;* Massillon, *Carême*, t. I, p. 143; Segaud, *Carême*, tom. I, pag. 169; tout le sermon *sur le pardon des injures*, chef-d'œuvre de cet orateur.

vous et lui? Dieu ne dit pas seulement : Pardonnez à votre frère ce que vous avez contre lui : mais *allez, commencez par vous réconcilier avec lui ; et s'il a quelque chose contre vous*, ne lâchez point prise que vous n'ayez réuni au corps ce membre qui s'en est séparé. Vous n'épargnez point l'argent pour faire
Pag. 210. acquisition d'un esclave qui, après tout, ne vous rendra pas de si importants services ; mais la conquête d'un ennemi vous vaudra l'amitié de Dieu l'estime des hommes, et la tranquillité de votre vie ; car rien de si dangereux que d'avoir un seul ennemi. Ses éternelles accusations contre vous, empoisonnent votre existence, portent dans votre cœur le trouble et l'amertume, vous tiennent dans une tempête continuelle...

Nous nous disposons à célébrer la solennité pascale. Dans quel esprit la célèbreriez-vous, si vous y apportiez le ressentiment des injures et l'oubli du pardon? Ce seroit la profaner que de la célébrer avec de pareilles dispositions. Vainement on jeûneroit des dix jours entiers, sans prendre aucune nourriture. Point de jeûne ni de fête là où règnent l'inimitié et la haine. Vous n'oseriez pas, pour quelque raison que ce pût être, toucher à la victime sacrée avec des mains impures : n'en approchez donc pas avec une âme souillée par le ressentiment. Ce seroit là un crime plus énorme que l'autre, et qui vous attireroit des châtiments plus terribles encore;

car il n'est rien qui souille la conscience comme d'entretenir au-dedans de soi des sentiments de haine. L'Esprit de douceur ne peut se rendre dans un cœur dominé par la colère et par la haine : or, quel espoir de salut peut-il rester à celui qui est abandonné de l'Esprit Saint (*) ?

Que pourrons-nous jamais pardonner qui ait quelque proportion avec ce que nous avons besoin que Dieu nous pardonne? D'un côté des hommes, nos égaux, créatures comme nous, à qui nous pardonnons ; de l'autre, Dieu créateur, souverain Maître de toutes choses, qui nous pardonne. *C'est ainsi*, dit-il dans la parabole du débiteur de dix mille talents, *c'est ainsi que vous traitera mon Père, qui est dans le ciel, si chacun de vous ne remet du fond du cœur à son frère les fautes qu'il aura commises contre lui.* Pourquoi ce commandement? Parce qu'il veut que notre cœur jouisse d'une tranquille paix, exempte du trouble qu'excitent toujours les passions, et dégagée de toute affection déréglée, afin que nous donnions au prochain des témoignages sincères d'une véritable affection. Ailleurs il dit : Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils auront commises contre vous, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos offenses. Ce n'est pas à nos

T. IV Bened. Pag. 266.

Matth. XVIII. 34.

Pag. 267.

Ibid. VI. 14.

(*) Morel, *Opusc.*, tom. I, pag. 247—260. La suite de cette homélie est contre le jurement.

frères que nous nous rendons utiles en leur pardonnant, mais à nous-mêmes. Comme en ne leur pardonnant pas, nous leur nuisons moins qu'à nous-mêmes. La réconciliation avec ceux qui nous ont offensés est une espèce d'absolution de nos péchés. Pensez donc au mérite de cette vertu, et jugez de son excellence par les récompenses qui y sont attachées (*).

T. I Bened. Pag. 128. On a vu des philosophes faire de leur propre mouvement l'abandon de leurs biens. En a-t-on vu beaucoup faire le sacrifice de leur ressentiment? Cette perfection appartenoit à la doctrine évangélique. Jésus-Christ ne nous commande pas seulement de pardonner à celui qui nous dépouille, mais de lui donner ce qui nous reste, non-seulement de ne
Matth. v. 39. pas nous venger de qui nous frappe sur une joue, mais de lui tendre l'autre, non-seulement de ne pas rendre mal pour mal à notre ennemi, mais de lui faire du bien, de l'aimer, de prier pour lui. N'accusez pas d'exagération les paroles du divin Législateur. Nous devons les prendre à la lettre; car enfin,
Luc. vi. 30. ainsi que lui-même le déclare, n'aimer que ceux

(*) Hom. XXXVII *in Genes.*, Morel, *Opusc.*, t. II, p. 293 et suiv. Bourdaloue : « A regarder les inimitiés des hommes dans leur principe, dit saint Jean Chrysostôme, qu'elles sont frivoles ! et qu'y a-t-il de comparable à tout ce qui s'est fait et à tout ce qui se fait contre Dieu ? » (*Dominic.*, tom. IV, pag. 237.) Enumération des crimes qui se commettent tous les jours, et que Dieu veut bien nous pardonner.

qui nous aiment, quel si grand mérite y a-t-il à cela ? Les publicains le font bien. Une vertu qui ne va pas au-delà de celle des païens et des publicains n'a rien que de bien déplorable (*).

L'Apôtre nous dit : *Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; car en agissant de la sorte, vous amasserez sur sa tête des charbons de feu.* T. III Bened. Pag. 165. Rom. XII. 20. Voilà, nous dit-on, d'étranges paroles, qui semblent mettre l'Apôtre en contradiction avec lui-même. Dire : *Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui à boire*, c'est là quelque chose de très philosophique, c'est là de l'héroïsme et un sacrifice aussi utile sans doute pour celui qui le fait que pour celui qui le reçoit. Mais *amasser sur la tête de son ennemi des charbons de feu!* un tel vœu n'est-il pas de nature à détruire tout l'ouvrage de la bonne action? Faire du bien à son ennemi pour l'en punir après; lui donner à boire et à manger pour *amasser ensuite des charbons de feu sur sa tête*, est-ce là se montrer obligeant et généreux? n'est-ce pas plutôt cruauté, barbarie? Et quelle proportion y a-t-il entre le service rendu et le mal qui en résulte? Telle est la difficulté que présente la maxime de saint Paul prise à la lettre. Il faut en pénétrer le sens.

L'Apôtre n'ignoroit pas combien il en coûte pour

(*) *De compunct. ad Demetr.*, lib. I.

s'empêcher de pardonner; c'est là un sacrifice difficile à notre lâcheté; et pourtant non-seulement il veut que l'on pardonne, mais que l'on nourrisse son ennemi; sacrifice bien plus pénible encore que le premier. On a peine à se résoudre à le voir; on n'en parle point de sang froid; on n'entend point même
Pag. 166. prononcer son nom sans éprouver une émotion vive: comment obtenir qu'on le nourrisse? Il faut pour calmer ce feu de la vengeance qui couve au fond du cœur, toujours prêt à en renouveler toutes les blessures, il faut un motif bien puissant. Saint Paul emploie celui de la vengeance même à tirer de son ennemi. Mais vengeance innocente, amorce adroite autant que légitime, à laquelle ni vous ni lui ne pourrez pas résister. Si vous pouvez gagner sur vous de nourrir votre ennemi, après cette première démarche, le reste ne vous coûtera pas. Il devient impossible de haïr plus long-temps un homme que l'on a nourri, quelque prévention que l'on eût pu d'abord concevoir contre lui. Lui, de son côté, quelqu'ingrat qu'on le suppose, ne tiendra pas contre un procédé aussi généreux; et s'il vous a irrité par ses offenses, il est également impossible qu'il ne cherche pas à les réparer. Que s'il persistoit, c'est alors que vous aurez bien réellement amassé sur sa tête ces charbons de feu dont l'Apôtre met l'effrayante perspective sous les yeux, comme devant être l'inévitable châtiment de celui qui, après qu'on

lui a donné à manger et à boire, continueroit à exercer des inimitiés contre son bienfaiteur. Par ses premières injustices, il avoit amassé sur sa tête des charbons de feu : par sa reconnoissance, il pourra les éteindre. Voilà donc, dans la maxime de l'Apôtre, comme un double lien par lequel il unit deux ennemis : d'un côté le bienfait; de l'autre la crainte du châtiment...

Pardonnez, si vous voulez qu'il vous soit pardonné à vous-même. Voyez nos pénitents ; ils jeûnent, ils prient, ils se lamentent, ils se couvrent de cendre et de cilice. Les plus austères exercices de la pénitence ne les mettent pas encore à couvert de la rigueur des jugements de Dieu ; ils craignent encore pour leurs péchés. Vous pouvez, sans avoir recours à tout cela, vous faire pardonner les vôtres : pardonnez, mais du fond du cœur, à votre ennemi (*).

Si votre charité est animée de l'esprit de Jésus-Christ, les contradictions mêmes que vous viendrez à essuyer, ne feront que l'augmenter. Ce qui en éteint la flamme dans les âmes communes en fera pour vous l'aliment le plus actif. L'ingratitude même d'un ami, l'opiniâtre persécution d'un ennemi vous porteront à les aimer encore davantage. Dieu vous ménage ainsi l'occasion de lui témoigner à lui-même T. VII Bened. Pag. 610.

(*) *In illud : Si esurierit*, etc., Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 208—210.

combien vous l'aimez. Oui, celui qui aime véritablement dans la seule vue d'obéir à Jésus-Christ ne cherche dans son affection ni la naissance ni la noblesse, ni les dignités ni les richesses, non, pas même la réciprocité de sentiments. Dût-on ne le payer que par la haine, que par les outrages, que par d'odieuses conspirations contre ses jours, il n'en aimera pas moins celui qui le persécute. Pourquoi? Parce que c'est Jésus-Christ qu'il aime dans ce persécuteur, que Jésus-Christ lui tient lieu de tout, que seul il supplée et suffit à tout (*).

T. VII Bened. Pag. 256. Que si, non content de ne point pardonner à votre ennemi, vous alliez jusqu'à faire contre lui des vœux au Seigneur; ne seroit-ce pas renoncer à l'espérance du salut? Au lieu de fléchir le Seigneur, vous l'irritez. Sous l'air de suppliant, vous cachez le cœur d'une bête féroce. Insensé! le trait que vous lancez contre autrui retombe sur vous-même.

L'Apôtre, nous traçant les règles de la prière, veut
I. Tim. II. 8. que *nos mains s'élèvent pures, sans colère et sans contention.* Si peu maître de votre ressentiment qu'il vous emporte au moment même où vous implorez une miséricorde dont vous avez tant besoin, bien que vous ne puissiez ignorer à quels dangers vous vous exposez, à quelle miséricorde pouvez-vous vous attendre quand votre cœur exhale le poison

(*) Hom. LXI *in Matth.*, Fromentières, *Carême*, tom. I, pag. 62.

de la haine? Que l'on en agît avec vous comme vous en agissez avec Dieu, contiendriez-vous les transports de votre indignation? Ce n'est donc pas assez, pour contenter votre vengeance, de vous mettre en révolte contre la loi de Dieu, il vous faut Dieu lui-même pour complice de vos emportements. Mais si vous oubliez à ce point ses ordonnances, croyez-vous que lui puisse les avoir oubliées? Est-ce d'une bouche mortelle qu'est sorti cet oracle : Il y a un Dieu à qui rien n'échappe, et qui veut le rigoureux accomplissement de ses lois. Il est si peu disposé à vous accorder de semblables prières, que par cela seul que vous osez les concevoir, il n'a pour vous que de l'horreur, et vous dévoue aux plus terribles châtiments. Sont-ce là les instructions que Jésus-Christ nous a données? De quel front viendrez-vous après cela donner à votre frère le baiser de paix? comment oserez-vous approcher de vos lèvres la redoutable coupe du sacrifice, pour recevoir le sang de la victime sainte dans une bouche profanée par l'animosité (*)?

La vengeance est un monstre sanguinaire; ne lui donnons point entrée dans nos cœurs. Ce n'est pas assez de ne pas nous venger; la loi ancienne n'en demandoit pas davantage. Jésus-Christ veut plus,

(*) Hom. XIX *in Matth.*, et Hom. LI *in Joann.*, tom. VIII Bened., pag. 301, 302.

que vous traitiez comme frères, comme amis, comme nous-mêmes ceux qui nous ont offensés. Imitons-le. Soyons les vrais disciples du Dieu qui ne s'est pas contenté de pardonner, mais qui en mourant bénissoit ses meurtriers (*).

T. VII Bened. Pag. 249.

Comment pourrai-je pardonner à mon ennemi? Quoi! à la vue d'un Dieu qui s'est fait homme pour vous, qui s'est abaissé pour votre salut à tant d'humiliations, et dévoué à de si cruelles souffrances, demander encore comment il est possible de pardonner? Ne l'entendez-vous pas crier du haut de sa croix : *Mon père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font.* N'entendez-vous pas son Apôtre qui fait retentir ces paroles : *Jésus-Christ qui est mort, qui est ressuscité, qui est assis à la droite de Dieu, où il intercède encore pour nous.* Oubliez-vous qu'après sa mort et sa résurrection il a envoyé vers les Juifs, qui l'avoient mis à mort, ses Apôtres pour les combler de biens, en échange des maux que ces mêmes Juifs alloient leur faire souffrir? L'on vous a traité d'une manière cruelle? L'avez-vous été autant que votre Maître, que le souverain dominateur de toutes choses? Avez-vous été comme lui chargé de chaînes, battu de verges, couvert de soufflets et de crachats infâmes, par la main des derniers des hommes, condamné à la mort, et à la mort de

Luc. XXIII. 34.

Rom. VIII. 34.

(*) Hom. IX *in Acta*, tom. IX Bened., pag. 76.

toutes la plus déshonorante, comme la plus douloureuse; et cela en récompense de ses bienfaits? Plus votre ennemi s'est montré injuste à votre égard, plus vous devez le regarder comme un malade digne de votre pitié. Sa colère est un Démon qui l'obsède. Travaillez par vos bienfaits à l'en guérir (*). Pag. 250.

Pouvez-vous souffrir jamais de la part de vos ennemis autant que Jésus-Christ a souffert de la part de ses bourreaux? D'abord, quelle proportion entre lui et vous, le maître et l'esclave? C'est pour vous qu'il a souffert; vous, vous souffrez pour lui. Ceux qui l'attachent à la croix, ce sont des hommes qu'il a comblés de bienfaits, et il leur pardonne; il meurt sous les yeux de tout un peuple; pour comble de douleur, ses disciples eux-mêmes l'ont abandonné, Juifs et Romains, amis et ennemis, jusqu'à ces deux hommes qui meurent à ses côtés, tout est ligué contre lui; et il n'a à la bouche que des paroles de bénédiction (**)! *Ibid.*, p. 820.

C'est durant sa passion, lorsqu'il avoit le plus à se plaindre de ses ennemis, que Jésus-Christ a signalé avec le plus d'éclat sa clémence envers ses persécu- *Ibid.*, p. 762.

(*) Hom. XVIII *in Matth.*, Morel, *Nov. Test.*, tom. I, p. 229, 230; Hom. VII *in Epist. ad Ephes.*, , tom. XI Bened., pag. 51. RAPPROCHEMENTS : morceau éloquent dans Saurin, *Serm.*, tom. XI, pag. 390 et suiv.; Segaud, *Carême*, t. I, p. 152; Lenfant, t. V, p. 336.

(**) Hom. LXXXVIII *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. I, pag. 906; La Rue, citant saint Jean Chrysostôme, *Carême*, tom. III, pag. 213.

teurs. Il lui suffit d'une parole pour renverser à terre les soldats qui s'emparoient de sa personne, guérir l'un d'entre eux; il parle à tous avec douceur : sur la croix, il obscurcit le soleil, fend les pierres, ressuscite des morts; il prédit l'avenir; et en mourant il demande à Dieu son Père pardon pour ses bourreaux. Après sa mort, que ne fait-il pas pour amener dans les voies du salut ces mêmes Juifs
Pag. 763. qui l'avoient crucifié? Rougissons d'être si loin du divin modèle qui nous commande de l'imiter. Quelle honte de ne vouloir pas se réconcilier avec ceux dont Jésus-Christ a acheté la réconciliation avec Dieu son Père au prix de tout son sang!

La seule pensée de votre ennemi gonfle à l'instant même votre cœur de fiel et d'amertume. Reportez à l'instant même votre pensée sur le bien qu'avoit pu vous faire autrefois celui dont vous croyez aujourd'hui avoir à vous plaindre, et sur les chagrins que vous avez pu donner à d'autres. On a dit du mal de vous : N'en avez-vous pas dit souvent de votre prochain? Moi, répondez-vous; jamais je n'en ai dit autant de personne. Mais vous avez écouté avec complaisance ceux qui le disoient. S'il vous faut des représailles, laissez-en le soin au Seigneur. Rappelez-vous de quelles peines il menace ceux qui se réjouissent du mal qui survient à autrui, même quand il l'a mérité. Vous-même ne pardonneriez pas à un de vos domestiques de rire en votre présence

d'un châtiment que vous infligeriez à un de ses compagnons ; et ce seroit sur lui que vous détourneriez l'effet de votre colère : croyez-vous Dieu moins miséricordieux ou moins équitable que vous?

Mais encore osez-vous bien me dire que vous ayez un homme pour ennemi ! N'est-ce pas assez que le Démon le soit, sans en chercher parmi vos semblables? Et plût au ciel que cet Ange rebelle ne fût jamais devenu Démon ! Nous ne serions pas ses ennemis, s'il ne nous avoit déclaré une guerre si cruelle.

Nous ne savons pas quelle douce volupté l'on se procure en pardonnant. La passion qui nous aveugle nous empêche de la connoître. Ce n'est qu'après avoir étouffé son inimitié que l'on en goûte le charme (*).

Joseph *pardonnant à ses frères.* Ces hommes de sang qui l'avoient vendu avec tant d'inhumanité, Joseph trouve, sans la chercher, l'occasion de s'en venger. Il est tout puissant dans l'Egypte. Tout autre que lui n'eût pas manqué de satisfaire à un ressentiment, en apparence aussi légitime. Non, toute la vengeance qu'il tire de leurs indignes procédés à son égard est de se faire reconnoître à eux pour leur pardonner ; conduite magnanime qui a illustré le saint patriarche plus que toute son élevation à la cour de Pharaon (1).

(*) Hom. LXXX *in Matth.*, Morel, *Nov. Test.*, tom. I, pag. 839—841.

(1) C'est là toute la substance de la lettre III, écrite par le saint

David. « Je ne reconnois la grandeur et la supériorité de David ni au nombre de ses victoires ni à l'éclat de ses triomphes. Le véritable point de sa grandeur, c'est qu'il aime l'oint du Seigneur dans la personne de son persécuteur et de son plus cruel ennemi. Honteux même, et confus d'avoir entre ses mains la vie d'un ennemi de ce sang, il lui coupe en tremblant, et avec respect, les bords de son vêtement, moins attentif à s'en faire un sujet de triomphe qu'un gage d'amitié et de tendresse, pour regagner son cœur, dont il étoit trop digne par cette seule action, Oui, j'ai plus de respect pour David quand je le vois, ce morceau d'habit à la main, solliciter le cœur de Saül, que quand il porte à la vue de tout Israël la tête de Goliath. Cette dépouille est bien plus précieuse; ce trophée est bien plus glorieux. L'un m'apprend qu'il est un vainqueur assez heureux et assez fort pour terrasser un géant; l'autre me fait voir qu'il est est un héros du premier rang qui triomphe de son propre cœur. Dans l'un, il est plus fort qu'un grand homme de guerre; dans l'autre, il est plus fort que lui-même (1). »

Qui reçoit une offense d'un ennemi puissant peut s'en consoler par la supériorité du rang de la personne qui l'offense; mais la recevoir d'une personne d'un rang inférieur et réputé vil, il faut,

patriarche à sainte Olympiade (tom. III Bened., depuis la page 563 jusqu'à la page 570), Joli, dans son sermon *sur le pardon des injures*, emprunte à saint Chrysostôme quelques traits de cette éloquente lettre. (*Dominic.*, tom. IV, pag. 409, 410.)

(1) Dans Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. I, pag. 204; Chrysost., *de David. et Saule*, Hom. II, tom. IV Bened., p. 761.

pour la supporter, un courage plus magnanime, et c'est là ce que veut l'Apôtre quand il rappelle le mal qu'Alexandre, ouvrier en cuivre, avoit voulu lui faire (*). II. Tim. IV. 14.

Que vous receviez cette injure d'une personne supérieure en dignité, vous ne pensez pas à vous en venger : la crainte que vous en avez l'emporte sur votre ressentiment, et votre colère expire à son premier mouvement. Votre domestique reçoit de vous quelque injure ; il la supporte sans se plaindre, sans même ouvrir la bouche. Il est contenu par la crainte que vous lui inspirez. Mais vous, il s'en faut que la crainte de Dieu agisse sur vous avec cet empire. S'il permet que vous receviez cette injure, il ordonne aussi que vous la souffriez. Donc, devez-vous dire en pareil cas, quel mal puis-je vous rendre? Un autre retient ma langue et ma main. Ne montrez pas moins de déférence pour les ordres du Seigneur que vous en témoigneriez à des hommes comme vous (**). T. VIII Bened. Pag. 33.

Vivez en paix, si cela se peut, nous dit l'Apôtre, *et autant qu'il est en vous avec toutes sortes de personnes*. Faisons de notre côté tout ce qui est en notre pouvoir. On ne nous en demande pas davantage. Par exemple : telle personne ne vous aime pas; T. V Bened. Pag. 58. Rom. XII. 18.

(*) Hom. X *in* II *ad Timoth*, tom. XI, Bened., p. 721.

(**) Hom. IV *in Joann.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. II, pag. 40.

elle s'est déclarée contre vous, jusqu'à chercher à vous nuire. Votre devoir à vous, c'est de l'aimer, c'est de lui rendre de bons offices. Elle vous perd de réputation, n'a pour vous que de méchants procédés : répondez à ses insultes en ne disant d'elle que du bien, que des choses flatteuses. Elle n'en restera pas moins dans ses préventions ; elle vous sert en vous ménageant une plus glorieuse récompense ; et ne fait que se décréditer soi-même. Cet ennemi qui entretient contre vous une aversion implacable, est le premier à s'en punir par le dépit secret dont il se consume. C'est un feu lent qui le dévore, une guerre sans fin dont il est la victime. Vous vous mettez, vous, dans une position bien plus tranquille, bien plus heureuse ; votre cœur inaccessible aux traits empoisonnés de la haine ne connoît pas les orages de cette cruelle passion. Elle le rend assez malheureux ; ayez-en compassion, ne prenez pas exemple sur le furieux qui vous frappe, et qui, en vous frappant, se blesse bien plus vivement. N'en croyez donc pas ceux qui vous disent : Si vous ne vous vengez pas, vous vous compromettez. Répondez que vous le seriez bien davantage en vous vengeant. Coupable, vous auriez à subir la peine que le crime entraîne toujours après soi. Vous êtes au port ; en sortirez-vous pour vous exposer à la tempête? Eh ! dites-moi : Si, pendant que vous êtes sur le rivage, quelqu'un, au moment d'être submergé avec son

navire entr'ouvert, vous insultoit parce que vous êtes en sûreté, vous montreriez-vous sensible à ses injures, et courriez-vous périr avec lui dans l'impuissance de le sauver (*).

Vous voulez participer à la table sainte? commencez par sacrifier votre ressentiment, si vous voulez qu'elle vous soit salutaire. C'est le sacrifice saint et terrible. Osez, sans rougir, jeter les yeux sur la victime qui s'immole, pourquoi? pour pacifier le ciel et la terre. Vous, la haine et la guerre sont encore dans votre cœur! Jésus-Christ a consenti à mourir pour vous; vous ne consentez pas, vous, à pardonner à votre ennemi, quand il y va de votre propre salut! Vous m'allez dire : Il m'a fait tort dans maintes occasions. Tort! de quoi? d'un peu d'argent peut-être? Vous ont-ils fait mourir sur la croix? Voilà pourtant comme les Juifs ont traité le Sauveur. Il n'en a pas moins donné son sang pour ses bourreaux (**). T. II Bened. Pag. 384.

Je le dis souvent, et ne cesserai jamais de le dire tant que je ne vous verrai pas corrigés. Quand nous venons à l'Eglise, n'y paroissons que dans les dispositions que Dieu demande, le cœur dégagé de tout esprit de vengeance. Vous venez le prier; vos prières T. II, Bened.. Pag. 350.

(*) *Expos. in ps.* VII, Morel, *Opusc.*, tom. III, pag. 68, 69.

(**) *De proditione Judæ et de paschale*, Morel, *Opusc.*, tom. V, pag. 429.

Math. VI. 12. tourneroient contre vous-même : *Pardonnez-nous, Seigneur, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Paroles inconcevables dans la bouche du vindicatif ! sentence terrible prononcée contre celui dont le cœur contredit le langage! Comme s'il disoit : Seigneur, j'ai pardonné, pardonnez-moi ; j'ai remis ma dette, remettez-moi la mienne : si je n'ai point pardonné, ne me pardonnez point non plus ; si je n'ai point fait grâce, ne m'en faites aucune ; si j'ai poursuivi mon débiteur, poursuivez-moi ; si je me suis vengé, vengez-vous ; je fus impitoyable, soyez pour moi sans pitié. Servez-vous contre moi de la même mesure dont j'ai mesuré mon prochain (*).

SECTION VII.

Du mariage.

A l'exception du sermon célèbre de Bourdaloue, sur le mariage, qui fait partie de ses *Dominicales*, nous avons peu de discours remarquables sur cette importante, mais délicate matière (1). Nos modernes prédicateurs l'abandonnent aux théologiens et aux casuistes, dont les ouvrages ne sont pas lus du peuple. Les Pères se croyoient plus obligés que nous d'en parler, surtout en présence des Manichéens et autres, qui ne reconnoissoient point la

(*) *De pœnit. et euchar.*, Morel, *Opusc.*, tom. v, pag. 490.

(1) Après le sermon de Bourdaloue, nous indiquons les discours du P. d'Orléans, de Joli et Chesnard à ce sujet.

sainteté du sacrement; ce qui les enchaînoit à la controverse, et leur faisoit négliger la morale. Saint Augustin et saint Jean Chrysostôme sont ceux qui ont traité ce sujet avec le plus de développement. Nous ferons connoître la doctrine du premier. Celle du second n'intéressera pas moins par les formes oratoires dont-elle est revêtue. Notre ministère consiste, sur cet objet, à rappeler aux fidèles l'excellence de son institution, la double fin de l'union conjugale, à savoir la sanctification des époux, l'éducation chrétienne à donner aux enfants, les dispositions qui doivent la préparer et les grâces qui s'y attachent, les obstacles qui s'y rencontrent, et les modèles qui nous en sont tracés dans les livres saints. Saint Jean Chrysostôme nous fournira ici les plus précieux matériaux.

Après que Dieu eut créé le monde, et qu'il eut préparé à l'avance pour le service de l'homme tout ce qui étoit nécessaire à ses besoins ou à ses plaisirs, il créa l'homme, et le plaça dans le paradis. Là, tant qu'il vécut dans l'innocence, il ne fut point question de mariage; il ne falloit à l'homme qu'une compagne. Il lui en fut donné une : l'un et l'autre vivoient dans ce paradis comme dans le ciel, sans autre besoin que de jouir de la sainte familiarité où ils étoient avec Dieu. Ils ignoroient et les désirs que fait naître la concupiscence, et les douleurs de l'enfantement, et cette foule de maux que le péché seul a produits. La virginité faisoit tout leur ornement; elle avoit son principe dans leur cœur, comme l'eau d'une belle fontaine s'épanche d'une source limpide

T. 1 Bened. Pag. 279.

et pure. Ils étoient seuls dans l'univers. Point encore de villes, d'arts ni de maisons : ils n'en étoient pas moins heureux : que dis-je? ils l'étoient bien davantage. Mais depuis leur révolte contre la volonté du Seigneur, châtiés, condamnés à la mort, ils perdirent et leur bonheur et la virginité. Chassés du paradis, captifs, dégradés, ils perdirent à la fois tous leurs glorieux priviléges. La virginité fut remplacée par le mariage. Ce fut là la marque de leur servitude; car, comme le dit saint Paul, *celui qui est marié se doit aux soins des choses de la terre, en sorte qu'il est partagé.* Telle fut l'origine du mariage. Il a pris sa source dans le péché et dans la mort. S'il n'y avoit point eu de mort il n'y auroit point eu de mariage. Adam et Eve ne durent point au mariage leur naissance. Le mariage n'est donc pas le moyen tellement nécessaire en soi pour la propagation de l'espèce humaine, que Dieu n'eût pu y pourvoir d'une autre manière. Il y a dans le ciel des légions innombrables d'Anges et d'Archanges qui n'ont été produits par aucun enfantement. Dieu pouvoit, s'il l'eût voulu, multiplier sans le secours du mariage la postérité d'Adam, comme il l'avoit créé (*).

I. Cor. VII. 33.

T. VI Bened. Pag. 123.

Ce n'est pas le mariage qui est blamâble, mais le déréglement des mœurs. Le prophète Isaïe fut marié :

(*) *De virginit.*, Morel, *Opusc.*, tom. IV, pag. 287, 288.

il n'y a donc point de mal à l'être. Pourquoi donc cette conduite désordonnée? A quoi l'on nous répond : Le moyen qu'il en soit autrement avec une femme, avec des enfants, avec la dissipation des affaires et l'embarras d'un ménage? Mais où est là l'obstacle qui vous empêche de bien vivre? Dieu vous a donné une femme pour être votre soutien, non une occasion de chute. L'embarras d'une famille a-t-il empêché Moïse d'être saint et de faire des miracles? Abraham, lié par le mariage, n'en a pas moins été le père des croyants. Dieu lui donna un fils pour ménager à sa vertu l'occasion du plus héroïque dévoûment. Que dirai-je de la mère des Machabées, qui, de ses sept enfants, fit autant de confesseurs de la foi de ses pères et de glorieux martyrs (*)?

Que vous vouliez acheter une maison, un esclave, vous ne vous en rapportez point à la parole du vendeur, vous prenez des informations près de ceux à qui ils ont appartenu; vous en examinez scrupuleusement les qualités ou les défauts. Un mariage à contracter ne vaut-il pas que l'on y apporte autant et plus encore de précautions? Cette maison, si elle ne vous convient plus, vous pouvez la revendre; cet esclave, si vous venez à lui connoître T. III Bened. Pag 212

(*) *In illud : Vidi Dominum.* Voyez cette *Bibliothèque choisie*, t. XII, p. 592 et suiv.

des défauts, vous avez le droit de le rendre; mais cette femme dont vous aurez fait votre épouse, il faut la garder. Avant donc de vous unir à elle, consultez et les lois civiles, et surtout les lois de la religion; car c'est d'après ces dernières, et non d'après les autres que vous serez jugé au dernier des jours. Pour contrevenir à celles-ci, vous n'avez à encourir d'autre risque que de perdre de l'argent : infidèle à la loi de la religion, vous hasardez votre salut éternel, vous vous exposez aux plus terribles châtiments. Quelle exactitude vous mettez à ne pas vous compromettre aux yeux de la loi civile, à assurer tous les intérêts humains en cas d'événements! Tout est prévu, calculé, disposé à l'avance; et au pis
Pag. 213. aller, si vous êtes trompé, vous en êtes quitte pour de l'argent de moins. Votre âme vaut-elle donc moins que votre argent? Vous voulez vous marier? Auparavant, allez trouver l'oracle; consultez le code que Paul nous a laissé sur la législation du mariage, sur les qualités de l'épouse. S'il vous dit que dans le cas où vous reconnoîtriez dans celle que vous vous destinez quelque vice notable, il vous sera permis de la répudier, à la bonne heure, épousez. Autrement, s'il vous ordonne de la garder dans tout autre cas que celui de l'adultère, résignez-vous à supporter tout ce dont vous menace sa méchante humeur. Si le joug vous paroît au-dessus de vos forces, appliquez-vous donc à bien choisir pour épouse une

femme dont les principes et les habitudes vous garantissent les mœurs et le caractère. Sans quoi, vous vous placez dans l'alternative inévitable, ou de subir un supplice de tous les jours, ou de vous rendre coupable d'adultère en voulant vous affranchir. Avec cette précaution, vous éviterez l'un et l'autre de ces deux inconvénients; vous vous attacherez une femme digne de toute votre affection. Vous l'aimerez : comment? De la même manière que saint Paul le prescrit : *Comme Jésus-Christ a aimé son Eglise;* jusqu'à vous sacrifier, jusqu'à mourir, s'il le faut, pour elle. Jésus-Christ est bien mort pour cette Eglise à laquelle il n'a pas dédaigné de s'unir, toute corrompue qu'elle s'étoit offerte à ses regards; pour elle, nous dit l'Apôtre, *il s'est livré à la mort, afin de la sanctifier en la purifiant par l'eau où elle est lavée, et par la parole de vie.* Voilà le modèle que vous devez vous proposer dans l'union conjugale. Votre femme a des défauts; ce n'est point une raison de la répudier. Vous avez un membre malade; vous ne le coupez point pour cela, du moins tant que vous avez l'espoir de le guérir. Votre femme fait partie de vous-même; car il a été dit : *Tous deux ne seront qu'une seule chair.* Vous devez l'aimer comme vous-même. C'est le précepte de l'Apôtre.

Pag. 214.

Ephes. v. 26. et suiv.

Gen. II. 24.

Qui aime sa femme, nous dit-il, *s'aime soi-même;* or, personne ne hait son corps, il le nourrit,

Pag. 215.

il le flatte... Saint Paul fait concourir en faveur de ce devoir la loi divine et la loi naturelle : la pre-
Pag. 216. mière, en lui donnant pour sanction la conduite de Jésus-Christ envers son Eglise ; la seconde, en l'appuyant sur le sentiment naturel qui nous porte à nous aimer nous-mêmes. Et il en conclut que *le mariage est un grand mystère*. Comment? De même que Jésus-Christ a quitté la droite de Dieu, son père, pour venir sur la terre s'unir à son Eglise, dont il a fait son épouse, et ne faire avec elle qu'une
Gen. II. 24. même chair ; ainsi *l'époux quittera-t-il son père et sa mère pour s'attacher à son épouse*. Et voilà que cette vierge, jusque là sévèrement renfermée dans la maison qui l'a vue naître, se lie d'elle-même à cet homme qu'elle voit pour la première fois, et s'attache à lui comme à sa propre substance; voilà que cet homme, de son côté, s'unit à cette femme, à cette étrangère, pour la préférer aussitôt à ses amis, à sa propre famille; voilà que ce père lui-même, à qui vous n'enlèveriez pas impunément la plus légère parcelle de son bien, en abandonne une portion considérable à cet étranger, qu'à peine il connoît, et se laisse enlever sans regret, même avec plaisir, et sa fille et son trésor. Saint Paul a donc raison d'appeler *un grand mystère* un engagement tel que celui-là, qui prévaut sur toutes les autres affections les plus profondément enracinées dans le cœur, et dont le principe remonte jusqu'à Dieu lui-même;

mystère en effet des plus surprenants, par le caractère auguste qui lui appartient, de retracer l'alliance de Jésus-Christ avec son Eglise. La conséquence qu'il en tire, c'est qu'il ne doit pas être contracté légèrement et par intérêt. Non, le mariage n'est pas un marché; c'est l'union de toute la vie. Rien de plus commun que d'entendre dire : Tel a fait un mariage qui l'a enrichi tout à coup. Il Pag. 217. n'avoit pris femme que pour avoir de l'argent. Quel langage! une femme pour de l'argent!... Malheur à celui qui n'épouse que pour de l'argent! Combien d'hommes riches, mariés à des femmes opulentes, ont perdu leur repos en augmentant leur fortune! Combien de pauvres, mariés à des filles pauvres, coulent des jours tranquilles et heureux! Ce n'est donc pas la richesse qu'il faut considérer dans le mariage; c'est la vertu, c'est l'honnêteté, c'est l'économie. Avec ces qualités, une femme même pauvre vous rendra heureux. La pauvreté la gâtera moins Pag. 218. que la richesse. Si elle ne les a point, vous eût-elle apporté la plus riche dot, plus de paix, plus de bonheur; c'est une tempête qui ravage et dissipe tout en un moment.

Vous ne prenez point une femme pour amener avec elle dans votre maison les querelles, une guerre domestique, des dissensions éternelles, qui vous rendent à tous deux la vie insupportable. Non sans doute, mais pour trouver en elle un appui, des con-

solations qui vous aident à supporter vos peines, une amie qui charme vos ennuis par la douceur de ses entretiens.

C'est là l'intention du mariage. Dieu qui l'a in-
Pag. 219. stitué, vous propose encore un motif plus sérieux.
I. Cor. VII. 2. Saint Paul l'indique par ce mot : *Pour éviter toute impureté.* Il ne dit pas : Pour se garantir d'éviter la pauvreté, pour augmenter sa richesse. Non ; mais pour éviter l'impureté, pour modérer les feux de la concupiscence, pour vivre dans la tempérance, pour plaire à Dieu ; se contentant d'une seule femme. Tout le reste ne doit passer qu'après. La beauté sans la vertu ne captivera pas long-temps votre cœur; elle vous a passionné un moment; les défauts percent, et la passion s'évanouit. Les amitiés solides sont celles dont la vertu est le lien : celles-là, le temps ne fait que les accroître. Flamme innocente autant que vive, elle écarte, elle consume tout ce qui sort du cercle des plaisirs légitimes ; la pensée même des voluptés coupables ne vient point flétrir l'âme des époux vertueux ; et toujours en garde sur la chasteté conjugale, ils méritent que les bénédictions du ciel se répandent sur leurs personnes et sur leur maison.

C'étoit ainsi que les saints patriarches se marioient. Dans le choix de leurs épouses, ils recherchoient la noblesse des sentiments, non la richesse de la dot. Je n'en citerai qu'un seul témoignage.

Abraham, déjà avancé en âge, appela le plus ancien de ses domestiques, qui avoit l'intendance sur toute sa maison, pour lui dire : *Jurez moi par le Seigneur Dieu du ciel et de la terre, que vous ne prendrez aucune des filles des Chananéens, parmi lesquelles j'habite, pour la faire épouser à mon fils ; mais que vous irez au pays où sont mes parents, afin d'y prendre une femme pour mon fils Isaac.* Voyez avec quelles précautions il agit : il ne s'adresse point, comme on fait aujourd'hui, à des intrigantes toujours empressées de faire valoir leurs services; mais au plus ancien de ses serviteurs, formé par lui-même ; il veut une femme choisie non pour sa beauté, ou sa richesse, mais vertueuse, que l'on ira chercher dans un pays si éloigné. Vous n'entendez point Eliézer répondre à son maître : Pourquoi si loin? Il en est tant près de nous, dont on vante la noblesse, l'illustration, l'opulence et les agréments! A quoi bon un voyage si hasardeux, dans un pays où je ne connois personne, où je ne saurai pas même à qui m'adresser? La seule observation qu'il se permette, est celle-ci : *Dans le cas où la femme ne voudroit point venir en ce pays-ci avec moi, voulez-vous que je remène votre fils au pays d'où vous êtes sorti? Non,* répond Abraham. *Le Seigneur Dieu du ciel et de la terre, qui m'a fait sortir de la maison de mon père, et du pays de ma naissance, qui m'a parlé et qui m'a juré en me disant : Je donnerai cette terre*

Gen. XXIV. 2 et suiv.

Pag. 200.

de Chanaan à votre race, enverra lui-même son Ange devant vous, afin que vous preniez une femme pour mon fils....

Eliezer exécute l'ordre qu'il a reçu. S'abandonnant à la conduite du Seigneur, il ne dit point :
Pag. 221. Celle que je verrai portée sur un char, environnée d'un nombreux domestique, belle, jeune, bril-
Ibid. 14. lante, sera l'épouse d'Isaac ; non, ce sera celle à qui je dirai : *Baissez, je vous en prie, votre cruche afin que je boive.* Quoi! chercher une femme dans un si vil office ! Mais ce vil office ne nuit point à la vertu ; et ces femmes si délicates qui habitent sous des toits somptueux, à quoi sont-elles bonnes? Mais celle-ci, où est la preuve de ses éminentes qualités? Dans le témoignage de l'hospitalité que j'en attends. Par cela seul, il sera bien avéré qu'elle ne regardera comme au-dessous d'elle aucun des devoirs domestiques ; qu'elle apportera dans la maison de son époux les mêmes mœurs qui s'y trouvent établies, qu'il y aura donc entre eux deux la plus parfaite intelligence, et que les mêmes bénédictions du ciel qui appellent Abraham à tant de prospérités viendront se répandre sur son fils... Le vœu du fidèle domestique s'accomplit. A peine avoit-il adressé sa prière
Pag. 212. au Seigneur, qu'il vit paroître une jeune fille *très agréable*, dit l'historien sacré, *vierge parfaitement belle, et inconnue à tout homme.* Pourquoi cette description? Pour relever le mérite de sa chasteté. Ainsi

pour faire ressortir mieux la continence de Joseph, l'Ecriture remarquera qu'il étoit parfaitement beau. Gen. XXXIX. 9. Ce n'est point sur la beauté qu'il faut faire retomber le reproche de l'incontinence; pas plus que faire à la laideur un mérite d'être sage. Des femmes distinguées par leur beauté ne l'ont pas été moins par leur chasteté; d'autres disgraciées de la nature, se sont rendues célèbres par le scandale de leurs mœurs. Que Rebecca belle et chaste fût *inconnue à tout homme*, ce n'étoit point faute d'occasions, ni de liberté, puisqu'elle étoit souvent obligée de se rendre à cette fontaine, seule, sans aucune suite. Gardée par sa modestie, elle étoit ce que saint Paul Pag. 223. veut que soit toute vierge, *sainte de corps et d'esprit* (*).

Maris, aimez vos femmes. Ce sentiment est le lien de la douceur, de la tempérance, de toutes les vertus domestiques. Le mari qui aime sa femme, comme il doit l'aimer, s'abstient sans nul effort d'en aimer un autre. Il n'est point de passion qui ne cède à ce sentiment. *L'amour*, dit le Sage, *est fort comme la mort* (**). Cant. VIII. 6.

La vie humaine se compose d'offices publics et d'occupations domestiques, que Dieu a partagés

(*) *Quales ducendæ sint uxores*, Morel, *Opusc.*, tom. V, pag. 357—369.

(**) Hom. XXXIV *in* I *Epist. ad Cor.*, tom. X Bened., p. 309.

entre les deux sexes. Il a créé la femme pour les emplois intérieurs, l'homme pour les affaires du dehors. La femme n'ira pas veiller sous la tente et combattre sur le champ de bataille, ni siéger sur un tribunal, ni gouverner la république; sa part, à elle, c'est l'économie domestique, c'est la surveillance active de sa maison, c'est l'éducation de ses enfants; c'est de contenir sa famille dans le devoir, de prévenir les besoins d'un époux, de veiller à mille autres soins dont il ne seroit ni bienséant ni facile à un homme de se charger. Par là, la divine Providence a établi une mutuelle dépendance. Le partage de l'homme a quelque chose de plus noble, pour maintenir la femme dans le respect et la soumission; celui de la femme, moins relevé, n'est pas moins nécessaire pour faire sentir à son époux qu'il ne peut se passer d'elle (*).

T. III Bened. Pag. 359. Quand la dissension règne entre les époux, plus de bonheur, ni dans les richesses, ni dans le nombre des enfants, pas même dans les espérances que donnent ceux-ci, ni dans les dignités et les honneurs,

(*) Morel, *ibid.*, p. 362, 363. « Heureux accord de prudence et de tendresse, qui modère la vivacité d'un sexe et adoucit la rudesse de l'autre, qui met dans une main l'autorité de la loi, et dans l'autre l'empire bien plus puissant de la douceur. La soumission est balancée par la déférence, et l'inclination à céder est le contrepoids du commandement. » (M. l'évêque de Langres, *Instruct. pastor.*, in-4°, pag. 84, et il renvoie à saint Jean Chrysostôme dans ses notes, pag. CCVIII.)

ni dans la gloire et la considération. Vous avez une épouse qui vous chagrine : imitez la conduite d'Isaac, priez pour elle. Si le patriarche obtint par la prière que sa femme long-temps stérile devînt mère ; vous obtiendrez de Dieu par votre persévérance à le lui demander qu'il change l'humeur difficile de votre épouse (*). Pag. 360.

Que d'inconvénients s'attachent à l'état du mariage ! Comparez cette profession avec la virginité : De quel côté sont les avantages ? La vierge n'est point assujettie à cette foule d'embarras qui escortent le mariage. Elle n'a point à supporter les débauches d'un époux licencieux, jaloux, querelleur. Elle-même n'est point en proie aux chagrins que donne l'incertitude d'être aimée. Elle n'a pas à s'occuper de pénibles soins domestiques. Dans le mariage, la femme qui n'est pas mère encore semble n'être épouse qu'à demi. Le devient-elle ? Que de sollicitudes, que de tracasseries à l'occasion de ses enfants ! Les soins de l'éducation, les dangers du premier âge, à la moindre indisposition qui affecte leur santé, à la plus légère approche de maladie, la crainte de les perdre ; si l'on vient à en perdre, outre les regrets déchirants, la peur d'être soi-même comptée pour rien ; si on les conserve, surcroît de peines et de sollicitudes. Comment les élèvera-t-on ? T. II Bened. Pag. 750.

(*) *Non esse desperandum*, Morel, *Opusc.*, tom. V, pag. 660.

Comment les établira-t-on ? Au contraire, la vierge qui s'est donnée à Dieu, *s'occupe*, dit l'Apôtre, *du soin des choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit* (*).

I. Cor. VII. 34.

T. V Bened. Pag. 575.

La beauté extérieure vous séduit. Ce n'est pas à celle-là que vos regards doivent s'arrêter. Ornement fragile, il dure peu ; il couvre un abîme, et masque des poisons dont les imprudents ne se défient pas. Ne soyez pas dupe de la beauté qui n'existe que dans les dehors. Le chêne qui s'élève dans les airs ne donne pas de fruits, ou du moins ne sert qu'aux plus vils animaux ; tandis que la vigne, arbuste rampant à terre, produit une liqueur salutaire. Lequel aimez-vous mieux du chêne ou de la vigne? La mouche à miel, rapprochée du paon, est un insecte difforme. Anéantissez l'espèce du paon, qu'y perdra le monde? Détruisez toutes les mouches à miel, la perte de ce vil insecte sera une calamité pour tout le genre humain (**).

Ibid., p. 158.

Qu'est-ce que la beauté du corps? Pour la bien juger, allez la voir sous la tombe? Qu'y verrez-vous? Rien qu'un peu de fange et de poussière. N'attendez pas même que la mort l'ait anéantie. Considérez la sous

(*) *De S. Thecla martyre*, Morel, *Opusc*, t. I, p. 783. Voyez *Biblioth. chois.*, tom. XVIII, pag. 240.

(**) *In ps.* L, Morel, *Opusc.*, t III, p 851, 852. Voyez cette même *Bibliothèque chois.*, tom. XII, pag. 401 ; tom. XIII, pag. 309 ; t. XVIII, p. 43.

les rides de la vieillesse, dans les ravages d'une maladie; qu'est-ce tout ce corps? Rien qu'un peu de boue : c'est pourtant ce peu de boue que les savantes mains du Créateur ont organisé dans les formes que vous avez raison d'admirer. C'est de cette vile et misérable matière qu'il a composé ce brillant tissu qui fait la beauté, non pas sans doute pour allumer dans votre cœur d'impudiques flammes, mais pour vous faire reconnoître sa sagesse. Ne faites donc pas à son Auteur l'outrage de dénaturer l'œuvre de sa sagesse, en la faisant servir à une coupable passion. Accordez votre estime à l'ouvrage, réservez vos hommages à l'ouvrier; et que vos pensées s'arrêtent loin de tout ce qui pourroit porter le désordre dans vos sens. L'œuvre vous plaît; donc celui qui l'a faite mérite votre reconnoissance, non vos insultes et vos mépris par les injurieuses préférences données à la créature sur le Créateur. Révérez ce qu'il a fait, ne le profanez pas. Quiconque seroit assez téméraire pour couvrir d'ordures l'image du prince seroit puni par le dernier supplice; déshonorer l'ouvrage du Tout-Puissant par de criminelles intentions, est-ce donc un moindre délit? Que sera-ce si celui qui s'en rend coupable se trouve engagé dans le lien du mariage? Vous vous rejetez sur la violence du tempérament. N'avez-vous pas votre épouse? Dieu vous l'a donnée, pour satisfaire aux besoins de la nature, non pour aller au-delà. Tout ce qui sort

de ce cercle, abrutit et dégrade le mariage. Usez de son bienfait, n'en abusez pas. En consacrant par une loi expresse l'union conjugale, Dieu a voulu vous soustraire à la tyrannie de vos sens. Ingrat! vous méconnoissez le dessein de votre bienfaiteur; vous violez la chasteté conjugale, en allant au-delà de
Pag. 158 ce qui vous est permis; vous avilissez votre plus beau titre de gloire. Vous êtes sourd à la voix de l'Apôtre, qui vous crie tant en général qu'en particulier :
I.Cor. VI. 18. *Evitez toute fornication.* Que dis-je l'Apôtre? C'est Jésus-Christ lui-même dont vous méconnoissez la voix. Qu'avez-vous besoin d'aller vous informer de cette beauté étrangère? Que cette femme soit d'un visage agréable, que vous importe? Elle n'est pas la vôtre. A quoi bon vous jouer au milieu des écueils, et risquer de tomber dans le précipice? Sachez maîtriser vos regards; fermez-vous les yeux, mettez devant un mur de séparation qu'ils ne puissent franchir. Armez-vous de l'oracle du souverain Législateur, qui menace les regards impudiques de la même
Math. V. 28. condamnation que le crime de l'adultère lui-même. Vous me parlez de plaisir. Eh! qu'est-ce qu'un plaisir qui engendre le remords, les alarmes et les angoisses continuelles? un plaisir qui se termine par un châtiment sans fin? Ne valoit-il pas bien mieux lutter quelques moments contre la violence d'une dangereuse impression, pour retrouver bientôt après le calme heureux de sa conscience, que de satisfaire à une

ivresse passagère, pour en être puni par un supplice immortel? O mes enfants! ne vous comportez plus de la sorte; car c'est un bien fâcheux bruit que celui qui se répand à votre sujet. Je sais à qui s'appliquent ces paroles; mais ce n'est pas à tous qu'elles s'adressent. Qui se sent blessé peut y trouver un remède à sa blessure. Je lui dirai donc à celui-là : Pourquoi violez-vous la fidélité conjugale? Pourquoi introduire le déshonneur dans un lit étranger? Pourquoi déshonorez-vous celle qui étoit devenue votre propre chair? Pourquoi faire si peu de compte de votre réputation à vous-même (*)?

Fréquenter ensemble la maison de la prière, source de bénédictions. L'on en sort, l'époux, plus respectable aux yeux de son épouse, la femme, plus aimable au cœur de son mari. Car ce n'est pas la beauté extérieure, c'est celle de l'âme qui fait le charme du sexe. La beauté n'est point ni dans les ornements empruntés à l'art, ni dans la richesse ou l'élégance des parures, mais dans la chasteté, dans la fidélité rigoureuse à ses devoirs, dans la crainte de Dieu jamais démentie. Beauté spirituelle, qui ne laisse craindre ni le retour de l'âge, ni l'impression des maladies, ni les ravages du temps. Epoux, épouses, appliquez-vous particulièrement à vous T. 1 Bened. Pag. 556.

(*) *Expos. in ps.* XLIII, Morel, *Opusc.*, t. III, p. 176, 177; *Bibliothèque choisie*, tom. XVI, pag. 246.

donner pour compagne cette beauté de l'âme. La beauté du corps est bien souvent disputée par les accidents divers. C'est la souffrance qui la flétrit, c'est la progression des années qui la consume, c'est la mort à la fin qui l'absorbe et l'anéantit. Mais celle de l'âme, elle triomphe de tout. Bien loin d'éprouver aucune altération, elle est toujours dans la fleur. La beauté du corps est souvent un écueil pour ceux qui y portent leurs regards : la beauté de l'âme concilie l'affection de Dieu lui-même (*).

T. XI Bened. Pag. 145.

Est-ce pour sa beauté que vous recherchez une épouse? Si c'est là un mérite, les femmes les plus immodestes auront droit à cet éloge : c'est leur beauté même qui les fait aimer et les fait haïr. Cherchez dans une épouse la beauté de l'âme; et vous n'aurez plus rien à lui envier. La beauté qui ne parle qu'aux yeux expose à l'orgueil, à la fierté; elle provoque les jalousies, en donnant occasion à des soupçons souvent injustes et déshonorants. Le plaisir qu'elle donne ne dure guère : quelques mois, une année au plus suffisent pour détruire l'enchantement. Les agréments s'évanouissent, les maux subsistent. Il n'en est pas ainsi des impressions qui naissent de la beauté de l'âme (**).

T. III Bened. Pag. 194.

Saint Paul nous a laissé des lois sur le mariage : il

(*) *In paralyt.*, Morel, *Opusc.*, t. V, p. 115.

(**) Hom. XX *in Epist. ad Ephes.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. V, pag. 1037.

ne le regarde donc point comme criminel et comme chose dont on doive rougir. Si Jésus-Christ a honoré le mariage, si c'est à l'occasion d'un mariage qu'il a fait le premier de ses miracles, le disciple de Jésus- Pag. 195.
Christ pouvoit-il craindre d'établir une législation à cet égard?

Le mariage n'est point un mal : ce qui est mal, c'est l'adultère, c'est la fornication; et le mariage en est le préservatif.

Gardons-nous donc bien de déshonorer le mariage par des pompes qu'il faut laisser aux enfants du Démon : appelons aux noces Jésus-Christ, comme firent les époux de Cana en Galilée, en bannissant Joann. II. 1.
le Démon, les joies profanes, les chansons efféminées, les danses immodestes, les paroles et les divertissements contraires à la bienséance, les bruyantes dissipations, les ris dissolus, une pompe et une vanité peu dignes d'un chrétien, en un mot tout ce dont rougit la pudeur; en n'y admettant que les fidèles serviteurs de Jésus-Christ. C'est le moyen que Matth. XII. 50.
Jésus-Christ vienne avec sa mère et ses frères.

Je sais bien que l'on va m'accuser d'une excessive rigidité. Mais je ne cherche point à vous flatter; c'est votre salut que je veux, non vos applaudissements et vos louanges.

Vous vous rejetez sur la mode. La mode ne fait rien là où il y a péché. Du moment où elle est criminelle, elle auroit beau venir de loin, il faut la

bannir. Ce qui est bien, quand il ne seroit pas de mode, voilà ce à quoi il faut s'en tenir.

Mais est-il bien vrai que ce soit là une coutume qui remonte à des temps antiques? L'Ecriture nous parle des mariages d'Isaac et de Rebecca, de Jacob avec Rachel. Elle ne nous dit rien qui justifie de semblables coutumes. Nous voyons bien comment ces saintes femmes furent amenées dans la maison de leurs époux; qu'il y eût un repas un peu plus splendide que de coutume; on n'y voit nulle trace d'instruments de musique, de danses engagées par la débauche, rien de ce qui signale nos mariages d'aujourd'hui. Qu'est-ce aujourd'hui que ces sortes de fêtes? Autant d'orgies où le culte d'une Vénus est consacré par des hymnes et par des danses lubriques, où l'impiété le dispute à la licence, où l'adultère, la violation du nœud conjugal, et de criminelles intrigues sont hautement préconisées; et après que l'on s'est abruti par tous les excès de l'intempérance, on accompagne à sa nouvelle demeure l'épouse marchant en public au milieu des plus dégoûtantes plaisanteries. Pouvez-vous, dites-moi, vous attendre à trouver un grand fonds de chasteté dans celle qui, dès le premier jour qu'elle fut à vous, fut amenée à semblable école, et qui, grâces à votre discrète vigilance sur ses mœurs, n'a eu sous les yeux, n'a entendu retentir à ses oreilles que des objets dont votre esclave, s'il lui reste

quelque pudeur, s'éloigneroit avec horreur! Elle n'étoit donc restée si long-temps sous l'œil d'un père attentif à lui conserver le trésor de son innocence; une mère vertueuse, vigilante, ne l'avoit donc environnée de tant de sévères précautions, veillant sur elle nuit et jour, travaillant à former son langage et son éducation, pour écarter d'elle tout ce qui pouvoit blesser la modestie, la tenant à l'écart, la dérobant à tous les yeux, même à ceux de ses proches, tant de soins si empressés, si assidus, n'avoient donc été prodigués que pour un pareil résultat! Vous venez, vous, détruire en un moment tant de sacrifices (1). Cette pompe insultante lui a appris tout ce qu'elle ignoroit; cette âme, jusque là vertueuse, s'est ouverte aux leçons du vice: et que de désordres vous allez en voir éclore! A quel autre que vous pourrez-vous vous en prendre de votre propre déshonneur, des jalousies dont votre cœur sera empoisonné, des stérilités, des veuvages, des morts précipitées, par qui le ciel châtiera ces coupables déréglements? Vous invitez les Démons à vos fêtes nuptiales: par vos chansons lascives et vos paroles obscènes, vous allumez des passions criminelles dans les cœurs de ceux qui leur ressemblent; vous appelez dans votre maison des hommes et des femmes dont les mœurs

Pag. 196.

(1) Imité par Bossuet, dans ses *Réflexions sur la comédie*, tom. VII, Collect. in-4°, pag. 658.

et le langage effronté ne conviennent qu'au théâtre. Que pouvez-vous attendre de bon de tout cet appareil d'impudicité? De quoi vous sert d'introduire après le ministre de la religion, pour recevoir de ses mains la bénédiction nuptiale?

Voulez-vous honorer votre mariage par une magnificence vraiment utile? appellez-y les pauvres. Des pauvres à vos noces, vous écriez-vous en rougissant : que diroit-on de moi si on les voyoit? — Mais vous ne rougissez pas d'y faire intervenir des Démons; et vous avez peur que l'on y rencontre Jésus-Christ dans la personne de ses pauvres! Vous ne regrettez pas la dépense où vous jettent ces pompes mondaines; et vous regretteriez celle que vous coûteroit leur présence! La première sera à jamais perdue pour vous; l'autre vous profiteroit au centuple.

« Jamais personne ne l'a fait. » Commencez, ayez la noble ambition d'introduire une aussi louable coutume, vous aurez du moins la gloire de donner l'exemple. Dieu vous en récompensera par les bénédictions qu'il versera et sur votre famille et sur vos personnes. Quand il menace dans son Ecriture les pécheurs : *Vos enfants*, dit-il, *seront orphelins, et vos femmes deviendront veuves.* Au contraire, il promet toutes sortes de biens et une vieillesse heureuse à ceux qui obéissent à ses commandements (*).

Exod. XXII. 23

(*) *In illud : Propter fornicationes*, Morel, *Opusc.*, tom. V, pag. 242—244.

Cette vierge timide, qui s'apprête à devenir épouse, la voilà transportée tout à coup, de sa paisible et pudique retraite, sur un théâtre de dissolution, dans un monde nouveau de plaisirs et de dissipations, de chants et de propos licencieux, de fête ou plutôt d'orgie, à qui elle fut jusque là étrangère. Pour la première fois, elle vient prendre leçon d'immodestie, d'intempérance, mêlée à des hommes, à des femmes sans nulle retenue : quelle impression ce qu'elle voit, ce qu'elle entend, ne doit-il pas faire sur un cœur sans expérience? Elle apprend à leur exemple, à leurs discours, à se faire remarquer par les recherches de la parure, à provoquer des regards étrangers, à se faire des conquêtes nouvelles, avant même celle de son mari. Bientôt elle voudra que tous les jours d'après ressemblent à celui-là; et la voilà, comme la plupart des personnes de son sexe, devenue prodigue, dépensière, libre dans ses propos et dans ses actions, livrée à tous les désordres dont nous avons aujourd'hui à gémir pour l'état du mariage? T. x Bened. Pag. 104.

Vous m'alléguez la coutume. Si la chose est mal, on ne doit point la faire une fois : si elle est bien, il la doit faire toujours. Je vous demande si vous regardez l'impureté comme un mal? Nul doute, m'allez-vous dire. Et bien que ce soit là un crime journalier, ce n'en est pas moins un crime. Si donc la débauche peut être permise à un jour de noces, Pag. 105.

que la vie tout entière se passe en débauches : si elle est toujours condamnable, pourquoi se la permettre à un jour de noces?

Elle a beau être chaste : si elle est belle, on s'en apercevra bien, et les criminels désirs qu'elle aura fait naître deviennent son ouvrage. Si elle est sans agréments, c'est elle qui peut s'enflammer, et le jour même de son mariage aura été l'écueil de sa vertu.

Pag. 106. A la suite d'une journée passée tout entière dans ces coupables dissipations, la débauche se poursuit jusque bien avant dans la nuit. La licence s'est accrue avec les ténèbres. L'impureté, enhardie par ses premiers succès, échauffée par le vin, marche effrontément à la lueur des flambeaux allumés pour éclairer son triomphe. Que fait, dites-moi, dans un mariage chrétien, cette troupe confuse d'hommes et de femmes accourus pêle-mêle, et ces instruments d'une musique lascive, et ces coupes où l'on savoure toutes les sortes d'ivresse, et ces chansons où la volupté sans pudeur s'exhale avec tout ce qu'elle a de corrupteur, et ces dangereuses familiarités où les deux sexes, s'abandonnant à de mutuels épanchements, se prodiguent les plus tendres noms; ces danses enfin, où la jeune épouse, vierge encore hier, se produit à tous les regards, mêlée, confondue avec des jeunes gens qui ont dépouillé toute honte? Voulez-vous après cela une école plus éloquente d'adultère et de prostitution? Mais que de-

vient au milieu de tant de désordres la sainteté du mariage (*) ?

Le pilote qui vient faire naufrage dans le port est impardonnable ; de même celui à qui le mariage fut donné pour le sauver de l'effervescence de ses sens, et qui va chercher ailleurs de criminelles jouissances, est sans excuse aux yeux de Dieu et des hommes (**).

Saint Paul permet le mariage, pourquoi ? A cause de la foiblesse de la chair. Il le permet, il ne le commande pas. Il ne commande pas non plus la virginité. Tous ne sont pas capables de la perfection qu'elle suppose et qu'elle exige. Vous n'avez pas les ailes assez fortes pour vous élever si haut. Rampez à terre (***).

Vous appelez plaisirs les criminels attachements. Comptez-vous pour rien les craintes, les sollicitudes, les dangers réels, et l'escorte effroyable de maux qui les accompagnent, les lois qui les défendent, les châtiments qui les punissent. L'homme en proie à des feux adultères a tout à craindre : les murailles et jusqu'aux pierres de cette maison qu'il profane, tout prend une voix pour l'accuser. Domestiques,

(*) Hom. XII *in* I *ad Cor.*, Morel, *Nov. Testam.*, t. V, p. 126—128 (resserré.)

(**) *In illud : Vidi Dominum*, Morel, *Opusc.*, t. III, p. 745.

(***) *De virginitate*, tom. I Bened., pag. 286, 286. Voyez *Biblioth. choisie*, t. XVII, l'article *Virginité*, p. 48.

voisins, amis, ennemis, tout lui est suspect. Une ombre même lui fait peur. Et quand il n'auroit d'autre témoin que lui et sa complice, n'en est-ce pas assez de sa propre conscience qui lui reproche son crime, et devient pour lui un accusateur implacable? Parce qu'il est impossible de se fuir soi-même, il l'est également d'échapper à l'arrêt sévère de ce juge intérieur, que l'on ne suborne point par de l'argent, que l'on ne gagne point par des caresses : c'est un tribunal divin, érigé par Dieu lui-même au fond de nos âmes (*).

T. XI Bened. Pag. 419. Le mariage est un sacrement auguste, le symbole de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise. Si vous ne respectez pas le symbole, respectez du moins ce qu'il représente. Laissez aux mystères infâmes des païens ces danses profanes. Le mariage chrétien veut la réserve, la modestie et la pudeur. Loin de nos mystères les femmes dissolues et les profanes. Ephes. v. 31. Or, le mariage est un mystère, aux termes de l'Apôtre. Comment? Parce que de deux corps il n'en Gen. II. 24. fait plus qu'un seul : *Ils seront deux dans une même chair.* Mais quand vous introduisez ces criminelles joies, est-ce un mystère de Jésus-Christ que vous célébrez, est-ce une pompe de Satan (**)?

(*) *In illud : Vidi Dominum*, Morel, *Opusc.*, tom. III, p. 746.

(**) Hom. XII *in Epist. ad Colos.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI, pag. 256—259 (abrégé).

Ce qui empoisonne le plus communément l'union des mariages, c'est la jalousie, qui y porte une guerre intestine, la plus cruelle de toutes; passion malheureuse qui devient une véritable démence, une sorte de possession du malin Esprit. On s'en prend à tout le monde : absents comme présents, serviteurs, jusqu'aux enfants, rien n'est épargné; et cela, sans ombre de raison. Où sont les plaisirs que l'on puisse goûter, quand tout est sujet de défiance, de chagrin, de désespoir? On reste dans sa maison, on va dehors, traînant partout avec soi le trait douloureux dont on est percé, et l'enfonçant toujours davantage. Point de fléau comparable à celui-là : ni les horreurs de l'indigence, ni les langueurs d'une maladie incurable, ni la pointe du glaive, ni la dévorante activité du feu, n'en approchent pas. Ceux-là seuls peuvent le décrire qui le connoissent d'expérience. Cette épouse qui vous est chère, et pour qui vous sacrifieriez volontiers votre vie, n'être auprès d'elle que pour en suspecter la fidélité, quel tourment sans consolation! La nuit, le jour, l'imagination ne rêve que complots, que perfidies, empoisonnements. On ne repose que sur des charbons ardents. Visites d'amis, distractions d'affaires, dangers réels à courir, événements heureux, quoique ce soit, rien en un mot ne sauroit calmer cette frénésie. Elle s'irrite elle-même par la vengeance; et tel homme qui a cru s'en guérir en immolant celle

T. 1 Bened. Pag. 312.

qui en fut l'objet n'a fait que l'enflammer. Et combien la femme qui s'y laisse emporter est plus à plaindre encore ! Dans ses préventions contre celui qui devoit être son soutien et son consolateur, à qui
Pag. 313. recourir ? quel secours implorer ? elle s'isole du seul cœur en qui elle pût déposer ses chagrins. Prendra-t-elle pour confidents des domestiques ? Naturellement soupçonneux, ingrats, ne pardonnant rien à leurs maîtres : pour peu qu'on prête matière à leur malignité secrète, ils jouissent de leurs divisions, et ne manquent guères de s'en prévaloir, pour fonder sur elles de coupables espérances. Une fois préoccupé de ces bizarres visions, on donne facilement créance à tous les rapports, on ne distingue plus le délateur d'avec le témoin véridique. Bien plus, on penche plutôt en faveur de tout ce qui aggrave le soupçon qu'à ce qui pourroit le détruire. Des deux côtés, alarmes, fuites, hostilités sans fin. Pas d'autre ressource pour échapper, que de se rendre criminel par de réciproques infidélités. Que de larmes amères ! quelles nuits ! quelles journées ! quels jours de fête se promettre ! Ce ne sont que menaces, invectives, reproches ; toujours sur le qui vive, toujours en transe. Pas un moment qui n'apporte son tribut à la douleur, aux murmures, aux lamentations. Vos allées, vos venues, la moindre parole, jusques à un coup d'œil, un soupir, jusques au silence, tout est compté, tout

est soumis au plus rigoureux examen et aux plus perfides interprétations. Il faut se taire, c'est-à-dire qu'on n'a pas même la triste consolation de se plaindre. Pour la femme surtout, un tel état est un enfer. Enchaînée à un époux fort de la protection des lois, coupable si elle s'en sépare, malheureuse si elle lui reste attachée, elle traîne une existence pire que la mort (*). Pag. 314.

L'histoire d'Abraham et de Sara, modèle admirable de la concorde qui doit régner entre les époux. Quelle déférence réciproque! quelle émulation à qui des deux surpassera l'autre en vertu! Au milieu de leurs épreuves, tous deux s'abandonnent aveuglement à la conduite du Seigneur, qui saura bien les en récompenser. Que personne n'accuse la beauté, comme si c'étoit elle qui exposât ces illustres patriarches aux dangers qu'ils ont courus. Ce n'est pas à la beauté en soi qu'il faut s'en prendre; elle est l'ouvrage de Dieu : c'est le déréglement dans la volonté qui cause tous les maux. Que les femmes prennent exemple de Sara. Ni l'éclat de sa beauté, ni le chagrin d'être stérile, ni le temps, ni les piéges de la prospérité, ni les courses diverses où elle se trouve engagée, ni tant de tentations diverses, rien ne l'émeut, rien n'ébranle sa constance. C'est là la vraie pierre de touche de l'union conjugale : de de- T. IV Bened. Pag. 324.

(*) *De virginitate*, Morel, *Opusc.*, tom. IV, pag. 325, 326.

meurer invariablement fidèle, non-seulement dans la prospérité, mais dans l'adversité ; la marque de la véritable charité, le signe le plus certain d'une amitié pure (*).

T. I. Bened. Pag. 821. Dans quel dessein l'Evangile marque-t-il que Jésus *fut appelé aux noces de Cana?* Parce qu'il est des hommes qui accusent les uns le mariage, d'autres l'état militaire, ceux-ci le commerce, ceux-là les richesses, comme d'autres la pauvreté, l'esclavage, d'être autant d'obstacles à la piété; l'exemple
Joan II. 2. de Jésus-Christ répond à tout : *Jésus fut appelé aux noces de Cana*, et il voulut bien s'y rendre. On a donc tort de condamner et le mariage et les noces, puisque Jésus-Christ les a consacrés non-seulement par sa présence, mais par ses bienfaits, en y changeant l'eau en vin. Il n'est donc point mal en soi d'avoir une femme et des enfants. Moïse s'étoit marié, il eut des enfants. Le prophète Elie vécut vierge. Moïse fit descendre la manne du ciel; le prophète Elie fit également descendre le feu du ciel. Le Seigneur honora Moïse de ses entretiens particuliers ; il conversoit de même avec Elie. Ni la virginité, ni les soins du ménage ne furent point pour l'un comme pour l'autre un obstacle. Pierre, la colonne de l'Eglise, fut marié ; l'Evangile le dit expressé-

(*) Hom. LX *in Gen.* Montargon, *Dictionn. apostol.*, t. III, p. 374.

ment. Le mariage n'a donc rien de condamnable. J'en dis autant des autres professions (*).

Le mariage a été institué pour deux fins : Pour que les époux vécussent dans la chasteté, et qu'ils eussent des enfants. De ces deux motifs, le premier, dans la doctrine de saint Paul, passe avant l'autre. Depuis que la concupiscence a prévalu, il a fallu avoir recours au mariage, et retrancher la pluralité des femmes, se contentant d'en avoir une. *Pour éviter la fornication*, dit l'Apôtre, *que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari.* Ce n'est pas, à proprement parler, le mariage qui donne des enfants, c'est la parole du Dieu qui a dit : *Croissez, multipliez, et remplissez la terre.* La preuve, c'est que beaucoup de personnes se marient sans avoir d'enfants. Il est donc évident que la chasteté est le premier motif du mariage, aujourd'hui surtout que l'universalité de la terre est remplie d'habitants... La fin du mariage n'est donc pas d'ouvrir une carrière plus libre à la licence, mais d'en être le frein. Si, dans le mariage, vous vous abandonnez à l'impudicité, non-seulement vous en abusez, mais vous vous perdez.

T. III Bened. Pag. 197.

I. Cor. VII. 2.

Pag. 198.

Gen. I. 28.

Les lois étrangères ordonnent des peines graves contre la femme qui s'est rendue coupable d'adul-

(*) *Contra jud., gent. et hæret*, Morel, *Opusc.*, tom. VI, p. 257 et suiv.

tère, et n'en prononcent point contre le mari infidèle. Je vous citerai, moi, la loi de Dieu qui condamne également l'un et l'autre. Saint Paul ne dit pas seulement : *Que chaque femme vive avec son*
I. Cor. VII. 3. *mari;* il ajoute : *Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit.* Est-il là question de devoirs purement extérieurs? Non. Le devoir dont il parle, c'est celui
Pag. 199. de la continence et de la chasteté. Il est réciproque. Il n'y a point pour l'homme de privilége ni de dispense : également coupable, il est également puni. Quoi! votre femme aura quitté, pour s'unir à vous, et son père, et sa mère, et toute sa maison; et ce seroit pour être la victime de vos brutalités, pour avoir sous les yeux le triomphe insolent d'une rivale, pour être en proie à des querelles sans fin? Elle s'est donnée à vous à la condition d'être votre compagne, non votre esclave, libre et honorée. La loi ne vous permet pas d'aliéner sa dot; et tout ce qui vaut pour elle bien mieux que toute sa dot, son époux, son cœur et sa personne, il vous seroit permis de le lui dérober? Vous êtes à elle; votre chasteté, votre pudeur est un bien qui lui appartient, et que vous ne pouvez aliéner. Si vous manquez au devoir de la chasteté, vous en rendrez un compte sévère à Dieu, qui a institué le mariage, et ne vous a confié votre
I. Thess. IV. 8. femme qu'à titre de dépôt. *Qui méprise ces saintes règles,* nous dit l'Apôtre, *méprise non pas un homme, mais Dieu, qui a répandu sur vous son Esprit Saint.*

L'époux infidèle ne se rend pas moins coupable d'adultère quand il pèche avec quelque femme que ce soit, que la femme elle-même, quand elle se livre à un autre. L'Ecriture le déclare en vingt endroits. Or, ce crime fut de tout temps une source féconde de calamités. Par lui, combien de familles renversées! d'inimitiés publiques ou secrètes! par lui, tous les liens sont rompus; plus de charité, plus d'égards réciproques. Tous les charmes d'une épouse disparoissent aux yeux de l'époux qui s'est épris d'un amour étranger. Objet d'opprobre pour lui-même et pour tout ce qui l'environne, il ne peut soutenir les regards, ni d'un beau-père, ni de ses amis, pas même de ses domestiques. Sa propre maison lui devient insupportable; elle ne lui offre que l'aspect d'un cachot horrible, poursuivi qu'il est par l'image de l'objet impur qui le possède. Appréciez sa situation par celle du malheureux, dont le cœur s'est ouvert aux funestes impressions de la jalousie contre une épouse dont il soupçonne la fidélité. Tout l'aigrit, tout le désespère; il voit partout du poison; tout est complot, assassinat; sa maison n'est plus pour lui qu'un enfer, d'où il s'éloigne avec horreur. Il ne sait plus goûter, ni les douceurs du sommeil, ni le calme des nuits, ni les entretiens de ses amis, pas même la lumière du soleil; ses rayons lui sont à charge. Et ces tourments affreux, il les éprouve, non pas seulement après qu'il s'est convaincu du déré- Pag. 100.

glement de son épouse; c'en est assez qu'il la suspecte. Et voilà le supplice auquel vous condamnez votre épouse, quand elle a droit de soupçonner que votre cœur s'est éloigné d'elle pour se donner à une autre... Vous aurez beau vous renfermer dans l'ombre. et vous bien cacher aux yeux de votre épouse; jamais vous n'échappez à cet œil qui ne dort pas : *Les ténèbres m'environnent, les murailles me couvrent, personne ne me voit.* Que répond le Sage : *Les yeux du Seigneur, plus lumineux que les rayons du soleil, percent la profondeur des abîmes, et pénètrent jusque dans les lieux les plus cachés* (*).

Eccli. XXIII. 26.

Extraits de l'Homélie XXVI *sur la* 1re *Epître aux Corinthiens*. (Chap. XI, vers. 3.)

T. X Bened. Pag. 229.

Je désire que vous sachiez que Jésus-Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme. L'ennemi de la consubstantialité du Verbe s'arme de ces paroles pour avancer que le Fils est inférieur au Père. Le trait retombe sur lui-même. Car si l'homme est le chef de la femme, et que le chef et le corps soient de même substance, Dieu étant le chef de Jésus-Christ, la substance du Fils est donc la même que celle du Père. Je ne conteste pas, répond-il, l'identité de substance; je dis

I. Cor. XI. 3.

(*) *In illud : Propter fornicationes*, etc., Morel, *Opusc.*, tom V, pag. 245—250.

seulement que le Fils reçoit les ordres du Père. Oui, en tant qu'homme, mais non comme Dieu égal à Dieu son Père. Si l'Apôtre eût voulu parler d'une dépendance absolue; dans l'exemple qu'il allègue, il n'auroit point parlé de la femme comme soumise à son mari, mais de l'esclave assujetti à la volonté de son maître. Ne confondez point la soumission avec l'esclavage. La femme obéit, mais reste libre; elle est égale en honneur. Jésus-Christ aussi obéit à Dieu son Père; mais comme Fils de Dieu lui-même. Jésus-Christ pousse l'obéissance jusqu'à mourir, et mourir par le supplice de la croix. C'est là le mi- Pag. 230.
racle du dévoûment : le Père n'est pas moins digne de nos hommages, pour avoir engendré un tel Fils, obéissant librement, non par contrainte et par nécessité, au décret consenti par lui-même. Du reste, n'abusez pas de la comparaison de l'Apôtre, en la poussant trop loin. La femme est soumise à son mari; et c'est une punition qu'elle subit pour s'être rendue coupable dans le commencement. Car remarquez-le bien, au moment de sa naissance, la femme ne fut point condamnée à la sujétion; quand il l'eut formée, en la présentant à son mari, Dieu ne parla point de domination; vous n'entendez rien sortir de la bouche d'Adam qui le suppose : *Voilà* Gen. II. 23.
maintenant l'os de mes os, et la chair de ma chair, a-t-il dit; et c'est tout. Ce n'est qu'après qu'elle eut abusé de ses droits, en entraînant par sa séduction

celui à qui elle avoit été donnée comme soutien, qu'il
Ibid. III. 16. lui fut dit : *Vos désirs seront désormais tournés vers votre mari*... Saint Paul explique sa pensée dans son Epître aux Ephésiens, par ces paroles : *Parce que*
Ephes. V. 3. *le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise, aussi est-il le Sauveur et le défenseur de son corps*, toujours avec les restric-
Pag. 231. tions que demandent tous les rapprochements que nous établissons entre Dieu et les hommes...

A l'homme appartient le commandement, à la femme l'obéissance. Intervertir cet ordre naturel, sanctionné par la loi divine, c'est attenter à l'honneur de tous deux. Envahir un bien qui n'est pas à soi, ce n'est pas s'enrichir, mais s'appauvrir... La femme qui se révolte contre le commandement, s'avilit elle-même ; car la gloire de la femme est
I. Cor. XI. 8. dans son obéissance. *L'homme n'a point été tiré de la femme, mais la femme de l'homme.* Or, si c'est un titre de gloire de descendre de telle personne, à plus forte raison de lui ressembler. *Toutefois*, ajoute l'Apôtre, *ni l'homme n'est point sans la femme, ni la femme sans l'homme dans le Seigneur.* Par ces paroles, il empêche que l'homme ne s'énorgueillise du privilége qui lui fut donné, et la femme de s'humilier du devoir de l'obéissance, en les rappelant à la commune dépendance où ils sont l'un de l'autre... Que
Pag. 236. pour excuser ses propres manquements, qu'aucun des deux ne se prévale de l'infidélité de l'autre, comme

font les enfants qui, au précepte *d'honorer leur père et leur mère*, opposent cet autre précepte : *Et vous aussi pères, n'irritez point vos enfants*, ou comme les serviteurs qui, aussitôt que nous leur prêchons le devoir de l'obéissance, nous objectent les commandements non moins précis qui concernent leurs maîtres, songeons non pas à ce que doivent faire les autres, mais à ce que nous devons faire nous. Les fautes d'autrui ne justifient pas les nôtres. Femmes, si c'est dans la vue de Dieu que vous êtes soumises à vos maris, ne m'objectez pas ce que ceux-ci devroient faire, et qu'ils ne font pas; ne vous occupez que de ce qui vous est imposé par le Législateur. Ce que Dieu veut de vous, c'est que vous obéissiez à sa loi, quelques contradictions que vous ayez à subir; c'est par là que vous lui témoignez une parfaite obéissance. Aimer qui vous aime n'est pas un grand sacrifice; prodiguer ses soins à celui dont on n'est pas aimé, c'est là l'effort de vertu auquel Dieu promet ses récompenses...

Exod. xx. 12.

Ephes. vi. 4.

Les époux se doivent une déférence mutuelle. Voyez nos saints patriarches? chacun d'eux n'étoit appliqué qu'à faire son devoir, sans s'embarrasser si l'autre le faisoit. Abraham prend Loth avec lui : Sara ne s'y oppose point. Il oblige sa femme d'entreprendre un long et pénible voyage, sans qu'elle lui résiste. Nulle question de sa part. Sara est stérile. Abraham, de son côté, n'en murmure point : s'il

Pag. 237.

s'en afflige, il s'en plaint à Dieu seul. Vous m'arrêtez en me disant : Poursuivez votre histoire. Quand Abraham eut introduit Agar dans sa couche, Sara s'en accommoda-t-elle ? Non, sans doute, et elle avoit raison. Les hauteurs de l'esclave ne pouvoient plaire à la légitime épouse. Sara s'en plaignit donc, et Abraham, à son tour, sacrifie Agar par déférence pour sa femme. Apprenez donc, femmes chrétiennes, de cet exemple même, que vous ne devez pas attendre que vos maris aient de la vertu pour en avoir vous-mêmes. Qu'y auroit-il à cela de si merveilleux ? Que les maris aussi n'attendent pas que leurs femmes soient vertueuses, pour le devenir. Chacun doit commencer par donner l'exemple. S'il
Math. v. 39. nous est commandé de tendre la joue à l'étranger qui nous a frappé, combien plus la femme n'est-elle pas tenue de supporter les déréglements de son époux.

Pag. 238. Vous m'allez dire à votre tour que vous avez une femme altière, emportée, insociable. Oubliez-vous qu'elle est foible de sa nature ? N'oubliez pas surtout que vous êtes homme. Le jour où elle s'est donnée à vous, elle vous a reconnu son chef, le maître de la maison, ayant droit de gouverner celle dont la foiblesse se reposoit sur votre direction. Que votre tutelle ne soit donc pas une oppression. Honorez votre propre commandement, et n'avilissez pas votre autorité en la surchargeant. Rappelez-vous l'instant où

vous la reçûtes des mains de celui qui lui donna le jour. Son père vint la remettre dans vos mains comme un dépôt confié à votre fidélité, à votre honneur : elle passa des bras d'une mère, des siens, dans les vôtres : plus pour elle d'autre maison que la vôtre. Vous devîntes tout pour elle. C'est elle qui, après Dieu, vous a donné vos enfants et avec eux le nom de père ; ne soyez donc pas son tyran. Cette terre que le laboureur cultive à grand soin, elle a beau se Pag. 239.
couvrir de ronces et d'herbages parasites, ne répondre à la culture que par une malheureuse fécondité, son maître ne l'abandonne point pour cela ; au contraire, il redouble de soins et de travail. Quelque disgrâce qui vous arrive à son sujet, ne l'aggravez point par vos emportements. Vous auriez tout perdu, que le plus cruel malheur pour vous seroit encore de ne pouvoir vivre en paix avec elle. On raconte d'un ancien philosophe, qui avoit une méchante femme, sur la demande qui lui fut faite pourquoi il la gardoit : C'est, répondit-il, pour m'exercer à la patience. Vous vous récriez d'admiration sur ce mot : Moi, je gémis de voir que les gentils soient plus philosophes que nous, qui sommes tenus d'imiter les Anges, ou plutôt Dieu lui-même par sa douceur. Avant tout, le conseil que j'ai à donner, vu la foiblesse de notre nature, c'est de choisir une Pag. 240.
femme vertueuse. On ne s'embarque point, sans s'être auparavant assuré quels compagnons de voyage

on aura. Le bonheur domestique est un bien préférable à tout le reste (*).

T. I Bened. Pag. 300. Le lien du mariage est indissoluble. C'est une servitude éternelle. Ce n'est pas sans raison qu'on l'appelle un lien, une chaîne, à cause des embarras et des sollicitudes sans fin où il engage, mais parce qu'il assujettit les deux époux à une dépendance réciproque, la plus utile de toutes. Saint Paul dit bien : *Que l'époux ait l'autorité sur l'épouse ;* mais son autorité même ne l'affranchit point du devoir de servir son épouse. Ce sont des esclaves attachés à une même chaîne ; ils ne peuvent marcher l'un sans l'autre (**).

Pag. 303. L'ancienne loi permettoit aux époux la séparation, comme elle ne défendoit pas de rendre mal pour mal, de jurer, d'amasser des richesses. Jésus-Christ a rendu la voie plus étroite : il a prononcé l'indissolubilité du mariage, il a appelé les hommes à plus de perfection. Vous ne pouvez renoncer à votre femme sans commettre le crime d'adultère. Indépendamment de cette loi, et en supposant même que le mariage soit bien assorti, que d'embarras dans cette profession ! que de difficultés pour le salut ! Ce sont les soins d'un ménage, qui concentrent l'âme dans un cercle d'intérêts humains, d'où elle ne peut

(*) Morel, *Nov. Testam.*, tom. v, pag. 275—288.

(**) *De virgin.*, Morel, *Opusc.*, tom. iv, pag. 311.

s'élever à la pensée du ciel; c'est un tourbillon qui l'agite et l'emporte. On voudroit vivre pour soi dans une retraite paisible, éloigné des affaires : des enfants, une femme, un dispendieux entretien de maison, vous ramènent malgré tous vos projets. L'humeur s'en mêle; on s'emporte, on s'abandonne à la colère, aux reproches; on dissimule, on flatte contre sa pensée. On est comme battu par tous les flots; on met quelque gloire à soutenir l'effort de la tempête. Le moyen d'être invulnérable au milieu de tant d'attaques? Mais que sera-ce si les époux ne se conviennent pas; si l'un des deux est querelleur, capricieux, violent, intraitable? Ce n'est plus seulement un joug, une chaîne, c'est un enfer (*).

Vous avez des enfants, une épouse aimable et vertueuse, de la fortune, la considération publique, un nom, une santé florissante jusques dans un âge avancé. Viendra le moment où il faudra vous en séparer, où la mort vous arrachera à tous ces biens; et la seule appréhension de ce terme inévitable suffit pour en empoisonner la jouissance. Et quand il arrive, à quoi sert devant Dieu d'avoir possédé ces avantages divers, de les avoir réunis au plus haut degré? Ce bonheur s'est échappé comme une ombre. Plus de différence entre celui qui l'aura connu, et celui qui en aura été privé (**). *Ibid.*, p 316.

(*) *De virgin.*, Morel, *Opusc.*, t. IV, p. 315, 316.
(**) *Ibid.*, Morel, *Opusc.*, pag. 332, 333.

T. 1 Bened. Pag. 325.

Ah! puisque la vie est si courte, que chacun des pas que nous y faisons nous pousse vers le tombeau; que la mort est, pour ainsi dire, aux portes de chacun de nous, est-ce bien le temps de s'occuper d'établissements, de plaisirs, de richesses? Nous sommes ici-bas comme de jeunes enfants occupés de graves bagatelles; mais qui, parvenus à l'âge de la maturité, quittent les hochets de l'enfance pour se livrer à des soins plus véritablement sérieux. Ainsi devons-nous laisser là les puériles occupations qui ont jusqu'ici rempli notre temps, pour nous livrer à des pensées plus profitables pour

Pag. 326.

le salut. Nous sommes tous engagés à un époux céleste, qui nous demande tout notre amour, et a droit d'exiger de chacun de nous le sacrifice, non pas seulement de nos frivoles dissipations, mais de la vie même s'il le faut? A quoi servira le mariage dans un lieu où il sera indifférent d'avoir été marié ou de ne l'avoir pas été? A quoi servent de riches héritages, pour qui doit en jouir si peu de temps? Si nous étions au moment d'être traduits en présence d'un tribunal où nous eussions à nous défendre d'une accusation capitale, penserions-nous à nous marier? Non; l'unique soin de notre défense absorberoit toutes nos pensées, il prévaudroit sur le besoin même de boire et de manger. Dans un moment nous allons comparoître en présence, non pas d'un tribunal humain, mais de Dieu lui-même, pour y

rendre compte de nos actions, de nos paroles, de nos pensées. Renonçons donc à tout intérêt, quel qu'il soit, fâcheux ou favorable, pour ne nous occuper que de ce formidable jour. *Qui veut venir à moi*, nous dit Jésus-Christ, *et ne haît point, pour l'amour de moi, père, mère, épouse, enfants, frères et sœurs, et jusqu'à sa propre vie, ne sauroit être mon disciple. Qui ne porte pas ma croix et ne me suit pas, n'est point digne de moi.* Voilà l'oracle : Vous, vous vous occupez de projets futiles, de ris, de joies, de commodités! Vous voilà en présence du Seigneur, et vous êtes tout entier à l'amour des richesses! Le royaume du ciel s'ouvre à vos regards, et vous bâtissez des maisons, vous appelez autour de vous les plaisirs de la table et de la mollesse! *La figure de ce monde passe;* pourquoi vous tourmenter pour les choses de ce monde, comme si elles devoient durer toujours? Vous touchez à une région où il n'y a plus ni mariage ni douloureux enfantement, ni volupté des sens, ni richesses à amasser, ni établissements à faire : une vie, un monde nouveau. Celui-ci tout entier s'anéantira pour vous dans un même tombeau. Vous n'êtes pas sûrs d'y demeurer encore un jour tout entier; pourquoi donc vous embarrasser dans des sollicitudes laborieuses, au lieu de jouir du repos auquel Jésus-Christ vous appelle par la voix de son Apôtre, quand il vous dit : *Je vous demande d'être sans inquiétude : celui qui n'est point marié,*

Luc. XIV. 26.

I. Cor. VII. 31.

Ibid. 32.

s'occupe bien mieux du soin de servir le Seigneur (*).

T. VII Bened. Pag. 619. Matth. XIX. 3 et suiv.

Les Pharisiens viennent demander à Jésus-Christ : *Est-il permis à un homme de quitter sa femme pour quelque cause que ce soit?* Jésus-Christ avoit déjà répondu à cette question. Ses ennemis, pour le tenter, la reproduisent encore ici. La prévention ne se tient jamais pour battue; et, bien que cent fois on l'ait poussée dans ses derniers retranchements, elle revient toujours à la charge. Comment les Pharisiens s'y prennent-ils cette fois? Ils ne disent point à Jésus-Christ : Vous avez prononcé déjà qu'il n'est permis jamais de répudier sa femme. Mais, affectant de paroître avoir oublié la décision du Sauveur, ils réitèrent leur demande, dans l'intention de le mettre soit en contradiction avec lui-même, s'il venoit à faire une réponse contraire, soit en opposition avec la loi de Moïse, s'il persistoit dans la première.

Pag. 620.

Jésus-Christ ne répond point cette fois : *Hypocrites, pourquoi me tentez-vous?* Alliant une extrême douceur à la souveraine autorité du Législateur, et pour nous apprendre à nous-mêmes à tout souffrir de la malignité de ceux qui nous interrogent : *N'avez-vous point lu,* leur dit-il, *que celui qui a créé l'homme, créa au commencement un homme et une femme? Et qu'il est dit : Pour cette raison, l'homme aban-*

Matth. XX. 18.

Gen. II. 24.

(*) *De virginit*, Morel, *Opusc.*, tom. IV, pag. 341—343.

donnera son père et sa mère, et il demeurera attaché à sa femme, et ils ne seront tous deux qu'une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a joint.

Voyez quelle profonde sagesse! A la question : si le divorce est permis, Jésus-Christ, pour ménager la susceptibilité de ses ennemis, ne commence point par répondre qu'il n'est aucun cas où il le soit. Il allègue l'Ecriture, s'appuyant de son autorité pour montrer que sa doctrine étoit celle de Dieu même, et que dans ce qu'il alloit prononcer sur l'indissolubilité du mariage, il n'y avoit rien de contraire à ce qui avoit été établi par Moïse. Remontant non pas seulement à la création de l'homme et de la femme, mais à l'autorité du souverain Législateur, et à l'oracle prononcé par lui-même; il ne dit point : Dieu n'a fait qu'un seul homme et qu'une seule femme; mais : Dieu a voulu qu'un homme n'épousât qu'une seule femme. S'il eût voulu qu'un homme eût plusieurs femmes, après avoir fait l'homme, il ne se fût pas contenté de lui faire une seule femme; il en auroit créé plusieurs. Ainsi par la création de l'homme, et par la loi qui lui fut donnée, Dieu a témoigné clairement qu'il ne lui est permis de n'avoir qu'une seule femme, et jamais de rompre l'union conjugale : *Celui qui a créé l'homme créa au commencement un homme et une femme.* C'est-à-dire que,

sortis l'un et l'autre d'un même principe, ils se sont unis pour ne faire qu'un même corps. Car *ils ne seront tous deux qu'une même chair.*

Pag. 621. Et pour donner à ce principe une sanction qui la consacre à perpétuité : *Que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a joint.* Le mariage est donc indissoluble, le divorce toujours donc illégitime.

On allègue l'autorité de Moïse : J'allègue moi le maître de Moïse, un Législateur bien plus ancien que lui, Dieu même, qui, *au commencement*, à l'origine des choses, *a créé un homme et une femme.* La loi que j'établis n'est donc pas nouvelle; elle fut telle rigoureusement dès la naissance du monde; car Dieu n'a point donné simplement à l'homme une épouse; il a ordonné que l'homme abandonneroit son père et sa mère, non pour s'approcher seulement de sa femme, mais pour lui demeurer inséparablement uni, *en ne faisant plus tous deux qu'une même chair.*

Ce n'est qu'après avoir découvert dans la première et la plus ancienne de toutes les législations, dans la nature, dans le texte même de l'oracle, et dans l'autorité du Législateur, le principe de l'indissolubilité du mariage, que Jésus-Christ le confirme par sa propre décision : EN CONSÉQUENCE L'ÉPOUX ET L'ÉPOUSE NE SONT PLUS DEUX, MAIS UNE SEULE ET MÊME CHAIR. Comme l'on ne pourroit sans crime diviser un même corps; de même il n'est point permis, sans une criminelle contravention, de

séparer le mari d'avec sa femme : *Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni.* Ce n'est donc point Jésus-Christ seul qui a promulgué la loi. C'est Dieu. Le divorce attente donc tout à la fois et à la nature et à la majesté de Dieu. A la nature, parce qu'il mutile une même chair; à la majesté de Dieu, parce que Dieu ayant commandé l'indissolubilité du mariage, le divorce l'anéantit.

Comment et pourquoi Moïse semble-t-il l'avoir abrogée par la permission donnée aux Juifs de répudier leur femme? Moïse ne l'avoit pas fait sans l'autorisation de Dieu. Deut. XXIV. 1.

S'il l'a fait, répond Jésus-Christ, ce n'est *qu'à cause de la dureté de leur cœur.* Dieu alors voulut bien y consentir, et Moïse le permet par son ordre. Mais une simple concession faite *à la dureté* de cœur d'un peuple tout charnel ne sauroit prévaloir contre le principe lui-même établi auparavant; car *il n'en étoit pas ainsi au commencement*, à l'époque même de l'institution du mariage (*).

Je suppose à votre femme tous les défauts imaginables : n'aimant qu'elle, avide de parures, de bonne chère, de plaisirs et de dissipations, incapable de modérer sa langue, maîtrisée par les caprices de son humeur. Elle a un mari qui veut la T. VIIBened. Pag. 354.

(*) Hom. LXIII *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. I, pag. 673—676.

ramener à une conduite plus raisonnable. Comment s'y prendra-t-il? Qu'il ne lui commande pas trop de choses à la fois; mais qu'il commence par les plus faciles, et par celles à quoi elle a l'air d'attacher le moins d'importance. Pour vouloir tout acquérir à la fois, on court le risque de ne rien obtenir. Vous n'irez donc pas lui interdire aussitôt le luxe des parures; laissez-lui-en la jouissance de temps à autre: encore vaut-il mieux pécher en cela que de recourir au fard. Tâchez d'obtenir cette première réforme, non par le ton de la menace ou de la réprimande, mais par le langage de la douceur et de la persuasion, en blâmant en sa présence les personnes qui en font usage, en témoignant dire simplement vos secrets sentiments à cet égard, en lui répétant souvent que vous n'aimez pas les visages fardés, que ces couleurs empruntées à l'art ne vous inspirent que du dégoût. Faites venir à l'appui de votre opinion le jugement d'autres personnes, qui pensent comme vous, que bien loin d'ajouter à la beauté, cette recherche de coquetterie ne fait que la gâter. Ne prononcez pas encore les mots d'enfer, de paradis; elle ne vous écouteroit pas. Persuadez-lui que vous ne la trouvez jamais si belle qu'avec les seuls attraits qu'elle tient de la nature, et qu'il n'est pas un homme de bon sens qui ne condamne ces visages d'emprunt. Tenez-vous-en d'abord à ces motifs généraux; et quand vous l'aurez gagnée par ces

simples considérations, c'est alors que vous aborderez impunément les motifs tirés d'un ordre supérieur. Insistez toujours sans colère et sans aigreur, mais avec aménité, tantôt par des paroles flatteuses, Pag. 355. tantôt avec une apparente froideur ; insistez, dis-je, fortement sur les intérêts spirituels ; imitez les peintres qui reviennent à diverses reprises sur ce qu'ils ont déjà fait, effaçant, chargeant leurs couleurs, pour donner une belle expression à leurs sujets. S'ils mettent tant d'application pour retracer une figure matérielle, que ne devez-vous point faire pour retracer dans une âme l'image de Dieu. Une fois qu'elle sera parvenue à se donner cette beauté intérieure et spirituelle, elle ne s'occupera plus de celle du dehors. Vous ne la verrez plus charger ses lèvres d'un incarnat étranger, qui leur donne la teinte sanglante d'une bouche affamée de carnage, ni se blanchir les joues, et en faire des *sépulchres blanchis* dont un art mensonger masque à l'extérieur la corruption qui réside au dedans.

Vous, mesdames, qui avez Jésus-Christ pour chef et pour modèle, vous, élevées dans les maximes de la foi chrétienne, vous adopteriez les œuvres du Démon ! Ne vous souvient-il donc plus de cette eau sacrée du baptême qui a lavé et consacré votre tête, de cette chair de Jésus-Christ qui a sanctifié vos lèvres, de ce sang précieux qui a rougi votre langue ? Si vous en aviez gardé le souvenir, quelque

jalouses que vous puissiez être de parure, on ne vous verroit pas recourir à ces ornements empruntés qui ne sauroient plaire à celui que vous avez choisi pour être l'époux de vos âmes. Il lui faut à lui une beauté d'un ordre bien plus relevé, la beauté
Ps. XLIV. 4. de l'âme; celle dont l'un de ses prophètes a dit : *Le roi recherchera votre beauté* (*).

SECTION VIII.

Education.

« Engendrer des enfants, dit saint Jean Chrysostôme, c'est l'ouvrage de la nature; mais instruire des enfants et les élever dans la vertu, c'est l'ouvrage de l'esprit et de la volonté (1). »

T. III Bened. Pag. 316. Ce que j'entends par le devoir de l'éducation à donner à ses enfants, ce n'est pas seulement de les empêcher de mourir de faim : à quoi le peuple semble borner ses obligations à leur égard. Pour cela, il ne falloit ni livres, ni codes; la nature le crie assez haut. Je parle du soin de former leurs cœurs à la vertu et à la piété; devoir sacré auquel on ne peut manquer sans se rendre coupable d'une sorte

(*) Hom. XXXI *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. I, pag. 365—366.

(1) Fromentières, *Serm.*, t. II, p. 326; Chrysost., *In illud : Vidua eligatur*, t. III Bened., p. 314.

de parricide (1). L'obligation est ici commune entre les pères et les mères. On voit des pères n'épargner rien pour donner à leurs enfants des maîtres d'agrément, et servir leurs caprices pour leur assurer de riches héritages ; qu'ils soient chrétiens, qu'ils pratiquent la piété, peu leur importe. Criminel aveuglement ! C'est à cette brutale indifférence qu'il faut rapporter tous les désordres dont gémit la société (2). Vous avez beau leur procurer de grands biens : s'ils manquent d'esprit de conduite, ils ne les garderont pas long-temps. Ces biens se dissiperont, ils périront avec leurs maîtres, ils n'auront été pour eux que des avantages bien funestes. Vos enfants seront toujours assez riches, s'ils tiennent de vous une éducation saine, propre à régler leurs mœurs et à bien diriger leur conduite (3). Appliquez-vous donc, non pas à les rendre riches, mais religieux, maîtres de leurs passions, mais riches en vertus. Accoutumez-les à ne pas se faire des besoins imaginaires, à estimer les biens de ce monde ce qu'ils valent. Veillez attentivement sur leurs démarches, sur leurs sociétés, sur leurs liaisons, et n'espérez de Dieu aucune grâce,

Pag. 317.

(1) Molinier, *Serm. choisis. Sur l'éducation*, *Carême*, t. IV, p. 50—57 ; l'ancien évêque de Senez, pag. 200—207 ; le P. de Neuville, *Nécessité de servir Dieu dès sa jeunesse*, *Carême*, tom. II, pag. 384.

(2) L'ancien évêque de Senez, *Serm. sur l'éducation*, tom. III, pag. 384.

(3) Bourdaloue, citant saint Jean Chrysostôme, *Dominic.*, tom. III, pag. 292, 293.

I.Cor. x. 24. si vous manquez à ce devoir. Si l'Apôtre nous ordonne *de nous occuper moins de nous-mêmes que des autres*, si nous sommes justiciables de négliger leurs intérêts, à plus forte raison quand il s'agit de ceux qui nous touchent de si près. N'est-ce pas moi, nous dira le Seigneur, qui avois placé ces enfants dans votre maison, moi qui, en vous établissant leur maître, leur surveillant, leur juge, les avois confiés à vos sollicitudes? Je vous avois donné toute autorité sur leurs personnes. Je m'étois reposé sur vos soins de leur éducation. Vous me répondrez qu'ils n'ont point voulu se plier sous le joug, qu'ils l'ont secoué. Mais c'étoit là même ce qu'il falloit prévenir à ses commencements; il falloit vous emparer des premières impressions; imposer le frein, quand on n'avoit pas encore la force de le rompre, courber ce jeune cœur sous le joug du devoir, l'y accoutumer, l'y façonner, porter l'appareil sur la blessure, quand elle étoit encore à sa naissance; arracher les épines quand elles commençoient à croître autour de cette plante délicate, et ne pas attendre qu'elles se fussent enracinées profondément, que ces passions fortifiées par un développement successif devinssent impossibles à combattre et à dompter. Aussi le Sage
Eccli.VII.24. nous dit-il: *Avez-vous des fils? Ployez leur tête dès l'enfance, afin qu'ils puissent être dressés plus aisément.*

Le Seigneur ne se contente pas de nous intimer

cet ordre par la bouche de son prophète ; il s'associe à vous pour en assurer l'exécution, par les châtiments terribles dont il menace les enfants rebelles à l'autorité de leurs parents : *Celui qui aura outragé son père ou sa mère par des malédictions, qu'il soit puni de mort.* Il punit de mort le crime dont ils se rendent coupables envers vous ; et vous, vous voyez de sang-froid ceux qu'ils se permettent envers la majesté suprême! Ils s'en prennent à Dieu lui-même par la violation de ses commandements : vous le voyez sans en être effrayés ; pas le plus léger mouvement d'indignation. pas le moindre reproche. Qu'a-t-il à perdre lui de leurs outrages ? Rien. Sa grandeur le met au-dessus de nos offenses. Mais vous, que n'avez-vous pas à craindre pour vous-même ? Car, qui manque au Seigneur ne respectera pas davantage son père ni soi-même.

Levit. xx. 9.

Pag. 318.

Respectueux et fidèles envers Dieu, ces enfants trouveroient dans l'obéissance à sa loi une source féconde de prospérités même temporelles. Avec des mœurs chrétiennes, pauvre, on se fait respecter et chérir ; tandis qu'avec un cœur méchant et corrompu, toute votre richesse ne vous sauvera pas de la haine et de l'aversion de tout ce qui vous entoure. Ce jeune homme à qui vous aurez donné une bonne éducation, non-seulement se conciliera l'estime générale, mais combien il vous deviendra plus cher à vous-même! Votre affection pour lui ne sera pas simple-

ment l'instinct de la nature ; elle sera le fruit de sa vertu. Vous en obtiendrez à votre tour tous les services de la piété filiale, durant votre vieillesse ; c'est lui qui en sera le soutien. Car de même que ceux qui méconnoissent le Seigneur, méconnoissent aussi leurs pères ; ainsi ceux qui honorent Dieu le Père de tous les hommes, ne croient jamais trop honorer ceux de qui ils tiennent le jour (1)...

Vous auriez beau remplir sur tous les autres points les commandements de la loi : infidèle à celui-ci, vous en serez puni sévèrement. Ecoutez-en la preuve dans une histoire tirée des annales d'un peuple antique ; vous allez voir à quelle terrible condamnation s'exposent les pères qui négligent l'éducation de leurs enfants. Il y avoit chez les Juifs un prêtre respecté par la douceur de son caractère ; il s'appeloit Héli (2). Ce prêtre donc avoit deux enfants qui se donnoient toute carrière dans le mal. Leur père les laissoit faire ; à peine s'en apercevoit-il ; ou bien, si leurs excès portés au comble l'obligeoient à leur adresser quelques réprimandes, il le faisoit, mais sans y mettre le zèle et l'autorité nécessaires. Ce qu'il auroit dû faire, ç'auroit été de

I. Reg. II, 11. et seq.

(1) Molinier, pag. 24 ; l'évêque de Senez, pag. 219.

(2) Ce même exemple se trouve rappelé dans la plupart des discours sur l'éducation. Voyez l'ancien évêque de Senez, *Serm.* à ce sujet, t. III, p. 159, 162, 198 ; le P. Beauregard, *Analyse*, pag. 232 ; M l'abbé Mérault, *Instruct. pour la première communion*, pag. 353.

leur infliger de sévères punitions, de les chasser de sa présence, d'employer des moyens de rigueur pour réprimer leurs désordres (1). Rien de tout cela ; il se contentoit de leur dire par forme d'avis : *Mes enfants, ne vous comportez pas de la sorte, car j'apprends de bien mauvaises nouvelles de votre conduite.* Qu'est-ce à dire? Ils ont outragé Dieu, et vous les appelez vos enfants! Ils ont oublié celui à qui ils doivent l'existence, et vous, vous les reconnoissez encore pour votre famille! Vainement objecteriez-vous les avis que vous leur avez donnés : Non; ce n'étoient pas des avis qu'il falloit, mais de fortes leçons, mais de sévères réprimandes; mais un remède violent comme le mal. Il falloit vous faire craindre, arracher ce jeune cœur à son engourdissement. Des avis, les enfants d'Héli n'en manquoient pas. Stérile langage! mollesse criminelle dont ils furent la victime! Le combat s'engage, ces malheureux deviennent la proie de l'ennemi; leur père lui-même apprenant leur désastre, *tombe à la renverse, et s'étant cassé la tête*, il mourut. Je vous disois tout à l'heure que les pères qui négligent de donner à leurs enfants une éducation chrétienne sont des parricides, meurtriers de leurs enfants. Ai-je eu tort? A qui Héli dut-il s'en prendre de la mort de ses enfants? A lui-même. C'est bien le glaive

(1) Molinier, pag. 24 ; l'ancien évêque de Senez, pag. 219.

de l'ennemi qui les a fait périr ; mais c'est la mollesse de leur père qui a dirigé le coup, éloigné de leurs personnes l'assistance du ciel, les a présentés
Pag. 219. nus et sans défense aux traits du Philistin. C'est lui qui s'est perdu lui-même avec eux. Et c'est là encore ce que nous voyons arriver tous les jours. Combien de parents n'osent prendre sur eux de corriger leurs enfants indociles et pervers. Ils craindroient de les chagriner, en réprimant par la sévérité de leur langage les vicieuses inclinations auxquelles ils les voient s'abandonner : qu'arrive-t-il ? Le désordre augmente ; l'impunité provoque des crimes d'éclat ; les tribunaux s'éveillent ; les malheureux vont mourir sur l'échafaud. En ne les corrigeant pas, vous deveniez leur complice; vous vous dépouilliez de votre autorité personnelle, pour les mettre sous celle de la vindicte publique ; la justice humaine a exercé sur eux ses terribles droits. Vous tremblez de les humilier en votre présence par un léger châtiment ; quelle épouvantable ignominie retombe sur vous-même, quand ce fils n'est plus, et que le père, poursuivi en tous lieux par des regards accusateurs, n'ose plus se montrer nulle part ! Occupez-vous donc, je vous en conjure, de donner à vos enfants une bonne éducation. Avant tout, pensez au salut de leur âme. Dieu vous a établi le chef, le docteur de toute votre famille; c'est à vous à veiller, et à veiller sans cesse sur la conduite de votre femme, et de

vos enfants. Ecoutez saint Paul : *Si vos femmes veulent apprendre quelque chose, qu'elles le demandent à leurs maris lorsqu'elles seront dans leurs maisons. Ayez soin de bien élever vos enfants en les corrigeant et les instruisant selon le Seigneur.* Imitez Job, de qui les yeux étoient toujours ouverts sur ses enfants, et qui offroit des sacrifices d'expiation pour les fautes secrètes qu'ils auroient pu commettre. Imitez Abraham, moins occupé de se faire des richesses que de faire observer la loi de Dieu par tous ceux qui lui appartenoient, et à qui le Seigneur rendit ce témoignage : *Je sais qu'Abraham commandera à ses enfants de garder la voie du Seigneur, pour agir selon l'équité et la justice.* David, près de mourir veut laisser à Salomon le plus solide héritage; il l'appelle près de lui pour lui répéter ces sages leçons : Mon fils, si vous vivez fidèle aux commandements du Seigneur, tout vous prospèrera, vous ne serez point accablé par les événements. Mais si vous veniez à perdre, par vos infidélités, la protection de Dieu, le royaume avec toute sa puissance ne vous servira de rien. Voilà les modèles que nous devons suivre, et durant la vie, et à nos derniers moments... Si les pères s'appliquoient à donner à leurs enfants une bonne éducation, il ne faudroit plus de lois, plus de jugements, ni de tribunaux, ni d'exécutions. Il n'y a des bourreaux que parce qu'il n'y a point de mœurs.

I. Cor. XIV. 35.

Job. X. 15.

Gen. XVIII. 19.

III. Reg. II. 4.

Pag. 320.

Nous n'épargnons ni dépenses ni démarches pour les instruire dans les sciences profanes, pour leur apprendre à bien servir les maîtres de la terre : Il n'y a que la science de la religion, que le service du roi du ciel qui nous soit indifférent. Nous leur permettons de fréquenter les spectacles ; mais qu'ils ne se rendent point à l'Eglise, qu'ils n'y assistent qu'avec irrévérence, nous nous en mettons peu en peine. Nous leur faisons rendre compte de ce qu'ils ont appris dans leurs écoles mondaines. Pourquoi ne pas leur demander compte de ce qu'ils ont entendu dans la maison du Seigneur (*) ?

T. IX Bened. Pag. 495. Un père qui, au moment de quitter la vie, négligeroit de confier la tutelle de ses enfants à la personne de sa famille qui auroit le plus de droits à cette marque de confiance, emporteroit avec lui de justes reproches. Pourroit-on la lui refuser, quand il a dû s'y attendre ? N'est-ce pas, au contraire, en la lui donnant que l'on s'assure de toute son exactitude pour tous les soins à donner aux enfants dont on lui laisse le dépôt? Voulez-vous assurer l'existence de vos enfants? Mettez-les en tutelle dans les mains de Dieu et de sa Providence (**).

T. IX Bened. Pag. 159. Vous voulez que vos enfants vous obéissent. Com-

(*) *In illud : Vidua eligatur*, Morel, *Opusc.*, tom. V, pag. 393—398 ; et plus bas à ce même article, pag. 323.

(**) Hom. VII *in Epist. ad Rom.*, Morel, *Nov. Test*, tom. IV, p. 88. Voyez *Biblioth. chois.*, t. XVIII, p. 258. (*Sur les vices de nos écoles.*)

mencez par les élever dans la crainte du Seigneur. Ne regardez point comme une étude superflue celle qu'ils donneront à nos saintes Ecritures; ce sont elles qui leur apprendront à honorer leurs père et mère. Vous y gagnerez autant qu'eux-mêmes. Ne dites point que cela n'est bon que pour le cloître. Car vous-même je ne prétends pas vous y renvoyer, et ne faire de vous qu'un solitaire. Votre fils le deviendroit; il n'auroit rien à perdre. Mais non: c'est assez qu'il soit chrétien. Il est destiné à vivre dans le monde; c'est dans nos livres saints qu'il apprendra sa règle de conduite, surtout s'il s'en pénètre dès ses jeunes années.

Le premier âge est celui de l'ignorance; et ce qui la rend plus profonde et plus dangereuse est l'usage où l'on est de lui donner pour ses premiers livres les histoires de ces héros antiques, qu'on lui apprend Pag. 160.
à admirer, bien qu'ils fussent adonnés à toutes leurs passions. Ils ont donc besoin d'avoir le contre-poison. Etrange inconséquence! On leur donne des maîtres dans les sciences humaines, rien n'est négligé pour orner leur esprit; et l'on ne s'occupe pas de former leur cœur par la connoissance de la religion! Aussi recueillons-nous les fruits toujours précoces d'une semblable éducation, qui ne donne à la société que des hommes emportés, sans frein et sans mœurs, accoutumés qu'ils sont à se traîner dans la fange du vice.

Epouse chrétienne, Dieu vous a donné un fils : prenez exemple sur la mère de Samuel. Elle consacre ce fils unique au Seigneur. Elle ne le confie point à Héli, qu'elle ne jugea point capable de bien élever ce cher fils : le père qui ne savoit pas élever ses propres enfants ne méritoit pas d'être chargé d'un fils étranger. Anne ne dit point : J'attendrai que mon fils soit devenu grand ; je le laisserai dans le monde pour lui faire goûter les plaisirs et les amusements de son âge. Son unique application est de le former pour Dieu, et de mériter, par tous les soins d'une tendresse vraiment maternelle, que Dieu gravât dans ce jeune cœur les premiers traits de son
Pag. 161. image (1). Travaillez à imprimer dans son âme les principes de la véritable sagesse; vous ne gagnerez jamais autant à lui apprendre les sciences profanes qui le mèneront à la fortune, qu'à lui apprendre la science qui la lui fera mépriser. Soyez moins envieux de le former à l'art de bien parler qu'à celui de bien vivre. Réglez ses actions plus que ses paroles : c'est par les œuvres que nous arrivons à la source de tous les biens, au royaume du ciel. Non pas que je réprouve les sciences de la terre, mais je ne veux pas que l'on en fasse la plus

(1) Développé par l'ancien évêque de Senez (*Serm. sur l'éducation*, t. III, p. 143—146), déplorant l'usage où l'on est de confier ses enfants à des mercenaires. (*Ibid.*, pag. 147—192.)

importante affaire de la vie. Plus il y excellera, et plus il aura besoin de la science de la religion. Il faut au navire en pleine mer un plus habile pilote qu'à celui qui est dans le port. Et bien plus encore : si vous le destinez à quelque emploi brillant, à la cour du prince, par exemple, séjour de l'orgueil et de l'ambition, il ne manquera pas de trouver à l'entour même de son berceau des philosophes sacrifiant tout à une gloire mondaine, prenant une vaine enflure pour de la grandeur, hommes déjà corrompus ou qui ne demandent qu'à l'être. Contre tant d'écueils, ménagez-lui à l'avance des secours puisés à l'école de la véritable sagesse. Ils lui profiteront, tant pour se gouverner lui-même que pour ramener les autres au devoir. En les élevant dans la crainte du Seigneur, vous les exercez à résister à tout sans être surpris de rien; vous développerez dans leurs âmes l'image auguste du Créateur, en les rendant comme lui, bons, patients, miséricordieux, bienfaisants, élevés au-dessus de toutes les choses de la terre. Saint Paul a dit : Celui qui n'a pas eu soin de rendre ses enfants dociles, obéissants, ne pourra pas conduire l'Eglise de Dieu; à plus forte raison ne mérite-t-il pas le royaume du ciel? II. Tim. II. 24.

Vous me répondez en secret : Si j'ai des enfants rebelles, est-ce moi qui en suis responsable? Oui, vous-même, si vous n'avez pas fait tout ce qui étoit en votre pouvoir pour les empêcher de l'être. Car,

pour être sauvé, il ne suffit pas d'être vertueux pour notre propre compte. Cet homme de l'Evangile, qui ne fit point valoir le talent qui lui avoit été confié, et l'enfouit en terre, fut puni comme s'il l'avoit dissipé (*).

Matth. xxv. 20.

T. xi Bened. Pag. 521.

Je ne voudrois pas que l'on donnât aux enfants, comme on le fait, pour premières leçons les fables de la mythologie grecque. Imprimez dans ces jeunes âmes là crainte des jugements de Dieu. Qu'elle y jette de profondes racines : quels fruits de salut elle y fera germer! Ces premières impressions, une fois portées dans les commencements de la vie, durent autant que la vie elle-même. Cette crainte salutaire sera un frein qui comprimera tous les mouvements désordonnés, composera le langage. Il n'y a plus alors ni fougue de jeunesse, ni séductions de fortune, ni disgrâces qui puissent détourner de la voie droite, quand on s'y est fixé par des principes fermes et capables de résister à toutes les tentations (**).

T. ix. Bened. Pag. 596.

Ce n'est pas une médiocre vertu que de bien élever ses enfants, de savoir les attacher au service de Dieu, de qui on les tient, et, dès leur entrée dans la vie, de les fixer dans la voie de ses comman-

(*) Hom. xxi *in Epist. ad Ephes.*, Morel, *Nov. Test.*, t. v, p. 1053 et seq.

(*) Hom. ii *in* ii *ad Thess.*, Morel, *Nov. Test.*, tom. vi, pag. 374. Voyez l'article *Saint Jérôme*, *Biblioth. chois.*, t. xx, p. 306 et suiv.

dements. S'il y a de grandes récompenses à espérer pour les parents bien pénétrés des principes d'une éducation chrétienne, combien aussi ceux qui les méconnoissent ne seront-ils pas sévèrement punis! Témoin Héli, dont la molle condescendance à l'égard de ses enfants, et sa foiblesse à corriger leurs défauts, entraîna leur ruine et la sienne. Leçon effrayante pour les pères et mères, qui leur apprend combien il leur importe d'élever leurs enfants dans la crainte du Seigneur. La jeunesse est emportée : on ne sauroit trop la défendre contre sa fougue naturelle, donc trop multiplier les précautions, les appuis et les surveillants. Tenez fortement la bride en main, de peur que ce coursier impétueux, sauvage encore, ne vous échappe. Vous n'en viendrez à bout qu'après l'avoir entièrement dompté. Si vous n'y travaillez pas dès le commencement; si, de bonne heure, vous n'imprimez pas dans ces jeunes âmes les principes du bien, il ne sera plus temps d'y revenir, l'habitude aura pour elles force de loi. Pag. 597.

Ne permettez à vos enfants rien de ce qui peut leur nuire en les flattant. La jeunesse n'est encore qu'une enfance prolongée; tout ce qui est contraire à la chasteté, à la tempérance, n'est pas moins pour elle une source féconde de désordres qui la perdroient. C'est là surtout ce qui exige de votre part une attention sans relâche, et de continuels efforts.

Je serois d'avis que l'on pourvût de bonne heure

à l'établissement de ses fils, afin qu'ils apportassent dans le mariage l'innocence du premier âge. Les chastes nœuds qui les uniront à leurs épouses en deviendront bien plus tendres. La meilleure garantie pour l'avenir, c'est le passé. Il est bien à craindre que celui qui fut dissolu avant le mariage ne continue à l'être encore après.

Pourquoi l'usage de poser au jour du mariage des couronnes sur la tête des époux? si ce n'est pour témoigner qu'ils ont triomphé des orages de la jeunesse, que leurs cœurs se sont conservés inaccessibles aux attraits des coupables voluptés. Mais si cela n'est pas vrai, si, au lieu de résister courageusement, ils ont lâchement succombé; de quel droit paroître la couronne sur la tête? Le symbole de la victoire à un esclave de la volupté! Pères et mères, n'épargnez donc ni avertissements, ni réprimandes, ni les moyens d'autorité qui sont entre vos mains, pour conserver les mœurs de vos enfants. C'est un dépôt, et le plus précieux de tous qui vous fût confié: vous en répondez à Dieu, à la société. Veillez sur lui nuit et jour, et mettez-le bien à l'abri des surprises qui vous le déroberoient.

Il s'en faut bien que l'on suive aujourd'hui ces sages maximes. On ne s'occupe que du soin d'assurer à ses enfants un opulent héritage. Cette terre qu'on leur destine, il faut à tout prix en améliorer le fonds, en donner l'administration à quelque économe in-

telligent, dont on ait éprouvé la fidélité, et dont on paie les services à grands frais; et ce bien d'une toute autre valeur, on ne s'en embarrasse point. Peu importe qu'il soit abandonné aux soins d'un instituteur plus ou moins honnête homme, plus ou moins capable de former et de protéger ses mœurs, de les sauver de tant d'écueils. Mais, dites-moi, quelle terre peut vous tenir plus à cœur que ce fils lui-même à qui elle doit revenir? Est-il un domaine qui mérite de passer avant ce fils, pour qui vous en avez fait l'acquisition? Mais, par le plus étrange renversement d'idées, ce fils ne vient qu'après.

Commençons par former à la vertu et à la piété ces âmes tendres et délicates; tout le reste n'est que secondaire. Si vos enfants se dépravent, à quoi leur servira-t-il d'être riches? Qu'ils soient vertueux, la pauvreté même ne leur nuira point. Vous désirez que ce fils soit riche, apprenez-lui à être bon, miséricordieux; il n'en deviendra que plus opulent. Dans une condition médiocre, il ne sera pas au-dessous de ceux qui auroient la plus brillante fortune. Vicieux, même avec une grande fortune qu'il ne saura pas conserver, faute d'un gardien fidèle, il tombera, grâces à vous, dans l'indigence la plus déplorable. Il auroit bien mieux valu qu'il fût né pauvre. La pauvreté du moins eût été pour lui un frein salutaire contre ses passions, tandis que la richesse n'est trop

souvent qu'un écueil où viennent échouer les plus heureuses dispositions.

Mères, ne vous en reposez pas sur d'autres que sur vous-mêmes du soin d'élever vos filles. Cette tâche n'a rien de difficile. Tenez-les assidument à vos côtés, dans l'intérieur de votre maison. Par-dessus tout, accoutumez-les à la piété, aux
Pag. 598. pratiques religieuses, aux mépris des richesses et des vains ajustements. Par là, non-seulement vous les sauvez elles-mêmes, mais avec elles les époux qui leur sont destinés, et de la postérité qui en naîtra, comme d'une bonne tige, sortiront naturellement des rejetons qui leur ressembleront (*).

T.VIIIBened. Pag. 17. Ne dites point qu'il n'est pas temps encore d'occuper l'enfance de religion. Je soutiens, moi, que c'est là l'étude non-seulement la plus utile, mais la plus nécessaire à cet âge. Je ne prétends pas qu'il faille détourner absolument les enfants de toute autre science. Mais est-ce trop de consacrer à celle-ci un jour dans toute une semaine? Nous exigeons bien de nos domestiques que tous les moments de leur

(*) Hom. IX *in* I *ad Timoth.*, Morel, *Nov. Testam*, t. VI, p. 460—462. IMITATIONS : L'ancien évêque de Senez, *Serm. sur l'éducation*, tom. III, pag. 185—197; l'abbé Clément, *Carême*, tom. II, pag. 435 et suiv.; Joli, *Dominic.*, tom. IV, pag. 344; *OEuvres mêlés*, pag. 387 et suiv.; Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. II, pag. 297 et suiv., 360; Beauregard, *Analyse*, pag. 228; Le Chapelain, *sur l'éducation*, *Serm.*, t. IV, p. 152 et suiv.; Molinier, t. IV, p. 17—43, etc.

journée, tous, sans nulle réserve, soient donnés à notre service. N'est il pas de la dernière inconséquence qu'il n'y ait point dans nos moments de loisir quelques moments donnés à cette occupation à laquelle nous aurions nous-mêmes tant à gagner? car ce n'est pas assurément le Seigneur qui a besoin de nous.

Quand il s'agit de les mener au théâtre et aux spectacles, il n'y a plus d'étude, plus de devoir qui tienne : tout cède à ce misérable attrait. Est-il question d'un intérêt aussi grave, aussi profitable? ils n'ont pas, nous dit-on, de temps à perdre. Le moyen de ne pas irriter la colère divine! Vous trouvez du temps de reste pour toute autre chose; mais pour le service de Dieu, vous trouvez que c'est trop gêner, trop fatiguer les enfants! Revenez, revenez, mes frères, d'une erreur aussi préjudiciable. C'est aux enfants surtout qu'il importe de donner les premières leçons de la science religieuse. La souplesse de leur esprit les rend plus susceptibles qu'aucun autre âge de la vie, de recevoir et de conserver des impressions qui ne s'effacent plus. Ils s'y prêtent, sans beaucoup d'efforts, comme une cire molle reçoit les caractères qu'on lui imprime. C'est à cet âge que se déterminent pour le reste de la vie les habitudes du vice ou de la vertu. Lorsqu'on s'est accoutumé de bonne heure à des affections vertueuses, il n'est plus à craindre que plus tard on se porte au mal ; on

se concilie l'estime des personnes plus âgées, on contracte dès la jeunesse une maturité précoce, qui rend bien plus propre pour la suite au maniement des affaires (*).

T. XII. Bened. Pag. 275.

La mollesse et la délicatesse dans les vêtements amollit la force de l'âme; elle l'énerve, elle en détruit le ressort. Quelque vigoureuse que puisse être la constitution naturelle, elle ne tient pas contre une vie molle et efféminée. Ce qui rend le sexe en général si foible et si délicat, ne croyez pas que ce soit la nature seule. Non, c'est l'éducation et la manière de vivre (**).

T. III Bened. Pag. 320.

Si vous avez eu soin de donner à votre fils une bonne éducation, celui-ci, à son tour, élèvera les siens dans les mêmes principes; et de la sorte, il se formera de l'un à l'autre comme une chaîne de bonne éducation et de bonnes mœurs dans vos descendants, laquelle remontera à vous comme à son premier anneau, et qui sera le fruit de vos soins et de vos exemples. Il n'y a guères de méchants enfants, que parce qu'il y a des pères négligents à les former à la piété. S'ils trouvoient dans les leçons et dans les exemples de leurs pères de quoi les diriger et les soutenir dans le chemin de la vertu, si l'on ajoutoit

(*) Hom. II *in Joann.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. II, pag. 20, 21; et tom. III Bened, pag. 320.

(**) Hom. XXIX *in Epist. ad Hebr.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. VI, pag. 950.

à ces instructions domestiques les secours que l'Eglise prodigue dans ses saintes assemblées; nul doute que les uns et les autres n'en recueillissent les fruits les plus salutaires et les plus abondants (*).

Bourdaloue ramène à ces lignes éloquentes toute la doctrine de saint Jean Chrysostôme sur cette matière :

« Quel est le crime d'un père qui, déshonorant sa qualité de chrétien, et non moins indigne du nom de père qu'il porte, scandalise lui-même ses enfants, et les corrompt par ses exemples ? C'étoit à lui, comme père, à les former aux exercices de la religion, et c'est lui au contraire qui, par ses discours impies, par ses railleries au moins imprudentes sur nos mystères, par son éloignement des choses saintes, par son opposition affectée à tout ce qui s'appelle œuvres de piété, en un mot par sa vie toute païenne, leur communique son libertinage et son esprit d'irréligion. C'étoit à lui, par son devoir de père, à corriger les emportements de leur jeunesse, et à réprimer les saillies de leurs passions ; et c'est lui-même qui les autorise par des emportements encore plus honteux, dans un âge aussi avancé que le sien, et par des passions encore plus folles et plus insensées. C'étoit à lui à régler leurs mœurs ; et c'est lui-même qui, par des débauches dont ils ne sont que trop instruits, et qu'il n'a pas même soin de leur cacher, semble avoir entrepris de les entraîner et de les plonger dans les plus infâmes déréglements. A combien de pères dans le christianisme, et peut-être à combien de ceux qui m'écoutent, ce caractère ne convient-il pas ? On ne se contente pas

(*) *In illud : Vidua eligatur*, Morel, *Opusc.*, tom. v, p. 197.

d'être libertin; on fait de ses enfants, par l'éducation qu'on leur donne, une génération de libertins; on n'a sur eux de l'autorité que pour contribuer efficacement à leur perte; on n'est père que pour leur transmettre ses vices, que pour leur inspirer son ambition, que pour leur faire sucer avec le lait le fiel de ses inimitiés, que pour les engager dans ses injustices en leur laissant pour héritage des biens mal acquis. Ne vaudroit-il pas mieux, dit saint Chrysostôme, les avoir étouffés dès le berceau? Et si nous avons horreur de ces peuples infidèles qui, par une superstition barbare, immoloient leurs enfants à leurs idoles, en devons-nous moins avoir de ceux qui, au mépris du vrai Dieu, à qui ils savent que leurs enfants sont consacrés par la grâce du baptême, les sacrifient au Démon du siècle dont ils sont eux-mêmes possédés (1)? »

T. I Bened. Pag. 58.

Il n'est point de père qui, en exhortant son fils à l'étude de l'éloquence, ne lui tienne ce langage : Voyez cet homme né dans la fange : le talent de la parole l'a fait monter aux premiers emplois; il a amassé des richesses immenses, fait une alliance avantageuse; il a formé une bonne maison; tout le monde l'honore et le considère. S'agit-il de la connoissance des langues? un autre dira : Voyez cet

(1) Bourdaloue, *sur le scandale*, *Avent*, pag. 100, 101; Chrysost., Hom. LX *in Matth.*, tom. VII Bened., pag. 599 (sur le crime et le malheur de scandaliser les enfants). Salvien fait dire, avec la même énergie, aux enfants entraînés dans le mal par l'exemple de leurs pères : *Patres sensimus parricidas;* mot qui semble avoir été emprunté à saint Cyprien, mais que tous avoient trouvé dans leur propre cœur.

homme instruit dans les langues savantes ; il figure à la cour ; il a part aux affaires. Voilà les modèles que l'on propose. C'est toujours sur des motifs d'une vaine gloire que l'on jette les yeux, jamais sur l'exemple des saints, à qui leurs vertus ont ouvert le chemin du ciel. Que quelqu'un s'avisât d'en parler, il passeroit pour un homme du vieux temps, en guerre contre les idées à la mode. Lorsque vous entretenez vos enfants de la sorte, vous leur ouvrez une source de maux ; vous les voulez soumettre à deux cruels tyrans, la passion des richesses et celle de la vaine gloire, plus détestable encore. Il n'en faut qu'une pour pervertir la jeunesse. Mais réunies, ce sont deux torrents fougueux, qui se chargent de sable et de limon. Elles absorbent l'âme, y anéantissent tous les germes de bonnes œuvres (*).

Nous prenons pour le choix d'un intendant, toutes les mesures nécessaires ; pour le choix du maître à donner à nos enfants, nulle précaution. Le premier venu est celui qu'on agrée. On oublie qu'il n'est point de fonction ni plus importante, ni plus difficile ; puisqu'il s'agit de former l'esprit et le cœur, d'assurer dès les premières années la conduite du reste de la vie. On fait cas d'un peintre distingué, d'un sculpteur habile. Mais qu'est-ce que leur art T. VII Bened. Pag. 605.

(*) *Adv. oppugnat. vit. mon.*, lib. III, cap. V. Voyez Saurin, *suites d'une mauvaise éducation*, *Serm.*, t. X, p. 6 et suiv. ; et t. IX, p. 115 et suiv.

auprès de celui qui s'exerce, non pas sur la toile ou sur la pierre, mais sur le moral? Et c'est là ce dont on s'occupe le moins. Tous les soins se bornent à apprendre aux jeunes gens à bien parler, non à bien agir (*).

Si nous n'apprenons dès l'enfance à vivre dans les saintes règles de la piété chrétienne; si, dans la jeunesse, nous n'avons pas été modestes et retenus; si nous n'avons point su nous défendre de l'avarice dans l'âge mûr, tous les vices des âges précédents viendront se ramasser dans une vieillesse corrompue où pas un principe de bien ne pourra surnager (**).

J'ai rencontré dans certains catalogues de livres classiques l'annonce d'une Homélie sur l'éducation des enfants, sous le nom de saint Jean Chrysostôme, imprimée en grec et en français, sans indication, ni d'éditeur, ni de traducteur (petit in-12 de 33 pages. Paris, Dela-

(*) Hom. LX *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, tom. I, pag 656; « Le premier tort des parents, c'est qu'ils ne cherchent pas pour leurs enfants les meilleurs maîtres, mais ceux qui sont le plus à la mode. Ils sacrifient tout à leur ambition, et leurs enfants comme le reste : *Primum, sicut omnia, spes quoque suas ambitioni donant.* » (Rollin, *Traité des études*, tom. I, in-4°, pag. 341; l'ancien évêque de Senez, t. III, p. 195. Voyez plus haut, pag. 311.)

(**) Chrysost., *passim.*, Hom. LXXXI *in Matth.*, Morel, *Nov. Testam.*, t. VI, p. 151; t. VII Bened., p. 367. Développé par l'ancien évêque de Senez, *Serm.*, t. III, p. 150, 212; Cheminais, *Nécessité de servir Dieu dans sa jeunesse*, *Serm.*, t. III, p. 378; J. Lenfant, dans *Morc. chois. des protest.*, pag. 281, 282; Superville, *ibid.*, pag. 163. Tous nos prédicateurs et moralistes qui ont traité de l'éducation.

lain, 1817.) Pitoyable rapsodie, mal tissue de textes épars dans les œuvres du saint docteur, et encore plus mal traduite. De semblables publications sont des piéges tendus à la bonne foi des maîtres et des élèves, et des outrages pour l'éloquent patriarche.

Μη οὖν ενθεν κακειθεν περι πλαναστω σου η διάνοια, του χρυσορρήμονι δε προσεχε μαλλον οτι και σαλπιγξ χρυσηλατος του παναγιου κεχρηματικε πνευματος.

Quamobrem, ne mens tua huc illuc circumerret, Chrysostomum ausculta potius, qui tuba aurea sancti Spiritus dictus fuit.

THEODORI MELOCHITÆ, *Liber Histor. romanæ*, pag. 18, Lugd. Batav., anno 1618.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT

AU LIVRE QUATRIÈME.

PÈRES ET ÉCRIVAINS DE L'ÉGLISE GRECQUE APRÈS SAINT JEAN CHRYSOSTOME

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

Dans le tableau général des écrivains ecclésiastiques annoncé au cinquième volume de cet ouvrage, nous avons placé indifféremment ceux des Pères de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine. Ici, nous proposons une distribution nouvelle, qui consiste simplement à détacher des livres suivants quelques-uns des Pères et écrivains grecs venus après saint Jean Chrisostôme, pour les réunir à son article par forme de supplément. La gloire du patriarche de Constantinople semble s'agrandir encore par la comparaison avec ses successeurs.

Chrysostôme descendu dans la tombe, semble y avoir entraîné l'éloquence avec lui. Il n'avoit pas eu d'égaux; nous ne lui voyons point de successeurs. Ses ennemis, fiers de l'avoir fait condamner à la déposition, à l'exil, triomphoient : la Providence elle-même prenoit soin de la vengeance. L'empire tout entier ne tarda pas à expier le crime de la bar-

bare persécution ourdie contre le saint patriarche. Une basse envie s'étoit irritée des succès que l'archevêque de Constantinople obtenoit sans les chercher. Elle déchaîna contre lui particulièrement trois hommes qui se crurent être ses rivaux en génie. Avides de renommée, il leur en falloit à tout prix. En même temps qu'ils fournissoient à leur victime la matière du plus magnifique triomphe, pour parler son langage, en manifestant la plus héroïque vertu, ils mettoient à nu leur médiocrité, et ne réussissoient, par la perfidie de leurs manœuvres et l'éclat de leurs emportements, qu'à imprimer à leur nom une infamante célébrité. Ces trois hommes furent Sévérien de Gabale, Antiochus de Ptolémaïde, Théophile d'Antioche (1). La postérité a jugé leurs œu-

(1) Sévérien, évêque de Gabale en Syrie, avoit abandonné son troupeau pour se rendre à Constantinople, séjour de toutes les ambitions, dans le dessein dy tenter la fortune. Il apportoit avec lui beaucoup de sermons composés d'avance, et plus encore d'audace et d'intrigue. Chrysostôme ayant été contraint de faire un voyage en Asie, pour y corriger quelques désordres, avoit chargé l'évêque Sévérien du soin de prêcher durant son absence. Celui-ci sut en profiter pour chercher à se rendre agréable au peuple par des complaisances affectées. Son hypocrisie fut démasquée; et il se vit obligé de quitter Constantinople. Mais il trouva dans l'impératrice Eudoxie une protectrice dont il aigrit les préventions contre notre saint, et se ligua avec Théophile, pour le persécuter, long-temps encore après sa mort. Les plus célèbres de ses Homélies sont les six qu'il prêcha sur la Genèse : « Il y » promet de dire plusieurs choses qui n'avoient point encore été dites, » et il en dit même beaucoup qui ne devroient jamais l'avoir été; et » avance, comme étant de l'Ecriture, une infinité de choses. On juge

vres. Certes, ce n'est pas sur de semblables hommes, à les juger simplement comme écrivains, que les contemporains se seroient écriés : Plutôt le soleil soit enlevé au firmament que Chrysostôme à notre Eglise ! Il s'éteignit ce soleil ; et les ténèbres vinrent, qui se répandirent sur tout le monde. A peine verrons-nous quelques foibles lueurs se montrer de temps à autre au milieu d'une profonde nuit.

Quelles causes nous expliqueront cette diffé-

» que ces homélies ne sont pas d'une grande utilité, et ne méritent » pas d'être estimées par les personnes de bon goût. Elles furent en » effet assez mal reçues de diverses personnes, auxquelles il répondit » fort fièrement, avec plus d'injures que de raisons. » (Tillemont, *Mém.*, tom. XI, pag. 172.)

Antiochus, évêque de Ptolémaïde en Phénicie. Gennade cite sous son nom un long volume contre l'avarice, et une Homélie sur l'aveuglé-né. Nous n'avons de lui que des fragments.

Théophile d'Alexandrie. Saint Jérôme a vanté son éloquence : on sait que ses affections n'étoient pas pour l'homme que Théophile haïssoit le plus au monde. Implacable dans ses animosités, dans son ambition et dans son avarice, ce patriarche d'Alexandrie n'eut point pardonné à saint Jérôme lui-même un sentiment médiocre. Ses ouvrages ont été ainsi apréciés par Dupin : « Il est obscur, plein de » galimathias, de faux raisonnements et de réflexions qui ne viennent » nullement à son sujet. Il étoit bon politique et fort méchant auteur. » A quoi Tillemont ajoute : « Il savoit mieux se démêler d'une intrigue » de cour, que se débarrasser d'une question de théologie. » (*Mém.*, tom. XI, pag. 449.) Racine ne lui est pas plus favorable. Il l'appelle nettement un méchant auteur. (*Hist. ecclés.*, tom. II, in-12, p. 557.)

M. l'abbé de La Mennais cite de lui un fragment contre l'amour des richesses (*Doctr. chrét.*, tom. IV, pag. 401), et n'indique pas le livre d'où il est tiré. Il y a lieu de croire qu'il est d'un autre écrivain.

rence? Les hommes avoient-ils changé de nature? n'étoient-ils plus sous l'influence du même climat? Les sources fécondes où puisèrent les Basile, les Grégoire, les Chrysostôme, s'ouvroient à leurs successeurs; et, parmi ceux-ci, vous rencontrez encore des noms recommandables par les talents de l'esprit, du savoir, de l'imagination : d'où vient donc que vous n'y rencontrez plus de Chrysostôme?

Cette différence, les hommes l'ont expliquée à leur manière. Ils en ont cherché la solution dans les révolutions politiques qui composent les annales des deux empires d'Occident et d'Orient, oubliant que ces mêmes révolutions n'étoient que les jeux d'une Providence supérieure, qui a ses desseins, et entraîne à son gré tous les événements vers le but qu'elle se propose.

Constantin, en transportant loin de l'Italie la capitale de l'empire, n'avoit fait, sans le savoir, qu'exécuter les conseils de Dieu sur cette Rome, si long-temps la maîtresse et le fléau de l'univers. Rome avoit à expier l'injustice de ses agressions, l'orgueil de ses triomphes, l'odieux brigandage exercé durant dix siècles sous le nom de guerres et de victoires sur tous les peuples du monde, les crimes de ses empereurs, la corruption de toutes les classes de la société, les édits prononcés contre le christianisme, et les flots du sang chrétien, qui n'avoit cessé de couler, même à des époques qui semblent

ne pas appartenir à l'histoire des persécutions (1). En se rapprochant de ces peuples barbares, qui déjà s'étoient rendus si formidables à l'empire, Constantin sembloit leur apprendre à connoître de plus près comment ils pouvoient l'attaquer et le vaincre. Il sacrifioit Rome à quelques mécontentements particuliers : il préparoit les événements qui devoient faire de Rome profane la Rome de Pierre, la capitale du monde chrétien.

La division entre les deux empires d'Orient et d'Occident (2) entroit donc manifestement dans les vues de la Providence ; elle tendoit à affoiblir l'un et l'autre, et à les livrer tous deux aux représailles que tant de ressentiments avoient rendues inévitables. La foiblesse des successeurs de Constantin, les sanglantes rivalités qui se disputoient le commandement, les vices dont la cour impériale de Constantinople devint bientôt l'école et le théâtre,

(1) Voyez *Bibliothèque choisie*, tom. 1, pag. 128.

(2) Ce fut sous les empereurs Valens et Valentinien I que l'on connut positivement la division de l'empire d'Orient et d'Occident. Mais comme ces deux empires furent réunis dans la personne de Théodose-le-Grand, c'est de la fin du règne de ce prince qu'il convient plus particulièrement de dater leur séparation ; car depuis ce temps ils furent toujours gouvernés par deux emperenrs différents. Si les deux fils que laissoit Théodose eussent été en âge de gouverner par eux-mêmes, il eût au moins retardé une partie des malheurs qui suivirent sa mort. Mais auroit-il, s'il eût vécu, fait ou préparé ces calculs ? L'auteur de l'*Esprit de l'Histoire* examine cette question dans sa lettre XXVI, sans la résoudre.

les dissensions religieuses qui occupoient uniquement les esprits, depuis le souverain jusqu'au dernier sujet, enhardissoient tous les ennemis du nom romain, mal contenus derrière les limites où ils avoient été reculés.

En même temps que le vainqueur de Maxence divisoit l'empire, le Dieu qui lui avoit donné la victoire, vainqueur de l'idolatrie, établissoit aussi son partage entre l'Orient et l'Occident. Au premier, il abandonnoit les arts, les talents de l'esprit et de l'éloquence : au second, il assuroit une part bien plus magnifique. Celui qui avoit dit : *Je bâtirai mon Eglise*, et qui ne vouloit admettre personne dans la construction de son édifice en lui donnant pour fondement le siége de Pierre, marquoit ainsi sa fermeté inébranlable, à l'épreuve des temps et des révolutions par lesquelles il la conduisoit pour la retremper, pour ainsi dire, et la régénérer. Constantin, Odoacre, Alaric, Attila, pourront empêcher Rome d'être la ville des Césars : rien ne pourra mettre obstacle à ce qu'elle soit la ville éternelle ; tant il est vrai que la religion chrétienne ne dépend point des hommes! Ce n'étoient pas des savants qui l'avoient fondée : ce n'est pas l'ignorance qui la pourra détruire. Jaloux de soutenir tout seul l'édifice que lui seul avoit pu créer, Jésus-Christ saura bien y faire briller, quand il le jugera à propos, les plus vives lumières, pour en ramener à

lui le flambleau, quand il le jugera nécessaire, sans que son éclipse totale nuise à l'achèvement de son œuvre.

L'ancienne capitale du monde est tombée sous le joug des Hérules, peuple obscur parmi les Barbares mêmes. Le reste de l'Italie obéit à vingt nations diverses : victime de leurs fureurs ou jouet de leurs caprices, seule au milieu de tant de débris, la chaire pontificale soutient la majesté du nom romain. Les îles de la Méditerranée, la Grèce tout entière, l'Egypte, les provinces occidentales de l'Asie, composoient l'empire d'Orient. Les Arabes au Midi, les Perses au levant, une foule de Tartares déguisés sous différents noms, attaquent et déchirent ce corps vaste, mais languissant. Les empereurs de la nouvelle Rome avoient été presque tous aussi foibles que les derniers Césars de l'ancienne, et les révolutions aussi fréquentes y étoient devenues encore plus cruelles. Le diadème n'y étoit plus qu'un bandeau fatal, destiné à désigner les victimes que devoit frapper l'ambition. La corruption et la perfidie formoient les mœurs de Constantinople. L'esprit toujours inquiet de la nation enfantoit les questions les plus téméraires, et les interminables disputes. La fureur de dogmatiser dominoit toutes les conditions; les empereurs, indifférents sur les dangers qui assiégeoient leur trône, s'occupoient du soin d'examiner des questions théologiques, et voyoient

tranquillement les califes à la tête de leurs armées enlever à l'empire les plus belles provinces de l'Asie et de l'Afrique (1).

L'évêque y jouissoit d'une grande autorité. Quoique ce siége fût le plus nouveau des patriarcats, l'honneur d'être pasteur de la ville impériale lui avoit conféré la préséance sur tous les autres, avec le privilége d'être assis immédiatement après l'évêque de Rome. Toutefois c'étoit là la seule prérogative qu'il eût reçue du 1er concile général de Constantinople. Le concile de Chalcédoine alla plus loin; et son indulgence avoit éprouvé de fortes réclamations, mais l'ambition, déjà mécontente du second rang, aspiroit au premier. L'Eglise grecque affectoit de regarder la prééminence donnée au pape, moins comme un droit attaché à la chaire de saint Pierre, que comme une prérogative accordée à l'Eglise de la capitale de l'empire. Rome, abandonnée des Césars, ravagée par les Barbares et soumise à leur pouvoir, ne paroissoit plus aux orientaux mériter la même gloire. C'étoit, dans ce système, à Constantinople que l'héritage en étoit dévolu (2). Plusieurs

(1) *Tableau de l'Histoire moderne*, par Méhégan, tom. I, pag. 106. Sous le règne de Constantin Pogonat, en 678, Théodore de Constantinople et Macaire d'Antioche se plaignoient que l'on avoit introduit de nouvelles manières de parler des mystères, soit par ignorance, soit par pure curiosité. (Voyez Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XL, t. IX, p. 2.)

(2) Ce système étoit hautement professé par Photius, et les évêques de son parti. Dans une conférence avec Luitprand, ambassadeur

de ses patriarches tentoient depuis long-temps, par beaucoup d'artifices, de parvenir au faîte des honneurs ecclésiastiques. Les papes saint Léon et saint Grégoire s'en étoient plaints ; et leurs accusations n'étoient que trop justifiées par les entreprises de ces pontifes.

Jean le Jeuneur, plus hardi, osa montrer ses vues à découvert. Dans un concile tenu à Constantinople, où il jugea de sa seule autorité la cause de Grégoire, patriarche d'Antioche, il ne craignit pas de se donner le titre de patriarche œcuménique, refusé par les papes de Rome. Ne donnoit-il pas, dit à ce sujet le savant et pieux Thomassin, un juste fondement de croire qu'il prétendoit s'élever au-dessus de tous les autres patriarches, et au-dessus de tous les autres siéges de l'Eglise (1)? L'orgueil ne manqua pas d'amener à sa suite tous les vices de l'ignorance et de la dépravation. La plus dégoûtante superstition se mêloit à la plus crapuleuse licence. Pour quelques évêques dignes encore successeurs des Maxime, des Germain, des Ignace, la plupart ne se font remarquer que par leur incapacité ou leurs déréglements. Dans une des novelles de l'empereur Alexis Comnène, sur les élections, on lit que les peuples y étoient dans la plus profonde ignorance

d'Othon auprès de Nicéphore, le patrice Christophe lui dit : « Ignorez-vous donc que quand Constantin transféra ici l'empire, il y amena le sénat avec toute la noblesse de Rome, et ne laissa dans cette ville dégradée que de vils esclaves, quelques artisans et la lie du peuple ?

(1) *Discipl. anc. et mod.*, tom. 1, pag. 93.

des dogmes de la religion, parce que ceux qui étoient chargés de les en instruire ou ne le faisoient pas, ou en étoient incapables. Luitprand, évêque de Crémone, envoyé par Othon-le-Grand, à la cour de Nicéphore, nous a laissé une description des mœurs du prince et de ses évêques, telle qu'on auroit peine à y croire, si elle n'étoit attestée par d'autres contemporains (1). Théophylacte, sacré à l'âge de seize ans patriarche de Constantinople, ne connoissoit que la chasse et les chevaux qu'il nourrissoit avec une somptuosité qui tient de la folie. Peu content de dissiper le saint patrimoine en scandaleuses profusions, il mettoit en vente les ordinations des clercs et les promotions épiscopales. Un jour de jeudi saint, qu'il célébroit les saints mystères, on vient lui annoncer qu'une de ses cavales de prédilection venoit de lui donner un poulain; il quitta l'autel pour l'aller voir sur-le-champ puis revint achever l'office (2). On parle encore d'un patriarche d'Alexandrie qui ne savoit ni lire ni écrire (3).

L'ignorance devenoit la suite inévitable de tant de désordres.

Les inondations des Barbares qui envahirent l'une après l'autre les plus belles provinces de l'empire, tant de l'Orient que de l'Occident, répandoient par-

(1) Voyez D. Ceillier, tom. XXI, pag. 518; Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. LVI, n° XXI, tom. XII, in-12, pag. 157.

(2) Bérault-Bercastel, *Hist. de l'Eglise*, liv. XXVIII, tom. VI, p. 230.

(3) Racine, *Abrégé de l'Hist. ecclés.*, tom. III, in-12, pag. 246.

tout la désolation et l'effroi. Le flambeau des arts et des sciences s'éteignit insensiblement ; les écoles étoient désertes, l'étude abandonnée, les divines traditions se perdoient, la doctrine seule surnageoit, parce qu'elle n'est pas au pouvoir des hommes ni des temps. Un seul intérêt dominoit dans tous les esprits, celui d'échapper à la ruine des cités et des campagnes. Partout la prédication cessa d'être un art, pour n'être plus qu'un flux de paroles dénuées de la sève nourricière que l'on ne peut attendre que du concours de l'imagination et du goût. L'éloquence étoit muette ou stérile, comme une terre naturellement féconde ne produit plus, faute d'être cultivée, que des plantes parasites et des fruits sauvages, sans suc et sans saveur. La guerre impie que les Ariens d'abord, puis les Iconoclastes, firent aux dogmes les plus révérés, ajouta tous ses fléaux à ceux de l'invasion étrangère, de la tyrannie domestique, et des discordes civiles qui en faisoient le perpétuel aliment. Les lettres disparurent ; et si elles semblèrent se relever à quelques époques, sous les empereurs Basile le Macédonien, Léon le philosophe, Constantin Porphyrogenète, ce ne furent que des lueurs passagères. Quand la Providence a fait au monde le présent d'un homme tel que saint Jean Chrysostôme, elle ne le reproduit plus qu'à de longs intervalles. Plus heureuse que la langue des Romains, la langue des Démosthène, des Basile, des Chrysostôme, se

conservoit à travers les révolutions politiques, qui finirent par l'abattre sous le joug musulman; mais le génie qui avoit enfanté les chefs-d'œuvre n'existoit plus. Toute l'activité de l'esprit se consumoit dans des controverses arides, et discutées avec plus de subtilité que de science, soutenues avec plus de passion et d'emportement que de vrai zèle et de charité, revêtues d'un stile affecté, chargée de figures étrangères et de faux-brillants. Comme dans les monuments de l'architecture de ces temps-là, ce ne sont plus, dit le judicieux historien de l'Eglise, que lieux communs, vaines déclamations, ostentation de paroles, réflexions inutiles (1).

Cependant, hâtons-nous de le proclamer avec nos plus sages écrivains, l'enseignement commun, dans ces jours orageux et sombres, se maintint aussi pur que dans l'âge le plus lumineux. L'explication des premiers mystères, les symboles de la foi, et la confession de tous ses articles, les saintes ordonnances qui en sont la suite, les sacrements et le sacrifice perpétués sans interruption, s'y retrouvèrent sans aucun mélange qui en altérât la substance. On n'entendoit plus à la vérité l'organe éloquent des Ambroise, des Augustin, des Léon, des Basile, des Grégoire, des Chrysostôme; mais ils survivoient dans leurs écrits im-

(1) Fleury, IIIe *Discours sur l'Hist. ecclés.*, n° VII; Caussin, *de eloquent.*, lib. XIV, pag. 911.

mortels, et de là rejaillissoient des flots de lumière jusques sur les temps et sur les réduits les plus ténébreux. Les docteurs qui les avoient remplacés ne les égaloient pas, mais ils connoissoient tout le prix des trésors qu'ils en avoient hérités. Ils interprétoient les divines Ecritures d'après ces modèles, ils tenoient les mêmes confessions de foi, et s'attachoient aux décisions des mêmes conciles; ils avoient appris dans les mêmes Eglises les saintes observances qui s'y pratiquoient depuis les Apôtres. Plusieurs même de ces nouveaux maîtres, sans avoir le goût des anciens, l'élégance et les grâces de leur style, ne leur cédoient point en érudition, en pénétration peut-être, en force et en véhémence, c'est-à-dire en tout ce qui importe le plus à la défense de la vérité, et à la conservation du sacré dépôt. Combien d'entre ceux-ci encore soutenoient leur enseignement par l'exemple des plus héroïques vertus, et d'une éminente sainteté! Témoignage frappant de la protection perpétuelle de Dieu sur son Eglise (1).

Ici un Cours d'éloquence sacrée, se réduisoit à n'être que l'histoire de la décadence de l'art, et presque un catalogue d'ouvrages.

Dans cette disette d'orateurs, peut-être il eût été plus simple d'omettre ceux qui ne le furent pas. L'instruction de nos lecteurs exigeoit davantage. Dans

(1) Voyez Fleury, *Hist. ecclés.*, Noël Alexandre, etc., Béraut-Bercast., *Hist. de l'Eglise*, liv. XXVIII, t. VI, p. 194, 168.

l'étude d'un art, on profite également à connoître ses triomphes et ses éclipses. Ce long interrègne dans l'histoire de l'éloquence nous fait bien mieux goûter le bienfait de ce qui a précédé et de ce qui a suivi.

Si nous avons en général restreint à de simples notices les principaux écrivains des siècles postérieurs, nous avons du moins cherché à donner une idée précise de leurs ouvrages les plus importants; et peut-être aurons-nous réussi à justifier à la fois dans son extension et dans ses limites le double titre donné à cet ouvrage. En l'appelant *Bibliothèque choisie*, nous ne nous engagions à conserver que ce qui nous a paru éminemment digne de l'être. Nous croyons l'avoir fait: et peut-être avons-nous quelque droit d'ajouter avec saint Jérôme : Etoit-ce donc un médiocre service à rendre à la science, sinon d'en embrasser toute la carrière, du moins d'en avoir aplani les sentiers? La première difficulté d'un travail tel que celui-ci étoit d'être obligé de tout lire; mais il y en avoit une autre bien plus laborieuse encore, c'étoit de choisir : *Primum difficile est omnes legere; deinde multo difficilius, adhibito judicio, quæ optima sunt excipere* (1). La Providence a béni nos efforts, en leur accordant un succès au-dessus de nos espérances; et qu'il nous soit permis d'exprimer notre reconnoissance particulière à

(1) *Præfat. Comment. in Matth.*, tom. IV, part. I, pag. 3, edit. Martianay.

ceux de nos correspondants qui ont bien voulu encourager de leurs suffrages et de leurs conseils la pénible tâche que nous nous étions imposée. Poursuivons-la jusqu'à la fin à travers les landes qui nous restent à parcourir.

I. Saint Proclus, archevêque de Constantinople, en 434.

Saint Proclus, l'un des premiers successeurs de saint Jean Chrysostôme au siége de cette grande ville, est plus célèbre par le zèle qu'il mit à défendre la foi de Nicée, la prérogative de Marie, comme *Mère de Dieu*, et la mémoire du saint patriarche, que par l'éclat de son éloquence. Un prédicateur moderne, en le citant, lui donne le nom de Grand (1); titre qu'il a mérité en effet par la fermeté de ses principes et la douceur de son caractère. L'Eglise a inséré parmi les Actes du concile d'Ephèse le discours qu'il prononça sur le dogme de la divine incarnation contre Nestorius, et en présence de Nestorius lui-même (2). Mais c'est un hommage rendu à la pureté de sa doctrine, plutôt qu'à l'élévation de son génie. On a conservé de lui diverses homélies au nombre de vingt-deux (3), toutes chargées de figures, d'allégories et de digressions. Celui de ses

(1) Joli, *Dominic.*, t. II, p. 259.

(2) Tom. V, *Conc.* Labbe, pag. 465.

(3) Dans le 1er vol. du supplément à la *Bibliothèque des Pères grecs*, par Combéfis. C'est lui que nous suivons ici.

écrits dont on fait le plus d'estime est sa lettre aux Arméniens (1). Voici les seuls passages mémorables que nous rencontrions dans ses homélies :

Pag. 306. Tous les hommes enchaînés dans les liens du péché, étoient redevables envers la justice divine, sans avoir le moyen de s'acquitter envers elle, esclaves qu'ils étoient du Démon ; par là donc, victimes nécessairement dévouées à une éternelle condamnation, à moins qu'ils ne fussent rachetés par une victime en proportion avec la grandeur de la dette qu'ils avoient à payer. Pas un homme n'étoit capable de satisfaire pour eux. Puisque tous les hommes étoient pécheurs, tous avoient donc également besoin d'un Sauveur. Pas même les Anges, puisqu'étant eux-mêmes d'une nature bornée, ils étoient au-dessous de la qualité de Médiateur. Il n'y
Pag. 307. avoit donc qu'un Dieu qui pût racheter les hommes, en se substituant à leur place ; un Dieu sans péché, qui pût expier pour les hommes pécheurs. Or Dieu, demeurant seulement Dieu, ne pouvoit mourir. Il a donc fallu qu'il se fît homme pour sauver les hommes, et qu'il devînt tout ensemble notre victime, en donnant son sang et son corps à la mort, afin de nous en délivrer ; et notre pontife, afin de nous réconcilier avec Dieu son Père.

Ce raisonnement est concluant ; mais veut-on le

(1) Voyez D. Ceillier, *Hist. des écriv.*, tom. XII, pag. 476 et suiv.

voir revêtu des formes de l'éloquence? qu'on lise Bourdaloue dans la 1re partie de son *Sermon sur le jour de la Nativité*; et Bossuet, dans ses admirables pages *sur le mystère du Vendredi saint.*

Citons seulement l'évêque de Meaux, paraphrasant à sa manière ces propositions.

« C'étoit à la justice divine que nous étions vendus et livrés par une obligation bien plus équitable, mais aussi bien plus rigoureuse; car quiconque lui est redevable ne peut s'acquitter que par sa mort, et ne peut la payer que par son supplice. Non, mes frères, nulle créature n'est capable de réparer l'injure infinie qu'elle a faite à Dieu, par son crime. Les théologiens le prouvent fort bien par des raisons invincibles; mais il suffit de vous en dire que c'est une loi prononcée au ciel, et signifiée à tous les mortels par la bouche du saint psalmiste: *Non dabit Deo placationem suam, nec pretium redemptionis animæ suæ:* Nul ne peut se racheter lui-même, ni rendre à Dieu le prix de son âme. Il peut s'engager à sa justice; mais il ne peut plus se retirer de la servitude: il ne peut payer que par son supplice, par sa mort. En vain le genre humain, effrayé par le sentiment de son crime, cherche des victimes et des holocaustes pour les subroger en sa place. Dussent-ils désoler tous leurs troupeaux par des hécatombes, et les immoler à Dieu devant les autels; il est impossible que la vie des bêtes paie pour la vie des hommes: la compensation n'est pas suffisante; et c'est pourquoi cette maxime de l'Apôtre est d'une éternelle vérité: qu'il n'est pas possible que les péchés soient ôtés par le sang des taureaux et des boucs: *Impossibile est sanguine taurorum et hircorum auferri peccata.* Si bien

Ps. XLVIII. 8.

Hebr. X 4.

que ceux qui les immoloient faisoient bien à la vérité une reconnoissance publique de ce que méritoient leurs crimes, mais ils n'en avançoient pas l'expiation. Puis donc qu'il n'y avoit parmi eux aucune ressource, que restoit-il autre chose, sinon que Dieu réparât lui-même l'injustice de notre crime par la justice de notre peine, et satisfît à sa juste vengeance par notre juste punition? Dans cette cruelle extrémité, que devenions-nous, chrétiens, si le Fils unique de Dieu n'eût proposé cet heureux échange prophétisé par David, et rapporté par le saint Apôtre : *O Père, les holocaustes ne vous ont pas plu. J'irai moi-même me mettre en leur place?* Tous les hommes sont dus à votre vengeance; mais une victime de ma dignité peut bien remplir justement la place même d'une infinité de pécheurs : *Tunc dixi ecce venio* (1). »

Ibid. 6. 8.

Proclus, saint Fulgence après lui, où nous trouverons les mêmes pensées, ont parlé seulement en théologiens. Bossuet et Bourdaloue unissent la plus profonde théologie à la plus haute éloquence.

L'autre passage que nous avons à citer est tiré de l'une de ses homélies sur la résurrection du Sauveur :

Pag. 336. Je ne crois pas, nous objecte le Juif, que Dieu ait pu se montrer sur la terre sous une forme humaine. — Vous ne croyez ni la loi ni les prophètes; vous rejetez le témoignage des évangélistes et des Apôtres. Interrogeons les éléments, et voyons quel

(1) *Serm.*, tom. VII, pag. 392 et suiv.; Bourdal., *Avent*, p. 199.

est celui dont ils reconnoissent la divinité, bien que sous une forme humaine. A commencer par le soleil : Réponds-nous, ô toi le premier des astres : Pourquoi t'es-tu éclipsé au moment où il étoit attaché sur la croix? N'étoit-il qu'un homme ce crucifié? Il falloit donc en faire autant à la mort du juste Abel. Interrogeons le firmament tout entier : Qu'il nous réponde pourquoi il s'est couvert de ténèbres, au moment où les Juifs perçoient le côté de Jésus-Christ? N'étoit-il qu'un homme ce crucifié? Pourquoi donc n'a-t-il pas également pris le deuil, alors que le juste Naboth expiroit sous une grêle de pierres? Interrogeons la terre, demandons-lui pourquoi elle a tremblé à l'aspect du sacrilége attentat dont la nation juive se rendoit coupable? N'étoit-il donc qu'un homme ce crucifié? Pourquoi le voile du temple s'est-il déchiré : pourtant il n'en étoit point arrivé ainsi le jour où le sang de Zacharie coula entre le vestibule et l'autel. Ah! la nature entière, toute muette qu'elle est, me répond : Par ces témoignages de notre douleur, nous attestions que c'étoit là notre Créateur et notre Maître. Non, ce n'est point un homme de qui nous pleurions la mort, mais le Dieu si indignement outragé. Interrogeons Marie, pour confondre le Juif. Dites-moi, ô Vierge, comment avez-vous pu l'être en devenant mère? Et je crois l'entendre répondre : Mais les Juifs croient bien qu'une baguette sèche a

Luc. XXIII. 45.

Joël II. 17.

Matth. XXXII. 51.

Pag. 337.

Num. XVII. 5. fleuri, dans les mains d'Aaron, contre les lois de la nature. Mais ils ont sous les yeux la prophétie
Isa. VII. 14. où il étoit écrit : *Voilà qu'une vierge concevra, et qu'elle enfantera un fils.* Ils le voient ce fils, et ils en veulent à sa mère; ils l'assiègent de questions insidieuses : il faut leur apprendre quel est le père de celui qui eut une vierge pour mère. Vous voulez le connoître, ô Juif! Eh bien, écoutez-le qui vous dit
Ps. II. 7. par la bouche de son prophète : *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui.* Il est sans mère dans le ciel, comme il est
Luc. II. 14. sans père sur la terre : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux!*

Pag. 392. *Homélie sur la Transfiguration.* Pierre, ébloui de la gloire de son Maître, s'écrie : *Seigneur, nous*
Math. XVII. 4. *sommes bien ici; faisons-y, s'il vous plaît, trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, une pour Elie; car il ne savoit ce qu'il disoit.* Quoi! ô grand Apôtre, des pensées si basses et si abjectes! Quoi! cet indiscret empressement! Dégrader les mystères divins par des conceptions aussi humaines! Vouloir ériger trois tentes! Où donc? Dans un désert. Mais vous confondez le Maître avec les serviteurs. Moïse a-t-il donc été, comme lui, conçu du Saint-Esprit? Elie a-t-il, comme Jésus, une vierge pour mère? Ont-ils été l'un et l'autre, comme lui, annoncés par un précurseur tel que Jean? Leur naissance fut-elle également signalée par quelque événement extraor-

dinaire, tel que l'adoration des Mages? Comparez leurs miracles avec ceux de Jésus. Moïse a bien séparé les eaux de la mer : Jésus les a foulées sous ses pieds ; et vous-même, ô Pierre, il vous y a Pag. 393. fait marcher à pied sec. Elie, par sa prière, a multiplié l'huile et la farine d'une pauvre veuve dont il a ressuscité l'enfant : Jésus, qui vous a mis au rang de ses disciples, de pécheur que vous étiez, a rassassié avec quelques pains plusieurs milliers de personnes. Il s'est enrichi des dépouilles de l'Enfer. Loin donc de vous ces pensées terrestres et ces expressions humaines : *Etablissons ici nos tentes. Goûtez les* Colos. III. 2. *choses qui sont plus haut. Cherchez* celles qui sont dans une région supérieure, *non celles qui sont sur la terre.* Comment pourriez-vous être bien sur une terre qu'habite le serpent ennemi, où vous êtes condamné à manger votre pain à la sueur de votre front, où tout change, où tout disparoît dans un moment? Si vous pouvez vous y trouver bien, ce seroit vainement que votre Maître vous auroit donné les clefs de son paradis. Si vos pensées et vos espérances doivent se borner à un monde fragile et périssable, vainement vous aspirez à un royaume céleste. Si vous voulez vous faire des tentes sur cette montagne, vous n'avez qu'à renoncer au ciel : vous ne méritez plus qu'on vous appelle la pierre fondamentale de l'Eglise.

Homélie pour la fête des Rameaux. Quand les Pag. 400.

peuples se préparent à recevoir leur prince, qui vient faire son entrée dans sa ville capitale, ils aplanissent les chemins par où il doit passer; ils couronnent de guirlandes les portes de leurs maisons; on dresse des arcs de triomphe; on entonne des chants d'allégresse.

Saurin commence de la même manière un de ses plus beaux sermons : « Le roi Messie vient faire son » entrée triomphante au milieu de vous. Avec quelle » pompe les enfants du siècle ne célèbrent-ils pas » l'entrée de leurs potentats! On parsème les che- » mins de fleurs, on dresse des arcs de triomphe, » on entonne des chants d'allégresse (1). »

Pag. 416. *Sur la passion du Sauveur.* Les saints prophètes, à mesure qu'ils se succédoient dans la suite des
Zach. XIII.6. siècles, demandoient au Seigneur : *Quels sont ces plaies qui sont au milieu de vos mains?* Comment est-ce que la douleur a pu s'attaquer à vous? Dans quelle partie de votre être vous a-t-elle frappé? Comme Dieu? Mais, comme Dieu, vous êtes inaccessible à la souffrance. C'est donc dans votre chair que vous avez souffert? Mais ceux qui vous ont ainsi traité, comment ont-ils pu oublier vos bienfaits? Et quels sont donc ceux qui vous ont aussi cruellement outragé? Que répond le Sauveur? Ces plaies auxquelles je me suis volontairement soumis, *on me les*

(1) *Serm. pour l'Avent*, tom. v, pag. 3; La Haye, 1750.

a faites dans la maison de ceux que je chérissois. J'avois transporté ma vigne de l'Egypte ; je l'avois arrosée des eaux de la mer Rouge, environnée de défenses sévères, munie de ma loi comme d'une haie vive : *J'ai attendu qu'elle rapportât des fruits ; elle n'a rendu que des épines.* Isa. v. 2 et seq.

A l'occasion des premières paroles de l'évangile de saint Jean. Les autres évangélistes commencent l'histoire du Sauveur par le récit de sa génération humaine. Celui-ci remonte droit à sa génération éternelle, par-delà tous les siècles : *Au commencement étoit le Verbe.* Il ne dit pas qu'il ait été fait au commencement, il dit : *Au commencement il étoit.* Il étoit sans commencement, existant de toute éternité, Fils éternel d'un Père éternel : c'est là l'inébranlable fondement de notre foi. *Le Verbe étoit en Dieu ;* pour montrer l'unité indivisible de la substance divine. Par ce mot, les Gentils sont foudroyés. *Et Dieu étoit Verbe ;* pour montrer l'unité de nature. Ce qui confond à jamais l'incrédulité des Juifs. *Toutes choses ont été faites par lui.* Contre les Manichéens : donc point d'autre principe de la création. Joan. i. 1 et seq.

Ailleurs, il confirme l'éternelle génération du Verbe, quand il dit : *Nul homme n'a jamais vu Dieu : c'est le Fils unique, qui est dans le sein du Père, qui nous l'a fait connoître.* Nuls témoins de cette génération qui a précédé tous les temps, puisque Ibid. 18.

c'est lui qui a créé le temps. Les Anges n'y étoient point présents, puisque c'est lui qui a fait les Anges.
Ps. XXXII. 6. Il n'y avoit encore ni ciel ; car *les cieux*, dit le psalmiste, *ont été affermis par sa parole ;* ni soleil, c'est lui qui l'a fait sortir du néant ; ni terre, puisque dans l'œuvre de la création, vous voyez la terre naître à sa parole du sein des eaux.

Mais, ô grand Apôtre, où donc avez-vous appris ces mystères ? Etoit-ce sur les bords du lac de Génézareth ? Non, une doctrine semblable n'y étoit guères connue. En gagnant votre vie au métier de pêcheur ? une telle profession ne va pas avec une aussi profonde théologie. Etoit-ce de votre père ? Zébédée n'étoit qu'un homme du peuple, sans lettres, sans science. De votre village rustique comme ses habitants ? Seroient-ce les Juifs qui vous auroient servi de maîtres ? ce n'étoient que des prévaricateurs infidèles à la loi. La loi elle-même ? ce n'étoit qu'une ombre d'une loi nouvelle. Où donc aviez-vous lu ces paroles : *Au commencement étoit le Verbe ?* Qui vous a élevé à cette sublime hauteur ? qui vous a donné ce coup-d'œil perçant de l'aigle, ces ailes des Esprits célestes, pour vous porter jusqu'au sein de la Divinité ? Elancé par la foi, vous franchissez et les nues et l'espace, vous laissez sous vos yeux le firmament, vous allez par-delà les cieux, par-delà les Anges. Devenu l'égal des Séraphins, vous êtes aux pieds du trône immortel, autour de

qui sont rangés les Chérubins ; et de là, pareil au tonnerre, vous faites éclater cette parole au-dessus de toutes nos intelligences : *Au commencement étoit le Verbe, et le Verbe étoit en Dieu, et Dieu étoit le Verbe.*

Ainsi, tandis que les Séraphins, éblouis par l'éclat de la majesté divine, couvrent de leurs ailes leurs visages, le saint évangéliste plonge dans le mystère de son éternelle génération et de sa divine substance, pour la révéler au monde.

Bientôt, à la suite de ce magnifique préliminaire, l'évangéliste inspiré, sans quitter le ciel, descend sur la terre pour nous raconter que *le Verbe s'est fait* Pag. 497. *chair.* Il l'a vu tout à la fois s'incarnant sur la terre, et dans le ciel résidant au sein de Dieu son Père. Il a vu sa mère l'enfantant et demeurant toujours vierge ; il a vu un Dieu naître comme un homme ; dans les langes de l'enfance, celui qui fut avant tous les siècles ; la crèche de Bethléem, devenue le propitiatoire de l'univers, etc.

Saint Proclus mourut en 446.

II. SAINT CYRILLE, patriarche d'Alexandrie, en 412.

Les combats qu'il eut à soutenir contre l'impiété nestorienne, le zèle qu'il déploya contre les Novatiens et les Juifs, les préventions qui l'armèrent contre la mémoire de saint Jean Chrysostôme, l'éclat

avec lequel il se montra au concile d'Ephèse, les persécutions auxquelles lui-même fut en butte, tous ces détails forment une partie des plus brillantes de l'histoire d'un siècle si fécond en événements. Ils ne sont pas de notre ressort. Ce qui nous appartient de saint Cyrille, c'est son génie. Bien que partagé, et absorbé en quelque sorte par les grandes discussions théologiques auxquelles il se livra pour la défense de la vérité, il nous a laissé assez de monuments pour mériter un rang honorable parmi les modèles de l'éloquence chrétienne, celle dont Fénelon a dit, « qu'elle se proportionne aux sujets qu'elle traite et aux gens qu'elle instruit (1). » Ses prédications ont éclairé son siècle : ses écrits polémiques éclaireront à jamais tous les siècles et toutes les Eglises.

Nous avouons, avec les critiques modernes, qu'il n'y faut pas chercher la méthode dans la composition ni l'élégance et la politesse du style (2) ; que l'ardeur de son caractère s'empreint dans ses écrits impétueux et peu châtiés ; que l'abondance de son érudition présentant sans cesse à sa dialectique de nombreux faisceaux d'arguments et de témoignages,

(1) *Dialogues sur l'éloquence*, pag. 163

(2) « Il entasse matière sur matière, dit D. Ceillier, sans les avoir » auparavant ni choisies, ni bien digérées ; d'où vient qu'il apporte » souvent en preuves des témoignages qui ne vont que peu ou point » du tout à son sujet. » (*Hist. des écriv.*, tom. XIII, pag. 405.)

les entasse avec une profussion qui écrase l'adversaire, mais fatigue le lecteur, que le goût de l'allégorie, qui lui est commun avec les écrivains de sa nation, domine surtout dans ses explications de l'Ecriture ; qu'enfin il n'est pas exempt de l'obscurité dont on accuse en général les Pères africains. Mais l'éclair sort de ces nuages ; mais ce goût d'allégories, peut-être poussé trop avant, dominoit dans l'école d'Alexandrie, et se trouve d'ailleurs compensé abondamment par des instructions solides et par des interprétations littérales ; mais ses digressions, qui font perdre quelquefois de vue au lecteur son objet principal, le transportent aussi sur des aspects d'une égale importance; mais enfin la négligence, et si l'on veut, la rudesse de son langage, ne fait que donner à ses écrits plus de force et de valeur, comme se ressentant de l'inspiration plus que du travail : tels que ces trésors (c'est le nom que saint Cyrille a lui-même donné à l'un de ses ouvrages sur la sainte Trinité); tels, dis-je, que ces trésors qui, sortis bruts de la mine, sont plus précieux que les ouvrages que l'art a travaillés, parce qu'ils en ont fourni la matière. Nous allons en donner un aperçu, que nous pouvons croire suffisant, d'après le plan que nous nous sommes proposé dans cet ouvrage.

L'édition que nous suivons, est celle qu'en a publiée le chanoine Jean Aubert (1).

(1) S. Cyrill. Alexandr. *Opera*, *Joan. Aubert*, *Canon Laudun*, VII vol. in-fol., Paris. 1638.

1° *Traité de l'Adoration en esprit et en vérité*, comprenant dix-sept livres en forme de dialogues. Explication mystique de divers passages du Pentateuque. L'auteur ne s'y astreint pas à l'ordre que Moïse a suivi dans sa narration.

2° Les treize livres appelés *Glaphyres*, c'est-à-dire profonds ou élégants. Autre commentaire du Pentateuque, expliqué allégoriquement. Chacun des chapitres y porte un titre différent. Saint Cyrille commence à Adam. Il finit à Josué. Il n'y a d'important dans ces deux ouvrages, que ce qui en fait l'objet, le rapport des histoires de l'ancien Testament à Jésus-Christ (1).

3° *Commentaires sur Isaïe et les douze petits prophètes*, en cinq livres. Même esprit que dans les deux précédents; mais avec plus de méthode dans le plan.

4° *Commentaire sur l'Evangile de saint Jean*, en douze livres, comprenant tout le quatrième volume de l'édition d'Aubert. Cet ouvrage est contesté à saint Cyrille par le sceptique Casimir Oudin (2); mais il lui est restitué par l'éditeur Jean Aubert, chanoine de Laon, que nous suivons dans notre travail sur ce Père (3).

(1) « Ces sortes de commentaires sont de peu d'usage, dit Dupin; ils ne servent de rien pour expliquer la lettre; ils enseignent peu de morale, et ne prouvent aucun dogme. Tout se passe en considérations métaphysiques et en rapports abstraits, qui ne sont propres ni à convaincre les incrédules, ni à édifier les fidèles. » (ve siècle, part. III, pag. 101.) Le témoignage de Dupin ne suffiroit pas, s'il n'étoit appuyé de celui des autres critiques.

(2) *De Script. eccles.*, tom. I, pag. 1025.

(3) Le docteur Dupin avance qu'on n'a que des fragments du VII et VIIIe livre de ce Commentaire; que les V et VI ne se trouvoient point non plus dans les premières éditions; mais que Josse Clichtoue, célèbre docteur de Paris, avoit composé quatre livres pour suppléer à

5° Le *Trésor*, livre ainsi nommé à cause du grand nombre de vérités qui s'y trouvent établies. Il est partagé en trente-cinq livres ou sections.

Saint Cyrille y renverse le système impie des Ariens, et prouve la divinité de Jésus-Christ par l'Ecriture. Il y établit de même celle du Saint-Esprit. Ce traité est plus connu sous le titre *de la sainte et consubstantielle Trinité*, sous lequel on le rencontre cité sous le nom de saint Athanase. C'étoit, de tous les ouvrages de saint Cyrille, celui dont Photius faisoit le plus de cas. L'auteur s'y montre plus sobre d'allégories, plus serré dans ses raisonnements, plus méthodique et plus clair dans son style. Il eut l'honneur d'être cité au second concile de Constantinople (1). Saint Thomas d'Aquin a cru y lire un passage qui obligeroit tous les fidèles, de droit divin, à être soumis au pontife romain, en toutes circonstances, comme ayant reçu la pleine puissance de Jésus-Christ, qui l'a donnée en propre à Pierre, et non pas à aucun autre, mais à lui seul (1), ajoutant que les princes du monde lui doivent obéissance comme à Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même. Ces expressions se trouvent répétées dans deux endroits différents de saint Thomas, comme étant tirées de saint Cyrille, dans son livre du Thrésor (2). Et depuis, on les a bien souvent citées sous le nom de l'un et de l'autre de ces saints docteurs. Les prérogatives

ceux qui manquoient. (*Ibid.*, pag. 102.) Cette assertion est bien relevée par Richard-Simon. (*Critique de Dupin*, t. 1, p. 168.)

(1) Tom. VI *Concil.* Labbe, pag. 810.

(2) *Nulli alii quod suum est plenum, sed ipsi soli dedit, cui omnes jure divino caput inclinant et primantes mundi, tanquam ipsi Domino Jesu Christo obediunt.* (S. Thom., in-12, *Sentent.*, pag. 445, col. 1, Paris, 1659. *Et in Catena aurea ad Matth.*, cap. XXVI, p. 343. Paris, 1577.

de la chaire romaine sont assez solidement établies, et déterminées par le souverain Législateur avec assez de précision, pour qu'il devienne également dangereux de les exagérer et de les restreindre. Ces paroles ne se trouvent nulle part dans saint Cyrille. Saint Thomas, en les adoptant, ne forme pas ici une autorité plus décisive que dans certaines autres questions à l'égard desquelles le cardinal d'Ailly, parlant au nom de toute la faculté de Paris, disoit autrefois de lui : Nous honorons la sainteté de ce docteur, et nous nous attachons à sa doctrine autant que la raison et la foi nous le permettent (1). Au reste, que saint Thomas ait été trompé sur le nom de l'auteur et du livre d'où il a extrait les passages dont on abuse (2), on ne seroit pas fondé à en rien arguer contre sa doctrine : elle est suffisamment justifiée par les doctes éclaircissements que Bossuet nous en fournit dans sa défense de la déclaration du clergé de France ; et saint Cyrille de son côté n'a laissé nul doute sur ses sentiments à l'égard du siége romain, en reconnoissant hautement dans saint Pierre le chef et le prince des autres Apôtres ;

(1) Voyez Bossuet, *Defensio Declar. Cler. gallic.*, part. II, lib. X, cap. XVI, et *Append. Declar. ejusdem*, lib. I, cap. VII.

(2) Voyez D. Ceillier, article *S. Cyrille*, tom. XIII, pag. 271. Le P. Nicolaï, bien qu'il fût très attaché par une opération toute filiale à la mémoire de saint Thomas, n'a pu s'empêcher de convenir que ce docteur citoit assez souvent les Pères avec quelque négligence. Mais ici la faute doit être rejetée sur les Grecs d'Italie qu'il consultoit, faute d'entendre, et qui avoient pu s'abuser sur la foi d'anciens manuscrits. C'est l'observation de Richard-Simon, dans ses *Remarques sur la Bibliothèque de Dupin.* « Ces Grecs n'étoient pas, dit-il, les premiers auteurs de ces fausses citations, parce que, dans les chaînes grecques qui avoient été écrites par les Grecs d'Italie, il y avoit plusieurs passages de même nature. » (Tom. I, pag. 170.)

dans son successeur, le pape Célestin, l'archevêque de toute la terre, le père, le patriarche de la grande Rome(1); car c'étoit dans ces propres termes qu'il s'exprimoit, en rendant compte au pape saint Célestin, de la doctrine impie de Nestorius.

C'est là qu'il dit :

S'il pouvoit être permis de garder le silence, et que ce ne fût pas une obligation sacrée d'informer votre Sainteté de tout ce qui s'agite dans l'Eglise, sous peine de se rendre suspect soi-même d'une criminelle connivence avec l'erreur, plus particulièrement encore quand il s'agit d'objets d'une si haute importance, où la saine doctrine est méconnue, où quelques esprits égarés mettent la foi en péril, je me dirois à moi-même : Le silence est utile et sans danger; mieux vaut se tenir au port que s'exposer à l'orage. Mais comme le Seigneur nous commande de ne pas nous endormir dans de si graves intérêts, et que l'usage établi dès long-temps dans les églises, veut qu'il soit donné à votre Sainteté communication de ces sortes de causes, j'obéis à la nécessité, qui me fait une loi de vous informer par lettres de ce qui se passe ; et je lui donne avis que le Démon, aujourd'hui déchaîné contre les églises de Dieu, y met tout en désordre, et conspire hautement contre la foi des peuples.

6° *Traités sur la foi*. Composés à Ephèse, au nombre

(3) Tom. v, part. ii, pag. 384.

de trois. Le premier est adressé à l'empereur Théodose. Saint Cyrille y passe en revue les hérésies diverses, qui s'étoient élevées jusqu'alors sur l'incarnation, celles de Manès, de Cérinthe, de Photin, d'Apollinaire et de Nestorius, puis il les réfute l'une après l'autre. Le second est adressé aux princesses Pulchérie, Arcadie et Marine, sœurs de l'empereur qui, toutes trois, s'étoient consacrées au service de Dieu. Le troisième détruit les objections des hérétiques.

7° *Les cinq livres contre Nestorius.* Cet homme fameux par les troubles qu'il excita dans l'Eglise, étoit moine et prêtre d'Antioche. Sa vie retirée, son extérieur grave et austère, une force d'éloquence naturelle lui avoient attiré des admirateurs. On l'élut patriarche de Constantinople en 428. « Il ne fut pas plus [illegible] sur le trône épiscopal de la ville impériale (dit l'histo[illegible] Théodoret), qu'il changea la puissance sacrée en domination tyrannique, et qu'abusant de son autorité avec une licence effrénée, il fit paroître l'impiété qu'il avoit conçue, et prononça publiquement des blasphèmes contre le Fils unique de Dieu. Il lui déclara la guerre, rejeta l'autorité des saints Pères, qui, depuis la publication de l'Evangile, avoient servi de guides aux fidèles; il troubla l'Eglise de Constantinople et l'Eglise universelle, sans être épouvanté de cette menace du divin Paul : *Celui qui vous trouble en portera la peine, quel qu'il soit;* il mit sur le chandelier du temple les ténèbres de l'erreur, au lieu d'y mettre la lumière de la vérité. La première nouveauté qu'il s'efforça d'introduire, est que la sainte Vierge dont le Verbe divin a pris son corps, ne doit pas être appelée mère de Dieu, mais seulement mère de Christ, quoique les plus anciens prédicateurs de la foi aient toujours enseigné, selon la tra-

dition des saints Apôtres, qu'il la faut appeler mère de Dieu, et croire qu'elle l'est en effet (1). »

Nestorius avoit puisé son hérésie dans les erreurs de Théodore de Mopsueste. L'Eglise enseignoit que la nature divine étoit tellement unie à la nature humaine dans Jésus-Christ, que l'homme et le Verbe ne faisoient qu'une seule personne; en conséquence de cette union, on pouvoit non-seulement dire que Jésus-Christ étoit homme-Dieu, mais encore qu'il étoit un Dieu-homme et un homme-Dieu. Ces expressions étoient les plus propres à exprimer l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, et c'est un langage généralement établi dans l'Eglise. Par suite de cet usage, on disoit que la sainte Vierge étoit *mère de Dieu*; cette manière de parler n'ayant rien que de conforme à la foi de l'Eglise sur l'incarnation; elle est même une conséquence naturelle et nécessaire de l'union hypostatique de la nature humaine avec le Verbe.

« Mais cette manière de s'exprimer deviendroit choquante, dit l'abbé Pluquet, si on la considéroit indépendamment du dogme de l'union hypostatique, et sans être bien convaincu de la vérité de ce dogme. *Un Dieu qui souffre et qui meurt*, voilà une doctrine qui paroît absurde, toutes les fois que l'on considère le dogme indépendamment de l'union hypostatique; on craint de retomber dans les absurdités que les chrétiens reprochoient aux idolâtres et aux païens (2). » C'est sous cette face que ces manières de parler devoient s'offrir à un disciple de Théodore de Mopsueste; et ce fut en effet de la sorte que Nestorius les envisagea. Il crut

(1) Traduit par Cousin, *Avertissement*, en tête de son IVe volume, *de la traduction des historiens grecs.*

(2) *Diction. des hérésies*, article *Nestorianisme*, tom. II, pag. 364.

que cette doctrine contenoit des erreurs dangereuses. Il l'attaqua, non pas dans l'interprétation abusive que Paul de Samozate et Apollinaire en avoient donnée, mais en elle-même, divisant la personne de Jésus-Christ, se refusant à reconnoître dans Marie la mère de Dieu (1), en ne la lui accordant à la fin que de manière à détruire la vérité de l'incarnation. Saint Cyrille d'Alexandrie se contenta d'abord d'écrire à Nestorius pour lui représenter ses erreurs. Le patriarche de Constantinople répondit avec hauteur, et persévéra dans ses sentiments. L'affaire portée à Rome, le pape Célestin condamna sa doctrine. Nestorius ne se rendit point. Son opiniâtreté donna lieu à la convocation du troisième concile général, tenu à Ephèse en 431. Les évêques assemblés au nombre de deux cents examinèrent sa doctrine, la condamnèrent unanimement, et prononcèrent contre lui la sentence de déposition. Les suites de cette histoire nous deviennent étrangères.

La lumière que saint Cyrille répand sur toute la question dans ses *livres contre Nestorius* dicta les jugements des Pères du concile, comme *les douze anathématismes* qui les suivent réglèrent leur conduite. Pourtant saint Cyrille se crut obligé de les expliquer, et en publia une espèce de justification sous le titre des

8° *Deux Apologies* des mêmes anathématismes, l'une contre André de Samozate, l'autre contre Théodoret, évêque de Cyr. Celui-ci répliqua, mais avec une chaleur dont sa conscience n'avoit pas besoin. C'est de lui que Bossuet, toujours exact, a dit que sa doctrine seroit sans tache, si les écrits violents qu'il publia contre saint

(1) *Sed et virginem* CHRISTOTOCON *ausi sunt cum modo quodam* THEOTOCON *dicere.* Nestorius, *Epist, ad Cœlestin.. papam, inter Decret Epist. Romanor. Pontific.*, Coustant, t. 1, pag. 1077.

Cyrille n'avoient eu besoin de trop grands éclaircissements (1).

9° *Livre contre les Antropomorphites, et réponses aux questions sur la création de l'homme ;*

10° *Lettres*, la plupart contre le Nestorianisme. Elles contiennent l'histoire non-seulement de la fameuse contestation sur le dogme de la maternité divine, mais de tout le siècle où vécut saint Cyrille. Ce n'est point une simple correspondance familière. Ce sont de longs fragments historiques ou théologiques, adressés, soit au pape saint Célestin, soit au clergé et au peuple d'Alexandrie et de Constantinople, soit à tous les évêques. On y peut reconnoître, dès ces temps reculés, le modèle et la forme de nos mandements ou lettres pastorales; méthode d'enseignement employée déjà avec tant d'autorité et de succès, par ses glorieux prédécesseurs saint Athanase, et saint Denis, ainsi que le genre d'éloquence qui convient à ce genre.

11° *Homélies pascales*. Elles traitent le plus ordinairement de la nécessité et des avantages du jeûne, et sont au nombre de vingt-neuf.

Dans la plupart de ses écrits, saint Cyrille s'attache à venger la divinité de Jésus-Christ. Il le fait avec tant de solidité, que Bossuet, dans un de ses sermons, n'a pu s'empêcher de s'écrier : « Il seroit impossible de vous » dire les belles choses que les saints Pères ont dites sur » cette matière, surtout le grand saint Cyrille d'Alexan- » drie. » Et l'évêque de Meaux indique particulièrement le commentaire du saint patriarche sur divers textes de l'Evangile de saint Jean (2).

Nous ajouterons que son Traité sur la foi ne fournit

(1) *Disc. sur l'Hist. univ.*, pag. 127 de l'édit. in-4°. Paris, 1681.
(2) *Serm.*, t. VIII, p. 29.

pas moins à la même cause. Saint Cyrille appuie avec force sur l'autorité de saint Paul.

L'Evangile qui nous parle de Jésus-Christ est,
II. Cor. XI. 7. selon saint Paul, *l'Evangile de Dieu ;* donc Jésus-Christ est Dieu. Saint Paul rapporte à Jésus-Christ toutes les prophéties qui promettoient le Messie-Dieu ; donc Jésus-Christ est Dieu. Le même Apôtre
Rom. VIII. 35. déclare que *rien ne peut le séparer de la charité de Jésus-Christ.* Or, la loi commande pour Dieu seul une charité sans bornes; donc Jésus-Christ est Dieu. Ailleurs, saint Paul enseigne qu'en agissant comme
I. Cor. IV. 1. *fidèles ministres de Dieu*, nous nous rendons recommandables en toutes choses. Or, ceux qu'il appelle ici fidèles ministres de Dieu sont appelés ailleurs ministres de Jésus-Christ; donc Jésus-Christ est Dieu. C'est encore saint Paul qui dit : *Lorsqu'il*
Hebr. I 6 *a introduit de nouveau son premier-né dans le monde*, il a dit : *Que tous les Anges de Dieu l'adorent*. Or, le Verbe de Dieu n'a été appelé premier-né qu'après son incarnation. Si donc il est adoré en cette qualité, peut-on douter que Jésus-Christ ne soit Dieu, puisque l'adoration n'est due qu'à Dieu? Par quelle profession de foi saint Paul avoit-il commencé son
Rom. I. 1. épître aux Romains? Paul, serviteur de Jésus-Christ, par lequel nous avons reçu la grâce et l'apostolat, pour faire obéir à la foi, par la vertu de son nom, toutes les nations. C'est par la foi que les gentils ont été appelés. Celui qu'on leur annonçoit étoit Jésus-Christ même; et c'étoit en

lui, non comme homme, mais comme Dieu, que l'on exigeoit la foi des gentils; donc Jésus-Christ est Dieu.

Cette argumentation vive, entraînante, presse de tout son poids les Sociniens et les incrédules de nos jours.

Toute la doctrine de saint Cyrille sur l'Eucharistie mérite d'être particulièrement méditée. On trouve dans le précis de cette doctrine la substance d'une excellente instruction sur cette matière ; à savoir, la vérité de la présence réelle, les effets et l'excellence du sacrement, son efficacité par l'union intime qu'il établit entre l'âme fidèle et notre Seigneur Jésus-Christ, les dispositions nécessaires pour participer dignement aux grâces dont il est la source.

1° *De la vérité de la présence réelle.* (L'objet immédiat de saint Cyrille n'étant point de prouver que le pain eucharistique fût la propre chair et le propre sang de Jésus-Christ, parce que cela ne lui étoit point contesté, il s'attache à démontrer que la divinité dans le Verbe est inséparable de l'humanité ; que la communion eucharistique est donc la participation réelle à l'une et à l'autre.)

Que les Nestoriens nous disent de qui est le corps dont les fidèles sont nourris? quel est le breuvage dont les enfants de l'Eglise sont désaltérés. Si c'est le corps de Dieu qu'on leur distribue, Jésus-Christ y est donc comme vrai Dieu, et non pas simplement comme un homme. Si c'est le sang de Dieu et le breuvage de Dieu, il est hors de doute que le Fils

de Dieu est le Verbe de Dieu fait homme. (C'est donc tout ensemble l'humanité et la divinité de Jésus-Christ, qui sont incorporés dans le chrétien dans l'Eucharistie). Si le corps de Jésus-Christ étant une nourriture, et son sang un breuvage, Jésus-Christ n'est qu'un homme; pourquoi dit-on à ceux qui participent à la sainte communion, que ce corps et ce sang leur donnera la vie? Comment est-il distribué ici et partout sans être diminué? pourquoi recevons-nous au-dedans de nous la sainte Eucharistie, si ce n'est afin qu'elle fasse habiter corporellement Jésus-Christ dans nos corps par la participation de sa chair? Ce qu'il faut entendre (ajoute saint Cyrille), non d'un simple rapport de charité et d'affection, mais d'une participation naturelle : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang* (ce sont les propres termes de Jésus-Christ), *demeure en moi, et moi en lui* (1). D'où il suivoit (ainsi que saint Cyprille a grand soin de l'observer) que Nestorius, en séparant les deux natures de Jésus-

Joan. VI. 57.

(1) Après avoir rapporté ces textes, un savant controversiste de nos jours s'interrompt pour dire : « Vous ne vous attendiez probablement pas à des témoignages si clairs, si exprès, si péremptoires. » Ils sont pourtant très connus, et nos apologistes les ont bien souvent opposés aux théologiens des sociétés protestantes. Les produirons-nous toujours sans effet. Et serions-nous donc, les uns et les autres destinés, nous, à leur présenter les preuves les plus convaincantes, eux, à ne vouloir jamais y donner leur assentiment? » (M. de Trévern, *Discuss. amic.*, lettre x, tom. II, p. 27.)

Christ, privoit l'Eucharistie de la vertu de vivifier.

Ne doutez point de cette vérité, puisque Jésus-Christ nous assure si manifestement que ceci est son corps; mais recevez plutôt avec foi les paroles du Sauveur; car, étant la Vérité, il ne peut mentir.. Marc. XIV. 22.

Celui qui a été mangé figurativement en Egypte, s'immole volontairement lui-même en cette cène; et après avoir mangé la figure, parce que c'étoit à lui d'accomplir les figures légales, il en montra la vérité, en se présentant lui-même comme aliment de vie...

Ce mystère dont nous parlons est terrible : ce qui s'y passe est étonnant. L'Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde, y est sacrifié. Le Père s'en réjouit; le Fils y est volontairement immolé, non plus par ses ennemis, mais par lui-même, afin de faire connoître aux hommes que les tourments qu'il a endurés pour leur salut ont été tous volontaires... Est-il donc juste d'abandonner l'antique tradition de la foi, qui nous vient des Apôtres, pour de vaines chicanes de mots? Est-il permis de soumettre à une vaine curiosité des mystères qui surpassent la capacité de nos intelligences? de les mettre en question à l'exemple de quelques téméraires qui, indifférents sur les suites de leur incrédulité, se donnent la liberté de décider des dogmes de la foi, approuvant les uns, censurant les autres au gré de leur caprice?

N'est-il pas bien plus raisonnable de réserver à Dieu la connoissance de ses œuvres, plutôt que d'avoir l'impiété de reprendre les choses qu'il a jugées devoir faire? Ils nous demandent le comment? Mais cette seule parole n'est-elle pas un blasphème?... Les Juifs se disputoient entre eux, en disant : *Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger?* Joann. VI. 53. Ce comment est tout-à-fait judaïque, et sera la matière d'un rigoureux jugement... L'esprit brut et indocile, dès que quelque chose le passe, le rejette comme une extravagance, parce qu'il surmonte sa pensée. Son ignorante témérité le porte à un orgueil extrême. Tel fut l'excès des Juifs. Ils auroient dû plutôt sans hésiter recevoir les paroles du Sauveur, dont ils avoient admiré plusieurs fois la vertu toute divine, et cette puissance souveraine sur toute la nature, qu'il avoit signalée en plusieurs rencontres sous leurs yeux... Et les voilà qui proferent encore sur Dieu cet insensé comment... Que si tu persistes, ô Juif, à proférer ce comment, à mon tour je demanderai, moi : Comment la verge de Moïse fut-elle changée en serpent? comment les eaux furent-elles changées en sang?

2° *Sur les effets de l'Eucharistie.* Comme ce même corps que le Verbe s'est approprié est vivifiant ; de même nous, qui participons à sa sainte chair et à son sacré sang, nous sommes entièrement vivifiés, parce que le Verbe demeure en nous, non-seulement

d'une manière divine par le Saint-Esprit, mais aussi d'une manière corporelle et humaine par cette sainte chair et ce précieux sang que nous recevons... En célébrant le sacrifice non sanglant de Jésus-Christ, nous confessons sa résurrection et son ascension... Jésus-Christ a donné son corps pour la vie de tous, et c'est par ce corps qu'il a fait entrer la vie en nous... L'Exterminateur, c'est-à-dire la mort de la chair, avoit pris les armes contre toute la nature humaine, à cause du péché de nos premiers parents, qui nous avoit attiré cet arrêt : *Tu es terre, et tu retourneras en terre.* Mais parce que Jésus-Christ, étant en nous par sa chair en qualité de vie, devoit vaincre ce cruel tyran, ce mystère fut annoncé en figure aux Juifs, à qui il fut ordonné pour cela de manger la chair de l'Agneau. *Celui qui mange ma chair a la* Joan. XL. 55.
vie éternelle, et je le ressusciterai, dit Jésus-Christ dans saint Jean. Il n'est pas possible que Jésus-Christ étant par sa chair en celui qui le mange, il ne surmonte la corruption, et ne demeure maître de la mort. Car quoique la mort nous assujettisse à la corruption, toutefois, parce que Jésus-Christ est dans nous par sa propre chair, il est certain que nous ressusciterons, étant impossible que la vie ne vivifie pas ceux en qui elle réside. Quand on jette une étincelle dans un morceau de paille, le feu y prend : de même Jésus-Christ, en s'incorporant dans nous, y produit la vie, et imprime dans notre âme le sceau de l'immortalité.

3° *Sur l'excellence de l'Eucharistie.* Les enfants d'Israël admiroient la puissance de Moïse, qui faisoit descendre du ciel la manne pour les nourrir dans le désert. Ce n'étoit là qu'une figure, que Jésus-Christ réduit à sa juste valeur, quand il dit : Cette manne n'étoit point le pain de vie; c'est moi qui le suis, moi qui suis venu du ciel, moi qui donne la vie à toutes choses, et qui m'introduis moi-même par la chair qui m'est unie, dans celle qui me mange.

Si les ouvrages des grands doivent être grands, jugeons que ce qui vient de la grâce suprême de Dieu répond à l'immensité de son pouvoir, et est digne de la magnificence divine. Si donc vous croyez que ce pain est venu du ciel, il est nécessaire que la vie qu'il donne à ceux qui le recherchent soit éternelle, et qu'il ait une vertu toute puissante pour procurer l'immortalité. Cette conséquence est claire et infaillible, puisque c'est un pain qui vient du ciel, c'est-à-dire de Dieu. Car il est convenable à celui qui est éternel, de donner un pain éternel. Un homme sage ne croira donc jamais que le pain que nos pères ont mangé, et qui ne les a point préservés de la mort, soit venu du ciel et de Dieu même; mais quant à celui qui est venu du ciel, il est certain qu'il a la vertu de préserver de la mort et de la corruption ceux qui s'en nourrissent.

4° *Sur l'union intime que l'Eucharistie nous donne avec Jésus-Christ.* Lorsqu'on fond ensemble deux

morceaux de cire, on n'en fait qu'un seul corps : de même, par la participation du corps de Jésus-Christ et de son sang précieux, il est en nous, et nous sommes en lui. L'âme fidèle devient une même âme avec Jésus-Christ ; le corps du chrétien, un même corps avec Jésus-Christ, mêlé à la chair du Verbe fait chair, jointe spirituellement à la divinité de Jésus-Christ, qui renouvelle notre esprit par la vertu et la grâce de son esprit, unie par lui à tous les justes qui le reçoivent. Afin que nous fussions réduits en unité avec Dieu même et entre nous, bien que séparés les uns des autres par la différence des corps et des esprits, le Fils unique de Dieu a trouvé un moyen, chef-d'œuvre de sa sagesse. Car, unissant dans la communion mystique tous les fidèles par un seul corps, qui est le sien propre, il en fait un même corps avec lui et entre eux. Puis donc que nous participons tous à un même pain, nous ne faisons tous qu'un corps, parce que Jésus-Christ ne peut être divisé... Nous sommes unis à Jésus-Christ par son saint corps, recevant dans nos propres corps ce corps unique et indivisible, ce qui fait que nos membres lui appartiennent plus qu'à nous, etc.

5° *Sur les dispositions préliminaires.* Il ne faut pas que les incirconcis, c'est-à-dire les impurs, touchent le corps sacré du Seigneur. Cela n'appartient qu'à ceux qui sont purifiés par la circoncision spirituelle, qui se fait dans le cœur par l'opération du Saint-

Esprit. Elle ne peut se faire dans nous, si cet Esprit même n'y habite par la foi et le saint baptême... C'est pourquoi les ministres des divins mystères disent à haute voix à ceux qui veulent participer à l'eulogie mystique, c'est-à-dire à l'Eucharistie : *Les choses saintes sont pour les saints*. (Saint Cyrille s'élève avec force contre ceux qui, sous le prétexte de respect et de dévotion, négligent de participer à la sainte table.) Ils parlent de respect! Qu'ils accusent bien plutôt leur froideur et leur coupable indifférence. Ils se privent eux-mêmes de la vie éternelle, en refusant la vie qu'ils reçoivent dans ce sacrement. De semblables prétextes ne sont autre chose que des piéges tendus par le Démon, pour les tromper et les entraîner dans le mal. Il leur inspire par là de l'aversion pour le remède qui les pourroit sauver... Le saint docteur ne permet pas non plus de s'en approcher sans s'y être disposé par la grande réconciliation, par la mortification, et par la vie chrétienne.

Toutefois, malgré l'évidence de ces passages, on a voulu abuser de quelques expressions de ce Père, pour affoiblir l'autorité de la créance sur l'Eucharistie. Par exemple, il appelle l'eulogie sacrée *le type* du mystère que Jésus-Christ fit par lui-même, lorsque, distribuant le pain qu'il avait rompu, il dit : *Ceci est mon corps, qui sera livré pour vous*. Saint Cyrille ne laisse aucune équivoque en déclarant que c'est un type qui contient Jésus-Christ; c'est pourquoi en le recevant dans nos mains

nous y recevons Jésus-Christ ; en le voyant nous voyons son corps, et Jésus-Christ nous y apparoît visiblement dans son corps. Il s'y donne à toucher comme aux Apôtres. Ainsi le mot type ne signifie point dans saint Cyrille une pure figure, mais un signe et un sacrement qui contient réellement la chair même de Jésus-Christ (1).

Mais le dogme le plus capital qu'attaquoit Nestorius étoit celui qui donne à la sainte Vierge le titre de mère de Dieu. Saint Cyrille combat l'hérésie sous ce rapport avec la même vigueur ; nous en avons vu déjà la preuve plus haut. Ecrivant aux solitaires d'Egypte :

Je m'étonne, leur dit-il, qu'il y en ait parmi vous qui doutent si la sainte Vierge doit être appelée mère de Dieu. Comment la sainte Vierge, qui l'a mis au monde, ne sera-t-elle pas appelée mère de Dieu ? Telle est la foi que les divins disciples nous ont enseignée, quoiqu'ils ne se soient pas servis de ce terme. C'est aussi la doctrine de nos pères, dont nous avons été instruits (2). (Ce qu'il témoigne

(1) S. Cyrill., *Oper.*, t. III, p. 37; D. Ceillier, t. XIII, p. 404.

(2) On lit dans un ouvrage moderne, parvenu à sa troisième édition : « Un ami du patriarche Nestorius, et ensuite le patriarche lui-» même, prêchèrent à diverses reprises contre l'usage et l'abus d'un » mot inconnu aux Apôtres (mère de Dieu), non autorisé par l'E-» glise, capable d'alarmer les fidèles timorés, d'égarer les simples, » d'amuser les profanes, et de justifier à quelques égards la généalo-» gie des dieux de l'Olympe. » Ces étranges paroles, qui dépouillent Jésus-Christ de sa divinité, en enlevant à Marie la prérogative et le titre de *Mère de Dieu*, se lisent à la page 332 du tom. II de l'*Abrégé du livre de Gibbon sur la décadence de l'empire.* (Paris, 1808.)

par l'autorité de saint Athanase.) Après l'avoir réfuté théologiquement, s'adressant à son adversaire, il poursuit en ces termes : Dans une question où il s'agit de la foi (dit-il ailleurs), de l'injure que l'on a faite à toutes les Eglises répandues dans le monde chrétien, et du salut des peuples, dont les évêques sont responsables; quel remède pouvons-nous apporter à tant de maux, nous à qui Dieu a confié la prédication de ses mystères, sur qui seront jugés ceux que nous aurons instruits? Car ils diront au jour du jugement qu'ils ont gardé la foi telle qu'ils l'ont reçue de nous. Chacun des laïques rendra compte de sa vie; et nous, de tous ceux qui croient en Jésus-Christ. Sauvons seulement la foi, et je ne cèderai à personne en amitié pour Nestorius. Je le dis devant Dieu; je souhaite qu'il soit plein de gloire en Jésus-Christ, qu'il efface les taches du passé, et qu'il prouve que c'est à tort qu'il a été accusé. S'il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, combien plus nous convient-il d'aimer nos frères et nos collègues! Mais si quelqu'un trahit la foi, devons-nous pour cela trahir nos âmes? Non; dût-il nous en coûter la vie. Autrement, de quel front oserions-nous faire devant le peuple l'éloge des martyrs que nous louons, par cela seul qu'ils ont combattu jusqu'à la mort pour la défense de la vérité.

Saint Cyrille termine un de ses discours par cette éloquente invocation :

Je vous salue, ô Marie, mère de Dieu, trésor vénérable de tout l'univers, brillante couronne de la virginité... Je vous salue, vous qui, dans votre sein virginal, avez renfermé l'immense et l'incompréhensible; vous, par qui la sainte Divinité est glorifiée et adorée; vous, par qui la croix précieuse du Sauveur est exaltée par toute la terre; vous, par qui le ciel triomphe, les Anges se réjouissent, les Démons sont mis en fuite, le tentateur est vaincu, la créature coupable est élevée jusqu'au ciel, la connoissance de la vérité est établie sur les ruines de l'idolâtrie; vous, par qui les fidèles obtiennent le baptême, et sont oints de l'huile de joie; par qui toutes les Eglises du monde ont été fondées, et les nations amenées à la pénitence; vous enfin, par qui le Fils unique de Dieu, qui est la lumière du monde, a éclairé ceux qui étoient assis dans les ombres de la mort... Est-il personne qui puisse louer dignement l'incomparable Marie (1)?

De semblables mouvements peuvent se passer de la recherche d'un discours étudié. Ils sont beaux dans toutes les langues, par cela seul qu'ils sont apostoliques; et ils peuvent facilement passer sur nos lèvres dans une foule de circonstances où nous avons à rendre témoignage à la vérité.

(1) Nicolle allègue l'autorité de saint Cyrille en faveur du culte de la sainte Vierge. (*Symbole*, tom. II, pag. 89.)

Les protestants, Saurin entre autres (1), mettent sur le compte des ascétiques du XIVe siècle les honorables épithètes données à Marie. Je leur demanderai si saint Cyrille fut un moine du XIVe siècle.

Le même saint patriarche combat, avec toute la chaleur de l'éloquence, les hérétiques qui osent élever leur raison contre la sagesse et la Providence de Dieu.

Qu'ont-ils à reprendre dans ce qu'a fait ce grand Dieu? Comment ne sont-ils pas frappés de stupeur, lorsqu'ils contemplent la voûte immense des cieux? Comment ne se prosternent-ils pas contre celui qui l'a établie au-dessus de nos têtes comme une fournaise ardente, et qui, de cette source enflammée, a su faire couler des sources d'eaux vives? Car les eaux étant nécessaires pour féconder la terre, Dieu a voulu tellement composer la nature du ciel, que les eaux y fussent suspendues au milieu des feux. Eh! qui ne seroit pas saisi d'admiration en portant les regards sur le disque du soleil? Sa proportion apparente est d'un vase d'une médiocre grandeur; et s'élançant de l'orient à l'occident, il étend sa puissance sur tout l'espace qu'il enveloppe de ses rayons. Considérez ensuite sa marche et ses positions diverses, telles que pendant l'été, s'élevant dans les cieux à de plus grandes hauteurs, il donne

(1) Voyez le sermon *sur les dernières paroles de Jésus-Christ à Marie* dans le vol. XI de ses *Serm.*, pag. 457, édit. in-4°, Amsterd., 1745.

à l'homme de plus longs jours, qui lui sont nécessaires pour ses travaux; et que, rabaissant son cours pendant l'hiver, il lui procure au contraire par la longueur des nuits, un repos dont il a également besoin, et à la terre une force nouvelle, qui la prépare à de nouveaux fruits. Qui pourroit supporter ceux (les Manichéens) qui osent dire qu'il est un Créateur pour la lumière, et un autre Créateur pour les ténèbres?

O homme! pourquoi t'élèves-tu contre lui? pourquoi te plaindre des moments qui t'ont été accordés pour ton corps? Quel est le serviteur qui obtiendroit de son maître quelque relâche à ses travaux, si la nuit ne venoit établir entre l'un et l'autre une sorte de trève nécessaire? Fatigués des travaux du jour, n'est-ce pas à la faveur de la nuit que nous retrouvons la vigueur que nous avions perdue? Quoi de plus favorable que la nuit à nous faire avancer dans la sagesse? c'est le temps des saintes pensées qui élèvent notre esprit vers l'Auteur de tous biens; c'est alors que nous pouvons nous livrer plus librement à la lecture et à la méditation de ses divins oracles. N'est-ce point pendant la nuit que nous trouvons dans notre âme une plus grande ardeur pour la prière, et, dans notre voix, des accents plus religieux pour chanter les cantiques sacrés? Quel est le temps où le souvenir de nos péchés se présente plus vivement à nous? N'est-ce pas la nuit? Gardons-

nous donc d'avoir la pensée coupable que l'Auteur du jour n'est pas le même que celui de la nuit.

Ce n'est pas assez de considérer la structure et les usages admirables du soleil ; portons aussi nos regards sur le cœur nombreux des étoiles. Soit qu'elles suivent constamment la marche qui leur a été tracée, soit qu'elles nous semblent plus libres dans leurs courses, elles ont chacune, pour paroître sur l'horizon, des temps qui leur sont propres, de manière qu'elles deviennent pour nous des signes qui nous annoncent les saisons; que les unes nous indiquent le moment de semer; les autres celui où l'on peut commencer à voyager sur mer; et c'est encore les les yeux tournés vers les étoiles, que l'homme dirige la marche de son vaisseau. Remarquez en outre par quelle gradation merveilleuse il a plu à Dieu de nous distribuer la lumière du jour. Ce n'est point tout à coup, et par un mouvement subit, que le soleil se lève et vient frapper nos regards ; mais une foible lumière le précède et s'accroît doucement, afin que notre œil se prépare en quelque sorte par cet accroissement successif à supporter tout l'éclat de ses rayons. N'oubliez pas aussi cette douce clarté de la lune, qui répand du charme sur les ombres de la nuit, dont elle tempère la trop profonde obscurité.

Quel est le père des pluies fécondes? Qui a créé les gouttes de la rosée? Qui a ordonné aux vapeurs

légères de se condenser en épais nuages, et soutient ainsi des sources d'eau au milieu des plaines de l'air? Quelle main nous apporte des nuages des extrémités de l'aquilon, souvent revêtus des couleurs les plus éclatantes, tantôt confondus ensemble comme dans une même forme, tantôt se divisant, se brisant sous mille formes changeantes et variées, sans que jamais la masse des eaux dont ils sont chargés les affaisse et les déchire pour se répandre en torrents sur la terre, où ces eaux bienfaisantes ne tombent que par degrés, et toujours dans une mesure invariablement fixée? Qui a ouvert le trésor où les vents sont renfermés, et qui les en a fait sortir? Quel est celui dont le souffle a produit la glace fluide par sa nature, et dont la consistance est celle de la pierre? Ce n'est pas tout : l'eau, par l'effet de la même puissance, va se changer encore en neige : dans la vigne, elle deviendra du vin; dans l'olivier, de l'huile : elle se transformera encore en pain, et en toutes les espèces de fruits que la terre peut produire.

Je désire que vous jetiez les regards sur le printemps et sur ces moissons de fleurs, qui composent sa parure, si variées entre elles et si invariablement les mêmes chacune dans son espèce. Qui a donné à la rose son incarnat et au lys sa blancheur, les faisant sortir de la même terre, et les arrosant de la même pluie? Dans d'autres ouvrages du même genre, considérez combien d'art et de prévoyance : de la

substance du même arbre, une portion est destinée à donner de l'ombrage, une autre à se changer en fruits; et, pour toutes ces choses, c'est toujours le même ouvrier. Par exemple, une partie de la vigne est retranchée pour être consumée par le feu, une autre se développe en bourgeons, une autre s'élargit en feuillages épais, une autre s'alonge en filaments déliés, une autre enfin se transforme en raisins. Dans un simple roseau, admirez l'artifice avec lequel ont été fortifiés les nœuds qui en séparent et unissent tout à la fois les diverses parties. La même terre où naissent tant d'arbres d'espèces si différentes produit encore des bêtes féroces, des animaux domestiques, des insectes, des serpents, des pierres, de l'or, de l'argent, de l'airain, du fer : l'eau, dont la substance est aussi partout la même, est habitée par une foule innombrable d'animaux qui nagent dans son sein ; et des races non moins nombreuses d'oiseaux volent dans les airs, et en parcourent la vaste étendue.

Et ces poissons qui sont répandus dans l'immense océan, qui pourra en décrire la beauté? qui mesurera la grandeur prodigieuse des cétacées? qui calculera la largeur des mers, leur profondeur, la violence impétueuse de leurs flots qui se précipitent, et cependant sans jamais franchir les limites qui leur ont été fixées? Qui de même expliquera la nature des légers habitants de l'air? les uns doués d'une

langue qui sait former et faire entendre au loin des sons harmonieux; les autres offrant sur leur plumage toutes les nuances des couleurs les plus brillantes; quelques-uns s'élevant jusque dans les nues, et s'y maintenant par un mouvement si rapide de leurs ailes, qu'elles paroissent comme immobiles? Qui sait seulement le nom de tous les animaux qui peuplent les forêts? et qui pourroit raconter la force et la nature de chacun d'eux? Dieu ne fit qu'un seul commandement, et de la même source jaillirent en quelque sorte toutes les races si diverses d'animaux; la douce brebis, le lion altéré de sang, et tant d'autres, dont les instincts variés sont comme une image des passions humaines. Le Créateur de tant de merveilles n'est-il donc pas digne d'être loué et glorifié? O homme! parce que la nature et le but de quelques-uns de ses ouvrages échappent à ton intelligence, s'ensuit-il pour cela que ces ouvrages soient inutiles? Des serpents les plus venimeux, l'art des médecins n'a-t-il pas su tirer les remèdes les plus salutaires? Le serpent inspire de l'horreur : crains Dieu, et il ne pourra te nuire. La piqûre du scorpion est mortelle : crains Dieu, et il ne te piquera pas. Le lion est avide de carnage : crains Dieu, et il se couchera paisible auprès de toi, comme il le fit autrefois pour Daniel. Admire plutôt les moyens de conservation accordés à chaque animal, dont l'un, comme le scorpion, est armé d'un dard acéré; dont

un autre a sa force dans ses dents; un troisième, enfin, dans ses ongles. Admire toute cette variété qui règne dans ses œuvres, et comprends ainsi la puissance de l'ouvrier.

Il te reste encore une chose à faire, c'est de te considérer toi-même, et d'apprendre par ta propre nature à connoître celui qui en est l'auteur... O homme! je te le répète: dans ces merveilles, reconnois l'ouvrier qui les a faites, admire la sagesse profonde du Créateur, et tombant à genoux devant ce sublime Auteur de toutes les choses visibles et invisibles, loue Dieu; que ta bouche reconnoissante le bénisse, sans jamais se lasser. Dis-lui du fond du cœur: *O Dieu! que vos œuvres sont magnifiques! vous avez tout fait dans votre sagesse.* A vous, l'honneur, la gloire et la magnificence, maintenant et dans les siècles des siècles (1).

Celui de tous les ouvrages de saint Cyrille qui l'a rendu le plus célèbre, c'est sa réfutation de l'empereur Julien. Nous avons parlé du plan de persécution imaginé par ce prince contre le christianisme (2). Julien ne se contenta point de l'attaquer par ses édits; il voulut encore se mesurer avec ses docteurs, et lui livrer un combat de plume. L'ouvrage qu'il préparoit devoit avoir trois livres. Le même Jésus qui l'attendoit dans les plaines de la Perse lui avoit suscité un formidable adversaire dans la per-

(1) Nous devons à M. l'abbé de La Menais la traduction de ce morceau.

(2) Tom. 1 de cet ouvrage, pag. 238 et suiv.

sonne du savant patriarche d'Alexandrie. Saint Cyrille nous a conservé son premier livre. Il le suit pied à pied, manifeste ses impostures et ses sophismes, ses plagiats et ses contradictions; venge doctement la divinité de l'ancien et du nouveau Testament, renverse tout l'édifice du paganisme, et ajoute un trophée de plus à la victoire que la croix de Jésus-Christ avoit déjà remportée sur les Césars et sur les philosophes.

Les objections de Julien et de ses philosophes avoient été déjà repoussées victoricusement par les savantes apologies du christianisme, qu'Origène et Eusèbe de Césarée en avoient publiées. Saint Cyrille d'Alexandrie ajoute au travail de ses prédécesseurs des démonstrations nouvelles, et ne laisse aucun sophisme sans réponse. Son ouvrage est composé de dix livres.

Dans le premier, il établit la préantiquité de Moïse sur tous les philosophes et législateurs de l'ancienne Grèce; la sagesse et la vérité de sa doctrine. Il s'étend sur la création, dont il fait admirer la savante économie; sur le déluge, dont il raconte l'histoire. Il confronte les récits des écrivains profanes avec ceux de Moïse, et prouve que les premiers, Solon, et Platon lui-même, ont puisé dans nos livres saints ce qu'ils ont dit de plus raisonnable.

Le second livre est une attaque directe des superstitions et des mensonges de l'idolâtrie païenne; il met les fictions de la fable en opposition avec les récits de la Genèse.

Le troisième venge ces mêmes récits des accusations de Julien. L'apostat chicanoit encore Moïse sur ce qu'il ne nous fait envisager Dieu que comme le dieu des Hébreux, et non comme créateur de tout l'univers. Saint

Cyrille réfute cette calomnie par les propres paroles de Moïse, qui commence le livre de la Genèse en disant : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre*; paroles qui marquent clairement que ce législateur fait Dieu auteur de l'univers. Il fait voir qu'avant même la sortie d'Egypte, Dieu prenoit soin des gentils et des Hébreux, comme on le voit dans Abraham, qui est appelé les prémices des nations; qu'avant le déluge on ne trouve aucun vestige de l'idolatrie; que si Jésus-Christ a été envoyé particulièrement pour le salut du peuple d'Israël, il a été aussi l'espérance des nations, ainsi que le témoignent diverses prophéties.

Livre quatrième. Julien convenoit que le Créateur est le père commun et le roi de tous les hommes; mais il vouloit que, content d'avoir créé l'univers, il en eût laissé le gouvernement à divers dieux, à Mars, à Minerve, Mercure; et que de là venoit qu'on remarquoit dans les différents peuples différentes passions et différentes qualités, suivant que ces dieux les leur inspiroient. Saint Cyrille n'a pas de peine à faire sentir le ridicule d'une pareille imagination. Il fait voir qu'elle déshonore la majesté d'un Dieu qu'on ne peut supposer avoir besoin d'un secours étranger pour le gouvernement de l'univers, sans l'accuser d'infirmité et de foiblesse; que qui dit Dieu dit un être parfait de sa nature, la source de tout bien, et qui n'a besoin de personne... Il s'arrête sur l'histoire de la tour de Babel, et démontre la vérité de la Providence.

Livre cinquième. Julien attaquoit aussi les préceptes du Décalogue, et soutenoit qu'étant connus et observés de toutes les nations, on ne devoit point en faire honneur à Moïse. Sur quoi saint Cyrille demande de qui les

hommes les avoient appris; ou, s'ils connoissoient par les lumières de la nature ce qui étoit bien ou mal; Julien ne pouvant assigner un législateur plus ancien que Moïse; Solon et Lycurgue, qui ont donné des lois aux Grecs, étant plus récents. Il convenoit aussi que la nature de l'homme n'étoit point capable de connoître par elle-même ce qui est utile: Donc, conclut saint Cyrille, tous les hommes avoient besoin d'être instruits; et conséquemment, la loi de Moïse doit être regardée comme d'une grande utilité. Il ajoute que Julien, au lieu de mépriser cette loi, parce qu'elle étoit connue et observée partout, devoit au contraire l'estimer comme étant approuvée généralement.

Il explique dans quel sens Dieu est appelé dans nos livres saints un *Dieu jaloux*, et passe à la divinité de Jésus-Christ.

Livre sixième. Julien faisoit grand cas des philosophes des beaux temps de la Grèce. Saint Cyrille examine leur conduite publique ou privée, relève leurs vices et leurs désordres. Il y a environ trois cents ans, disoit Julien, que Jésus est renommé pour avoir persuadé quelques miracles, sans avoir rien fait de digne de mémoire durant sa vie; si ce n'est que l'on compte pour de grandes actions d'avoir guéri les aveugles et les boiteux, conjuré les possédés dans les bourgades de Bethsaïde et Béthanie. Cet apostat reconnoissoit donc la vérité de ces faits. Saint Cyrille lui reproche de chercher à obscurcir des miracles qui auroient dû faire le sujet de son admiration. Car de quelle autre manière, dit-il, Jésus-Christ pouvoit-il prouver sa divinité que par ces faits merveilleux? Il en ajoute d'autres que Julien avoit passés sous

silence, comme la résurrection du Lazare, enterré depuis quelques jours et déjà corrompu. Il montre que Julien n'avoit aucune raison d'appeler misérables les chrétiens, à cause qu'ils avoient coutume de marquer leur front, leurs maisons du signe de la croix, puisque ce signe leur rappeloit en mémoire le bois de la croix, sur laquelle ce Dieu Sauveur avoit consommé le sacrifice de leur rédemption. Comme Julien avouoit que les fausses divinités avoient cessé de rendre des oracles, il fait voir que cela est arrivé depuis la venue de Jésus-Christ, qui, par sa puissance, a détruit la tyrannie des Démons; que c'est par une semblable raison qu'il n'y a plus de prophéties parmi les Hébreux, parce que Jésus-Christ est la fin de la loi et des prophètes; mais que ce don n'a pas été pour cela anéanti, Dieu communiquant encore aujourd'hui son Esprit et découvrant les choses à venir aux saintes âmes dans lesquelles il veut bien habiter; que l'on voit encore des hommes respectables par leurs vertus chasser les Démons, et guérir diverses maladies. Nous ne reconnoissons point pour Dieu un pur homme, ajoute ce Père, et nous n'adorons pas celui qui n'est pas Dieu par sa nature, mais le Verbe même qui procède du Père, par qui toutes choses ont été faites; qui, dans le dessein de sauver le genre humain, s'est incarné et fait homme dans le sein de la Vierge. C'est là cet homme que nous confessons être le Verbe de Dieu, que nous révérons comme Dieu. Mais nous ne rendons point un semblable culte aux saints martyrs; ce n'est qu'un culte d'affection et d'honneur; nous ne les appelons pas dieux. Est-il absurde, ou plutôt n'est-il pas nécessaire d'honorer des hommes recommandables par des actions si éclatantes? En honorant les tombeaux des

martyrs, c'est une espèce de récompense que nous donnons à leurs vertus.

Julien objectoit que saint Jean l'Evangéliste étoit le premier qui eût parlé de la divinité de Jésus-Christ. Vous êtes si malheureux, dit-il aux chrétiens, que vous ne vous êtes pas tenus à ce que les Apôtres vous ont enseigné, mais ceux qui ont suivi se sont portés à une plus grande impiété. Car ni Paul, ni Matthieu, ni Luc, ni Marc, n'ont osé dire que Jésus fût Dieu; mais le bon homme Jean, voyant que cette maladie avoit déjà gagné une grande multitude en plusieurs villes de Grèce et d'Italie, a osé l'avancer le premier. A cette objection, saint Cyrille répond que saint Paul, dans son Epître aux Romains, donne plusieurs fois à Jésus-Christ le nom de Dieu, que les disciples le voyant marcher sur les eaux, dirent étonnés du miracle : *Il est vraiment Fils de Dieu*; qu'il est appelé Dieu plus d'une fois dans saint Matthieu; que saint Marc le qualifie ainsi dès les premiers mots de son Evangile, et que saint Luc a dans plusieurs endroits marqué clairement sa divinité.

Rom. VIII
I. Cor. II.

Matth. I. 20.
XVI. 22.

Livre septième. Julien portoit le défi aux chrétiens de produire parmi les Hébreux un général comparable à Alexandre ou à César : en quoi son but étoit d'élever ses faux dieux au-dessus du Dieu des Hébreux, en les faisant auteurs des victoires que ces deux conquérants avoient remportées. Saint Cyrille le renvoie au livre des Rois, où nous lisons que le Dieu des Hébreux, à la prière du pieux roi Ezéchias, défit en une nuit cent quatre-vingt mille hommes de l'armée des Assyriens, des Mèdes et des Perses, commandés par Rabsacès. Il soutient que les beaux-arts ont été cultivés par les Hébreux comme par les Grecs, et que quelqu'habile médecin qu'ait été

Hippocrate, il n'a jamais ressuscité de mort, ni guéri de lépreux, comme ont fait les chrétiens, non par la vertu des remèdes terrestres, mais par le pouvoir que Dieu leur avoit donné. Opération du baptême sur les âmes. Cette eau salutaire ne guérit ni lèpre, ni goutte, ni dysenterie; il n'en est pas moins au pouvoir de Jésus-Christ de donner au baptême la vertu de guérir ces maladies de corps, comme l'aveugle-né fut guéri dans les eaux de Siloë, où il l'envoya pour recouvrer la vue.

Livre huitième. Jésus-Christ annoncé par ses prophètes anciens, en particulier par Moïse. Vérité de la divine incarnation manifestée par les œuvres surnaturelles de Jésus-Christ.

Livre neuvième. Sa consubstantialité avec Dieu son père.

Livre dixième. Explication des paroles de saint Jean : *Nul homme n'a jamais vu Dieu.* Honneurs rendus aux martyrs. De la vraie circoncision. Excellence de la loi des chrétiens.

Joan. I. 15.

L'abbé Houteville, après avoir analysé cet ouvrage, termine son travail par cette réflexion : « C'est sans doute un bonheur pour la religion que cet ouvrage de saint Cyrille soit parvenu jusqu'à nous. On auroit pu penser qu'un empereur habile et nourri dans le sein de la foi ne l'auroit abandonnée que sur d'invincibles preuves; et pour certains esprits, ces vaines présomptions décident. Mais ses difficultés encore subsistantes apprennent, et elles apprendront à tous les siècles, que l'impiété ne parle que pour trahir sa foiblesse ou pour donner par sa défaite plus de gloire et de puissance à la vertu qu'elle combat (1). »

(1) *La religion prouvée par les faits*, *Disc. prélimin.*, pag. CIX, CX.

On regrette que notre saint évêque se soit abandonné à des préventions peu réfléchies contre la mémoire de saint Jean Chrysostôme. Séduit par l'autorité du concile Du Chêne, qui l'avoit condamné; entraîné surtout par un sentiment aveugle en faveur de son oncle Théophile d'Alexandrie, fougueux et implacable persécuteur du saint archevêque, saint Cyrille persista long-temps à le croire retranché de la communion de l'Eglise, et « aima mieux, disent les historiens, continuer » lui-même à être séparé de la communion de l'E- » glise romaine, que de permettre que son nom fût » rétabli dans les dyptiques sacrés (1). » Socrate lui fait un reproche non moins grave : ce seroit d'avoir exercé avec trop d'empire sa jurisdiction (2); et par là, d'avoir fourni à ses successeurs des prétextes dont l'ambition et la cupidité, dans la suite des siècles, n'ont pas manqué de se prévaloir. Ce qui n'a pas empêché l'Eglise entière de souscrire au jugement qu'en a porté le pape Célestin, en le qualifiant de généreux défenseur de l'Eglise et de la foi, de docteur catholique, d'homme vraiment apostolique,

(1) D. Ceillier, *Hist.*, t. XIII, p. 243 et 320. Saint Isidore de Damiette s'en est expliqué avec franchise dans plusieurs de ses lettres, rapportées dans le XIIIe volume des *OEuvres de saint Jean Chrysostôme*, par les Bénédictins, pag. 285, 286. Voyez l'article suivant, p. 386.

(2) *Hist. eccles.*, lib. VII, cap. VI. Opinion adoptée aveuglément par Du Pin et d'autres.

et qui s'étoit pleinement acquitté de tous les devoirs que saint Paul demande d'un évêque (1).

Quant à la part qu'on l'accuse d'avoir prise à la mort d'Hypatia, c'est une atroce calomnie, qui n'a pu être reproduite de nos jours que par une insigne mauvaise foi, et par la plus révoltante partialité (2). Nos modernes encyclopédistes, qui ont imaginé cette imposture, ne se sont pas contentés de cette seule accusation. A les en croire, saint Cyrille d'Alexandrie, secondé par son oncle Théophile, concerta avec Synésius de Ptolémaïde, la supposition des Œuvres de saint Denys l'Aréopagiste, pour établir le monophysisme. Ce grossier mensonge avoit

(1) *Ad Cler. et popul. Constant*, tom. III *Concil.*, pag. 1077.

(2) Fille célèbre par ses connoissances dans les mathématiques, dont elle donnoit des leçons publiques à Alexandrie. Elle étoit païenne. Dans une émeute populaire, une multitude furieuse l'ayant traînée à l'Eglise, on l'y accabla de coups de pierres et de pots cassés, dit l'abbé Fleury, puis elle fut mise en pièces, et son corps, outragé après sa mort, fut réduit en cendres. Suidas, sur la seule autorité de Damascius, écrivain païen, sans nulle considération même parmi les siens, impute à saint Cyrille d'avoir irrité la populace contre Hypatia. Quelques protestants, entre autres La Croze, dans son *Histoire du christianisme des Indes* (t. I, p. 21), et Basnage, dans son *Histoire ecclésiastique*, ont répété cette calomnie, refutée par l'historien de l'*Eclectisme*, tom. I, p 286, et par des protestants de meilleure foi. (Voyez Cave, *Script.*, pag. 251, col. 2.) Ce qui n'a pas empêché les auteurs du *Dictionnaire encyclopédique* d'enchérir encore sur ces odieux mensonges. (*Encyclop. méthod.*, *Philosophie*, tom. II, pag. 284, col. 2); et plus violemment encore, l'auteur déjà cité de ce long libelle diffamatoire contre tout le christianisme, publié sous le titre : *Abrégé de l'Histoire de la décadence de l'empire*, etc., tom. II, pag. 330.

été avancé déjà par La Croze, qui en a fait le fonds de son *Histoire du christianisme de l'Ethiopie;* ce qui ne méritoit pas même une réfutation.

On a publié sous le nom du même saint Cyrille d'Alexandrie, un Recueil d'Apologues moraux en quatre livres, sous le titre : *Speculum sapientiæ* (petit in-folio sans date). Ils sont d'un auteur récent et latin.

III. Saint Isidore de Péluze (ou Damiette).

L'historien Evagre a fait ce brillant éloge du pieux solitaire dont nous allons parler. «Isidore, dont la réputation de vertu et de talent s'est répandue dans toute la terre, florissoit sous l'empire de Théodose le Jeune. Ses austérités avoient si fort exténué sa chair, en même temps que son esprit se nourrissoit des plus sublimes méditations, qu'il paroissoit être un Ange sur la terre. C'étoit une vivante image de la pénitence des solitaires, et de la perfection des comtemplatifs. Il a composé quantité d'ouvrages, dont la lecture est singulièrement instructive (1).» Ses lettres surtout l'ont rendu célèbre dans l'antiquité (2). Elles sont toutes remarquables par leur

(1) *Hist. ecclés.*, liv. I, chap. XV.

(2) Nicéphore Calliste avance qu'il en avoit écrit jusqu'à dix mille; Suidas rabat ce nombre à huit mille, tant sur l'Ecriture que sur divers sujets. Il ne nous en reste que deux mille douze. « L'on y trouve

laconisme, et par un naturel qui n'exclut point l'élégance. Il y parle avec liberté, avec fermeté et avec autorité, non-seulement à de simples particuliers, ou à des religieux soumis à sa conduite, mais même aux rois, aux grands seigneurs, aux magistrats et aux évêques des siéges sous la dépendance de qui il étoit. Elles peuvent se distribuer en lettres dogmatiques, celles où il explique divers passages de l'Ecriture, et discute les articles de la foi chrétienne contre les Ariens, les Eunoméens et les Nestoriens. Les lettres concernant la discipline, intéressent particulièrement les religieux; enfin celles qui s'adressent aux diverses conditions de la société.

Son estime pour saint Jean Chrysostôme s'est déclarée énergiquement dans celles qu'il adressa à saint Cyrille d'Alexandrie, sur les préventions héréditaires où il étoit à l'égard de l'illustre patriarche de Constantinople. « Les exemples de l'Ecriture me causent, lui dit-il, une frayeur qui m'oblige de vous écrire; car soit que je me considère comme votre père, ainsi que vous voulez bien m'en donner le titre, je crains, si je ne vous ouvre ma pensée, d'être puni comme le grand-prêtre Héli, qui négligea de reprendre ses enfants. Que si je me regarde

un très grand nombre de passages de l'ancien et du nouveau Testament; ce qui en fait un recueil d'une infinité de lieux communs de la théologie, très bien traités et très bien éclaircis. » (Dupin, *Biblioth.*, ve siècle, part. 1, pag. 9.)

avec plus de raison comme votre fils, à cause du grand saint Marc que vous représentez, je ne suis pas moins intimidé par le souvenir du châtiment qu'eut à subir Jonathas, pour n'avoir pas empêché son père de consulter la Pythonisse. Une mort violente l'emporta avant Saül. Ainsi, pour éviter ma condamnation et la vôtre, je dois vous supplier de mettre un terme aux inimitiés et aux différends dans lesquels vous vous êtes engagé, et de ne pas faire passer plus long-temps dans l'Eglise vivante de Jésus-Christ cet esprit de vengeance domestique que vous croyez devoir à la mémoire d'un homme qui n'est plus, et de ne pas éterniser les querelles sous prétexte de religion (1). »

Il exprime le même sentiment dans une lettre à Symmaque, et n'épargne pas plus l'indo-

(1) Lib. I, *Epist.* CCCCXX. Dans une autre, il l'accuse d'agir avec trop de précipitation et de chaleur, et l'avertit que plusieurs de ceux qui étoient assemblés à Ephèse disoient hautement qu'il cherchoit plutôt à se venger d'un ennemi, qu'à établir la vérité orthodoxe. Il est, disent-ils, neveu de Théophile. Il a son esprit et ses manières, et, comme celui-ci a fait éclater sa fureur contre le bienheureux Jean, son neveu en agit de même, quoiqu'il y ait bien de la différence entre les personnes accusées. Censure qui portoit également, et sur sa conduite habituelle à l'égard de saint Jean Chrysostôme, et sur l'apparente opiniâtreté avec laquelle il poursuivoit dans le concile d'Ephèse la condamnation de Nestorius et de certains autres, en faveur de qui s'étoient déclarés des évêques d'un grand poids, entre autres l'éloquent Eutherius de Thyane, quelquefois comparable à saint Athanase, avec qui même on l'a confondu.

lent empereur Arcade, que le fougueux Théophile (1).

Non content de venger la mémoire du saint patriarche, si indignement calomnié durant sa vie, si outrageusement persécuté après sa mort, il ne cessoit d'en recommander la lecture à ses disciples : Lisez, écrivoit-il à Eustathe, lisez *ses livres sur le sacerdoce*. Ce sage, ce profond interprète des secrets de Dieu, Jean, le flambeau de son Eglise de Constantinople, ce n'est pas dire assez, de toutes les Eglises du monde, y traite la matière avec tant de pénétration, de lumière et d'exactitude, qu'il n'est personne, tant de ceux qui s'acquittent dignement des fonctions du saint ministère, que de ceux qui n'en remplissent les devoirs qu'avec tiédeur et négligence, qui ne puisse s'y reconnoître dans ce qu'il a de bon ou de mauvais (2).

Il recommande avec une égale affection l'étude de son Commentaire sur l'Epître de saint Paul aux Romains : Si le divin Paul avoit voulu s'expliquer lui-même dans l'idiôme d'Athènes, il n'auroit pas emprunté d'autre langagé que celui du vénérable patriarche de Constantinople (3).

Saint Isidore ne cesse d'exalter l'Ecriture Sainte,

(1) *Epist.* CLII. Mêmes plaintes dans la lettre CLXX.

(2) Lib. I, *Epist.* CLVI.

(3) Lib. V, *Epist.* XXXII.

comme étant le trésor du chrétien, l'échelle mystique qui conduit à Dieu, le viatique du salut, le fondement de la morale (1).

Les maux dont gémit la chrétienté viennent de ce que l'on néglige la lecture des Livres saints, et de ce que l'on préfère les conceptions de son propre esprit à ces oracles divins. C'est un des artifices de l'esprit de ténèbres, qui lui a trop bien réussi, de nous détourner de la contemplation de ce trésor sacré, dont il nous rend par là les richesses inutiles (2).

Il se rencontre parmi ces lettres des pensées ingénieuses et délicates; par exemple :

Il faut écrire sur l'eau l'inimitié, afin qu'elle s'efface aussitôt, et l'amitié sur l'airain, afin qu'elle dure toujours (3).

Celui-là n'est pas coupable qui a des ennemis, mais qui s'en fait (4).

Celui qui veut se venger, et ne le peut, est aussi criminel que s'il avoit exécuté son projet de vengeance; de même celui qui voudroit donner, mais ne le peut pas, n'a pas moins de mérite que celui qui donne en effet. Ce n'est point par les ef-

(1) Lib. II, *Epist.* LXXIII; lib. I, *Epist.* XXIV; lib. IV, *Epist.* CLIII et XXXIII.

(2) Lib. II, *Epist.* LXXIII; lib. IV, *Ep.* CLIII.

(3) Lib. III, cap. CLXXXV.

(4) Lib. V, *Epist.* II.

fets qu'il faut juger des choses, mais par l'intention (1).

Il écrivoit à un homme dont il avoit beaucoup à se plaindre : Vous m'avez couronné malgré vous, et je puis dire maintenant que Dieu m'a fait la grâce, non-seulement de croire en lui, mais de souffrir pour lui. Et à un de ses amis : J'aime beaucoup mieux souffrir persécution en faisant le bien, que d'être applaudi pour avoir fait le mal. Car, sans parler des récompenses réservées à la vertu dans l'autre vie, et des supplices destinés à l'iniquité dès la vie présente, la vertu me semble porter avec elle sa récompense, et le péché son supplice. Quelques calomnies que l'on publie contre la vertu quelques louanges que l'on donne au vice, jamais elles n'obtiendront de moi que j'abandonne l'une pour suivre l'autre. J'aimerai toujours la vertu quoique chargée d'opprobre, et je détesterois même le vice, fût-il sous la pourpre et dans la gloire (2).

Ce qu'il disoit n'étoit point présomption de sa part. Il savoit tout ce qu'il en coûte à la nature pour s'élever jusqu'à cet héroïsme de charité chrétienne, auquel il convient n'être point encore parvenu.

Je sais très bien qu'il nous est glorieux dès ce monde, et qu'il le sera plus encore dans l'autre,

(1) *Ibid.*, *Epist.* CCXV.

(2) Lib. V, *Epist.* CXXXI, CCCCC, LXIX.

d'avoir enduré ici-bas des injustices et de mauvais traitements. Que l'on doive de la reconnoissance à ceux qui me font du mal, et qui vont jusqu'à s'en glorifier, je le veux, c'est là un sublime effort de vertu dont je suis encore bien loin. Telle est ma disposition, je veux bien que vous le sachiez. Pour vous, si vous faites ce que je suis incapable de faire, je loue et j'admire cette grandeur d'âme; pour moi, je conviens de ma foiblesse. Il m'est souvent arrivé de prier pour mes ennemis; mais bientôt je reconnoissois que mes lèvres agissoient plutôt que le cœur. Cela n'empêche pas de croire que d'autres sont arrivés à ce point de la perfection évangélique. Je m'en réjouis; car du moins je ne suis pas comme beaucoup d'autres, qui refusent de croire qu'il soit possible d'arriver là où ils ne sont point parvenus, jugeant des autres par eux-mêmes. Ceux que j'estime le plus sont ceux qui font ce que je ne puis encore faire.

Il s'élève avec force dans plusieurs endroits contre la vie errante et dissipée que menoient certains religieux de son temps, et les rappelle aux rigoureuses obligations de l'état qu'ils avoient embrassé, lesquelles consistent principalement dans la retraite et l'obéissance. Pour se défendre de l'oisiveté, ils doivent joindre le travail des mains à la prière et à l'étude, non pas des écrivains profanes (il ne les permet point à toute personne consacrée à Dieu);

mais des livres où la vérité se montre sans mélange (1).

Toutefois il n'ignoroit pas avec quelle discrétion la vérité doit s'exprimer en toute circonstance : Vous n'avez rien dit que de vrai, écrivoit-il à un des officiers de la cour, nommé Léonce, et personne ne vous accusera de mensonge ; mais il ne faut pas que votre langue, qui est l'organe de la vérité, se souille par ces sortes de discours. Il est juste qu'un homme d'honneur tel que vous, et qui brille par tant de vertus, ajoute encore à sa couronne la gloire de la patience.

Il n'est pas une classe de lecteurs qui ne trouvât une source féconde d'instructions dans ces lettres éminemment supérieures à celles des modernes les plus vantés. Un savant de l'avant-dernier siècle désiroit que l'on en fit des lectures publiques dans les maisons religieuses (2). On ne peut que souscrire à un semblable vœu.

Nous rencontrons quelques citations de ce Père dans nos modernes prédicatenrs. La plus importante, à mon avis, est celle qu'en a faites Cambacérès dans son sermon *sur la résurrection de Jésus-Christ* (3).

(1) *Passim.*, lib. I, *Ep.* XV, XLI, DLXXIII, CCCXIV, CCCXVIII. Voyez D. Ceillier, tom. XIII, pag. 619

(2) Possevin, *in Appar.*, pag. 481.

(3) *Serm.*, tom. II, pag. 457.

IV. Théodoret, évêque de Cyr, en 423.

Il est peu de noms aussi célèbres dans l'antiquité. Ses vertus lui ont mérité le titre de bienheureux, sous lequel l'Eglise a consacré sa mémoire; ses ouvrages, celui d'un des plus savants hommes, qui aient éclairé l'Eglise. Il eut durant sa vie, et encore après, des ennemis qui essayèrent de jeter des nuages sur la pureté de sa foi (1). L'estime dont il fut constamment honoré de la part du pape saint Léon, et des plus saints évêques (2), répond à tout.

(1) Tillemont l'en a pleinement justifié. (Voyez ses *Mém. sur l'Hist. ecclés*, à son article, tom. XV, pag. 251.) Il explique (*ibid.*, p. 549) ses oppositions à saint Cyrille d'Alexandrie, et son attachement à la personne de Nestorius et de Théodore de Mopsueste, contre les imputations du P. Garnier son éditeur. Le P. Sirmond et le président Cousin lui rendent la même justice. Cousin rapporte un assez long fragment de sa *Lettre à Sporace*, et de son *Livre des fables des hérétiques*, qui suffit pour donner à tout lecteur judicieux l'apologie la plus complète de ses sentiments sur le Nestorianisme.

(2) « Il mourut dans la paix et dans la communion de l'Eglise, après avoir été reconnu pour orthodoxe par les évêques du concile de Calcédoine, par le pape saint Léon, et dans une loi de l'empereur Marcien, datée du 6 juillet 452, où il est joint avec saint Flavien, comme seul dépositaire de la véritable foi. Le cinquième concile général, en condamnant ses écrits contre saint Cyrille, ne touche point à sa personne; et saint Grégoire-le-Grand déclara qu'il l'honoroit avec le concile de Calcédoine. » (D. Ceillier, *Hist.*, t. XIV, p. 263, Durant tout son épiscopat, il avoit déployé les vertus les plus apostoliques. (Voyez Dupin, Ve siècle, pag. 193 et suiv.; Bérault-Bercast., tom. III, pag. 415; Fleury, Racine, Godescard, etc.)

Ceux de ses ouvrages qui nous intéressent le plus immédiatement sont :

1. *Le Traité de la Providence*, ou suite d'homélies à ce sujet, au nombre de dix (1). Nous nous en tiendrons à de simples analyses.

1° Vérité de la Providence démontrée par les phénomènes du ciel.

2° Par les merveilles contenues dans l'air, dans les eaux et sur la terre, tant dans son sein qu'à sa surface.

3° Par la structure du corps humain en particulier.

4° Par les inventions de l'industrie humaine, et les découvertes des arts.

5° Par la domination que l'homme exerce sur les animaux.

6° Le mélange des biens et des maux est expliqué par l'harmonie qui en résulte pour la société tout entière.

7° Suite de la démonstration précédente, expliquée par la diversité des conditions.

8° Dans la huitième homélie, la Providence est encore justifiée de l'inégalité des conditions, qui soumet les foibles à de puissants oppresseurs.

(1) L'édition la plus complète et la plus correcte des OEuvres de Théodoret est celle qu'en a donnée le P. Sirmond, en 4 vol. in-fol., Paris, 1642. Le P. Garnier a ajouté un cinquième volume par forme de supplément. (Paris, 1684.) C'est l'édition à laquelle nous nous sommes attachés.

9° Théodoret établit que l'exercice de la vertu n'est point sans récompense, même dans la vie présente, où elle semble n'avoir en partage que les sacrifices; ce qui l'amène à la discussion du dogme de la future résurrection;

10°. Il termine par le développement de cette proposition : Que Dieu ne s'est jamais laissé sans témoignage sur la terre, qu'il s'est fait reconnoître pour le Dieu non-seulement des Juifs, mais de tous les peuples, et s'étend sur l'incarnation de Notre Seigneur Jésus-Christ.

11. *Douze livres ou Discours, contre les païens* (1):

1° Motifs qui fondent la confiance que les chrétiens donnent aux écrits des prophètes et des Apôtres;

(1) Nous n'avons point la preuve qu'ils aient été prêchés; car bien que Théodoret ait beaucoup prêché, et avec éclat, à Bérée, à Antioche même, ainsi qu'il le témoigne dans plusieurs de ses ouvrages, il se livroit plus habituellement à la composition. Un homme justement décrié pour le cynisme de ses opinions n'a pu lui refuser cet honorable témoignage : « L'ouvrage de ce Père contre les philosophes grecs est assez considérable pour former un petit volume in-folio, dans lequel il n'est aucun système de théologie païenne qui ne soit amplement rapporté avec toute l'éloquence et le jugement possibles. Je ne crains pas d'avancer que son second discours sur le premier principe, son troisième sur les Anges, sur les Dieux et les Démons; son quatrième sur la matière et sur le monde, renferment plus de choses essentielles pour juger de la théologie des grecs, qu'il n'y en a dans tout l'ouvrage de Cicéron sur la nature des Dieux.» (Le marquis d'Argens, *Philosophie du bon sens*, tom. II pag. 175.)

2° Variations des philosophes sur le premier principe. De l'unité de Dieu, et de la Trinité, telle qu'on la découvre dans Platon.

3° Des Anges et des Démons.

4° De la nature de l'homme, de la liberté et de l'immortalité de l'âme.

5° De la matière; et du monde créé par le Dieu tout puissant.

6° Encore du libre arbitre et de l'immortalité de l'âme.

7° De la divine Providence. Réfutation du fatalisme.

8° Des sacrifices du paganisme, et de la réprobation des Juifs.

9° De l'honneur dû aux martyrs.

10° De la supériorité de la loi Évangélique sur toutes les législations et les codes de philosophie humaine.

11° Des vrais et des faux oracles;

12° Du souverain bien et du dernier jugement.

Toutes ces matières se sont rencontrées si souvent dans le cours de cet ouvrage, que nous devons nous croire dispensés de les reproduire ici, autrement que pour indiquer les titres des chapitres.

III. De ses *Commentaires sur les livres de l'ancien et du nouveau Testament*, le plus estimé est celui qu'il a fait sur les psaumes. Tous les interprètes de

ce divin livre, surtout Bossuet, ont marché sur ses traces dans l'interprétation littérale.

Il faut savoir, dit Théodoret, que le propre de la prophétie n'est pas seulement de prédire l'avenir, mais aussi de raconter les choses présentes et passées. Ainsi le divin Moïse nous a rapporté tout ce que le Dieu de l'univers avoit fait dès le commencement; de quoi il avoit été instruit, non pas tant par les hommes, que par la grâce du Saint-Esprit. Or le propre des prophètes est que leur langue soit l'organe du Saint-Esprit.

Théodoret y fait preuve non-seulement d'une érudition très étendue, mais d'une sagacité ingénieuse à découvrir les sens les plus cachés, d'un discernement délicat, et d'une justesse d'esprit et de goût, qui ne se trouvent pas communément dans les commentateurs. Rien d'obscur ni d'embarrassé; point de digression ni d'arbitraire. C'est la lumière qui se présente d'elle-même. Le même goût préside à l'élocution; les termes sont bien choisis; et une sorte d'élégance attique respire dans tout ce travail, bien supérieur, au jugement de Photius, à tous ceux qui avoient paru jusque là (1). Il n'est pas rare d'y rencontrer des pensées profondes: Mon zèle a été la mesure de mon amour pour vous ô mon Dieu! Tant que je vous ai aimé, j'ai eu du zèle; et du moment

(1) *Biblioth.*, cod. CCIII, pag. 526.

que j'ai cessé de vous aimer, j'ai cessé d'avoir du zèle : *Est igitur zelus amoris index* (1).

Les Juifs refusoient à Daniel le titre de prophète. Il ne faut pas s'en étonner, dit Théodoret. Parce que Daniel a prédit avec plus de clarté qu'aucun autre l'avénement de Notre Seigneur, ses miracles, le châtiment qui devoit s'exercer un jour sur la nation perfide qui le méconnoîtroit, ils croient se venger de la vérité de ses oracles en l'excluant du rang des prophètes.

Son Commentaire sur les Epîtres de saint Paul n'est qu'un abrégé de celui de saint Jean Chrysostôme (2).

IV. *Histoire ecclésiastique*. Continuation de celles d'Eusèbe, de Socrate et de Sozomène (3). Elle se fait lire avec plus d'intérêt que celles de ses devanciers ; mais elle pèche par l'exactitude chronologique, et par le ton déclamateur, si loin de la noble simplicité de l'histoire. Théodoret la partage en cinq livres, qui comprennent ce qui s'est passé durant cent cinq ans, depuis les commencements d'Arius jusqu'à la mort de Théodore de Mopsueste et de

(1) *Quæst.* XXXIX, *super Exod.*

(2) « Il y a peu d'anciens commentateurs de l'Ecriture qui puissent lui être comparés, si ce n'est saint Jean Chrysostôme, de qui il a emprunté plusieurs choses en les abrégeant. » (Richard-Simon, *Critique de Du Pin*, tom. I, pag. 181.)

(3) Voyez leur article plus bas.

Théodote d'Antioche, c'est-à-dire depuis l'an 324, que le grand Constantin, devenu maître de l'Orient, s'appliqua à détruire l'Arianisme, jusqu'en 429 (1). Il ne se contente pas de raconter les erreurs des hérétiques de son temps, il les réfute avec solidité.

Outre son histoire générale, nous avons de lui une histoire particulière de quelques-uns des solitaires les plus célèbres de son temps, dont il parle le plus souvent comme témoin oculaire. Il suffira d'en voir l'abrégé dans Racine, et mieux encore dans l'abbé Fleury.

v. Ses *Lettres* les plus considérables sont celles où il rend compte des persécutions qu'il eut à souffrir. On y voit le héros chrétien, n'exagérant aucun de ses devoirs, mais disposé à les remplir tous, avec une fermeté invincible, accompagnée de discrétion et de la plus ardente charité. Il avoit pressenti les troubles qu'amèneroit le concile d'Ephèse, sous la présidence de Dioscore, patriarche d'Alexandrie. Condamné sans avoir été entendu, il en appela au siége de Rome, et à son pontife saint Léon. « Il y a, lui écrivoit-il, vingt-six ans que je suis évêque; j'ai ramené à l'unité catholique plus

(1) Le président Cousin y relève quelques fautes, « de celles-là qui, dit-il, échappent aux écrivains les plus exacts, et qui n'ôtent rien du mérite de leurs ouvrages, parce qu'elles sont tout ensemble et rares et légères. » (*Traduct. des Histor.*, tom. IV, *Avertissement.*)

de mille Marcionites, sans compter les Ariens et les Macédoniens : il ne reste pas un hérétique dans les huit cents paroisses qui composent mon diocèse. Dieu sait combien de fois j'ai été attaqué à coups de pierres, et quels combats j'ai eus à soutenir dans plusieurs villes d'Orient, contre les païens, les Juifs, et toutes sortes d'erreurs. Après tant de travaux et de dangers, je suis condamné sans avoir été appelé. J'attends donc le jugement de votre siége apostolique, conjurant et suppliant votre Sainteté, au tribunal de qui j'en appelle, de m'assister de son secours, de m'ordonner d'aller lui rendre compte de ma doctrine. Mes ouvrages devroient suffire pour convaincre tous mes ennemis de ma fidélité à me conformer aux traditions apostoliques. Ne rejetez pas ma prière, et ne méprisez pas ma vieillesse, traitée si indignement après tant de travaux. Avant tout, que je sache si je dois acquiescer à cette injuste déposition ou non. J'attends votre décision. Si vous me commandez d'obéir, je suis résigné; je n'importunerai plus personne, et je m'en réfère au jugement de Dieu. Il m'est témoin que ce qui me touche le plus sensiblement, ce n'est point mon propre honneur, mais le scandale qui en résulte, principalement parmi les hérétiques convertis, aux yeux de qui l'on veut me faire passer pour coupable d'hérésie. »

A un évêque enveloppé dans la même persécution

que lui, il écrivoit : « Depuis la naissance du monde jusqu'à nos jours, ceux qui ont voulu servir Dieu, ont eu à souffrir. Gémissons sur ceux qui se permettent l'injustice, et ceux qui la laissent commettre; mais réjouissons-nous en même temps de ce que nous avons l'honneur de souffrir pour la justice. Cédons à nos persécuteurs les dignités, les honneurs et la vaine gloire du siècle. Qu'il nous suffise à nous de rester attachés inviolablement unis à la doctrine évangélique; souffrons pour sa cause, s'il le faut, tout ce qu'il peut y avoir de plus fâcheux, et préférons une honorable pauvreté à des richesses mondaines.

On croit communément que Théodoret mourut en 458.

Bossuet, celui de nos prédicateurs qui l'ait le mieux étudié, ne le cite guères sans ajouter à son nom l'épithète de *Docte*. « On en voit d'autres, dit le docte Théodoret, qui ne viennent pas jusqu'à cet excès de nier la Divinité; mais qui, pressés et incommodés dans leurs passions déréglées par ses lois qui les contraignent, par ses menaces qui les étonnent, par la crainte de ses jugements qui les troublent, désireroient que Dieu ne fût pas. Bien plus, ils voudroient pouvoir croire que Dieu n'est qu'un nom, et disent dans leur cœur, non pas par persuasion, mais par désir : *Il n'y a point de Dieu.* Ps. III. 1.
Ils voudroient pouvoir réduire au néant cette source

féconde de l'être (1). » Nous le voyons quelquefois cité dans nos modernes prédicateurs (2). Nos controversistes ont tiré de ses ouvrages de solides arguments en faveur de nos traditions (3). »

Sur Théodore de Mopsueste.

Les liaisons de ce pieux et savant évêque avec Théodore de Mopsueste amèneroient ici l'occasion d'en parler, et l'on s'est empressé de nous faire une sorte de reproche d'avoir passé sous silence ce dernier écrivain, avant de s'être assuré si nous n'avions pas le projet d'en faire mention dans la suite de cet ouvrage. Nous l'avouons, cette réticence étoit concertée de notre part, et voici les motifs qui nous la suggéroient.

Notre Eglise a rangé Théodore de Mopsueste parmi les hérétiques, et l'a flétri de ses censures. La juste condamnation de sa personne et de ses écrits, prononcée solennellement par le ve concile œcuménique, n'eût point été pour nous peut-être un motif suffisant de n'en point parler dans cet ouvrage consacré à la gloire de l'éloquence chrétienne, si nous en eussions rencontré quelque trace dans ses livres.

Au reste, le plan que nous avons suivi dans tout le

(1) *Serm. sur l'importance du salut*, *Serm. chois.*, pag. 423. Paris, 1803.

(2) Voyez Joli, *sur la résurrection*, *Œuvres mêlées*, pag. 361; Perrusseau, *sur le salut*, tom. 1, pag. 252. *Gaudium Christi hominis salus*; Montargon, *Dictionn. apostol.*, t. v, p 601; le P. Le Jeune, tom. 1, pag. 274; t. II, p. 197, 198, etc.

(3) Voyez Barruel, *Du pape et de ses droits*, t 1, p. 275; M. de Trévern, *Discuss. amic.*, tom. II, pag. 102.

corps de cet ouvrage, nous dispensoit de nous étendre longuement sur ces hommes étrangers à notre foi, et par cela seul, exclus du droit de nous offrir des modèles. Peut-être on nous objectera que nous ne nous sommes point fait scrupule de parler de quelques autres hérétiques. Est-ce une raison de parler de tous ? Nous n'écrivons pas l'histoire de l'Eglise. Ceux que nous avons distingués sembloient le mériter au moins par le talent; voilà le seul rapport qui pût leur assigner une place dans cette Bibliothèque. Nous attendons pour y réhabiliter Théodore de Mopsueste, que l'on nous ait produit quelque trait mémorable de cet écrivain. Les matières qu'il a traitées ne l'obligeoient pas à être orateur, et il s'en faut beaucoup qu'il ait la nerveuse dialectique de saint Athanase, la chaleur et l'érudition d'Origène, l'abondance et la clarté de saint Optat, de saint Pacien, de saint Cyrille d'Alexandrie, dans leurs écrits de pure controverse. Jusque là, nous nous en tiendrons au jugement que les meilleurs critiques en ont porté. Photius prononce que son style n'a rien d'élevé ni de concis, qu'il est plein de répétitions fastidieuses. Dupin : que la diction en est embarrassée et diffuse, et qu'elle manque de clarté. Quelques éloges accordés à cet écrivain par des préventions peu réfléchies ne sauroient balancer le poids de semblables témoignages.

Nous userons de la même discrétion à l'égard de Nestorius, d'Eutychès, de Bérenger, d'Abailard, et d'autres bien plus fameux par leurs erreurs et les funestes conséquences qui les ont suivies. Nous devons nous borner à les faire connoître par de simples notes, à l'occasion des vrais docteurs qui les ont réfutées. C'est le conseil que nous donne saint Jérôme : *Horum tractatibus, illorum delectetur ingeniis in quorum libris pietas fidei*

non vacillet. Cæteros sic legat, ut magis judicet quam sequatur. (*Epist.* XI. VII *ad Furiam*).

V. SAINT NIL, abbé, vers 440.

S'est rendu célèbre par sa courageuse amitié envers saint Jean Chysostôme persécuté (1). Il ne l'est pas moins par ses traités ascétiques, écrits avec beaucoup de feu et de vivacité, semés de réflexions judicieuses (2). Les principaux sont : le livre *De la Vie monastique ;* ceux *De la Pauvreté volontaire ; De l'Excellence de la Vie religieuse* (*De monachorum Præstantia*) ; le traité intitulé : *Peristeria*, ou *Des Vertus à pratiquer, et des Vices à fuir* (3). Ses lettres, au nombre de trois cent trente-cinq dans l'édition du P. Poussin, contiennent des avis utiles pour la direction. Ses *Maximes spirituelles* sont remarquables par leur concision.

Pour arriver à connoître Dieu, commencez par vous connoître vous-même.

Il y a de l'extravagance à se faire une haute idée de soi quand les œuvres n'y répondent pas.

(1) Il osa braver le courroux de l'empereur, en lui écrivant une lettre respectueuse, mais forte, en faveur de l'illustre exilé. (C'est l'Epître CCLXXIX du livre IIIe.) Voyez Dupin, Ve siècle, pag. 61, 62. Sur l'histoire de ce saint solitaire, voyez Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XXII; Bérault-Bercastel, t. III, p. 112, 143; Butler, *Vie des saints*, à son article.

(2) Au jugement de Photius. (Cod. CCI.)

(3) Outre un grand nombre d'autres ouvrages, indiqués par Cave, *de Script.*, pag. 276; Casim. Oudin, tom. I, pag. 1254.

La noblesse de l'âme se fait connoître à l'énergie du caractère.

Dites ce qu'il faut, quand il le faut, et vous ne vous exposerez pas à entendre ce qui ne devroit pas être dit.

Il est beau de faire du bien à tout le monde, et surtout à ceux qui sont hors d'état de vous payer de retour.

Le cœur de l'homme sans reproche est le vrai sanctuaire de la Divinité.

Se livrer à l'étude dans la jeunesse est un augure assuré que la vieillesse sera honorable.

Le vase ne connoît pas le potier qui l'a fait : de même l'homme ne sauroit parvenir à connoître Dieu, son Créateur.

Celui qui cherche à pénétrer les mystères n'y croit pas.

Toutes les créatures obéissent à l'ordre où Dieu les a placées. Il n'y a que l'homme qui refuse son obéissance à celui qui a tout fait.

Si vous désirez la vie véritable, tenez-vous toujours prêt à mourir.

Parlez beaucoup avec Dieu, et peu avec les hommes.

Il est difficile de marcher quand on a les fers aux pieds : de même les âmes engagées dans les embarras du siècle ne peuvent faire que bien peu de progrès dans la vertu.

Ne pas avoir de la haine pour le péché, même quand on n'en commettroit pas, c'est se déclarer pécheur (1).

Saint Nil affirmoit que saint Jean Chrysostôme, célébrant le saint sacrifice, avoit vu plusieurs fois l'autel et le temple remplis d'Anges, et assistants à l'immolation non sanglante du corps de Jésus-Christ. Il consigne ce témoignage dans sa lettre deux cent quatre-vingt-treize (2).

On lui reproche de manquer de critique. Dupin affirme qu'il y a dans les lettres de saint Nil quelques pensées fausses, des allégories forcées, des comparaisons qui ne viennent pas au sujet, et des histoires qui ne sont pas suffisamment prouvées (3). Il seroit difficile de n'être pas de son sentiment.

(1) *Sententiæ spirituales*, pag. 548—561, edit. de Suarez, Rome, 1673, græc. et lat., 1 vol. in-fol.

(2) Nos controversistes et nos prédicateurs n'ont pas manqué de se rappeler ce fait dans leurs arguments en faveur de la présence réelle. Le Jeune, tom. II, pag. 459; Segaud, *sur le sacrifice de la messe*, *Caréme*, tom. III, pag. 239; t. II, p. 291; Bossuet, tom. V, in-4°, pag. 331, etc.

(3) *Biblioth.*, tom. V, 3e part., pag. 71. Opinion qu'il avoit puisée dans la savante dissertation de Léon Allatius sur les écrivains du nom de saint Nil. (Rome, 1668, in-fol.)

VI. Saint Basile de Séleucie (1), en 448.

Bossuet, prêchant sur la Transfiguration, commence ainsi un de ses sermons : « Je n'entreprends pas de vous raconter toute la gloire du Thabor, ni toute la magnificence de la Transfiguration de notre Sauveur ; je ne m'arrêterai pas à cette lumière, à cette majesté, à cet éclat qui éblouit les yeux des Apôtres ; je ne vous dirai pas, avec saint Basile de Séleucie, que le soleil, plus surpris qu'au jour qu'il fut arrêté par Josué, fut étonné d'apercevoir un autre soleil plus resplendissant que lui, et, ce qu'il n'avoit jamais vu jusqu'à ce temps, de se voir obscurci lui-même par une lumière étrangère, lui devant qui toute autre lumière cède et disparoît (2). » Ce n'est point là le seul endroit où il soit cité par Bossuet, qui lui accorde une estime particulière. Dans un sermon pour la fête *de la Compassion de la sainte Vierge*, l'évêque de Meaux, voulant exprimer les souffrances de Marie à la vue des souffrances de

(1) On ne le voit point marqué au nombre des saints dans les menées des Grecs ni dans le martyrologe romain; sans doute à cause d'une certaine confusion qui parut dans son langage, durant les conciles de Constantinople et d'Ephèse, au sujet d'Eutychès. (Voyez tom. IV, *Concil.* Labbe, p. 239 ; Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XXVIII, n° IX.) Seulement Photius lui donne le titre de bienheureux. (Cod. CLXVIII.) Bossuet, qui le cite plusieurs fois dans ses sermons, et la plupart des auteurs ecclésiastiques, ne le lui contestent pas.

(2) *Serm.*, tom. IV, pag. 407.

son divin Fils, cherche dans la nature humaine l'exemple de la plus violente douleur; et c'est à saint Basile qu'il emprunte sa comparaison. Il la trouve dans les paroles de la Chananéenne, dont la fille est tourmentée du Démon : « Regardez-la, dit-il, aux pieds du Sauveur; voyez ses pleurs, entendez ses cris; et voyez si vous pourrez distinguer qui souffre le plus de sa fille ou d'elle : *Ayez pitié de moi, ô Fils de David, ma fille est travaillée du Démon.* Remarquez qu'elle ne dit pas : Seigneur, ayez pitié de ma fille. Ayez, dit-elle, pitié de moi. Mais si elle veut qu'on ait pitié d'elle, qu'elle parle donc de ses maux. —Non, je parle, dit-elle, de ceux de ma fille. Pourquoi exagérer mes douleurs? n'est-ce pas assez des maux de ma fille, pour me rendre digne de pitié? Il me semble que je la porte toujours dans mon sein, puisqu'aussitôt qu'elle est agitée, toutes mes entrailles sont encore émues : *In illa vim patior.* C'est ainsi que la fait parler saint Basile de Séleucie. Je suis tourmentée en sa personne; si elle pâtit, j'en sens la douleur : *Ejus est passio, meus vero dolor.* Le Démon la frappe, et la nature me frappe moi-même : *Hanc Dæmon, me natura vexat.* Tous les coups tombent sur mon cœur, et les traits de la fureur de Satan passent par elle jusque sur mon âme : *Hanc Dæmon, me natura vexat; et ictus quos infligit, per illam ad me usque pervadunt.* Vous voyez, ajoute Bossuet, dans ce bel

Math. XXV. 22

exemple une peinture bien vive de l'amour des mères ; vous voyez la merveilleuse communication par laquelle il les lie avec leurs enfants ; et c'est assez pour vous faire entendre que les douleurs de Marie sont inexplicables (1). »

Le genre d'éloquence de cet évêque nous paroît bien caractérisé dans le jugement qu'en porte Photius. « Le style de ses discours est, dit-il, figuré, plein de feu, et d'une cadence plus égale que celle d'aucun autre écrivain grec. Il ne manque ni de clarté ni d'harmonie ; mais l'excessive accumulation des ornements en rend la lecture fatigante. Ce n'est point là le langage de la nature (2). »

Ses sermons, au nombre de quarante, portent pour la plupart sur des sujets de l'ancien Testament. On vante, entre autres, son homélie *sur le sacrifice d'Abraham*. On conçoit aisément la surprise, l'agitation, le frémissement d'Abraham au moment où Dieu lui commande de prendre son fils Isaac pour l'aller égorger de ses propres mains ; et il est naturel au prédicateur de faire parler le cœur de ce patriarche devant son auditoire. Saint Basile l'entreprend, et l'exécute avec le plus touchant pathétique. Nous ne croyons pas accuser à faux, en disant qu'aucun des sermonnaires venus après n'a mieux

(1) *Ibid.*, t. VI, p. 271, 272.

(2) *Biblioth.*, cod. CLXVIII, pag. 377.

réussi, et qu'Abbadie, entre autres, qui prête à Abraham un monologue éloquent dans son sermon sur le même sujet, n'a rien imaginé qui ne se trouvât exprimé peut-être avec un sentiment plus vif dans le morceau de l'évêque de Séleucie. Nous le traduisons (1) : «Comment à des paroles si extraordinaires et si peu attendues n'a-t-il pas frissonné d'horreur? comment son cœur n'a-t-il pas été déchiré par les plus violents orages? s'il faut que son fils soit égorgé, pourquoi n'est-il pas mort avant lui (2)? O courage! ô héroïsme au-dessus de la nature! Pas le moindre gémissement, pas une larme, pas une parole : bien qu'homme et père, il ne songe pas à demander grâce pour la vie de son fils (3). Qui? moi! devenir l'assassin de mon propre fils! Après que sa naissance s'est fait si long-temps attendre, c'est à moi que son sang est demandé! Celui qui m'a rendu père, c'est moi qui dois l'égorger, et avec lui toute l'espérance de cette longue postérité qui me fut promise! Si je devois être condamné à le perdre, pourquoi me l'avoir donné? En être privé, après en avoir joui! Si je ne l'avois eu jamais, j'ignorerois du moins

Pag. 438.

(1) *Ecclesiastes græco-lat.*, Combefis, 1 vol. in-8°, 1674.

(2) « S'il faut un tel sacrifice, n'y a-t-il point d'autre sacrificateur que moi?... Oh! si cela doit être ainsi, j'aime mieux mourir moi-même avec mon fils. » (Abbadie, *Serm.*, tom. 1, pag. 116, 117.)

(3) « Abraham homme, ne voit rien qui ne l'émeuve à compassion. Abraham père, ne sent rien qui ne lui parle en faveur de son fils. » (Abbad., pag. 113.)

tout ce qu'il va m'en coûter en le perdant. Maintenant que j'ai goûté la douceur d'être père, que je suis enchaîné à sa vie par les liens les plus étroits de la nature, pourrai-je me résoudre à l'immoler? Vous, qui m'avez rendu père, ô mon Dieu, pouvez-vous bien me commander un parricide (1)! Mon fils ne peut-il mourir sans que je mêle mes larmes avec son sang? Elles se tremperoient dans son sang, ces mêmes mains qui si souvent s'étendirent vers le ciel pour sa conservation! Mais, ô mon Dieu, que deviennent vos promesses? c'étoit lui qui devoit me fermer les yeux; et c'est moi qui reçois l'ordre formel de lui arracher la vie! Quoi! mon fils, mon Isaac, mon fils unique, ma joie, ma consolation, je te verrai étendu sur un bûcher, je te garotterai moi-même! Est-ce là le fruit de ton obéissance et de la tendresse que j'avois pour toi (2)? Est-ce là la pompe nuptiale à quoi je te destinois? Tu ne croissois sous mes yeux que pour être la proie du glaive et de la flamme! Plût au ciel que le Seigneur eût été sourd à ma voix, quand je lui demandois un fils! je n'aurois point aujourd'hui le regret de le perdre. Que ce soit, du moins, un autre que son père qui l'immole; qu'il expire sous un fer étranger; qu'une main ennemie tranche le fil de ses jours, et non pas la

(1) « Est-ce mon Dieu qui me l'ordonne? Mais Dieu peut-il m'or-» donner un crime? » (Abbad., pag. 117.)

(2) *Ibid.*

mienne. Dieu, qui avez fait le cœur des pères, jugez le mien, et voyez ce qu'il en coûte à la nature pour obéir à un aussi cruel commandement. —Non, malgré la nature et le sang qui crient dans son cœur, Abraham n'oppose à l'ordre du ciel aucune de ces objections. Il ne s'en ouvre pas même à Sara. Toute fidèle qu'elle puisse être à la volonté du Seigneur, elle est mère; elle ne pourroit contenir ses maternelles émotions. Elle déshonoreroit par ses pleurs et ses combats la pureté du sacrifice. Il sera toujours temps, après que l'immolation aura été consommée, de la lui apprendre, et d'invoquer sa propre résignation. Elle n'oubliera pas que le même Dieu qui nous le donna contre notre espérance avoit bien le droit de le reprendre; qu'il n'est pas moins puissant pour le relever du tombeau qu'il ne l'a été pour le tirer du néant (1). »

Mais le sacrifice d'Isaac ne fut que la figure d'un autre sacrifice plus éclatant, que la représentation du sacrifice de Jésus-Christ. Saint Basile ne manque pas d'y ramener ses auditeurs (2).

Dans une autre de ses homélies sur l'histoire du même patriarche, il revient encore sur ce rapprochement.

(1) *Ibid.*, p. 218.

(2) Abbadie de même : « Ce n'est pas ici le plus grand objet que » notre foi y découvre; il y a ici quelque chose qui est plus digne de » notre attention, etc. » (Pag. 124.) Et il transporte son lecteur sur le Calvaire.

Ailleurs, développant la générosité de David à l'égard de Saül, dont il pouvoit si aisément se venger : Pag 452.

Pourquoi (lui fait-il dire) épargnerai-je mon ennemi? je le tiens en ma puissance ; il ne sauroit m'échapper. M'en défaire, lui donner la mort, sera moins un acte de vengeance qu'un nouveau trophée pour ma gloire. — Quel est l'homme qui, poussé à bout par la colère et le ressentiment, ne raisonnât pas de la sorte en pareilles circonstances? Et les courtisans qui l'entourent ne manquent pas d'appuyer ce raisonnement : Comment avoit-il répondu à tout ce que vous avez fait pour lui? quelle a été sa reconnoissance après que vous l'eûtes délivré du Démon dont il étoit obsédé; quand vous l'eûtes mis à couvert des insultes de Goliath, et que vous eûtes assuré sa couronne? Et on lui rappelle les persécutions qu'il en a reçues ; on l'excite à se débarrasser d'un ennemi qui peut lui devenir encore redoutable. — David n'est point ébranlé ; David ne cède point au désir ni à l'occasion de la vengeance. Dieu me garde d'en agir ainsi, a-t-il répondu à ceux qui l'en sollicitoient : « Le meurtre d'un homme n'est pas un don de Dieu : » *Hominis interemptio Domini donum non est.* Il ne » met pas nos ennemis dans nos mains pour qu'on » les massacre, mais plutôt afin qu'on les sauve. C'est » pourquoi je veux répondre aux bienfaits de Dieu » par des sentiments de douceur : *Beneficio Dei mea*

» *lenitate respondebo;* et au lieu d'une victime hu-
» maine, j'offrirai à sa bonté qui me protège un
» sacrifice de miséricorde, qui sera une hostie plus
» agréable : *Pro humana victima clementiam offe-*
» *ram.* Je ne veux pas que la bonté de mon Dieu
» coûte du sang à mon ennemi : *Gratiam sanguine*
» *non cruentabo* (1). »

Il n'y a pas moins de chaleur et d'énergie dans le discours où il combat les spectacles de son temps.

Pag. 465. Qu'est-ce que tous ces jeux de l'amphithéâtre, sinon autant de fêtes célébrées en l'honneur du Démon, pour l'opprobre du nom chrétien?... Sous un masque de morale, le Démon y tient école d'impudicité... Plaisir qui paroît indifférent en soi, et qui tue la gravité des mœurs. (Au sujet des pièces de théâtre que l'on y jouoit.) « Ceux qui les font exposent à tous les yeux les scandaleuses histoires de leur divinité : leurs muses indiscrètes révèlent au grand jour les adultères dont elle s'est rendue coupable... Quoi! des femmes honnêtes se trouveront rassemblées pêle-mêle avec des hommes qui le sont si peu!.. La jeunesse y apprend à ne plus respecter la vieillesse; et le vieillard, sans respect pour ses cheveux blancs, se confond avec la jeunesse... Ainsi, le Démon a trop bien réussi à faire d'une ville

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. IV, pag. 148, 149.

autrefois exemplaire, un repaire de licence et d'impiété... Quel nouveau Jérémie pourroit assez déplorer d'aussi coupables désordres? Encore s'il n'y avoit que les infidèles qui s'y livrassent ; mais l'exemple entraîne jusqu'à ceux qui font profession de rejeter les cultes idolâtres. La contagion a gagné même le troupeau fidèle. Des chrétiens honorés du sceau de Jésus-Christ, régénérés dans les eaux du baptême, où ils ont abjuré les œuvres de Satan, se rendent ses captifs. Du pied des autels où ils ont adoré la victime auguste, des chrétiens vont se mêler aux chœurs profanes des païens, sourds à la voix de Paul qui leur crie : *Quel accord peut-il y avoir entre Jésus-Christ et Bélial? ou quelle société entre le fidèle et l'infidèle?* Si tout à coup, au moment où vous assistez à ce spectacle, la mort étoit venue vous frapper, car enfin vous ne l'ignorez pas, elle est toujours à la porte des vivants, à quel rang Jésus-Christ vous assigneroit-il? Parmi les infidèles? Mais vous êtes marqué du signe de la foi chrétienne. Parmi les fidèles? Mais vous vous rencontriez avec ceux qui ne l'étoient pas.... II. Cor. VI. 16.

Ce discours déplaira peut-être à certaines personnes qui s'en riront, et nous accuseront d'une importune sévérité. Nous leur permettrions de ne pas nous en croire, si le courroux du ciel ne s'étoit pas manifesté déjà par d'assez déplorables expériences. Mais après tant de présages qui nous ont été

donnés dès long-temps de sa haute improbation, mais à l'aspect de ces ruines que nous voyons remplacer une cité autrefois si florissante, et dont l'éclat le disputoit à celui du soleil : si de telles leçons ne nous corrigent pas, je crains bien que nous ne soyons destinés à voir encore d'autres calamités... Combien d'autres ont appris à être sages à nos dépens! Le monde tout entier a retenti du bruit de nos malheurs. Serons-nous les seuls à qui nos calamités ne profitent pas? N'avons-nous de raison que pour nous précipiter volontairement dans tous les excès du mal? Voulons-nous faire violence à la divine miséricorde, et contraindre la justice du Seigneur à s'appesantir sur nous avec encore plus de rigueur? Car en nous opiniâtrant à faire ce qu'elle défend, nous courons le risque de subir des châtiments que nous n'éviterons pas.

Bossuet n'est pas le seul qui ait profité avec avantage de l'éloquence de ce Père. Fromentières lui doit une belle application de ces paroles de la Genèse : que Dieu fit venir devant Adam tous les animaux et les oiseaux, afin qu'il leur donnât des noms qui leur convinssent. « Il voulut, dit saint Basile de Séleucie, partager avec le premier homme une gloire qui, dans le fond, n'étoit due qu'à lui seul. Car c'est comme s'il lui eût dit : Tu n'as créé ni ces animaux ni ces oiseaux ; mais puisque tu n'as pu contribuer à leur production, il faut que tu les

Gen. II. 19.

nommes : *Esto, o Adam, nominum artifex, quando rerum esse non potes.* Partageons ensemble la gloire d'un si bel ouvrage : ils me reconnoîtront pour leur Créateur par ma toute-puissance et mon indépendance, et ils te regarderont comme leur souverain, par le pouvoir que je t'aurai donné de leur imposer des noms : *Partiamur fictricis hujus solertiæ gloriam ; formentur a me, nominentur a te* (1). »

Dans un sermon *sur l'usage de l'autorité*, le P. de La Rue emprunte avec une égal succès un texte du saint évêque : « Homme nonchalant! dit saint Basile, ouvrez les yeux, veillez. Que le monde le croie seulement, et le monde sera tranquille ; la mer et les vents vous craindront : *Ostende te vigilantem, et pelagus reverebitur* (2). — Seigneur, dit saint Basile, ces peuples abusent de vos bienfaits, les devoirs de la religion leur sont devenus méprisables et presque inconnus. Envoyez-leur un maître qui les leur enseigne. Et quel maître ? Une famine qui les dévore comme un feu : *Urantur fame religionis magistra* (3). »

Nous pourrions multiplier les citations. C'en est assez pour venger cet éloquent évêque de la sorte d'oubli où il est tombé.

(1) *Serm.*, tom. I, pag. 6, 7.

(2) *Carême*, tom. I, pag. 463.

(3) *Carême*, tom. III, pag. 53.

On croit que saint Basile de Séleucie, mourut l'an 460.

Le P. Combéfis a publié en 1674 une version de ses homélies dans son *Ecclésiaste* latin d'auteurs grecs. Il prétend y avoir corrigé beaucoup de fautes échappées à l'ancien traducteur (Dausquenius). Mais s'il a rendu quelques endroits plus conformes au texte grec, il en a bien rendu d'autres plus barbares et moins intelligibles (1).

HISTORIENS GRECS.

VII. Socrate, Sozomène, etc.

Eusèbe est le père de notre histoire ecclésiastique. Nous lui avons payé à son article le juste tribut d'une reconnoissance, simple interprète du sentiment de l'estime universelle accordée à ces beaux monuments de son zèle et de son érudition (2). Les belles préfaces de H. de Valois et du président Cousin en donnent une connoissance suffisante à ceux mêmes qui veulent les approfondir. Nous devons nous borner à en présenter ici une notion succincte.

L'évêque de Césarée a trouvé de dignes continuateurs dans Socrate, Sozomène, qui ont soutenu avec une égale distinction cette noble tâche; sans eux, nous n'aurions point Fleuri ni Tillemont.

Socrate naquit à Constantinople sous l'empire

(1) Jugement de Du Pin, ve siècle, pag. 497

(2) Voyez son article au tom. v de cette *Bibliothèque chois.*, p. 128.

de Théodose-le-Grand. Il avoit suivi les exercices du barreau, qu'il abandonna pour se livrer entièrement à l'étude de notre histoire ecclésiastique. Il paroît qu'il s'étoit laissé prévenir par les erreurs des Novatiens, car il ne perd jamais l'occasion de les défendre et de les louer; séduit apparemment par l'austérité de leur doctrine. Il est bien prouvé qu'il n'a pas connu l'auteur ni l'esprit de cette secte. Photius lui reproche de l'inexactitude dans plusieurs de ses récits (1); ce qui est vrai surtout dans ce qu'il raconte des conciles de Nicée et de Sirmich. Il lui trouve aussi peu d'élévation dans le style; mais il est clair, méthodique, en quoi il l'emporte incontestablement sur Eusèbe. Il supplée aux omissions de celui-ci; et commençant son histoire à Constantin, il la poursuit jusqu'à l'an 439 de Jésus-Christ (sous l'empire de Théodose-le-Jeune) (2).

Sozomène vécut du même temps que Socrate. Elevé dans le paganisme, il fut converti à la foi chrétienne avec toute sa famille, à l'occasion d'un miracle opéré par les prières du saint solitaire Hilarion. Son ouvrage embrasse le même période que celui de son prédécesseur. Il copie souvent Socrate, le corrige quelquefois, et lui-même a besoin souvent d'être corrigé. Il l'a été par Baronius, et d'autres

(1) *Bibliothèque*, cod. XXVIII.

(2) Voyez Tillemont, *Hist. des empereurs*, tom. VI, pag. 127 et suiv.; et *Mém. ecclés.*, tom. XI, pag. 136, 441.

critiques. Son style vaut mieux, au jugement de Photius. Son histoire est en neuf livres.

Ces trois grandes histoires traduites en latin ont été réunies en une seule par les soins de Cassiodore, sous le titre d'*Historia tripartita* (1).

Philippe de Side, historien du cinquième siècle. Il connut saint Jean Chrysostôme; et, après la mort d'Atticus, il fut un des compétiteurs qui se disputèrent le siège patriarchal de Constantinople. Déchu de ses espérances, il essaya de s'en consoler par la publication d'une Histoire universelle, qu'il intitula : *Histoire du Christianisme* (*Historia christiana*), en trente-six livres, dont chacun embrassoit plusieurs tomes, ce qui en portoit le nombre à plus de mille. Un semblable dessein exigeoit une érudition immense, et Philippe n'en manquoit pas; mais il étoit sans critique et sans goût. Son Histoire, mal digérée, n'obtint que peu de lecteurs. Il mêle à sa narration une foule de digressions inutiles; et le but de l'écrivain est moins d'instruire que de faire parade de science. Photius lui reproche d'avoir écrit dans un style asiatique, diffus, qui fatigue et n'apprend rien. Il avoit, de plus, composé une Réfutation de l'empereur Julien, qui ne nous est pas parvenue.

(1) Voyez *Bibliothèque chois.*, t. XXIII, p. 357. M. de Valois ne s'en est pas éloigné dans l'édition qu'il a publiée des trois grands historiens grecs.

Théodoret. (Voyez son article *suprà*, pag. 398).

Evagre. D'un assez grand nombre d'ouvrages qu'il avoit composés, l'on n'a conservé le souvenir que des six livres de son *Histoire ecclésiastique*. Il la commence au point où finissent celles de Socrate et de Théodoret, c'est-à-dire au concile d'Ephèse, depuis l'an de Jésus-Christ 431, jusqu'à l'an 594, douzième du règne de Maurice. Son style n'est pas dénué d'agrément, mais trop diffus. Il est exact dans la discussion des vérités de dogme.

Philostorge. (Nous en avons parlé ailleurs, tom. v, pag. 221.)

Nicéphore Calliste, religieux du quatorzième siècle, entreprit de réunir en un seul corps d'histoire celles qu'Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret, Evagre et autres, en avoient publiées. Le projet étoit louable, mais l'exécution n'en fut pas heureuse. Casaubon, qui l'a jugé peut-être avec une excessive sévérité, lui reproche de mêler à ses récits une foule de circonstances apocryphes, et de légendes sans intérêt comme sans fondement.

Georges Syncelle. Chronographie, ou Abrégé d'histoire universelle, qu'il avoit résolu de poursuivre depuis la création jusqu'à l'an de Jésus-Christ 800. La mort ne lui permit de le conduire que jusqu'au règne de Dioclétien. Désirant toutefois que son dessein fût exécuté, il pria, quelque temps avant de mourir, l'abbé Théo-

phane, son ami, de continuer l'ouvrage. Georges composa sa Chronographie sur les chroniques de Jules Africain, d'Eusèbe, et de plusieurs autres anciens, sans s'assujettir à toutes leurs opinions. S'il copie quelquefois Eusèbe, il relève les fautes où cet historien étoit tombé. Il lui en est échappé à lui-même, qui ont été relevées par Scaliger.

Nicéphore, patriarche de Constantinople, successeur de saint Taraise, en 806. Chronographie abrégée, depuis la création du monde, jusqu'à son temps.

Eutychius, patriarche d'Alexandrie, vers 940. Abrégé de l'Histoire universelle depuis la création du monde. On y trouve la suite des patriarches melquites d'Alexandrie jusqu'à son temps.

Georges Cédrenus, moine du xie siècle. Annales ou abrégé d'histoire, depuis le commencement du monde jusqu'en 1057. Compilation de divers auteurs, surtout de Georges Syncelle, dont il a copié la chronologie. Il a été traduit par Xilander, et imprimé à Bâle en 1566, et depuis à Paris, de l'Imprimerie royale, en 1647.

Michel Glycas, annaliste du xiie siècle. Annales depuis la création jusqu'à la mort d'Alexis Comnène en 1118. Ses ouvrages sont restés manuscrits. A son Histoire il mêle grand nombre de questions physiques et théologiques, qui arrêtent la narration sans aucun profit pour ses lecteurs.

Zonaras. Ses Annales ne forment pas un corps, mais un simple Abrégé d'histoire. Il ne s'étend guère que pour déplorer les mœurs corrompues de son temps, les ravages de la simonie, qui avoit infecté toutes les Eglises; le luxe des courtisans, et la tyrannie des empereurs. Sa chronique est en deux parties, dont la première retrace les principaux événements de l'histoire du peuple juif, d'après les antiquités juives de Joseph, puis de celle des Grecs et des Romains jusqu'à Pompée; la seconde, depuis le triumvirat jusqu'à l'an 1118 de Jésus-Christ, où mourut Alexis Comnène. Zonaras a fait en outre des Commentaires sur les canons des Apôtres et sur les Epîtres canoniques des Pères grecs; ce qui lui donne rang parmi les écrivains canonistes. Ces Commentaires se trouvent réunis dans l'édition grecque et latine, qui parut à Oxford en 1672, par les soins de Guillaume Béveregius (vol. in-fol.), avec ceux de Théodore Balsamon. Ducange a publié une belle édition de ses Annales.

Les écrivains de l'Histoire Bysantine forment un recueil de plusieurs vol. in-fol., de l'Imprimerie royale, dont le principal ornement est l'Alexias d'Anne Comnène, histoire, ou plutôt panégyrique de l'empereur Alexis Comnène son père. « On la compare, dit D. Ceillier, à celle d'Alexandre-le-Grand par Quinte-Curce, et on la met au-dessus de toutes celles qui composent le corps de la By-

santine, étant presque la seule qui ait de la dignité, et dont l'auteur se soit formé sur les anciens (1). » Anne Comnène, mariée au césar Nicéphore, se signala par des vertus et des talents, qui l'élevèrent beaucoup au-dessus de son sexe et du siècle d'ignorance où elle vécut. Dans l'Histoire de son père, elle décrit, avec autant de chaleur que de véracité, les grands événements de l'Asie et de l'Europe, qui eurent lieu tant sur terre que sur mer; l'histoire de la croisade, celle de l'Eglise de Constantinople et des controverses sur la religion dans les Eglises d'Orient. Elle commence à l'an 1081, le premier du règne d'Alexis, et finit à l'an 1118, qui en fut le dernier.

VIII. HESYCHIUS, de Jérusalem, mort en 433.

Il est assez ordinaire de le confondre avec un Hesychius, patriarche de Constantinople. Celui-ci fut un simple prêtre. Quoi qu'il en soit de cette difficulté, sur laquelle nous ne nous arrêterons pas, toujours est-il qu'il existe sous ce nom dans la Bibliothèque des Pères et autres recueils, des Homélies ou panégyriques écrits originairement en grec et publiés en latin. Celui de l'Apôtre saint André, inséré par le P. Combéfis dans sa *Bibliothèque des Prédicateurs*, nous a présenté, à la suite d'un exorde du

(1) *Hist. des écriv. ecclés.*, tom. XXI, pag. 527.

plus mauvais goût, un commentaire estimable de la parole de saint André à Simon Pierre : *Nous avons trouvé le Messie, c'est-à-dire le Christ.* « L'Evangile n'avoit pas encore de disciples : André en est le prédicateur. Où donc avoit-il appris que Jésus fût le Messie ? Jésus-Christ ne s'étoit pas même déclaré, il n'avoit point fait encore de miracles. Qui donc vous avoit révélé cette éclatante profession, ô saint Apôtre ? comment êtes-vous devenu tout à coup prophète ? Jean son précurseur venoit à la vérité de dire : *Voici l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde.* Il n'est là question que d'un agneau ; vous, vous y voyez un Dieu. Est-ce donc en jetant vos filets que vous avez appris cette doctrine céleste : *Nous avons trouvé le Messie ?* Que veut-il dire ? Nous avons trouvé celui qu'Adam nous avoit fait perdre, ce qui nous fut si long-temps caché par l'épaisse obscurité où nous étions ensevelis. Nous avons trouvé celui-là que David se faisoit honneur de chercher quand il disoit : *Au jour de mon affliction, j'ai cherché le Seigneur.* »

Joan. I. 41.

Ibid. XXIX. 36.

Ps. XVII. 19.

C'est là le seul trait qui nous paroisse digne d'être cité.

IX. Anastase le Sinaïte, vers 608,

A laissé quelques ouvrages de controverse et des sermons. Parmi les premiers, le plus célèbre est celui qui est intitulé : *Le guide du vrai chemin*. Il y donne des conseils utiles pour l'étude de la controverse. Ses homélies ont été publiées par Canisius, qui en conseille fort la lecture à tous ceux qui sont chargés de la direction des mœurs (1). C'est une exhortation à la vie chrétienne. Censure des mœurs de son temps. Abus de la communion ; négligence à s'y préparer. Crime et danger d'une mauvaise communion. Dispositions pour bien assister au saint sacrifice. Liturgie qui s'y observe. Précepte du pardon des injures. Contre les jugements téméraires, particulièrement ceux qui blessent le respect dû au saint ministère. On voit par cette simple analyse que c'est là un traité plutôt qu'une homélie. Les autres présentent le même caractère. Noël Alexandre en cite de longs fragments en faveur du dogme de la présence réelle (2). On peut de même alléguer son témoignage en faveur de la confession auriculaire.

(1) *Lection. Canis.*, tom. III, Antuerp., pag. 60 ; D. Ceillier, tom. XVII, pag. 449.

(2) *Hist. eccles.*, siècle VI, pag. 413, 414.

x. Photius, faux patriarche de Constantinople, en 858.

Jetons un voile sur les déplorables excès où l'ambition et l'amour immodéré de la gloire jetèrent ce fameux intrus au siége de Constantinople, et plaignons l'historien obligé de les retracer (1). Nous n'avons à présenter ici que l'écrivain ; et, à ce titre, Photius occupera toujours un rang honorable dans nos annales.

Son ouvrage le plus important est celui que tout le monde savant connoît sous le titre de Μυριοβίβλον ou *Bibliothèque*, contenant l'extrait de deux cent quatre-vingt volumes (2) d'anciens auteurs qui ont écrit sur différents sujets et à divers temps. Il employoit à le composer les moments de loisir que lui laissoient les affaires de l'ambassade en Assyrie, dont il avoit été chargé par l'empereur et le sénat. Comme il n'avoit point dans cette terre étrangère

(1) Ceux qui veulent en connoître l'histoire trouveront de quoi satisfaire leur curiosité dans le récit qu'en ont publié l'abbé Fleury, livre L, jusques y compris LIII de son *Hist. ecclés.*, tom. x, édit. in-12, pag. 5 et suiv.; Dupin, IXe siècle, pag. 270 et suiv.; Noël Alexand., *Hist. ecclés.*, t. VI, p. 237 et suiv.; Bérault-Bercast., liv. XXVI; l'abbé Racine, D. Ceillier, etc., etc.

(2) Indépendamment d'une foule d'autres, qu'il promettoit à son frère Taraise, pour son retour dans sa patrie, et qui pourroient bien faire partie du recueil de Philostorge, publié par Godefroi. (Fabric., *Biblioth. gr.*, tom. IX, pag. 378.)

les livres sous les yeux, il y supplée de mémoire, et il en rend un compte fidèle, par des analyses ou par des extraits, qu'il accompagne d'observations et de jugements adoptés par la plus saine partie des critiques d'après lui. Ce précieux recueil nous a conservé une foule d'ouvrages qui n'existent plus ailleurs. On ne le lit pas sans y admirer l'historien consommé, le philologue d'une immense érudition, le critique le plus pénétrant et le plus judicieux. Théologie, jurisprudence, mathématiques, philosophie littérature, médecine, Photius embrasse tout. Les écrivains même les moins favorables à sa cause vantent l'universalité de ses connoissances, l'étendue de son génie, la justesse autant que la fécondité de son esprit (1). Son style a de la clarté, de la précision, de l'énergie; il s'éloigne en général des défauts de son siècle, et la chaleur dont il est animé rappelle souvent l'éloquence des beaux temps qu'il reproduit.

Nous n'entrerons pas dans le détail de cette Bibliothèque. De semblables ouvrages ne s'analysent pas. Mais il n'est pas permis d'en ignorer l'auteur ou le caractère. Il nous suffit d'avoir donné une idée

(1) Nicetas David, *Vit. S. Ignat.*, *patriarch.*, pag. 1108, *Apud* Cave, *Script. ecclés.*, col. 463. On consultera avec fruit son article dans l'*Hist. des écriv. ecclés.* de D. Ceillier, tom. XIX, pag. 426 et suiv.; et son éloge par Dav.; Heinsius, *Dissert. de critica vetere*, pag. 166; Bérault-Bercast., tom. VI, pag. 165.

sommaire de celui-ci. Un académicien de l'avant-dernier siècle en avoit promis la traduction entière en français. Il n'en a été publié que des extraits insérés dans le recueil des Mémoires de l'Académie des belles-lettres (1).

Dupin, après avoir rapporté longuement l'histoire de sa contestation avec les papes, termine son article par ce jugement : « Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'érudition, de l'esprit et des belles qualités de Photius. Il eût été heureux s'il eût su s'en servir pour le bien de l'Eglise, et s'il ne les eût pas corrompues par des entreprises tout-à-fait injustes, par des violences inouïes et par des artifices et des fourberies indignes d'un honnête homme. Mais l'amour excessif de la gloire et l'ambition démesurée dont il étoit possédé le portèrent à ces excès qui ont deshonoré toutes les belles qualités qu'il pouvoit avoir (2). »

Après celui-là, vient un autre ouvrage également consulté par les savants ; c'est le *Nomocanon*, ou abrégé du droit canonique des Grecs, tiré des anciens conciles, des Epîtres canoniques, des Pères de l'Eglise et des lois ecclésiastiques des empereurs chrétiens (3).

(1) L'abbé Gedoyn, *Mém. de l'Acad. des belles-lettres*, tom. IV, et dans le recueil de ses *OEuvres posth.*, imprimées à Paris, 1745.

(2) *Biblioth.*, IXe siècle, pag. 365.

(3) Ce recueil comprend tous les canons reçus dans l'Eglise grecque

Ses Lettres ont été recueillies par Rich-Montaigu, évêque anglican (1). Nous ne les croyons pas fort utiles aux prédicateurs, dont aucun, que je sache, ne l'a cité. La plupart sont relatives à ce qu'il appelle sa persécution.

On a encore de lui quelques sermons et traités, dont le plus considérable est intitulé *Amphilomachie*, du nom de celui à qui il est adressé, contenant la résolution de plusieurs difficultés sur l'Ecriture Sainte; l'un des ouvrages de ce fameux écrivain qui justifient le mieux sa réputation de savant et de critique (2).

Le schisme de Photius ne dura que jusqu'à sa mort. Mais la séparation des Grecs, travaillée long-temps à l'avance par l'esprit de rivalité et de jalousie, accélérée par les hérésies qui avoient dégénéré en une sorte d'irréligion, n'éclata que bien des années après en 1053, par la rupture de Michel Cérularius, patriarche de Constantinople. Sous

depuis ceux des Apôtres, jusqu'au septième concile œcuménique, auquel Photius n'a pas manqué d'ajouter ses conciliabules. Il joint aux canons les lois civiles qui y sont conformes, les rapportant sous chaque chapitre, et renvoyant aux endroits du Code et du Digeste où elles se trouvent. Il a été imprimé en grec et en latin, et se trouve réuni aux *OEuvres* de Balsamon, et aux *Pandectes des canons d'Angleterre*,

(1) *Photii patriarch. Constantinopol. Epistolæ, per Rev. virum Rich.-Montacutum, Norvic. episc., Londini, græc. et lat.*, 1 vol. in-fol., 1651.

(2) *Novæ eruditor. deliciæ auctore Franc., Fontan.*, t. 1, p. LXVIII. Florentiæ, 1785.

le prétexte frivole de quelques différences de rit au sujet de la pâque, Cérularius s'éleva avec le dernier emportement contre l'Eglise romaine. L'attaque étoit préparée de loin, sa conduite concertée à loisir, les principaux acteurs bien affermis, et le chef en état de lever le bouclier sans crainte. L'imitateur de Photius n'avoit cependant ni le génie, ni l'érudition, ni tous les autres talents de son modèle; mais la plaie faite anciennement à l'Eglise grecque n'avoit pas cessé de saigner; ses forces avoient achevé de s'épuiser sourdement, et dans l'état déplorable où elle se trouvoit au temps de Michel, l'habileté subalterne de ce dernier corrupteur suffisoit à la tâche qui lui restoit à remplir. Le schisme fut consommé, et malgré les tentatives faites à diverses époques pour obtenir la réunion, il est resté irrémédiable.

Il est impossible de n'être pas ému profondément, en voyant l'état de dégradation où se trouve réduite, sous le joug musulman, cette Eglise autrefois si florissante, et qui conserve encore, au milieu de tant de ruines, des traces augustes de sa foi primitive (1).

XI. BALSAMON (Théodore), patriarche d'Antioche, recueillit les Canons des Apôtres, des sept conciles œcuméniques, ceux de l'Eglise d'Afrique, les Epîtres canoniques des Pères grecs, et publia un commentaire sur le Nomocanon de Photius, inséré dans les bibliothèques du droit canonique ancien. Il fait autorité dans la jurisprudence ecclésiastique.

(1) Voy. la lettre de Thom. Smith, *de Græcæ eccles. hodierno statu.* Lond., 1678, pag. 161.

XII. George, métropolitain de Nicomédie, vers 879 (1).

Nous avons de cet évêque une suite d'homélies en l'honneur de la sainte Vierge, dont nous sommes redevables au laborieux Combéfis. Elles se trouvent dans son supplément à la Bibliothèque des Pères grecs (2). La première, qui traite de sa naissance ou de sa conception, se termine ainsi : « Il étoit bien
Pag. 1014. juste que les oracles du Ciel annonçassent la naissance de celle qui étoit réservée à de si hautes destinées. D'aussi pieux parents qu'Anne et Joachim méritoient sans doute une semblable fille. De cette tige royale devoit sortir un rejeton non moins auguste. De même, ô Marie, qu'une grâce toute particulière vous choisit pour être la mère de Dieu, de même ceux qui vous ont donné le jour furent choisis par une faveur toute spéciale pour être vos parents... Les dons qui vous furent départis au mo-
Pag 1015. ment de votre naissance sont pour nous les gages

(1) Puisqu'il assista au concile que Photius fit assembler cette année à Constantinople, pour soutenir son invasion dans ce siège. Ordonné par ce patriarche, George crut devoir se lier à sa cause. Il avoit été chartophylacte, ou garde des chartes de cette Eglise, avant d'être élevé au siége métropolitain de Nicomédie. (D. Ceillier, *Hist.*, t. XIX, p. 453; Cave, *de Script.*, pag. 484; et Fabricius, *Biblioth. græc.*, pag. 609.)

(2) Sous le titre *de Auctuar. nov.*, *Biblioth. græc.Patr.*, Paris, 1648, tom. 1, pag. 995.

de ceux qui nous sont promis dans l'éternité. La fête qui nous rassemble, met vos louanges dans toutes les bouches; et la terre s'unit avec le ciel pour vous célébrer. Les biens que nous espérons, vous en jouissez dès maintenant. Obtenez-nous par vos prières de les partager un jour avec vous. »

Les homélies suivantes traitent longuement des parents de la sainte Vierge et de sa présentation au temple. Celle-ci finit, comme la première, par une invocation éloquente à la sainte Vierge : O Mère de Dieu! par votre enfantement divin, vous avez ré- Pag. 1112.
paré notre nature tombée en ruines, et réhabilité l'homme dans son auguste ressemblance avec Dieu, que le péché avoit effacée. Grâces à vous, les portes du paradis nous ont été rouvertes; l'épée de feu, qui en fermoit l'entrée, a été remise dans le fourreau ; les oracles des prophètes ont reçu leur accomplissement ; les gages de notre future résurrection nous ont été donnés. Par vous, nous avons l'espérance de parvenir au royaume céleste... Vous êtes notre rempart le plus assuré contre tous les obstacles qui s'opposent à notre salut, l'armure la plus puissante des maîtres de la terre, qui vous doivent leurs victoires et leurs conquêtes. Prêtez, nous ne cessons de vous en conjurer, une oreille favorable à nos prières. Secourez-nous dans tous nos besoins ; protégez-nous dans nos tempêtes, calmez les flots agités qui nous environnent. Mère de Jésus-Christ, vous

avez tout pouvoir sur le cœur de votre divin Fils.
Pag. 1114. Quelque grands que soient nos péchés, ils ne sont pas au-dessus de votre crédit ni de votre miséricorde. Toutes vos demandes sont pour lui des commandements. Rien dans le ciel comme sur la terre ne résiste à votre puissance.

Pag. 1143. et suiv. La plus intéressante de toutes ces homélies est celle où l'auteur représente la sainte Vierge aux pieds de la croix : « Tous les disciples avoient fui, dispersés par la crainte. Marie seule avoit accompagné le Sauveur dans toutes les circonstances de sa passion. Quels déchirements pour ce cœur maternel, de voir son divin fils trahi, outragé, devenu la proie de ces bêtes féroces, sans que personne osât prendre sa défense, puis traîné devant Pilate, condamné par une sentence infamante, attaché à la colonne de la flagellation, battu de verges; cette tête vénérable, l'objet de ses adorations et de ses affections les plus vives, couronnée d'épines, déchirée de coups, son corps dépouillé, exposé nu aux regards; autant de plaies imprimées à Jésus-Christ, autant de blessures mortelles pour sa Mère! Et quand il portoit à travers les rues de Jérusalem cette croix sur la-
Pag. 1150. quelle l'innocente victime alloit volontairement s'immoler; quand, s'adressant aux pieuses femmes qui l'accompagnoient en pleurant, il leur disoit du ton
Luc. XXIII. 28. le plus affectueux : *Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi;* quelle ne devoit pas être l'affliction de

Marie ! combien son âme ne devoit-elle pas être navrée de douleur! Le cœur le plus barbare eût été lui-même sensible à ce spectacle lamentable.

Cependant les féroces meurtriers de Jésus-Christ étoient sur le calvaire ; là ils plantoient la croix sur laquelle alloit s'opérer l'œuvre de notre salut, ils aiguisoient les clous dont ses pieds et ses mains alloient être percés. Alors, le glaive de douleur s'enfonçoit encore plus profondément dans le cœur de Marie. Comment, dans une aussi rude angoisse, son âme ne s'est-elle pas séparée de son corps? comment ses yeux ne se sont-ils pas couverts des ombres de la mort, en voyant la croix s'élever, ces mains traversées par les clous, le sang coulant à grands flots de ses plaies, et son corps suspendu sur un gibet infâme ; en entendant, d'une part, les paroles si pleines de douceur que son Jésus adressoit à ses bourreaux, de l'autre, les railleries insolentes, les défis cruels, les blasphèmes de tout ce peuple parricide? Et pourtant, loin d'être abattue par l'excès même de sa douleur, la généreuse Mère de Jésus-Christ ne pense qu'à s'en approcher le plus près, heureuse de recueillir les paroles qui sortent de sa bouche, d'embrasser les pieds de ce cher Fils, d'étancher le sang qui s'épanche à gros bouillons de ses blessures, de recevoir ses derniers adieux ; et Pag. 1158. quand sa voix mourante lui fait entendre ces mots : *Femme, voilà votre fils*, indiquant le disciple bien- Joan. XIX. 26.

aimé, cette parole, par la séparation cruelle qu'elle annonce, ne fait encore qu'accroître sa douleur.

Nous retrouvons les mêmes sentiments, et jusqu'au mêmes expressions, dans un des sermons de Saurin (1). Avoit-il sous les yeux le discours de Georges de Nicomédie ? Je ne le crois pas. Il lisoit dans un livre ouvert à toutes les âmes qui savent méditer nos saintes Ecritures.

Pag. 1162. Obligée enfin de s'arracher d'auprès de son divin Fils, que l'on se figure encore les supplices qu'elle endure. Non, les souffrances des saints confesseurs, les tortures les plus aiguës, rien de ce que la rage des bourreaux put imaginer jamais de plus sensible à la nature, n'est comparable aux souffrances de Marie.

Pag. 1163. Non, il n'est pas dans aucun langage humain d'expression capable de rendre d'aussi amères tribulations. Il n'y a que le cœur de Jésus et de Marie, qui en ait bien senti toute l'énergie.

L'orateur poursuit : « Grâces, ô mon Dieu, à votre inépuisable miséricorde ! gloire à votre charité incomparable, qui a bien voulu me justifier ! J'embrasse vos souffrances par lesquelles j'ai été sauvé des souffrances dont j'étois menacé ; j'embrasse et cette croix par laquelle vous m'avez délivré de la mort, et tous ces instruments de mort qui

(1) Tom. XI, pag. 464.

ont fait mon salut. « O plaies, que je vous adore! » flétrissures sacrées, que je vous baise! O sang, » qui découlez soit de la tête percée, soit des yeux » meurtris, soit de tout le corps déchiré de Jé- » sus-Christ! ô sang précieux! que je vous re- » cueille (1)! » J'auroisvoulu m'abreuver de ce fiel, imposer sur ma tête, pour en soulager la vôtre, cette couronne d'épines, devenue pour moi un royal diadème...

XIII. GERMAIN, de Constantinople.

Nous avons également de ce patriarche quatre sermons sur la Vierge; le premier sur la présentation au temple; le second sur son annonciation (long dialogue entre l'Ange, la Vierge et saint Joseph); les deux derniers sur l'Assomption. Pas un trait à citer. Les autres homélies paroissent apocryphes. Toutes sont également stériles pour notre art.

XIV. THEOPHANES CERANEUS, archevêque de Taormine, sous le règne de Roger II, comte, et depuis roi de Sicile, vers 1040.

Quarante-deux homélies sur les Evangiles, et deux sur la fête de l'Exaltation de la croix. Langage simple, et qui n'offre plus rien de commun avec le génie des Basile et des Chrysostôme (2).

(1) Traduit par Bossuet, *Serm. pour le vendredi saint*, *Serm.*, t. VII, p. 344.

(2) Cave, *de Script. eccles.*, col. 522.

XV. L'EMPEREUR LÉON, surnommé LE SAGE, non à cause de ses mœurs, mais, selon le style du temps, pour son habileté dans les sciences.

On conserve de lui plusieurs discours, dont la plupart ont été rendus publics dans les collections de Gretzer et du P. Combéfis, ainsi que dans le XVIIe volume de *la Bibliothèque des Pères* (1). Ils portent sur des sujets pieux. Baronius les qualifie de pures déclamations, sans aucune utilité pour le lecteur. Il ne cessa de déshonorer sa philosophie par ses mœurs qu'en cessant de vivre, le 11 mai 911.

XVI. THÉOPHYLACTE, archevêque d'Acrido en Bulgarie.

S'appliqua constamment à l'étude de l'Ecriture sainte, en s'aidant particulièrement des commentaires de saint Jean Chrysostôme. Son travail sur nos livres saints est estimé, et il a été quelquefois cité dans nos chaires. Bourdaloue, surtout, lui doit quelques observations judicieuses (2).

(1) Baronius a donné la liste de trente-trois, qui se trouvent dans un manuscrit de la Bibliothèque vaticane. Combéfis en a publié quelques-uns dans sa *Bibliothèque des prédicateurs*. On a du même prince un Panégyrique de saint Jean Chrysostôme, bien éloigné de l'éloquence de son modèle.

(2) Voyez son *Carême*, tom. III, pag. 76, 77; et Laur. Chesnard, *Disc. de morale*, tom. III, pag. 108.

XVII. OECUMÉNIUS.

L'âge de celui-ci n'est pas connu. Tout ce que l'on en sait, c'est qu'il a laissé des commentaires solides sur quelques chapitres des Epîtres de saint Paul, où il ne s'est pas borné à extraire les anciens interprètes, mais, après les avoir consultés, il y ajoute ses propres réflexions; et la plupart sont sages, édifiantes, exprimées avec précision, mais plus profitable à l'érudit qu'à l'orateur. Frédéric Morel a publié une édition complète d'OEcuménius, en 2 vol. in-folio, Paris, 1631.

XVIII. PSELLUS.

Choisi pour diriger l'éducation du fils aîné de l'empereur Constantin-Ducas, il s'appliqua plus à orner l'esprit de son élève qu'à former son cœur, et profita de l'influence qu'il avoit à la cour pour arrêter les progrès du schisme de Cérularius. On compte de lui un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs n'ont pas encore vu le jour. Ce sont des questions sur la Trinité et la personne de Jésus-Christ, des traités, en vers iambiques, sur les vertus et les vices, sur l'opération des Démons sur l'âme, sur la manière de faire de l'or, une synopse des lois.

XIX. Saint Jean Damascène, prêtre, docteur de l'Eglise.

S'il n'est pas un dogme de notre foi catholique qui n'ait été attaqué avec acharnement par l'esprit d'erreur et de mensonge, il n'en est point non plus qui n'ait eu parmi nos docteurs de zélés défenseurs, qui en ont démontré la certitude par des écrits solides.

I.Cor. XI. 19. *Il falloit*, l'Apôtre l'a dit, *qu'il y eût des hérésies pour la manifestation de la vérité* et pour lui ménager la preuve la plus éloquente de toutes, celle d'hommes prêts à mourir pour elle.

L'erreur des iconoclastes fut l'hérésie du huitième siècle; saint Jean Damascène fut particulièrement l'Apôtre du culte des saintes images.

Jean Damascène (1), ainsi nommé parce qu'il naquit à Damas, ville de Syrie, occupoit une place distinguée à la cour du calife de cette province, lorsque l'empereur Léon l'Isaurien, en 730, déclara aux images de Jésus-Christ et de ses saints une guerre d'extermination. Jean Damascène, alors simple laïque, prit en main la cause de la tradition,

(1) Et surnommé Chrysoroas, à cause de la facilité et de l'élégance de son élocution, dans sa Vie, par Jean, patriarche de Jérusalem. (Voyez Godescard, *Vie des saints*, à son article; Cave, *de Script.*, pag. 410; D. Ceillier, *Hist.*, tom. XVIII, pag. 110.) Il est fort célèbre en Arabie, sous le nom de *Mansur* ou *Manseron*.

répandit de divers côtés des lettres où il fixoit les principes, répondoit aux objections, soutenoit la foi des fidèles contre la persécution. Léon en fut informé, et médita sa vengeance; elle fut aussi lâche que cruelle. Muni d'une de ces lettres, il en fit si bien étudier les caractères par un écrivain habile en l'art de contrefaire les écritures, qu'il lui en dicta une sous le nom du saint, comme s'adressant à lui-même, avec l'air de le presser vivement de faire marcher des troupes contre Damas, sous promesse de la lui livrer. Cette lettre supposée fut envoyée au calife, qui cria à la trahison; et, sans écouter les protestations de Damascène, lui fit sur-le-champ couper la main droite. On prétend qu'elle fut rétablie miraculeusement, et que le prince, témoin du prodige, lui rendit ses bonnes grâces.

Cette main lui servit à composer les ouvrages, en assez grand nombre, que nous avons de lui (1).

Ce sont : 1° *la Dialectique*, où l'on commence à découvrir l'irruption des formes aristotéliciennes dans le domaine de la théologie (2). T. IX, pag. 4 et suiv.

2° *Le Traité des hérésies*, où rien, à proprement parler, n'est de lui, que le dernier article, qui traite Pag. 110.

(2) Le P. Le Quien les a réunis dans une bonne édition qu'il en a publiée à Paris, en 1712, en 2 vol. in-fol.; enrichie de savantes dissertations.

(1) *Dell' origine, progressi e stato attuale di ogni letteratura di* Giovanni Andrès (Rom. 1808), tom. 1, pag. 110.

de Mahomet et de sa religion. Dans celui où il est parlé des Iconoclastes, l'auteur décrit les fureurs que ces sectaires exerçoient contre les images des saints, n'épargnant pas celles du Rédempteur et de sa sainte Mère.

Pag. 223. 3° Les quatre livres *de la foi orthodoxe*, comprenant un corps de doctrine qui depuis a servi de modèle à la plupart des scolastiques. Chacun des articles de la foi, de la morale et de la discipline catholiques, ramené à des thèses générales, s'y trouve établi et confirmé par les textes, littéralement transcrits, de l'Ecriture, des saints docteurs et des conciles, et réunis à la suite l'un de l'autre. Vaste enchaînement d'où résulte la conviction de la plus constante uniformité dans la créance de tous nos siècles chrétiens. Ceux des Pères qui lui fournissent le plus de témoignages, sont saint Basile de Césarée, les deux saint Grégoire de Nazianze et de Nysse, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Athanase, saint Epiphane, saint Jean Chrysostôme, le pape saint Léon, Némésius d'Emesse, Léonce de Byzance, saint Denys l'Aréopagite, dont les livres, aujourd'hui reconnus apocryphes, avoient alors une grande autorité. On juge qu'un pareil ouvrage n'exige, de la part de son auteur, nul effort d'imagination: toujours suppose-t-il une grande lecture, et un esprit d'ordre et d'analyse qui ne se rencontre pas communément dans ces sortes de compilations. Elles ramassent dans un seul

faisceau des passages qu'il faudroit aller chercher à grands frais dans les originaux ; elles les éclaircissent et les fortifient par l'autorité qu'ils se prêtent mutuellement. Aussi l'ouvrage de saint Jean Damascène a-t-il beaucoup servi aux théologiens venus après, surtout au maître des sentences (Pierre Lombart), qui n'a fait que l'abréger, et à saint Thomas, qui l'a considérablement étendu (1).

4° Discours sur les saintes images, au nombre de trois.

L'humilité nécessaire à ma profession sembleroit me commander le silence ; mais, voyant l'Eglise que Jésus-Christ a fondée sur la pierre, agitée d'une violente tempête, je ne crois pas devoir me taire, parce que je crains Dieu plus que je ne crains l'empereur. C'est là même ce qui m'excite à écrire ; car l'autorité des princes est d'un grand poids pour séduire les peuples. Quelque injustes que soient leurs ordonnances, il en est peu parmi leurs sujets qui refusent de s'y soumettre dans les choses où les rois de la terre doivent obéissance au Roi du ciel. Pag. 305.

(1) Le P. Le Quien a eu soin de marquer à la marge les sources où il a puisé, précaution à laquelle auroient dû s'assujettir tous ceux qui citent nos saints docteurs. Les livres *de la foi orthodoxe* ont été traduits en latin par Burgundion, citoyen de Pise, qui vivoit au douzième siècle.

Dupin le juge sévèrement : « Il n'y a, dit-il, presque pas un mot qui prouve directement ce qu'il avance. » (*Biblioth.*, tom. VII, pag. 359.)

Le saint docteur pose en principe que l'Eglise ne peut errer, et qu'il n'est pas permis de la soupçonner d'un abus aussi grossier que celui de l'idolâtrie.

Pag. 309. On nous objecte cette parole des livres saints : *Tu*
Deut. VI. 14. *n'auras point de dieux étrangers, et tu ne te feras point de sculpture, ni d'image de ce qui est au ciel ou sur la terre.* Aussi je n'adore qu'un seul Dieu, et je n'attribue qu'à lui seul le culte d'adoration (appelé culte de *latrie*). Je n'adore point la créature, mais le Créateur qui s'est fait créature, qui s'est fait semblable à moi. J'adore avec ce grand roi le corps qui est, pour ainsi dire, sa pourpre. J'ose faire une image de Dieu invisible, non en tant qu'il est invisible, mais en tant qu'il s'est rendu visible pour nous.

Cette parole du Seigneur à Moïse : *Tu ne feras point d'images*, apprenez comment Moïse l'explique lui-même dans le Deutéronome : Le Seigneur nous a parlé du milieu du feu ; vous n'avez vu aucune image, vous avez seulement entendu sa voix. Il étoit à craindre que l'aspect du firmament et des astres lumineux qui brillent dans le ciel n'excitât dans ce peuple juif, trop enclin à l'idolâtrie, une admiration aveugle, qui l'entraînât à adorer la créature au lieu du Créateur, et à rapporter à quelque autre qu'à Dieu le culte de latrie. Ce précepte n'étoit donc que pour les Juifs. Mais pour nous, à qui il est donné de connoître parfaitement la nature divine, nous qui avons passé les éléments de l'en-

fance, nous savons ce qu'il est possible de représenter par des images, et ce qui ne peut pas l'être. Comment pourroit-on faire une image de celui qui n'a ni figure ni bornes, ou peindre par des couleurs celui qui n'a point de corps? Mais depuis qu'il s'est fait homme, nous pouvons bien nous tracer l'image de sa forme humaine. Vous pouvez peindre sa nais- Pag. 310.
sance de la Vierge, son baptême dans le Jourdain, sa transfiguration sur le Thabor, les circonstances diverses de sa passion, sa croix, sa sépulture, sa résurrection, son ascension dans le ciel. Ce sont là des faits qui peuvent s'exprimer par des couleurs aussi-bien que par des paroles; et la foi ne court aucun risque à les représenter par des images.

Tout fut image dans l'ancien Testament; et c'étoit Dieu même qui avoit ordonné cette économie, afin que les mystères et les sacrements de la future alliance fussent représentés par les figures que l'ancienne présentoit à leurs yeux. Anéantissez toutes les images, et déclarez-vous contre le souverain Législateur qui a fait les deux Testaments, ou bien recevez-les toutes chacune avec les modifications qui leur conviennent. Si les images sont défendues dans la première loi, elles y sont également ordonnées, témoin le propitiatoire revêtu de Chérubins faits de mains d'hommes. Quelque vile qu'en fût la matière, l'objet n'en étoit pas moins précieux, *le tabernacle tout entier* Hebr. VIII. 3.

n'étant, aux termes de l'Apôtre, *que la copie et l'ombre des choses célestes.*

Pag. 313. Le bois sacré de la croix n'est-il pas matière? Et le lieu du calvaire, et la pierre du saint sépulcre, source de notre résurrection, et les lettres dont les Evangiles sont écrits, et la sainte table, l'or et l'argent qui servent à la construction des vases sacrés où est contenu le corps et le sang de Jésus-Christ, le pain même et le vin eucharistiques, tout cela n'est-il pas matériel? Cependant vous les révérez: pourquoi refuser vos hommages aux autres objets de notre culte, sous le prétexte qu'ils sont matériels?

L'ombre seule et les vêtements qui avoient servi aux Apôtres guérissoient les malades : pourquoi leurs images ne seroient-elles pas honorées?

Pag. 277. Nous devons honorer les saints, comme étant les amis de Dieu, les enfants et les héritiers de Jésus-Christ; parce qu'ils sont nos protecteurs et nos intercesseurs auprès de Dieu; bâtir des temples en leur honneur, célébrer leur mémoire par le chant des psaumes et des cantiques spirituels, leur ériger des statues, et conserver leurs images. Entre les saints qui ont droit à notre culte, la sainte Vierge
Pag. 278. mérite le premier rang... Il faut encore honorer leurs reliques comme des fontaines salutaires, d'où découlent des grâces privilégiées... L'adoration est due aussi
Pag. 264. au bois précieux et vénérable sur lequel Jésus-Christ

s'est offert pour nous en sacrifice, comme ayant été sanctifié par l'attouchement de son très saint corps et de son sang. Il en est de même des clous, de la lance, de ses vêtements, et de ses sacrées demeures, c'est-à-dire de la crèche et de son sépulcre. La raison du culte de la croix est qu'elle représente Jésus-Christ : mais à Dieu ne plaise que l'adoration se rapporte à la matière dont la figure est composée !

On tiroit un argument du fait de saint Epiphane déchirant un rideau, où une image étoit peinte, ainsi que lui-même le déclare dans un de ses livres (1). Saint Jean Damascène répond que l'écrit dont il étoit question n'avoit pas tous les caractères d'authenticité que la critique pouvoit désirer ; que si le fait étoit vrai, le saint archevêque avoit eu sans doute des motifs légitimes d'en agir ainsi. Il rappelle que saint Athanase avoit ordonné d'enterrer des reliques, d'ailleurs respectables, pour empêcher la profanation que les Egyptiens en faisoient ; que saint Epiphane étoit bien loin de condamner toutes les saintes images, puisque de son vivant et encore aujourd'hui son Eglise de Salamine en étoit ornée ; qu'après tout, en supposant le fait, l'autorité d'un évêque seul ne pouvoit prévaloir contre celle de toute l'Eglise. Ce qu'il confirme par l'usage et par les textes précis des

(1) Voyez *Bibliothèque choisie*, tom. xx, p. 8 et 9 (note).

saints docteurs, des conciles et des empereurs chrétiens... Ce ne sont pas les empereurs, mais les Apôtres, mais les prophètes, les pasteurs et les docteurs que Dieu a préposés au gouvernement de son Eglise. Le gouvernement politique appartient aux princes de la terre; aux seuls pasteurs, celui de l'Eglise. Saül déchira le manteau de Samuël et perdit son royaume. Jésabel persécuta Elie, et fut mangée des chiens. Hérode fit mourir saint Jean, et mourut rongé des vers.

Pag. 380. v. Traité *de la saine doctrine*. Ce n'est, à proprement parler, qu'une profession de foi raisonnée sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation.

vi. Divers écrits contre les Eutychiens, les Monothélites et les Nestoriens. Quelques homélies, que les savants lui contestent. Elles n'ont rien de remarquable que leur diffusion. Mais s'il négligeoit son style, il est sans reproche du côté de la doctrine.

La profession de foi du saint docteur sur la présence réelle ne laisse pas le plus léger équivoque. Voici dans quels termes il s'exprime :

Le pain et le vin ne sont pas la figure du corps et du sang de Jésus-Christ : à Dieu ne plaise! mais c'est le corps même de Jésus-Christ uni à la divinité. En effet, le Seigneur n'a pas dit : *Ceci est la figure de mon corps*, mais *ceci est mon corps*. Il n'a pas dit : *Ceci est la figure de mon sang*, mais *ceci est mon sang*.

Rien de plus affectueux que ses paroles sur la dévotion envers la sainte Vierge. Partout il la présente à nos hommages (1), comme étant proprement et véritablement la mère de Dieu, élevée dans le ciel au-dessus de tous les saints, qui se font gloire de n'être que les serviteurs de Marie.

La naissance de cette vierge est le gage des promesses divines, et comme le vœu de la future naissance d'un Dieu... Il falloit qu'elle vînt au monde, comme la première-née des créatures, parce qu'elle devoit enfanter le premier-né de tous les ouvrages de Dieu.

La bienheureuse Vierge est au-dessus de toutes les louanges qu'on peut lui donner... Marie est un asile et un lieu de sûreté pour tous ceux qui s'y réfugient.

S'adressant à son tombeau : Je viens à vous, sacré tombeau de la mère de Dieu, le plus saint de tous les sépulcres, après celui du Seigneur, qui a fait éclore l'auteur de la vie, et qui a été la source d'où est émanée la résurrection (car je vous adresse la parole comme à un être vivant et animé d'une âme raisonnable). Où est cet or

(1) *Sanctissimam Dei genitricem semperque virginem Mariam, tanquam veram Dei matrem adora et venerare; omnes sanctos uti servos illius.* (*De Hæresibus*, pag. 118.) Que s'il n'admet pas qu'on lui donne le nom de mère de Christ, c'est à cause de la mauvaise interprétation que Nestorius avoit faite de ce mot.

si pur, que les Apôtres ont renfermé dans votre sein? Où est ce précieux corps de la Vierge-Mère, trésor inépuisable de richesses spirituelles? Où est cet amas des rares merveilles qui a porté l'Auteur de la vie? Où est enfin le corps virginal de la Mère de Dieu, si beau, si pur, si aimable? Mais pourquoi cherchez-vous dans le tombeau un corps qui est vivant au plus haut des cieux, où il a été élevé? Pourquoi me demandez-vous compte du trésor qui m'avoit été confié? — Je n'ai point de forces pour résister aux ordres du Tout-Puissant. Ce sacré corps, se dégageant des liens dont il avoit été enveloppé, après m'avoir sanctifié par sa présence durant quelques jours, après m'avoir rempli d'un parfum délicieux, après m'avoir rendu le temple où reposoit ce sanctuaire de la Divinité, a été enlevé d'ici, et transporté au ciel dans la compagnie des Anges, des Archanges, et de toutes les vertus célestes.

On ne sait pas précisément l'année de sa mort; seulement il est certain qu'il survécut au faux concile que l'empereur Constantin Copronyme fit tenir en 754, puisqu'il écrivit contre ce synode et contre ceux qui en avoient été les chefs. Les éloges que l'on fit de lui dans le septième concile général marquent aussi qu'il ne vivoit plus alors. Ainsi, il faut mettre sa mort entre l'an 784 et 787.

XX. GEORGES PISIDÈS, diacre et bibliothécaire de l'Eglise de Constantinople,

Plus connu par ses poèmes que par ses ouvrages théologiques et ses sermons. Combéfis en a publié sous son nom plusieurs, qui sont des panégyriques de la sainte Vierge. Ce sont, dit un critique célèbre, des déclamations pleines de descriptions, d'exclamations, de figures de rhétorique, et de termes emphatiques, mais vides de choses et de pensées, plus propres à divertir qu'à instruire (1).

XXI. THÉODORE STUDITE,

S'est rendu célèbre par la courageuse résistance qu'il opposa aux ennemis des saintes images. Il ne craignit pas de proclamer la foi de l'Eglise chrétienne en présence de l'empereur Léon l'Arménien, déclaré en faveur des iconoclastes. Nous avons dans sa Vie (2) le discours qu'il prononçà à ce sujet. Les évêques avoient parlé avant lui : Théodore commence en priant le prince de ne pas troubler la paix des Eglises, s'il ne veut pas éprouver les malheurs

(1) Du Pin, *Biblioth.*, VII, siècle, pag. 62.

(2) Tom. V *Oper. Sirmundi*, pag. 32, edit. Venet., an 1728. « Nous ne connoissons point d'écrivains avant lui qui ait écrit avec tant de solidité sur la question des images, et c'est dans ces écrits qu'ont puisé ceux qui ont traité depuis cette matière. » (D. Ceillier, *Hist.*, à son article, tom. XVIII, pag. 512.)

où étoient tombés ceux qui avoient déjà fait la guerre aux images, dont le culte est autorisé par une constante tradition des Pères. Après avoir réfuté les objections, il terminoit ainsi : Dieu a mis dans l'Eglise des Apôtres, des prophètes, des docteurs ; il n'a point parlé des empereurs. Vous êtes prince, chargé de l'administration des choses du dehors ; mais c'est aux évêques à statuer sur les dogmes et sur la foi ; à vous à leur obéir, sans entreprendre d'aucune manière sur leur juridiction.

Les hérétiques des temps modernes ont fait grand bruit d'un canon du concile d'Elvire, portant défense d'orner de peintures les murailles des églises. C'est qu'alors on craignoit, avec raison, que dans les cas d'une persécution soudaine, on ne pût soustraire à l'impiété des idolâtres les saintes images qui seroient inhérentes aux murs, et demeureroient exposées à la profanation. La doctrine constante de l'Eglise à ce sujet justifie pleinement cette explication.

Nous avons de Théodore Studite deux *Catéchèses*, une grande et une petite, qui ne méritent pas, dit Casimir Oudin, les louanges qui lui ont été données (1). Il mourut en 826, laissant une sainte mémoire.

(1) *De Script. eccles.*, t. II, p. 35.

XXII. SAINT MACAIRE (l'Egyptien) ,

On compte plusieurs solitaires de ce nom, à peu près contemporains, et qu'il est facile de confondre. Le plus célèbre est celui que l'on a surnommé *l'Egyptien* ou *l'Ancien*, dont nous avons des exhortations, sous le nom d'*Homélies spirituelles*, en forme d'entretiens ou dialogues, au nombre de cinquante, écrites pour des religieux. Elles contiennent des maximes précieuses pour la direction des âmes, et portent, la plupart, sur des matières qui n'avoient pas encore reçu le caractère de controverse, dans le temps ou vécut notre illustre solitaire, c'est-à-dire vers l'an 300 (1). Quoi qu'il en soit, l'auteur

(1) Les matières de la grâce. « Quelle apparence, demande D. Ceillier, qu'avant la naissance des disputes sur ces matières, dans un siècle où personne ne s'étoit encore avisé de les approfondir, où l'on vivoit dans la simplicité sur ces questions, et où l'on aimoit mieux ressentir les effets de la grâce, que d'en examiner la nature ; en un mot, dans un temps ou aucun des Pères de l'Eglise, depuis la naissance de Jésus-Christ, n'avoit encore rien écrit exprès sur ces matières : un abbé, vivant avec ses religieux au fond d'une solitude, ait entrepris de les en instruire, et d'agiter toutes ces questions, non en passant, mais de propos délibéré ; non dans une simple homélie ou conférence, mais dans la plus grande partie de celles que nous avons? » (*Hist.*, tom. VII, pag. 715.) Aussi conclut-il par ce mot, auquel nous souscrivons : « De tous les écrits qui portent le nom de Macaire, il n'y en a pas un qu'on puisse assurer être de celui d'Egypte. » (*Ibid.*, pag. 712.) Telle est aussi l'opinion du savant Petit-Didier, dans ses *Remarques critiques sur la Bibliothèque de Dupin*, tom. II, pag. 200 et suiv.)

dit, dans la onzième de ces homélies, que, quel qu'avancé que l'on soit dans la vertu, l'on doit se considérer comme n'ayant rien fait, et que l'on doit alors tenir à Dieu avec plus de ferveur, de peur de perdre le Saint-Esprit par orgueil ou par paresse. Dans la treizième : que, depuis l'avènement de Jésus-Christ, Dieu demande aux hommes une plus grande sainteté qu'auparavant, à raison des grâces plus abondantes que le Rédempteur des hommes nous a procurées. La quinzième est l'éloge de l'humilité, que le saint abbé recommande comme étant le signe et la marque infaillible du christianisme. Dans la vingt-septième, il s'exprime ainsi : Quoique la grâce habite dans un chrétien, il arrive néanmoins souvent qu'il reste encore en lui quelque fond secret de corruption. Quelquefois, sentant au-dedans de lui la grâce de Dieu, il se croit au-dessus de toutes les foiblesses, et il est ravi du contentement intérieur qu'il éprouve, et de l'amour qu'il a pour son Dieu. Mais tout à coup les mauvaises pensées l'agitent, le péché lui paroît encore avoir des charmes. Il s'y sent comme entraîné, et pourtant il n'a pas encore perdu la grâce. Il seroit peu sage de se croire à l'abri de toute faute, dès que l'on a ressenti dans son cœur les heureux effets de la grâce. Ceux qui sont versés dans les choses du ciel, savent bien qu'un cœur, même encore en possession de la grâce, peut être tourmenté par de mau-

vaises pensées. Souvent nous rencontrons parmi nos frères les solitaires, des âmes assez favorisées des dons de la grâce pour n'avoir point ressenti la plus légère atteinte de la concupiscenoe durant cinq ou ou six ans ; ils s'en croyoient délivrés à jamais ; mais tout à coup le germe de corruption, qui demeuroit caché dans leur cœur, se développe, et plus d'une fois nous les avons entendus s'écrier, au moment où les feux de la concupiscence leur faisoient ressentir plus que jamais toute leur ardeur : Hélas ! après un si long-temps, de quelle source empoisonnée a donc pu naître en nous tant de corruption ! Si vous êtes sage, ne dites donc pas : J'ai le bonheur de posséder au-dedans de moi le trésor de la grâce ; me voilà pour toujours délivré du péché. Car, je vous l'assure, les Apôtres eux-mêmes, quoiqu'ils eussent reçu le Saint-Esprit, n'étoient point pour cela à l'abri de toute attaque. A leur joie se mêloient une crainte et un tremblement salutaires, quand ils pensoient que la grâce pouvoit leur échapper.

Telles sont les pensées qui dominent dans tout le cours de ces instructions, où quelques critiques ont cru reconnoître une secrète prédilection pour la doctrine semi-pélagienne (1).

(1) « Partout l'auteur se déclare pour ceux que l'on a appelés *semi-pélagiens ;* il entre dans tous leurs principes, et les suit exactement ; car, quoique plusieurs des Pères qui ont vécu, et sont morts avant

Du Pin, toujours snspect dans ses éloges comme dans ses censures, porte ici ce jugement : « Si l'on » s'en étoit toujours tenu à cette simplicité, sans philosopher davantage, que de questions auroient été » terminées sans bruit ! que de querelles assoupies ! » que de disputes anéanties ! que de raisonnements » seroient devenus inutiles ? que d'écrits n'auroient » jamais paru (1) ! » Je doute qu'une pareille transaction eut rempli le vœu de ce docteur.

XXIII. Cosme, Egyptien, auteur d'une *Topographie chrétienne*, ou relation des voyages qu'il avoit faits dans les Indes, divisée en douze livres, et publiée par le P. Montfaucon. Il y combat l'opinion qui donne au monde une forme sphérique, opinion démentie par les expériences, et soutenue

l'hérésie de Pélage, aient avancé beaucoup de choses, qui favorisent les sentiments des semi-pélagiens, ils l'ont fait sans dessein prémédité, au lieu que l'auteur de ces homélies prend visiblement parti dans les querelles touchant la grâce ; son but est d'établir tous les principes des semi-pélagiens ; il se sert de leur manière de s'expliquer et de leurs comparaisons, pour en tirer les mêmes conséquences ; en sorte que demeurant ferme partout dans les mêmes principes, sans en outrepasser les bornes ; il condamne également les erreurs de Pélage touchant la nécessité de la grâce, et les sentiments des catholiques sur les commencements de la foi et du salut. Comment donc pourroit-on douter qu'il n'ait vécu depuis la naissance des hérésies de Pélage et des semi-pélagiens ? » (D. Ceillier, *ibid.*, t. II, p. 715, 716.)

(1) *Biblioth. eccles.*, IVe siècle, part. I, pag. 325.

par des textes de l'Ecriture mal interprétés. De ces livres, le plus curieux est le onzième, parce que l'auteur y fait la description des animaux les plus rares qu'il avoit rencontrés dans les Indes et dans l'Ethiopie, de plantes et de poissons singuliers. C'est dans nos Livres saints que les écrivains chaldéens, mèdes et perses, auroient puisé ce qu'ils savoient de leurs antiquités, et surtout des événements survenus sous le règne d'Ezéchias, du temps de Jonas et de la captivité de Babylone. Son style est simple et peu châtié; son ouvrage manque complétement d'ordre et de méthode. Tout son mérite est dans la candeur avec laquelle il rapporte les choses qu'il avoit vues, et dont la plupart sont intéressantes pour l'histoire des pays qu'il avoit parcourus.

XXIV. Saint Jacques de Nisibe, en Mésopotamie.

Ce saint évêque, de beaucoup antérieur à l'époque qui nous occupe (1), est plus célèbre par les événements de sa vie que par ses ouvrages. Ecrits en langue syriaque, ils étoient restés enfouis, et

(1) Il parut au concile de Nicée, et s'y montra toujours aux premiers rangs des défenseurs de la doctrine orthodoxe contre l'impiété arienne. Theodoret: « *Ut fortissimus bellator, et totius agminis princeps pro veris dogmatibus dissertaturus.* (*De Vita religiosa*, tom. III *Oper.*, pag. 768.)

n'étoient point parvenus jusqu'à saint Jérôme, qui n'en parle point dans son catalogue des écrivains illustres d'avant lui, quoiqu'il y fasse mention d'écrivains de la même nation. M. Antonelli, chanoine de l'église de Latran, les a recueillis d'après un manuscrit précieux découvert à Venise (1). Ils sont bien loin de cette chaleur d'inspiration, de cette sève abondante de savoir et d'éloquence, qui distinguent si éminemment les étonnantes compositions du diacre d'Edesse, saint Ephrem, l'un de ses disciples. Ils avoient besoin qu'une main habile leur donnât, dans la traduction de quelques morceaux qu'elle en a publiés (2), une élégance dont ils sont complétement dépourvus. Saint Athanase a réduit à leur juste valeur les traités de saint Jacques de Nisibe, en les appelant des monuments de la simplicité et de la candeur d'une âme apostolique (3). Ceux dont Gennade a conservé les titres faisoient partie d'un ouvrage considérable (*opus ingens*), dit Cave (4), sur divers points de foi et de morale chrétienne, ou sur des faits contemporains. Saint Jacques de Nisibe mourut sous le règne de Constance, en 361 (5).

(1) Un vol. in-fol. *Armeniace et latine. Romæ*, 1756.

(2) M. l'abbé de La Menais, *Doctrine chrétienne*, dans les tom. III et IV.

(3) *Epist. encycl. ad episc. Ægypti et Lybiæ.*

(4) *De Script. eccles.*, pag. 120.

(5) Voyez Godescard, dans l'abrégé de sa Vie, qu'il termine par

Citons-en quelques fragments.

Le vrai et solide fondement de notre foi, c'est Jésus-Christ : il est le rocher ; notre foi est la base assise sur le rocher, et tout l'édifice de la vie chrétienne est lui-même bâti sur la foi. Ainsi, lorsque quelqu'un reçoit le don de la foi, il est placé sur le rocher solide, qui est Jésus-Christ ; et les édifices construits sur le rocher ne sauroient être ébranlés ni par la pluie, ni par les vents, ni par les eaux.

Ecoutez maintenant ce que c'est que cette foi : L'homme croit d'abord ; et lorsqu'il croit, il aime ; et lorsqu'il aime, il est justifié ; et lorsqu'il est justifié, c'est un grand édifice auquel la main de l'ouvrier a mis la dernière perfection. Ainsi, cet homme devient la maison, le temple, la demeure de Jésus-Christ. C'est alors que l'homme commence à soigner avec zèle tout ce qui a rapport au culte de Jésus-Christ, qui habite au-dedans de lui ; c'est alors qu'il met tout en œuvre pour orner le temple de son cœur de toutes les vertus.

Pour perfectionner cet édifice, il faut employer de saints jeûnes, de pieuses mortifications : et c'est la foi qui donne le courage de les supporter. Il faut

une notice des écrits de saint Jacques de Nisibe. (*Vies des saints*, au 12 juillet, tom. VI, pag 137 ; Tillemont, *Mém.*, t. VII, p. 186 et suiv. ; et le 1er vol. de la *Bibliothèque orientale* d'Assemani, p. 186.) Ce dernier a aussi publié quelques lettres de saint Jacques de Nisibe. (*Ibid.*, pag. 552, 632.)

adresser au Ciel de fréquentes et de ferventes prières: c'est la foi qui les rend agréables à Dieu. Il faut avoir l'amour de Dieu, qui est aussi appuyé sur la foi. Cet homme a besoin, outre cela, de douceur et d'humilité; et c'est la foi qui est la racine de ces vertus. Il faut qu'il veille sur tous ses sens, qu'il garde soigneusement le précieux dépôt de sa chasteté; et c'est la foi qui nous révèle tous les charmes de cette belle vertu. Il faut qu'il s'entretienne sans cesse dans une pureté angélique; et c'est la foi qui en est l'ornement. Il faut qu'il cherche la sagesse; et c'est la foi qui la lui fait trouver. Il faut qu'il s'applique à aimer son prochain; et cet amour s'accroît par la foi. Enfin, il faut qu'il se livre à la pratique de toutes les bonnes œuvres; et c'est la foi qui les vivifie toutes, comme à leur tour elles prouvent que la foi est vivante dans nos cœurs.

Sur la prière. La pureté du cœur est une prière incomparablement plus excellente que toutes celles que nos lèvres peuvent prononcer, et le silence d'une âme pieuse en présence de la divine Majesté est mieux entendu de Dieu que les cris les plus perçants que nous puissions pousser vers lui. Ecoutez et apprenez quels effets peut produire une semblable prière. C'est elle qui a appaisé les eaux du déluge, qui plus d'une fois a rendu fécondes des mères stériles, qui a terrassé des armées entières d'ennemis, qui a partagé les eaux de la mer, qui a séparé les

flots du Jourdain, qui a arrêté le cours du soleil et de la lune, qui, comme un glaive meurtrier, a frappé de mort des hommes coupables, qui a fait pleuvoir sur les campagnes, a fermé les cieux, a tiré des malheureux du fond des abîmes, du milieu des flammes, du sein de la mer; et nulle bouche ne sauroit dire tous les prodiges qui ont été opérés par la prière. Abraham, parce qu'il avoit fait monter vers Dieu l'encens d'une prière pure, ramena cinq rois captifs; son épouse long-temps stérile lui donna un fils, et ce pieux patriarche reçut bientôt la consolante promesse que dans ce fils seroient un jour bénies toutes les nations de la terre. Isaac pria pour Rebecca, et elle devint mère. Jacob, lui-même, n'eut pas plus tôt offert ses prières à Dieu dans Bethel, qu'il vit s'ouvrir à ses yeux la porte du ciel, c'est-à-dire qu'il vit apparoître le Christ en personne, et cette échelle mystérieuse qui figuroit d'avance tous les mystères de la croix, et qu'il répandit de l'huile sur une pierre, figure des gentils. Aussi Dieu, lui-même, nous parlant de la prière, nous a dit : *Partout où deux ou trois personnes seront réunies en mon nom, j'y suis moi-même au milieu d'elles.* Matth. XVIII. 20. Comment donc n'exauceroit-il pas nos prières, puisqu'il daigne ainsi se transporter en quelque sorte au milieu de nous, comme pour être plus à portée de les entendre? Ainsi donc, toutes les fois que vous priez, élevez vers lui vos cœurs, en même temps

que vous abaissez vers lui vos regards sur la terre ; rentrez en vous-même, pénétrez dans cet homme intérieur qui est au-dedans de vous, et, du fond de la solitude secrète où vous priez, pensez à votre Père qui est dans les cieux. Alors, si votre prière est sainte, elle sera agréable à Dieu ; si, au contraire, elle n'est pas sainte, elle ne sauroit lui plaire....

Il en est parmi nous qui font de longues prières, qui se prosternent jusqu'à terre, qui élèvent leurs mains vers les cieux ; et pourtant nous ne voyons aucun fruit résultant de leurs prières : et voici pourquoi. Ils disent à Dieu : *Seigneur, pardonnez-nous comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Eh quoi ! mon frère, vous priez Dieu qu'il vous pardonne, et vous protestez que vous pardonnez aux autres ; mais pensez-y sérieusement avant tout. Est-il bien vrai que vous pardonnez ? Prenez-y garde ; vous pourriez vous rendre coupable envers Dieu d'un mensonge bien condamnable, en disant : *Je pardonne*, si vous ne pardonnez pas. Votre sentence seroit dans votre prière.

Matth. VI. 12.

Toutefois, s'il se présente à faire quelque chose qui soit selon la volonté de Dieu, ne dites pas : Je vais d'abord prier, parce que c'est l'heure de la prière ; ou si quelqu'un vient frapper à votre porte et vous demander quelque chose qu'il est aussi dans la volonté de Dieu que vous fassiez, ne dites point : Je vais achever ma prière. Serez-vous exempt de

péché si celui qui frappe à votre porte, et vient réclamer de la part de Dieu votre assistance, souffre quelque dommage à cause de votre retard? Figurez-vous que vous avez fait un long voyage : vous êtes dévoré d'une soif ardente, vous arrivez auprès d'un de vos frères, et vous lui dites : Ah! mon frère, délivrez-moi, je vous conjure, de la soif qui me consume; mais lui se contente de vous répondre : C'est encore l'heure consacrée à la prière; permettez-moi d'achever, et je vous rendrai ensuite le service que vous réclamez. Sera-t-il exempt de blâme si, pendant qu'il achève, vous mourez de soif? Lequel des deux vous semble préférable, de prier ou de secourir votre frère souffrant? Eh! quelle plus belle prière que nos bonnes œuvres?

Après tout, quand je vous dis que c'est prier que de faire la volonté de Dieu, je ne prétends pas vous engager à négliger, à abandonner la prière proprement dite. Je vous exhorte au contraire à vous livrer le plus fréquemment possible à ce saint exercice, et à prier, comme nous disoit le Sauveur, *sans relâche*. Demandez, bénissez, rendez grâces; demandez la miséricorde et le pardon pour vos péchés; rendez grâces au Père céleste pour tous les bienfaits dont il vous a comblé; bénissez-le à cause de la beauté de ses ouvrages, dans vos périls et dans vos angoisses; adressez-lui vos demandes. Rendez-lui grâce quand vous mangez le pain que vous tenez de sa main li- Luc. XXI. 36.

bérale; et dans ces moments de ravissement et d'extase où il inonde votre âme d'une joie toute céleste, bénissez et exaltez avec transport son saint nom (1).

D. Ceillier a réuni dans un chapitre intéressant les principaux écrivains ecclésiastiques qui ont fleuri à diverses époques. Il y rapporte quelques lettres de saint Siméon Stylite, et quelques fragments de la chronique de Josué sur la ville d'Edesse, l'histoire de la guerre entre les Romains et les Perses survenue de son temps (433.) (2)

XXV. Saint Maruthas, évêque de Tagrite ou Martyrople, en Mésopotamie,

N'est point compté par nos biographes au nombre des écrivains; mais il tient un rang distingué parmi les saints évêques qui, dès les commencements, avoient étendu au loin le royaume de Jésus-Christ. La Perse, rivale implacable du nom romain, n'avoit point fléchi sous le joug des vainqueurs du monde; et déjà la foi chrétienne avoit porté ses conquêtes jusqu'aux extrémités de ce vaste empire. L'évangéliste saint Jean adressa sa première Epître aux Parthes, qui y formoient une Eglise florissante.

(1) Traduct. de M. l'abbé de La Menais, *Doctr. chrét.*, tom. III, pag. 457—462.

(2) Voyez l'*Hist. des écriv. ecclés*, t. X, p. 433 et suiv.

Dès le second siècle, Bardesane, cité par Eusèbe, rend ce témoignage, qu'il y avoit chez les Perses, chez les Mèdes, et jusque dans la Bactriane, une foule de chrétiens, à qui l'autorité de leur saint Législateur avoit fait mépriser les coutumes barbares de leurs pères (1). Constantin écrivoit à Sapor, roi de Perse, pour l'engager à donner sa protection aux chrétiens répandus dans ses états (2). Saint Jérôme affirmoit que la férocité des Arméniens, des Huns et des Scythes, avoit été adoucie par le chant des hymnes sacrées que ces peuples faisoient retentir sur leurs montagnes glacées, et au milieu de leurs campements sauvages (3). Tandis que l'Apôtre des Indes, saint Frumentius plantoit la foi chrétienne dans l'Ethiopie et l'Abyssinie, et commençoit dans ces contrées l'immense révolution qui s'y est maintenue malgré les progrès du mahométisme (4), saint Jacques de Nisibe passoit de la Mésopotamie dans la Perse, pour soutenir et consoler les chrétiens de cette contrée, persécutés par Sapor. Sous le règne d'Ildegarde, son successeur, saint Maruthas tenoit le siége de Martyrople. Saint Jean Chrysostôme lui écrivoit, et témoignoit à sainte Olympiade le désir

(1) Euseb., *Præpar. Evang.*, lib. VI, chap. X.

(2) Le même, dans la *Vie de Constantin*, liv. IV, chap. IX.

(3) Lettre LVII à Læta.

(4) Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XXIV, chap. III.

d'apprendre de lui-même les fruits de son administration dans l'Eglise qu'il gouvernoit avec autant de zèle que de succès (1). Nous ne saurions dissimuler que Maruthas partagea avec saint Epiphane le tort de s'être laissé prévenir contre saint Jean Chrysostôme, qui s'en plaint avec sa douceur ordinaire, et n'en rend pas moins justice à ses grandes qualités (2). Il servit merveilleusement aux progrès de l'Evangile dans la Perse, confondit les artifices des Mages et des Chaldéens, et fit un grand nombre de miracles (3).

C'est à lui que l'on attribue l'intéressante collection des Actes des martyrs qui scellèrent de leur sang la confession du nom chrétien, sous Sapor II, roi de Perse, durant la longue persécution qui fut suscitée par les Mages et par ce prince, depuis l'an 340 jusqu'en 380. La découverte en est due aux infatigables recherches d'Assemani, qui en a enrichi le premier volume de sa Bibliothèque orientale (4).

(1) *Lettre* XIV *à sainte Olympiade*, tom. III Bened., pag. 600.

(2) *Ibid.*

(3) *Maruthas in Perside Evangelium mirifice propagavit.... miracula multa patravit.* (Montfaucon, *Vit. S. Joann. Chrysost*, tom. XII, pag, 165, col. 1.

(4) Voyez D. Ceillier, *Hist. des écriv.*, tom. XXIII, chap. XXXI, pag. 482—547.)

XXX. Siméon le Métaphraste.

Dans la stérilité d'écrivains qui marque le dixième siècle, l'un de ceux qui aient acquis le plus de renommée est Siméon Métaphraste, compilateur plutôt qu'auteur de Vies des Saints (1). Non content de la simplicité avec laquelle les anciennes avoient été écrites par Ruffin et Théodoret, il imagina de revêtir les siennes d'un style pompeux, qui en a fait autant de panégyriques. Outre le goût de son siècle, qui n'étoit pas celui de la vérité simple et sans fard, l'auteur avoit l'esprit naturellement tourné au merveilleux. Il dénature les actes originaux, les amplifie par des circonstances, souvent même par des faits de son imagination. On peut se convaincre de la justice de cette censure par la confrontation de son histoire des saints Taraque, Probe et Andronique, avec les actes primitifs de ces saints confesseurs, retrouvés de nos jours, et publiés par D. Ruinart. Grand nombre des miracles qu'il raconte sont jugés; on les a relégués parmi les fables. Malgré les savantes recherches des P. Montfaucon, des Fabricius, des Léon Allatius, il devient encore bien difficile de distinguer dans ces Vies des

(1) Ce surnom de Métaphraste ne signifie pas seulement traducteur, mais auteur de gloses et de paraphrases.

saints ce qu'il y a de vrai ou ce qu'elles ont de faux (1).

XXVII. SAINT SOPHRONE, patriarche de Jérusalem, en 639.

On peut consulter sur sa Vie, Surius, Butler, D. Ceillier, et autres historiens ecclésiastiques (2).

Les traducteurs des Vies des Pères du désert, entre autres Arnaud d'Andilly, ont donné des éloges à la relation qu'il a publiée de la *Vie de sainte Marie l'Egyptienne*. Nous ne prétendons ni blâmer ni accréditer cette histoire. Les circonstances extraordinaires dont elle se compose ont porté quelques écrivains à la reléguer parmi les histoires fabuleuses (3). Les autorités graves qui l'établissent

(1) « Ce qui manquoit le plus dans ces siècles d'ignorance, dit l'abbé Fleury, étoit la critique pour distinguer les pièces fausses des véritables. Car il y avoit dès lors quantité d'écrits fabriqués sous des noms illustres, non-seulement par des hérétiques, mais par des catholiques, et même à bonne intention. Ainsi, quand on n'avoit pas les actes d'un martyr pour lire au jour de sa fête, on en composoit les plus vraisemblables, ou les plus merveilleux que l'on pouvoit, et par là on croyoit entretenir la piété des peuples. Ces fausses légendes furent principalement fabriquées à l'occasion des translations de reliques, si fréquentes dans le neuvième siècle. » (IIe *Disc. sur l'Hist. ecclés.*, n° 11.)

(2) *Vies des saints*, trad. par Godescard, tom. II, p. 501 et suiv.; D. Ceillier, *Hist. des écriv.*, tom. XVII, p. 620.

(3) De La Tour, *Mémoire sur le Bréviaire de Montauban*, pag 24 et suiv.

nous commandent au moins la discrétion dans nos jugemens. Toujours cette relation présente-t-elle un monument précieux en faveur de la tradition, sur plusieurs des vérités de la foi et de la discipline catholiques, qui nous sont contestées par les dissidents. Tels sont le sacrifice de la messe, la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, le caractère sacerdotal, la célébration de la Pâque, la solennité de la semaine sainte, jusqu'à la cérémonie des Rameaux, la nécessité de la communion, la prière pour les morts, l'invocation de la sainte Vierge, et la foi à sa puissante intercession auprès de son divin Fils, le culte des images, le jeûne du carême, la sainteté de l'état monastique.

Outre un grand fonds de piété qui règne dans toute cette relation, elle acquiert un grand caractère d'autorité, du second concile de Nicée, des témoignages de Nicéphore, de saint Jean Damascène, qui l'ont citée contre les iconoclastes; ce qui lui a attiré le mépris de Dumoulin, Aubertin, Bayle, qui s'y voyoient condamnés; car ce livre est du moins du commencement du sixième siècle, si même il n'est pas plus ancien. Ces vérités étoient donc reconnues dans ce temps-là. Il est vrai qu'on peut trouver quelque chose de répréhensible dans les longs discours qu'on fait tenir entre sainte Marie l'Egyptienne et le prêtre Sozime : mais le fait de la créance de l'Eglise n'en est pas moins attesté invinciblement. On

peut imaginer une histoire ; mais on n'imagine pas une doctrine et des usages contraires à la créance commune. Ce qui est d'autant plus de poids, que c'est l'ouvrage d'un évêque distingué par l'éminence du siége patriarchal de Jérusalem, et par sa piété, qui l'a fait mettre par l'Eglise au nombre des saints. Lui auroit-on rendu un pareil hommage, si la doctrine qu'il avance n'eût été qu'un tissu d'erreurs et de mensonges? C'est ainsi que les ouvrages de Tertullien et d'Origène, quoique condamnés pour quelques opinions arbitraires et erronées, n'en sont pas moins respectables comme déposant en faveur de la créance de leur siècle. C'est ainsi que dans les choses profanes, les ouvrages mêmes d'imagination, tableaux, statues, poésies, histoires de chevalerie, servent toujours à faire connoître ce qu'on appelle le *costume* du pays et du temps où ils ont paru, c'est-à-dire les habits, les armes, les meubles, les bâtiments, les usages, les lois, les mœurs, les opinions, le gouvernement ; parce que le poète et le peintre n'ont pu ni dû, pour leur propre intérêt, tromper sur ces articles; qu'ils ont dû au contraire s'y conformer, pour n'être pas démentis et se rendre ridicules.

Nous trouvons dans la Bibliothèque des Pères et dans celle des prédicateurs, quelques sermons attribués à saint Sophrone sur la Nativité de Notre Seigneur, où il est parlé des cruautés exercées par les Sarrasins dans la ville de Bethléem, dont ils s'étoient

rendus maîtres; de plus, un panégyrique des saints Anges. Photius a bien jugé le style de cet écrivain : Il se sert, dit-il, de termes extraordinaires, et ne marche que par sauts et par bonds.

XXVIII. NÉMÉSIUS, que l'on croit avoir été évêque d'Emèse.

J'ai rencontré quelquefois ce nom cité par des prédicateurs d'une bien plus grande autorité, et j'ai eu la curiosité de rechercher ses ouvrages. Je dois convenir que ç'a été sans beaucoup de fruit. Némésius n'aura jamais de rang dans l'éloquence; car il est dénué de la chaleur de mouvements et de la solidité de dialectique qui constituent l'orateur. On pourroit le ranger parmi les philosophes, à cause de son traité *de la Nature de l'homme* (1); mais, outre que la doctrine n'en est pas toujours exacte, la sécheresse qui y règne en rend la lecture peu attachante. Il semble appartenir à la scolastique du treizième siècle, plutôt qu'à la manière toujours abondante et pompeuse des écrivains du cinquième. On s'est étrangement mépris de l'attribuer à saint Grégoire de Nysse.

(1) *In Auctar. Biblioth. Patr.*, Paris, 1624, t. II, p. 466.

XXIX. Enée de Gaze, philosophe platonicien, converti à la foi vers la fin du cinquième siècle.

Son ouvrage de l'*Immortalité de l'âme et de la Résurrection* est moins abstrait et plus intéressant que le précédent. C'est un dialogue entre deux interlocuteurs, l'un platonicien, l'autre chrétien, qui se nomment Théophraste et Axithée. L'ouvrage est vraiment philosophique : les matières y sont discutées avec sagesse, mêlées de questions curieuses et de récits de miracles, que l'auteur assure avoir été opérés de son temps; tels que celui des saints confesseurs d'Afrique, à qui Hunéric fit couper la langue, et qui continuèrent de parler avec autant de facilité que s'ils eussent été en possession de cet organe(1). Vaincu par la démonstration, Théophraste s'écrie : Adieu à l'académie; n'écoutons désormais que Dieu seul. Platon lui-même nous y invite par ces paroles : Qu'il ne permettoit de croire à sa doctrine que jusqu'à ce qu'il vînt à se rencontrer quelqu'un plus sage que lui (2).

Ce dialogue roule principalement sur la nature de l'âme et sur la résurrection des corps. Opinions

(1) Voyez notre *Bibliothèque chois.*, t. XXIII, p. 517.

(2) *Valeat Academia, potiusque ad ipsum Deum eamus; quando etiam ipse Plato eousque sibi credendum dicit, dum quis ipso sapientior adveniat.*

des anciens philosophes; leurs incertitudes, leurs contradictions. De tels hommes ne méritoient pas le nom de sages! L'âme humaine créée pour ne pas mourir. Toute-puissance du Créateur. Consubstantialité des trois Personnes en Dieu. L'auteur donne en preuve de la résurrection des corps les miracles opérés sur les tombeaux des martyrs. Ce traité, vraiment intéressant, se trouve dans le XIIe volume de la *Bibliothèque des Pères*. La traduction du grec en latin est d'Ambroise le Camaldule (1).

XXX. ANDRÈ, archevêque de Crète, vers 710.

Dans une de ses Homélies, où il est parlé de la mort du saint précurseur, se rencontre ce mouvement :

Par l'ordre d'Hérode, la tête de Jean-Baptiste est apportée en présence du tyran pendant qu'il est à table. — « Qu'en voulez-vous faire, malheureux prince? Un mets dont vous puissiez rassasier votre faim? Que prétendez-vous faire de ce sang? Le voulez-vous boire, vous et vos convives (2)? » C'est là le

(1) Il a pour titre : *Theophrastus de immortalitate animæ, et de corporum resurrectione.* Outre la traduction d'Ambroise le Camaldule, il en existe d'autres ; celles de Valla, puis d'Ellebodius (1 vol. in-8°. Paris, 1565); de Jean Volfius (Bâle, 1651, in-fol.); enfin de Gasp. Barthius, grec et latin (imprimée à Leipsick, 1655, in-4°, avec le Zacharie de Mitylène, autre philosophe chrétien plus récent.

(2) Dans Combéfis, *Auctuarium*, tom. 1, pag. 1289 et suiv.

seul trait remarquable que nous aient offert les Homélies, en assez grand nombre, qui portent son nom dans les recueils de Combéfis et dans la Bibliothèque des Pères.

XXXI. SAINT DENYS L'ARÉOPAGITE.

Celui dont nous parlons ici n'est pas le sénateur athénien converti par la prédication de saint Paul à l'aréopage, et que l'on croit avoir été le premier évêque d'Athènes, ensuite martyrisé pour la foi. Est-ce à lui qu'appartiennent les livres si fréquemment cités dans nos chaires chrétiennes (1), et plus encore par les anciens, depuis le sixième siècle jusqu'à nos jours? Cette question, qui nous est absolument étrangère, a été vivement discutée par les critiques, et ne paroît pas encore avoir obtenu de solution bien satisfaisante (2). Quoi qu'il en soit, *les*

(1) Surtout par Le Jeune, Lingendes, Fromentières, etc. Bourdaloue ne cite ces livres qu'avec la précaution de dire : *Attribués à saint Denys l'Aréopagite.* Les autres, pas même l'abbé Clément, plus moderne (qui le cite *Carême*, tom. II, pag. 15), n'ont pas cette réserve.

(2) On peut voir à ce sujet Noël Alexandre, Tillemont, tom. II, pag. 123; l'*Histoire de l'Eclectisme*, tom. II; les Dissertations du P. Sirmond et de Launoi (*De duobus Dyonisiis.* Paris, 1 vol. in-8°, 1660). D. Ceillier recueille les opinions contradictoires, et ne prend point parti. (*Hist.*, tom. XV, pag. 362—372.) Les livres publiés sous ce nom ont été déclarés apocryphes par les évêques assemblés à Constantinople en 531. (Fleury, *Hist. eccles.*, liv. XXXII, n° 33.) La Croze

livres de la hiérarchie céleste, de la hiérarchie ecclésiastique, et des noms divins, publiés sous le nom du saint Apôtre d'Athènes, ont constamment joui d'une si grande autorité parmi nous, qu'il nous seroit honteux de n'en pas connoître au moins les principaux traits.

Le fondement de notre foi et de toute la hiérarchie ecclésiastique, ce sont toutes les vérités que Dieu lui-même nous a révélées, principalement celles qui ont été consignées dans les saintes Ecritures, par les Apôtres nos pères dans la foi, par ces hommes vénérables que l'Esprit-Saint lui-même inspiroit. Il en est d'autres encore que ces saints personnages n'ont point jugé à propos de nous transmettre par écrit, mais qu'ils nous ont communiquées d'une manière plus extraordinaire et approchant de ce qui se passe dans les cieux, je veux dire, en les faisant passer de leurs âmes dans les nôtres, par le seul secours de la parole. Et certes la tradition n'est pas moins nécessaire que les saintes Ecritures; car ces monuments sacrés de nos pères

les attribuoit à Synésius de Ptolémaïde (*Hist. du christian. d'Ethiopie*, pag. 16 et suiv.). Opinion insoutenable. D'autres à saint Cyrille d'Alexandrie. Sanrin a dit : « De savants hommes ont si bien démontré que l'auteur de ce livre est un imposteur, qui, n'ayant vécu qu'au IVe siècle, a pourtant voulu passer pour ce Denys qui fut converti par saint Paul, que cet auteur, percé de mille coups, ne sauroit plus se relever. » (*Serm.*, tom. V, pag. 168.) Du Pin en parle dans les mêmes termes (V siècle, part. III, pag. 676).

dans la foi, qui étoient inspirés de l'Esprit de Dieu, n'en sont pas moins obscurs en certains endroits; d'où il arrive qu'ils ont besoin d'être éclaircis et d'être mis à la portée des intelligences vulgaires, par des formules et des symboles...

Ceux à qui Jésus-Christ avoit confié le soin d'établir et de régler la hiérarchie de l'Eglise ont avec raison choisi des objets sensibles pour exprimer et figurer des choses qui sont au-dessus des sens. Ils savoient que notre nature, si dépendante des sens en tout point, avoit besoin, pour s'élever à la hauteur des choses purement intellectuelles, d'être frappée et saisie par les sens.

Quant à ce qui touche la nature de Dieu, tout nous en est inconnu et surpasse infiniment les forces de notre intelligence. Mais dans cette harmonie des choses créées, qui, sortant de lui comme d'une source inépuisable, nous présentent en même temps quelqu'ombre de ses divines perfections, nous trouvons, selon nos forces, comme une voie qui nous conduit à la connoissance de ce souverain bien, fin dernière de tous les biens, une voie qui nous élève par degrés jusqu'à celui qui est hors de toutes choses, au-dessus de toutes choses, le principe de toutes choses. Ainsi donc Dieu se montre à nous dans la création, et en même temps séparé de la création. Nous le connoissons à la fois par ce que nous savons de lui et par ce que nous en ignorons. Les traditions, la raison, nos

sensations, nos pensées, nos réflexions et autres choses semblables, voilà les moyens que nous avons en nous-mêmes de le connoître ; et cependant il ne peut être ni compris, ni expliqué, ni nommé ; il n'est rien de ce qui est, il ne se montre pas *particulièrement* dans quelques-unes des choses qui sont ; en toutes choses il est tout, il n'est pas *à part* dans aucune chose ; nous pouvons tous le connoître par *toutes choses ;* nul ne le peut *par quelque chose* ; et c'est parler convenablement de Dieu, c'est le louer dignement, que d'embrasser dans sa louange toutes les choses créées, pourvu que nous les considérions toujours dans leur juste rapport avec lui. Mais la connoissance la plus sublime que nous recevons de cet Être des êtres, est celle que nous recevons de notre ignorance même, c'est-à-dire de cette union ineffable qui est au-dessus de toute intelligence, alors que notre âme se sépare de toutes les créatures, se détache en quelque sorte d'elle-même pour se confondre dans les rayons de cette lumière éternelle, et se perdre dans les profondeurs de cette sagesse incompréhensible.

Pour parler de Dieu, l'Ecriture n'a point d'expressions assez magnifiques : c'est la cause, l'origine, l'essence et la vie de toutes choses. En lui est la puissance qui renouvelle, qui réforme, qui ressuscite ce qui a vieilli, ce qui s'est corrompu, ce qui est mort ; c'est la main qui dirige sûrement la course

des astres, et qui affermit les cieux. Il est le conducteur de ceux qui aspirent à s'unir à lui, la lumière de ceux qui sont déjà illuminés, le principe qui perfectionne ce qui est déjà parfait, la divinité suprême de ce qui est déjà divin, simplifiant encore ce qui est simple, unissant ce qui est uni, principe essentiel et générateur au-dessus de tout autre principe, et cependant, avec une bonté infinie, sur tout ce qu'il a créé, et dans de justes proportions, les trésors de ses infinies et ineffables perfections; pour tout dire en un mot, la source de tous les êtres, la vie des vivants, la cause qui, ayant produit toutes choses, fait qu'elles existent, et les soutient pour qu'elles ne périssent pas.

Dieu est loué comme n'ayant point de nom et comme au-dessus de tous les noms; car, dans une de ses apparitions symboliques, il reprend celui qui lui demande comment il se nomme : *Pourquoi t'informer quel est mon nom*, lui dit-il, *ce nom qui est admirable?* Cependant Dieu a une multitude de noms : *Je suis celui qui suis*, dit-il lui-même dans les saints livres : *Je suis la voie, la vérité, la vie.* Il est appelé ensuite, par les saints et les sages qui l'admirent dans ses œuvres, le Dieu bon, la beauté par excellence, la sagesse infinie, le saint des saints, le Dieu éternel et qui existe par lui-même, le créateur des siècles, le dispensateur de la vie, l'intelligence, le Verbe, celui à qui appartiennent, et au-

Judic. XIII. 18.

Exod. III. 14.

Joan. XIV. 6.

delà de toute mesure, tous les trésors de la science, le Tout-Puissant, le Roi des rois, l'Ancien des jours, dont la jeunesse est immortelle et inaltérable, le salut, la justice, la rédemption, la sanctification; ce qui est grand, au-dessus de toutes choses, ce qui échappe à toute compréhension. Ils nous le montrent répandu partout; dans les âmes, dans les corps, dans le ciel, dans la terre, tout entier dans chaque chose, dans le monde, autour du monde, par-delà les cieux et en toutes les substances créées, et ensuite dans le soleil, dans les étoiles, dans le feu, dans l'eau, dans les vents, dans les nues, dans la rosée, dans la pierre, dans tout ce qui est, en même temps qu'il n'est rien de ce qui est. Ainsi donc on ne sauroit nommer celui qui, étant l'auteur de toutes choses, est au-dessus de toutes choses; et cependant le nom de chaque chose peut devenir son nom.

Les Ecritures appellent quelquefois Dieu *la raison*, non-seulement parce qu'il est la source de toute raison, de toute intelligence et de toute sagesse; mais principalement parce que la raison de Dieu est simple comme son essence, et placée bien au-dessus de celle de tout ce qu'il y a de plus élevé dans les créatures. Cette raison, c'est la vérité subsistante véritablement en Dieu, et qui, renfermant une idée claire et infaillible de toutes choses, devient le fondement de notre foi, en même temps

que cette foi divine elle-même devient pour les fidèles une colonne ferme et inébranlable qui les soutient dans la vérité, et leur donne une connoissance parfaite, simple, immuable, de toutes les vérités qu'ils doivent croire. Je dis immuable, car s'il est vrai que la connoissance que nous avons des choses unit en quelque sorte ces mêmes choses à notre intelligence qui les comprend, et qu'au contraire l'ignorance est cause de nos fluctuations, de nos changements, de nos incertitudes : rien ne pourra jamais ébranler dans sa foi l'homme qui croit à la vérité elle-même. Et c'est là ce qui lui donnera cette constance, cette immutabilité dont je parle. D'autres auront beau le traiter d'insensé. Intimement uni à la souveraine vérité, il sait mieux que personne combien son intelligence est éloignée de toute folie. Les autres ne savent point que c'est à la lumière de la vérité qu'il s'est arraché aux erreurs qui les entraînent eux-mêmes ; mais pour lui, il sait que la sagesse le dirige, et qu'au lieu de ces doutes, de ces opinions incertaines, qui tour-à-tour se succédoient naguère dans son esprit, grâce à la foi que le Ciel a fait naître en lui, ses idées ne doivent plus désormais avoir cette incertitude, cette variabilité qui ne l'ont que trop long-temps dominé. C'est de la sorte que les fondateurs de notre divine croyance se sont tous laissés massacrer pour rendre témoignage à la vérité, prouvant par là jusqu'à l'évi-

dence, que les lumières que nous donne la foi chrétienne, en même temps qu'elles sont simples, sont encore marquées du plus frappant caractère de divinité ; ou plutôt que c'est dans notre foi, et dans notre foi seule, que l'homme peut trouver la véritable connoissance de Dieu....

L'unité de Dieu se compose de trois personnes que nous nommons la sainte Trinité. Cette unité que nous adorons dans Dieu, cette trinité qui est l'essence la plus intime de la Divinité, ne sont ni une unité ni une trinité que puissent concevoir, soit les hommes, soit toute autre créature. Mais pour louer d'une manière digne d'elle cette substance si éminemment unique et féconde tout ensemble, nous désignons le Dieu qui est au-dessus de tout nom, tantôt en l'appelant Dieu unique, tantôt Dieu en trois personnes. Or, nulle autre unité, ou trinité, nul nombre, nulle unité, nulle fécondité, nulle autre chose de ce qui existe, rien de ce qui est connu à quelque intelligence que ce soit, ne peut expliquer ce mystère impénétrable ; rien ne peut nous servir à lui donner un nom qui soit digne de lui. C'est un sanctuaire dont il n'est pas donné à l'homme d'approcher.»

Bossuet analyse ainsi sa doctrine : « Ce sublime théologien, dont saint Denys l'aréopagite ne désavoueroit jamais la doctrine ni les sentiments, dans le traité admirable qu'il a composé de la théologie

mystique, dit que nous ne sommes capables d'entendre Dieu que par une entière cessation de toute notre intelligence; c'est-à-dire que tout l'effort que nous faisons de nous-mêmes pour connoître Dieu, ce premier Être, toute notre activité et notre pénétration naturelle ne servent qu'à obscurcir et confondre notre intelligence; nous ne faisons que tour noyer, etc., (1). »

Revenons à notre auteur.

Le cœur innombrable des Anges se partage en trois hiérarchies différentes. La première se compose de ceux qui sont toujours devant la face de Dieu, et qui lui sont unis d'une manière plus intime et plus immédiate. Ce sont les brûlants Séraphins, ainsi nommés à cause des feux du divin amour qui les consument sans cesse; les lumineux Chérubins, ainsi nommés à cause des lumières pures et sublimes dont leur intelligence est éclairée, et les Trônes qui, comme leur nom le fait assez entendre, sont ce qu'il y a de plus élevé parmi les intelligences célestes. Tous ces Esprits, portés sur les ailes du plus ardent amour, sont entraînés par d'invincibles transports vers le souverain bien, et s'efforcent sans cesse de s'approcher de plus en plus vers la source qui les enivre. L'excellence de leur nature paroît assez par le rang sublime qui leur a été donné. Placés sur le seuil même du sanctuaire auguste qu'habite la Divi-

(1) *Serm.*, tom. III, pag. 343.

nité, ils ne voient que Dieu au-dessus d'eux, et laissent au-dessous à une distance infinie toute créature visible et invisible. Leurs vôix et leurs concerts ressemblent au frémissement d'une multitude innombrable de torrents. Ils crient sans cesse : *Gloire et bénédiction soit au Seigneur.* D'autres fois ils font retentir ces paroles, ou plutôt ce cantique si digne du Dieu qu'ils adorent : *Saint, saint, saint, est le Seigneur, le Dieu des armées; toute la terre est remplie de sa gloire.*

Ezech. III. 12.

Isa. VI. 3.

La seconde hiérarchie renferme les Dominations, les Vertus et les Puissances. Les Dominations sont ainsi appelées, parce qu'elles dominent les autres Anges, qu'elles sont libres de toute espèce de contrainte, et servent Dieu avec la plus sublime indépendance. Le nom de Vertus indique assez que ces Esprits possèdent une force, un courage indomptable qui se manifestent dans toutes leurs actions, et qui font que rien de ce qui pourroit diminuer les lumières divines qui éclairent leur intelligence ne trouve accès dans leur volonté. Leur unique occupation est de s'efforcer de devenir semblables de plus en plus à la Divinité. Enfin les Puissances, qui sont sur la même ligne que les Dominations et les Vertus, sont chargées de veiller aux destinées du monde, et d'empêcher que les esprits pervers ne lui fassent tout le mal que leur suggère leur méchanceté.

La troisième hiérarchie se compose des Principautés, des Archanges et des Anges. Les Principautés ont pour attributions de commander aux Anges, qui leur sont inférieurs en dignité, et de les disposer à exécuter les ordres de Dieu. Leur soin est de veiller sur les grandes divisions du monde, comme par exemple sur une contrée, sur un royaume. Les Archanges, placés entre les Principautés et les Anges, sont en quelque sorte le lien qui les unit, et tiennent tout à la fois des uns et des autres. Leurs fonctions consistent à annoncer aux hommes les choses de Dieu, et à éclairer l'esprit des prophètes. Enfin les Anges complètent et terminent toute la céleste hiérarchie. Ce sont, pour ainsi dire, les messagers ordinaires que Dieu emploie pour communiquer avec les hommes. Ils viennent nous annoncer ses volontés, et nous conduire, comme par la main, jusques à la connoissance de sa nature. Voilà pourquoi l'Ecriture attribue à ces esprits en particulier le soin de tout ce qui nous concerne. C'est ainsi qu'elle appelle l'Ange Michel le guide et le chef du peuple juif, et qu'elle en dit autant de quelques autres Anges qu'elle appelle également les guides et les chefs d'autres peuples.

Sur l'Eucharistie. L'Eucharistie est véritablement un sacrement; et nous pouvons bien dire, à cause de sa dignité, qui surpasse incomparablement celle de tous les autres, que c'est *le sacrement des sacre-*

ments. C'est pourquoi nous l'appelons en grec d'un mot qui signifie *union*, Συνταξις, parce qu'elle nous unit à Dieu d'une manière toute particulière, et que c'est en quelque sorte d'elle que tous les autres sacrements tirent leur vertu et leur efficacité. Aussi voyons-nous que presque jamais l'Eglise ne célèbre aucun de ses mystères sans que la divine Eucharistie ne soit elle-même célébrée, comme pour sanctifier tout le reste.

« C'est un aliment qui déifie ceux qui s'en nourrissent : *Deifica communio* (1). »

POÈTES GRECS CHRÉTIENS.

La poésie subit chez les Grecs la même décadence que chez les Latins. La belle langue qui avoit retenti si mélodieusement sous la plume de saint Grégoire de Nazianze, ne connoît plus les accents de l'inspiration. Des sujets que l'histoire seule avoit droit de revendiquer exercent les laborieux efforts de versificateurs sans goût et sans talent ; des idées disparates et mal assorties, un rythme dur, inanimé, ont remplacé les sublimes ou mélancoliques accords par lesquels le pieux solitaire d'Arianze avoit célébré les grandeurs de Dieu, les mystères de son essence, les pompes de la création, et déploré les travers

(1) Collet, *Serm.*, tom. 1, pag. 438.

de la vie humaine. Seul dans la Grèce chrétienne, Grégoire de Nazianze hérita de la lyre d'Homère (1).

On a beaucoup vanté de temps à autre les poésies de Synésius, et l'on a paru s'étonner de la réserve de nos éloges en faveur de ce fameux évêque de Ptolémaïs, dans l'article de cet ouvrage où il en est fait mention (2). Nous l'y avons présenté comme orateur et comme poète. Il n'entra jamais dans notre pensée de condamner *l'enthousiasme, les hardiesses même de la lyre, et de regarder la poésie comme un crime* (3). Seulement nous nous sommes abstenus de le juger comme philosophe, nous référant au jugement qu'en a porté sous ce point de vue un critique de l'avant-dernier siècle : « Tout chrétien et tout philo-
» sophe qu'étoit Synésius, dit l'auteur des *Juge-*
» *ments des Savants*, ne pouvant s'imaginer que
» l'esprit humain pût absolument se passer de plai-
» sirs et de divertissements, il crut au contraire que
» Dieu avoit attaché l'âme au corps par les sens du
» plaisir, afin qu'elle ne s'ennuyât pas d'un poids si

(1) Le savant Léon Allatius parle ainsi de tous ces poètes grecs venus après saint Grégoire de Nazianze : « Leurs muses n'ont, dit-il, ni grâce ni beauté; au contraire, on n'y voit rien que d'affreux, de rustique et de grotesque. Ce n'est plus le langage des hommes; on croit entendre le jargon des sauvages, ou les sons mal articulés des animaux. » (*Diatrib. de Georg. eorumque scriptis*, p. 3[illegible]2, édit. in-fol.)

(2) Dans *Biblioth. chois.*, tom. IX, pag. 463—467.

(3) *Journal des Débats*, 20 mai 1827.

» pesant et si peu proportionné à sa nature intellec-
» tuelle. Or, le plaisir le plus innocent, qui rabaisse
» le moins la dignité de l'âme, et qui lui laisse le
» plus la liberté de s'élever vers le ciel, est, selon ce
» Père, celui qu'on goûte dans l'étude de la poésie
» et des autres connoissances humaines. Mais, ajoute
» Baillet, quelque louable qu'ait été l'intention de
» Synésius, lorsqu'il a prétendu renfermer dans ses
» vers les maximes de la théologie et les sentiments
» de la piété chrétienne, un maître du sacré palais
» (Joh. Mar. Brasichellani) nous a donné l'avis
» qu'ils ne sont pas exempts de cet air de la philoso-
» phie païenne qu'il avoit contracté avant sa conver-
» sion ; qu'il a inséré dans ses hymnes des manières
» de parler et de penser, qui sont encore toutes
» platoniciennes et toutes pythagoriciennes, et qu'il
» est loin d'être exact dans ses vers comme dans sa
» prose (1). »

Nous pouvons faire impunément cet aveu, pour un temps où le christianisme n'avoit plus à redouter l'influence d'aucune philosophie étrangère à celle de l'Evangile. Quant à ses vers, il est vrai que nous

(1) *Jugement des savants*, tom. v, in-4°, p. 112. Tillemont, d'un plus grand poids dans ces sortes de matières, en a parlé encore plus sévèrement : « S'il a été fait évêque sans qu'il crût à la résurrection des » morts, comme quelques-uns ont écrit, c'est une faute que personne » ne voudroit et ne sauroit excuser ; et cette faute retombe sur Théo- » phile d'Alexandrie ; car c'est lui apparemment qui l'a sacré. » (*Mém. ecclés.*, t. xi, p. 455.)

en avons peu parlé (1), parce que, après tout, la poésie, objet purement accessoire dans cet ouvrage, ne devoit nous arrêter qu'autant qu'elle offre au ministère de la prédication des beautés réelles, dont il puisse s'enrichir par l'imitation. On nous a fait un reproche de notre réticence à l'égard de l'évêque de Ptolémaïde; et l'estimable critique contre lequel nous avons à nous défendre, propose en faveur de son opinion sur le talent de Synésius, un fragment de ses poèmes. Le voici : « Fils éternel de la vierge » de Solyme! toi qui chassas le serpent terrestre » des jardins de ton Père, je célèbre aujourd'hui ton » glorieux retour dans les cieux... Lorsque tu rap- » pelas ta vie du fond de l'abîme, ô mon roi! la foule » des mauvais génies qui peuplent les airs trembla » devant toi; le chœur immortel des astres fut étonné » de ton passage, et l'Ether lui-même, père de » l'harmonie, souriant à ce nouveau miracle, fit » entendre sur sa lyre à sept cordes un chant de vic- » toire. » J'en appelle au goût éclairé de mon cen-

(1) A la page 470 du IXe vol. de cette *Biblioth. choisie*. Le même critique, qui s'étonne que nous n'ayons que peu parlé des hymnes de Synésius (dont pourtant nous avons cité quelques vers à la page 470 de ce même volume), paroît s'étonner bien davantage que nous ayons parlé de ceux de saint Ambroise. « A plus forte raison M. l'abbé » Guillon ne devoit-il rien rien dire des hymnes attribués à saint Am- » broise. » (*Journ. des Débats*, *suprà*, pag. 4, col. 1.) Aussi nous étions-nous bornés à rappeler qu'on lui en attribuoit, mais sans les citer. Nous l'avons indiqué comme fait historique, non comme modèle oratoire

seur : Est-il un prédicateur au monde, qui osât transporter dans la chaire chrétienne un semblable dithyrambe, qui n'auroit pas été entendu de sang-froid, même sur le cap Sunium ?

Indiquons, mais sommairement, ceux des poètes grecs chrétiens, dont l'histoire nous a transmis les noms.

Saint Nil. Un autre que l'abbé de même nom, dont nous avons parlé plus haut (p. 404). Comme le précédent, celui-ci, après avoir rempli de hautes magistratures, embrassa la vie monastique. Il avoit été également un des disciples de saint Jean Chrysostôme. Il s'appliqua à la poésie, et a laissé des poèmes philophiques ou moraux, composés en vers héroïques et élégiaques, mais que nous n'avons qu'en manuscrit.

Nonnus, contemporain de Synésius, le même dont nous avons un poème en quarante-huit chants, sous ce titre : *Les Dionysiaques*, en l'honneur de Bacchus; composition lourde, sans intérêt, sans imagination, où le désordre continu qui y règne n'est que de l'ivresse (1). Converti à la foi chrétienne, il voulut faire un meilleur emploi de son temps, et publia une paraphrase poétique de l'Evangile de

(1) *Dictio ejus in Dionysiacis subinde dithyrambica est, quod non mirum, cum Baccho ibi litet*, dit Ol. Borrichius, *in dissert. acad. de poetis*, pag. 18. (*Apud. Casim. Oudin*, tom. 1, *sæcul.* v, pag. 928.) Scaliger ne lui est pas plus favorable. « Ces deux ouvrages, dit-il,

saint Jean. Ce nouvel essai ne fut pas plus heureux : Nonnus y porta la même obscurité. Cet écrivain étoit d'origine égyptienne ; il vécut vers 410, sous le règne de Théodose le Jeune.

George Pisidès réfuta dans un poème en vers ïambes, assez élégamment composés, l'hérésie de Philoponus. C'est un mélange de sérieux et de plaisant, peu convenable à la gravité du sujet. Le même écrivain publia dans le même rythme un poème sur la création, et un autre sur la vanité de la vie humaine. On les voit quelquefois réunis à ceux de saint Grégoire de Nazianze, apparemment pour mieux en faire sentir la différence.

Psellus. Voyez son article plus haut, p. 443. Il est peu d'écrivains du moyen âge, tant en Orient qu'en Occident, qui n'ait payé quelque tribut à la poésie, mais sans y laisser de monument.

Saint Jean Damascène. Nous avons de lui plusieurs odes sous le nom de proses et d'hymnes, dans le 1er volume de l'édition de ses Œuvres, par le P. Lequien. Elles ont pour objet les fêtes de Noël, de l'Epiphanie, de la Pentecôte, de l'Ascension de Notre Seigneur, de sa Transfiguration, de l'Annonciation de la sainte Vierge. Toutes ne sont pas du même

ne valent pas mieux l'un que l'autre. » (*Epist.* CCXLVII.) Sixte de Sienne prononce que la lecture n'en est nullement profitable. (*Biblioth. sancta*, lib. IV.) C'est aussi également l'avis de D. Ceillier et de Cave (*de Script. eccles.*, pag. 299).

auteur, ou plutôt on a réuni sous ce nom seul les productions du même genre, composées par divers écrivains, tels qu'Anatolius et Métrophanes.

Cosme l'Ancien, contemporain de saint Jean Damascène, et son condisciple. C'est à lui que l'Eglise grecque attribue la plupart des hymnes qu'elle a fait entrer dans sa liturgie. Il y en a aussi plusieurs d'un autre poète du même nom et du même siècle.

Josèphe, surnommé l'Hymnographe, vécut au commencement du dixième siècle. Il composa des hymnes pour chacune des fêtes de la sainte Vierge. Ils ont été traduits en latin par Hippolyte Maraccius, en 1661, sous le titre de *Mariale*, bouquet de Marie.

Zonare l'Annaliste, signala son zèle plutôt que son talent par d'assez mauvais vers contre les hérésies d'Arius, de Macédonius, d'Apollinaire, de Nestorius. Son poème est un dithyrambe divisé par odes. Il y combat la doctrine de l'Eglise romaine sur la procession du Saint-Esprit. Il vécut dans le cours du douzième siècle. Nous en avons déjà parlé, pag. 333.

Théodore Prodrome. A la suite de quelques poésies sur les matières du temps, l'on rencontre sous ce nom des poèmes sur Jésus-Christ, sur le tombeau de saint Jean, sur l'Apôtre saint Paul, sur la Providence. Le seul trait remarquable qu'il laisse

dans la mémoire du lecteur, c'est l'injustice et l'acrimonie de ses plaintes contre les riches. Il étoit pauvre.

CONCILES.

Depuis l'an 400.

Sous le patriarchat de saint Jean Chrysostôme, l'an 400 de Jésus-Christ. Synode de Constantinople, pour juger dans la cause d'Antonin d'Ephèse, accusé de divers crimes.

An 401. Synode tenu à Ephèse par le même saint patriarche, qui s'y étoit transporté pour régler les affaires de cette église.

An 403. Synode ou Conciliabule appelé Duchesne, tenu par Théophile, dans un faubourg de Chalcédoine, contre saint Jean Chrysostôme. La déposition du saint évêque y est prononcée. (Voyez *Bibliothèque chois.*, tom. x, pag. 125 et suiv.)

Eglise d'Espagne. Premier concile de Tolède, en 400. Il y assista des évêques de toutes les provinces d'Espagne. Réglements de discipline.

Eglise d'Afrique. En 402, concile de Milève, présidé par Aurèle, évêque de Carthage. Un de ceux que les Africains appellent généraux, c'est-à-dire qu'il ne fut pas composé des évêques d'une seule province, mais qu'il y vint des députés de toutes les provinces d'Afrique.

Divers conciles tenus les années suivantes, tant pour régler divers points de discipline que pour délibérer sur l'hérésie des Donatistes.

An 411. Conférence entre les évêques catholiques et les donatistes, à l'occasion du schisme de ces derniers, en présence du comte Marcellin. (Voy. *Biblioth. chois.*, tom. XXII, p. 287). Les donatistes n'ayant point de réponse aux objections des catholiques, le comte Marcellin prononça sa sentence.

412. Concile de Carthage, où les erreurs de Célestius sont démasquées et combattues. (La doctrine de Célestius et de Pélage son maître, fut également condamnée par d'autres conciles tenus en 416, 417, 418, dans la même ville, à Milève et à Rome, sous les papes Innocent et Sozime).

418. Concile général d'Afrique, contre les Pélagiens de Carthage, au sujet de Léporius.

419. Concile de Carthage, auquel assistèrent deux cent dix-sept évêques africains, et les légats envoyés l'année précédente par le pape Sozime, pour instruire l'affaire d'Apiarius, prêtre de la ville de Sicque en Mauritanie, qui, ayant été excommunié par Urbain, son évêque, s'étoit pourvu devant le pape. Ces légats étoient chargés d'une instruction contenant plusieurs chefs qui furent contestés par les évêques d'Afrique ; savoir : celui qui concernoit les appellations des évêques à Rome, et celui qui

vouloit que les causes des clercs fussent portées devant les évêques voisins, en cas que leur évêque les eût excommuniés mal à propos. Comme l'on alléguoit à Rome les canons de Nicée, et que ces canons ne se trouvoient pas dans les exemplaires grecs, on résolut dans le concile de déférer aux demandes du pape, en attendant qu'on fût mieux instruit, et cependant d'envoyer aux évêques d'Antioche, d'Alexandrie et de Constantinople, pour consulter les originaux du concile de Nicée.

429. Les évêques des Gaules, assemblés en concile, envoient saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes dans la Grande-Bretagne, pour arrêter les progrès du pélagianisme.

430. Concile tenu à Alexandrie, par saint Cyrille, évêque de cette ville, contre Nestorius. Lettre synodale, contenant douze anathêmes contre les erreurs de cet hérétique. Nestorius y répond par douze autres anathêmes.

431. Concile général d'Ephèse (troisième œcuménique), convoqué par l'empereur Théodose-le-Jeune. Les évêques s'y rendirent au nombre de deux cents, de toutes les parties du monde chrétien, et saint Cyrille y présida au nom du pape. Nestorius vint aussi à Ephèse, accompagné du comte Candidien, que l'empereur avoit chargé de protéger le concile, mais qui favorisa ouvertement le parti de Nestorius. Cet hérésiarque ne voulut jamais se

rendre à l'assemblée, quoiqu'on l'en eût sommé trois fois juridiquement. Il prétextoit l'absence de Jean, évêque d'Antioche, et de ses suffragants, qui n'étoient point encore arrivés. Comme la lenteur de ces évêques paroissoit affectée, et que le terme marqué par l'empereur pour l'ouverture du concile étoit déjà passé, on tint la première session. Au milieu de l'église, sur un trône élevé, étoit placé le livre des Evangiles, pour représenter l'assistance de Jésus-Christ, qui a promis de se trouver au milieu des pasteurs assemblés en son nom; spectacle saint et imposant, dont le concile d'Ephèse a donné le modèle à tous les conciles suivants. Les évêques étoient assis aux deux côtés, suivant la dignité de leurs siéges. Comme Nestorius refusa constamment de paroître, il fallut examiner sa doctrine dans ses écrits. Dès que la lecture en eut été faite, on s'écria : « Anathême à ces erreurs impies. Anathême à quiconque tient cette doctrine! elle est contraire aux saintes Ecritures et à la tradition des Pères. » On lut ensuite la lettre du pape Célestin à Nestorius, et plusieurs passages des Pères les plus révérés, saint Cyprien, saint Athanase, saint Ambroise, saint Basile, que l'on mit en opposition avec les propositions de l'hérésiarque; puis chaque évêque ayant rendu témoignage de la foi de son Eglise, on déclara solennellement la sainte Vierge mère de Dieu, et l'on prononça la sentence de dépo-

sition contre le novateur. Quand le peuple d'Ephèse eut appris ce jugement, il poussa de grands cris de joie, et combla de bénédictions les Pères du concile; toute la ville d'Ephèse retentit du nom et des louanges de la Mère de Dieu. Les prélats écrivirent à l'empereur pour l'informer de leur décision; mais le comte Candidien intercepta leurs lettres, et, de concert avec Nestorius, il prévint Théodose contre eux par une fausse relation. Les lettres et les députés du concile ne pouvoient parvenir à l'empereur. On gardoit les vaisseaux et les chemins, on leur fermoit toutes les entrées, et la vérité auroit succombé, si Dieu ne leur avoit donné la force de vaincre tous les obstacles, et de surmonter toutes les cabales formées contre elle. Un député, déguisé en mendiant, porta la véritable relation enfermée dans le creux d'une canne, pénétra dans le palais. Lorsque l'empereur eut été mieux instruit de tout ce qui s'étoit passé à Ephèse, il relégua Nestorius dans un monastère d'Antioche; et comme cet hérésiarque continuoit d'y prêcher ses erreurs, il fut exilé à Tasis en Egypte, où quelques années après il mourut misérablement.

441. Premier concile d'Orange. On y fait trente canons de discipline. Le dixième veut qu'un évêque qui bâtit une église dans le diocèse d'un autre obtienne sa permission, lui laisse la consécration et tout le gouvernement de la nouvelle église, et

lui fasse ordonner les clercs qu'il désire y avoir. On voit en ce canon les commencements du droit de patronage, en ce que l'évêque fondateur peut présenter au diocésain les clercs qu'il veut avoir dans l'église qu'il a fondée. Le vingtième porte qu'on n'ordonnera point à l'avenir de diacré marié, à moins qu'il ne promette de garder la continence, sous peine d'être déposé.

445. Concile de Rome pour juger l'affaire de Cheldonius, déposé par saint Hilaire d'Arles.

448. Concile de Constantinople au sujet d'Eutychès. Ses erreurs y sont condamnées. Il est déposé du sacerdoce et du gouvernement de son monastère, et excommunié. L'année suivante, Eutychès obtint de l'empereur Théodose la révision des actes de ce concile, et la convocation d'un nouveau concile.

449. Faux concile d'Ephèse, connu sous le nom de brigandage d'Ephèse. (*Latrocinalis*, ou bien *prædatoria synodus*.) Tout s'y fit contre les canons et contre toute règle. Dioscore y présida par une usurpation manifeste des priviléges dus aux légats du pape, présents dans les conciles. Il s'y rendit protecteur de la personne et de la doctrine d'Eutychès. On n'y lut point la lettre du pape saint Léon, qui depuis a été appelée dogmatique par le concile de Chalcédoine. Eutychès y fut absous, Flavien déposé, et battu si fort, qu'il en mourut trois

jours après. Saint Léon en condamna tous les actes dans un concile qu'il tint à Rome la même année. En même temps, le saint pontife écrivoit à l'empereur pour en obtenir la convocation d'un concile universel.

451. L'empereur Marcien assembla le 8 octobre de cette année un concile à Chalcédoine près de Constantinople. Ce concile fut composé de trois cent soixante évêques, et présidé par les quatre légats du pape saint Léon. C'est le quatrième concile général ou œcuménique. Il s'y trouva aussi dix-neuf des principaux officiers de l'empire comme modérateurs du concile. La première session fut employée à entendre les plaintes des évêques, que Dioscore et ses partisans avoient obligés de souscrire au faux concile d'Ephèse et à la déposition de Flavien et d'Eusèbe, qui fut reconnue irrégulière. Seconde session le 10. Le concile approuve une lettre du pape, contenant l'explication de la doctrine catholique sur l'incarnation. Troisième session le 13. Plusieurs personnes présentent des requêtes contenant des accusations de crimes atroces contre Dioscore; le concile lui fait faire trois citations, et sur son refus de comparoître, le dépose comme contumace. Les officiers de l'empire n'assistèrent point à cette session, qui n'étoit qu'un jugement canonique. Quatrième session le 16. Le concile approuve de nouveau la lettre de saint Léon. Re-

montrance de plusieurs évêques égyptiens favorables à Dioscore; requêtes des abbés schismatiques pour Dioscore. Il y eut le 20 une session particulière, dans laquelle on accorda à ces abbés un délai pour délibérer. On ordonna aussi dans cette session que les affaires concernant la juridiction des évêques seroient réglées suivant les canons et non suivant les lettres impériales et les pragmatiques. Cinquième session le 22. Anatolius de Constantinople, les quatre légats du pape et dix-sept évêques nommés commissaires, dressent une définition de foi que le concile approuve. Sixième session le 25. L'empereur vient au concile, y prononce un discours, et fait souscrire aux évêques la définition de foi dressée dans la session précédente. L'empereur proposa ensuite au concile trois articles de discipline; le premier, pour empêcher que personne ne puisse bâtir un monastère sans le consentement de l'évêque de la ville et du propriétaire de la terre, et ordonner que les moines, tant des villes que de la campagne, soient soumis à l'évêque; le second, pour défendre aux clercs et aux moines d'être fermiers, ou de se charger d'une intendance; le troisième, pour empêcher que les clercs qui servent une église ne passent au service d'un autre. Après que le concile eut approuvé ces articles, l'empereur accorda à la ville de Chalcédoine le nom de métropole, mais sans préjudicier aux droits de la mé-

tropole de Nicomédie. A la fin de la session, les évêques ayant supplié l'empereur de les renvoyer chez eux, il leur demanda encore trois ou quatre jours pour régler quelques affaires : mais on a toujours fait depuis une grande différence entre les six premières sessions et les suivantes, où il n'étoit plus question de la foi, mais seulement de juger les affaires particulières portées au concile. Après que toutes ces affaires furent terminées, les magistrats et les légats se retirèrent. On ne laissa pas de tenir, le dernier octobre, une session qui fut la quatrième. On y fit un canon, qui attribue à l'évêque de Constantinople le second rang après celui de Rome, et lui donne le droit d'ordonner les métropolitains des provinces de Pont, de Thrace et d'Asie. Les Grecs ont depuis joint à ce canon les vingt-sept autres que le concile a faits, et qui sont reçus de toute l'Eglise ; mais les anciens exemplaires les mettoient ensuite de la sixième session.

Le lendemain, premier novembre, les légats firent leur protestation devant les magistrats, touchant les nouvelles prérogatives attribuées à l'église de Constantinople ; mais le concile confirma ce qui avoit été fait la veille, et telle fut la sixième et dernière session.

465. Concile de Rome. Cinq canons, dont le dernier est contre les évêques, qui désignent en mourant leurs successeurs. Cet abus de léguer pour ainsi

dire les évêchés par testament commençoit à s'introduire.

478. Concile de Constantinople, où Pierre le foulon est condamné.

484. Conférence à Carthage, entre les évêques catholiques et les ariens. Les catholiques y sont opprimés. Hunéric, arien, roi des Vandales, en fait mourir un grand nombre dans l'exil et les tourments.

487. Le pape Félix assemble à Rome un concile de quarante évêques. On y fait un réglement touchant la pénitence de ceux qui s'étoient laissé rebaptiser en Afrique pendant la persécution.

494. Concile de soixante-dix évêques à Rome, présidé par le pape Gélase. Décret sur la distinction des livres authentiques et apocryphes. Il contient le catalogue des Ecritures saintes, conforme à celui que l'Eglise romaine reçoit aujourd'hui. Il y est dit que l'Eglise romaine reçoit les quatre conciles œcuméniques, les ouvrages de tous les Pères qui sont morts dans la communion de l'Eglise romaine, et les décrétales des papes. Entre les Pères, on trouve nommés avec distinction ceux que la vénération qu'on a eue pour leur doctrine a fait depuis nommer Pères de l'Eglise.

499. Concile de soixante-douze évêques réunis à Rome, par le pape Symmaque, pour obvier aux brigues lors de l'élection du pape.

501. Concile de soixante-seize évêques à Rome, qui décharge le pape Symmaque des accusations intentées contre lui.

511. Concile d'Orléans, tenu par ordre du roi Clovis.

516. Concile de Tarragone en Espagne.

517. Concile d'Epaone.

524. IVe concile d'Arles.

529. Concile d'Orange. Nous avons appris, disent les Pères du concile, que quelques-uns, par simplicité, ont des sentiments touchant la grâce et le libre arbitre, qui ne sont pas conformes à la foi catholique. C'est pourquoi nous avons jugé raisonnable de proposer et de souscrire quelques articles qui nous ont été envoyés du saint-siége, tirés des saintes Ecritures, par les anciens Pères, sur ce sujet. Ensuite viennent vingt-cinq articles, dont les huit premiers sont en forme de canons, les dix-sept autres sont des sentences tirées de saint Augustin et de saint Prosper, tendantes à prouver la nécessité de la grâce pour le commencement même du salut, et sur la gratuité du don de persévérance.

Concile de Vaison. Cinq canons, dont le second porte que, pour l'utilité du peuple, on permet aux prêtres de prêcher non-seulement dans les villes, mais dans toutes les paroisses de campagne.

535. Concile de Clermont en Auvergne. Seize canons, dont le second tend à prévenir l'abus qui

commençoit à s'introduire d'obtenir les évêchés par la faveur des rois.

549. Cinquième concile d'Orléans. Vingt-quatre canons. Le second défend aux évêques d'excommunier légèrement, leur permettant de le faire seulement pour les causes portées par les canons.

553. Affaire des trois chapitres, et cinquième concile général.

Après la mort de l'empereur Marcien, le parti d'Eutychès se releva en Egypte, et ses sectaires y commirent d'horribles violences. L'on n'osoit s'y opposer à cause de leur nombre et du crédit dont ils jouissoient. Ils firent les plus grands efforts pour affoiblir l'autorité du concile de Chalcédoine, qui les avoit condamnés. Voici le moyen qu'ils mirent en œuvre pour y parvenir. Du temps de Nestorius, il y avoit trois ouvrages favorables à cet hérésiarque, savoir : les écrits de Théodoret, évêque de Cyr, contre saint Cyrille; la lettre d'Ibas, évêque d'Edesse, et les écrits de Théodore, évêque de Mopsueste. Ces trois ouvrages, que l'on nomme les *Trois Chapitres*, étoient à la vérité répréhensibles; mais leurs auteurs sembloient les avoir rétractés en faisant une profession de foi orthodoxe dans le concile de Chalcédoine. Les Pères de ce concile, qui n'étoient pas assemblés pour cet objet, n'examinèrent pas les trois chapitres : ils se contentèrent d'exiger que leurs auteurs anathématisassent Nestorius. Théo-

doret et Ibas le firent : le troisième étoit mort. Sur cette déclaration des deux évêques, on approuva leurs personnes sans prononcer sur leurs ouvrages. Les Eutychiens, qui cherchoient à décréditer le concile de Chalcédoine, voulurent tirer parti contre le concile de son silence à l'égard des trois chapitres, et de ce qu'on avoit regardé les auteurs comme orthodoxes. Ils poursuivirent avec chaleur la condamnation des trois chapitres, et ils mirent l'empereur Justinien dans leurs intérêts. Ce prince, jaloux d'étendre sa puissance sur les affaires de la religion, publia un édit où il condamnoit ces trois écrits. Les catholiques, quoiqu'ils n'approuvassent pas la doctrine de ces écrits, quoiqu'ils avouassent qu'elle étoit répréhensible, craignoient qu'en la flétrissant on ne donnât atteinte à l'autorité du concile de Chalcédoine, et que cette condamnation ne fût un sujet de triomphe pour les Eutychiens. Cette affaire fit beaucoup de bruit. Le pape Vigile rejeta d'abord l'édit de l'empereur contre les trois chapitres; puis dans l'espérance de procurer la paix, il les condamna lui-même, mais avec cette réserve, *sauf l'autorité du concile de Chalcédoine*. Enfin on se détermina à convoquer un concile général à Constantinople, pour terminer tous ces débats. On y examina les trois écrits qui excitoient tant de contestations, et on les condamna, mais sans donner atteinte au concile de Chalcédoine. Les Pères décla-

rèrent même expressément qu'ils tenoient la foi des quatre premiers conciles, mettant ainsi celui de Chalcédoine au même rang que les trois autres. Ils jugèrent qu'on pouvoit justement condamner les écrits sans condamner la personne de leurs auteurs. Le pape Vigile, après avoir résisté quelque temps, confirma cette décision; et toutes les églises, tant de l'Orient que de l'Occident, la reçurent. Ainsi le concile fut regardé comme le cinquième concile œcuménique. On y voit un exemple remarquable du pouvoir qu'a l'Eglise de condamner des écrits, de prononcer sur le sens des livres, et d'exiger que les fidèles se soumettent à son jugement.

Divers conciles tenus tant à Lugo en Galice en 562, qu'en France, à Tours 566, Chalons-sur-Saône 579, à Braine 580, à Mâcon 581 et 585, à Tolède en 589, pour affermir la conversion des Goths, à Séville, à Sarragosse, à Huesca en 598, pour la réforme des mœurs du clergé et autres points de discipline.

625. Concile national à Reims. Il y assista plus de quarante évêques qui firent plus de vingt-cinq canons. Le troisième ordonne l'observation de ceux du dernier concile de Paris, qui est qualifié général, apparemment à cause qu'il y avoit assisté des évêques de toutes les provinces des Gaules.

633. Concile de Tolède, où se rendirent soixante-deux évêques, tant d'Espagne que des provinces

des Gaules soumises aux Goths. Ce concile est réputé national, et compte pour le quatrième de Tolède. Il y en eut jusqu'à dix-huit principaux, dont le dernier est de l'an 701.

673. Concile général d'Angleterre à Nerford.

680. L'empereur Constantin Pogonat, vivement touché des maux dont le monothélisme affligeoit l'Eglise, écrivit au pape Agathon, pour l'engager à convoquer un concile où l'on pût y remédier. Le pontife n'eut pas de peine à se rendre à un vœu aussi légitime. Il s'empressa d'écrire aux évêques d'Occident, pour les informer des pieuses intentions de l'empereur, nomma trois légats pour présider en son nom au concile, qui se tint à Constantinople, l'an 680. La nouvelle erreur n'avoit point pénétré en Occident, et tous les évêques, sans exception, s'accordoient à reconnoître dans Jésus-Christ deux volontés, ainsi que deux natures. L'empereur reçut honorablement les légats du saint-siége; et l'ouverture du concile se fit dans une salle du palais. Le livre des Evangiles fut placé selon la coutume, au milieu de l'assemblée. L'empereur y assista avec treize de ses principaux officiers. Les légats du pape parlèrent les premiers et proposèrent le sujet du concile : « Depuis plus de quarante ans, dirent-ils, Sergius et d'autres ont enseigné qu'il n'y a en Jésus-Christ Notre Seigneur qu'une seule volonté, une seule opération. Le saint-siége a rejeté cette erreur,

et les a exhortés à y renoncer, mais inutilement; c'est pourquoi nous demandons que l'on s'explique sur cette doctrine. » On examina donc avec soin les canons des conciles précédents et les passages des Pères. L'on trouva que la nouvelle doctrine étoit contraire à l'Evangile et à la tradition. Les monothélites furent convaincus d'avoir tronqué les passages des Pères, qu'ils produisoient pour appuyer leurs erreurs. On examina de même la lettre de saint Sophrone qui les avoit combattus; et elle fut jugée entièrement conforme à la vraie foi, à la doctrine des Apôtres et des Pères. Après cet examen, on dressa la confession de foi. On y déclara qu'on adhéroit aux conciles précédents; puis on prononça le jugement en ces termes: « Nous jugeons qu'il y a en Jésus-Christ deux volontés et deux opérations naturelles, et nous défendons d'enseigner le contraire. Nous détestons et nous rejetons les dogmes impies des hérétiques, qui n'admettent en Jésus-Christ qu'une volonté et qu'une opération, trouvant ces dogmes contraires à la doctrine des Apôtres, aux décrets des conciles, et aux sentiments de tous les Pères. » Le saint concile frappa ensuite d'anathême les auteurs de la secte, et n'épargna pas même Honorius, qui les avoit trop ménagés. L'empereur, qui étoit présent à la conclusion du concile, y reçut les mêmes honneurs qu'on avoit rendus autrefois au grand Constantin, à Théodose et à Mar-

cien. Les actes furent souscrits par les légats, par tous les évêques au nombre de cent soixante, et par l'empereur même, qui en ordonna l'exécution, et qui l'appuya de toute son autorité. En effet, l'erreur tomba bientôt et les troubles cessèrent.

692. Concile de Constantinople, nommé le *Quirinexte* ou le concile *in trullo*. Le premier de ces noms lui vient de ce que les Orientaux firent les canons de ce concile, comme par supplément des cinquième et sixième conciles généraux, qui n'en avoient point fait. Le second vient de ce que le concile fut tenu dans le dôme du palais, nommé en latin *trullus*. On y fit cent deux canons dont voici les plus remarquables. Le sixième défend aux sous-diacres, aux diacres et aux prêtres de se marier, sous peine de déposition. Le douzième défend aux évêques d'habiter avec leurs femmes. Le treizième porte que si quelqu'un est jugé digne d'être ordonné sous-diacre, diacre ou prêtre, il n'en sera point exclu pour être engagé dans un mariage légitime; et, dans le temps de son ordination, on ne lui fera point promettre de s'abstenir de la compagnie de sa femme, pour ne point déshonorer le mariage, que Dieu a institué et béni par sa présence; mais ceux qui approchent de l'autel doivent garder une continence parfaite dans le temps qu'ils touchent les choses saintes. Ces canons du concile *in trullo* ont servi depuis à l'Eglise grecque de règle universelle

touchant la continence des clercs. Dans le trente-septième canon, le concile conserve le rang et le pouvoir aux évêques qui n'ont pu prendre possession de leurs Eglises, ni y faire leurs fonctions à cause des incursions des barbares. On découvre ici l'origine des évêques *in partibus infidelium*. Ce concile fut souscrit par deux cent onze évêques, et par l'empereur Justinien, qui l'avoit convoqué.

703. Concile de Nesterfeld en Angleterre, assemblé par le roi Alfred.

714. Concile de Constantinople contre les Monothélites.

742 et 743. Conciles d'Allemagne et de Leptines, dans le Cambrésis, convoqués par ordre de Carloman, et présidés par saint Boniface, archevêque de Mayence.

744. Concile de Soissons, convoqué par le prince Pépin.

747. Concile national d'Angleterre, convoqué à Cloveshou.

754. Assemblée de Quierci-sur-Oise. Le pape y résout plusieurs questions sur divers points de discipline. Pépin fait donation à l'Eglise romaine de plusieurs villes et territoires d'Italie usurpés par les Lombards.

755. Concile de Vernon (ou Verneuil), assemblé par ordre du roi Pépin. Presque tous les évêques des Gaules y assistèrent. Vingt-cinq canons de dis-

cipline. Le quatrième ordonne que l'on tiendra deux conciles chaque année.

757. Concile de Compiègne. Dix-huit canons, dont la plupart concernent le mariage.

Conciles ou synodes tenus en divers lieux sous les règnes de Pépin, de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire, de Charles-le-Chauve, etc. C'étoient des assemblées mixtes où les évêques assistoient avec le roi et les seigneurs. Les ordonnances s'appeloient *Capitulaires*. Nous en avons le recueil publié par Baluze, et l'Analyse par le P. Richard.

787. Second concile de Nicée, septième général. Après la mort de Constantin-Copronyme et celle de son fils Léon, la souveraine puissance tomba entre les mains d'Irène, comme régente au nom de son fils encore enfant. Alors l'Eglise, tourmentée depuis long-temps par l'impiété des Iconoclastes, commença à respirer. Cette princesse, attachée à la doctrine catholique, s'appliqua à réparer les maux qu'avoit causés le mauvais gouvernement des derniers empereurs. Par le conseil de Taraise, patriarche de Constantinople, elle écrivit au pape Adrien pour la convocation d'un concile général : le pape approuva ce dessein, et envoya deux légats pour présider au concile en son nom. Constantinople avoit d'abord été choisie pour le lieu de l'assemblée ; mais comme les Iconoclastes, dont le nombre étoit grand dans cette ville, commen çoient

à y exciter des troubles, le concile fut transféré à Nicée, ville déjà célèbre par le premier concile œcuménique qui s'y étoit tenu. Les évêques des différentes provinces de l'empire s'y assemblèrent au nombre de trois cent soixante-dix-sept. Il y eut deux commissaires de l'empereur pour y maintenir l'ordre; et on laissa aux évêques une entière liberté. Il se tint huit sessions. Dans la première, on lut la lettre du pape, où il justifioit la tradition de l'Eglise sur la vénération des saintes images, et où il expliquoit la nature de ce culte; on lut aussi la confession de foi des patriarches d'Orient, qui ne purent venir au concile, parce qu'ils étoient sous la domination des Mahométans. Leur doctrine étoit entièrement conforme à celle du pape. On produisit ensuite le témoignage de l'Ecriture et des anciens Pères. Les objections des Iconoclastes furent réfutées; l'hérésie fut confondue et réduite au silence; enfin les Pères, après avoir déclaré qu'ils recevoient avec respect les conciles précédents, prononcèrent leur jugement conçu en ces termes : « Nous décidons que les images seront exposées non-seulement dans les églises, sur les vases sacrés, sur les ornements, sur les murailles, mais encore dans les maisons et sur les chemins; car plus on voit dans leurs images Jésus-Christ Notre Seigneur, sa sainte Mère, les Apôtres et les autres Saints, plus on se sent porté à penser aux originaux et à les honorer.

On doit rendre à ces images le salut et l'honneur, mais non pas le culte de Latrie, qui ne convient qu'à la nature divine. On approchera de ces images l'encens et le luminaire, comme on a coutume de faire à l'égard de la croix, de l'Evangile et des autres choses sacrées, parce que l'honneur de l'image se rapporte à l'objet qu'elle représente. Telle est la doctrine des Pères et de l'Eglise catholique. » Puis on dit anathême aux Iconoclastes. Ce décret fut souscrit par les légats et par tous les évêques. Les Pères se rendirent ensuite à Constantinople, et y tinrent la huitième session en présence de l'empereur et de sa mère, qui signèrent la définition du concile au milieu des acclamations de tous les assistants. Ainsi fut éteinte pour lors cette hérésie sanguinaire; mais les derniers réformateurs, marchant sur les traces de ces anciens fanatiques, l'ont renouvelée au seizième siècle avec les mêmes excès d'impiété, de cruauté et de fureur.

613358
SBN

Digitized by Google

TABLE DES AUTEURS

ET OUVRAGES PRINCIPAUX

CITÉS DANS LES DIX VOLUMES QUI TRAITENT DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME (1).

A.

Abbadie. *Vérité de la religion chrétienne*, 3 vol., in-12, 1728. — *Sermons*, 3 vol in-12. Amsterdam, 1750.

Ame. *De l'immortalité de l'âme*, ou *Essai sur l'existence de l'homme*, 1 vol. in-12. Dijon, 1781.

Ambrosii (S.) *Opera*, edit. Bened. Paris, 1686.

Amelotte (prêtre de l'Oratoire). Traduction du *Nouveau Testament*, 2 vol. in-4°. Paris, 1688.

Alexandre (Le P. Noël). *Histor. eccles. Veteris novique Testam.*, fol. Paris, 1699.

Allatius (Leo). *Diatribe de Georg.*

Analyse des conciles, par le P. Richard, 5 vol. in-4°. Paris, 1772.

Andres (Giov.). *Dell' Origine, progressi, e stato attuale di ogni letteratura.* Rom., 1808.

Arrien. *Vita Alexandri*, ed. Lyon, 1600.

Art de peindre a l'esprit, 3 vol. in-12. Paris, 1758.

Argens (Le marquis d'). *Philosophie du bon sens*, 2 vol. in-12. *Œuvres*, 1724.

Arnobius. *Advers. gentes*, in-8°. Lugd. Batav., 1651.

Apulée. *Florid.*, edit. Lugd., 1614.

Aristoteles. *Opera*, edente Duval, 2 vol. Typ. regiis, 1619.

(1) Celle des matières est réservée à la Table générale qui doit terminer cet ouvrage.

*

Arnaud (Antoine), docteur de Sorbonne. *Opuse.* Paris, 1697. — *Préjugés contre le calvinisme.*

Athanasii (S.) *Opera.* Paris, 1698.

Auger (L'abbé). *Extraits des Homélies de saint Jean Chrysostôme*, 4 vol. in-8°. Paris, 1785.

Augustin (S.). *Opera*, edit. Bened.

B.

Baillet. *Vies des saints*, in-4° ; *Jugement des savants* (revu par Mesnage), in-4°. Paris, 1722.

Baronius. *Annales ecclesiast.*, in-fol. 1593 et suiv.

Basilii (S.), cæsariensis archiepiscopi, *Opera*, edit. Garnier. Paris, 1721.

Basile de Séleucie (S.). Dans *L'Ecclésiaste* du P. Combéfis, 1 vol. in-8°., 1674.

Barruel (L'abbé). *Lettres helviennes*, 4 vol. in-12. Paris, 1601.—*Du pape et de ses droits*, 2 vol. in-8°. Paris, 1803.

Basnage. *Hist. de l'Eglise*, 2 vol. fol. Rotterd., 1699.

Batteux (L'abbé), de l'Académie française. *Histoire des causes premières*, 1 vol. in-8°. Paris, 1769. — *Cours de belles-lettres.*

Beauregard (Analyse des *Sermons* du P.), 1 vol. in-8°. Paris, 1820.

Beausobre (Isaac de). *Sermons*, 4 vol. Lausanne, 1758.

Beausset (S. E. Mgr. le cardinal de), ancien évêque d'Alais. *Vie de Bossuet.* Versailles, 1814.

Beauvais (J.-B.-C. M.), ancien évêque de Senez. *Sermons*, *Panégyriques*, *Oraisons funèbres*, 4 vol. in-12. Paris, 1807.

Bengelius. *Notæ in tractat. D. Chrysost. de Sacerdotio.*

Bérault-Bercastel. *Histoire ecclésiastique.* Besançon, 1820.

Bergier (L'abbé). *Œuvres complètes* Besançon, 1820.

Bernardi (S.) *Opera*, edit. Mabillon, fol. Paris, 1690.

Bernardin de Saint-Pierre. *Etudes de la nature.*

Besplas (L'abbé de). *Essai sur l'éloquence de la chaire*, 1 vol. in-12. Paris, 1778 ; *Dissertation sur l'abus des citations de l'Ecriture*, in-12, 1747.

BIBLE (La sainte), *Traduct.*, *Dissertat. et Comment.*, par D. Calmet et l'abbé de Vence, in-4°. Paris, 1750.

BIBLE (La sainte). Traduct. de Sacy. Cologne, 1730.

BIBLIOTHECA MAXIMA PATRUM. (Margarin de La Bigne, et Despont.) Lyon, 1677.

BIBLIOTHÈQUE DES AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES, par Elie Du Pin, docteur de Sorbonne, 1686 et suiv.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE DES PÈRES DE L'ÉGLISE GRECQUE ET LATINE, par par M.-N.-S. Guillon. Paris, 1822 et suiv.

BINGHAM. *Origines ecclesiasticæ*, 10 vol. in-4°. Halæ, 1728.

BLAIR (Hugues). *Sermons*, 3 vol. in-8°. Paris, 1807.

BLETTERIE (L'abbé de la). *Vie de Julien*, 1 vol. in-12. Paris, 1735.

BOISMONT (L'abbé de). *Sermon de charité*, édit. in-4°. Paris, 1782. — *OEuvres*, 1 vol. in-8°. Paris, 1805.

BOISSIÈRE (L'abbé de la). *Sermons*, etc., 6 vol. Paris, 1765.

BOLLANDUS. *Acta sanctorum.*

BORRICHIUS. *Dissertat. academ. de Poet. lat.*

BOURDALOUE. Paris, 1750. (Edit. des libraires associés.)

BOSSUET (J.-B.), évêque de Meaux. *OEuvres* recueillies par les Bénédictins, in-4°. Paris, 1743 et suiv. — *Discours sur l'Histoire universelle*, in-4°. Paris, 1681; et in-12, 1719. — *Sermons*, édit. in-8°. Paris, 1772. — *Sermons, Panégyriques*, etc., in-8°. Versailles, 1816. — *Sermons choisis*, 1 vol. in-12. Paris, 1803. — *Oraisons funèbres*, édit. Renouard. Paris, 1802. — *Doctrine chrétienne*, extraite des *OEuvres de Bossuet*, par Lucet, 6 vol. in-8°. Paris, 1805. — *OEuvres posthumes*, in-4°. Amsterd., 1753.

BRETTEVILLE. *Essais de Sermons et de Panégyriques.* Paris, 1685.

BRUCKER (Jacq.), *Institutiones historiæ philosophicæ.* Lips., 1756.

BUFFON (Le comte de). *Génie*, 1 vol. in-12. Paris, 1778.

BULLET. *Histoire de l'établissement du christianisme*, in-8°. Paris, 1814. — *Traité de l'existence de Dieu*, 1 vol. in-12.

BURIGNY. *Vie de Bossuet.* Bruxelles, 1761.

BUTLER (Alban). *Vies des Pères, des martyrs et autres principaux saints*, traduit de l'anglais par Godescard. Versailles, 1811.

BUXTORF. *Bibliotheca rabbinica.*

C.

CALMET (Dom). *La sainte Bible*, édit. in-4°.

CAMBACÉRÈS. *Sermons*. Paris, 1781.

CANISIUS. *Lectiones*, edit. Antnerp.

CARRIÈRES (Le P. de). Traduction de la *Sainte Bible*.

CARRON (L'abbé). *Pensées ecclésiastiques*, 4 vol. Paris, 1801; *L'Ecclésiastique accompli*. Londres, 1800.

CASSIEN. *De incarn. Dom. OEuvres*. Paris, 1642.

CAVE (Guill.). *Scriptor. eccles.; Hist. litter.*, fol. Colon., 1720.

CEILLIER ou CELLIER (Dom Remy). *Hist. génér. des auteurs sacrés et ecclésiastiques*. Paris, 1732.

CHATEAUBRIAND (M. de). *Génie du christianisme*, édit. Paris, 1803.

CHAIS (Charles). La *Sainte Bible*. La Haie, 1743.

CHAMPION DE PONTALIER (L'abbé de). *Trésor du chrétien*, 3 vol. in-12. Paris, 1813.

CHAPELAIN (Le P. LE). *Sermons, Panégyriques, Oraisons funèbres, Discours de vêture*. Paris 1768.

CHEMINAIS (Le P.) *Sermons*. Paris, 1764.

CHESNARD (Laurent). *Discours de piété*, 4 vol. Paris, 1696.

CHIRIBIRI. *Prediche*. Venez., 1772.

CICERON (M. T.), *Opera*, edente Westenio. Amstelod., 1714. — *De natura Deorum. Tusculanes*, de la traduction de l'abbé d'Olivet, 3 vol. in-12. Paris, 1732 et 1737.

CLARKE. *Traité de l'existence de Dieu*, 3 vol. in-12.

CLEMENTIS Alexandrini (S.) *Oper.*, edit. fol. Morel. Paris, 1629. Jo. Potter. Oxon., 1715.

CLÉMENT (L'abbé). *Sermons, Panégyriques*, etc. Paris, 1770. — *Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde*. Paris.

CLEMENCET (Dom). *Art de vérifier les dates*.

COLLET, prêtre de la Mission. *Sermons*, 2 vol. in-12. Lyon, 1764.

COMBÉFIS *Ecclesiastes græcus, id est, illuctrium græcor. Patrum digesti sermones ac tractatus*, 1 vol. in-8°. Paris, 1674. — *Bibliothece concionatorum*. Paris, 1662. — *Auctarium novum Biblioth. græce Patrum*. Paris, 1648.

Digitized by Google

CONSTITUTIONES APOSTOLICÆ, *apud Coteler. Patr. apostol.*

CHRYSOSTOMI (S. Joan.) *Opera*, edit. Bened. Montfaucon. Paris, 1718; Morel et Fronton Du Duc, Paris, 1623; *Tractatus de sacerdotio* (avec la traduction italienne et les notes du prélat Giacomelli), in-4°, Rom., 1737; *Tractat. de sacerdotio*, edente Dav. Hæschelio. August., 1660; *Le Sacerdoce de saint Jean Chrysostôme*, traduit en françois par l'ordre de M. l'évêque de Beauvais. Paris, 1650.

CONCILIORUM *Collectio*. Labbe. Paris, 1672, edente Steph. Baluz. Paris, 1683.

CONCILIA GALLIÆ. D. Labbat, 1er vol. fol. Paris, 1789.

CONFÉRENCES DE GRENOBLE (*sur les commandements*), D'ANGERS, DE PARIS.

CONSIDÉRATIONS PHILOSOPHIQUES SUR LE CHRISTIANISME, 1 vol. in-8°. Paris, 1783.

COTELIER. *Patres apostolici*. Amstelod., 1698—1724.

COUSIN (Le président). Traduction en françois des *Historiens ecclésiastiques grecs*, 4 vol. in-4°.

COUSIN-DESPRÉAUX. *Etudes de la nature*, 4 vol. in-12. Paris.

CREVIER. *Remarques sur le Traité des Etudes de Rollin*, 1 vol. in-12; *Rhétorique*, 2 vol. in-12.

CROIZET (Le P.). *Réflexions spirituelles*.

CROZE (De la). *Hist. du christianisme des Indes*, 2 vol. La Haie, 1724. — *Hist. du christian. d'Ethiopie*.

CYPRIAN. Carthagin. episcopi (S.) *Opera*, edit. Pamel. Paris, 1603; Fell. Oxon., 1700.

CYRILLE DE JÉRUSALEM (S.). *Catéchèses*. Paris, 1640.

CYRILLE D'ALEXANDRIE (S.). *Opera*; 7 vol. fol. Paris, 1638.

D.

DACIER (Madame). Traduct. de l'*Odyssée d'Homère*. Rigaud. Paris, 1719.

DESPREZ DE BOISSY. *Lettres sur les spectacles*. Paris, 1771.

DEVERT (Dom) *Dissertation sur les mots de messe et communion*.

Drouet de Maupertui. *Actes des martyrs*, 2 vol. in-12. Paris, 1756.

Dictionnaire historique de l'abbé de Feller (Méquignon). Paris, 1821.

Duguet. *Conférences ecclésiastiques*, 2 vol. in-4°. Cologne, 1742. —*Explication de la passion.* Paris, 1733.

Du Pin (Elie). *Biblioth. des auteurs ecclés.* Paris, 1686 et suiv.

E.

Encyclopédie méthodique. (Philosophie.)

Epiphanius (S.). *Advers. Hæreses*, edit. Petau, 1622.

Epistolæ decretales summorum pontificum, edit. Constant.

Estius. *In Paulum.* Rothomagi, 1700.

Eusebii, cæsariensis episcopi, *Historia ecclesiastica*, edit. H. Valois. Paris, 1659.—Traduction par le président Cousin, 1er vol.

F.

Fabricius *Biblioth. græc.*

Fénelon. *Œuvres choisies*, édit. Boullage, 6 vol. in-8°. Paris, 1821. — *Dialogues sur l'éloquence*, 1 vol. in-12. Paris, 1740. — *Traité de l'existence de Dieu*, édit d'Aimé-Martin. Paris, 1811. — *Lettres sur la religion.* Paris, 1812. — *Entretien avec M. de Ramsay.* Paris, 1801. — *Panégyriques, Sermons choisis*, 1 vol. in-12. Paris, 1714 et 1803. — *De l'éducation des filles*, 1 vol. in-12. Paris, 1763. — *Principes sur la souveraineté*, publié par l'abbé de Querbeuf. Paris, 1797.

Fellert (L'abbé de). *Dictionn. histor.* Paris, 1821; *Catéchisme philosophique.* Paris, 1777.

Ferrand. *Esprit de l'histoire*, 4 vol. in-8°. Paris, 1802.

Fischer. *Traité de l'athéisme*, 1 vol. in-8°. Amsteid., 1760.

Fleury (L'abbé). *Hist. ecclés.*, édit. in-12. Paris, 1724. — *Mœurs des chrétiens*, in-12. Paris, 1766. — *Discours sur l'Histoire ecclésiastique*, 1 vol. in-12. Paris, 1765. — *Opuscules* (publiés par M. Emery, supér. génér., de Saint-Sulpice), 1 vol. in-12. 1807. — *Le soldat chrétien*, 1 vol. in 12.

FONTAINE. Traduct. des *Homélies de saint Jean Chrysostôme sur les Epîtres de saint Paul.* Paris, 1686—1690.

FOSSARD. *Sermons*, 3 vol. in-12. Rouen, 1786.

FRANÇOIS DE SALES (S.). *Introduction à la vie dévote*, édit. in-fol. Imprim. roy., 1641.

FRAGMENTS CHOISIS D'ÉLOQUENCE, 2 vol. in-12. Paris, 1755.

FROMENTIÈRES, évêque d'Aire. *Carême et Sermons.* Paris, 1692 et 1696.

FRONTON DU DUC. Edition des *OEuvres de saint Jean Chrysostôme*, 11 vol. in-fol. Paris, 1636. (Citée dans cet ouvrage sous le nom ÉDITION MOREL.)

G.

GÉDOYN (L'abbé). Dans *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, vol. IV.

GENLIS (Madame de). *La religion chrétienne considérée comme base du bonheur et de la véritable philosophie*, 1 vol. in-8°. Paris, 1787.

GEORGES, archevêque d'Alexandrie. *Vie de saint Jean Chrysostôme*, au tom. XIII des *OEuvres de saint Jean Chrysostôme*, par les Bénédictins.

GERVAISE (Dom). *Vie de Ruffin.*

GIACOMELLI. *Notes sur le Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostôme*, 1 vol. in-4°. Rome, 1757. (Grec et italien.)

GIBBON. *Histoire de la décadence de l'empire romain. Abrégée* par Adam, et traduite de l'anglais sur la 2e édit., par Briand. Paris, 1807.

GISBERT. *De l'éloquence chrétienne*, 1 vol. in-12. Amsterd., 1738.

GOAR (Le P.). *Eucolog. in liturgiam D. Joann. Chrysost.*, edit. Venet.

GODESCARD (L'abbé). Traduction des *Vies des saints*, de l'anglais d'Alban Butler. Versailles et Paris, 1811.

GOURCY (L'abbé de). Traduction des *Apologistes*, 1 vol. in-8°. Paris, 1786.

GUESNARD (Le P.). *Discours sur cette question : En quoi consiste*

l'esprit philosophique. (Dans le second vol. de l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, par M. le cardinal Maury.)

GUENÉE (L'abbé). *Lettres de quelques Juifs portugais à M. de Voltaire*, 4 vol. in-12. Paris, 1815.

GRAVERON. *Conférences*, 2 vol. in-12. Paris, 1763.

GREGORII MAGNI (S.). *Opera*, edit. Sanmarth., 1707.

GUILLON (Marie-Nicolas-Sylvestre), de Paris. *Collection ecclésiastique.* Paris, 1790 et suiv. — *Collection des brefs du pape Pie VI*, 2 vol. in 8°. Paris, 1798. — *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine.* Paris, 1822 et suiv. — Traduction de la *Dissertation latine de Bossuet sur les Psaumes*, 1 vol. in-8°. Paris, 1822.

H.

HALLIER. *Sur les élections et ordinations*, fol. Paris, 1636.

HAREL. *Esprit du sacerdoce*, 2 vol. in-12. Paris, 1818.

HERMANT (Godefroi). *Vie de saint Jean Chrysostôme*, in-4°.

HERMANT. *Histoire des hérésies.*

HIERONIMI (S.) *Opera*, edit. Bened. Paris, 1706.

HÆSCHELIUS (David). *S. Joann. Chrysostomi de sacerdotio*, lib. VI, græc. et lat., 1599.

HISTOIRE DE L'ECLECTISME, 2 vol. in-12.

HOUDRY. *Bibliothèque des Prédicateurs.*

HOUTTEVILLE (L'abbé). *La vérité de la religion prouvée par les faits.* Paris, 1764.

I.

IGNAT. ANTIOCH. (S.). *Epist.*, dans *Patres apostolici* de Cotelier, 2 vol. fol. Amstelod., 1698, 1734.

IREN. (S.) Lugd. episc., *Opera*, edit. Feu-Ardent. Paris, 1639.

ISIDORI Sevil. (S.), edit. Bened. Paris, 1601.

ISOCRATES. Fol., édit. Londres, 1749.

J.

JAMIN (Dom). *Pensées théologiques*, 1 vol. in-12. Paris, 1789.

JEAUFFRET (G.-J.-A-J.), mort évêque de Metz. *Entretiens sur le sacrement de Confirmation*, 1 vol. in-8°. Paris, 1814.

JENNINGS, membre de la chambre des communes d'Angleterre. *Evidence de la religion chretienne*, traduit de l'anglais, 1 vol. in-12. Paris, 1797.

JOANNES DAMASCENUS (S.). *Opera*, edit. Le Quien, 2 vol. in-fol., 1712.

JOLI, évêque d'Agen. *Prônes et Dominicales*. Paris, 1734, *OEuvres mêlées*. Paris, 1702.

JOLI (Le P. Romain). *Histoire de la prédication*, 1 vol. in-12.

JOSEPH (Tit. Flav.). *Antiq. judaic.*; *de Bello judaico*, fol. Lips., 1691.

JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE de 1785.

JOURNAL DES DÉBATS. (Année 1827.)

JULIANI IMPERATORIS *Epist.*, edit. Petau, 1630.

L.

LABBE. *Conciliorum collectio maxima*, fol. 1672.

LACTANCE. *Opera*, edit. Varior. Lugd. Batav., in-8°, 1660.

LA BRUYÈRE. *Caractères*. Paris, 1691.

LA COLOMBIÈRE. *Sermons* prêchés devant son S. A. R. Mde. la duchesse d'Yorck, 4 vol. Lyon, 1679.—*Réflexions chrétiennes*, 1 vol. Lyon, 1689.

LA HARPE. *Cours de littérature*. Toulouse, 1813.

LA LUZERNE (M. le cardinal de), évêque de Langres. *Instruct. pastor. sur les attaques portées à la religion*, ed. in-4°.

LA PLACE. *Recueil de pièces intéressantes*, 8 vol. in-12, publiées par Duclos, de l'acad. française.

LA PORTE (L'abbé de). *Ecole de littérature*, 2 vol. in-12. Paris, 1754.

LA RUE (Le P. de). *Sermons*. Paris, Rigaud, 1719.

LA TOUR (L'abbé de). *Sermons*, 3 vol. in-8°. Avignon, 1750.

LA TOUR. *Mémoire sur le Bréviaire de Montauban*, 1 vol. in-4°.

LAUNOI. *Dissert. de duob. Dyonis.*, 1 vol. in-8°. Paris, 1660. — *De Varia Aristot. fortuna*, 1653.

LAURENT ECHARD. *Hist. Romaine*, trad. de l'anglais, par l'abbé Desfontaines.

Le Chapelain (Le P.). *Sermons*. Paris, 1768.

Le Franc de Pompignan, évêque du Puy, archev. de Vienne. *L'incrédulité convaincue par les prophéties*, 1 vol. in-4°. Paris, 1759. — *Lettres à un évêque*, 2 vol. in-8°. Paris. 1802.

Leibnitz. *Théodicée*, 1 vol. in-8°. Amsterd., 1712.

Le Merre. *Traduction du Commentaire de saint Jean Chrysostôme, sur l'Evangile de saint Jean*, 4 vol. in-8°. Paris, 1741.

Lenfant (Le P.). *Sermons*. Paris, 1818.

Le Jeune (Le P.), de l'Oratoire. *Sermons*. Toulouse, 1667.

Le Nourry. *Biblioth. Patrum*. Paris, 1703.

Lowth. *De sacra poesi Hebræorum*, 2 vol. in-8°. Gotting., 1758.

M.

Mallebranche. *Recherche de la vérité*. Paris, 1720.

Marcilly (Antoine de). *Abrégé de saint Jean Chrysostôme sur l'ancien Testament*. — *Abrégé du même sur le nouveau Testament*. Paris, 1688.

Maréchal (Dom). *Concordance des Pères des premiers siècles*, 2 vol. in-4°. Paris, 1739.

Marolles (Le P. de). *Sermons*, 2 vol. Paris, 1786.

Martianay (Le P.). Traduction du *Commentaire de saint Jérôme sur l'Ecclésiaste*.

Martyrologium romanum, fol. Paris, 1613.

Massillon. *Sermons, Panégyriques, Conférences ecclésiastiques*, etc., par les libraires associés. Paris, 1751.

Maucroix (L'abbé de). Traduction des *Homélies de saint Jean Chrysostôme sur la sédition d'Antioche*, etc., 1 vol. in-8°. Paris, 1689.

Maury (Mgr. le cardinal). *Essai sur l'éloquence de la chaire*, édit. in-8°. Paris, 1810.

Maxime de Tyr. *Dissert.*, édit. Lond., 1740.

Méhégan. *Tableau de l'Histoire moderne*, 3 vol. in-12. Paris, 1766.

Mémoires du clergé de France. *Procès-verbaux de l'assemblée du clergé de France*, 1770 et 1775.

Menais (M. l'abbé de la). *Doctrine chrétienne*. Paris, 1822.

Digitized by Google

MÉRAULT (M. l'abbé). LES APOLOGISTES INVOLONTAIRES. Paris, 1826. — *Instructions pour la première communion*, 1 vol. in-12. Paris, 1825; — *Introduction à ces mêmes instructions*, 1 vol. in-12.

MOLINIER. *Sermons choisis*. Paris, 1730.

MONTAIGNE (Michel de). *Essais*, édit. de Paris, 1793.

MONTARGON. *Dictionnaire apostolique*. Paris, 1767.

MONTEREUL (Le P. de). *Vie de N. S. J.-C.*, 3 vol. in-12. Paris, 1741.

MONTESQUIEU. *Esprit des lois*.

MONTFAUCON (Le P. de). *Palæographia græca; Nova collectio Patrum; Vita S. Joann. Chrysost.* Dans le vol. XIII, édit. de *S. Jean Chrysost.*, par les Bened.

MORCEAUX CHOISIS DES PROTESTANTS. A savoir : Saurin, P. Dubosc, Alex. Morus, Daillé, Drelincourt, Brousson, Raym. Gaches, Dav. Martin, De la Treilhe, Spanheim, Claude, Dav. Eustache, Jacquelot, Jacq. Lenfant, Meztrezat, Basnage, Abbadie, Beausobre, Superville), 1 vol. in-8°. Paris, 1810.

MOUCHON (Pierre). *Sermons*, 2 vol. Genève, 1798.

N.

NEUVILLE (Le P. Charles Frey de). *Sermons*. Paris, 1726.

NIEUWENTIT. *Traité de l'existence de Dieu*, 1 vol. in-4°. Amsterd., 1760.

NIL (S.), abbé. *Sententiæ spirituales et Epistolæ*, edit. Poussin et Suarès. Rom., 1673.

NICOLLE. *Essais de morale*, édit. in-12. Paris, 1725.—*Préjugés légitimes contre les calvinistes*.

NICÉPHORE. *Hist. ecclés.*, traduct. du présid. Cousin.

NICÉPHORE-GLYCAS. *Disputat. et Epistol.*, dans le recueil intitulé: *Novæ eruditor. deliciæ*, 2 vol. in-8°. Florent., 1785.

NOÉ (M. de), évêque de Lescar. *OEuvres*, 1 vol. in-8°. Paris, 1818.

NOVÆ ERUDITORUM DELICIÆ, 2 vol. in-8°. Florentiæ, 1785.

O.

Olivet (L'abbé d'), de l'Académie françoise. Traduction de l'ouvrage de Cicéron, *De la nature des Dieux et des Tusculanes.* — *Théologie des anciens philosophes*, vol. in-12. Paris, 1732, 1737.

Origenis *Opera*, edit. Huet. Paris, 1679.

Oudin (Casimir). *De Scriptor. eccles.*, 3 vol. fol. Lips., 1722. — *Supplementum de Scriptor. a Bellarmino omissis*, 1 vol. in-8°. Paris, 1686.

P.

Pagaud. *Discours de piété*, 3 vol. Paris, 1757.

Pallade. *Dialog. de vitâ S. Joann. Chrysost.*, ed. Bigot, 1 vol. in-4°, 1680.

Pallu (Le P.). *La religion considérée comme base*, etc., 1 vol. in-12.

Pascal. *Pensées.* Paris, 1714.

Pastoret (M. de). *Moïse considéré comme législateur*, 1 v. in-8°.

Pérusseau. *Sermons choisis.* Lyon, 1758.

Pey (M. l'abbé). *La loi de nature développée et perfectionnée par la loi évangélique*, 1 vol. in-12. Paris, 1789.

Petit-Didier. *Remarq. critiques sur la Biblioth. de Du Pin.* Paris, 1691.

Philonis *Judæi Opera.* Francof., 1691.

Photius. *Biblioth.*, 1 vol. in-fol. Genev., 1612. — *Nomocanon.* — *Epistolæ*, edit. Montacut. Lond., 1 vol. in-fol., 1651.

Petavii (Dyonisii). *Dogmata theologica*, 3 vol. in-fol. Paris, 1644. — *Rationale temporum*, 3 vol. in-12. Paris, 1702.

Pfeiffer (Aug.). *Theolog. judaism.* Lips., 1687.

Poujet, de l'Oratoire. *Catéchisme de Montpellier*, 1 vol. in-4°. Paris, 1720.

Poulle (L'abbé). *Sermons* Paris, 1781.

Platonis *Opera*, edit. Bipont., 1787. — *Traduction des Œuvres de ce philosophe*, par Dacier. Paris, 1701.

Pline l'Ancien. *Hist. natur.*, édit d'Elzevir, 1635.

PLUQUET (L'abbé). *Dictionnaire des hérésies*, 2 vol. in-12. Paris, 1776.—*Traité de la superstition et de l'enthousiasme*, 1 vol. Paris, 1804.

POSSEVIN. *Apparatus sacer*, 3 vol. in-fol.

PROCLUS (S.), archev. de Constantinople. Dans le 1er vol. du supplément à la *Biblioth. des Pères*, par Combéfis.

PROSPER (S.). *Poème contre les ingrats; Chronique*, dans ses *OEuvres*. Paris, 1711.

PTOLÉMÉE. *Géograph*. Francof., 1605.

Q.

QUINTILIANI. *Institutiones oratoriæ*, 2 vol. in-12, édit. Rollin. Paris, 1715.

R.

RACINE (L'abbé). *Abrégé de l'Hist. ecclés.* Paris, édit. in-12 et in-4°. Cologne, 1862.

RAPIN (Le P.). *Réflexions sur la poétique.*

RÉFLEXIONS DÉCISIVES SUR LE JUDAÏSME, 1 vol. Paris, 1751.

RÉFLEXIONS SUR LES DIFFÉRENDS DE RELIGION (entre les catholiques et les protestants), 1 vol. in-12. Paris, 1690.

RHEINHARD. *Essai sur le plan formé par le fondateur de la religion chrétienne pour le bonheur du genre humain.* Dresde, 1799; *Lettres*, trad. de l'allemand, par M. Monod. Paris, 1816.

RICHARD (Le P.), dominicain. *Analyse des conciles*, 5 vol. in-4°. Paris, 1772.

RICHARD-SIMON. *Critique de la Bibliothèque de Du Pin.*

RIGOLEY DE JUVIGNI. *Décadence des lettres et des mœurs*, 1 vol. in-12. Paris, 1787.

ROBERTSON. *Hist. de l'Amérique.* Paris, 1778.

ROLLIN. *Traité des études*, in-4°. Paris, 1740.

ROUSSEAU (J.-J.) *L'Emile; Lettres de la Montagne; Discours sur l'inégalité des conditions.*

RUYNART. *Acta sincera et selecta martyrum*, in-4°. Paris, 1689.

S.

SACY (Le Maistre de). *Traduction de la sainte Bible.* Cologne, 1730.

SALVIANUS. *De Gubernatione Dei*, édit. Steph. Baluze, in-8°. Paris, 1674.

SANTOLIUS. *Hymni sacri.* Paris, 1698.

SAURIN (Jacques). *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte.* La Haye, 1749.

SCALIGER. *Epistolæ.*

SEGAUD (Le P.). *Sermons.* Paris, 1750, 1752.

SENAULT, de l'Oratoire. *Panégyriques*, 3 vol. in-8°. Paris, 1660.

SIXTUS SINENSIS. *Bibliotheca sacra.*

SMITH (Thomas). *Epist. de græcæ Ecclesiæ hodierno statu.* Lond. 1676.

SOANEN. *Sermons*, dans le *Dictionnaire apostolique* de Montargon.

SOCRATE et SOZOMÈNE. *Hist. eccles.*, H. Valois. Paris, 1688.

SOLIS (Antonio de). *Histoire du Mexique*, traduct. française. Paris, 1730.

STILTING. *Vita S. Joann. Chrysost.* Antuerp., 1753.

STOBÉE. *Sermones seu collectanea sententiarum.* Francof., 1581; Lugd., 1608.

STRABON, géograph., Amstelod., et *Traduct. franç.* Paris, 1805.

SUIDAS. *Lexicon.* Genèv., 1619.

SULPICE-SÉVÈRE. *Historia sacra.* Antuerp., 1574.

SUPERVILLE (Daniel). *Sermons.* Rotterdam, 1724.

T.

TALBERT (L'abbé). *Eloge de Bossuet*, 1 vol., 1773.

TERRASSON (Gaspard). *Sermons*, vol. in-4°. Paris, 1726.

TERTULLIANI *Opera* (ed. Nic. Rigault, *Cum notis Albaspin., Aurelian. episc., et Lacerdæ*, fol.) Paris, 1734.

TEXIER (Le P.). Dans le *Dictionn. apostol.* de Montargon.

THEODORETI *Opera*, édit. Sirmond et Garnier. Paris, 1642, 1684.

— *Histoire ecclés.*, traduite par Cousin, dans son *Recueil des historiens ecclésiastiques grecs.*

THÉMINES (M. de), évêque de Blois. *Lettre à ses diocésains sur le schisme*, en 1795.

THÉODORE MÉLOCHITE. *Liber hist. rom.*, 1 vol. Lugd. Batav., 1618.

THOMAS (aquinat. S.) *Opera theologica.* Paris, 1577.

THOMÆ, de l'Académie françoise. *Essai sur les éloges*, *Œuvres chois.* Paris, 1773.

THOMASSIN (Le P.), de l'Oratoire. *Discipline ancienne et nouv.*, 3 vol. fol. Paris, 1725.

TILLEMONT. *Mémoires ecclésiastiques*, in-4°. Paris, 1701. — *Histoire des empereurs*, in-4°. Paris, 1738.

TORNÉ (L'abbé). *Sermons*, 3 vol. Paris, 1765.

TOURREIL. *Traduction. des Philippiques de Démosthène*, 1 vol. in-4°.

TREVERN (M. l'abbé de), évêque d'Aire, puis de Strasbourg. *Discussion amicale*, 2 vol. in-8°. Londres, 1717.

TRICALET. *Bibliothèque portative des Pères*, 9 vol. in-8°. Paris, 1762.

TURCHI (Adeodat.), évêque de Parme. *Raccolta delle orazioni, omelie e lettere.* Torino.

TURRETIN. *Vérité de la religion*, 2 vol. in-12.

V. W.

WALTER. *Offic.*, *apud.* BUXTORF., *Biblioth. rabbin.*

WALAFRIDE STRABO. *De origine*, *progress. rerum ecclesiastic.* Dans le tom. XIII de la *Biblioth. des Pères.*

VAUVENARGUES. *Introduction à la connoissance de l'esprit humain.* Paris, 1746.

VINCENT DE LÉRINS. *Commonitorium*, edit. Baluz. (*Cum* SALVIANO, edit. Baluz.). Paris, 1674.

WINKELMAN. *Histoire de l'art*, 3 vol. in-8°, traduct. franç. — *Lettres sur la peinture et la sculpture chez les Grecs.* Dans le 1er vol. des *Variétés littéraires* de Suard, 4 vol. in-12.

Voisin (L'abbé du). *Essai polémique sur la religion naturelle*, 1 vol. in-12. Paris, 1770.

Worsth. *Philosoph. sacr.* Dans Buxtorf, *Biblioth. rabbin.*

X.

Xenophontis *Opera*. Paris, 1620.

Digitized by Google

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE DIX-NEUVIÈME VOLUME.

SUITE DU LIVRE QUATRIÈME.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE, SUITE DE L'ARTICLE II.

Pages.

SECT. I. Charité envers les pauvres. Aumône chrétienne..... 1

I. Précepte de l'aumône..... 3

Homélie sur l'aumône..... 8

Extrait de la XLIIIe homélie sur la première Epître aux Corinthiens..... 25

Morceaux divers..... 28

II. Avantages et récompenses de l'aumône..... 61

III. Commisération naturelle. Dureté du riche qui ne fait pas l'aumône..... 72

IV. Dignité des pauvres..... 96

V. Prétextes contre le devoir de l'aumône..... 105

Extrait de l'homélie XXXV sur saint Mathieu..... 114

Autres morceaux..... 122

VI. Exemples des saints..... 132

VII. Conditions et règles de l'aumône chrétienne... 142

SECT. II. Devoir de l'hospitalité..... 165

SECT. III. Support mutuel..... 171

SECT. IV. Des amitiés..... 175

Lettre à Caste, etc., écrite du lieu de son exil..... 191

Pages.
Discrétion dans l'amitié..... 193
Sect. v. Des conversations..... 195
Extrait de l'homélie xvii sur l'Epître aux Ephésiens. 196
Contre les discours obscènes..... 205
Extrait de la viiie homélie sur l'Epître aux Romains. 206
Sect. vi. Pardon des injures. Amour des ennemis... 214
Homélie xx au peuple d'Antioche..... *Ibid.*
Autres morceaux..... 237
Sect. vii. Du mariage..... 252
Extraits de l'homélie xxvi sur la i^re Epître aux Corinthiens..... 286
Autres morceaux..... 292
Sect. viii. Education..... 302
Supplément des Pères et écrivains de l'Eglise grecque, après saint Jean Chrysostôme. Réflexions préliminaires..... 327
i. S. Proclus, archevêque de Constantinople..... 341
ii. S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie..... 351
iii. S. Isidore de Péluse..... 389
iv. Théodoret, évêque de Cyr..... 397
Sur Théodore de Mopsueste..... 406
v. S. Nil, abbé..... 408
vi. S. Basile de Séleucie..... 411
vii. Historiens grecs..... 422
viii. Hésychius de Jérusalem..... 428
ix. Anastase le sinaïte..... 430
x. Photius, faux patriarche de Constantinople..... 431
xi. Balsamon, patriarche d'Antioche..... 435
xii. George, métropolitain de Nicomédie..... 436
xiii. Germain de Constantinople..... 441
xiv. Théophane Céranus..... *Ibid.*

Digitized by Google

Pages.
xv. L'empereur Léon..... 442
xvi. Théophylacte..... *Ibid.*
xvii. OEcumenius..... 443
xviii. Psellus..... *Ibid.*
xix. S. Jean Damascène..... 444
xx. George Pisidès..... 455
xxi. Théodore Studite..... *Ibid.*
xxii. S. Macaire..... 457
xxiii Cosme l'égyptien..... 460
xxiv S. Jacques de Nisibe..... 461
xxv. S. Maruthas..... 468
xxvi. Simon le Métaphraste..... 471
xxvii. S. Sophrone de Jérusalem..... 472
xxviii. Némésius..... 475
xxix. Enée de Gaze..... 476
xxx. André, archevêque de Crète..... 477
xxxi. S. Denys l'aréopagite..... 478
Poètes grecs chrétiens..... 489
Conciles..... 496
Table des auteurs et ouvrages principaux, cités dans les dix volumes qui traitent de saint Jean Chrysostôme..... 517
Table des matières contenues dans ce dix-neuvième volume..... 533

613858

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google